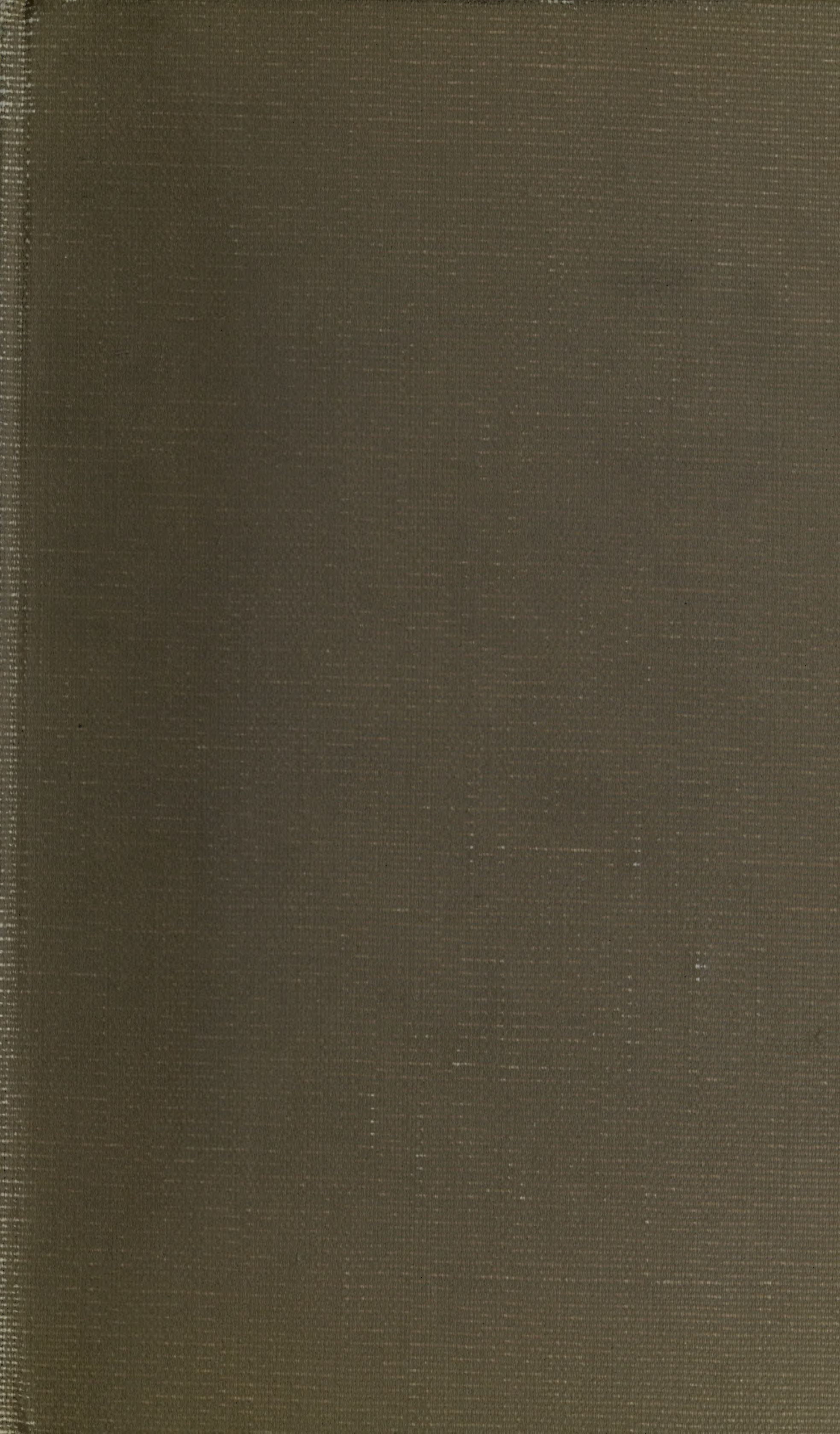


BULLETIN MONUMENTAL

BULLETIN

MONUMENTAL

DIRIGÉ PAR

EUGÈNE LEFÈVRE-PONTALIS

SOUS LES AUSPICES

DE LA

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ARCHÉOLOGIE

Quatre-vingtième volume de la Collection

t. 80 - 81



PARIS

A. PICARD
LIBRAIRE
82, rue Bonaparte

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
D'IMPRIMERIE ET D'ÉDITION
71, rue de Rennes

1921 -22

L'ARCHITECTURE

DE LA BOURGOGNE FRANÇAISE

SOUS ROBERT-LE-PIEUX

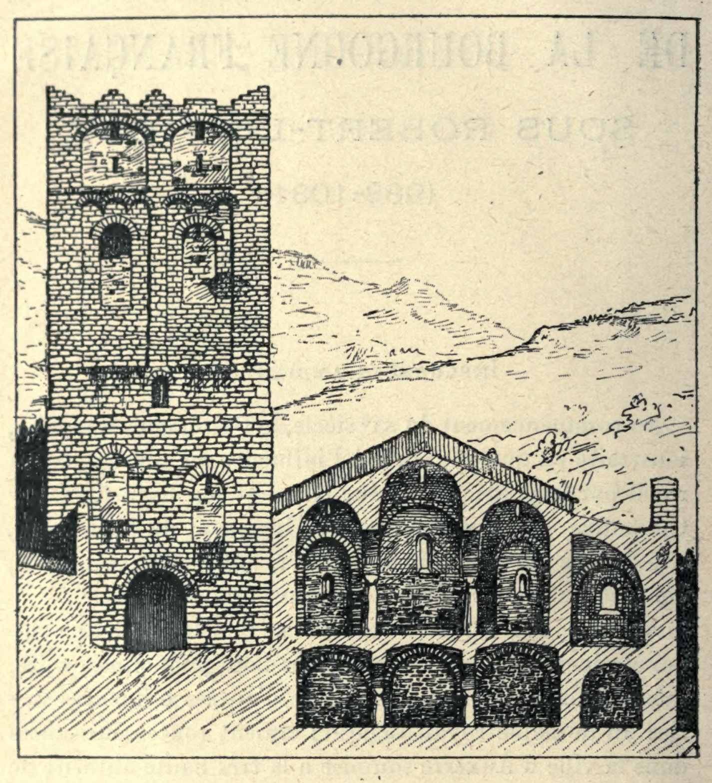
(988-1031).

Influences ambiantes.

Au commencement du XI[e] siècle, la Bourgogne française, soustraite en quelque sorte à l'influence du gouvernement royal par la politique du duc Henri et son beau-fils Otte-Guillaume, comte de Bourgogne Jurane et du Mâconnais, très divisée par le conflit des intérêts politiques et religieux, donnait au roi de France de graves soucis.

A Autun et à Auxerre venaient se heurter avec une singulière énergie les influences latines-bourguignonnes, voire, même latines-germaniques contre d'autres influences sorties du domaine royal. Celles-ci étaient toutes-puissantes dans la ville d'Auxerre soumise à la très haute autorité de l'évêque Hugues, comte de Chalon, ami et partisan du roi Robert, mais pas à l'abbaye Saint-Germain. Les comtés d'Autun et de Nevers aux mains de Landry, gendre d'Otte-Guillaume, se trouvaient ballottés entre deux courants. Il en était de même du diocèse de Sens. De puissants barons comme les Vergy, les comtes d'Auxois, les sires de Thil, de Frolois, de Blaisy, alliés pour la plupart aux derniers princes carolingiens, et exerçant dans le pays une assez grande auto-

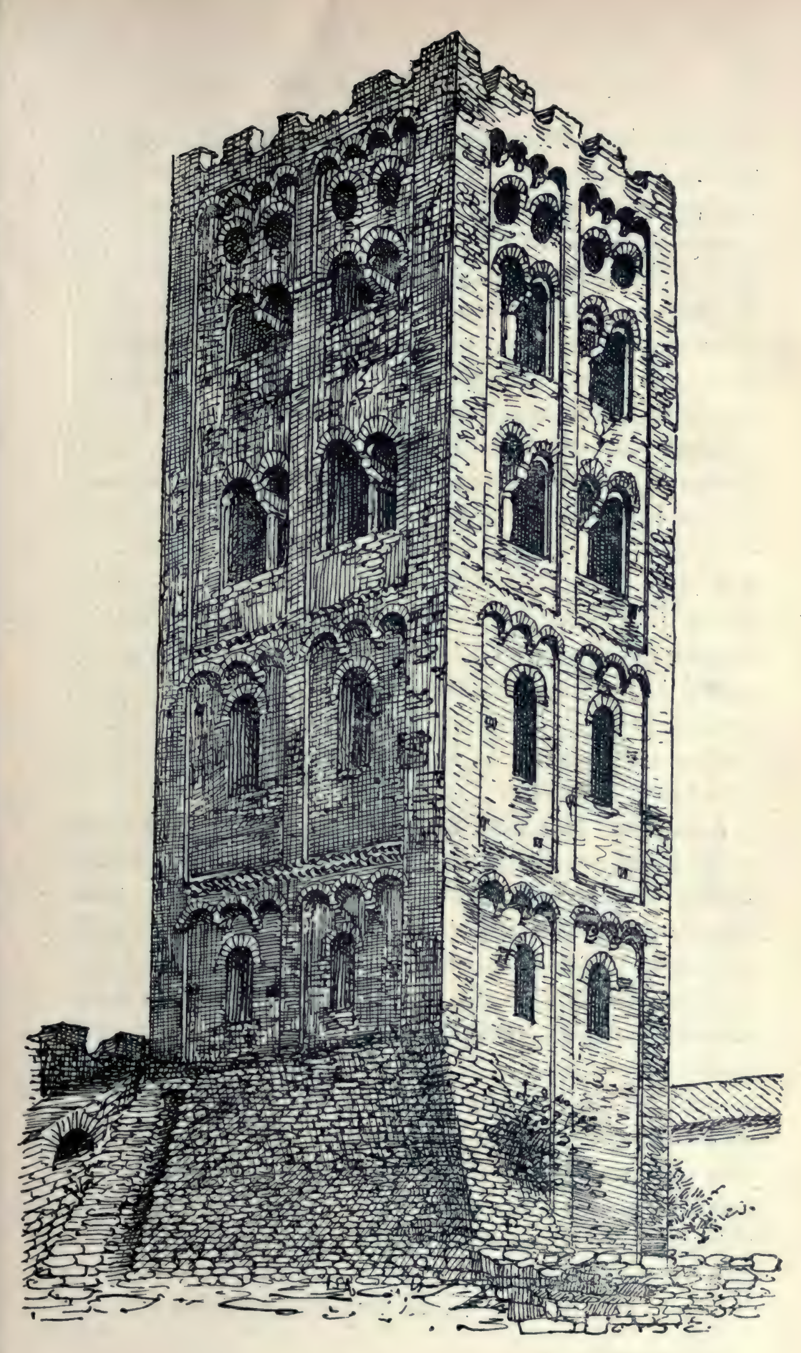
rité à leur profit sympathisaient en somme avec les Clunisiens et avec Otte-Guillaume. Quant aux évêchés de Langres et de Mâcon, où l'autorité morale de Cluny régnait en souveraine, ils étaient entièrement acquis aux influences latines-



P de Truchis, del.

Église de Saint-Martin du Canigou.

bourguignonnes de l'est que soutenaient de leur pouvoir certains hauts personnages comme Otte-Guillaume, comme Brunon de Roucy, évêque de Langres, enfin comme Guillaume de Volpiano, abbé de Saint-Bénigne de Dijon, nature ardente, toute dévouée à l'œuvre de suprématie de l'Eglise.



P. de Truchis, del.

Clocher de Saint-Michel de Cuxa.

Le Beaunois, le Dijonnais, le Langrois, le Barrois et le Châtillonnais subissaient dans une grande mesure l'action de ces deux personnages du haut clergé, dignes continuateurs avec saint Odilon de Cluny de l'apostolat de Mayeul. L'un et l'autre missionnaires, convaincus de la haute portée de la réforme bénédictine, avaient créé ou refondu à Dijon, à Langres et à Châtillon-sur-Seine des écoles dans l'esprit de Cluny. Infatigables bâtisseurs, ils propageaient l'architecture latine-lombarde jusqu'aux limites extrêmes de leur mutuelle autorité. Bien que la « Vita Vuilelmi » de Raoul Glaber, la chronique de Saint-Bénigne ou d'autres textes ne mentionnent pas de façon explicite la venue à Dijon d'ouvriers de métiers Piémontais ou Tyroliens, il résulte de l'examen attentif des constructions bénédictines, bâties dans le bassin de la Saône, particulièrement dans l'ancien diocèse de Langres, vers la fin du xe siècle et pendant la première moitié du xie, que des équipes de bâtisseurs Tyroliens, Lombards ou Emiliens y avaient exercé leur métier. Ils rayonnaient autour de Dijon comme autour de Cluny. Cela paraît certain.

Ainsi, dans tout l'est de la France, l'œuvre de l'Eglise et de Cluny, vaillamment soutenue par Otte-Guillaume, Odilon, Brunon de Roucy et Guillaume de Volpiano, grandissait sans relâche. Si sa prospérité tenait du prodige, le sentiment français avait bien quelques raisons de s'émouvoir de l'affaiblissement progressif des influences autochtones en dehors des limites de l'Ile-de-France et de l'Aquitaine.

Telle était la situation quand le roi de France fit irruption en Bourgogne à la tête d'une armée (1003). Il est certain que son peuple le soutenait dans cette circonstance. Il échoua sous les murs de Saint-Germain d'Auxerre mais, deux ans après, il se rendit maître de la place d'Avallon, alla inquiéter à Dijon Otte-Guillaume et l'abbé de Saint-Bénigne, puis il s'en retourna dans l'attente de nouveaux

événements pouvant donner prétexte à une campagne plus décisive.

En janvier 1015 l'empereur Henri II venait à peine de quitter Cluny où il avait eu la velléité de se faire recevoir solennellement par l'abbé Odilon et ses religieux que Brunon de Roucy mourut. Aussitôt le roi Robert mit sur le siège épiscopal de Langres son candidat, Lambert de Vignory. Le 22 avril il était reçu en souverain à Auxerre. Otte-Guillaume renonçait à ses prétentions sur le duché. Désormais le roi de France reste maître de la province. Celle-ci change aussitôt d'orientation. En peu d'années tout s'y transforme au profit des influences françaises.

L'Architecture du duché de Bourgogne.

Au premier quart du XIe siècle, l'aspect des édifices est très varié, aussi bien à l'est qu'à l'ouest du duché. Trois types généraux s'y coudoient, mais chacun d'eux y est plus ou moins fréquent selon les comtés. Partout se perpétuait dans les campagnes, du moins pour les édifices diocésains, la vieille architecture franque carolingienne. Le plan le plus fréquent des églises de quelque importance était celui de la croix latine : nef flanquée de bas-côtés, transept peu saillant, tour de croisée, trois absides à l'orient ; toutefois on appliquait aussi le plan de la basilique sans transept, type de Saint-Sabas à Rome, de la basilique de Trieste, de Saint-Demetrius de Smyrne, d'Alliate, de la cathédrale de Vaison. Comme supports des arcades c'était habituellement des piliers rectangulaires lorsqu'on n'avait pas de colonnes monolithes à sa disposition. A l'est du duché, le plan des petites églises dessinait en général un simple rectangle avec hémicycle ; mais, à l'ouest, il y avait parfois une ou deux travées de chœur, terminées par un chevet plat. La bâtisse consistait en une maçonnerie très archaïque, à gros joints avec appareil plutôt régulier, assez petit et souvent en épi ;

autour des baies, aux angles, des pierres d'appareil redressées. Dans les joints plus ou moins larges on ne voit pas ces lits de briques ou de tuileaux, si fréquents dans le Poitou, le Maine et l'Anjou ; enfin le tableau des fenêtres n'est pas ébrasé au dehors comme dans les constructions du style latin-lombard. Cette manière de bâtir se voit encore à la nef de Saint-Cydroine (xe siècle) près de Laroche, qui présente, à l'extérieur, malgré sa très malheureuse restauration, beaucoup de traces du petit appareil imbriqué



Fenêtres de la Basse-Œuvre de Beauvais.

décoratif. Cette construction appartient en somme à la même école d'architecture que les façades d'églises de La Chapelle-Saint-Mesmin (Loiret), de Suèvres (Loir-et-Cher) d'Azay-le-Rideau (Indre-et-Loire) et de la Basse-Œuvre à Beauvais (1).

(1) C'est aussi en maçonnerie à gros joints, avec appareil à peu près régulier et souvent en épi qu'on bâtissait encore, au centre du duché, sous le roi Robert, les demeures féodales, donjons, murs d'enceinte et beaucoup de maisons civiles. Le donjon ruiné de Rougemont, près de Montbard, qui pourrait bien avoir été bâti par le comte Landry lui-même est un spécimen caractéristique de ce genre de construction. Citons comme autres exemples des portions de murailles à la base des châteaux ruinés de Brancion en Mâconnais et de Saint-Sorlin en Bugey.

Au milieu du règne du roi Robert l'architecture s'améliore au centre du duché et se renouvelle à l'ouest sans qu'on ait tenté cependant de voûter le grand vaisseau. Un spécimen caractéristique c'est la nef de Saint-Nazaire de Bourbon-Lancy (Saône-et-Loire) avec collatéraux, bâtie



Façade de la Basse-Œuvre de Beauvais.

avant 1030. Elle possède encore ses piliers carrés, surmontés d'impostes avec moulures et rangée de billettes. Cette imposte n'existe que sur les faces perpendiculaires à l'axe des arcades ; elle ne fait donc pas retour sur la face de la nef. Quant aux piliers, ils sont construits en grand appareil à

gros joints. Comme celle de Château-Landon, où se retrouvent les mêmes caractères, elle n'a jamais été voûtée.

Par contre, dans les églises de cette sorte, on voit presque toujours comme voûte de la croisée une calotte établie sur des raccords d'angles, n'étant pas exclusivement des trompes. Toutefois il y avait aussi des voûtes d'arêtes ou en arc de cloître. Tous ces genres de voûte se remarquent dans les églises bourguignonnes très anciennes ou archaïques ; mais je n'ai jamais rencontré dans cette province le pendentif en triangle sphérique tel qu'il existe à Saint-Gildéric de Lavardin ; cette construction, extrêmement grossière, montre dans les arcades une imitation inhabile des archivoltes romaines concentriques dont la tradition s'est longtemps conservée dans le sud-ouest et le domaine royal. En Bourgogne, lorsque le clocher n'était pas maintenu par les berceaux de deux croisillons, on l'épaulait sur ses flancs, soit par des bercelets transversaux, soit par de petites voûtes en quart de cercle.

A cette catégorie d'églises de la survivance carolingienne se sont superposées, au XIe siècle, des églises de deux systèmes, celui de l'école latine-lombarde et celui de l'école ligerine ou de l'Ile-de-France. Leur rayonnement dans la province fut d'inégale grandeur. Ces écoles n'ont rien de commun en dehors des plans de leurs édifices religieux, car l'une et l'autre utilisent tous les plans de la tradition chrétienne et y ajoutent des variantes peu nombreuses mais d'une grande importance. Chacune a toutefois ses préférences. La plus ancienne des deux, l'école latine-lombarde, s'est répandue sur les trois quarts du duché ; son domaine comprend les comtés de Mâcon, Chalon, Langres et même celui d'Autun en partie. Elle y a bâti avant 1030 un très grand nombre d'édifices. Propagée par la congrégation de Cluny, par les abbayes de Tournus, Dijon et Flavigny dans toutes leurs dépendances bourguignonnes, puis également par les évêchés de Langres et de Mâcon, au temps d'Otte-

Guillaume, elle rebâtit ou restaura presque tous les monastères ainsi qu'une foule d'églises rurales entre la vallée de la Saône et le plateau de la Puisaie. Cette école dont on connaît déjà l'immense expansion à l'est et au sud de la France, développa dans le duché tous ses caractères architectoniques et artistiques, tels qu'on les trouve dans toutes les églises des monastères de la Bourgogne Jurane et Transjurane : plan d'église en croix parfois très développée, ou précédée du porche de façade entre deux tours, nef à bas-côtés généralement non voûtés, parfois voutés en quart de cercle ou en berceau continu, plus rarement porté sur doubleaux, avec ou sans lunettes, gros piliers maçonnés, de forme carrée ou cylindrique, transept plus ou moins débordant, coupole hémisphérique sur trompes avec ou sans lanterne, chœur avec abside et absidioles en échelons, ou bien chœur avec trois absides de front, type bénédictin le plus ancien. Par exception, l'abbaye de Flavigny bâtit le chœur de son église avec déambulatoire ; elle y ajoute même vers 1013 une rotonde, comme à Saint-Bénigne de Dijon qui avait prolongé en 1001 le chœur de son abbatiale par une grande église ronde à trois étages pourvue d'une chapelle absidale plus ancienne.

L'abbaye de Vézelay paraît avoir eu un déambulatoire avant le xie siècle, mais les preuves manquent.

La plus ancienne des constructions de l'école latine-lombarde subsistant encore en Bourgogne est le plain-pied du narthex de Tournus. Il fut certainement bâti quelques années après le ravage de l'abbaye Saint-Philibert par les Hongrois, refoulés de l'Aquitaine (937) ; toutefois la date précise de son édification reste un problème. Sa voûte d'arêtes, contre-butée par des berceaux transversaux, est probablement la plus vieille voûte du moyen âge, construite au-dessus de l'aire d'un édifice bourguignon et qui se soit conservée jusqu'à nous. De la même école, mais d'époque plus tardive, proviennent les très hauts piliers

cylindriques, seuls vestiges de l'ancienne nef de Saint-Philibert, ainsi que l'étage du narthex — appelé chapelle de Saint-Michel — voûté d'un berceau que contre-butent des voûtes en quart de cercle. Leur reconstruction, après un incendie de l'église en 1006, motiva la consécration de 1019.



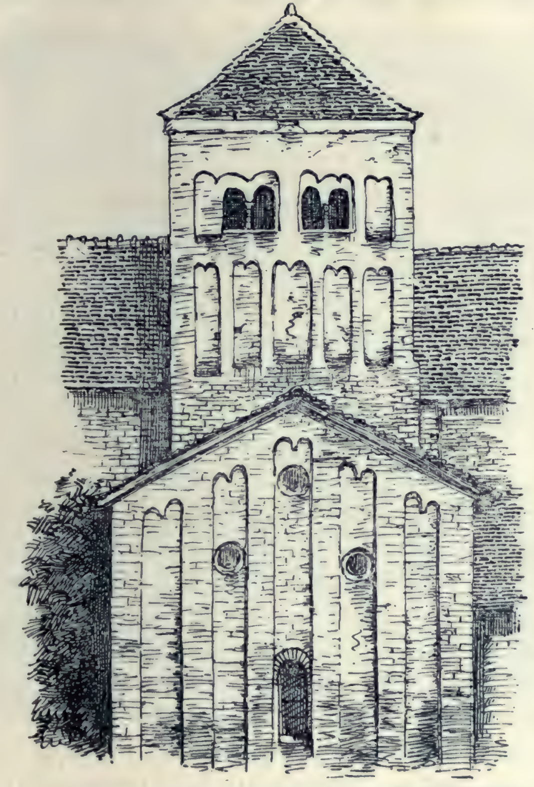
E. Lefèvre-Pontalis, phot.

Saint-Philibert de Tournus. — Côté sud.

Ainsi, à ces deux étages du même édifice nous trouvons entièrement constitués avant 1019 les types de voûtes les plus usuels, dans les églises romanes françaises, berceaux et voûtes d'arêtes, berceau maintenu par des voûtes en quart de cercle.

A la même époque Cluny et Saint-Bénigne de Dijon bâtissaient de tous côtés dans leurs possessions avec un entrain extraordinaire. Le Chalonnais et le Mâconnais conservent encore quelques églises dont certaines parties remontent très probablement au premier quart du XIe siècle ; telles

sont la chapelle du petit prieuré de Cote, près de Cluny, avec coupole mais sans transept, l'église de Laives, canton de Sennecey, presque entière malgré des défigurations partielles, transept débordant, trois absides, nef et tour de



P. de Truchis, del.

Clocher de Romainmoûtier.

Chapaize, construites avant 1020 (nef voûtée en berceau vers 1080), gros piliers cylindriques, croisée avec coupole ; Blanot et le Villars, tour de croisée, coupole, travée de sanctuaire prolongée par une abside ; Farges, gros piliers cylindriques de la nef, seuls restes de l'église du premier quart

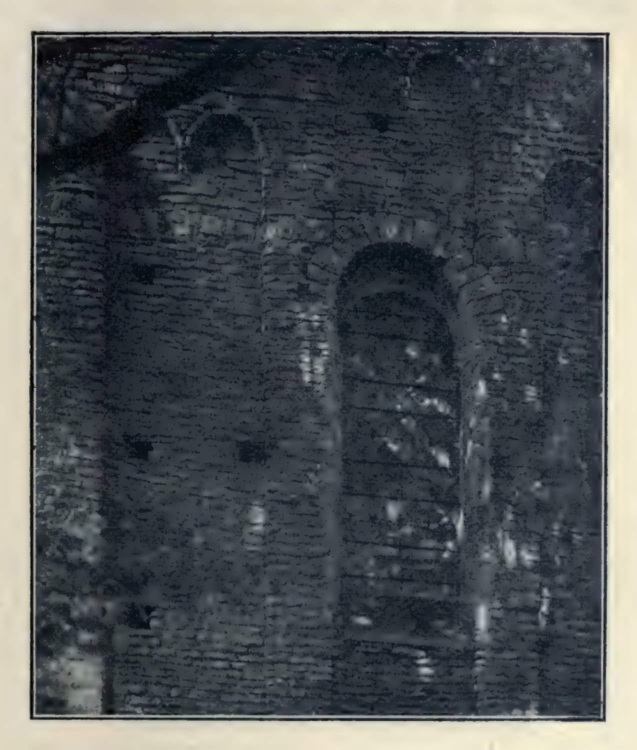
du XIe siècle ; Saint-Martin de la Vallée, près de Semur en Brionnais, petite église très remaniée. En avant de l'absidiole méridionale, tour carrée, ayant été primitivement tour de croisée ; coupole grossière de technique lombarde très caractérisée ; pas de bandes murales ; au parement extérieur, murs très remaniés vers la fin du XIe siècle.

Dans le Beaunois, Combertault, Bligny-sous-Beaune tour de croisée, coupole, trois absides de front. A Saint-Martin de l'Aigues, près de Beaune, chapelle qui dépendait d'une « cella » bénédictine donnée en 1005 par Otte-Guillaume à l'abbaye de Fructuare en Piémont. Vic-des-Prés, Viévy, nef à gros piliers carrés, tour et coupole.

Dans le Dijonnais, église priorale de Saint-Apollinaire (vers 1010), type des églises juranes, chœur d'une travée, trois absides de front, fenêtres ébrasées au dehors ; église de Saint-Phal (Bretenières), tour de croisée, coupole, abside, pas de travée de chœur. A Dijon, abbatiale de Saint-Etienne, transept débordant, absidiole à l'est de chaque croisillon, chœur de deux travées, trois absides de front. Dans le très grand bâtiment (57 m. × 16 m.), conservé de l'ancienne abbaye de Saint-Bénigne, le plain-pied primitif (1026-1040), aujourd'hui enterré, est entièrement voûté d'arêtes lombardes sur gros piliers carrés ou cylindriques. Rotonde de Saint-Bénigne (1001-1010) dont il ne subsiste plus que les restes très gâtés de l'ancien plain-pied, une longue chapelle à l'orient, nouveau texte : puis, le martyrium ou « confession », partie centrale du transept de l'église basse, qu'encadrent quatre absidioles en échelons, restes de la vieille basilique antérieure aux travaux de reconstruction du monument par l'abbé Guillaume en 1001-1018.

Mentionnons dans le Châtillonnais trois édifices de style latin-lombard, bâtis avant 1015 par l'évêque Brunon de Roucy : la chapelle du château de Duesme, ruinée et en partie démolie, montrant de curieux restes proto-

romans (1), dont une crypte bâtie avec de beaux fragments d'architecture romaine. A l'un et à l'autre étage restes de voûtes en cul-de-four, à l'extérieur bandes murales. Saint-Vorles de Châtillon-sur-Seine, plan en croix latine nef avec piliers en quatrefeuille par influence française



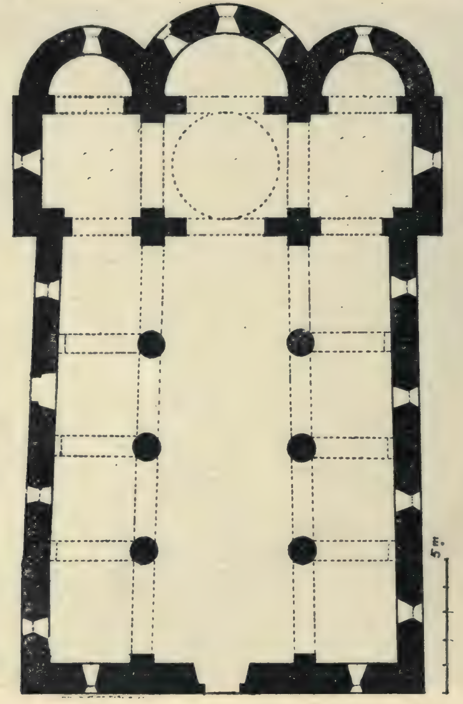
H. Heuzé, phot.

Saint-Vorles de Châtillon. Croisillon nord.

transept débordant, tour de croisée avec lanterne et coupole hémisphérique sur trompes en niches, chœur pro-

(1) Toutefois, à l'entrée de l'abside, de chaque côté, au-dessus des piédroits, imposte avec retour d'équerre dont le biseau est chargé d'un petit panneau en relief, encadré d'un filet, disposition spéciale à l'architecture du duché de France.

longé d'une abside, absidioles de transept démolies, au dehors, sur toutes ses faces, bandes murales et frises d'arcatures, fenêtres ébrasées à l'extérieur ; Saint-Vosles de Marcenay, du même style mais plus rudimentaire ; nef à gros piliers rectangulaires, très défigurée, tour de croisée disparue, travée de chœur et abside, jadis absi-

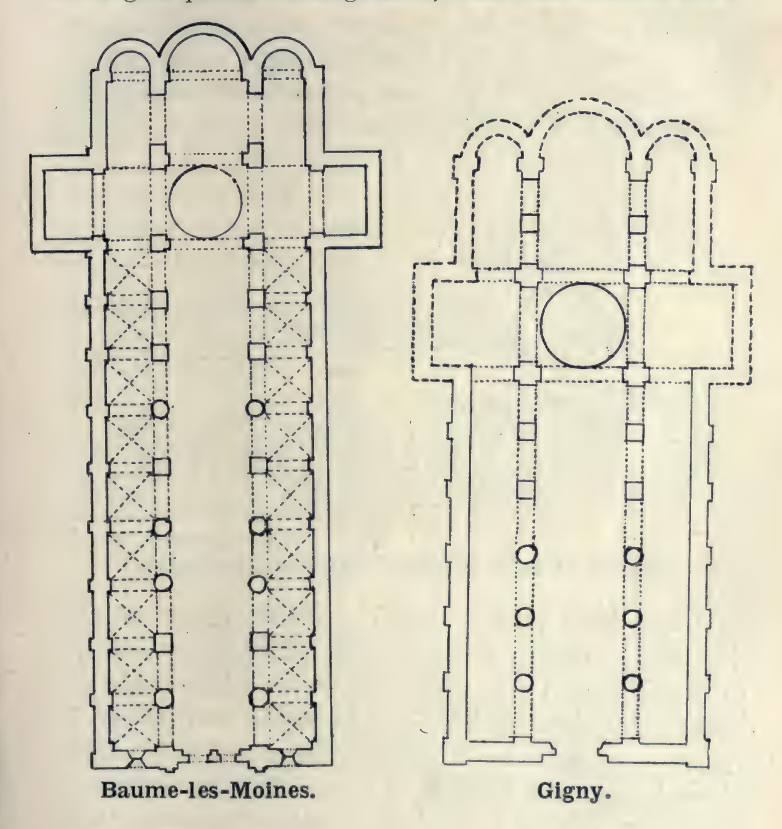


P. de Truchis, del.

Plan de l'église de Saint-Mesmin.

dioles aux croisillons. Cette église peut n'avoir reçu primitivement aucune autre voûte que les culs-de-four des absides, mais sa croisée devait être surmontée d'une tour lanterne en charpente avec coupole lambrissée comme celles des églises de Saint-Vincent du Volturne, près du Mont Cassin.

Au nord de l'évêché d'Autun, dans l'Auxois, deux églises d'anciens prieurés de Saint-Bénigne de Dijon, bâtis un peu après 1010 par l'abbé Guillaume ; celle de Salmaise, mutilée depuis peu d'années, comprenait une nef à gros piliers rectangulaires, maçonnés comme ceux



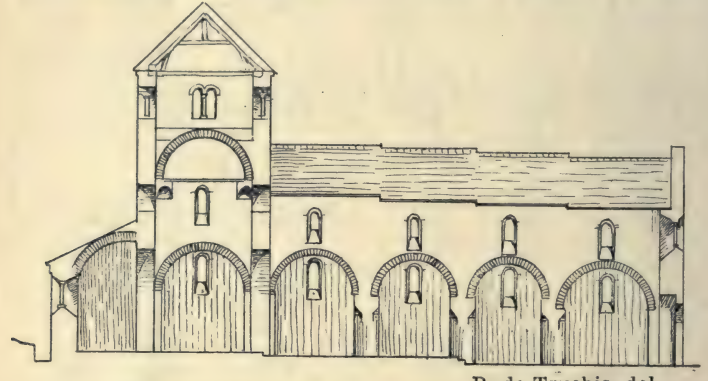
Baume-les-Moines. **Gigny.**

de Saint-Hymetière (Jura) et celle de Saint-Mesmin une nef à gros piliers cylindriques. De semblables piliers, carrés, cylindriques ou octogonaux, se voient à Baume-les-Moines, Gigny, Saint-Maur en Franche-Comté (1).

(1) Abbé Brune. « *Les églises romanes et l'architecture religieuse dans le Jura* » dans le *Congrès archéologique* tenu en 1891 à Besançon.

A Salmaise et à Saint-Mesmin comme dans ces édifices jurans d'époque plus avancée, il y a un transept débordant, une travée de chœur prolongée par une abside et deux absidioles ouvrant sur les croisillons.

En résumé voici les éléments caractéristiques de cette architecture telle qu'elle se montre en deçà de la Saône, sur le territoire du duché de Bourgogne : plan d'église en croix latine, nef à bas-côtés, piliers de nef très massifs, rectangulaires ou cylindriques, sans imposte, arcades



P. de Truchis, del.

Église de Saint-Mesmin. Coupe longitudinale.

en plein cintre plus ou moins rehaussé, bâties en plaquettes de pierre sommairement ébauchées, transept avec croisillons d'une ou de deux travées, dans les églises importantes absidiole à la seconde travée, tour de croisée toujours rectangulaire et massive, contenant une coupole hémisphérique sur trompes, à l'étage du beffroi fenêtres géminées et pilettes à chapiteau surtout après l'an 1000, chœur formé d'une ou de deux travées droites, communiquant par des arcades avec leurs bas-côtés et terminées habituellement par une abside, sur les flancs du chœur absidioles en échelons (1). Dans les grandes églises, but de pèle-

(1) Cette disposition paraît être issue de Cluny ou de Saint-Bénigne de Dijon où elle a reçu un complet développement avant 938.

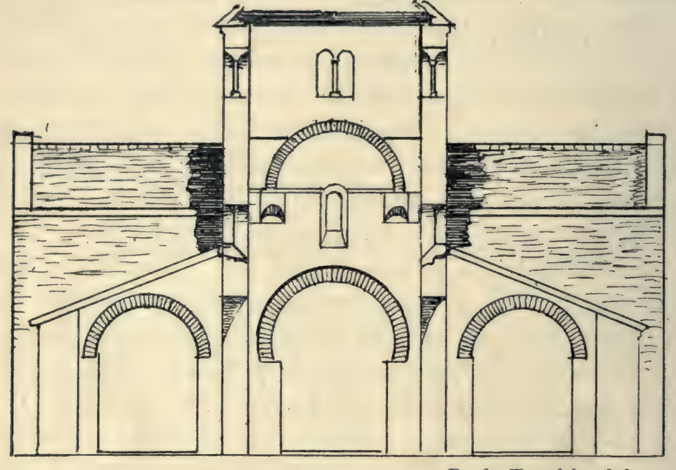
rinages, l'abside est remplacée, comme à Flavigny, par un chevet rond avec déambulatoire. A l'extérieur de ces églises murs en petits matériaux presque bruts, bandes murales et frises de petites arcatures fréquentes, fenêtres cintrées et ébrasées au dehors. Faisons ici à propos du plan des églises une remarque qui a son importance : dans tout l'est du duché, comme en pays juran, comme dans la haute Italie le chœur à bas-côtés se termine par trois absides de front. Dans cette école d'architecture les chapiteaux seuls sont sculptés mais très stylisés. Encore n'apparaissent-ils que dans les églises les plus luxueuses, celles des abbayes : chapelle Saint-Michel au narthex de Tournus, Saint-Bénigne de Dijon, Flavigny ou de quelques prieurés importants comme Saint-Jean d'Autun rebâti par l'abbaye de Flavigny peu après 1019 (1).

Ces caractères s'atténuent très vite à l'approche du Morvan. En fait, le long chaînon boisé et accidenté de la Puisaie, faisant suite au massif du Morvan, formait, au XI[e] siècle, une zone de partage entre les Bourguignons et les Ligerins (2), populations n'ayant ni les mêmes points de vue, ni les mêmes intérêts. Cette barrière naturelle eut sur les rapports économiques et moraux, ainsi que sur l'architecture une influence beaucoup plus grande qu'on ne pourrait croire. De l'un à l'autre versant l'architecture change complètement d'aspect. Nous venons de voir que du côté de la Bourgogne la maçonnerie, — antérieurement à 1030-1040, — est formée exclusivement de petits matériaux à peine travaillés, même aux angles et dans les claveaux des arcs, tandis qu'on utilise le moellon

(1) L'abbé Odilon avait rebâti le prieuré de Mesvres en Autunois après son aliénation par Cluny, en 995. De cette reconstruction il subsistait encore, au premier tiers du XIX[e] siècle, une très haute tour carrée, flanquée de fenêtres aux trois étages supérieurs : sur chaque face, une fenêtre simple au premier de ces étages, une fenêtre géminée au deuxième, enfin à l'étage du beffroi, une grande baie disposée en triplet. Cette tour s'écroula le 25 décembre 1836.

(2) Ou Francs, riverains de la Loire et du Loiret.

d'appareil pour les constructions les plus vulgaires dans le bassin de la Loire. C'était affaire d'habitude, de conception théorique, peut-être même de tradition beaucoup plus que nécessité pratique, tenant à la nature des matériaux du pays. Après que les idées en matière de construction eurent changé dans la Bourgogne, vers le milieu du XIe siècle, on sut bien extraire et travailler partout les



P. de Truchis, del.

Église de Saint-Mesmin. Coupe transversale.

excellents calcaires qui sont une des richesses de cette province.

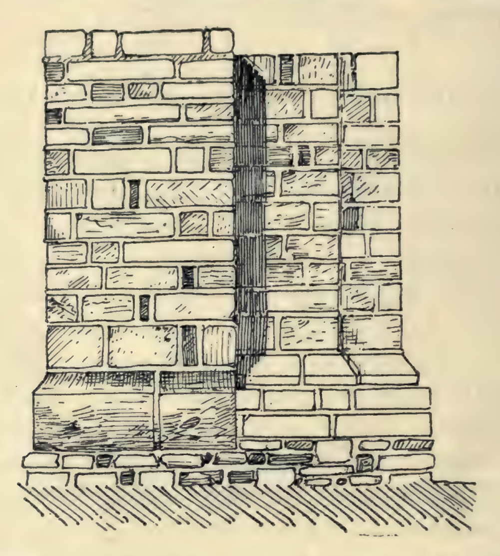
Quelques rares vestiges d'édifices du commencement du XIe siècle, échelonnés autour de la région morvandelle, le montrent bien. Tels sont les restes de la vieille église de Saint-Père sous Vézelay, simple basilique, terminée par une abside et renfermant actuellement le cimetière, puis, un peu plus à l'est, non loin de Saulieu, le chœur de l'église de la Motte-Ternant ou mieux son ancien transept avec tour de croisée, coupole et trois absides de front. Dans ces édifices la maçonnerie se compose de petits

matériaux, sortes de plaquettes de pierre brute, séparées par des joints épais, même dans les claveaux des arcs qui sont extradossés bien que sommairement dégauchis. Les fenêtres cintrées sont ébrasées au dehors, mais on ne voit pas trace de bandes murales à l'extérieur de ces constructions. Il faut remarquer ici que le sanctuaire de la Motte-Ternant a plus d'analogie avec l'architecture lombarde que les vieux murs de Saint-Père où l'on retrouve des influences carolingiennes indéniables.

L'Architecture du bassin moyen de la Loire.

Bien plus originale se montrait la construction chez les anciens sujets du roi Robert. L'Ile-de-France avait enfanté, au dernier quart du xe siècle, une sorte d'architecture, aux lignes sèches et compassées, mais résolue à progresser par ses propres moyens et conforme aux nécessités sociales du pays, essentiellement différentes de celles qu'avaient eues les civilisations disparues ou qu'avaient encore les provinces voisines. Cette école, d'esprit positif, fait la part beaucoup moins large aux méthodes empiriques, de tradition séculaire chez les bâtisseurs carolingiens, et elle essaie de codifier des règles plus scientifiques que les vieilles théories sur l'architecture. Parti de l'art romain, son art aborigène, pratique avant tout, se débarrasse de tout souvenir classique afin d'aborder de front le problème d'une construction franche et logique ne devant qu'à elle-même ses moyens d'expansion. Comme cette école ne se sent pas en mesure d'entreprendre, avec les seules ressources dont elle dispose, la construction difficile des voûtes, elle met tous ses soins à développer la sagacité et l'habileté des artisans, à former des maîtres d'œuvre, des tailleurs de pierre, des maçons, peut-être même des imagiers et des sculpteurs bien que l'art plastique ou ornemental tiennent fort peu de place

à côté de son décor linéaire et géométrique. Elle généralise l'emploi de la pierre ouvrée, adopte résolument le moellon d'appareil pour les grandes surfaces de mur et la pierre de taille pour les organes principaux de la structure. Elle renonce à la colonne en délit adossée qui n'offre pas de point stable et elle engage ses colonnes dans le pilier ou dans les murs, les élevant aussi haut qu'il le faut pour renforcer la partie supérieure sous la charge d'en haut.

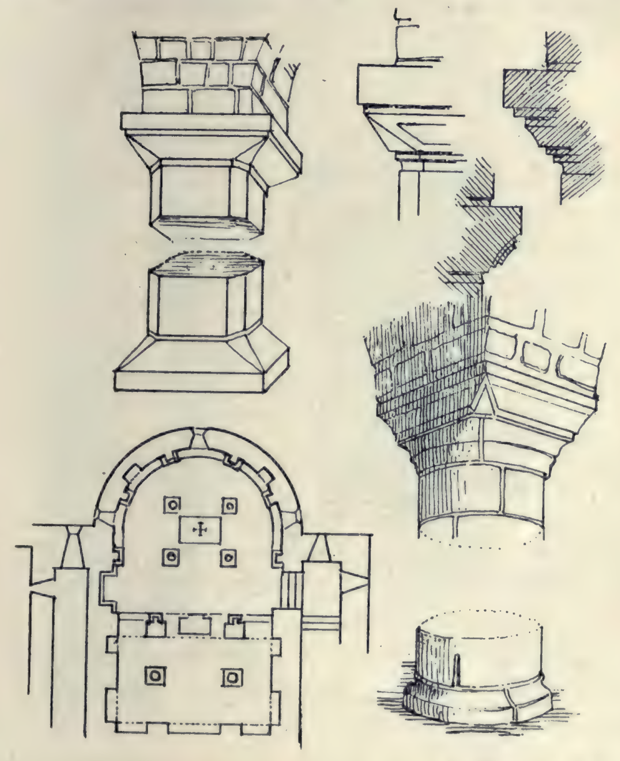


Cathédrale d'Orléans. — Pile de la nef du Xe siècle.

Une semblable disposition s'applique aux arcades. Sur les piédroits de la baie, disposés à un ou deux ressauts avec colonne engagée, retombent autant d'archivoltes, dont un gros tore concentrique, qui, souvent, ne sont que le prolongement de ces mêmes ressauts et de la demi-colonne du dosseret au delà de l'imposte.

Les piliers présentent de semblables ressauts. Leur plan le plus habituel est le plan en croix avec ou sans colonne engagée dans les quatre dosserets. La demi-

colonne faisant face à la nef file jusqu'à la corniche. Parfois, comme à l'ancienne nef de Saint-Germain d'Auxerre (1) elle repose au niveau des tribunes ou du triforium sur un véritable contrefort intérieur, de plan rectangu-



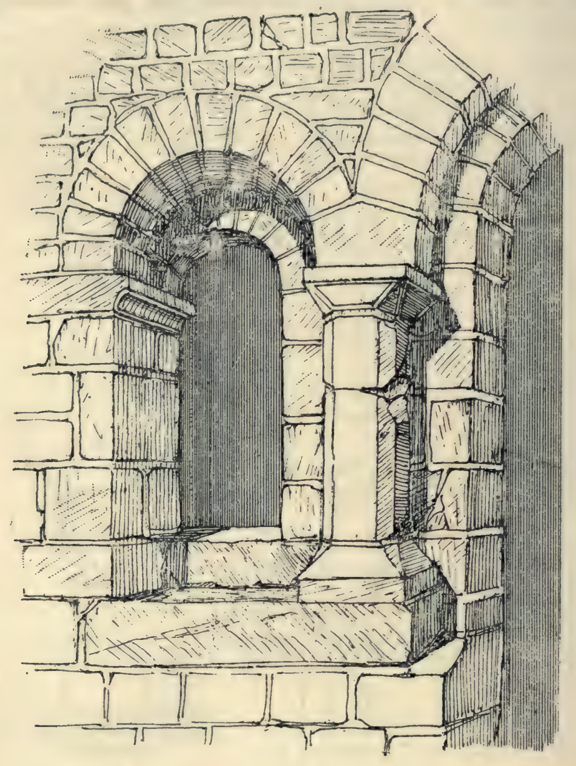
P. de Truchis, del.

Plan et détail de la crypte de Saint-Avit d'Orléans.

laire, auquel correspond, du côté des collatéraux, un semblable dosseret. Ainsi, le mur se tient ferme, raidi dans toute sa hauteur par deux étaux. Les poussées du

(1) Bibl. Nationale. Dom Victor Cotron, « l'Abbaye de Saint-Germain d'Auxerre », 1682, manuscrit 18693 avec dessins représentant l'ancienne abbatiale romane.

comble y sont déjà arrêtées en des points déterminés ; mais il faudra longtemps encore avant que les élèves de cette école réussissent à neutraliser les pressions obliques



P. de Truchis, del.

Crypte de Saint-Avit à Orléans.

des croisées d'ogives qu'ils dirigeront sur ces mêmes points de résistance après les avoir fortement épaulés.

En attendant, ils vont apporter tous leurs soins à améliorer la maçonnerie, à perfectionner l'appareillage et tous les détails de la bâtisse. Aussi, dans le secteur de rayonnement des influences et des idées, propagées par

les grandes écoles de l'Ile-de-France, voyons-nous, dès le premier quart du XIe siècle, les organes de la structure soigneusement appareillés, liaisonnés avec des boutisses, et leurs recoupes s'engager profondément. Ce grand progrès de la stéréotomie et de la bâtisse jetait un semblable éclat dans la Touraine, le Maine, l'Anjou et les confins de la Normandie.

« A Notre-Dame de Bernay, a dit M. Bilson (1), le plan « des piliers avec colonnes sur dosserets montre une ana- « logie frappante avec les piliers des cryptes des cathé- « drales d'Auxerre et de Nevers. Nous remarquons non « seulement une analogie dans le parti, mais encore une « remarquable similitude de dimensions dans les colonnes « et dans le dosseret, spécialement entre Auxerre et Ber- « nay. Aux deux cryptes d'Auxerre et de Nevers, les arcs « doubleaux de la nef centrale, dans le sens transversal, « ont pour profil un grand tore entre deux méplats. A « Bernay, les grands arcs du chœur, de la croisée et de « la nef montrent le même profil, à cette différence près « qu'à Nevers et à Auxerre la largeur du doubleau se « rapproche sensiblement du diamètre de la colonne « placée au-dessous, tandis qu'à Bernay le tore, à lui « seul, est de même diamètre, ou peu s'en faut, que la « colonne, et le profil entier de la voussure répète le plan « de la colonne et de son dosseret. La crypte de la cathé- « drale d'Auxerre fut certainement commencée aussitôt « après l'incendie de 1023 (2). Pour Nevers, les textes « sont moins précis, mais l'opinion commune, qui attribue « à cette crypte une date analogue, est parfaitement « acceptable. »

Voilà l'opinion d'un excellent juge, sachant apprécier comme il convient les perfectionnements introduits tout d'un coup dans la construction en pierre appareillée par

(1) *Bulletin Monumental*, n° 5-6, 1911, p.p. 416-417.
(2) *Congrès archéologique d'Avallon et Auxerre* p. 168.

l'école ligerine dont les progrès constants doteront un jour l'Occident de la croisée d'ogives.

Par suite de la reconstruction ultérieure de presque toutes les églises du xe siècle et du début du xie, nous n'avons qu'une connaissance très imparfaite des caractères d'individualité régionale que devait présenter à ces époques l'architecture de chacune de nos provinces. Tout ce que l'on peut dire pour le domaine royal c'est qu'il n'a pas eu de plans d'églises qui lui soient propres. L'école Ligerine, étendue à l'Ile-de-France, a usité en toute indépendance et au gré de ses besoins les plans carolingiens en usage dans la contrée, entre autres celui du chœur à chevet plat, ainsi que les plans convenant le mieux aux monastères et déjà importés de Bourgogne en différents temps par les Bénédictins. Ce sont ces divers plans qu'il faut voir ici rapidement.

Le plus important de tous, celui qui semble donner à l'architecture du royaume capétien sa vraie physionomie, son cachet en quelque sorte national, c'est le plan de l'église très développée : nef à deux ou quatre bas-côtés, transept saillant, tour de croisée, chœur à déambulatoire, le plus souvent cantonné de chapelles rayonnantes. Ce type de monument vraiment majestueux appartenait aux grandes abbatiales ou à certaines cathédrales renfermant des corps saints et devenues des pèlerinages célèbres. Tels furent Saint-Martin de Tours, Sainte-Geneviève de Paris, Saint-Martial de Limoges, Saint-Sernin de Toulouse, Saint-Pierre de Flavigny, les cathédrales de Chartres, du Mans, de Clermont, d'Auxerre et probablement aussi d'Orléans. Le déambulatoire est le dégagement obligé pour éviter les risques d'accidents. Il fut reconnu de bonne heure indispensable dans tous les sanctuaires où le peuple affluait. Son invention remonte à l'antiquité classique puisque le fragment du plan antique de Rome en montre l'application à la basilique Ulpienne.

Cette disposition se rattache intimement à la rotonde dont elle est une fraction. Sous Constantin, les galeries circulaires tenaient une grande place dans l'architecture. A Rome cet empereur avait fait bâtir, entre les années 320 et 330, l'église ronde de Sainte-Constance qui exercera une si grande influence sur les constructions byzantines, asiatiques et romanes. Saint Arculf, au VIIe siècle, a adjoint au récit de son voyage en Terre Sainte (1), un diagramme figurant le plan de l'église du Saint-Sépulcre, bâtie à Jérusalem par ordre de Constantin. Celle-ci se termine par une rotonde renfermant autour du saint lieu un couloir cantonné de trois petits exèdres ou mieux de trois chalcidiques de forme rectangulaire. Deux vomitoires ayant vue à leur extrémité sur le parvis du sépulcre, desservent à la fois le couloir et la galerie extérieure ; l'un débouche dans un bas-côté de l'église, l'autre à l'extérieur du monument.

Sur le plan de Saint-Gall, datant de 820 environ, l'abbatiale se termine à ses deux extrémités par un vaste hémicycle. Celui de l'ouest ayant au centre l'entrée principale, est une galerie ouverte sur l'extérieur, mais celui du chœur s'entoure d'un large couloir intérieur avec baies sur le sanctuaire.

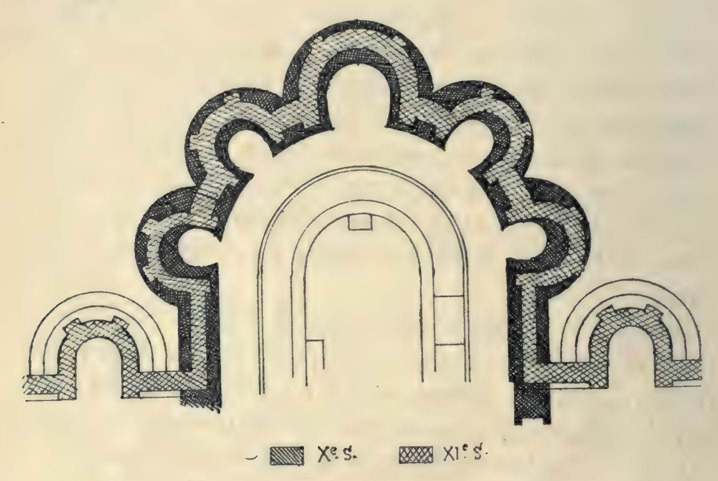
Depuis un siècle l'étude des textes et les fouilles archéologiques ont fait découvrir de tous côtés, sur le territoire de l'empire de Charlemagne, des traces de chœurs à déambulatoire. Parmi les plus anciens que nous possédons en France il semble qu'il faille compter ceux de Marmoutier et de Saint-Martin de Tours où la célébrité du grand apôtre de la Gaule avait attiré, après sa mort, à son ermitage comme auprès de son corps vénéré, des foules énormes de pèlerins.

Le déambulatoire de Saint-Martin de Tours remonte

(1) Voyage de saint Arculf, dans *Act. Sanct. Ord. S. Benedicti* IIIe s., 2e partie.

certainement à l'ère carolingienne parce qu'on ne peut douter que ce soit les vestiges d'un chœur de cette disposition que Mgr Chevallier a retrouvés au-dessous des fondations romanes (1). Dans la reconstruction qui suivit l'incendie de 994 le déambulatoire reçut cinq chapelles rayonnantes.

Un véritable déambulatoire existait depuis le IXe siècle à la crypte et au chœur supérieur de l'abbatiale de Flavigny.

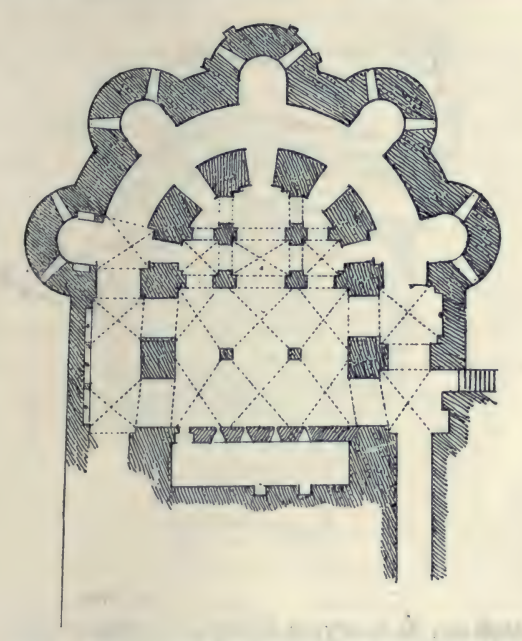


Plan de l'abside de Saint-Martin de Tours.

Lorsque l'abbé Amédée, après l'an 1010, reconstruisit cette dernière avec « confession » et déambulatoire, il conserva les fondations, toujours apparentes, du déambulatoire qu'avait bâti l'abbé Egile après qu'il eut transféré le corps de sainte Reine d'Alise à Flavigny en 864, à l'approche des Normands. Ces fondements proviennent donc de l'édifice que le pape Jean VIII consacra le 28 octobre 878. Les deux abbatiales se terminaient à l'est par une rotonde hors d'œuvre comme à Saint-Germain d'Auxerre.

(1) Abbé Plat. Cf. *Bulletin Monumental*, 1913, p. 365.

Suivant Juenin (1), le sanctuaire de Saint-Philibert de Tournus, dont le déambulatoire est cantonné de cinq chapelles rectangulaires, avait été achevé vers 970. Cependant le dégagement de la base des murs, pratiqué en 1910 jusqu'au niveau du sol de la crypte, a révélé deux zones de construction antérieures au XIe siècle. La seconde est un

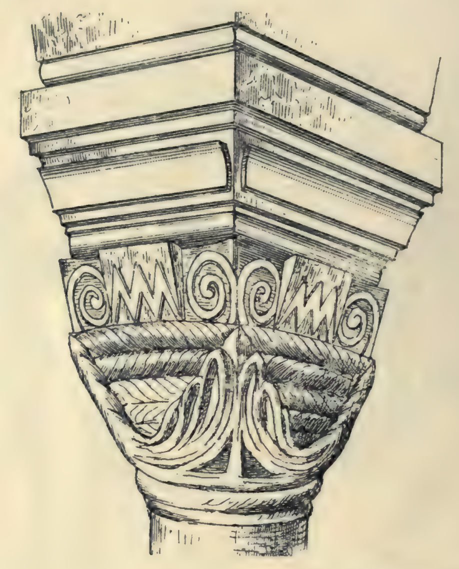


Plan de la crypte de Saint-Aignan d'Orléans.

appareil avec rangées en épis, beaucoup moins soigné que l'œuvre du fond. Il paraît donc certain que le déambulatoire et ses chapelles existaient avant le Xe siècle (2). Celui de la Couture, au Mans, de même disposition, peut se rattacher aux travaux entrepris par l'abbé Gauzbert

(1) *Nouvelle histoire de l'abbaye de Saint Philibert et de la ville de Tournus*, 1733, pr. p. 25.
(2) Jean Martin. Cf. *Annales de l'Acad. de Mâcon*, 1911, p. 248.

vers 993 (1). La cathédrale d'Orléans doit avoir reçu elle-même un déambulatoire dès 990. Celle de Clermont, à en croire Helgaud (2), possédait de vieille date un sanctuaire de ce même plan, ayant servi de modèle pour celui de l'église Saint-Aignan d'Orléans à la consécration de laquelle le roi Robert assista en 1029.



P. de Truchis, del.

Chapiteau de la crypte de Saint-Aignan d'Orléans.

L'évêque Fulbert de Chartres, lorsqu'il rebâtit sa cathédrale, termina en 1024 la crypte entourée d'un déambulatoire (3). Quant à l'abbatiale de la Trinité de Vendôme, elle avait elle-même son déambulatoire à cinq chapelles rayonnantes. M. l'abbé Plat en a retrouvé les vestiges re-

(1) *Acta Pontificum* dans *Hist. de France*, t. X, p. 385.
(2) Helgaud. *Vita Roberti* dans *Hist. de France*, t. X, p. 110.
(3) *Hist. de France*, t. X, p. 468 — E. Lefèvre-Pontalis. *Les cryptes de la cathédrale de Chartres* dans *Bull. Mon.*, 1903, p. 396.

montant à la construction générale de 1032 (1), entreprise par les religieux de Marmoutier.

Mentionnons en passant quelques déambulatoires à trois absides rayonnantes : cathédrale de Nantes (992), d'Angers (1030), puis d'autres n'ayant qu'une seule abside ou chapelle à l'orient : cathédrale de Sens probablement avant le XIe siècle, Saint-Pierre de Flavigny après sa reconstruction (1010), cathédrale d'Auxerre et sa crypte après 1023. Enfin rapprochons de ces sanctuaires à déambulatoire en hémicycle la crypte rectangulaire de Saint-Germain d'Auxerre, encadrée d'un couloir avec passage d'accès vers une rotonde terminale. La disposition de cette crypte, de son déambulatoire rectiligne, des supports de ses voûtes, indique que le chœur de l'église haute avait la même forme avant l'époque romane. Cette construction insolite et très ancienne mérite qu'on s'y arrête. C'est l'exemple le plus remarquable que nous ayons d'un sanctuaire à chevet plat, enveloppé d'un couloir ou déambulatoire aboutissant à l'est au vestibule d'une rotonde qui sera reconstruite au XIIIe siècle en même temps que le chœur et le transept. Cette crypte remonte très haut dans l'ère carolingienne. Héric (2) raconte que le corps de saint Germain fut déposé à nouveau en 859 dans les « Saintes Grottes » de l'église restaurée, Charles le Chauve étant présent.

L'évêque Hugues de Chalon, en reconstruisant la cathédrale d'Auxerre, après l'incendie de 1023, avait fait terminer la crypte et le chœur à l'orient par une chapelle absidale avec cul-de-four empâté dans un chevet plat. Cette crypte est encore telle que la vit le roi Robert. Au XIIIe siècle, dans la reconstruction de la cathédrale, on conserva à la chapelle absidale la forme carrée.

Ainsi l'architecture d'Auxerre témoignait depuis longtemps de la préférence marquée des constructeurs du pays

(1) Abbé Plat, *op. cit.*, p. 351.
(2) Héric. *De miraculis sancti Germani*, LI, Chap. XXV.

pour la forme rectangulaire (1) et en particulier pour cette chapelle unique de chevet dont Saint-Denis et la cathédrale de Sens ont fourni de très vieux exemples. Dès le xe siècle une école régionale, qui n'est autre que l'école ligérine ou de l'Ile-de-France, dominait dans les bassins de la Seine et de l'Yonne. Elle exerçait des influences du côté de l'est lorsqu'elle procura à Saint-Bénigne de Dijon et à Saint-Pierre de Flavigny le plan d'église basilicale, amplifié à l'orient d'une rotonde, puis à Saint-Vorles de Châtillon le plan en quatrefeuille des piliers de sa nef. En revanche elle reçut de la Bourgogne, comme plans de chœur d'églises en croix latine, trois dispositions qui ne sont que des amplifications plus ou moins importantes de la basilique chrétienne latine pourvue déjà anciennement de trois absides : l'une avec chœur formé d'une ou de deux travées droites communiquant avec ses bas-côtés par des arcades et se terminant par trois absides de front ((Baume-les-Moines, Gigny, etc.), la seconde du même genre mais avec absidiole vers l'extrémité de l'un et de l'autre croisillon (Saint-Bénigne et Saint-Etienne de Dijon), la troisième dont les absidioles s'avancent par échelons sur les flancs du chœur (Saint-Vorles de Châtillon, La Charité-sur-Loire, etc.).

Le premier de ces deux plans est le très vieux plan bénédictin que les abbayes de Cluny, de Saint-Bénigne et de Saint-Etienne de Dijon appliquèrent à quelques-unes de leurs églises après l'avoir emprunté à la Bourgogne transjurane (Saint-Pierre de Genève, Payerne, Romainmôtier,

(1) Si l'on compare les caractères des édifices cisterciens avec ceux de ces édifices bâtis par la vieille école française développée à Sens, Auxerre, Nevers, Orléans, il semble manifeste que saint Bernard et les architectes de la congrégation de Cîteaux ont emprunté à cette école les principes de construction ainsi que les profils et le style de l'architecture cistercienne. Le sanctuaire à chevet plat de Saint-Germain d'Auxerre pourrait bien avoir suggéré au constructeur de Saint-Martin de Clamecy son chœur carré avec galerie intérieure au pourtour.

Baume-les-Moines, Gigny) ou à la haute Italie (1). On le trouve à l'abbatiale de Saint-Bénigne dans la première moitié du xe siècle et à celle de Saint-Etienne de la même ville au premier quart du xie siècle, en outre au prieuré de Saint-Appollinaire près de Dijon. C'est à la basilique de Saint-Bénigne que je trouve la plus vieille application en Bourgogne de ce plan qui y paraît avant 938 (2). Il y a déjà le large développement d'une disposition arrivée à sa maturité. Néanmoins il sera moins utilisé dans le duché après l'an 1000 que le plan de chœur avec absidioles placées en échelons successifs. L'abbé Guillaume le fit adopter en Normandie lorsqu'il alla remettre au duc Richard, en 1002, le programme de reconstitution des abbayes normandes sur le modèle des observances de Saint-Bénigne et de Cluny. Cela semble certain bien que l'on soit dépourvu de renseignements sur l'abbatiale de Fécamp édifiée après 1002 ; car on constate l'application de ce même plan (avec absidioles de croisillon empruntées à Saint-Bénigne) à Notre-Dame de Bernay, dès la première campagne de construction en 1015. Il s'implantera définitivement en Normandie sous la disposition réalisée à Saint-Nicolas de Caen et à Cérisy-la-Forêt qui passera au xie siècle en Angleterre (Saint-Alban de 1077, Selby, cathédrales de Cantorbery, Durham, Lincoln, Peterborough, etc.).

Quant au plan de chœur avec absidioles de profondeurs décroissantes, il est essentiellement l'œuvre de Cluny. On le trouve dans toute son ampleur et dans sa forme la plus parfaite à La Charité-sur-Loire avant la construction du déambulatoire : transept avec croisillons de deux travées, absi-

(1) Ce plan prévalut-il en Italie au temps de saint Mayeul lors de la réforme de la congrégation du Mont-Cassin et de beaucoup de monastères bénédictins ? Cela n'est pas certain pour les provinces autres que la Lombardie et le Frioul.

(2) La Chronique de Saint-Bénigne cite, page 116, une fondation faite « ad altare Sanctæ Mariæ in hoc loco constitutum, quod caput ecclesiæ dicebatur ab antiquis ». La charte est d'environ 938 (cf. Pérard).

dioles à l'est de la seconde travée, chœur de deux travées droites, communiquant par des arcades avec ses bas-côtés et terminé par une grande abside. Il est vrai qu'il existait déjà à Saint-Philbert de Grandlieu une disposition en quelque sorte similaire, obtenue par agrandissements successifs avant que les religieux de ce monastère aient émigré devant les Normands en Aquitaine puis à Tournus. C'est précisément ce plan que l'on voit à Saint-Vorles de Châtillon-sur-Seine, église bâtie par Brunon de Roucy entre les années 996 et 1015. Puis il franchit les limites de la Bourgogne. Vers la fin du XIe siècle on le trouve en Berri, à Châteaumeillant, dans son plus grand développement.

Cluny fit mieux encore. Il adapta à cette disposition, dès le XIe siècle, — sinon plus tôt (1) — le grand chevet rond avec déambulatoire et chapelles rayonnantes, non seulement à l'abbatiale même de Cluny, où le plan atteint la plus grande ampleur, mais dans d'autres abbayes de sa dépendance : Paray-le-Monial, Charlieu, etc. Au reste, c'est à partir du milieu du XIe siècle que le plan du chœur à déambulatoire se répandit dans toutes les provinces de France. Aussi le trouve-t-on à Vignory, vers 1050, puis dans les principales églises de l'Aquitaine comme à Beaulieu-les-Loches, après 1050, à Saint-Julien-du-Pré, au Mans, peu après, etc. Des abbatiales comme celles de La Charité, dont le chœur n'avait pas encore de déambulatoire avec chapelles rayonnantes, au XIe siècle, transformèrent ce chœur, au XIIe siècle, pour y adapter cette large disposition.

A côté des églises monastiques, toujours les plus luxueuses, il y avait les édifices paroissiaux, n'offrant pas habituellement les mêmes caractères de construction et de style. Si l'on peut tirer arguments des dispositions restées

(1) Puisque le déambulatoire existait en Bourgogne à Flavigny, à Tournus, avant le XIe siècle, il paraît vraisemblable, qu'il dut être adopté à l'abbatiale de Cluny dès la construction de la grande église par saint Odon après 930.

les plus fréquentes dans les petites églises de la vallée de la Loire et de la région, située au nord de la Puisaie, il faudrait admettre que leur plan était des plus simples, qu'elles n'avaient le plus souvent ni transept ni tour de croisée, à l'encontre de ce qui se voyait en Bourgogne et dans le plateau central, enfin que le chœur se terminait souvent par un chevet plat.

En résumé, la comparaison des écoles d'architecture, si différentes, qui se sont rencontrées dans le duché de Bourgogne, à proximité du bassin de la Loire, montre bien cette région comme ballottée, au début du XI[e] siècle, entre deux courants civilisateurs n'ayant ni les mêmes goûts, ni les mêmes tendances. Le courant venu de l'est atteint l'apogée de sa puissance tandis qu'une évolution irrésistible entraîne le domaine royal à un ordre de choses sans précédent dans l'histoire des Etats carolingiens. Là, un élan prodigieux venait d'être donné à toutes les manifestations intellectuelles par les écoles épiscopales, au temps de Gerbert, après 975, non seulement à Reims, à Paris, à Orléans, mais également à Tours, à Chartres, à Fleury-sur-Loire, à Auxerre et ailleurs encore.

Aujourd'hui, nous voyons par le caractère scientifique dont s'empreint l'architecture française peu après l'an 1000, que la renaissance du domaine royal remontait plus haut. L'architecture marchait de pair avec le développement de toutes les connaissances positives et abstraites.

PIERRE DE TRUCHIS.

LES
CLOCHERS ROMANS BOURGUIGNONS (1)

Les clochers romans que je me propose d'étudier ici, et dont je voudrais déterminer les caractères sont disséminés dans trois départements, la Saône-et-Loire, très riche en belles églises romanes, la Nièvre et l'Allier. Quelques rares clochers romans subsistent encore dans l'Yonne et la Côte-d'Or d'une part, dans l'Ain de l'autre ; j'en note aussi quelques-uns dans le département de la Haute-Marne, à travers lequel les clochers bourguignons rejoignent ceux des Vosges auxquels M. G. Durand a consacré un chapitre de son beau livre (2). Par l'Allier, les clochers bourguignons touchent à ceux d'Auvergne qui présentent avec eux bien des caractères communs. Si la Côte-d'Or ne fournit que peu d'exemples, c'est que la plupart de

(1) Nous avons pris comme base de notre étude le savant travail de notre confrère J. Virey sur l'*Architecture romane dans l'ancien diocèse de Mâcon* (Paris, A. Picard, 1892, in-8°). Signalons encore l'excellent article de M. André Philippe sur l'*Architecture au XI° et au XII° siècles dans l'ancien diocèse d'Auxerre*, publié dans le *Bulletin Monumental*, 1904, p. 80-83, les *Notes pour servir à la description de quelques églises du département de l'Yonne* (dans *Bulletin Monumental*, 1847, p. 253-273, fig.), les articles restés très vrais d'Anthyme Saint-Paul, dans la *Revue de l'art chrétien* (1878, p. 49-69, 409-437, 1879, p. 434-451), sur *la forme et la position des clochers*, l'*Art en Bourgogne* de M. Perrault-Dabot (Paris, H. Laurens, 1894, in-8°) ; enfin les notices publiées dans les guides des *Congrès archéologiques* d'Avallon (1907), de Moulins-Nevers (1913).

(2) G. Durand. *Eglises romanes des Vosges* (Suppl. II de la *Revue de l'art chrétien*, 1913.)

ses églises et de ses clochers ont été reconstruits à l'époque gothique. L'Yonne a été influencée par des courants venus du nord et de l'ouest et les plus beaux de ses clochers, ceux de Saint-Germain et de Saint-Eusèbe d'Auxerre, celui de Vermenton, échappent presque complètement à l'influence bourguignonne, pour se rattacher à la belle série de clochers qui gravitent autour du « vieux clocher » de Chartres et qui ont abouti à la merveilleuse flèche de Senlis : clochers carrés surmontés d'un étage polygonal flanqué de hauts clochetons d'angle et d'une flèche effilée, tous caractères très différents de ceux qui sont plus particulièrement bourguignons.

Je n'ai pas noté dans ce travail ces clochers d'églises de villages, abondants dans l'Yonne, et que l'on rencontre même dans les départements les plus riches en belles tours romanes, comme la Saône-et-Loire, à Leynes et Varennes-lès-Mâcon, par exemple, clochers sans caractère ni style, de construction parfois assez récente, malgré leur aspect archaïque et leurs ouvertures qui paraissent anciennes, mais qui ne sont souvent que le résultat de remaniements postérieurs.

La grande majorité des églises romanes bourguignonnes n'ont qu'un clocher, quelques-unes en ont trois ou davantage, très peu en possèdent deux. La règle, pour le clocher unique, est d'être placé sur le carré du transept, et s'il n'y a pas de transept, même rudimentaire, ce qui est assez rare, sur la travée droite du chœur, comme à Baugy, Brancion (1) et La Chapelle-sous-Dun (S.-et-L.). Les piliers du carré du transept, renforcés et reliés entre eux par de grands arcs doubleaux, portent le clocher sous lequel se trouve en général une coupole, très bombée,

(1) Jean Virey, *L'église de Brancion*, dans J.-Louis Bazin, *Brancion, ses seigneurs, la paroisse, la ville*, Paris, A. Picard, 1908, in-4°, p. 191-207.

sur trompes (1). La travée peut être sur plan rectangulaire et la coupole barlongue, comme à Saint-Julien-de-Jonzy et à Souvigny. La coupole est parfois percée vers l'est, du côté du chœur, dont la voûte est plus basse que celles des croisillons et de la nef, d'un oculus ou d'une petite baie (2) ; à Châtel-Montagne, il y a une étroite ouverture vers l'ouest. A une époque plus avancée, on trouvera parfois la coupole haussée sur une arcature aveugle et même sur une claire-voie, ce qui lui donne l'aspect d'une lanterne basse ; c'est le cas de la coupole de Semur-en-Brionnais, ainsi montée sur une arcature dont un arceau sur chaque face, est percé d'une baie (3). On trouve dans quelques églises, influencées sans doute par les monuments d'Auvergne, à Ébreuil, Perrecy, Châtel-Montagne, par exemple, un système original d'épaulement de la coupole : des arcs doubleaux sont bandés entre les piliers de la croisée à un niveau plus bas que les voûtes du vaisseau central et des croisillons. Des murs, percés de baies, réunissent les arcs aux voûtes ; des trompes relient les angles de ces murs ; sur le tout repose la coupole que contrebutte, de chaque côté, un demi-berceau bandé sur la première travée des croisillons entre les bas-côtés de la nef et le déambulatoire et appuyé sur un arc traversant les croisillons. La coupole et les voûtes qui l'épaulent prennent alors à l'extérieur l'aspect caractéristique pour l'Auvergne d'un grand massif barlong d'où émerge le clocher.

Le clocher est en général carré ou rectangulaire, suivant la forme de la travée sur laquelle il s'élève ; parfois comme à Brancion et à La Vineuse (S.-et-L.), il est carré sur une travée de soubassement barlongue, d'où il émerge à

(1) A Farges et Baugy (S.-et-L.), et dans quelques rares églises, la coupole est remplacée par un berceau.

(2) Chapaize (S.-et-L.), Saint-Hippolyte (S.-et-L.).

(3) André Rhein. *L'église de Semur-en-Brionnais*, dans *Bulletin Monumental*, 1920, p. 183-196. 3 fig., 1 pl.

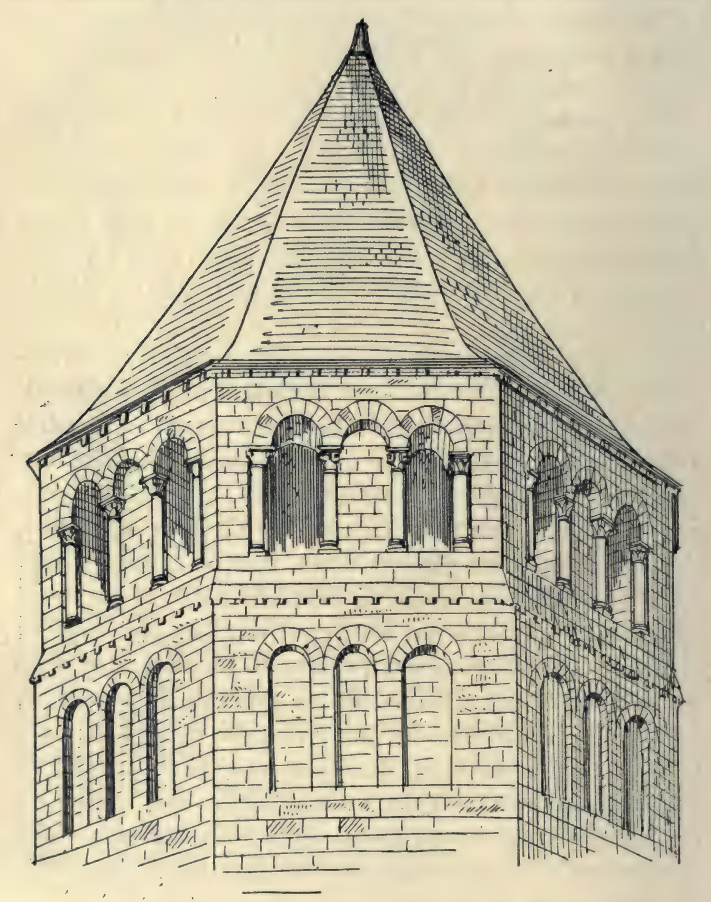
la manière des clochers auvergnats, bien qu'en réalité il n'appartienne pas à ce type que nous venons de décrire. A Saint-Hippolyte, le clocher a été, après coup, sans doute dans un but de défense, flanqué de murs épais, sur les côtés au-dessus des croisillons, ce qui donne à cette ruine pittoresque, que l'on aperçoit de loin perchée sur sa colline, l'aspect d'un vieux donjon.

Dans un certain nombre d'églises on trouve, à la place du clocher carré ou rectangulaire, un clocher octogone. Il ne semble pas qu'il faille considérer cette disposition comme étant un caractère propre à telle ou telle région de la Bourgogne. On en trouve dans l'Ain, dans l'Yonne, l'Allier, la Nièvre ; peut-être sont-ils plus nombreux dans la Saône-et-Loire, qui a conservé le plus d'églises romanes. Par Cognat, Huriel, Néris (1), ils rejoignent les clochers auvergnats de Royat, Saint-Nectaire, Orcival, Issoire, Herment, Ennezat, Saint-Saturnin, clochers octogones, en général à deux étages percés d'une ou deux baies géminées sur chaque face, et qui se dressent sur le carré du transept.

Tout ce que l'on peut dire de ces clochers octogones, c'est qu'ils sont en général d'une époque assez avancée dans le XIIe siècle et même du début du XIIIe, et qu'aucun ne nous paraît remonter au XIe siècle. Les plus anciens clochers à plan octogonal paraissent en effet être celui de Saint-Cydroine (Yonne) et les tours de la façade de l'ancienne cathédrale de Saint-Vincent de Mâcon dont la construction daterait de l'épiscopat de Ponce Ier de Rochebaron au début du XIIe siècle. Ils ont inspiré les clochers de Clessé et de Loché proches de Mâcon et celui d'Anzy-le-Duc. L'abbatiale de Cluny achevée en 1109,

(1) M. Maurice Prou, qui prépare une monographie de cette curieuse église, m'a communiqué la note suivante, qu'il a relevé dans le registre de baptême conservé à la mairie de Néris « 22 janvier 1583, jour de Saint-Vincent, vers midi, trombe de vent qui abattit le clocher. » En réalité, seule la flèche dut être reconstruite; le clocher est ancien.

reconstruite en 1125 après l'écroulement de la nef et dont la dédicace solennelle eut lieu en 1131 avait trois de ses clochers octogonaux ; les beaux clochers de Saint-Gengoux le-National (1) et de Saint-André de Bagé (Ain) comme



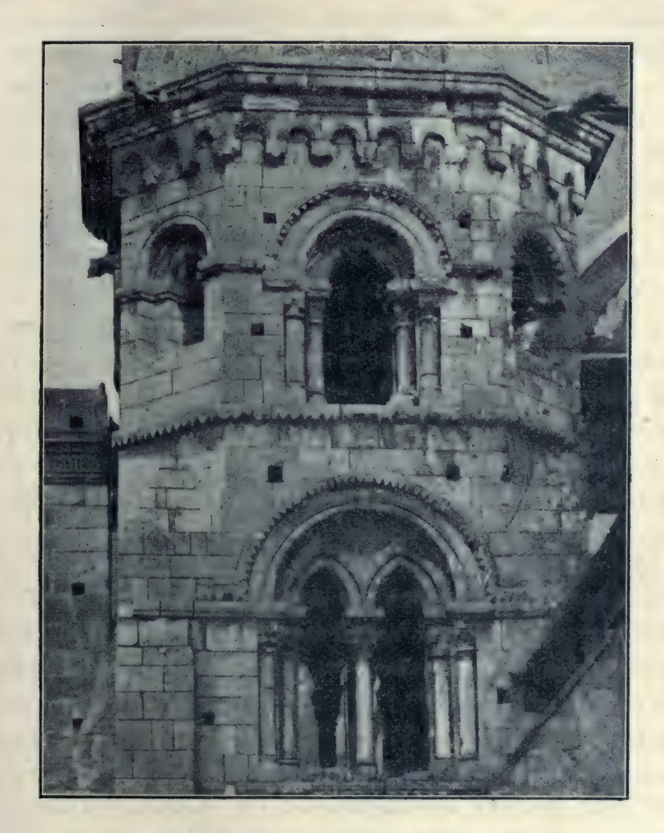
E. Chauliat, del.

Clocher de Saint-Cydroine,

(1) Abbé Léonce Raffin et Louis de Contenson. *L'église et le doyenné clunisien de Saint-Gengoux-le-National,* dans le *Millénaire de Cluny,* t. I, p. 83-84.

ceux de Saint-Marcel de Cluny (1) ne datent que de la deuxième moitié du XIIe siècle.

A l'extérieur, le passage de la souche carrée à l'octogone du soubassement se fait toujours très simplement,



Clocher de Saint-Eusèbe d'Auxerre.

soit par un pan coupé, soit par un petit massif de maçonnerie à deux pentes recouvert de tuiles ou de dalles, soit par un glacis triangulaire comme à Saint-Eusèbe d'Auxerre et à La Charité-sur-Loire.

(1) *Congrès de Moulins-Nevers*, 1913, p. 66-68, pl.

Par exception, le clocher unique peut se trouver autre part que sur la croisée ou la travée droite du chœur ; il est alors presque toujours carré. On le voit accolé à la nef à Autry-Issards (Allier), ou au chœur, à Vignory (Haute-Marne), à Accolay et Prégilbert (Yonne) et à Châtelois (Allier), élevé sur le croisillon nord, à Vignory (Haute-Marne), sur le croisillon sud, à Mazille et Sologny (Saône-et-Loire), parfois sur la première travée de la nef, couronnant le pignon de la façade, à Bragny-en-Charollais et Marcigny (Saône-et-Loire), à Saint-Désiré, Vallon-en-Sully, Yzeure et Cognat (Allier) ; dans cette dernière église, il est octogone. Quant au clocher de Saint-Julien-de-Jonzy (Saône-et-Loire), aujourd'hui clocher de façade, je crois, d'accord avec M. Virey, et avec M. Ventre, architecte en chef des monuments historiques pour le département de Saône-et-Loire, qui a étudié avec soin ce monument, qu'il était autrefois clocher central et n'est devenu clocher de façade que par suite de la destruction de la nef et du recollage du portail en arrière sur la nouvelle façade.

Quelques grandes églises, celle de La Charité (1), Cluny, Paray-le-Monial, Tournus, ont plusieurs clochers, en général trois : le clocher central, toujours le plus important, qui peut être carré ou octogone et deux clochers sur la façade de chaque côté de la porte de la nef ou du narthex qui la précède, moins élevés et toujours carrés. La seule exception à cette règle se voit dans l'ancienne cathédrale de Saint-Vincent de Mâcon, où les clochers flanquant la façade sont sur plan octogonal dès la base, ce qui produit d'ailleurs un effet assez désagréable. Saint-Bénigne de Dijon reprendra cette disposition à l'époque gothique. Ces clochers encadrant la façade, suivant la mode de toutes les grandes abbayes clunisiennes, à Cluny, Tour-

(1) André Philippe. *L'église de La Charité-sur-Loire* (Nièvre), dans *Bulletin Monumental*, 1905, p. 469-500, plan, pl.

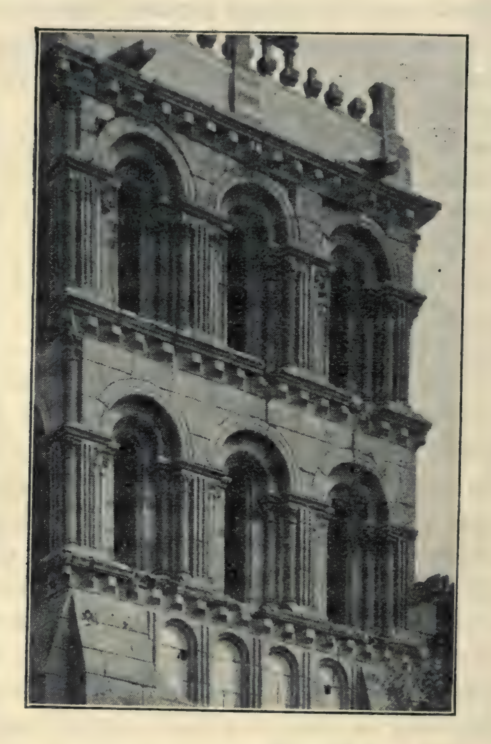
nus, Souvigny, Vézelay, Paray-le-Monial, La Charité, se retrouveront en Normandie, et de là passeront, par l'intermédiaire de Saint-Denis, en Ile-de-France, où les architectes gothiques en tireront un des motifs principaux de la décoration de leurs façades. Dans ces clochers partant du sol, le soubassement est plein jusqu'à une assez grande hauteur, comme à Saint-Vincent de Mâcon, ou ajouré de baies étroites.

L'église abbatiale de Cluny possédait six grands clochers, comme on peut s'en rendre compte sur le modèle conservé au musée lapidaire de Cluny, dont M. Lefèvre-Pontalis a donné une bonne photographie dans le *Congrès de Moulins-Nevers* (1) : un sur le carré de chacun des transepts, un sur chacun des grands croisillons, — celui du sud, dit de l' « Eau bénite » subsiste encore, — et deux tours de façade ; trois sont rectangulaires, les tours de façade et la tour maîtresse sur le carré du grand transept, les trois autres octogones.

Les clochers-porches sont rares, mais aussi remarquables par l'importance de leurs dimensions que par la beauté de leur construction. Le clocher d'Ébreuil (Allier) (2) et celui de Perrecy-les-Forges (Saône-et-Loire) sont les plus remarquables. A la base sont percées des grandes arcades ; le premier étage est occupé par une grande salle décorée à l'extérieur par une arcature aveugle, percée seulement de place en place d'étroites meurtrières, et qui donne à ces tours l'aspect de donjon dont ils pouvaient à l'occasion jouer le rôle. Au-dessus s'élève le beffroi. Le clocher d'Ébreuil, rectangulaire, occupe toute la largeur de la façade : il repose sur deux grandes arcades sur les petits côtés, trois sur la grande face. Au-dessus de la salle fortifiée se dresse le beffroi, éclairé par deux

(1) P. 78-79.
(2) *Congrès de Moulins-Nevers*, 1913, p. 113-116 pl

grandes baies divisées chacune en deux baies secondaires sur les petites faces, et trois baies semblables à l'ouest. Le clocher de Perrecey, de construction plus récente, s'élève sur la travée nord du porche qui précède l'église :



Clocher de Perrecy-les-Forges.

le premier étage, très élevé, n'est éclairé que par d'étroites meurtrières. Le beffroi est percé de deux étages de trois ouïes percées sous une profonde archivolte ; des colonnettes en amortissent les angles, et des corniches sur modillons encadrent les étages. La richesse et la variété de la décoration et de la mouluration de ce clocher, la fermeté et la finesse de la sculpture des chapiteaux his-

toriés ou ornés de feuillages et d'animaux du portail n'ont d'égal que la perfection de la construction : c'est un des plus beaux clochers de cette région où abondent les beaux clochers. Le clocher de Germigny-l'Exempt (Cher) se dresse également sur la masse du porche qui forme au premier une grande salle, bien défendue, percée d'une baie étroite et allégée par trois grands arcs de décharge. D'autres clochers-porches sont plus modestes, comme ceux de Mont-Saint-Vincent et de Thizy (Saône-et-Loire), mais ils n'en conservent pas moins avec leurs faces pleines jusqu'à une grande hauteur, l'aspect défensif des grands clochers d'Ébreuil, de Perrecy, dont il faut rapprocher le beau clocher-porche de Saint-Benoît-sur-Loire, dans le Loiret. L'église Saint-Pierre de Flavigny était précédée autrefois d'un grand porche de trois travées du milieu du XIIe siècle, aujourd'hui détruit ; au-dessus de la travée nord de ce porche se dressait le clocher (1).

En résumé, les clochers romans bourguignons sont placés sur le carré du transept, et lorsqu'il n'y a pas de transept sur la travée du chœur. Dans les grandes églises, il y a en outre deux tours de chaque côté de la façade. Il existe quelques exemples de clochers-porches et de clochers accolés au chœur, à la nef, ou construits sur la première travée de la nef. Ces clochers sont sur plan carré ; une vingtaine sont octogones (2).

(1) *Congrès d'Avallon*, 1907, p. 54-55.

(2) Clochers octogones sur la nef : Cognat (Allier); sur le carré du transept : Anzy-le-Duc (S.-et-L.), Bagé-le-Châtel (Ain), La Charité (Nièvre), Charnay (S.-et-L.), Classé (S.-et-L.), Saint-Marcel de Cluny (S.-et-L.), Garchizy (Nièvre), Huriel (Allier), Loché (S.-et-L.), Néris (Allier), Saint-Etienne de Nevers (Nièvre), Paray-le-Monial (S.-et-L.), Saint-Cydroine (Yonne), Semur-en-Brionnais (S.-et-L.), Toucy (Yonne), Ygrande (Allier) ; sur les croisillons : abbatiale de Cluny (S.-et-L.) ; en façade : Saint-Vincent de Mâcon (S.-et-L.). — Clochers carrés ou rectangulaires sur le carré du transept ou la travée droite du chœur : Ameugny (S.-et-L.), Baugy (S.-et-L.), Bergé-la-Ville (S.-et-L.), Blanot (S.-et-L.) (*Millénaire de Cluny*, t. II, p. 58-59), Bois-Sainte-Marie (S.-et-L.), Bourbon-Lancy (S.-et-L.) (A. Perrault-Dabot, *L'ancienne église Saint-Nazaire à Bourbon-Lancy*, Paris

Après avoir examiné l'emplacement et la forme de ces clochers, je voudrais en analyser les principaux caractères.

*
* *

Les clochers romans bourguignons, parfois très élancés comme à Anzy-le-Duc et à Chapaize, sont en général construits en moellons assez régulièrement disposés, les angles en pierre de moyen appareil. Plusieurs, surtout au XIIe siècle, sont construits en belle pierre de taille de moyen appareil.

Le beffroi de charpente reposant très bas sur les murs du carré du transept, la tour n'avait ni charge à porter, ni ébranlements à redouter, aussi les angles ne sont pas raidis par des contreforts. Ils s'épaississent parfois en de hautes bandes verticales reliées à chaque étage où à la partie supérieure seulement, sous la corniche comme à Saint-Marcel de Cluny, Chazelles, La Vineuse, Chapaize, Semur-en-Brionnais, en Saône-et-Loire, par ces arcatures

Picard), Brancion (S.-et-L.), Buffières (S.-et-L.), Ceffonds (Haute-Marne), (*Congrès archéologique de Troyes*, 1902, p. 42-43), Chapaize (S.-et-L.), Chateauneuf (S.-et-L.), Chatel-Montagne (Allier), Chazelles (S.-et-L.), abbatiale de Cluny (S.-et-L.), Colombier (Allier), Curgy (S.-et-L.), Donzuis-le-Perthe (S.-et-L.), Druyes-les-Belles-Fontaines (Yonne), Farges (S.-et-L.), Franchesse (Allier), Igé (S.-et-L.), Iguerande (S.-et-L.), Leynes (S.-et-L.), très restauré, Ligny (Yonne), Marcigny (S.-et-L. anciennement), (Abbé Mouterde, *L'église du prieuré de Marcigny* dans *Bulletin de la Diana*, t. XIX, 1913, p. 60-73, 2 pl.), Mars-sur-Allier (Nièvre), Massy (S.-et-L.), Mazille (S.-et-L.), Meillers (Allier), Milly (S.-et-L.), Montceaux-L'Etoile (S.-et-L.), Pierreclos (S.-et-L.), Rouy (Nièvre), Saint-André-le-Désert (S.-et-L.), Saint-Hippolyte (S.-et-L.), Saint-Julien de Jonzy (S.-et-L.) anciennement, Saint-Laurent-en-Brionnais (S.-et-L.), Saint-Paul de Varax (Ain), Saint-Point (S.-et-L.), Saint-Vincent des Prés (S.-et-L.), Sancé (S.-et-L.), Scissé (S.-et-L.), Semelay (Nièvre), Thil-Châtel (Côte-d'Or), Saint-Philibert de Tournus (S.-et-L.), Uchizy (S.-et-L.), Varennes-l'Arconce (S.-et-L.), Veauce (Allier), La Vineuse (S.-et-L.), Vinzelles (S.-et-L.) ; — clochers-porches, clochers de façade et latéraux toujours carrés, sauf les tours de façade de Saint-Vincent de Mâcon et les tours des croisillons de l'abbatiale de Cluny qui sont octogones.

lombardes, qui constituent un des principaux motifs décoratifs de la région (1).

Les angles sont souvent amortis par des tores à Garchizy (Nièvre), Semur-en-Brionnais (S.-et-L.), Saint-Gen-



E. Lefèvre-Pontalis, phot.

Clocher central de Saint-Philibert de Tournus.

goux (S.-et-L.), des colonnettes, à Germigny-l'Exempt (Cher), Paray-le-Monial, Perrecy-les-Forges (Saône-et-Loire), La Charité-sur-Loire, Gailly et Rouy dans la

(1) Sur l'influence de la Lombardie en Bourgogne, cf. Pierre de Truchis. *L'architecture lombarde, ses origines, son extension dans le centre, l'est et le midi de l'Europe*, dans *Congrès d'Avignon*, 1909, t. II, p. 204-242.

Nièvre, Châtel-Montagne, Meillers et Vallon-en-Sully, dans l'Allier. Ils peuvent être pris entre deux colonnettes engagées, comme à Saint-Laurent-en-Brionnais et Varenne-l'Arconce, parfois remplacées par des pilastres, cannelés dans la tour de l'Eau-bénite à Cluny, dans la tour centrale de Tournus, à Perrecy-les-Forges, ou décorés de besans, comme à Châteauneuf (Saône-et-Loire).

Les faces du clocher peuvent être également divisées en deux par des colonnettes engagées, et c'est surtout le cas des clochers dont les angles sont amortis par des boudins ou des colonnettes. On trouve cette disposition au clocher nord de la façade de Paray-le-Monial, à Perrecy-les-Forges, Cluny, Saint-Laurent-en-Brionnais, Varennes-l'Arconce, en Saône-et-Loire, La Charité-sur-Loire (Nièvre), Châtel-Montagne (Allier).

Je n'ai pas rencontré d'exemple de tourelle d'escalier accolée au clocher (1). Dans beaucoup de cas, on montait au clocher par des escaliers extérieurs disposés sur les reins des voûtes latérales. Les portes anciennes percées à la base des tours subsistent dans la plupart des clochers et concourent à leur décoration (2).

L'étage du beffroi s'élève sur un soubassement assez haut pour dominer les toitures de la nef et des croisillons, plus élevés que celles du chœur. Dans quelques petites églises, il est complètement nu ; en général il est décoré, en Saône-et-Loire, de bandes lombardes (3) et dans le reste de la Bourgogne, d'arcades aveugles (4), parfois

(1) A Bois Sainte-Marie, la tour d'escalier, moderne, a été ajoutée par le restaurateur Millet.

(2) A Anzy-le-Duc, Chapaize, Donzuis-le-Perthuis et Tournus en Saône-et-Loire, par exemple.

(3) Ameugny, Chapaize, Charnay, Chazelles, Igé, Larzé, Loché, Saint-Vincent des Prés, Saint-Philibert de Tournus; la Vineuse, en Saône-et-Loire ; Saint-André de Bagé, dans l'Ain.

(4) La Charité (N.), Donzuis-le-Pertuis (S.-et-L.), Garchizy (N.), Saint-Cydroine (Y.), Semur-en-Brionnais (S.-et-L.), Souvigny (Al.), Saint-Philibert de Tournus (S.-et-L.). A Autry-Issards (Al.), l'arcature aveugle se compose d'arcs en mitre portés sur des colonnettes.

semblables à celles du beffroi (1), en général, beaucoup plus simples, sans moulure ni décoration. A Tournus, une arcature aveugle décore la base du clocher, coupée seulement par une porte. Cette arcature s'interrompt dans les clochers octogones, à Garchizy (Nièvre), par exemple, sur les faces non orientées, pour laisser le massif de maçonnerie chargeant les trompes s'appuyer contre la tour. Les angles du soubassement peuvent être ornés de colonnes ou de tores. A La Charité, ils sont amortis par des colonnes.

L'étage du beffroi est séparé du soubassement par un bandeau saillant porté par des modillons et dans certains cas par une arcature lombarde (2). Il se termine de même sous la flèche par une forte corniche sur modillons ou par une arcature lombarde. Le beffroi peut avoir plusieurs étages, il va alors en se retraitant légèrement à chaque étage, marqué par une moulure saillante ; le clocher de Germigny-l'Exempt est un des plus caractéristiques de ce type.

Le beffroi est percé de baies. Ces baies sont toujours en plein-cintre, relativement basses, surtout si on les compare aux longues ouïes des clochers de l'Ile-de-France, très souvent percées à ras-du-mur, sans ressaut ni moulure décorative. On trouve, cependant, surtout à partir du troisième tiers du XII[e] siècle des clochers très décorés, tels ceux de Garchizy et de La Charité, dans la Nièvre, et de Semur-en-Brionnais, en Saône-et-Loire, mais il existe encore à cette époque un grand nombre de clochers construits,

(1) Châtel-Montagne (Al.), Ebreuil (Al.), Franchesse (Al.), Ygrande (Al). A Ceffonds (Hte-M.), l'arcature du premier étage est presque semblable à celle du second ; l'arcade centrale est ajourée ; les arcades latérales géminées au lieu de retomber au centre sur une colonne, s'arrêtent sur des consoles.

(2) La tour carrée, assez grossièrement construite, de la petite église de Massy, en Saône-et-Loire, est décorée d'une frise de dents d'engrenage et de chevrons en briques, séparant l'étage du beffroi du soubassement et rappelant les bandes décoratives semblables qui décorent la nef de l'église de Tournus.

par économie sans doute, dans la plus grande simplicité. Les baies percées à l'ouest, où soufflent les grands vents et les rafales de pluie, sont souvent plus étroites; à Châtel-Montagne, le parti adopté a été encore plus franc : on a supprimé complètement les ouvertures sur la face occidentale du beffroi. Dans les clochers de plan rectangulaire, les baies sont nombreuses et plus larges sur les faces est et ouest, que sur les deux autres. Dans les beffrois à plusieurs étages, — deux et même quelquefois trois, — les baies ont à peu près les mêmes dispositions à chaque étage (1) ou, ce qui est très fréquent, leur nombre va en augmentant à mesure que l'on s'élève, ce qui s'explique facilement par le désir d'alléger, dans les parties hautes le mur que l'on n'ose pas trop affamer à sa base.

Dans les clochers les plus simples, chaque face est éclairée par une ou deux ouvertures percées au ras du mur, sans aucune moulure. Le soubasement du clocher de Brancion (2) a les angles renforcés de bandes ; l'étage du beffroi, complètement nu, est seulement percé d'une baie étroite sur chaque face. Le clocher de la vieille église de Bourbon-Lancy (3), écrasé, nu, d'aspect rude et sévère, un des plus anciens peut-être de la région, est percé sur chaque face de deux baies séparées par un étroit trumeau, plus large seulement du côté de l'est pour permettre à la toiture du chœur de s'appuyer sur lui. Le clocher de Blanot (4), légèrement pyramidal a sur un haut soubassement, — peut-être le

(1) La ressemblance entre chaque étage est parfois le fait d'une restauration malheureuse, comme à Paray-le-Monial, où le clocher central, reconstruit par Millet en 1860 présente aujourd'hui deux étages de même disposition tandis que l'on voyait autrefois, au-dessus de l'étage du XII[e] siècle huit baies en tiers-point du XIV[e] siècle.

(2) Jean Virey. L'*église de Brancion*, ds. *Brancion, ses seigneurs, la paroisse, la ville*, par J.-Louis Bazin, Paris, A. Picard, 1908, in-4°, p. 191-207, pl. et fig.

(3) Perrault-Dabot. L'*ancienne église Saint-Nazaire, à Bourbon-Lancy*, Paris, A. Picard, in-8°.

(4) Une bonne photographie en a été publiée dans le *Millénaire de Cluny*, II, p. 58-59.

beffroi primitif, — percé autrefois de quatre arcades aujourd'hui bouchées sur chaque face, un beffroi aplati présentant les mêmes dispositions que celui de Bourbon-Lancy. A Saint-Cydroine, dans l'Yonne, il y a de chaque côté, trois arcades aveugles et au-dessus trois baies. Lorsque le beffroi a plusieurs étages, il n'est pas rare que les baies de l'étage inférieur soient percées au ras du mur sans aucune moulure décorative. A Uchizy et Sologny, comme à Varennes-l'Arconce, avant la restauration de 1878, l'étage supérieur du beffroi, plus bas que les autres, est percé, sous la flèche, de baies étroites carrées; c'est peut-être le résultat d'un remaniement exécuté lors d'une reconstruction de la couverture.

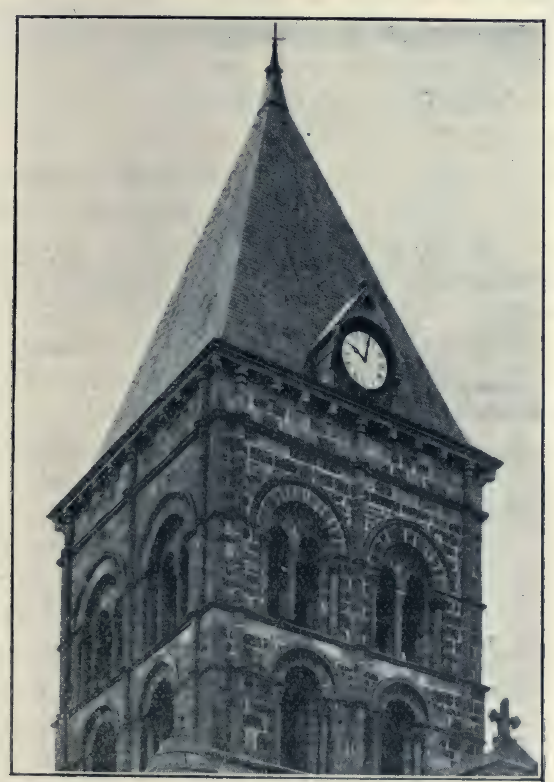
En général, surtout à partir du milieu du XIIe siècle, les baies sont percées sous une arcature, comme à Saint-Julien de Jonzy, à Mars-sur-Allier, à Châteauneuf où l'arcature est portée par des pilastre, à Saint-Paul de Varax, à Tournus et à Perrecy. Dans la tour de « l'eau-bénite » à Cluny, une arcade sur trois au premier étage, et deux sur quatre au deuxième, sont seules ajourées. A Saint-Cydroine, à l'étage inférieur des clochers de Germigny-l'Exempt et de Ceffonds (Haute-Marne), seule l'arcade centrale est, comme à Cluny percée d'une baie. Dans quelques monuments, à Garchizy, à Perrecy, au clocher nord de la façade de Paray-le-Monial, les baies à double ou triple rouleau sont percées sous de profondes voussures retombant sur des colonnettes décorant des ébrasements. La décoration est alors très riche, des cordons moulurés ou ornés de billettes cernent les voussures et se continuent jusqu'aux angles de la tour; les tailloirs des colonnettes se prolongent également en un bandeau mouluré tout autour du clocher. Les baies de l'étage inférieur du clocher de Châteauneuf sont surmontées d'un gâble porté par les pilastes qui encadrent la baie. Lorsqu'il n'est pas mouluré, le rebord extérieur des voussures peut êtr

découpé, festonné, orné de billettes. La baie elle-même peut être polylobée, comme à La Charité, ou dans l'arcature du soubassement de Garchizy. Mais ces exemples d'une décoration aussi riche sont en général d'une époque peu avancée. Ils sont d'ailleurs très rares au milieu des nombreux clochers de décor beaucoup plus simple ou même complètement nus, et ne se rencontrent que dans quelques puissantes abbayes.

A côté de la baie simple, unique ou répétée sur chaque face du clocher, il est un autre type de baie que les architectes romans de Bourgogne ont souvent employé, même dans leurs plus anciens monuments, c'est la baie géminée. On trouve la baie géminée aussi bien dans les clochers de Bourgogne que dans ceux des Vosges ou de l'Ile de France, mais comme l'a très bien montré M. Georges Durand dans son volume sur les églises romanes des Vosges, les architectes de chacune de ces provinces l'ont employée en lui donnant une forme, des proportions, une décoration, un style conforme à leur génie. Il est certain que dans les monuments les plus grossiers ou les plus simples, ces baies peuvent se ressembler, mais sitôt que le monument prend du caractère, ce caractère les différencie de celles des autres régions.

Dans les exemples les plus anciens ou les plus simples, la baie géminée, de très petite dimension, comme dans la petite tour accolée au croisillon sud de l'abbatiale de Cluny, à Decize dans la Nièvre, à Druyes dans l'Yonne, est percée au milieu de chaque face du beffroi, au ras du mur, sans moulure ni décoration. Sa double arcade, dont la section égale celle du mur, repose, au milieu, sur une colonnette dont le tailloir est démesurément évasé pour embrasser toute l'épaisseur du mur, suivant un système fréquent en Lombardie et dans les clochers du sud-ouest de la France qui s'en inspirent et que l'on retrouve en Bourgogne à Marcigny-en-Brionnais, Saint-Laurent-en-Brionnais, Vallon-en-Sully,

Meillers, Vignory, Colombier, Ceffonds, Thil-Châtel, Ligny-le-Châtel, Gailly, Rouy, Chapaize, Farges, Uchizy, Saint-Marcel de Cluny. Dans beaucoup de monuments, pour éviter la rupture de ce tailloir trop évasé, on le fait porter



E. Lefèvre-Pontalis, phot.

Clocher de Varennes-l'Arconce.

sur deux colonnettes, comme à Paray-le-Monial, Decize, Semelay, Bagé (Ain), Ygrande, Châtelois, Châtel-Montagne, Ligny (Yonne), Iguerande, Curgy, Anzy-le-Duc, Montceaux-l'Etoile, Varennes-l'Arconce, Veauce, Ebreuil, Ger-

migny, Saint-Gengoux, Saint-Vincent des Prés. Les arcs du triplet du clocher de Bois-Sainte-Marie retombent sur deux groupes de deux colonnettes. A La Charité-sur-Loire, un meneau rectangulaire remplace les deux colonnettes ; à Saint-Désiré (Allier) et Mars-sur-Allier (Nièvre), une colonne est engagée dans ce meneau. La double arcade retombe parfois sur un groupe de trois et même de quatre colonnettes, comme à Châteauneuf et à Saint-Paul-de-Varax (Ain).

Pour diminuer la section de l'arc, et par conséquent la surface du tailloir qui le porte, on a construit parfois des arcs à double rouleau, et la colonnette n'a plus à porter que la voussure intérieure, la voussure extérieure retombant sur l'imposte de la voussure intérieure, ou comme à Anzy-le-Duc et Chapaize sur une sorte de console prolongeant le tailloir de la colonne suivant un procédé dont usaient déjà les gallo-romains.

Dans le même but, et aussi pour diminuer le poids du mur que porte l'arcade de la baie, certains constructeurs bourguignons l'ont enveloppée d'une arcature lombarde, comme à Laizé et Chapaize, Anzy-le-Duc, Montceaux-l'Étoile ou mieux encore abritée sous un arc de décharge, qui peut entourer l'arcade seulement ou la baie entière ; dans ce cas, ses extrémités retombent parfois sur des colonnettes. Le tympan est généralement plein ; à Saint-Désiré (Allier), il est percé d'un oculus. Dans quelques cas, très rares, à Chapaize, Autry-Issards, l'arc de décharge est simplement noyé dans la maçonnerie, au-dessus de la baie, qu'il soulage, sans diminuer en rien l'épaisseur du mur que porte le double arc. Dans quelques clochers octogones, l'arc de décharge embrasse toute la largeur de la face et retombe, aux angles, sur le bandeau qui prolonge le tailloir des colonnettes de la baie percée au milieu de la face.

De même que dans les baies simples, les baies géminées sont parfois percées sous plusieurs voussures, portées,

dans quelques clochers très décorés, comme à Semur-en-Brionnais et à La Charité, de chaque côté, par plusieurs colonnettes. Ces voussures sont alors moulurées ou ornées de motifs décoratifs. A Colombier et Meillers dans l'Allier, l'arc de décharge est décoré d'un cordon de billettes.

A la place de baies géminées, on trouve parfois des triplets, qui peuvent être simples, comme à Ameugny (S.-et-L.), Bois-Sainte-Marie (S.-et-L.), Cluny (S.-et-L.), Saint-Cydroine (Yonne), Sainte-Hippolyte (S.-et-L.) Saint-Philibert-de-Tournus (S.-et-L.), La Vineuse (S.-et-L.) ou au contraire à plusieurs rouleaux et très décorés, comme au clocher-porche de Perrecy-les-Forges (S.-et-L.).

On peut noter, et la chose s'explique plus par des raisons d'économie que par l'époque de leur construction, que dans les clochers à un seul étage, les baies simples ou géminées, sont en général uniques et percées au ras du mur, sans motif décoratif, et qu'au contraire lorsqu'il y a plusieurs étages, elles sont plus nombreuses à chaque étage et très décorées.

Les couvertures de clochers remontant à l'époque romane sont rares. Malgré l'opinion de Viollet-le-Duc, il ne semble pas qu'il y ait eu à cette époque en Bourgogne de véritables flèches ; les clochers étaient couverts d'une voûte en forme de coupole portant sur ses reins une toiture en pavillon très obtuse faite de grandes pierres plates. On trouve encore à Anzy-le-Duc et dans quelques églises autour de Tournus, à Chapaize, Uchizy, Farges, Saint-Vincent des Prés, des toitures sur charpentes à quatre pans sur les clochers carrés, huit sur les clochers octogones, basses, trapues, débordantes, qui, si elles ne remontent pas à l'époque romane, sont certainement des copies de celles qui existaient alors. Les toitures en bâtière, fréquentes dans les Vosges, sont rares ici, et lorsque l'on en rencontre comme à Curgy, elles ne remontent pas à l'époque romane. Les grandes flèches de pierre de Meillers, d'Ygrande, de

Vallon-en-Sully ont été construites à l'époque romane ; celle de Saint-Marcel de Cluny est en briques et date du XVIe siècle (1). Quelques flèches de forme extraordinaire, bulbeuses, rebondies, ventrues, sont l'œuvre d'architectes



Clocher de Curgy.

des XVIIe et XVIIIe siècles, et Viollet-le-Duc et ses élèves ont élevé au milieu du XIXe siècle plusieurs flèches d'une belle ligne, mais souvent trop élancée pour le clocher roman qu'elles surmontent.

(1) *Congrès archéologique de Moulins-Nevers*, 1913, p. 66-68, pl.

*
* *

Après cette analyse des caractères des clochers romans bourguignons, et avant de conclure, je voudrais décrire quelques-uns des plus typiques, auxquels la plupart des autres peuvent se rattacher : le clocher de Druyes-les-Belles-Fontaines, la tour sud de l'abbatiale de Paray-le-Monial, les clochers très caractéristiques de Saint-Vincent des Prés, de Chapaize et d'Uchizy autour de Tournus, celui de Montceaux-l'Étoile, d'un type courant en Bourgogne, les tours plus ornées de La Charité-sur-Loire et de Saint-Julien de Jonzy, enfin les clochers octogones de Saint-André-de-Bâgé, d'Anzy-le-Duc et de Semur-en-Brionnais.

L'église de Druyes-les-Belles-Fontaines (1), dédiée à saint Romain, a été construite au milieu du XIIe siècle. Sur le carré du transept, voûté sur croisée d'ogives, s'élève le clocher, assez restauré malheureusement, et couvert d'une flèche en pavillon à quatre pans. Il est construit en moellons ; seuls les angles, ainsi que les piédroits des baies sont en moyen appareil. Le soubassement, absolument nu, est très élevé. L'étage du beffroi, limité à sa partie inférieure par un bandeau profilé en larmier est écrasé sous la corniche à modillons qui porte la flèche ; chaque face est percée de deux baies géminées dont la double arcade repose, au centre, sur une colonnette en tailloir de plan rectangulaire, très évasée sur un axe. Ce clocher représente le type le plus simple, très répandu dès le XIe siècle, du clocher roman bourguignon.

La tour sud de la façade de l'église de Paray-le-Monial (S.-et-L.) appartient au même type que la précédente. Elle remonte à la fin du XIe siècle. Son soubassement, sur plan carré, est épaulé de puissants contreforts et éclairé sur chaque face par une baie en plein cintre. Le

(1) Yonne, arr^t. d'Auxerre, canton de Courson-les-Carrières.

beffroi comprend deux étages séparés par des bandeaux moulurés. Ils sont construits en moellons ; les angles seuls sont appareillés. Chacune des faces des deux étages est percée de deux baies géminées dont l'arcade à double rouleau retombe au centre sur deux colonnes jumelles. La tour du nord, construite au XIIe siècle, appartient à une série d'un type plus compliqué.

Les trois clochers de Saint-Vincent des Prés, de Chapaize et d'Uchizy, situés entre Cluny et Tournus, sont remarquables par leurs grandes et belles proportions et par les procédés de construction et de décoration dont se sont servis les architectes.

Le clocher de la petite église de Saint-Vincent des Prés (1) s'élève sur le carré du transept au-dessus d'une coupole sur trompes, d'un seul étage, sans aucune division horizontale jusque sous la toiture basse à quatre pans qui le couvre. Ses angles s'épaississent en de larges bandes, comme s'il eût dû se terminer à sa partie supérieure par une arcature lombarde. Chaque face est décorée à sa partie inférieure par un triplet aveugle en plein cintre, et ajourée à sa partie supérieure par des baies géminées, dont l'arc sans moulure ni ressaut, retombe au centre sur deux colonnes jumelles. La face occidentale est percée en outre, à la base, d'une porte, les trois autres faces d'étroites fenêtres en plein cintre placées entre l'arcature aveugle et les baies géminées.

Le clocher de l'église de Chapaize (2) du commencement du XIIe siècle, est un des plus curieux que nous ayons rencontré. Il se dresse sur la croisée en une magnifique pyramide allongée qui le fait paraître, malgré son plan rectangulaire, plus élancé. Il comprend deux étages placés sur un haut soubassement décoré de quatre bandes lombardes, — deux d'entre elles servent à renforcer les

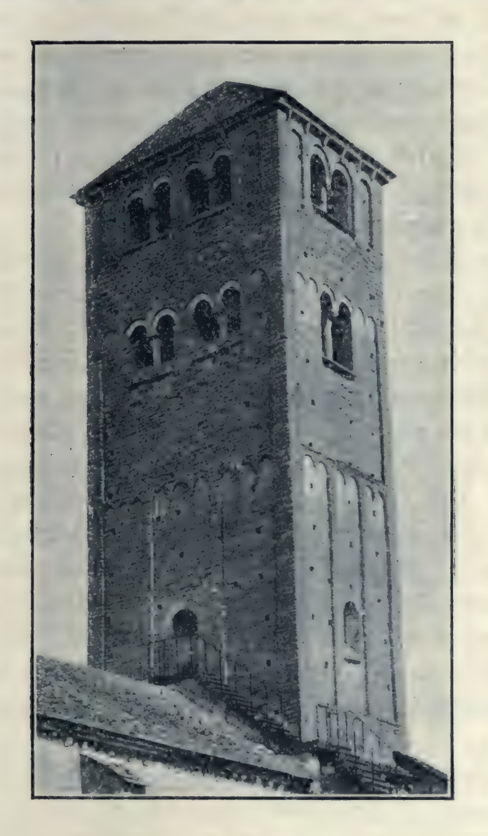
(1) Saône-et-Loire, arr^t^. de Mâcon, canton de Cluny.
(2) Saône-et-Loire, arr^t^. de Mâcon, canton de Saint-Gengoux.



E. Durand, phot.

Tours de la façade à Paray-le-Monial

angles, — réunies à leur sommet par trois arcades sur la face large de la tour, deux sur l'autre face. Le premier étage du beffroi, assez élevé, encadré par une arcature lombarde, est ajouré à sa partie supérieure par quatre



Clocher de Chapaize.

baies géminées sur les faces orientées, les plus larges, et deux baies au nord et au sud ; les arcs de ces baies retombent sur une colonnette au tailloir évasé et sont doublés par l'arcature lombarde dont les arcs retombent sur l'imposte de cette colonnette suivant un système assez fréquent

dans cette région et que nous retrouverons à Anzy-le-Duc. Les groupes de baies géminées sont surmontés chacun d'un arc de décharge en plein cintre, noyé dans la maçonnerie. Le dernier étage est en tout semblable à celui-ci, mais il est beaucoup plus écrasé, et porte directement, au-dessus de l'arcature, la corniche à modillons sur laquelle repose la toiture. Au milieu de chacune des faces du soubassement est percée une baie en plein cintre ; celle qui regarde à l'ouest sert d'entrée à la tour, on y accède par un escalier réservé sur le sommet du mur pignon du croisillon sud.

L'église d'Uchizy (1) s'élève à quelques kilomètres de Chapaize, et son clocher remonte à peu près à la même époque que celui de cette dernière église. Il se dresse sur la croisée couverte d'un berceau. Il est sur plan carré et ses arêtes sont verticales. Il comprend cinq étages, en retrait les uns sur les autres. Des deux étages du soubassement, le premier est orné de quatre arcades aveugles en plein cintre, sur chaque face, le deuxième est nu. Le premier étage du beffroi est ajouré par quatre baies géminées élancées, dont les arcs reposent sur une colonnette ; le deuxième séparé du premier par une double frise de bâtons brisés est percé de deux baies en plein cintre. Au-dessus, sous la couverture obtuse à quatre pans, est un étage bas, à créneaux, ajouté sans doute postérieurement.

Le clocher de Montceaux-l'Étoile (2) appartient à un type courant : soubassement assez bas, et beffroi de deux étages, séparés entre eux par un bandeau mouluré de forte saillie, et en retrait l'un à l'autre. Il s'élève au-dessus de la croisée, sur plan carré ; les faces du soubassement sont pleines. Le premier étage est largement ajouré par deux baies géminées dont les arcs reposent au centre

(1) Saône-et-Loire, arr^{t}. de Mâcon; canton de Tournus.
(2) Saône-et-Loire, arr^{t}. de Charolles, canton de Marcigny.

sur deux colonnettes jumelles ; un arc de décharge embrasse toute la baie formant un ressaut le long des piédroits. Le deuxième étage est encadré par une arcature lombarde ; au milieu sont percées deux fenêtres géminées semblables à celles du premier étage. On trouve donc employés ici, d'une manière très caractéristique, dans les deux étages de ce beffroi, les deux procédés dont se se servaient les architectes romans bourguignons pour encadrer les ouïes des clochers.

Le clocher de Saint-Julien-de-Jonzy et la tour de façade de l'abbatiale de La Charité, d'une décoration plus riche, sont d'un type beaucoup moins commun, et l'on ne trouverait que quelques églises à leur comparer. Ils appartiennent au même système de construction que les clochers précédents, et ils ont eu sur les clochers gothiques une grande influence, aussi nous pensons qu'il est intéressant de les décrire à part.

Le clocher de Saint-Julien-de-Jonzy (1) s'élève aujourd'hui à la suite de modifications survenues dans les dispositions de l'église, en avant de la nef ; il se dressait autrefois sur la croisée. Monté sur une coupole barlongue sur trompes, il est bâti sur plan carré. Le soubassement est décoré d'une arcature aveugle, dont les arcs en plein cintre retombent sur de courts pilastres cannelés terminés en culots à leur partie inférieure ; on trouve une semblable arcature décorative au clocher de façade de Saint-Philibert de Tournus et au clocher-porche de Perrecy-les-Forges. L'unique étage du beffroi est entièrement ajouré sur chaque face par deux grandes baies géminées dont les ars, à double ressaut, reposent au centre sur un groupe de trois colonnettes et aux extrémités sur deux colonnettes. De chaque côté de la baie, embrassant l'angle de la tour, deux colonnes enga-

(1) Saône-et-Loire, arr[t]. de Charolles, canton de Semur-en-Brionnais.

gées, dont la base en surplomb porte sur un culot, montent jusque sous la corniche. Au-dessus de la baie, un cordon orné de stries cerne la double archivolte et se prolonge jusqu'aux angles de la tour en contournant les colonnes engagées. La pyramide en charpente qui couvre la tour est moderne ; elle repose sur une corniche portée par des modillons et par les huit colonnes d'angle. Ce clocher date de la fin du XII[e] siècle.

La tour de l'église de La Charité-sur-Loire qui flanque la façade au nord a été construite dans la seconde moitié du XII[e] siècle. La partie inférieure percée de deux portails, et de baies, est surmontée d'un haut étage nu ajouré seulement au milieu de chaque face, d'une fenêtre dont l'arc en plein cintre est entouré par un cordon de damier. Au-dessus s'élève le clocher proprement dit. Son soubassement est orné, sur trois faces — la face méridionale donne sur la nef — d'une arcature aveugle absolument semblable à celle du triforium de la nef. De hauts pilastres cannelés et des colonnes, dont quelques-unes sont tordues en hélice, portent de petits arcs en plein cintre dont l'intrados est garni de redents polylobés (1). Au-dessus, une corniche à modillons sert de base au glacis qui diminue l'épaisseur de la tour, dont chaque étage est légèrement en retrait sur le précédent. Sous la corniche polylobée du beffroi est un large bandeau décoré d'incrustations figurant alternativement une rosace et un rectangle orné de demi-cercles, de palmettes et d'entrelacs ou d'un animal. Certains de ces motifs décoratifs sont, comme l'a montré M. Paul Deschamps, des fragments de dalles carolingiennes (2). Les deux étages

(1) On retrouve dans quelques églises romanes de Bourgogne, surtout dans la Nièvre, comme à Garchizy et Rouy, ces arcs et arcatures polylobées. D'autres fois les archivoltes sont bordées debillettes ou de torsades, comme à Cluny.

(2) *Dalles carolingiennes incrustées dans le clocher de La Charité-sur-Loire*, dans le *Bulletin Monumental*, 1920, p. 233-230, pl. et fig.

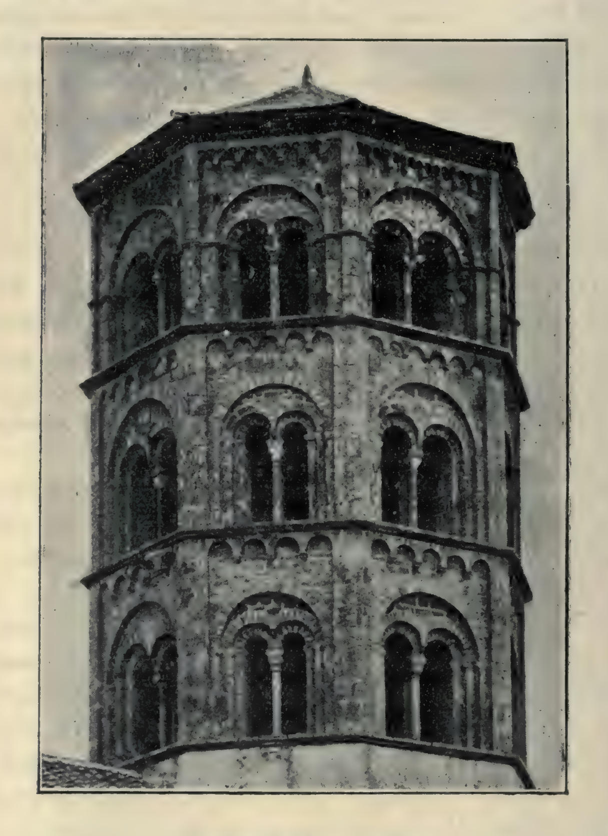
du beffroi complètement dégagés sur ses quatre faces sont identiques. Comme dans le soubassement, les angles sont ornés de colonnettes engagées qui portent deux arcatures polylobées, l'une séparant les deux étages, l'autre portant la toiture. Chaque face est percée de trois groupes de baies géminées, dont l'archivolte polylobée retombe au centre sur deux colonnettes jumelles monolithes et aux extrémités sur une colonnette appareillée avec la maçonnerie. De grands arcs de décharge en plein cintre ornés de grosses perles retombant sur des courts pilastres par les retombées communes et sur des colonnettes aux extrémités. Au premier étage de la face sud, les pilastres sont remplacés par de massives colonnes engagées. Les tailloirs des colonnettes ornés de damiers se prolongent en bandeaux sur le nu du mur jusqu'à celui des pilastres et des colonnettes extrêmes. Les chapiteaux sont ornés de feuilles d'eau et de crochets qui annoncent une époque assez avancée du XIIe siècle.

Comme types de clocher octogone, nous choisirons ceux de Saint-André-de-Bâgé, dans l'Ain, d'Anzy-le-Duc et de Semur-en-Brionnais (Saône-et-Loire).

Le clocher de Saint-André-de-Bâgé (1) s'élève sur la croisée ; des glacis triangulaires couvrent les angles du carré de la souche restés libres. Le soubassement très élevé, octogone comme le beffroi, est décoré de trois bandes lombardes réunies à leur sommet par deux arcs en plein cintre ; les bandes latérales renforcent les angles de la tour. Le beffroi comprend deux étages séparés par un cordon saillant. Le premier étage est décoré à sa partie supérieure par une arcature lombarde semblable à celle du soubassement, mais beaucoup moins haute ; il est ajouré à sa partie inférieure par deux baies géminées dont les arcs, à double rouleau excentrique, retombent

(1) Ain, arr. de Bourg, canton de Bâgé-le-Chatel.

au milieu sur deux colonnettes jumelles. Une baie semblable est percée au deuxième étage. Sur la tour se dresse une flèche octogone de pierre dont chaque face est ajourée par une petite baie en plein cintre.



Clocher d'Anzy-le-Duc.

La tour de l'église du prieuré d'Anzy-le-Duc (1) est une des plus typiques de la Bourgogne. Elle se dresse au-dessus de la croisée couverte d'une coupole rectangu-

(1) Saône-et-Loire, arr. de Charolles, canton de Marcigny.

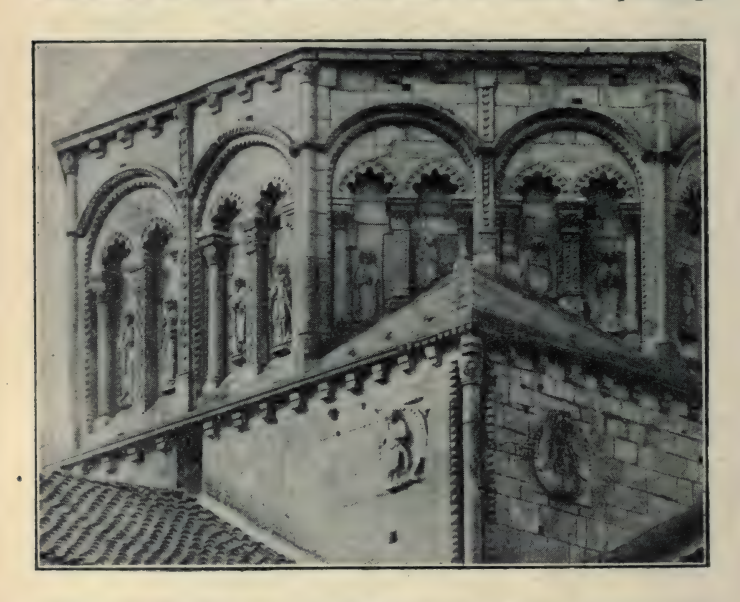
laire sur trompes, et domine le joli chevet aux absidioles échelonnées de cette belle église. Le soubassement, nu, est ajouré sur les faces orientées par une petite baie en plein cintre. Au-dessus s'élève le beffroi, haut de trois étages séparés les uns des autres par des cordons saillants moulurés. Chaque étage est encadré, comme le deuxième étage du clocher de Montceaux-l'Étoile, par une arcature lombarde dont les hautes bandes raidissent les angles de la tour. Au milieu de la face sous un grand arc en plein cintre, comme au premier étage de ce même clocher de Montceaux, sont percées deux fenêtres géminées dont les arcs, à double rouleau, retombent au centre sur deux colonnettes jumelles. Le rouleau extérieur, en saillie sur le tailloir commun de ces colonnettes porte, suivant un procédé lombard assez fréquent dans les églises romanes de Bourgogne, sur un corbeau réservé sur l'imposte de l'arc intérieur ; au troisième étage le rouleau extérieur retombe aux extrémités sur deux colonnettes placées dans les angles des piédroits. Ces piédroits, comme ceux des étages inférieurs, sont moulurés à l'imposte, et ici la moulure contourne l'angle de la tour. En outre, la corniche de cet étage, d'époque sans doute un peu plus avancée, se complique de lobes secondaires réservés sur l'arête externe de l'intrados des arcs. La tour est couverte par une charpente basse octogone qui remplace la flèche abattue par la foudre en 1652.

La tour centrale de La Charité-sur-Loire est ornée sur chacune de ses huit faces d'une arcatnre polylobée qui encadre des statues.

Le clocher octogone de Semur-en-Brionnais (1), élevé sans doute à la fin du XIIe siècle, est un des derniers qui puissent se rattacher au style roman ; les arcs brisés dans la partie supérieure font pressentir l'art gothique,

(1) Saône-et-Loire, arr. de Charolles.

mais, par ses grandes lignes, comme par le principe de son ornementation, très riche, il est vrai, il appartient encore à l'époque romane. La souche carrée est amortie sur ses angles restés libres par un pan coupé couvert de tuiles. Le soubassement octogone est orné sur chaque face d'une arcature géminée aveugle, à double rouleau, retombant sur des colonnettes dont le tailloir se prolonge



Clocher central de La Charité-sur-Loire.

par un bandeau mouluré jusqu'à l'angle de la tour. Un large cordon de billettes surmonte les arcs. La corniche à modillons qui sépare le soubassement du beffroi simule un crénelage. Au-dessus, sous trois profondes voussures brisées portées sur des colonnettes dégagées dans les ressauts des piédroits, sont percées sur chaque face de l'unique étage du beffroi deux baies géminées dont les arcs retombent, au milieu, sur une colonnette monolithe. Le

tailloir des colonnettes se prolonge tout autour du clocher, dessinant une bague autour des longs fûts qui montent de chaque côté des angles de la tour jusque sous la corniche supérieure. Ces fûts sont adossés aux bandes lombardes qui encadrent chaque face et portent une arcature brisée. Une toiture en pavillon très basse, à huit pans, couronne la tour.

Les clochers de ce type, comme dans la série des clochers carrés, ceux du type de La Charité-sur-Loire et même de Saint-Julien de Jonzy sont très rares, mais j'ai choisi ces exemples pour montrer comment les caractères des clochers romans bourguignons, qui apparaissent, dès le XIe siècle, se sont conservés, en se compliquant il est vrai, jusqu'à la fin du XIIe siècle.

* * *

Concluons. — Les clochers romans de Bourgogne sont placés généralement sur le carré du transept, ou la travée droite du chœur ; on trouve en outre dans les grandes églises abbatiales un clocher de chaque côté de la façade. Il existe quelques clochers-porches, et quelques clochers accolés au vaisseau central.

Ces clochers sont sur plan carré ; quelques-uns, seulement, sont octogones.

Souvent, il sont nus, sans décoration, percés d'une baie simple ou géminée sur chaque face ; un certain nombre sont ornés de bandes lombardes, d'arcatures, de bandeaux décoratifs. Leurs angles sont amortis par des colonnettes. Ils ont plusieurs étages percés de baies simples ou géminées dont les arcs moulurés, cernés d'archivoltes ornées de billettes retombent sur de fines colonnettes. Le couronnement, en pierre ou en charpente, est bas, en forme de pavillon.

A l'époque gothique, ce type roman se continue dans quelques églises à Vérizet (Saône-et-Loire), par exemple, clochers rectangulaires élevés sur la travée droite du chœur, à Saint-Albain, Vicq et Saint-Menoux (Allier), clochers octogones et carrés dressés sur la croisée. Sous l'influence des cathédrales de l'Ile-de-France, les clochers de façade deviennent plus fréquents et prennent une plus grande importance.

MARCEL AUBERT.

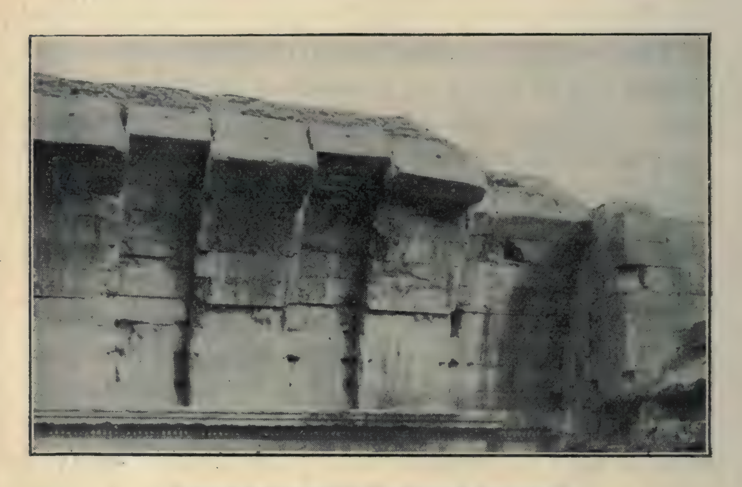
LES VOUTES EN BERCEAU ET D'ARÈTES SANS DOUBLEAUX

Est-il vrai, comme le prétendent la plupart des archéologues, que les voûtes en berceau sans doubleaux doivent être considérées comme les plus anciennes et quelles sont les raisons qui ont pu déterminer les architectes du XII[e] siècle à prendre ce parti ? Telles sont les questions que je voudrais discuter, parce qu'elles se rattachent à la prétendue antériorité de l'école auvergnate sur les autres écoles romanes.

Il fut remarquer tout d'abord que les constructeurs romains appareillèrent six types différents de voûtes en berceau. Le premier forme un berceau continu en plein cintre ou en cintre surbaissé sans doubleaux, comme dans les amphithéâtres et les théâtres antiques. Dans les caves du forum d'Arles, étudiées par M. Jules Formigé, le percement de soupiraux produit de nombreuses pénétrations dans une voûte de ce genre. Une seconde variété comprend les voûtes qui renferment des arcs de brique noyés dans leur épaisseur et reliés par des chainages, comme au Palatin à Rome (1). Dans la troisième catégorie, on peut ranger les berceaux formés d'une série d'arcs juxtaposés, par exemple au pont du Gard, système qui fut adopté au XII[e] siècle dans les arches du pont Saint-Bénezet, à Avignon. Une variante est encore visible dans

(1) Cf. Choisy. *L'art de bâtir chez les Romains*, pl. VI.

la voûte du temple de Diane à Nîmes qui se compose d'arcs en plein cintre flanqués de deux retraits où viennent s'engager les claveaux d'arcs plus faibles. Le cinquième type, beaucoup plus répandu, est constitué par des arcs-diaphragmes dont l'intrados et les écoinçons portent de larges dalles de pierre, comme dans le grand couloir circulaire du rez-de-chaussée de l'amphithéâtre d'Arles : c'est le parti adopté dans les basiliques de Tafkha et de Chaqqa en Syrie au VIe siècle qui se retrouve dans une salle du château de Salon, en Provence (1).



Voûte du temple de Diane à Nîmes.

Le dernier système romain consistait à bander de véritables doubleaux sous une voûte en berceau, comme dans le couloir de précinction de l'amphithéâtre de Nîmes où ces arcs malheureusement remplacés par des claveaux neufs s'appuyaient sur des corbeaux, mais aux grandes entrées de l'amphithéâtre d'Arles, un artifice permit à l'architecte de faire retomber des doubleaux épais sur des

(1) J. Formigé. *Le château de Salon* (Bouches-du-Rhône) dans le *Bulletin Monumental*, 1911, p. 236.

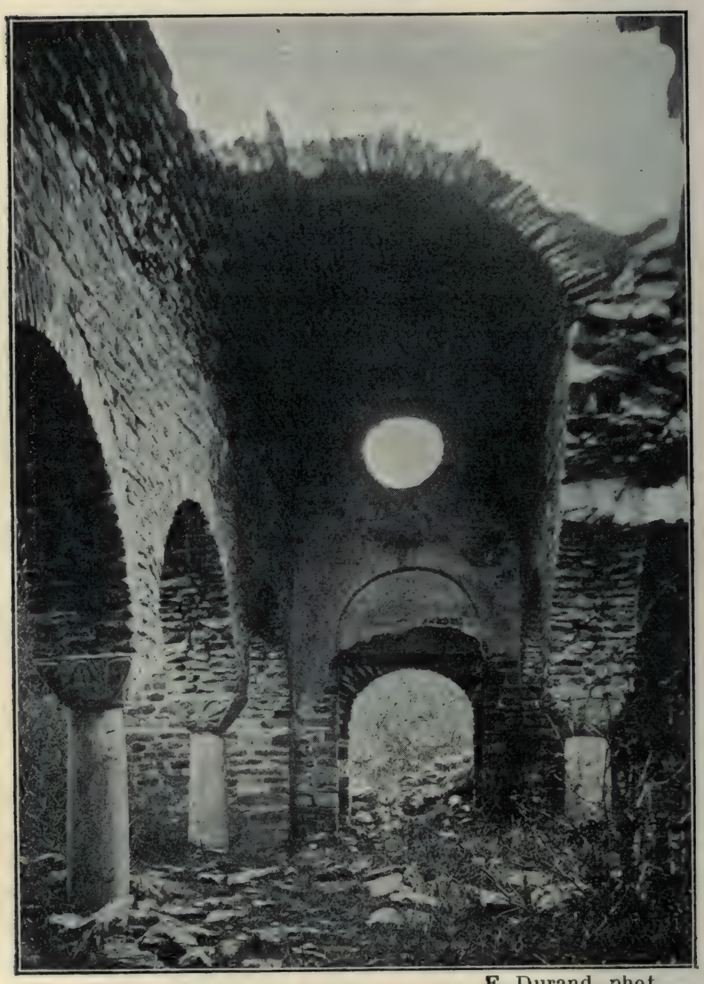
pilastres peu saillants en évasant les tas de charge. Notre confrère, M. Jules Formigé, a bien voulu me signaler également l'existence d'arcs de tête qui portent les berceaux des arcs de triomphe d'Orange, de Carpentras et de Saint-Remy.



Voûte de l'amphithéâtre de Nîmes.

La crypte de Saint-Laurent de Grenoble, qui paraît remonter au VIII[e] siècle présente un exemple archaïque de voûte en berceau sans doubleaux. Au commencement du XI[e] siècle, le moine Selva, constructeur de l'abbatiale de Saint-Martin du Canigou, voûtait une nef en berceau sans doubleaux et l'architecte de la rotonde souterraine de Saint-

Michel de Cuxa faisait tourner une voûte sans doubleaux autour d'un pilier central. Les voûtes annulaires des déambulatoires, comme dans la crypte de Saint-Philibert de



E. Durand, phot.

Nef de Saint-Martin du Canigou.

74



H. Heuzé, phot.

Déambulatoire de la crypte de Tournus

Tournus (1) dans la crypte de la cathédrale de Chartres, bâtie entre 1020 et 1024, et dans le déambulatoire de Vignory qui remonte au milieu du XIe siècle sont généralement dépourvues de doubleaux (2), d'autant plus que les lunettes en pénétration au droit des fenêtres s'opposaient à leur emploi, comme dans les ronds-points de Saint-Savin (Vienne) et de Sainte-Radegonde de Poitiers. Au contraire, la voûte en berceau qui recouvre la nef de Saint-Etienne de Nevers, terminée vers 1095, s'appuie sur des doubleaux.

L'absence de doubleaux, à Saint-Martin du Canigou, s'explique par l'emploi de colonnes monolithes qui soutiennent les grandes arcades de la nef. En effet, si les architectes gothiques trouvèrent le moyen de concilier l'usage de supports de ce type avec la nécessité de faire retomber les ogives, les doubleaux et parfois les formerets sur trois ou cinq colonnettes posées sur les tailloirs des gros chapiteaux, leurs devanciers n'adoptèrent un parti analogue que très rarement. Ainsi quand la nef de Saint-Philibert de Tournus fut recouverte après coup, au commencement du XIe siècle, de berceaux transversaux, l'architecte posa des demi-colonnes sur les gros piliers cylindriques pour porter les doubleaux. On peut voir un autre exemple de ce système dans la nef romane de Saint-Nazaire de Carcassonne sur les piles faibles de plan circulaire. A Aulnay-de-Saintonge où les piliers quadrilobés sont de faible hauteur, les chapiteaux qui font face à la nef et aux bas-côtés se trouvent au même niveau que ceux des grandes arcades. Le maître de l'œuvre monta donc sur les tailloirs deux colonnes jumelles qui correspondent aux doubleaux du vaisseau central et des collatéraux. Il faut comparer cette disposition avec celle qu'on remarque sous les doubleaux de la nef à la cathédrale d'Autun, à Notre-Dame de Beaune et à Saint-

(1) A Tournus, le berceau tournant du déambulatoire supérieur est renforcé par des doubleaux.

(2) Exemples : cryptes de Montmajour, de la cathédrale de Limoges et du Dorat.

Trophime d'Arles qui retombent sur un pilastre flanqué de deux colonnettes.

L'emploi de colonnes isolées n'avait aucun inconvénient dans les nefs recouvertes d'un plafond de bois, comme à Ryes (Calvados), à Etretat, à Manéglise (Seine-Inférieure), à Gassicourt (Seine-et-Oise), à Berteaucourt-les-Dames (Somme), mais comme plusieurs architectes qui lancèrent une voûte en berceau sur une nef soutenue par des colonnes isolées n'adoptèrent par le système que j'ai signalé à Saint-Philibert de Tournus, il en résulte que l'absence de doubleaux est la conséquence du défaut de points d'appui. C'est ce qu'on peut constater à Saint-Nectaire, à Saint-Savin (Vienne), à Lichères (Charente). La voûte primitive de l'église de Chauriat (Puy-de-Dôme) dont la nef est bordée de colonnes devait également être dépourvue de doubleaux, mais elle s'écroula (1) : un architecte du XVe siècle la remplaça par une voûte en berceau brisé dont les doubleaux retombent sur de larges corbeaux moulurés. A Saint-Benoît-sur-Loire, les six travées du chœur se composent d'arcades en plein cintre très étroites qui retombent sur de fortes colonnes isolées. Néanmoins, pour ne pas couper l'arcature, l'architecte n'a monté sous la voûte en berceau qu'un seul doubleau central qui s'appuie sur deux corbeaux sculptés. Dans le sanctuaire de Saint-Genou (Indre) qui présente une disposition analogue, la voûte en berceau est dépourvue de doubleaux au droit des grosses colonnes qui sont au nombre de quatre de chaque côté (1).

Dans quelques grandes églises auvergnates, l'usage de la pile carrée cantonnée de trois colonnes qui correspondent aux grandes arcades de la nef et aux doubleaux des bas-côtés impliquait le parti de ne pas appareiller de doubleaux

(1) On peut faire la même remarque dans les chœurs des églises des Aix d'Angillon, de La Celle-Bruère et de Saint-Outrille de Graçay (Cher).

76



E. Durand, phot.

Nef de l'église d'Ennezat

sous la voûte supérieure puisque les supports ne formaient aucun ressaut vis-à-vis du vaisseau central. C'est le constructeur de l'église d'Ennezat (1), qui semble avoir imaginé le premier cette disposition anormale, car l'étroitesse de la nef qui mesure 3m,68 de largeur, les feuilles plates des chapiteaux, le caractère archaïque du chapiteau qui représente un avare entraîné par le démon permettent de considérer ses parties romanes comme une des œuvres les plus anciennes de l'école auvergnate.

L'absence complète de doubleaux se remarquait également dans la nef de Mozac avant la chute de la voûte au xve siècle, comme le prouve le plan de toutes les piles flanquées de trois colonnes. Enfin l'église de Saint-Amable de Riom doit être classée dans la même catégorie, mais son vaisseau central est recouvert d'un berceau brisé anormal en Auvergne. Ainsi la plus ancienne et la plus récente des églises romanes de cette province présentent la même particularité qui offrait un grave inconvénient, car les voûtes en berceau sans doubleaux sont exposées à se lézarder dans leur axe longitudinal. Cet accident s'est produit à Saint-Etienne de Nevers, malgré l'existence des doubleaux.

La raison qui détermina les architectes des églises d'Ennezat, de Mozac et de Riom à regarder les doubleaux comme inutiles est difficile à deviner. Sans doute, on pourrait prétendre que l'architecte d'Ennezat n'avait pas l'intention de voûter la nef quand il planta ses piles à trois colonnes, mais dans ce cas il aurait donné une largeur plus grande au vaisseau central. Le défaut de colonnes montantes s'expliquerait par une raison de construction si les tribunes auvergnates étaient ajourées par des baies très rapprochées ou remplacées par une arcature continue, comme dans les chœurs de Saint-Benoît-sur-Loire et de

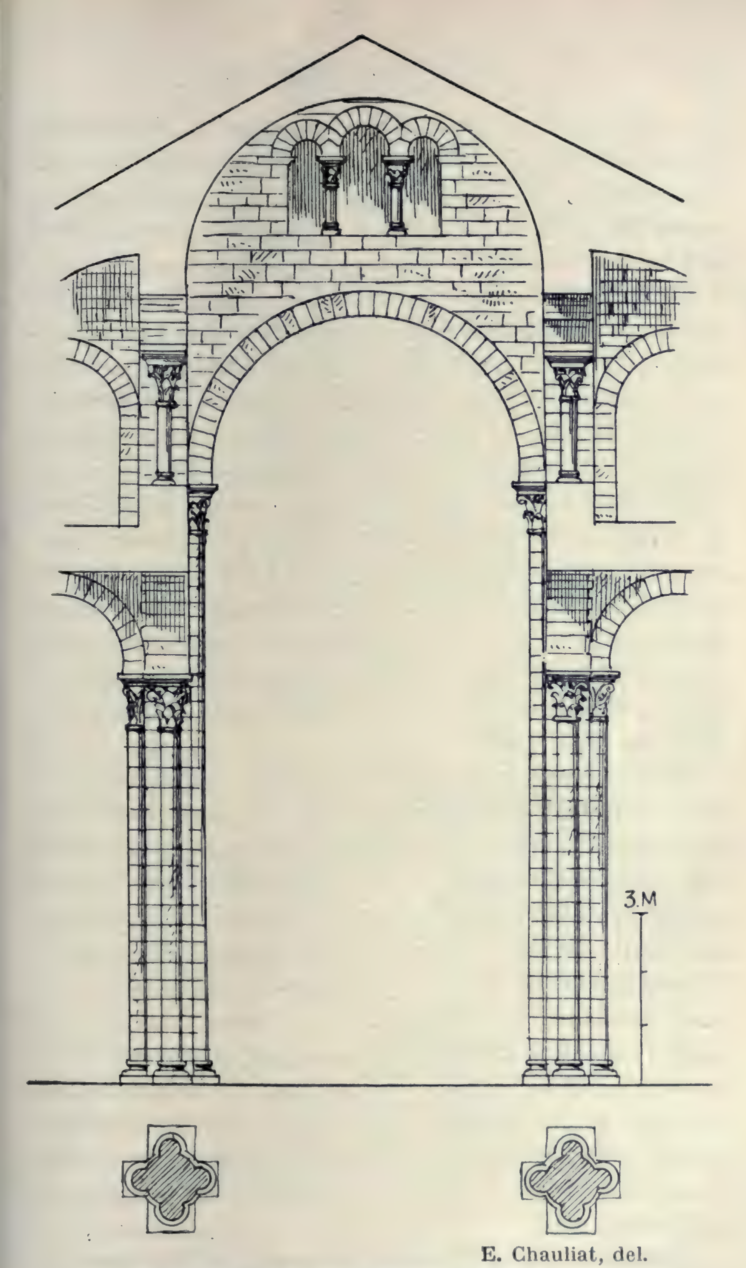
(1) La fondation de cette collégiale est antérieure à 1073. Cf. *Gallia christiana*, t. II. Instr. col.

Saint-Genou, mais les doubleaux de la voûte des tribunes correspondent à un mur plein dans l'axe vertical des supports.

Quoiqu'il en soit, si les piles flanquées de trois colonnes se répandirent dans un petit nombre d'églises romanes auvergnates, celles de Saint-Nectaire, de Chauriat, d'Ennezat, de Mozac et de Saint-Amable de Riom sont les seules dont la nef était totalement dépourvue de doubleaux. En effet, un doubleau central existait à l'origine dans la nef à Notre-Dame du Port, à Orcival, à Saint-Saturnin, à Cournon, à Saint-Myon et deux doubleaux étaient appareillés sous la voûte haute de Saint-Paul d'Issoire (1). La preuve s'en déduit de l'existence au milieu de la nef de piles cylindriques flanquées de quatre colonnes à Notre-Dame du Port, à Issoire, à Orcival et à Saint-Saturnin. Ce plan exceptionnel de supports romans qui se retrouve dans l'église de Moirax (Lot-et-Garonne) doit être considéré comme le prototype de celui des piliers gothiques des cathédrales de Chartres, de Reims et d'Amiens. Comme les doubleaux primitifs n'existent plus et ne sont pas figurés sur les plans des quatre églises que je viens de citer et comme les chapiteaux des colonnes qui les soutenaient se trouvent au niveau de l'appui des baies des tribunes, sauf sous le premier doubleau de la nef à Issoire qui est encore intact, certains archéologues ont émis l'opinion qu'une poutre de gloire venait s'appuyer sur leurs tailloirs. Cette hypothèse ne vaut pas la peine d'être discutée, car on sait que les poutres de gloire se trouvaient toujours à l'entrée du chœur ou du transept, mais jamais au milieu de la nef.

En réalité ces doubleaux trés bas, comme ceux qui limitent le carré du transept des églises romanes d'Auvergne, portaient également un mur extradossé qui était

(1) A Menat (Puy-de-Dôme), les quatre colonnes engagées dans toutes les piles de la nef prouvent l'existence de doubleaux sous la voûte en berceau qui s'est écroulée.



**Restitution du doubleau central de la nef
à Notre-Dame du Port.**

percé de deux ou trois petites arcades en plein cintre retombant sur des colonnettes. Ainsi s'explique pourquoi leur sommier ne coïncidait pas avec la naissance de la voûte en berceau. Ce système d'étrésillonnement ajouré qui avait l'avantage de diminuer le poids du mur extradossé apparaît au xe siècle à Saint-Géneroux (Deux-Sèvres) au-dessus des arcs qui font communiquer la nef et les bas-côtés avec le transept. On en trouve quelques exemples au xie siècle à Morienval, à Vignory et dans les croisillons de Saint-Etienne de Nevers, mais c'est en Auvergne qu'on l'applique systématiquement au xiie siècle dans les grandes églises, comme Notre-Dame du Port, Issoire, Saint-Genès de Thiers, aussi bien que dans les paroisses rurales, par exemple à Glaine-Montaigut (Puy-de-Dôme). L'architecte de l'églisc d'Ennezat fut l'un des premiers a en faire usage autour de la croisée et j'en signalerai un exemple bien curieux à Notre-Dame du Port au-dessus de l'arcade de la tribune occidentale où le mur extradossé est ajouré par des baies superposées.

Ainsi le doubleau central de la nef de Notre-Dame du Port, d'Orcival, de Saint-Saturnin et les deux doubleaux du vaisseau central à Saint-Paul d'Issoire qui jouaient le rôle d'arcs-diaphragmes et de renforcement retombaient sur des colonnes encore existantes et dont les chapiteaux sont restés en place, mais les murs extradossés avaient l'inconvénient de nuire à la perspective de la nef et le clergé fit supprimer les doubleaux qui les soutenaient à une époque inconnue. L'étrésillonnement par un arc central est une rareté archéologique, mais j'en citerai d'autres exemples dans des églises romanes lambrissées, comme à Presles (Aisne) et à Villers-Saint-Paul (Oise) où le plan des supports se modifiait pour soutenir un seul arc-diaphragme au milieu de la nef.

Si l'absence d'arcs-doubleaux sous une voûte en berceau n'est pas un criterium d'archaïsme, surtout en Auvergne où

l'architecte de Saint-Amable de Riom adopta ce parti dans l'une des plus jeunes églises romanes de cette province dont les grandes arcades sont brisées, ainsi que la courbe de la voûte, ne faudrait-il pas considérer comme plus anciennes que les autres les voûtes en berceau dont la naissance n'est pas accusée par un cordon horizontal en berceau par exemple à Saint-Martin du Canigou, à Ennezat et dans la plupart des églises auvergnates ? Cette moulure d'imposte destinée à dissimuler le raccord d'un mur et d'une voûte semble être liée à la présence d'une série de doubleaux, car elle relie les tailloirs des chapiteaux qui les soutiennent, sauf dans la nef et le transept du Ronceray d'Angers.

Le cordon fait défaut à Saint-Savin et sous les berceaux annulaires des cryptes de Saint-Philibert de Tournus et de la cathédrale de Chartres, mais on en voit un exemple à Saint-Etienne de Nevers entre les doubleaux de la nef. Si les architectes auvergnats n'en font pas usage, c'est peut-être à cause de la rareté des doubleaux, mais c'est aussi par système, car il ne soulignaient pas l'appui des baies des tribunes par un cordon, comme en Normandie ou dans le nord de la France, et les culs-de-four des absides romanes d'Auvergne ne reposent pas sur une moulure en biseau, comme en Bourgogne et en Poitou. L'archaïsme des voûtes en berceau ne peut se déduire que du caractère de l'appareil des murs ou du style des travées : encore faut-il se demander si la voûte n'a pas été faite après coup sur la tribune du narthex de Saint-Philibert de Tournus, sur la nef unique de Saint-Etienne de Beaugency et sur les croisillons de Saint-Hilaire de Poitiers ?

Les voûtes d'arêtes sans doubleaux, fréquentes dans l'architecture romaine, ainsi qu'on peut le constater dans les caves du forum d'Arles, furent employées dès le VIe siècle par les constructeurs qui voulurent voûter le bas-côté annulaire d'une église ronde ou octogone comme Saint-Serge et Saint-Bacchus de Constantinople et Saint-Vital de Ra-

venne. Ils montaient une voûte d'arêtes dans l'axe de chaque travée trapézoïdale et remplissaient les espaces intermédiaires avec des voûtes irrégulières à cause des lunettes de pénétration produites par les arcades ou par l'archivolte des fenêtres, mais en France les plus anciennes voûtes d'arêtes sans doubleaux se trouvent dans les bas-côtés de la crypte de la cathédrale de Chartres que l'évêque Fulbert faisait terminer à l'automne de l'année 1024 et dans la crypte de Saint-Aignan d'Orléans consacrée en 1029. On en rencontre de nombreux exemples dans les cryptes et les déambulatoires des églises romanes d'Auvergne. La plantation de quatre colonnes dans l'hémicycle des cryptes à Royat, à Notre-Dame du Port, à Issoire, à Orcival, à Saint-Saturnin est particulière aux cryptes de cette province. Il en résultait une grande irrégularité dans la forme des espaces à voûter, d'autant plus que le déambulatoire de ces cryptes est bordé de colonnes monolithes, comme celui du sanctuaire, au lieu d'être limité par des piles, comme dans les cryptes de la cathédrale d'Auxerre, de Saint-Benoît-sur-Loire et de Saint-Eutrope de Saintes. D'autre part, quand une crypte était recoupée par deux ou trois files de colonnes, par exemple à Condé (Cher), à la cathédrale de Bayeux et à la Trinité de Caen, les doubleaux auraient été plus gênants qu'utiles pour séparer des petites voûtes d'arêtes, vu la faible surface du tailloir. En Angleterre où les architectes espaçaient beaucoup plus les colonnes des cryptes romanes, des doubleaux surbaissés sont appareillés entre de larges voûtes d'arêtes, comme dans la crypte de la cathédrale d'Auxerre.

Il est inutile de citer toutes les cryptes voûtées d'arêtes sans doubleaux dont les exemples sont très nombreux, mais cette particularité se rencontre surtout dans les déambulatoires auvergnats où les voûtes aux arêtes sinueuses sont tangentes les unes aux autres. Leur sommier commun

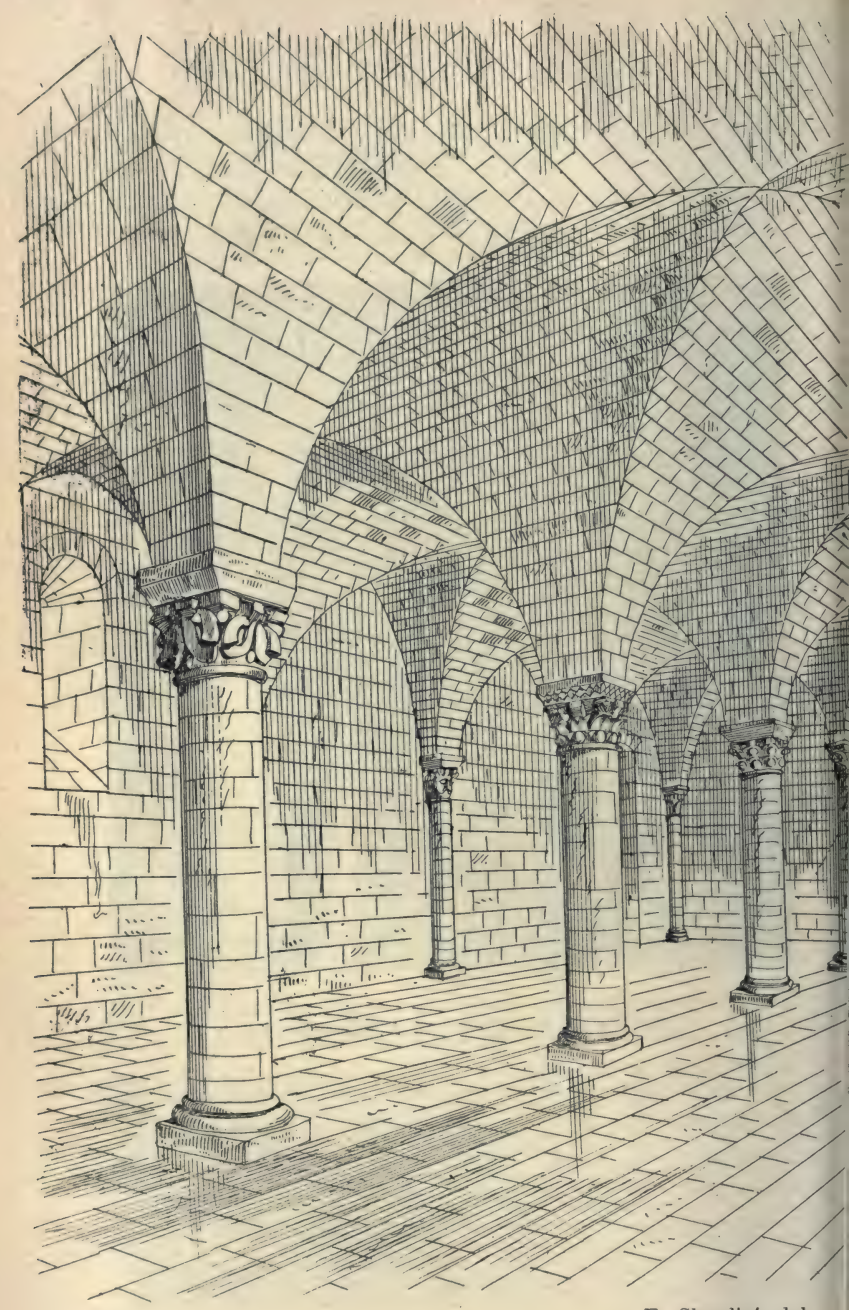
bien taillé repose sur de fortes colonnes engagées à l'entrée des chapelles rayonnantes, comme à Notre-Dame du Port à Cournon, à Issoire, à Orcival, à Saint-Nectaire et à Volvic. En dehors de l'Auvergne, on peut citer les voûtes d'arêtes



E. Lurand, phot.

Voûtes du bas-côté sud à Saint-Savin.

sans doubleaux des déambulatoires de Saint-Etienne de Nevers, du Dorat, de Fontgombault, de Notre-Dame la Grande et de Saint-Hilaire de Poitiers qui retombent également sur des colonnes engagées, contrairement à l'usage de faire correspondre la naissance des voûtes d'arêtes avec des angles rentrants, mais on voit sous les tribunes des croisillons de Saint-Etienne de Caen et



E. Chauliat, del.

Salle de l'évêché d'Angers.

dans les bas-côtés de Cerisy-la-Forêt des arêtes qui coïncident avec des colonnettes, comme dans les collatéraux de la cathédrale du Mans. Dans le rond-point de Bénévent (Creuse), les berceaux brisés transversaux se relient par des lunettes en pénétration.

Il ne faut pas classer dans la catégorie des voûtes d'arêtes sans doubleaux celles de certains déambulatoires dont la voûte en berceau annulaire semble se composer d'une série de voûtes d'arêtes irrégulières formées par les pénétrations qui se produisent au droit des arcades et des fenêtres. comme à Saint-Savin (Vienne) et à Sainte-Radegonde de Poitiers. Les architectes normands et bourguignons étaient absolument réfractaires à la suppression des doubleaux entre des voûtes d'arêtes et même en Auvergne les voûtes d'arêtes des bas-côtés sont séparées par des doubleaux. Si les voûtes d'arêtes des collatéraux de Saint-Savin (Vienne) et des salles de l'évêché d'Angers sont dépourvues de doubleaux, c'est que leurs retombées s'appuient sur des piliers cylindriques et sur des colonnes isolées, comme dans les salles capitulaires de Beaulieu et d'Obasine (Corrèze), dans le grand cellier et l'aumônerie, au Mont-Saint-Michel.

Ainsi l'absence ou la présence de doubleaux sous une voûte en berceau ou entre des voûtes d'arêtes ne peut servir d'élément de date dans une église romane, car les deux systèmes furent employés concurremment depuis l'époque romaine jusqu'au XIIIe siècle. Dès le IXe siècle, on peut signaler des voûtes d'arêtes avec des doubleaux sur la crypte de Saint-Médard de Soissons et sans doubleaux sur celle de Saint-Philibert de Grandlieu. D'ailleurs, l'absence de doubleaux est beaucoup plus fréquente au XIIe siècle qu'au XIe siècle. Enfin les croisées d'ogives sans doubleaux qui recouvrent les salles basses de l'évêché de Meaux ne peuvent être classées parmi les plus archaïques du XIIe siècle et constituent une véritable exception.

E. LEFÈVRE-PONTALIS.

LES VOUTES EN CHAINETTE

« La forme d'équilibre d'un fil homogène flexible et inextensible soumis à l'action de la pesanteur (1) » est une courbe dite chaînette.

Galilée l'avait confondue avec une parabole ; Joachim Junge, en 1669, démontra expérimentalement son erreur ; Jacques Bernouilli, en 1691, fit connaître sa véritable figure.

Son image nous est fournie par un cordeau tendu, une chaîne de hâlage, etc.

On a démontré mathématiquement qu'un arc à profil de chaînette n'a pas de points de rupture, comme tous les autres arcs, et que pour une hauteur et une largeur données, il pousse moins qu'eux. L'examen d'une chaînette qui pend confirme ces propriétés : en effet les mailles prennent la position la plus favorable, c'est-à-dire celle du moindre effort, et leur équilibre indique qu'il n'y a pas de point où cet effort est plus grand qu'ailleurs, sans cela la courbe se modifierait.

Au point de vue de la construction, il en résulte qu'un arc en chaînette construit avec des éléments polis et graissés serait stable. Etant donné qu'il exercerait en outre le plus petit effort possible, il est tout naturel qu'on ait voulu utiliser ces avantages en l'employant comme génératrice d'arcs ou de voûtes.

Parmi les exemples du XVIIIe siècle, on peut citer les voûtes de la nef de Saint-Sulpice et la grande calotte intermédiaire de la lanterne du Panthéon à Paris ; les voûtes

(1) *La Grande Encyclopédie* t. 10, p. 212, art. chaînette.

d'arêtes de l'hôtel des Douanes à Bordeaux ; parmi ceux du XIXe siècle la voûte du canal Saint-Martin à Paris,



A. Lenoir, del.

Travées de la nef à Saint-Eustache.

sous la colonne de juillet ; de nombreux tunnels des voies ferrées ; parmi ceux du XXe siècle certaines parties du métropolitain, etc.

Ces exemples étant tous postérieurs à Bernouilli ne sont donc pas surprenants, mais il en existe d'autres plus anciens.

Ainsi, nous trouvons à Paris même les grandes arcades de Saint-Eustache et les fenêtres hautes de l'abside ; au Grand Andelys l'arc qui fait communiquer le bas côté nord



J. Formigé, phot.

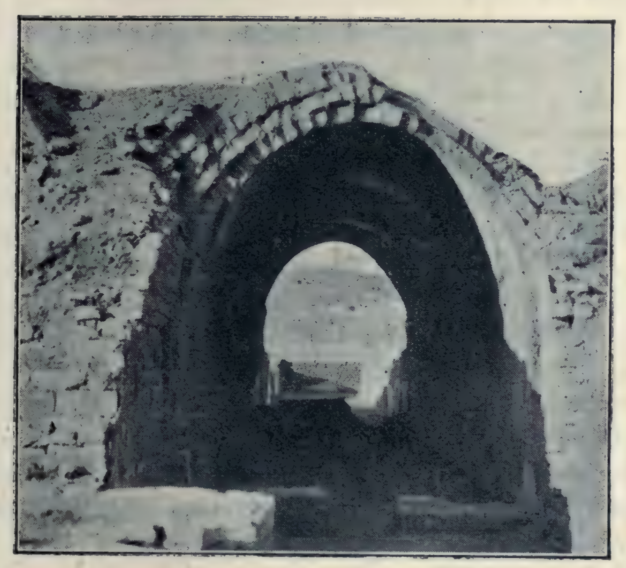
Voûte du Ramesseum à Thèbes.

et le transept ; à Nyons (Drôme) le pont sur l'Eygues du XIVe siècle.

Néanmoins cette forme est rare au moyen âge. Une première raison est sans doute son aspect mou et désagréable : nous savons combien les traceurs de cette époque aimaient les formes géométriques simples et faciles à tailler, obtenues avec la règle ou le compas. D'autre part, au point de vue de la poussée et des points

de rupture, les arcs brisés les réduisaient presque autant que la chaînette.

Mais il existe une architecture beaucoup plus vieille où l'emploi des arcs et voûtes en chaînette est presque général, c'est celle de l'ancienne Egypte : là, elle est si bien acceptée que même lorsqu'il ne s'agit pas de



J. Formigé, phot.

Voûte du Ramesseum à Thèbes.

voûtes appareillées, mais seulement d'évidements dans des rochers ou des blocs, elle est employée aussi.

Ainsi les voûtes en briques crues des magasins du Ramesseum à Thèbes (entre 1292 et 1225 av. J.-C.) sont en chaînette. Dans le voisinage, les fausses voûtes du temple de Deir-el-bahri (entre 1501 et 1447 av. J.-C.), sont taillées en pleine pierre suivant la même génératrice. De même on trouve des voûtes en chaînette en briques crues dans les ruines du sud de l'île d'Eléphantine à Assouân.

Au premier abord on est surpris de voir que les Egyptiens aient connu dès le xve siècle avant J.-C. et probablement même avant, une courbe aussi savante dont la figure et la formule exacte ne furent établies que trente-deux siècles plus tard. Mais en réalité la question est des plus simples : les Egyptiens se servaient pour bâtir presque uniquement du cordeau et ils avaient constamment ainsi l'image de la chaînette sous les yeux. Pour faire l'épure d'une voûte, ils n'avaient qu'à figurer sur un mur vertical sa hauteur et sa largeur : un cordeau qu'ils laissaient pendre en s'appuyant sur ces points leur fournissait le tracé recherché.

La rencontre de la voûte en chaînette avec les murs, à sa naissance, donnait une brisure. Dans certains cas elle a été conservée ; dans d'autres elle est supprimée par une courbe de raccordement (1).

Il nous a paru curieux de rapprocher ici des exemples d'un même principe aussi différents tant par leur lieu que par leur date.

S'agit-il d'une tradition ? Cela nous paraît bien peu vraisemblable, quoique certaines constructions islamiques d'Egypte et de Palestine aient aussi des voûtes en chaînette (2), et qu'on puisse y trouver l'échelon entre les monuments des Pharaons et ceux du moyen âge.

Ce qui est infiniment plus vraisemblable c'est que les principes de la construction n'ont ni date ni pays quand ils ne résultent ni des matériaux, ni du climat, et que tous les constructeurs ont été à même de voir des courbes de chaînette puisque tous ont employé des cordeaux.

Jules Formigé.

(1) Voir A. Choisy. *L'art de bâtir chez les Egyptiens*, Paris, 1904, p. 46.

(2) Par exemple les coupoles placées derrière la fontaine de Dorcas à Jaffa.

L'ÉGLISE ABBATIALE DE FONTGOMBAULT

(INDRE)

On voit encore, à Fontgombault, sur la rive gauche de la Creuse, des grottes où jadis vinrent s'installer de pieux ermites pour y mener la vie religieuse. En 1079, Pierre de l'Etoile leur donna la règle bénédictine et leur éleva une chapelle qu'il dédia à saint Julien. Mais, dès 1091, d'après la chronique de Maillezais, il commença, de l'autre côté de la rivière, la construction des monuments réguliers et de l'église abbatiale qui ne fut consacrée que vers 1141, sous l'abbé Airaud, s'il faut en croire dom Andrieu (1) qui a laissé une histoire manuscrite de l'abbaye, où il vécut lui-même au XVIIe siècle.

Voici le résumé de sa description :

« Elle avait 42 toises de long et 14 toises de large... Le « chœur était couvert d'une grande voûte. Au bout

(1) Bibliographie. — Andrieu : *Hist. de l'abbaye royale de Fontgombaud*, archives nat. ms, série LL n° 10.110. — Aubert (l'abbé) : *L'abbaye de Fontgombaud*. — Barbier de Montault : *Inventaire du mobilier archéologique de l'abbaye de Fontgombaud*, dans le *Bulletin Mon.* 1889. — Id. *Iconographie et symbolisme de l'église abbatiale de Fontgombaud*, dans le *Bulletin Mon.* 1890. — Bellouard : *Hist. de l'abbaye de Notre-Dame de Fontgombaud*, Paris, 1899. — Desplanques : *L'abbaye de Fontgombaud et les seigneurs d'Allogny*, dans le *Compte-rendu des travaux de la Société du Berry à Paris*, 1853-1866. — Le Nail : *Quelques particularités de l'église abbatiale de Fontgombaud* dans le *Bulletin Mon.*, 1874. — Lenoir (l'abbé) : *Une visite à l'abbaye de Fontgombaud*, 1887.

« d'en haut du chœur il y a une croisée qui fait le travers
« de la croix de l'église.

« Nous ne pouvons rien dire du clocher qui était posé sur
« la croisée parce qu'il fut brûlé par les calvinistes en 1569.

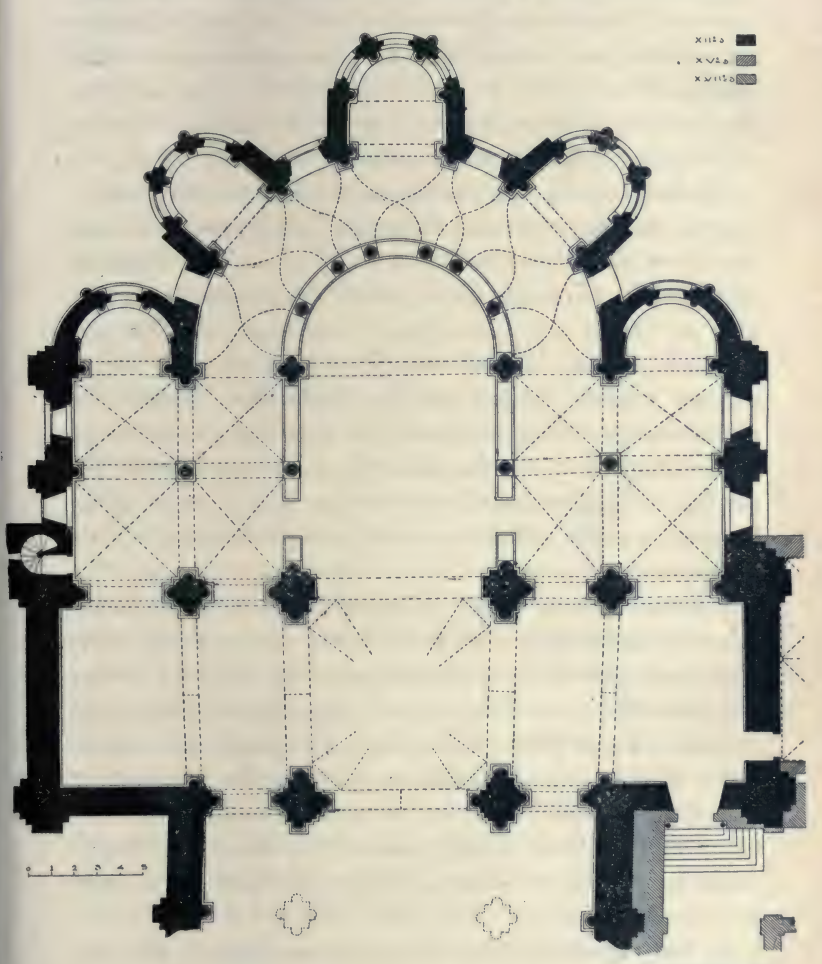
« Au haut de cette croisée est encore le *sancta sanctorum*
« ou presbytère. Autour du *sancta sanctorum* il y a des
« collatéraux pour tourner processionnellement. Au dehors
« des collatéraux il y a encore cinq chapelles. »

Mgr Lenoir, qui dirigea la dernière restauration, croit que le monument a été ruiné trois fois, car il a vu sur les voûtes, du côté de la tourelle de l'escalier, trois couches de débris et des tuiles répondant à des époques différentes. Selon lui la première ruine daterait de 1356 et serait l'œuvre de la guerre de Cent ans. La seconde serait celle des calvinistes en 1569, ainsi que le confirme dom Andrieu. La troisième, enfin, remonte à 1793 alors que l'abbaye fut vendue comme bien national et exploitée comme une carrière de pierre.

La dernière restauration entreprise par Mgr Lenoir a été commencée en 1890 et terminée le 5 octobre 1899, jour de la nouvelle consécration de l'église. Cette histoire de Fontgombault présente des lacunes surtout pendant la période du moyen âge, car un grand nombre de documents a dû périr pendant l'incendie allumé par les calvinistes en 1569. Nous le regrettons d'autant plus que la construction nous montre des reprises faites à diverses époques dans un style différent du style primitif. Nous sommes maintenant réduits à faire des hypothèses pour expliquer les modifications survenues au monument, et nous ne pouvons donner, avec une certitude absolue, la cause de ces remaniements.

L'église de Fontgombault est bâtie sur un plan bénédictin. Nous en avons en France de nombreux exemples et le Berry est une des provinces les plus riches en églises construites suivant cette conception.

Les plus connues, pour ne parler que de celles de cette région, sont celles de Chateaumeillant, Saint-Genou, Méo-



L. Demenais, del.

Plan du transept et du chevet.

bec, Saint-Outrille de Gracay, sans oublier Chezal-Benoit, pour laquelle la disposition ancienne du chevet n'est plus visible, mais dont le plan bénédictin primitif a été reconsti-

tué par M. Deshoulières (1), et décrit par M. Lefèvre-Pontalis dans son étude sur les églises romanes bénédictines. (2) Le plan de Chateaumeillant, un des plus partiliers et des plus intéressants de cette série, comporte de chaque côté du chœur, trois absidioles étagées, ouvertes les unes sur les autres : cette disposition, malgré l'absence de déambulatoire circulaire, produit un grand effet.

Le caractère du plan bénédictin réside donc dans l'allongement du chevet qui est flanqué de profondes absidioles terminées en cul-de-four et s'ouvrant sur les croisillons du transept. La particularité se précise dans le percement du mur du chœur qui communique avec ces absidioles par une baie, souvent divisée en plusieurs arcades retombant sur un support. Cependant les architectes bénédictins donnèrent parfois la préférence au plan qui comporte un déambulatoire et des chapelles rayonnantes ; c'est ce qui fut fait à Fontgombault, mais l'adjonction de ce déambulatoire n'a pas fait abandonner le principe que nous venons d'exposer.

A la suite de la travée donnant naissance au déambulatoire, s'ouvre dans chaque croisillon une profonde absidiole terminée en cul-de-four et précédée de deux voûtes d'arêtes. Elle communique avec le pourtour du chœur par deux arcades en plein cintre qui retombent sur une colonne isolée et deux colonnes engagées. La première supporte la retombée de quatre voûtes d'arêtes dont deux recouvrent l'absidiole et deux le déambulatoire, suivant une disposition qui ne se retrouve qu'à Fontgombault et à Saint-Laumer de Blois.

Ici la proportion heureuse donne un ampleur inaccoutumée à la composition du plan et on a devant cet ensemble

(1) F. Deshoulières, *L'église abbatiale de Chezal-Benoit*, dans le *Bulletin Mon.* 1907.

(2) E. Lefèvre-Pontalis, *Le plan des églises romanes bénédictines*, dans le *Bulletin Mon.* 1912.

une impression d'harmonie et de grandeur qui se renouvelle chaque fois que l'on entre par la porte du cloître. Fontgombault est une œuvre d'architecture romane qui réalise un progrès réel sur les plans auvergnats et poitevins : et le progrès paraît encore plus sensible si l'on compare ce chœur large et aéré avec celui de l'église voisine de Saint-Savin qui est un peu étriqué.

Cet examen nous montre qu'il ne faut pas généraliser un reproche trop souvent adressé par principe à l'architecture romane, celui d'avoir des points d'appui trop lourds et trop encombrants.

Intérieur. — Avant d'abandonner l'examen du plan d'ensemble pour pénétrer dans l'église, il y a lieu de remarquer l'inclinaison de l'axe principal vers le nord, qui commence à la croisée du transept et l'implantation défectueuse de la colonne isolée séparant la grande absidiole méridionale du déambulatoire. Ces irrégularités sont très fréquentes dans les églises du moyen âge et leurs causes diverses ont été étudiées avec un soin tout particulier par M. de Lasteyric ; nous n'y reviendrons pas.

Le plan d'ensemble nous montre que la nef de Fontgombault était flanquée de deux bas-côtés, mais cette nef fut reconstruite à la fin du XIXe siècle, et, ne voulant rien présumer sur les détails de sa construction première, sans preuves irréfutables, nous la traverserons rapidement. Cependant nous observerons que les bas-côtés étaient couverts de voûtes d'arêtes séparées par des doubleaux, reposant, le long du mur, sur des colonnes engagées, et de l'autre côté, sur des colonnes dépendant du point d'appui, mais je ne saurais dire, puisque la nef a été détruite, s'ils étaient carrés et flanqués de quatre colonnes, ou cruciformes.

Des photographies prises pour la Commission des monuments historiques, au temps où les ruines subsistaient

encore, permettent de reconnaître la forme des voûtes d'arêtes des collatéraux et leur retombée sur une colonne du côté des murs goutterots. On peut ajouter que ces bas-côtés étaient relativement peu élevés par rapport à la voûte de la grande nef ; nous ne sommes donc pas dans un édifice poitevin, car la particularité de l'architecture du Poitou consiste à élever les trois voûtes sensiblement au même niveau et à contrebuter celle de la nef par celles des bas-côtés, ce qui n'a pas été fait à Fontgombault.

La croisée du transept est couverte d'une coupole polygonale établie sur des pans coupés, jetés aux angles du carré et soutenus par des trompes. Ce mode de voûtement de la croisée du transept est fréquent dans l'architecture romane et on peut dire d'usage constant dans l'architecture auvergnate et poitevine.

La coupole centrale a été détruite dans l'incendie de 1569; elle fut refaite à la fin du XVIIe siècle sous la direction de dom Andrieu, mais je crois qu'on peut considérer les trompes qui supportent les pans coupés comme étant celles du XIIe siècle.

Le texte d'Andrieu dit bien que cette voûte fut détruite, mais il me semble prudent de n'appliquer littéralement ce mot qu'à la partie haute, construite en blocages. La partie basse, en effet, élevée en mœllons appareillés, et faisant corps avec le mûr, a offert lors de l'incendie peu de surface à la combustion des charpentes et il est très admissible qu'elle se soit conservée. Ce qui est un argument en faveur de son ancienneté, c'est, qu'au fond des trompes, sont sculptées des têtes grimaçantes d'un grand caractère. On doit supposer que, si elles avaient été détruites, le constructeur du XVIIe siècle ne les aurait pas remplacées et que, si elles n'avaient été qu'endommagées, il ne les aurait certainement pas restaurées.

Il faut remarquer dans cette partie de l'église la forme des arcs. Trois des grands arcs de la croisée du transept

sont en tiers-point, le quatrième, l'arc triomphal, est en plein cintre.

Cette courbe a-t-elle été préférée pour éviter un cul-de-four brisé? C'est possible quoiqu'on puisse trouver d'autres exemples d'une disposition analogue.

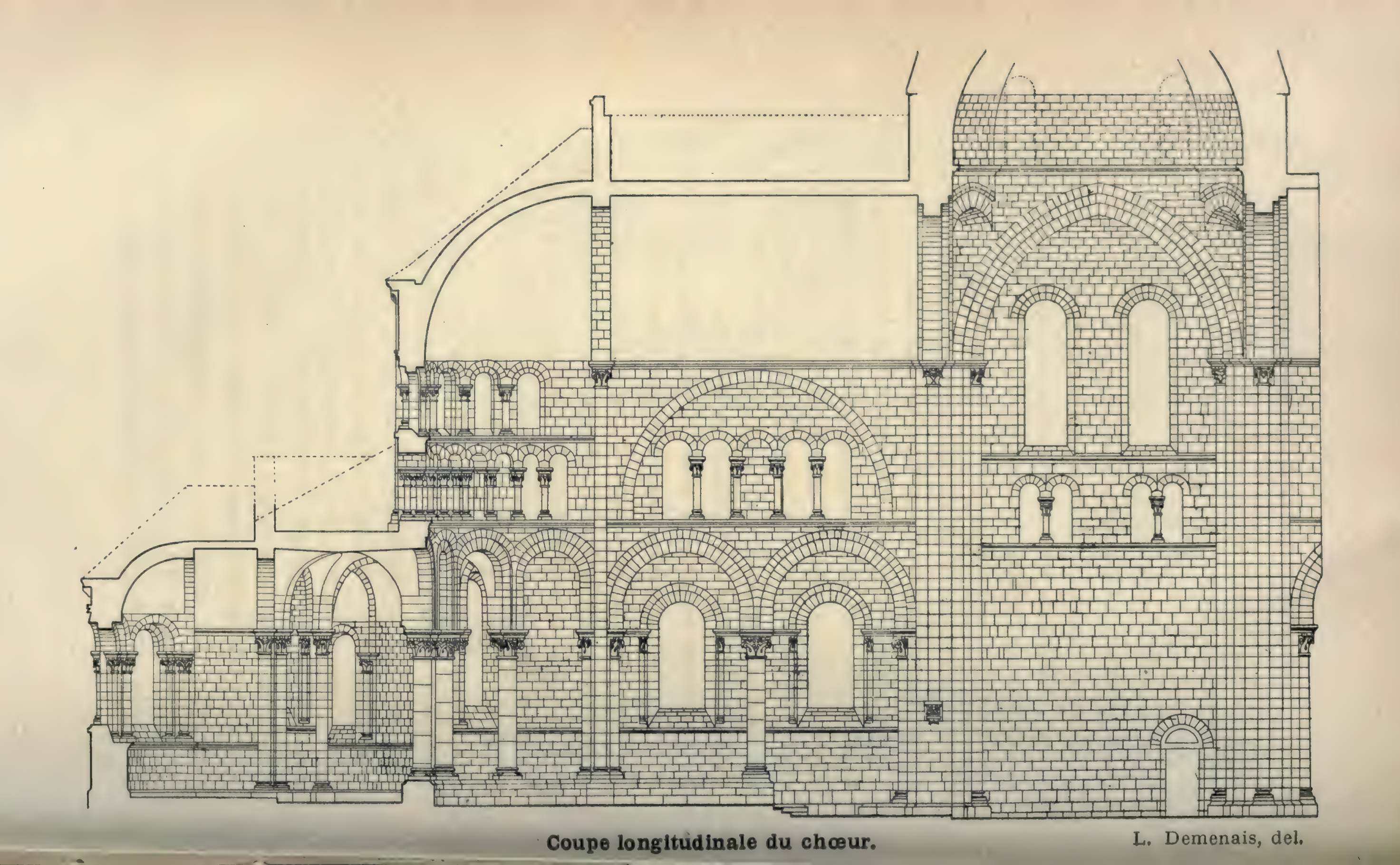
Cet arc en plein cintre est de même hauteur que les trois autres, différence notable avec l'architecture auvergnate dont les bons constructeurs assez timides, n'avaient pas osé élever la voûte du chœur comme celle de la nef, n'ayant plus pour l'épauler les voûtes des tribunes voisines. A Fontgombault on eut plus d'audace.

Nous ne quitterons pas la croisée du transept sans remarquer que les colonnes supportant l'arc triomphal ne descendent pas jusqu'au dallage ; elles s'appuient sur des culots sculptés. Procédé fréquemment employé dans le but de ne pas gêner la vue du sanctuaire.

Le croisillon nord et le croisillon sud sont semblables. Leurs voûtes présentent tous les caractères de la voûte romane, c'est un berceau reposant sur les murs.

Du sol de l'église s'élèvent des colonnes qui, sur un chapiteau à double tailloir, supportent les sommiers des arcs doubleaux, cintres permanents, comme les a appelés Viollet-le-Duc, qui soulagent par place la voûte, mais dont l'appareil reste complètement indépendant.

Ce transept est bien établi, les murs ont conservé leur aplomb vertical et la voûte n'est pas déformée. Nous remarquerons cependant que ces murs sont fortement évidés par une sorte de coursière ou de triforium servant d'accès aux tribunes du chœur, coursière ajourée sur le transept par des groupes d'arcades geminées retombant sur une colonne et qui n'a que 0 m. 42 à 0 m. 45 de large. Les voûtes du transept ont environ 17 m. 60 de hauteur, mais elles présentent une particularité intéressante, remarquée déjà par Viollet-le-Duc ; c'est une pénétration à la mode romaine pratiquée sur les deux faces de la pre-

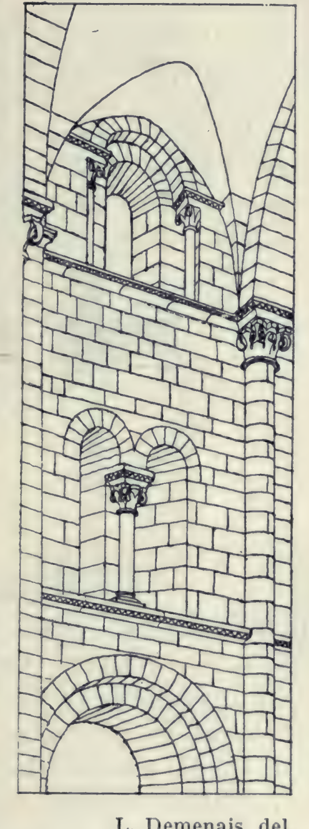


Coupe longitudinale du chœur.

L. Demenais, del.

mière travée des croisillons, suivant une disposition très rare dans l'architecture romane.

Le pilier qui fait suite à la croisée est cruciforme et renforcé par une colonne dans les angles rentrants. Cette disposition sera habituelle à l'époque gothique, mais alors des ogives viendront se reposer sur la colonne placée dans l'angle, agencement peu usité dans l'architecture romane. A Fontgombault, la colonne d'angle ne remplit pas l'office qu'on lui demandera au XIIIe siècle, elle ne sert à soutenir qu'un élément de l'arcade, mais elle n'a aucune fonction avec la voûte d'arêtes du déambulatoire.



L. Demenais, del.

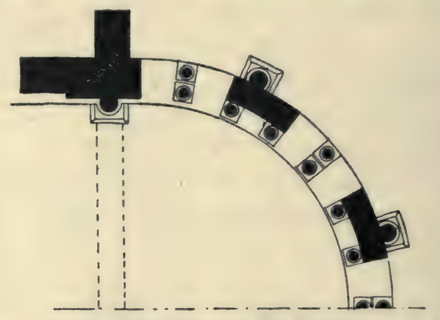
Travée du croisillon nord

Chœur. — Nous retrouvons dans l'architecture du chœur la particularité du plan bénédictin. Ce chœur, très allongé, se compose d'une travée double formée de deux arcs, en plein cintre, reposant sur une colonne élevée sur un mur bahut, pourtournant le chœur, et interrompu latéralement pour permettre un passage facile.

Au-dessus de la double travée cinq petites arcades reposent sur des colonnettes monolithes aux chapiteaux variés. L'arcade du centre est aveugle et correspond, extérieurement, à un contrefort-colonne s'opposant à la

poussée de la voûte. L'ensemble des arcades forme un triforium ajouré et délicat que le constructeur a entouré d'un arc de décharge robuste pour supporter la partie haute du mur.

En examinant la croisée du transept nous avons remarqué la grande hauteur de la voûte du chœur ; c'est cette hauteur qui a permis au triforium de se développer sur tout le pourtour. Cette particularité donne un grand intérêt à l'église de Fontgombault, car un triforium tournant est rare dans l'architecture romane et n'existe ni en Poitou ni en Auvergne, tandis qu'il a été remplacé à La

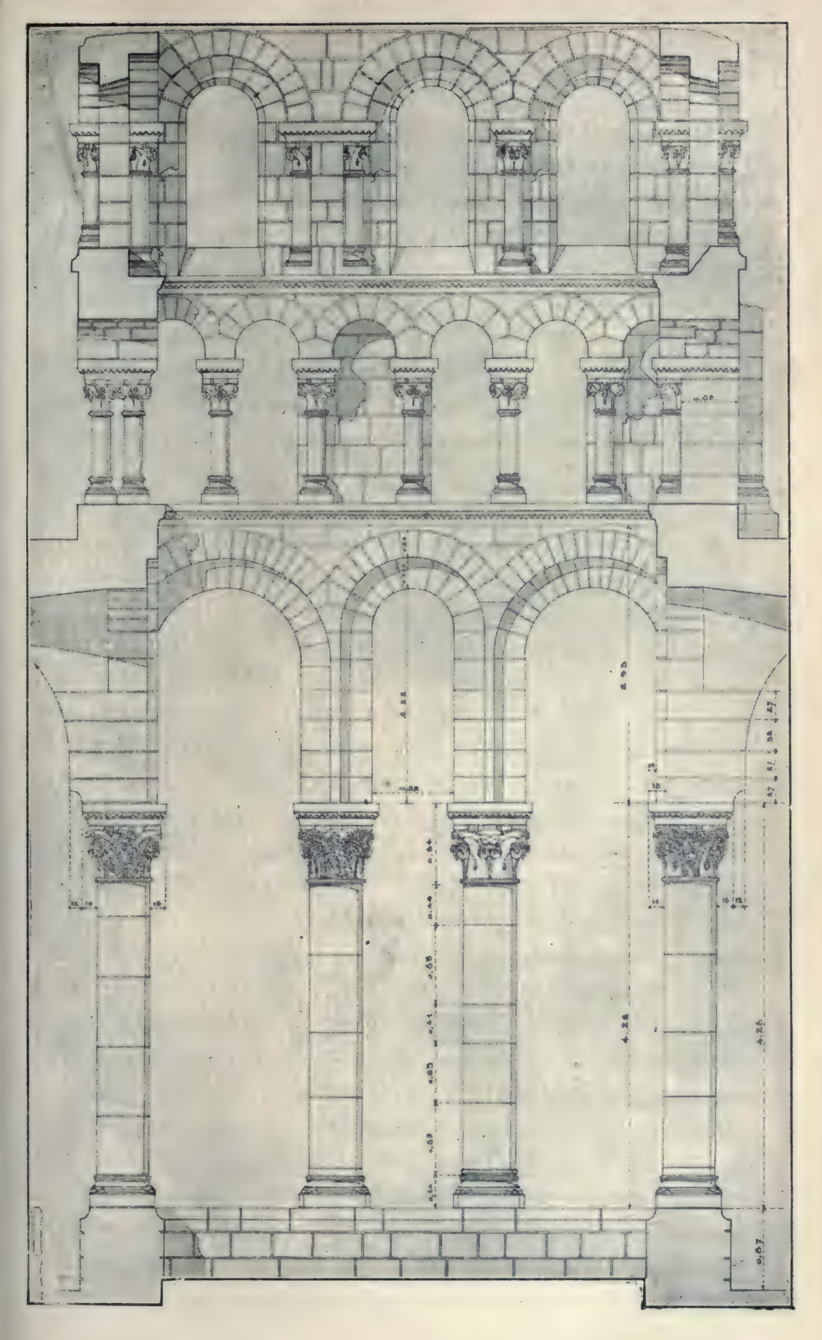


Plan des tribunes de l'abside.

Charité-sur-Loire par une série d'arcatures. Ici il forme une ceinture ajourée dont l'effet complète celui des fenêtres hautes : c'est un pas vers l'admirable arrangement des chevets du XIII[e] siècle. Si l'architecte de Fontgombault n'a pas réussi à faire correspondre entre elles toutes ses arcades il est arrivé néanmoins à produire l'effet qu'il avait cherché sur un thème nouveau.

La partie circulaire est supportée par des colonnes isolées, inégalement espacées. Les entrecolonnements les plus larges correspondent aux absidioles rayonnantes et les entrecolonnements étroits aux intervalles entre les absidioles (1). Cette recherche n'existe pas dans les églises

(1) Autres exemples à Bénévent (Creuse), au Dorat et à Saint Léonard (Haute-Vienne).



L. Demenais, del.

Travées de l'abside.

de la région d'Auvergne ni dans celles du centre mais nous la retrouvons un peu plus tard, au milieu du XIIe siècle, à Saint-Martin des Champs, à Paris, où le grand entrecolonnement ne correspond qu'à l'absidiole centrale qui est trilobée et beaucoup plus développée que les absidioles rayonnant latéralement.

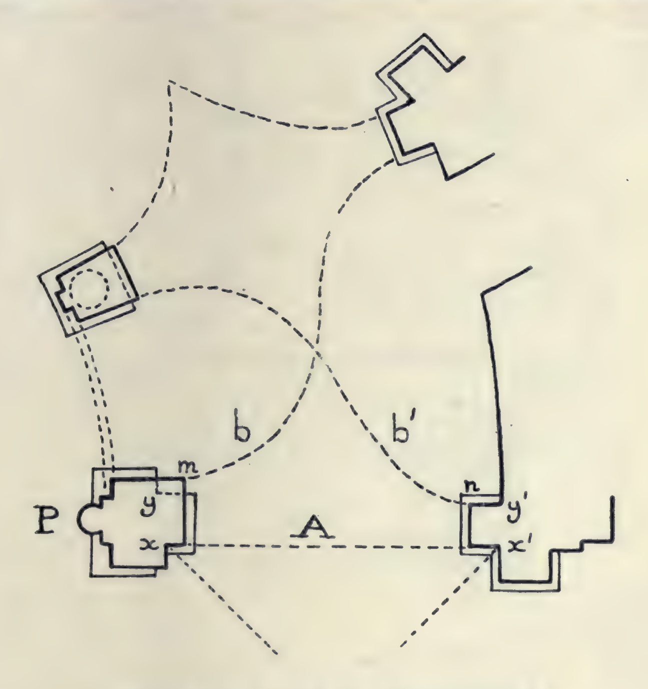
Les arcs reposant sur les colonnes sont à Fontgombault très surélevés ; leur centre est environ à 1 m. 80 au-dessus des tailloirs des chapiteaux. Cette surélevation est plus grande qu'à Notre-Dame du Port et dans les églises du Poitou.

Déambulatoire. — La première partie du déambulatoire est couverte de voûtes d'arêtes romaines, c'est-à-dire de voûtes non bombées, mais formées par des berceaux horizontaux, elles sont sectionnées par des arcs doubleaux et un arc en saillie soutient le mur supérieur. Dans la partie circulaire il n'y a pas d'arcs doubleaux et les arcs de pénétration se confondent avec les lunettes ; c'est le mode adopté en Auvergne aussi bien pour les bas-côtés que pour le déambulatoire. A l'absence d'arc doubleau et d'arc de pénétration séparé correspond, comme à Notre-Dame du Port, le défaut d'arc formeret du côté du mur circulaire, ce qui fait que les colonnes engagées dans ce mur portent directement les pénétrations.

Une difficulté se présentait au point de départ de la partie circulaire du déambulatoire : le lecteur nous permettra d'employer ici une notation un peu géométrique que la figure aidera à faire comprendre.

La voûte qui couvre le déambulatoire dans la partie droite se compose d'arêtes partant de x, x'. Le grand arc A est donc de ce côté un arc doubleau : mais que se passe-t-il du côté de la partie circulaire? Pour suivre la composition qui y est adoptée il faut que les pénétrations aient leur point de départ sur les sommiers en encorbellement

reposant sur les chapiteaux. Il s'ensuit que les arêtes *b b'*, ne pouvant partir des angles *y y'*, devront prendre naissance aux points *m* et *n*, il en résulte que d'un côté l'arc A est un arc doubleau et de l'autre, un arc de pénétration. Mais une



Plan d'une voûte du déambulatoire.

difficulté était causée par cet arrangement ce qui fait que le plan de la pile P, aux naissances de la voûte, est complètement différent de son plan en dessous des chapiteaux.

C'est là un artifice dira-t-on pour résoudre une difficulté, soit ; mais néanmoins si l'on considère le point d'appui dans la hauteur de la colonne il est net et n'encombre pas le sanctuaire ; quant à la voûte, elle est parfaite de tenue d'ensemble et d'harmonie. Le procédé d'encorbellement passe complètement inaperçu.

Certes les architectes du XIII[e] siècle, qui construiront des voûtes à l'aide de la croisée d'ogives, pourront éviter des difficultés de ce genre ; mais il est utile d'examiner, dans l'architecture romane la marche de l'art se dirigeant dès cette époque vers un progrès sans cesse recherché.



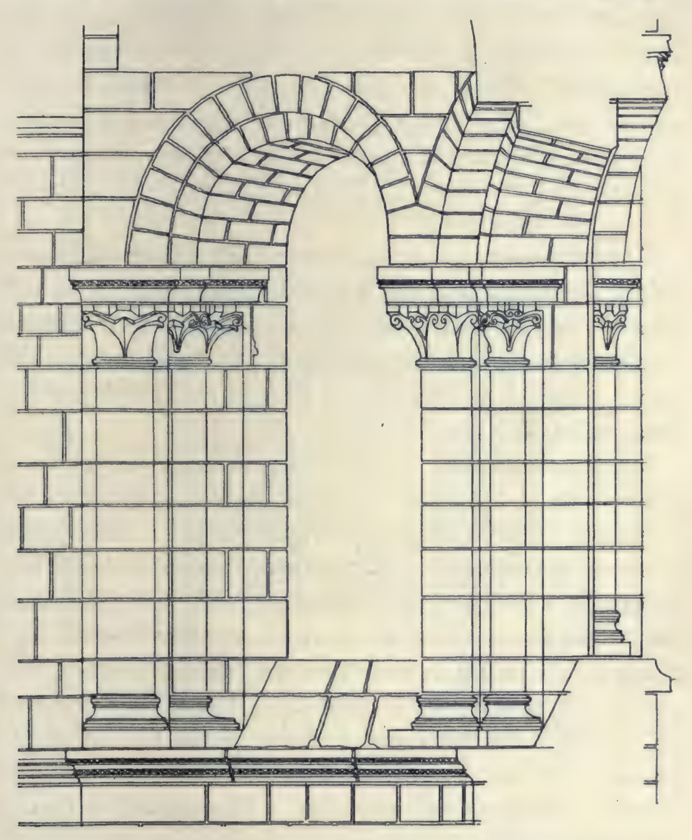
L. Demenais, del

Sommier des voûtes du déambulatoire.

Les tailloirs des chapiteaux sont sur plan carré c'est-à-dire que leurs faces latérales sont parallèles, mais celle qui regarde le côté du chœur est cintrée. Par contre le plan des bases est tracé en forme de trapèze.

Les voûtes des chapelles éclairées par trois fenêtres sont en cul-de-four et ne présentent aucune particularité de construction.

Je signale seulement que l'arc doubleau de l'entrée est rectiligne et ne suit pas en plan la courbe circulaire, détail intéressant à noter car nous trouverons, au début, du XIII[e] siècle, ces mêmes arcs cintrés tandis que plus



L. Demenais, del.

Fenêtre de la chapelle centrale.

tard, ils deviendront rectilignes pour simplifier la construction.

Avant de quitter cette partie de l'église il est bon d'observer encore que les baies de la chapelle centrale sont

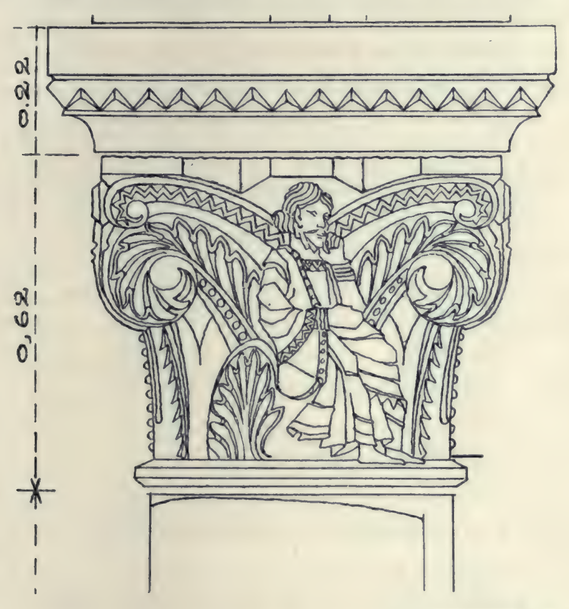
encadrées de colonnettes soutenant l'extrémité de l'ébrasement : leurs chapiteaux sont traités avec beaucoup d'originalité et d'adresse : sous les tailloirs qui se prolongent dans les ébrasements, les volutes, complètement dissymétriques, viennent s'étendre avec souplesse dans une forme trapézoïdale. Ici donc la nécessité a engendré la décoration : tant il est vrai que, dans l'architecture du moyen âge, l'ornement dépend de la construction au lieu d'être un vêtement fait pour en couvrir et masquer les défauts.

Chapiteaux. — Les chapiteaux des colonnes intérieures sont faits dans la forme qu'inventa le XI[e] siècle pour soutenir les sommiers des arcs. Tous sans exception comportent deux tailloirs superposés dont l'un tient à l'assise de pierre formant la corbeille et l'autre est formé par une assise spéciale.

Les chapiteaux du pourtour du chœur, et d'une façon générale tous ceux des colonnes isolées, présentent au-dessous du double tailloir une double volute, formant une masse de pierre décorée, sans lourdeur, et qui résiste parfaitement à la charge qu'elle supporte. Les chapiteaux des colonnes engagées ne sont au contraire ornés que d'une volute simple dont la face est fréquemment décorée d'une palmette tantôt montante, tantôt descendante, mais toujours d'un tracé nerveux et hardi. Nous ne trouvons sur ces chapiteaux aucun sujet ; ils se classent dans l'art uniquement décoratif, à l'exception de l'un de ceux du pourtour du chœur où l'on voit un personnage assis, revêtu d'habits sacerdotaux. Cette sobriété nous fait un peu regretter les chapiteaux de Notre-Dame du Port avec les combats des Vertus et des Vices et la série de leurs intéressants sujets.

Les feuilles d'acanthe posées sur la corbeille sont quelquefois découpées et traitées avec soin dans les détails,

parfois elles ont la simplicité des feuilles d'eau. Néanmoins, pour éviter la nudité trop grande qui en résulterait certaines feuilles ont les extrémités décorées d'une petite ciselure en dent de scie. Les astragales sont toutes polygonales, sans exception et les tailloirs, qui se prolongent dans les bandeaux marquant la naissance de la voûte, sont moulurés d'un listel et d'un grain d'orge,



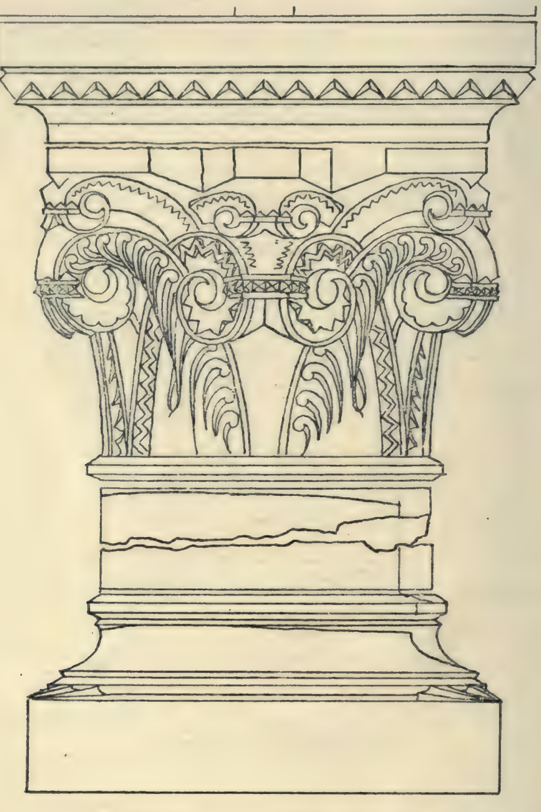
L. Demenais, del.

Chapiteau de l'abside.

au-dessus d'un biseau, parfois décoré de dents de scie, de têtes de clous ou de pointes de diamant.

Toutes les bases dérivent de la base attique ; mais les tores comme les astragales ont un profil polygonal. S'agit-il d'un parti pris ou d'une simple épannelage ? Je crois plutôt à une intention formelle du sculpteur car ce profil donne des jeux de lumière très nets qui devaient plaire. Il

était en outre plus facile à exécuter que le tore et c'était une raison de plus pour l'employer. Le profil polygonal a en effet certainement plu au moyen âge puisque, après 1194, nous verrons à Chartres des colonnes polygo-



L. Demenais, del.

Chapiteau et base de l'abside.

nales adossées à des piliers et alternant avec des colonnes circulaires.

Certaines bases sont plus aplaties que les autres et on peut voir sur plusieurs d'entre elles une tendance vers le

profil écrasé très caractéristique du XIIIe siècle. Celles des colonnes isolées sont toutes munies de griffes sauf une seule, unique exception assez bizarre qui peut faire croire que ces appendices ont été enlevées plus tard, pour une raison inconnue ; au contraire les bases des colonnes engagées dans les murs et les piliers n'en comportent pas, et on peut supposer que c'est à dessein, car la griffe ayant été employée pour donner plus de résistance à la pierre, il paraît logique d'en munir les bases des colonnes isolées, puisqu'elles supportent une charge plus forte que celles des colonnes engagées.

Avant de sortir de l'église et d'en examiner l'architecture extérieure, il est bon de jeter un coup d'œil sur la face intérieure du pignon pour remarquer que la voûte moderne s'appuie, de ce côté, sur un arc formeret ancien. Une photographie, prise avant la restauration moderne, permet de voir qu'il était accompagné d'une amorce d'ogive, l'ensemble reposant sur une colonnette dont le tailloir était mouluré à la mode gothique. Nous voyons là un témoin de l'histoire inconnue de Fontgombault. En effet, ou il faut admettre une première ruine de la nef qui pourrait être un écroulement survenu pendant la période romane et aurait fourni l'occasion de refaire les voûtes dans la mode nouvelle, ou bien on peut supposer simplement la réfection d'une partie endommagée reprise dans le style nouveau. Peut-être même ce mode de voûtement sur croisée d'ogives n'a-t-il été qu'une tentative passagère abandonnée. Ce qui donne une certaine valeur à cette hypothèse c'est que nous voyons sur la façade nord de l'église, en avant des trois premiers contreforts, trois plateformes paraissant attendre la construction de contreforts plus importants, semblables à ceux des églises soutenues par des arcs-boutants. Aucune trace d'un essai semblable ne se retrouve sur les autres contreforts.

Ce qu'il y a de plus troublant dans la présence de cette

colonnette supportant l'arc formeret et l'ogive, c'est qu'elle s'élève au-dessus de son chapiteau et atteint le sommet des murs goutterots. Malgré la construction de la voûte moderne on peut la voir encore au-dessus des voûtes et au-dessous de la charpente.

Y avait-il primitivement des charpentes apparentes? Nous avons de la peine à le croire ; et nous pensons plutôt que la voûte primitive de la nef a été construite en berceau brisé comme celle du transept : puis, à la suite d'un désastre inconnu, on aura voulu voûter l'édifice à la mode nouvelle sur croisée d'ogives, réfection qui n'aurait été amorcée que derrière la façade. La restauration moderne de la nef, faite par l'initiative privée, est partie de ce témoin pour établir au-dessus d'une architecture romane des voûtes d'ogives contraires au caractère de l'ensemble de l'église, de son chœur et de son transept. Les nervures ne reposent que sur un retrait du mûr assez disgracieux : on voit que les points d'appui n'ont jamais été faits pour eux.

Du reste ces voûtes insuffisamment contrebutées ne pourraient se maintenir sans arcs boutants extérieurs, aussi sont-elles construites en voûtes « Fabre », ou suivant un procédé analogue, avec une épaisseur de six centimètres au maximum. Ce n'est plus l'architecture romane, la vieille architecture de Fontgombault.

A vrai dire la restauration était difficile : on se trouvait en présence de fragments d'architecture de deux époques : fragments dont les volumes et les proportions ne pouvaient s'accorder entre eux, et si on eût voulu construire des voûtes romanes, celles-ci n'eussent pas été assez contrebutées. On serait allé au devant d'un échec certain.

Nous verrons à l'extérieur qu'en plaçant les toitures au niveau des pignons on aurait étouffé l'architecture ancienne du clocher et qu'en respectant le clocher, les pignons auraient paru n'avoir plus d'utilité.

Dans ce cas difficile et embarrassant, devant les problèmes non résolus encore que soulevait l'examen de ces ruines avec leurs dispositions mystérieuses et contradictoires, il eut certainement mieux valu conserver respectueusement tous les restes et toutes les formes et laisser subsister intacts les témoins du passé.

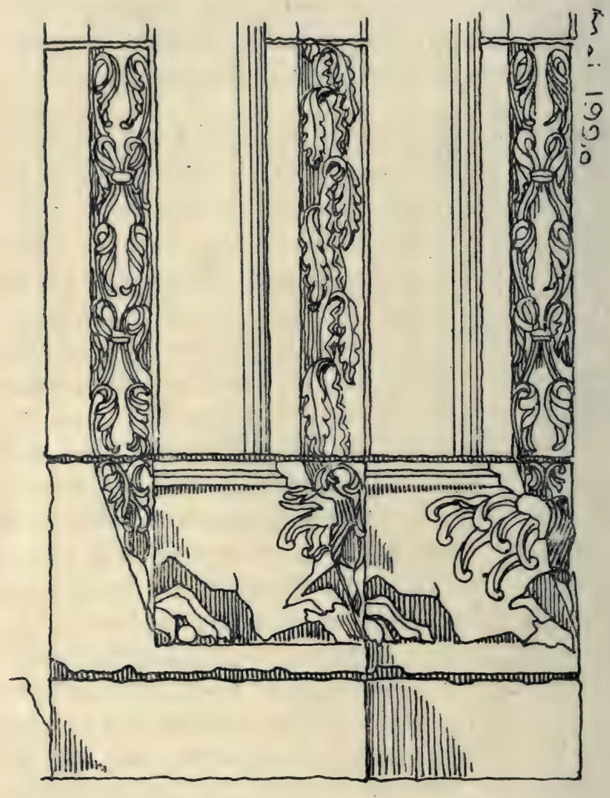
Façade. — Nous ne parlerons que du portail : au-dessus il y a eu certainement des remaniements successifs, la restauration moderne étant venue encore modifier et contrarier l'état primitif. La porte est flanquée à droite et à gauche d'une colonne engagée supportant un contrefort destiné à épauler la dernière arcade de la nef.

En face de chacun des collatéraux se trouve une arcature, reposant sur des colonnettes. Tout cet ensemble a été très restauré, et l'une des arcatures sert de porte.

La porte principale d'un grand caractère n'a pas de tympan : c'est une des particularités du style de cette région. Son archivolte en plein cintre, prise dans l'épaisseur du mur, repose sur huit colonnettes qui ont été toutes remplacées. Nous pouvons croire que les anciennes étaient monolithes ; en tous cas elles ne faisaient pas corps avec le mur et n'avaient aucune liaison avec lui. Leurs chapiteaux sont engagés et leurs bases sont formées à la mode lombarde par des lions couchés qui tiennent également à la masse de la construction.

Le grand effet décoratif de cette porte est produit par le groupement et la diversité des motifs d'ornements étagés pierre à pierre sur chacun des arcs en encorbellement. Le premier est décoré, sur sa face et sur son intrados de onze rosaces correspondant aux claveaux de l'arcade. Les voussures suivantes sont formées par deux groupes de tores séparés par une série de billettes de grande dimension, placées en échiquier de façon à donner, les unes sur les autres, un jeu d'ombre attrayant et nerveux. Cette

disposition d'aspect robuste rend plus sensible et met en valeur les fines sculptures, damiers, chevrons et feuillages, posées sur les derniers arcs enveloppant tout l'ensemble.



L. Demenais, del.

Bases des colonnes du portail.

Entre chaque colonne s'élèvent des gorges décorées de feuillages qui se contournent en des formes très recherchées et modelées d'une façon parfaite, je ne dirai pas avec une adresse étonnante pour l'époque, car on sait que dans le haut moyen âge l'art de la ciselure et de l'orfèvrerie était

112



E. Durand, del.

Portail de l'église de Fontgombault

pratiqué avec soin, et seule la statuaire, la grande scultupre a subi un arrêt de cinq siècles depuis l'époque gallo-romaine. Elle a attendu le cours du XIIe siècle pour donner tout son éclat.

Par suite d'absence de tympan, ce portail ne possède pas de grand sujet de sculpture ; néanmoins les lions qui supportent les colonnes de la porte sont une preuve de la renaissance de la ronde bosse ; leurs têtes ont disparu, mais leur attitude est belle et leurs pattes sont traitées avec beaucoup d'esprit.

Si nous ne voyons pas comme à Aulnay de Saintonge l'image des Vertus et des Vices sculptée sur les voussures du portail, nous remarquons, sur la dernière gorge, une décoration des feuillages enlacés servant de cadre à des colombes, et dans ces gorges trois petites figures dont l'une est en tenue guerrière. Faut-il voir là le même thème que sur la porte d'Aulnay ? Je ne saurais l'affirmer, ce qui est certain, c'est que l'une de ces figures, représentant une femme assise, aux jambes croisées, révèle chez celui qui l'a sculptée un talent artistique très développé et une habileté supérieure.

C'est une recherche d'expression et d'élégance qui annonce ce que seront un peu plus tard les figures mouvementées, fines et spirituelles de l'art languedocien au porche de Moissac (1).

Façade latérale. — La façade latérale nord conserve contre les premières travées, trois socles de contreforts de 2 m. 40 de saillie posés en avant des contreforts primitifs. et qui n'ont, dans l'architecture actuelle, aucune utilité.

(1) J'ai mesuré l'arc de la porte de Fontgombault avec le plus grand soin et j'ai constaté : 1° que les tailloirs des chapiteaux du côté gauche et ceux du côté droit ne sont pas au même niveau ; 2° que le centre de l'arcade est à 0 m, 05 au-dessous du sommet du tailloir le plus bas. L'arc de Fontgombault n'est donc pas, comme l'a dit de Caumont, un arc outrepassé.

Nous avons vu plus haut au moyen de quelle hypothèse on peut leur donner une raison d'être.

Cette façade latérale est très simple, elle n'était décorée que par les chapiteaux des colonnettes flanquant les baies en plein cintre qui éclairent les bas-côtés. Au milieu se trouve une large porte pénétrant dans le bas-côté. Disposition fréquente dans les églises du moyen âge.

Le pignon du transept est nu dans la partie basse, mais il est percé, dans la partie haute, par deux fenêtres en plein cintre. Son rampant a dû être modifié à l'époque où la tourelle de l'escalier a reçu un couronnement en flèche avec crochets sur les arêtes. Il semble que ces pignons devaient primitivement être moins élevés que ceux que nous voyons ; les reins de la voûte en berceau portaient selon toute probabilité la couverture, ce qui permettait à la colonnade du clocher de se dégager complètement du faîtage.

Les charpentes modernes qui soutiennent la couverture actuelle s'accordent très mal avec la construction. Les mûrs goutterots ont leur sommet en contrebas de celui des voûtes, l'entrait des fermes est surélevé et l'ensemble pousse les mûrs.

Sur le clocher on remarque les restes d'une arcature enfouie dans les charpentes actuelles. Toute la partie supérieure de cette tour rectangulaire est massive et manque d'heureuses proportions ; c'est sans doute l'œuvre du XVIIe siècle.

Chevet. — En contournant l'église pour examiner son chevet, on remarquera le chapiteau d'une des colonnes de la baie qui précède l'absidiole en cul-de-four. Les volutes montantes et descendantes, qui décorent sa corbeille, lui donnent un aspect de richesse et forment un contraste marqué avec les chapiteaux beaucoup plus simples qui l'environnent.

Les trois chapelles rayonnantes épaulées par des demi-

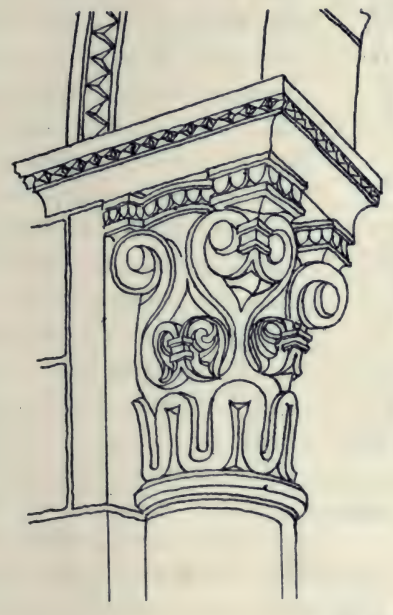
114



E. Durand, phot.

Chevet de l'église de Fontgombault

colonnes dont les chapiteaux se trouvent au niveau des modillons de la corniche, sont chacune ajourées par trois fenêtres semblables à celles du déambulatoire, mais plus petites qu'elles. Les claveaux nus de leurs archivoltes ne sont pas placés dans un plan vertical, ils ont une obliquité nettement accusée en avant et sont surmontés par un cordon d'étoiles à huit branches très décoratives.



L. Demenais, del.

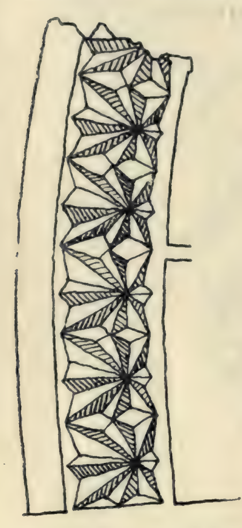
Chapiteau d'une fenêtre.

Au dessus du toit conique des absidioles la corniche suit les rampants d'un petit pignon.

Les sept fenêtres hautes de l'abside s'ouvrent entre deux courtes colonnettes et quatre colonnes contreforts engagées dans les trumeaux et descendant jusqu'au niveau du triforium où leurs bases sont encore visibles sous la

toiture actuelle et leurs chapiteaux très simples sont revêtus de volutes et de feuilles d'eau.

Le profil des corniches extérieures est semblable à celui des bandeaux de l'intérieur, formé par un listel, un grain d'orge et un biseau ; les modillons qui les supportent sont variés, on trouve surtout sur les absidioles des modillons à copeaux traversés par un nerf central que décorent de petites pointes de diamant. Au contraire sur les corniches hautes nous voyons des masques et des animaux, mais nulle part nous ne retrouvons ces métopes si fréquents dans le Poitou et notamment à Saint-Hilaire de Poitiers. L'abside de Fontgombault a certainement subi quelques modifications. Les petits pignons couronnant les absidioles n'existaient plus en 1849, d'après un dessin de cette époque. Certains corbeaux ont dû être retrouvés et replacés dans la restauration mais je crois que les pignons primitifs étaient moins élevés.



L. Demenais, del.
Cordon d'une fenêtre.

Malgré ces transformations successives, telle qu'elle est aujourd'hui, cette abside mérite encore notre admiration. La sculpture des chapiteaux, des modillons et des cordons d'archivolte met une note décorative dans ce bel ensemble de pierre où l'on sent, sous ses grandes formes, se développer le plan admirable que j'ai essayé de faire comprendre et d'exposer.

D'une façon générale on peut dire que l'architecture romane berrichonne est moins riche et moins décorée que celle des autres écoles du Centre et du Midi. Si elle n'a pas connu la brillante parure des monuments bourguignons, poitevins ou languedociens elle a produit certainement

sur son sol, depuis Chateaumeillant jusqu'à Fontgombault des modèles caractéristiques d'églises bénédictines. Si elle n'a pas traité la grande sculpture c'est que le milieu lui était moins favorable que dans les provinces policées du Languedoc ; néanmoins elle est arrivée à doter l'art français d'œuvres décoratives du plus haut intérêt comme la porte que nous venons de décrire et les chapiteaux bien connus des colonnes de Saint-Genou.

L. Demenais.

TÊTE D'UNE STATUE DU XIIe SIÈCLE TROUVÉE DANS L'ÉGLISE SAINT-REMI DE REIMS

A la suite de l'effondrement du mur sud de la nef de Saint-Remi le 14 avril 1919, les travaux de déblaiement, une fois terminés, laissèrent apparaître des affaissements dans le sol de la nef, et, notamment, vers la grille du chœur. Leur configuration irrégulière pouvait laisser supposer que l'on était en présence d'une excavation, assez importante, dont le remblai, mal pilonné, aurait été la cause. En fouillant à cet endroit, le 15 septembre 1919, les ouvriers découvrirent, à une faible profondeur, un massif de maçonnerie de craie. L'un des moellons de ce massif portait la date de 1739. Cette date correspond, précisément, à l'exécution des stalles et de la grille du chœur, qui coûtèrent ensemble 18.000 livres (1).

Près de ce massif de craie, un autre moellon portait tracé au crayon rouge, le mot Reire, et, sous ce moellon, se trouvait une pièce de bronze à l'effigie de Louis XV. Un cercueil de pierre découvert non loin de là, à gauche de la fouille, et brisé à son extrémité, vers la tête, renfermait une tête de statue polychromée. A côté, se trouvait un morceau de craie portant sur l'une de ses faces l'inscription suivante : « 21 janvier 1793 ». Sur la face opposée on pouvait lire : « Louis XVI ».

Cette tête, en pierre sculptée, d'une fort belle exécution,

(1) Abbé Poussin, *Monographie de l'abbaye de Saint-Remi de Reims*, p. 244.

a tous les caractères de la statuaire du XIIe siècle. Les cheveux ramenés sur le front, en boucles frisées, sont maintenus par une couronne royale à quatre fleurons qui se compose d'un cercle enrichi d'entailles. La barbe et la moustache laissent apparaître une bouche très finement



Antony-Thouret, phot.

Tête de Lothaire.

dessinée. Le nez, légèrement mutilé, est droit et un peu sec dans son modelé. Cette tête ne manque pas d'analogie avec certaines figures de la cathédrale de Chartres. La polychromie est très douce. Les joues sont légèrement carminées aux tempes, les lèvres sont franchement rouges, les prunelles des yeux sont bleues. Les cheveux, la barbe et les sourcils sont bruns. La couronne est jaune, avec filets bruns, et l'on y retrouve encore quelques traces de dorure dans les entailles.

Les documents ainsi retrouvés permettent de reconstituer, par la pensée, ce qui se passa, à Reims, lors de l'exécution de Louis XVI. Les révolutionnaires rémois voulurent, ce jour-là, avoir aussi leur petite exécution locale. Ils s'en prirent aux effigies royales que possédait l'église Saint-Remi : celles de Louis IV d'Outremer et de son fils Lothaire. Ces deux rois furent, en effet, inhumés dans le sanctuaire de cette église; le premier, en 954, du côté de l'épître, le second, en 986, du côté de l'évangile. Leurs statues avaient été placées au-dessus de leurs tombes et subsistaient encore revêtues des attributs de la royauté.

En 1756, ces statues avaient été retirées du sanctuaire et déposées dans le collatéral du côté du cloître, aux deux côtés du tombeau de Carloman (1).

Nous extrayons de l'ouvrage de Lacatte-Joltrois ce qui suit (2) :

« Sur les degrés du sanctuaire, près de l'autel, se voyaient « deux statues en pierre médiocrement sculptées, et toutes « les deux recouvertes de peinture.

« La première était celle de Louis IV, dit d'Outre-Mer. « Il était sur un trône près de son tombeau, à droite de « l'autel. Sa couronne paraissait être un simple bandeau, « fermé par le haut ; il avait la barbe longue, et tenait « à la main un sceptre terminé par une espèce de pomme « de pin : ses vêtements et son trône étaient dénués d'or- « nements. D'après son épitaphe, que nous transcrivons « ici, il aurait vécu 33 ans et régné 18 : il serait mort le « 10 septembre 954 (3).

SANGUINE CÆSAREO JACET HIC EXCELSA PROPAGO,
FRANCORUM POPULO PRODITO DE KAROLO

(1) Lacatte-Joltrois, *Histoire et description de l'église Saint-Remi de Reims*, p. 169.
(2) *Ibid*, p. 204.
3) Cette tête est fausse, car Lothaire mourut le 2 mars 986.

120



VERNEAU, PHOT.

SAINT-REMI DE REIMS

Tête de la statue de Lothaire

DUM SIBI TERNEDOS ET TRES FLORERET IN ANNOS
AUGUSTUM NOMEN REX LUDOVICUS ERAT.
REMIGIUS REGUM SANXIT CONSULTA PRIORUM :
HUIC DEDERAT SCEPTRUM : PRÆSTAT ET HIC TUMULUM
OCTAVUM DECIMUM REGNANDO SUBEGERAT ANNUM
QUADRIS SEPTEMBER IDIBUS EXIT ITER.
LECTOR, POSCE DEUM, FRANCORUM POSCE SALUTEM :
HOC REGALE GENUS SERVET IN ORBE DEUS.

« Ici gît un noble rejeton du sang des Césars, descendu « de Charles pour régner sur le peuple français. Pendant « 33 ans, plein de jeunesse, il fut roi sous l'auguste nom « de Louis. En sanctionnant les décrets de nos premiers « rois, saint Remi lui avait donné le sceptre ; il lui réser- « vait ici un tombeau. Déjà il avait vu écouler la 18e année « de son règne, lorsqu'il termina sa course, le 4 des ides « de septembre. Demande à Dieu, lecteur, le salut des « Français ; demande-lui qu'il daigne conserver sur la « terre l'illustre sang de nos rois. »

« La statue de Lothaire était du côté gauche de l'autel ; « il était également assis sur son trône. On y lisait ces « deux mots : *Rex Lotharius.* Il portait de la barbe comme « son père. Sa couronne n'était qu'un cercle rehaussé de « quelques fleurons, et son sceptre un bâton terminé par « une fleur. Sur sa tunique il portait une chlamyde attachée « à l'épaule droite. On remarquait, sur les degrés du trône, « un homme qui paraissait le chausser.

« Le P. Montfaucon a fait graver ces deux statues dans « les *Monuments de la Monarchie française* (1). M. Seroux « d'Agincourt les a indiquées dans son *Histoire de l'art* (2). « Une partie de ces statues est conservée dans l'église. »

D'autre part, dans son discours prononcé le 25 août 1816, à l'occasion de l'inauguration des deux trophées

(1) T. I, p. 348, pl. XXXI.
(2) T. III, p. 24.

placés dans l'église en l'honneur de ces rois, l'abbé Bertin, curé de Saint-Remi, regrette en ces termes l'impossibilité dans laquelle il se trouve de ne pouvoir replacer les effigies de ces deux rois :

« Sans doute pour remplir ce devoir d'une manière « convenable il eut fallu replacer dans ce même sanctuaire « les augustes effigies, qui y commandaient le respect. « Mais nous l'avouons avec douleur, il ne nous a pas été « donné d'y parvenir.

« Des recherches ont été faites pour découvrir leurs « débris et les rassembler, s'il eût été possible ; elles ont « été infructueuses : il n'a été retrouvé que de tristes « ruines, un amas informe ; et notre détresse qui ne vous « est pas inconnue, nous ôte la faculté de substituer « d'autres représentations qui soient dignes de leur objet. »

Par les renseignements qui précèdent on peut conclure que la statue retrouvée alors, décapitée, était celle du roi Louis IV.

La tête retrouvée le 15 septembre 1919 a appartenu à la statue du roi Lothaire et sa description correspond parfaitement à celle donnée par Lacatte-Joltrois, mais nous ferons remarquer que cette figure n'est pas *médiocrement sculptée*, comme le prétend cet auteur.

Peut-être retrouvera-t-on un jour le corps de cette statue du roi Lothaire, lorsque l'administration des Beaux-Arts pourra entreprendre les fouilles projetées dans l'église Saint-Remi.

H. Deneux.

CHRONIQUE

PAR

F. DESHOULIÈRES

Gaule romaine.

Substructions et antiquités de Corcelles-lès-Monts (Côte-d'Or). — Notre éminent confrère, M. Adrien Blanchet étudie ces substructions, découvertes par M. Charles Aubry et qui, jusqu'à présent, ont permis de reconstituer deux salles vers lesquelles se dirige une conduite d'eau, en pierres sèches, partant d'une source voisine. Un important mobilier a été le fruit de cette découverte : parmi la terre et des cendres abondantes, on a pu recueillir de nombreux clous, des pièces de fer, et de bronze, tordues par le feu, des statuettes de bronze, une tête de marbre, de nombreux fragments, bras, jambes, etc., ainsi que des monnaies gauloises et romaines dont M. Blanchet donne le catalogue.

Il convient de remarquer que, jusqu'à ce jour, les fouilles n'ont livré ni mosaïques ni traces de peinture murale, ni débris de tuiles, mais de petites pierres sciées munies de trous carrés qui devaient permettre de les fixer sur la charpente. *Bull. archéol. du Comité des travaux hist. et scient.*, 1919.

Colonne milliaire de Trouy (Cher). — Cette colonne, déposée au musée lapidaire des Antiquaires du Centre,

porte une inscription, bien connue, qui atteste, qu'en 237 de notre ère, l'empereur Maximin et le césar Maxime ont fait restaurer des voies et des ponts qui tombaient de vétusté.

Mais sur quelle voie se trouvait la borne ? C'est ce que la dernière ligne de l'inscription eût appris si elle eût été complète. De Kersers, en 1872, et Ragon, en 1876, avaient établi qu'elle avait du être placée aux environs de Saint-Florent-du-Cher. Mais les auteurs allemands du tome XIII du *Corpus inscriptionum latinarum*, paru en 1907, sans vouloir tenir compte des travaux documentés de nos savants français, veulent la dresser sur la voie d'Avaricum à Clermont. M. Chénon démontre que leur interprétation est erronée et que l'hypothèse de Kersers et de Ragon est seule acceptable. *Bull. de la Soc. nat. des Antiq. de France*, 1919.

Le Milliaire de Cannes-Ecluses, (Seine-et-Marne). — C'est M. le médecin-major Dufestel qui, en 1918, a découvert cette colonne milliaire, dans un cimetière mérovingien, avec des monuments funéraires d'une importance moindre. Elle était primitivement, d'après notre regretté confrère Héron de Villefosse, placée sur la voie romaine de Lutèce à Sens, qui passait par Cannes, et elle fut, plus tard, creusée en sarcophage. Une inscription latine rappelle le nom de Valentinien, qui se fixa à Lutèce vers 365 pour diriger la campagne contre les Alamans. Au-dessous on distingue, tracée légèrement à la pointe, la silhouette d'un personnage ne paraissant pas avoir un rapport avec la colonne ni avec le sarcophage.

La transformation à l'époque barbare, de bornes milliaires en sarcophages, qui heureusement ont permis leur conservation, est un fait assez fréquent. Héron de Villefosse en a relevé seize exemples dans les trois Gaules et dans la Germanie parmi lesquels se trouve la borne de Trouy dont

nous venons de parler. *Bull. archéol. du Comité des travaux hist. et scient.* 1919.

Les statues impériales du musée de Vaison. Nous avons déjà mentionné à l'époque, l'installation, dans le cloître de la cathédrale de Vaison, des richesses archéologiques découvertes par M. l'abbé Sautel. Notre confrère étudie aujourd'hui, avec plus de détails, les principales œuvres déposées dans son musée : l'Empereur cuirassé, le Tibère, l'Hadrien et le Sabine.

La première de ces statues, que l'on identifie avec Auguste ou Domitien, se compose de trois parties démontables dont la tête forme une des pièces.

C'est la preuve que les praticiens grecs, ou venus de la Grèce, fabriquaient des statues idéalisées dont on changeait la tête à chaque nouveau règne, d'où des inégalités de facture dans la même œuvre. Ici la tête et les jambes témoignent d'un artiste de second ordre tandis que le torse est une œuvre supérieure. Des qualités remarquables se trouvent également dans les trois autres statues. *Mém. de l'Académie du Vaucluse*, 1919.

La tour de Vésone a Périgueux. — Dans une précédente chronique, nous faisions les plus grandes réserves en résumant la théorie de M. E. Roux — qu'il ne faut pas confondre avec M. le Chanoine Roux, auteur de *la Basilique de Saint-Front*, — sur les ruines de cette tour, jadis temple païen dans lesquelles il veut voir deux destructions successives : une première fois elle aurait été démolie au Ier siècle, par Saint-Front lui-même, dont le geste miraculeux laissa, dans la cella, une brèche que nous connaissons. Relevé, le temple aurait été définitivement anéanti au Ve siècle. La réponse que fait M. Charles Durand à cette théorie confirme nos appréhensions. A la suite, d'une argumentation ingénieuse et étayée par les meilleures preuves

archéologiques, M. Charles Durand s'est formé une autre opinion. D'après lui, les Francs et les Alamans ayant, au IIIe siècle, mis la cité à mal, les habitants l'abandonnèrent pour construire, à côté, avec des matériaux provenant des monuments ruinés et définitiment démolis. Le temple fut au nombre de ceux-ci, mais la cella fut respectée ; cependant son dégagement nécessita une coupure qui devint la célèbre brèche. *Bull. de la Soc. hist. et archéol. du Périgord*, 1920.

Les fouilles de Ruscino. — M. Henry Aragon, qui a déjà dressé le bilan des fouilles de Castel-Roussillon, où on retrouve l'antique Ruscino, donne un catalogue très détaillé des poteries qui y ont été retrouvées et étudie un objet assez énigmatique qu'il a donné à la collection de la Société et que l'on s'accorde à considérer comme un hochet préhistorique. *Bull. de la Soc. histor. des Pyrénées Orientales*, 1920.

Les Mosaïques de Sainte-Foy. — Nous en avons annoncé la découverte dans notre dernière *Chronique*, mais nous pouvons aujourd'hui, par quelques détails nouveaux montrer leur importance. C'est au Canet, commune de Port-Sainte-Foy, (Dordogne), dans le parc de M. Ducou, qu'un terrassier mit au jour, deux mosaïques, composées de médaillons circulaires, entourées de torsades et présentant divers motifs d'ornementation d'un coloris vif et d'un dessin varié. Elles appartenaient à une villa romaine, qui, détruite, fut remplacée par une agglomération chrétienne, au milieu de laquelle s'élevait une église entourée d'un cimetière dont les fosses, ouvertes au milieu des mosaïques, ont déterioré au moins l'une d'elles.

Notre inspecteur général, M. le marquis de Fayolle, appelé à examiner ces importants vestiges, a pu observer que, dans le voisinage du Canet, l'église de la commune de

Montcarret s'élève également au milieu d'une villa romaine. On voit encore, dans l'abside, des colonnes antiques, et des mosaïques ont été trouvées dans le cimetière attenant; une autre est encore visible, au fond d'un lavoir.

Il est important de signaler ces établissements romains de la Dordogne auxquels ont succédé, sur leur propre construction, des aménagements chrétiens, avec l'église et le cimetière placés au milieu des salles de la villa. Déjà M. le marquis de Fayolle avait observé la même évolution à Tocane-Saint-Apre. *Bull. de la Soc. hist. et archéol. du Périgord*, 1920.

Architecture religieuse.

Les origines de l'église de Néris. — L'église de Néris est un des édifices les plus intéressants du Bourbonnais, avec ses chapiteaux et ses bases archaïques, ses arcs fourrés, les berceaux transversaux de ses bas-côtés, sa coupole et son clocher contre-buté à la mode auvergnate. On y retrouve non seulement l'empreinte du XIe et du XIIe siècle mais encore la trace de remaniements certains effectués au cours de ces deux périodes.

Cependant il y a encore plus : les murs de la nef sont composés d'un petit appareil coupé par des chaînages de briques, et si le même système se retrouve au sud comme au nord, il y est diversement interprété, ce qui laisserait croire à deux âges différents de l'époque préromane.

On sait que l'église de Néris doit avoir une origine très ancienne, puisque Grégoire de Tours la mentionne dans la *Vita patrum*. Les murs goutterots de la nef n'auraient-ils pas appartenu à cet édifice antérieur ou même à deux édifices successifs ? C'est ce que l'on pourrait savoir en pratiquant des tranchées dans l'intérieur de la nef.

Telle est la pensée de M. le maire de Néris, dont l'attention

a sans doute été mise en éveil par les archéologues qui fréquentent cette station balnéaire, et il vient de faire une demande de subvention afin d'entreprendre des fouilles.

A cette occasion notre éminent confrère, M. Maurice Prou a présenté au Comité des travaux historiques et scientifiques un rapport des plus documentés sur la structure de ces murs et l'intérêt qu'elle présente. Nous sommes persuadés que ces fouilles, dont M. Prou a promis d'examiner le résultat, seront fertiles en enseignements scientifiques et seront le point de départ d'une étude complète sur l'église de Néris. *Bull. archéol. du Comité des travaux hist. et scient.* 1919.

La Basilique de Saint-Martin de Tours. — D'après le texte bien connu de Grégoire de Tours, l'*altarium* de cette église renfermait trente-deux fenêtres, soixante-dix-neuf colonnes et trois portes, tandis que le *capsum* possédait vingt fenêtres, quarante-et-une colonnes et cinq portes. Il en résulte que l'*altarium* — le lieu où s'élève l'autel — débordait sur la nef, qui ne peut être que le *capsum*, car on sait qu'il n'est pas fait mention du transept de la basilique de Saint-Martin.

De cette constatation, déjà commentée par Mabillon, Quicherat, Mgr Chevalier et R. de Lasteyrie, M. l'abbé Plat conclue que, par une disposition spéciale, l'autel ne s'élevait pas au dessous de la tour lanterne ni au dessus de la *memoria*, renfermant le corps saint, mais qu'il était placé en avant. Ainsi se trouvait réservé un espace libre où s'agenouillaient les pèlerins, *inter altarium et sanctum tumulum.* Si donc l'*altarium* possédait un si grand nombre de colonnes et des fenêtres, c'est que celles-ci étaient prises en grande partie sur la nef, preuve, ajoute notre confrère, que, contrairement à l'hypothèse de Quicherat et de Chevalier, il est inutile de recourir à l'hypothèse d'un déambulatoire pour expliquer le prodigieux développement

qu'une interprétation moins serrée du texte de Grégoire de Tours attribuait au chœur. — *Bull. de la Soc. nat. des Antiq. de France*, 1919.

Crypte de l'ancienne église abbatiale de Saint-Maur de Verdun. — Cette crypte qui existe encore dans une maison particulière et paraît avoir été oubliée depuis longtemps, vient d'être décrite par M. Amédée Boinet. Elle se compose de deux salles : la plus orientale est divisée en trois vaisseaux formant des travées voutées d'arêtes et délimitées par des colonnes dont les chapiteaux sont cubiques ; une petite abside en hémicycle la termine. La partie occidentale est une pièce carrée, communiquant avec la précédente par trois couloirs parallèles ; elle est voûtée de même et contient deux travées inégales, séparées par des colonnes dont les chapiteaux sont demeurés frustes.

M. Boinet attribue cette construction au début du XIe siècle et la compare aux cryptes de Remiremont, de Bleurville et d'Esley dans les Vosges. *Bull. de la Soc. Nat. des Antiquaires de France.* 1917.

Les clochers-murs de la Creuse. — Notre confrère M. René Fage, au cours de l'étude d'ensemble qu'il prépare sur ce type de clochers répandus surtout dans le sud-ouest et le centre de la France, publie une intéressante note concernant ceux qu'il a rencontrés dans le département de la Creuse. Il les nomme *clochers-murs*, plutôt que *clochers-arcades*, désignation sous laquelle ils étaient, jusqu'ici, généralement connus, car, dit-il, ce sont de simples murs percés de baies pour la suspension des cloches.

Ils sont le plus souvent constitués par l'exhaussement du mur de façade, parfois ils s'élèvent sur l'arc triomphal et, plus rarement, sur le chevet ou les murs latéraux de la nef. Ils se terminent soit par une crête horizontale, comme à Saint-Quentin (Creuse) soit par un pignon triangulaire

comme à Basville, à Bourganeuf et à Saint-Moreuil. Celui de Magnat-l'Etrange est un type unique : il est formé de deux clochers-murs soudés perpendiculairement l'un à l'autre.

Les plus anciens clochers-murs de la Creuse ne sont guère antérieurs au XIVe siècle. Lorsque M. Fage donnera un travail d'ensemble sur les clochers-murs, il sera intéressant de constater à quelle époque remontent les spécimens plus anciens de ces constructions dont la seule raison d'être semble avoir été l'économie. — *Mémoires de la soc. des sciences natur. et archéol. de la Creuse*, 1920.

La Cathédrale de Lisieux au xie et au xiie siècles. — Cet édifice a déjà été étudié par notre confrère M. Serbat dans le très remarquable guide du Congrès archéologique tenu à Caen en 1908, et par M. l'abbé Hardy dans un volume dont nous avons rendu compte, M. Georges Huart revient sur le monument mais, disons-le de suite, c'est le plus souvent pour confirmer les théories de M. Serbat, dont il renforce la thèse par des textes peu connus.

Un mot sur la cathédrale du xie siècle. M. Huart trouve, dans un passage d'Orderic Vital, la preuve qu'elle était surmontée d'une tour centrale et il remarque, dans les piles du revers de la façade, des pierres provenant de la démolition des murs de la ville, apport constaté par un texte de Robert de Torigny.

L'église du xiie siècle passe pour avoir été commencée par l'évêque Arnould (1141-1182) après l'incendie de 1136, au début de son épiscopat. N'avait-il pas écrit en 1143 au pape Calixte II pour s'excuser de ne pouvoir se rendre à Rome en raison des travaux de la cathédrale qui l'absorbent ? M. Serbat s'inclinait devant ce texte, cependant il ne pouvait s'empêcher d'avouer que le style du monument se serait beaucoup mieux accordé avec une date plus voisine de la mort de l'évêque.

M. Huart nous prouve que l'opinion de M. Serbat était juste. Le texte de la lettre d'Arnould porte : *Venissem... ad vos nisi circa... resarciendas ecclesie et domus nostre ruinas... gravius occuparer.* Ne s'agirait-il pas ici de travaux entrepris pour *restaurer*, après les dégats de l'incendie ? Un passage contemporain à peu près inconnu des *Miracula sancti Thomæ*, écrit par Guillaume de Cantorbery, le laisserait croire ; l'auteur raconte qu'à une date postérieure naturellement à la mort de Thomas Becket, et antérieure à 1189 un ouvrier, occupé à creuser la terre, pour la reconstruction de l'ancienne église — donc à en faire les fondations, — fut miraculeusement sauvé par l'intervention du saint. Nous voici bien près de la date préférée par M. Serbat et que M. Huart trouve convenir au monument dont il examine ensuite les détails. Il est tout à fait d'accord avec lui pour en situer chaque partie, sauf cependant le portail que l'auteur du guide attribue au XIIIe siècle et qu'il voudrait un peu rajeunir.

La consciencieuse étude de M. G. Huart prouve avec quel souci il convient de conduire la critique des textes. Il est bien rare qu'on ne puisse ensuite les concilier avec l'examen archéologique. *Etudes lexoviennes*, 1919.

NOS VIEILLES CATHÉDRALES ET LEURS MAITRES D'ŒUVRE. — Nous croyions ignorer le nom de beaucoup de maîtres d'œuvre qui ont construit nos cathédrales et nos églises du moyen âge, mais il a suffi à M. de Mély de dépouiller six à sept cents volumes au plus (!) pour nous donner, avec une assurance parfaite, le nom des architectes de cinquante-six cathédrales et de trente-deux églises françaises.

Le défaut de toute référence ne saurait faire oublier que la plupart des noms d'architectes cités par M. de Mély étaient déjà connus ou signalés dans les travaux de nos confrères MM. Aubert, Demaison, E. Lefèvre-

Pontalis, Mortet, Merlet, Henri Stein. Pour compléter cette liste et pour fixer des dates, l'auteur interprète certaines inscriptions où il découvre des chronogrammes de fantaisie, comme à Lisieux (1139), à Vaison (1072) à Autry-Issards (1152) et à Brioude (1180) où le nom du diable, qualifié de MILE ARTIFEX sur le chapiteau de l'usurier, lui fournit un nom de sculpteur, opinion savamment réfutée par M. de Lasteyrie. Le texte de la célèbre inscription de Jean de Chelles à Notre Dame de Paris renferme trois fautes sans compter l'addition du mot OPUS.

M. de Mély prétend que quatre épitaphes de 1142, conservées dans la crypte de Saint-Gilles-du-Gard, peuvent être celles des constructeurs des trois portails. Philippe aurait travaillé à la cathédrale de Senlis, en 1185; Pierre Beauvais, Thibaud, Geoffroy et Robert, en 1140 et 1143 à l'église abbatiale de Chaâlis qui remonte au XIIIe siècle ; Pierre de Montereau à la cathédrale de Noyon en 1333, bien qu'il fut mort en 1267. En outre, l'auteur transforme plusieurs abbés en architectes ainsi que des chanoines.

Que M. de Mély nous permette une dernière remarque : il sait que la porte, dite de Saint-Ursin, à Bourges, présente cette inscription bien connue : *Giraldus fecit istas portas* et il en conclut que Giraud est le maître d'œuvre de la cathédrale commencée vers 1200. Nous aurions souhaité que M. de Mély serrât un peu plus son argumentation car il n'ignore pas que cette porte, plaquée aujourd'hui sur un mur de l'avenue de Séraucourt, appartenait à l'ancienne église Saint-Ursin, construite près de la rue Bourbonnoux qui n'a rien de commun avec la cathédrale. Son style, indique sans contradiction possible qu'elle ne saurait être postérieure au début du XIIe siècle. Or la cathédrale fut commencée vers 1200, et le portail de sa façade, consacré à la vie de Saint-Ursin, est plus jeune d'une cinquantaine d'années. *Revue archéol.* 1920 et 1921.

Architecture civile et militaire.

Le Chateau de Pontivy. — Ce château construit en 1485 par un vicomte de Rohan, n'est pas, à vrai dire, un monument de premier ordre : s'il a subi des modifications au viiie siècle, on y retrouve cependant encore une façade intéressante, des murailles épaisses et une suite de machicoulis qui couronnent de hautes courtines. Mais il y a plus, on y voyait encore naguère un échantillon complet et rare de fortification militaire dans son boulevard et ses douves, dont la terre, rejetée de côté, formait comme une seconde enceinte.

Dans le but de créer une *perspective* maladroite et sans goût, la municipalité eut la malencontreuse idée d'établir *une vue* dans le talus des douves et d'y percer une brèche qui dénature l'ensemble. Malgré les protestations de notre inspecteur M. Roger Grand, de notre confrère, M. de la Martinière, de la Société Polymathique du Morbihan et de nombreux archéologues, sur le rapport complaisant de l'architecte de la ville, M. Ramonatzo, l'œuvre de destruction fut commencée.

Elle ne fut heureusement pas menée a bout car la municipalité, aussi imprévoyante que malfaisante, n'avait pas de crédits suffisants pour achever son projet. Il demeure donc encore quelques témoins des fortifications du château de Pontivy pour montrer quel était l'ensemble du système de défense au xve siècle et ce que fut le municipalite de 1915.

La place des Cancels au Palais des papes d'Avignon. — La place des Cancels, mentionnée par plusieurs textes du temps de Jean XXII et de Benoit XII, vient d'être exactement située par M. le Dr Colombe. A la suite d'ingénieuses déductions tirées de textes qu'il analyse, le savant archéologue a pu établir qu'elle était bordée à l'est par l'aile occi-

dentale des appartements privés, au sud par la grande Audience, au nord par le rempart, parallèle à l'aile du Conclave défendant l'entrée du Palais Vieux et à l'ouest par l'Aumônerie. Après les modifications apportées au palais par Clément VI, c'est de la place des Cancels que la grande Cour tira son origine. *Mém. de l'Académie de Vaucluse*, 1919.

Maisons gothiques a Reims. — Les profondes blessures des monuments et des maisons de Reims, dont les débris sont recueillis par M. l'architecte en chef Deneux, laissent entrevoir des témoins importants de ce qu'était, au moyen âge l'architecture de cette ville.

C'est ainsi qu'apparaît, dans la rue Dieu-Lumière, sous des murs modernes écroulés, une façade du XIIIe siècle dont les baies en tiers-point, sont recoupées par un meneau, deux arcs tréflés et une rose polylobée. Cette façade était encore visible au commencement du siècle dernier, puisque Povillon l'a décrite, mais, déjà en 1844, Tarbé l'avait cherchée en vain.

On a encore retrouvé, dans les débris d'une maison située au nord de la cathédrale, et noyés dans les murs d'une construction relativement récente, deux grands arcs brisés de la salle capitulaire reposant sur des chapiteaux décorés dans le style de ceux de l'église voisine.

Tout près, et dans les démolitions d'un autre mur, il a été permis de recueillir des restes du cloître du XIIe siècle, antérieurs à la cathédrale. — *Bull. de la Soc. nat. des antiq. de France* 1919.

Sculpture, peinture, mobilier.

Statues de la Vierge-mère. — A propos de trois statues représentant la Vierge allaitant l'enfant, — Vierge

d'Armeau, (Yonne) de la fin du XIIIe siècle, de Saint-Thibaut de Joigny, de la deuxième moitié du XIVe siècle, et de Villebret (Allier), du commencement du XVIe siècle — notre confrère M. l'abbé Chartraire étudie l'iconographie de cette scène.

Il rappelle, par des textes, la place qu'a toujours occupée, dans la liturgie, la dévotion à la Vierge dans ses fonctions les plus intimes de mère et il prouve que la représentation figurée n'a jamais craint de la montrer dans ce rôle.

On admet généralement qu'une peinture de la catacombe de Priscille présente Marie allaitant l'Enfant tenu sur ses genoux et la même scène est figurée sur un bas-relief du XIIe siècle conservé au musée archéologique de Liége — Vierge de dom Rupert, — ainsi que sur le piédroit du portail de l'église de San-Andréa de Barletta, datant de la même époque. Puis le type, se multiplie et devient fréquent au XIIIe siècle et au XIVe siècle, pour tomber en défaveur à la fin du XIVe siècle. — *Bull. archéol. du Comité des travaux hist. et scient.* 1919.

ICONOGRAPHIE DE SAINT ROCH. — A propos d'une statue de bois représentant saint Roch et conservée au musée de Grenoble, notre confrère, M. Emile Bonnet, esquisse une trop courte monographie du personnage.

La statue est d'autant plus intéressante qu'attribuée avec vraisemblance au XIVe siècle, elle est une des plus anciennes figures de ce saint et qu'elle remonte à une époque peu éloignée de sa mort, survenue en 1327. Elle offre donc plus de garanties que la peinture de la cathédrale de Cesène, en Italie, datée de 1501, qui passait cependant pour être un véritable portrait. On y retrouve les caractéristiques ordinaires du saint, toujours figuré dans la force de son âge, le visage encadré d'une barbe, et habillé en pèlerin.

Toujours aussi le saint relève son vêtement pour mon-

trer, sur la cuisse, les marques de la peste qu'il gagna en Italie en soignant les malades d'Aquapendante, mais, sur certaines images, l'artiste a placé un ange occupé à découvrir la plaie ou même à la laver avec un pinceau. Il est surprenant de constater que le chien, dont la tradition populaire fait le compagnon habituel de saint Roch, en souvenir de l'animal qui lui apporta chaque jour un pain dans la forêt de Plaisance, ne figure que sur un nombre restreint de représentations. C'est ainsi qu'il n'apparaît pas sur la statue de Grenoble. De même qu'il faut arriver aux temps fmodernes pour voir la plaie de la jambe remplacée par une croix rouge, qui, dit-on, était gravée, comme un stigmate, sur la poitrine du saint et dont la maison de la Croix de Castries crut pouvoir faire état pour le rattacher à sa famille.

M. Bonnet passe en revue un certain nombre d'œuvres représentant le personnage et qui sont nombreuses en Italie où il séjourna longtemps avant de revenir à Montpellier, son pays natal, pour y mourir. — *Mémoires de la Soc. archéol. de Montpellier* 1920.

Les albatres anglais du musée de Rouen. — Le musée de Rouen vient de recevoir un albâtre du xve siècle provenant à la chapelle de Flainville, dans la Seine-Inférieure et qui représente la scène du calvaire.

A cette occasion notre regretté confrère, M. de Vesly, avait étudié la série de ces albâtres, très communs en Normandie, et que l'on retrouve un peu partout dans le reste de la France. L'ancien et distingué directeur du musée des antiquités de la Seine-Inférieure, après avoir fait remarquer leur technique toujours semblable, et ce caractère un peu raide mais naïf, d'où ne sont bannis ni le style ni l'invention, se rangeait à l'opinion généralement admise, qu'il y a là une importation anglaise, effectuée, pendant l'occupation de la Normandie sous les règnes de Henri V et de Henri VI

(1417-1453). Il croyait trouver son foyer dans l'atelier de Nottingham, mais il concluait que ces sculptures n'ont eu aucune influence sur les imagiers normands de la fin du moyen âge.

M. de Vesly n'avait pas abordé la question de l'origine de la matière. Nous eussions été heureux de connaître l'avis d'un savant si documenté et de savoir s'il se rangeait à l'opinion de ceux qui croient que presque tout l'albâtre, travaillé en Angleterre, provenait de carrières françaises et principalement de celles de Saint-Lothain dans le Jura. — *Bull. archéol. du Comité des travaux hist. et scient.* 1915.

La sculpture du tour de chœur de la cathédrale de Chartres. — Nos lecteurs seront heureux de savoir que M. Houvet, gardien de la cathédrale de Chartres, poursuivant la belle publication, si utile aux archéologues et qu'il a entreprise déjà depuis plusieurs années, vient de faire paraître le sixième volume de son admirable *Album* devant donner la reproduction photographique de toute la statuaire du monument dont la conservation repose sur ses soins. Déjà nous avions pu admirer les belles épreuves de l'iconographie des portails. Nous voici maintenant devant le tour de chœur, dont, on le sait, l'exécution commencée en 1519 par Jean Soulas, se poursuivit jusqu'en 1714. Ajoutons que ces planches nouvelles ne sont pas inférieures aux précédentes.

Les vitraux de Paris au Petit Palais. — Nos lecteurs n'ont pas oublié, cette exposition du Petit Palais où étaient rassemblés, il y a quelques mois, les vitraux de plusieurs églises de Paris, déposés durant le bombardement, occasion, unique pour étudier, sans être géné par des grilles ou par la poussière, ces verrières des XVe, XVIe et XVIIe siècles, qui n'ont encore donné lieu à aucun travail définitif. C'est en attendant celui-ci que M. Jean Lafont publie quelques réflexions qui en seront peut-être l'amorce.

Les plus anciens vitraux exposés étaient ceux de Saint-Séverin — du milieu du xve siècle — représentant la Trinité, Saint-Jean l'Evangéliste et Saint-Michel. Notre confrère les rapproche de quatre panneaux de Tours où l'on voit l'archevêque Jean de Bernard entouré de ces familiers.

Si d'autres rapprochements s'imposent entre certaines verrières du Saint-Germain-l'Auxerrois et de Saint-Etienne-du-Mont, avec des vitraux de Rouen et d'Elbeuf, M. Jean Lafont voit surtout une influence exercée à cette époque sur les ateliers de Paris et de Normandie par les peintres verriers des bords du Rhin et de l'Escaut.

Un caractère très français se détache au contraire des œuvres exécutées vers 1520 dans la chapelle de la Vierge de l'église Saint-Gervais. Mais ici, il faut faire des réserves sur les attributions du catalogue : Engrand le Prince ne semble pas être l'auteur de l'Annonce aux bergers et, malgré le nom de Robert Pinaigrier, que le restaurateur de 1868 a inscrit sous le Jugement de Salomon, on ne saurait attribuer à l'artiste ce panneau avec plus de vraisemblance que le Martyre de Saint-Laurent et la Piscine probatique qui sont maintenant rendus à Jean Cousin.

Ces deux derniers vitraux mesurent la distance qui sépare les peintures sur verre de la première Renaissance, si libres et si primesautières, des œuvres de l'époque de Henri II, dont le Petit-Palais contenait des spécimens, comme les tympans de Saint-Merry, l'Assomption de Saint-Germain-l'Auxerrois, — copie d'un bois d'Albert Dürer — ainsi que l'Apparition du Christ de Saint-Etienne-du-Mont.

Le Baptême du Christ de Saint-Gervais montre que le xviie siècle a pu encore produire des œuvres décoratives, mais nous sommes arrivés au déclin de l'art du verrier qui, sous Louis XIV et sous Louis XV, se cantonnera dans la peinture des bordures. — *Revue de l'Art ancien et moderne*, 10 *Décembre* 1919.

Objets mobiliers classés du Pas-de-Calais. — Notre confrère, M. Rodière qui s'est donné la tâche d'inventorier les œuvres d'art victimes du brigandage allemand, vient de publier la liste des objets classés du Pas-de-Calais et il y a joint une préface et des notes de la plus haute portée.

Lors du classement de ces objets, il est souvent arrivé que l'arrêté intervenant ne recevait aucune publicité, il en est résulté de graves inconvénients qui ne devront plus se renouveler, maintenant que les maires et les curés sont renseignés sur les trésors confiés à leur garde.

Mais l'inventaire que nous avons sous les yeux offre un autre intérêt : il donne l'historique de beaucoup de ces œuvres d'art et renseigne sur le sort qu'elles ont subi durant l'occupation allemande. Quelques-unes ont pu être sauvées par le zèle du lieutenant Sabatté, alors chef du service des objets d'art de la zone des armées, et elles ont été réunies à Arras, dans un musée spécial, jusqu'au jour de leur réintégration. D'autres ont été cachées par l'habileté des maires et des curés comme le Christ de l'église de Rieux, peint par Van Dyck, et que le maire, M. Hardy, alla chercher, en pleine bataille dans l'église incendiée et bombardée, avec un zèle et un courage qu'on ne saurait trop louer.

Mais combien furent volées et avec quel cynisme ! M. Rodière raconte la visite faite au curé de Sapignies par un aumônier de la garde prussienne se disant catholique, bien qu'il fut également affecté au culte protestant. Ce personnage, a double emploi, propose de lui restituer les statues de bois du XVIe siècle qui ornent son église, s'il veut, de bon cœur, en abandonner deux au musée de Cologne. La réponse fut ce qu'elle devait être mais on ne revit jamais aucune des statues. — *Bull. de la commis. départ. des mon. hist. du Pas-de-Calais.* 1920.

Bèche du moyen age a Vernon (Eure). — M. Georges Poulain avait déjà, en 1916, étudié cet outil affectant la

forme du tiers-point, dont la base, échancrée, laisse voir sur la douille, dans l'épaisseur du métal, une profonde feuillure où l'on remarque des traces de bois fixées par l'oxydadation. Notre confrère, M. le comte O. de Costa de Beauregard avait alors proposé d'y reconnaître un fer de bêche du moyen âge, mais M. Poulain n'osait se prononcer.

Aujourd'hui, après avoir comparé l'objet à différentes miniatures, il devient plus affirmatif, pour se rallier à l'opinion de M. le comte O. de Costa de Beauregard, et il conclue à la coéxistence, au moyen âge, de deux types de bêche différents. L'un rectangulaire, tout en fer, à douille et à manche droit, et la bêche en forme de tiers-point, en bois, avec pourtour ferré. — *Bull. archéol.* 1919.

La lutte contre le Vandalisme. — Sous ce titre, notre confrère M. Ch. Marchesné, après avoir rappelé le sauvetage de bon nombre d'œuvres d'art par Lenoir, fondateur du *Musée des monuments français*, et les éloquents rapports adressés à la Convention par Grégoire, décrit la fructueuse carrière d'Arcisse de Caumont, qui, en 1830, inaugura son *Cours d'Antiquités.* Le savant normand ne se contenta pas, il est bon de le rappeler, de faire connaître nos monuments, il entreprit de les défendre contre le vandalisme. De cette idée généreuse et grande de conséquences, naquit, en 1834, la Société française d'archéologie, dont l'histoire n'a pas besoin d'être retracée aux lecteurs de cette revue. — *La Force française*, 5 *nov.* 1920.

Toutes les nouvelles archéologiques concernant la chronique doivent être dressées à M. Deshoulières, *directeur-adjoint* 49, rue de la Tour, a Paris, (xvi[e]).

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ARCHÉOLOGIE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 12 *mars* 1921.

M. le Directeur soumet au Conseil le programme du prochain congrès ; il expose ensuite qu'il convient de procéder à l'élection des membres du Bureau dont les fonctions sont venues à expiration, à l'exception toutefois de M. H. Heuzé, l'un des Secrétaires généraux, et de M. E. Delaunay, Trésorier adjoint, dont les mandats doivent expirer respectivement en 1924 et 1925 ; les membres sortants sont rééligibles

Le Conseil à l'unanimité nomme pour six ans :

Directeur :	MM. Eugène LEFÈVRE-PONTALIS,
Directeur-adjoint :	François DESHOULIÈRES,
Secrétaire général :	Raymond CHEVALLIER,
Trésorier :	Jules BANCHEREAU,
Conservateur des Collections :	Fernand HUART.

Le Conseil nomme ensuite M. Paul LÉON, Directeur des Beaux-Arts, membre du Comité d'Honneur en remplacement de M. Robert de Lasteyrie, décédé; cette nomination devra être ratifiée par l'Assemblée générale.

Sont ensuite nommés :

Inspecteur de la 10e *Division* : M. l'abbé MARBOUTIN,
Inspecteur des Alpes-Maritimes : M. R. LATOUCHE,
Inspecteur de la Haute-Vienne : M. André DEMARTIAL,
Inspecteur de l'Oise : M. le Dr LEBLOND.

M. le Trésorier expose les avantages de l'ouverture, au nom de la Société, d'un compte de chèques postaux, il autorisera le Trésorier-adjoint à signer les chèques de payement et de virement et à recevoir la correspondance relative à ce compte ; le Conseil invite M. le Trésorier à faire le nécessaire auprès de l'administration des Postes.

Sont ensuite reçus membres de la Société :

M. Paul ARNOULT, 48, rue de Château-Landon, Paris (Xe), présenté par MM. l'abbé Devigne et Royer.

Mme AUBERT, 4, rue de la Coutellerie, à Pontoise (Seine-et-Oise), présentée par MM. E. Lefèvre-Pontalis et Depoin.

M. Robert BALESDENT, à Evecquemont, par Vaux-sur-Seine (Seine-et-Oise), présenté par MM. H. Heuzé et J. Lafond.

M. AUBERT-BERGER, trésorier de la Société archéologique du Limousin, 13, rue Charseix, à Limoges (Haute-Vienne), présenté par MM. A. Demartial et L. Lacroq.

La Bibliothèque municipal de Sélestat (Haut-Rhin), présentée par MM. F. Deshoulières et l'abbé Walter.

Mme G. BERNARD, 39, rue des Mathurins, Paris, présentée par M. E. Lefèvre-Pontalis et Mlle Arrivot.

M. Gabriel BRASSART, imprimeur, à Montbrison (Loire), présenté par MM. E. Lefèvre-Pontalis et N. Thiollier.

M. Lucien BRAYE, avoué, 5, rue Nevé, à Bar-le-Duc (Meuse), pré senté par MM. Rettet et H. Bernard.

M. Félicien BROT, 151, boulevard Auguste-Blanqui, Paris (XIIIe), présenté par MM. H. Heuzé et J. Rougé.

Mme A. BURAT, 4, rue Quentin-Bauchard, Paris (VIIIe), présentée par M. et Mme E. Lefèvre-Pontalis.

La Bibliothèque CAVEL, à Pont-Audemer (Eure), présentée par MM. le chanoine Porée et le Dr A. Morin.

M. Eugène CAPET, conservateur de la Bibliothèque Sainte-Geneviève, 138, rue Houdon, à Sceaux (Seine), présenté par MM. L. et A. Boinet,

M. le chanoine CHARTRAIRE, conservateur du trésor de la cathédrale, à Sens (Yonne), présenté par MM. E. Lefèvre-Pontalis et M. Prou.

M. Pierre COURTOIS, étudiant en droit, 94, rue de Paris, à Auxerre (Yonne), présenté par MM. E. Lefèvre-Pontalis et le chanoine Porée.

Mme Pierre DAILLY, 182, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris (VIIIe), présentée par MM. Eugène et Germain Lefèvre-Pontalis.

M. Auguste DEMÊTRE, 142, rue de Courcelles, Paris (XVIIe), présenté par Mlle S. Ribail et M. Vaillant.

M. Victor DESPETITS, archiviste municipal d'Adge, 31, rue Saint-Guilhem, à Montpellier (Hérault), présenté par MM. E. Lefèvre-Pontalis et Berthelé.

M. Jean-Baptiste DEVISME, peintre-verrier, 6, rue Restout, à Rouen (Seine-Inférieure), présenté par MM. E. Auvray et P. Chirol.

M. Robert DORÉ, archiviste-paléographe, à Champignol (Aube), présenté par MM. E. Lefèvre-Pontalis et V. Flipo.

Mme Robert DUBARLE, 15, avenue d'Iéna, Paris (XVIe), présentée par MM. Jean Cordey et Vallery-Radot.

M. René DUREL, 112, avenue Kléber, Paris (XVIe), présenté par M. E. Lefèvre-Pontalis et Mme Plocque.

M. Paul ESCARD, 3, rue Clotaire, Paris (Ve), présenté par MM. Lefèvre-Pontalis et R. Chevallier.

M. Joseph FAVAS, à Montagnac (Hérault), présenté par MM. E. Lefèvre-Pontalis et Berthelé.

M. l'abbé FAVRET, professeur à l'Institution Saint-Etienne, à Châlons-sur-Marne (Marne), présenté par MM. E. Lefèvre-Pontalis et J. Banchereau.

M. Laurent FERROUD, 16, avenue Daumesnil, Paris (XIIe), présenté par MM. E. Lefèvre-Pontalis et le Dr Bonnemaison.

M. Robert FILIATRE, 324, rue Lecourbe, Paris (XVe), présenté par MM. H. Heuzé et J. Rougé.

M. Charles GALLOT, 1, avenue Herbillon, à Saint-Mandé (Seine), présenté par MM. E. Lefèvre-Pontalis et A. Bléry.

M. Lucien GAUTHIER, architecte en chef des Monuments historiques, 54, rue de Paris, à Houdan (Seine-et-Oise), présenté par MM. E. Lefèvre-Pontalis et H. Heuzé.

M. Paul GENUYS, architecte en chef des Monuments historiques, 91, rue de Rennes, Paris (VIe) , présenté par MM. E. Lefèvre-Pontalis et Chauliat.

M. Alexandre GOND, 11, cours Guynemer, à Compiègne (Oise), présenté par MM. Chevallier et P. Daussy.

Mme A. GUYARD, route de Rochefort, à Tonnay-Charente (Charente-Inférieure), présenté par MM. E. Lefèvre-Pontalis et l'intendant Violle.

M. le commandant René HÉMERY, 15, rue Grétry, à Montmorency (Seine-et-Oise), présenté par MM. E. Lefèvre-Pontalis et H. Verhille.

M. Albert HUGUET, 136, avenue Parmentier, Paris (XIe), présenté par MM. Burthe d'Annelet et R. Faber.

M. Maurice JUSSELIN, archiviste départemental, à Chartres (Eure-et-Loir), présenté par MM. E. Lefèvre-Pontalis et R. Merlet.

M. Auguste LABOURET, peintre-verrier, 42, rue du Cherche-Midi, Paris (VIe), présenté par MM. H. Heuzé et E. Auvray.

Mme J. LEROY, 15, boulevard Poissonnière, Paris (IIe),présentée par MM. Ducoing et le général Château.

M. le colonel Henri L'HUILLIER, 5, rue Nevé, à Bar-le-Duc (Meuse), présenté par MM. d'Arbois de Jubainville et H. Bernard.

M. Jacques LOISEL, 11, rue Casimir-Périer, Paris (VIIe), présenté par M. E. Lefèvre-Pontalis et Mme Plocque.

Mlle Alice MAMELSDORF, 30, rue des Mathurins, Paris (VIIIe), présentée par Mme Lyon et M. A. Boinet.

M. Ernest MARGERIN DE METZ, 32, rue Cassette, Paris (VIe), présenté par MM. E. Lefèvre-Pontalis et R. Chevallier.

M. HUBERT DE MONBRISON, 14, avenue d'Eylau, Paris (XVIe), présenté par MM. E. Lefèvre-Pontalis et le chanoine Pottier.

M. André NEPVEU, au château de la Buronnière, par Châteauneuf-sur-Sarthe (Maine-et-Loire), présenté par MM. P. Brichet et le chanoine Urseau.

M. Henri OLIVIER, 118, boulevard Richard-Lenoir, Paris (XIe), présenté par MM. E. Lefèvre-Pontalis et le Dr Bonnemaison.

M. André PAILLET, avocat, 15, rue Portalis, Paris (VIII[e]), présenté par MM. E. Lefèvre-Pontalis et R. Chevallier.

M[me] Edme PAUL-FRANÇOIS, 6, rue Freycinet, Paris (XVI[e]), présentée par M. F. Deshoulières et M[me] J. Siry.

M. PEYNAUD, 4, rue de la Glacière, Paris (XIII[e]), présenté par MM. L. et A. Boinet.

M. Roger PONROY, 1, rue du Commandant-Arago, à Orléans (Loiret), présenté par MM. J. Banchereau et René Ponroy.

M. Joseph POUX, archiviste départemental, à Carcassonne (Aude), présenté par MM. E. Lefèvre-Pontalis et Cros Mayrevielle.

M. Lucien PRIEUR, architecte, 119, rue Legendre, Paris (XVII[e]), présenté par MM. E. Lefèvre-Pontalis et Lotte

M. Marcel PRUDHOMME, architecte, 29, rue Madame, Paris (VI[e]), présenté par les mêmes.

M. Louis RÉAU, agrégé de l'Université, 54, rue de la Faisanderie, Paris (XVI[e]), présenté par MM. M. Aubert et P. Vitry.

M. Léon RETTET, 69, boulevard de la Rochelle, à Bar-le-Duc (Meuse), présenté par MM. d'Arbois de Jubainville et H. Bernard.

M. Louis DE ROSAMBO, au château de Rosambo, par Lanvallec (Côtes-du-Nord), et à Paris, 5, rue François I[er] (VIII[e]), présenté par MM. E. Lefèvre-Pontalis et R. Grand.

M. Olivié SCRIVE, 1, rue du Lombard, à Lille (Nord), présenté par MM. E. Lefèvre-Pontalis et H. Scrive.

M. SCHNAEBELÉ, médecin-major de 1[re] classe, 34, rue Schlumberger, à Colmar (Haut-Rhin), présenté par MM. Deshoulières et l'abbé Walter.

M[me] THOMSON, 57, avenue Kléber, Paris (XVI[e]), présentée par MM. F. Deshoulières et le marquis de Sayve.

M. Robert THOUET, 85, rue de Turbigo, Paris (III[e]), présenté par M. E. Lefèvre-Pontalis et M[me] Plocque.

M[lle] Madeleine THOUET, même adresse, présentée, par les mêmes.

M. Lucien TRENET, architecte, 8, rue Greya, à Perpignan (Pyrénées-Orientales), présenté par MM. E. Lefèvre-Pontalis et l'abbé Sarrète.

M. Jean VIC, sous-bibliothécaire à la Bibliothèque nationale, 17, rue d'Assas, Paris (VI[e]), présenté par MM. Vallery-Radot et Marchesné.

A titre étranger :

La Bibliothèque de l'Université de Gand (Belgique), présentée par MM. E. Lefèvre-Pontalis et P. Vitry

M. l'abbé PASCUAL GALINDO, archiviste du chapitre, à Saragosse (Espagne), présenté par MM. E. Lefèvre-Pontalis et M. Prou.

Don Manuel GOMEZ-MORENO, professeur au Centre d'Etudes historiques, 26, rue Almagro, à Madrid (Espagne), présenté par MM. E. Lefèvre-Pontalis et Puig y Cadafalch.

BIBLIOGRAPHIE

La cathédrale de Paris, sa place dans l'architecture du xiii[e] au xiv[e] siècle, par *Marcel Aubert.* Paris, Laurens, 1920, petit in-4°, 224 pages, 1 plan en couleurs, 20 pl. 30 figures.

Déjà, en 1909, M. Marcel Aubert nous avait donné sur Notre-Dame de Paris une trop courte étude dans laquelle il retraçait son histoire et détaillait son architecture, sa sculpture et son mobilier. Aujourd'hui notre confrère fait paraître un ouvrage plus important mais dont le plan est différent. Il ne s'agit plus d'offrir au visiteur un guide commode, quoique complet et scientifique. Le but est tout autre, il consiste à fixer la place que le monument occupe dans l'histoire de l'architecture gothique et de déterminer l'influence qu'il a pu exercer sur les églises de la région parisienne.

C'est en 1163 — M. Marcel Aubert le prouve — l'année même de la consécration du chœur de Saint-Germain des Prés, que Maurice de Sully posa la première pierre de Notre-Dame. Pour s'inspirer, l'évêque de Paris n'avait qu'à regarder autour de lui ; si la basilique de Saint-Denis était déjà achevée, si le chœur de Noyon était terminé depuis six ans, les chantiers de Sens, de Mantes, de Laon, de Senlis étaient en pleine activité. Il lui eut donc été difficile de trouver ailleurs qu'à Saint-Denis un modèle complet et dont le temps eût consacré la valeur. D'ailleurs dans quelle mesure la basilique de Saint-Denis peut-elle être considérée comme le prototype de la cathédrale de Paris? Il serait téméraire de le dire, car, au xiii[e] siècle, Pierre de Montereau reconstruisit presqu'entièrement l'œuvre de Suger.

Cependant il y a divers détails caractéristiques que certainement l'architecte de Notre-Dame a été chercher dans ces constructions qui s'achevaient : le plan du chœur, tracé en fer à cheval, se retrouve à Noyon, à Senlis et à Mantes ; les piles fortes des bas-côtés, raidies par des chandelles, assemblées autour d'une colonne centrale, avaient déjà leur place à Laon ; les voûtes sexpartites devaient exister à Saint-Denis, comme on les voyait s'élever à Senlis, à Sens et à Laon, mais ces dernières diffèrent cependant de celles de Paris, qui, beaucoup moins bombées, présentent, dans leur courbe allongée, un caractère tout nouveau, observation judicieuse qui donne à M. Marcel Aubert l'occasion de tirer une des conclusions les plus originales de son livre.

En effet, si les murs très épais des cathédrales de Laon et de Sens avaient permis à leurs architectes de construire des voûtes durables, ceux de Notre-Dame de Paris, plus minces, offraient une garantie de solidité très précaire. Comment auraient-elles pu résister, si l'on songe que ce n'est qu'au XIIIe siècle qu'elles furent maintenues par des contreforts dont la double volée devint unique au XIVe siècle ?

C'est ici que notre confrère émet une hypothèse toute personnelle : il suppose que les tribunes, n'étayant pas les voûtes à une hauteur suffisante, furent surmontées d'un mur-boutant sur lequel était posé un toit beaucoup plus élevé que celui qui les recouvre aujourd'hui.

Ces murs-boutants qui existent encore à Saint-Martin des Champs et à la cathédrale de Laon peuvent être comparés aux arcs-boutants dissimulés sous les combles des bas-côtés ou des tribunes, comme à Durham, à Norwich, à la Trinité de Caen, à Saint-Germer et jadis à Saint-Evremont de Creil, mais la preuve de leur existence n'est pas certaine à Noyon, à Sens, à Notre-Dame-en-Vaux de Chalons et à Saint-Rémi de Reims.

Tel fut le système imaginé dans le chœur, car, instruit par l'expérience, le maître de l'œuvre de la nef n'oublia pas de prévoir, vers 1190, des arcs-boutants, et il lança, au-dessus des murs-boutants des tribunes, leur double volée, qui, au XIIIe siècle, fut remplacée par une seule arcade, lors de l'agrandissement des fenêtres hautes.

M. Marcel Aubert est ainsi conduit à de nouvelles observations non moins intéressantes sur l'éclairage du monument qu'il déclare tout à fait insuffisant, malgré les améliorations qui y furent apportées et dont il nous donne la genèse.

Le chœur était primitivement éclairé par des roses ajourant le mur du fond des tribunes, mais, au XIIIe siècle, on leur substitua des baies étroites, terminées par deux dalles découpées en forme d'arc brisé — des documents d'archives en donnent la preuve — puis, au XIVe siècle, celles-ci furent remplacées par des grandes fenêtres décorées de meneaux et de gâbles.

La nef ne recevait la lumière qu'à travers des petites fenêtres, dont Viollet-le-Duc a rétabli certains modèles et que surmontaient des roses ouvertes sur les tribunes, elles-mêmes ajourées de baies extérieures. Mais celles-ci ne pouvaient exister que par une combinaison rampante de la voûte qui, contre le mur goutterot, plaçait son point d'appui à un niveau plus élevé que la clé centrale. On voit encore cet étrange procédé dans la première travée des tribunes, où Viollet-le-Duc l'a rétabli ; l'agencement semblait inexpliquable, et il faut savoir gré à M. Marcel Aubert d'en avoir dévoilé le mystère et de fournir des preuves à l'appui de son argumentation.

Cette disposition disparut au XIIIe siècle lors de l'abaissement du

toit des tribunes et de la suppression des roses, conséquences de l'ouverture de grandes fenêtres.

Nous avons, pour nous arrêter sur ces détails d'un intérêt tout particulier et d'une portée toute nouvelle, négligé l'idée générale du livre, qui au milieu de l'étude approfondie de chacun des éléments de l'édifice, se poursuit néanmoins par des comparaisons que facilitent les planches et les figures heureusement accouplées.

Mais il nous faut arriver à la conclusion : si, — et les dates le prouvent — Notre-Dame de Paris n'a pas été la copie plus ou moins fidèle des églises qui lui font cortège, si elle n'en reproduit que divers caractères dont il ne faut pas méconnaître l'importance, son influence sur des monuments plus jeunes, a-t-elle été prépondérante? On ne saurait le soutenir, car cette cathédrale fut le dernier monument construit avec des tribunes, car elles avaient tellement gêné son architecte, pour suivre les progrès contemporains de son art, que ceux qui vinrent après lui abandonnèrent le procédé.

Ils ne conservèrent alors, du modèle dressé devant leurs yeux, que des détails heureux, comme les roses, les supports, la décoration des chapiteaux, qui, reproduits sans cesse dans les monuments de la région, les groupe d'une façon très réelle.

Tels sont les enseignements qu'on peut tirer de ce beau livre qu'il convient de lire avec soin et dont on retire un grand profit. La lecture en est d'ailleurs facile, car le style en est agréable ainsi qu'il convient à une thèse de doctorat ès-lettres brillamment soutenue.

A la première page, M. Marcel Aubert dédie son travail « à ses maîtres, Eugène Lefèvre-Pontalis et Emile Mâle » et, sur chaque feuille, on voit luire le reflet de ces deux enseignements, différents peut-être dans leur méthode, mais identiques par leur doctrine : l'un précis, concret, sûr de son coup d'œil, cherche plutôt la vérité dans l'étude de la pierre, l'autre s'attache davantage aux circonstances ambiantes, à l'évolution des idées, au symbolisme du culte, et ne redoute ni les raisons du sentiment ni les explications psychologiques, mais tous les deux se rencontrent et se confirment pour aboutir aux mêmes conclusions.

Dans l'élève on retrouve les deux maîtres.

DESHOULIÈRES.

L'ARQUITECTURA ROMANICA A CATALUNYA, par *Puig y Cadafalch* (*J*), *Falguera* (*Antoni de*), *Goday y Casals* (*J*), Barcelone, Institut d'estudis catalans, 1909-1918, 3 vol. en 4 t. in-4°, plans, pl. et fig.

M. Puig y Cadafalch et ses collaborateurs ont réussi à mener à bonne fin l'immense œuvre qu'ils avaient entreprise, et ces quatre gros volumes sur l'architecture romane de la Catalogne sont un monument magnifique à la gloire de leur pays, en même temps qu'un remarquable instrument de travail pour les archéologues.

Dans le premier volume sont étudiées les origines de l'art roman : architecture romaine et architecture chrétienne préromane ; dans le deuxième, l'architecture romane du xe à la fin du xie siècle ; dans les deux derniers, l'architecture romane aux xiie et xiiie siècles. Une grande quantité de photographies, de plans, de coupes, de vues d'ensemble, présentées en perspective isométrique comme le faisait Choisy, et de détails accompagnent le texte.

Les monuments romains ne diffèrent guère de ceux qui ont été construits dans tout l'Empire pendant les premiers siècles de notre ère.

L'invasion des Wisigoths au début du ve siècle, et plus encore leur lente pénétration dans le pays modifient la civilisation et l'art de la Catalogne. Mais dans cet art vivifié par l'élément nouveau, les anciennes traditions romaines et orientales dominent encore. Les églises de Tarrasa, construites entre le milieu du ve et le viie siècle, sont un bon exemple de l'art de cette époque : Saint-Pierre a une abside tréflée précédée d'une travée couverte d'une coupole sur trompes ; la nef, reconstruite, devait avoir des bas-côtés. Sainte-Marie est terminée par une abside en hémicycle emboitée dans un chevet plat, suivant l'habitude des constructeurs syriens. Le baptistère est sur plan carré, les angles arrondis à l'intérieur, la voûte centrale soutenue par quatre grosses colonnes séparées par des colonnes de plus petite dimension. Certaines églises, comme celles de Pedret et de Marquet, n'ont presque plus rien des traditions romaines et sont entièrement orientales. On peut y noter, entre autres, l'usage constant de cet arc en fer à cheval, dans l'élévation des arcades comme dans le plan des absides et absidioles, que l'on voit employé aussi bien dans l'architecture arménienne des premiers siècles que dans l'art arabe.

Aux viiie et ixe siècles et durant la première moitié du xe, siècle, les Catalans construisent des églises pauvres, de petite dimension, en pierre et mortier, couvertes de charpentes, et sans caractère bien particulier. A la fin du xe siècle et durant tout le xie, sous l'influence de l'école Lombarde, les églises se transforment. La nef se couvre de voûtes en berceau, d'abord sans doubleau, puis vers 1020, portant sur des doubleaux. Le plan des piliers, d'abord rectangulaire, devient cruciforme. La colonne fait son apparition. L'abside, flanquée d'absidioles, est décorée de bandes lombardes, qui peu à peu s'étendent sur les flancs et sur la façade. Sur les bas-côtés, très élevés, les voûtes en demi-berceau épaulent la voûte en berceau du vaisseau central. Le petit appareil fait place au grand, plus soigné. A l'influence lombarde vont succéder les influences des puissantes écoles du midi de la France, de l'école de Provence et de celle du Sud-Ouest qui se font sentir surtout dans l'architecture de l'école du Languedoc qui transforme la décoratien encore très barbare de la Catalogne. Au roman primitif du xie siècle, succède le roman secondaire des xiie et xiiie siècles. Malgré ses emprunts à l'art du midi de la France, cet art roman de Catalogne reste original par le caractère pratique de sa construc-

tion, par l'alliance des piliers provençaux et du parti général poitevin, par la sculpture pittoresque, bien que souvent malhabile et grossière, de ses chapiteaux, moins classique qu'en Provence, moins abondante qu'en Saintonge, mais tenant un peu des deux. L'iconographie des cloîtres catalans est particulièrement intéressante à étudier; les scènes empruntées à l'ancien et au nouveau Testament, parfois aussi à la vie de tous les jours, sont pleines de détails pittoresques. L'auteur étudie avec grand soin l'iconographie de ces cloîtres et aussi des grands portails du XIIe siècle. Il montre que l'un des plus remarquables, tant par le caractère que par l'importance de ses sculptures, le portail de Sainte-Marie de Ripoll, où l'on voit représentées en grand nombre des scènes de l'ancien Testament, la vie de saint Pierre et de saint Paul, les travaux des mois, les paraboles, tout un bestiaire, date du milieu du XIIe siècle.

A la fin du XIIe siècle, les Cisterciens, dont on retrouve partout la puissante influence, s'installent en Catalogne. Ils sont parmi les premiers à importer la voûte d'ogives et ils mettent à la mode les chevets rectangulaires enveloppant parfois des absides en hémicycle et des absidioles creusées, comme des niches, dans l'épaisseur des murs. Mais c'est surtout sur l'ornementation que leur influence fut considérable ; l'austérité, la sévérité de leur règle ne put s'accommoder de cette sculpture si riche, si vivante, caricaturale parfois et satirique ; ils réagirent rudement, et disparaîtra peu à peu toute cette imagerie devant la décoration végétale

L'auteur note également avec grand soin l'influence des Clunisiens, au cours du XIIe siècle, et il leur attribue entre autres, à juste titre, l'introduction du plan « bénédictin » qu'a décrit M. Lefèvre-Pontalis et qui est l'origine du plan des cathédrales de Tarragone et de Lérida : chœur terminé par une abside, et flanqué de bas-côtés avec lesquels il communique directement, terminés également par des absidioles ; transept avec absidioles à l'est.

Enfin, au cours du XIIIe siècle, l'influence des grandes cathédrales du nord de la France réussira à pénétrer peu à peu dans la Catalogne, et des architectes venus du nord introduiront l'art gothique, les voûtes sur croisées d'ogives et les arcs-boutants, la statuaire et la décoration nouvelle, le plan du chœur à déambulatoire et chapelles rayonnantes.

Cette pénétration ne se fera que peu à peu, et malgré la présence de voûtes d'ogives, des monuments comme les cathédrales de Tarragone et de Lérida, sont encore tout roman. Il est curieux de noter combien les influences nouvelles ne pénètrent que lentement dans la Catalogne, qui se trouve en retard de plus d'un demi-siècle sur l'art de l'Europe occidentale. Tandis que les Cisterciens, et plus encore les Dominicains viennent construire au XIIIe siècle, pour leurs couvents, des églises toutes gothiques, les architectes voisins continuent à élever des édifices dont le plan, la structure et la décoration, relèvent du plus pur style roman.

M. Puig y Cadafalch a signalé dans la *Revue de l'art chrétien* un cas très curieux de ce manque d'adaptation des constructeurs catalans, aux nouvelles méthodes (1). C'est celui de l'église de Saint-Jean-des-Abbesses. Cette église, construite par des Français, à la fin du XIIe siècle ou au début du XIIIe, avait un chœur entouré d'un déambulatoire sur lequel s'ouvraient trois chapelles rayonnantes. Ce plan était alors très rare en Espagne, et l'on ne le trouvait guère qu'au sanctuaire fameux de Saint-Jacques de Compostelle, élevé sur le type de Saint-Sernin de Toulouse et de Sainte-Foi de Conques. A peine la construction achevée un tremblement de terre renverse le mur du sanctuaire, les voûtes du chœur et du déambulatoire. Les constructeurs étrangers n'étaient plus là ; les architectes du pays étaient incapables de reconstruire des voûtes aussi compliquées : ils couvrirent le chœur d'une voûte en berceau qu'ils prolongèrent par dessus l'ancien déambulatoire jusqu'au mur du chevet.

Il est impossible d'analyser complètement un ouvrage aussi considérable. J'ai seulement cherché à en montrer l'intérêt, en résumant les grandes lignes de l'évolution de l'art catalan à l'époque romane, telles qu'elles ressortent de ces beaux volumes, œuvre d'architectes, qui sont en même temps archéologues et historiens, fiers des belles productions de leur pays, publiée par cet « Institut » si généreux, si actif, que bien des pays pourraient envier à la Catalogne.

MARCEL AUBERT.

LA PEINTURE DÉCORATIVE EN ANJOU DU XIIe AU XVIIIe siècle, par *M. le Chanoine Ch. Urseau.* Angers, G. Grassin, 1920, in-8° 232 p. et 41 pl.

L'inventaire complet des anciennes peintures murales qui subsistent en France et qui sont plus nombreuses qu'on ne le suppose en général, reste encore à établir. Aussi faut-il savoir grand gré aux archéologues qui, comme M. le chanoine Urseau, ont pris la peine de relever pour une région déterminée toutes les œuvres de ce genre qui peuvent se rencontrer. Une enquête aussi minutieuse que celle qui a été menée par notre très savant confrère dans tout le département de Maine-et-Loire est à signaler tout particulièrement. Ce travail peut servir de modèle à ceux qui seraient tentés de l'entreprendre pour d'autres contrées.

Les plus anciens spécimens de la peinture décorative angevine remontent au XIIe siècle et sont surtout représentés par les arcades peintes du cloître de Saint-Aubin d'Angers (Histoire des rois mages et Massacre des Innocents) et par les Christ de Majesté des églises de Chanteussé et de Saint-Aubin de Châteaupanne à Montjean. Le XIIIe siècle a laissé surtout les belles fresques de Pontigné, parmi lesquelles, on notera principalement une Vierge tenant l'Enfant, l'Annonciation,

(1) 1914, p. 17-27, pl.

la Nativité, le Christ de Majesté et le Christ ressuscitant Lazare. Au début du XIVe peuvent être attribuées certaines peintures de l'église de Cunaud dont la plus intéressante est le saint Christophe peint sur un des piliers de la nef.

Le XVe siècle est une époque brillante dans l'histoire de la peinture décorative en Anjou. Le plus remarquable ensemble de cette époque se rencontre à la chapelle du Pimpéan à Grésillé. On y voit des figures de saints (saint Nicolas, saint Mesme, saint Georges, saint Louis, saint Bernardin de Sienne, saint Louis d'Anjou, évêque de Toulouse) des scènes de la vie de la Vierge, la Trinité, des anges tenant les instruments de la Passion à côté desquels figurent des rouleaux où sont inscrites des strophes de huit vers qu'on peut attribuer au roi René et qu'on retrouve ailleurs, notamment sur des tapisseries qui ornaient l'église Sainte-Croix du château du Verger et qui sont à présent conservées au musée de l'ancien évêché d'Angers, Ces peintures ont été exécutées vers 1460-1470 pour Bertrand de Beauvau, seigneur du Pimpéan, qui fut conseiller et grand maître d'hôtel du roi René, capitaine du château d'Angers et sénéchal d'Anjou. M. le chanoine Urseau émet l'hypothèse que leur auteur est peut-être Coppin Delft, artiste flamand, au service de René d'Anjou dès 1459.

De la même époque datent les peintures pleines de grâce et d'harmonie de la chapelle du château de Montreuil-Bellay, qui comportent d'exquises figures d'anges musiciens rappelant les anges volants de la chapelle de la maison de Jacques Cœur à Bourges, un crucifiement, une Cène et des figures de saints qui ne sont pas sans faire songer aux œuvres de l'école de Fouquet.

Le chanoine Urseau s'est posé, comme il fallait s'y attendre, la question de savoir quelle a pu être l'influence du roi René dans le développement de la peinture décorative en Anjou. Il admet, comme il convient, qu'on a attribué bien à tort à ce prince une part personnelle dans l'exécution de certaines œuvres, aujourd'hui détruites d'ailleurs, mais il a montré clairement, et c'est là un fait fort intéressant, que plusieurs représentations du Portement de Croix (XVe et XVIe siècles) à Montriou, à Saint-Aubin des Ponts-de-Cé, au Lion d'Angers et à Saint-Aubin des Allueds, sont inspirées directement d'une poésie du roi René conservée dans un manuscrit de la bibliothèque de Troyes et qui est une complainte mélancolique rappellant le « mortifiement de vaine plaisance ».

D'un tout autre esprit est la d'coration du plafond de la salle des gardes du château du Plessis-Bourré, élevé par Jean Bourré, argentier de Louis XI. Un peintre malicieux et spirituel a figuré ici des fables, des proverbes, des rébus, des calembours, des figures de caractère satirique ou très « gaulois ». « Il représente, sous les traits d'un homme chargé d'une hotte pleine de rats, le « rapporteur », porteur de rats, rats-porteur, que le Dr de Ribier signale au château de Bransac, en Auvergne, et M. Lécureux, à l'ancien logis abbatial de Clermont,

dans la Mayenne, mais que le roi René, dans son *Abuzé en court*, dénonçait déjà comme une des plaies de la cour. Il connaît la Chiche-Face et la Bigorne : la première est d'une maigreur effrayante, car elle ne se nourrit que de femmes obéissantes, et il paraît qu'elles sont rares ; la seconde a pu s'engraisser sans peine en dévorant les hommes qui font la volonté de leurs femmes... Ailleurs il donne des leçons d'une vraie portée morale. Les hommes qui essaient inutilement de « rompre » des anguilles, figurent les présomptueux. Le paysan qui veut ferrer une oie exprime à peu près la même idée... »

Les peintures décoratives de l'Anjou datant du XVIe siècle accusent une résistance assez marquée à l'invasion de l'italianisme. Malgré le voisinage d'ateliers italiens qui s'étaient formés de bonne heure dans la vallée de la Loire, les artistes angevins conservèrent pendant longtemps les traditions de simplicité et d'élégance qu'ils avaient puisées à l'école de Jean Fouquet et de Michel Colombe. A cette période appartiennent les peintures d'une chapelle de l'église de Saint-Aubin des Ponts-de-Cé (1543) où l'on remarque, entre autres sujets, le martyre de saint Blaise et le portrait du fondateur de la dite chapelle Jean Vachon, celles de l'ancienne salle capitulaire de la Baumette à Angers (figures de saints dont saint Bonaventure, saint Bernardin de Sienne et saint Louis de Toulouse) et surtout de la chapelle du château de la Sorinière à Chemillé. Ces dernières, d'un fort beau style et d'une grande élégance dans la composition, ont été exécutées avant 1540 Elles offrent deux grandes scènes, la Nativité du Christ et l'Adoration des mages, avec de jolis paysages et les portraits des donateurs Jean de Brie et Françoise de Mathefelon, seigneurs de la Sorinière.

M. le chanoine Urseau a donné à la fin de son ouvrage l'inventaire d'une cinquantaine de peintures détruites au XIXe siècle et dont on possède une reproduction ou une description exacte. Ce nécrologe montre combien nombreuses ont été les pertes dues à l'incurie ou à l'ignorance. Enfin notre savant confrère a eu l'heureuse idée de donner une table détaillée des sujets représentés dans les œuvres qu'il a décrites. Je me permettrai de lui dire pour terminer qu'il aurait été préférable, me semble-t-il, pour les recherches et les comparaisons, de décrire les peintures dans l'ordre chronologique et non dans l'ordre alphabétique des localités ; en tout cas, la table des sujets devait être suivie tout au moins d'un répertoire sommaire par époques

A. BOINET

PARIS. — SOC. GÉNÉR. D'IMPR. ET D'ÉDIT., 71, RUE DE RENNES

L'ÉDIFICE ANTIQUE DE LANGON

MM. Léon Maître et Joseph Douillard ont publié récemment un mémoire (1), qui incite à réfléchir ; c'est déjà en faire l'éloge que d'en donner cette définition.

Comme le sujet est difficile, on ne s'étonnera pas que je vienne exprimer une hypothèse différente de celle des deux auteurs et en particulier de M. Maître, qui est évidemment le rédacteur principal de l'article. Je résume l'état de la question.

Langon (canton de Redon, Ille-et-Vilaine) est un village où subsiste un vieil édifice religieux, long de 11 m. 16 et large de 4 m. 32 (2).

Cette construction est en petit appareil coupé, en cinq places, par trois cordons simples et deux doubles, qui sont constitués par des tuiles de couverture (3). Le plan est un rectangle complété, à une extrémité, par une abside, dont la voûte intérieure présente encore les restes d'une décoration intéressante (4). Sur un fond bleu-verdâtre se

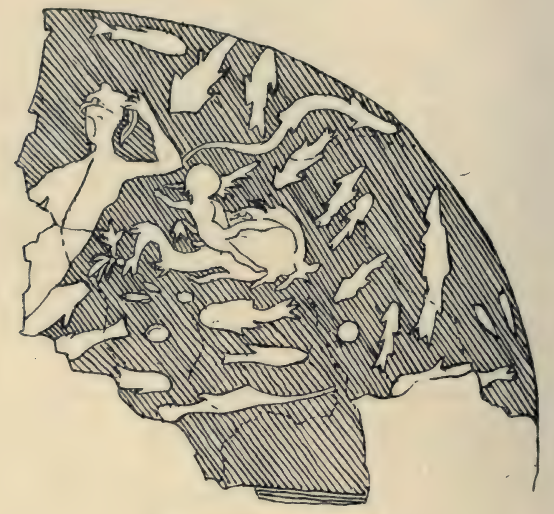
(1) *Langon et son temple de Vénus*, dans le *Bulletin Monumental*, 1920, p. 5 à 26, plan et 4 fig.

(2) Ces dimensions comprennent l'épaisseur des murs qui varie de 0 m. 39 à 0 m. 42.

(3) L'édifice a subi des remaniements très nets (fenêtres et portes latérales), dont je ne cherche pas à préciser l'époque. Je me contente de renvoyer au travail précité.

(4) Elle est très altérée par l'humidité. Elle était recouverte autrefois par une peinture plus récente, probablement un sujet religieux dont le fond présentait un semis de fleurs rouges et jaunes. Selon M. Douillard qui a étudié les couches de peinture, certains éléments décoratifs seraient du xe ou xie siècle et d'autres du xive.

détachent de nombreux poissons dont le dos est coloré en brun-rouge et le ventre en bleu, avec une ligne médiane blanche. Au centre, une femme nue, presque de grandeur naturelle, paraît à demi couchée, avec la main gauche,



Fresque de l'abside.

touchant sa chevelure. A sa gauche, un petit Eros chevauche un monstre marin.

Beaucoup d'antiquaires bretons ont considéré cette construction comme un temple antique. Un autre auteur y a reconnu un monument funéraire (1), comprenant une *cella* dans l'abside, un tombeau dans la nef, et un autel dans l'intervalle.

M. Maître repousse ces interprétations, non sans raison. Mais il écrit : « L'aspect archaïque des murailles ne dé- « montre pas que nous sommes en face d'un temple con-

(1) Alfred Ramé, *Note sur le monument gallo-romain de Langon*, dans *Rev. archéol.*, 1866, I, p. 250-259 (fig. de la fresque, p. 252).

« temporain de la conquête romaine (1). » Il ajoute qu'au temps de saint Mélaine (VIe siècle), — qui a évangélisé le diocèse de Vannes — les maçons de Langon étaient capables de construire les murs de l'édifice que nous examinons (2). Admettons pour le moment cette hypothèse, qui est cependant proche parente d'une pétition de principe. Mais, si l'on se rapporte au plan et au dessin de l'élévation tracés par M. J. Douillard et qui accompagnent le travail de M. Maître, on y lit *Epoque romaine*, pour la plus grande partie de la construction, et les termes suivants, qui sont très nets : *les lits de cette maçonnerie gallo-romaine*, etc. Si les deux collaborateurs du mémoire ne sont pas d'accord entre eux, on ne saurait s'étonner que ce travail ne m'ait pas convaincu. Pour M. Maître, la chapelle de Langon a été fondée au temps de saint Mélaine ; mais, après sa mort, « ses prédications furent oubliées et le paganisme prit le « dessus. C'est alors que le culte de Vénus fut installé à « Langon et inspira la pensée de décorer l'intérieur de la « chapelle de fresques agréables aux yeux des partisans de « la déesse (3) ».

Rien ne prouve que cette supposition soit fondée. Quand on se trouve en face de monuments anciens, il convient d'être très prudent pour les interpréter et, par conséquent, il est préférable de chercher une explication aussi simple que possible. Contre l'hypothèse de M. Maître il faut dire tout de suite que, si des payens avaient voulu adorer de nouveau Vénus, ils eussent sans doute choisi une autre forme de la déesse et non pas celle de Vénus Anadyomène (4).

(1) *Loc. cit.*, p. 18. Les derniers mots de la phrase ont sûrement dépassé la pensée de M. Maître. Je ne discuterai donc pas ces termes.

(2) Les adjonctions latérales, dont M. Maître fait grand état, prouvent peu à mon sens. Elles sont sûrement postérieures au plan primitif ; mais le mortier seul ne suffit pas à les dater.

(3) *Loc. cit.*, p. 16 ; cf. p. 17, développement de cette idée.

(4) Il s'agit évidemment d'une Vénus sortant de l'onde, relevant sa chevelure et assise sans doute sur une coquille. Il est inutile de

D'ailleurs, au milieu du VI[e] siècle, eût-on adopté la peinture à fresque pour affirmer cet acte religieux ? Je sais bien que certain texte parle de peintures contemporaines de Namatius, évêque de Clermont. Mais nous ne connaissons aucun reste de peinture murale romaine de très basse époque, et il n'est guère vraisemblable que les traditions de la période impériale se fussent maintenues assez complètement pour produire un tableau comme la fresque de Langon (1).

Au contraire, cette peinture murale est une composition ordinaire, normale, pour une salle de villa romaine, et Ramé avait eu raison de rappeler les mosaïques de Jurançon, ornées de poissons. Il eût été sans doute satisfait s'il eût pu connaître la mosaïque de Sainte-Colombe (près de Vienne), trouvée en 1894, et qui représente aussi la naissance de Vénus, avec cette déesse nue sur une conque et entourée de trois Eros et de deux dauphins (2).

Ce sujet convenait fort bien à la décoration d'une salle de bains, qu'il ait été dessiné en mosaïque sur le sol ou peint sur le plafond. J'ajoute que de nombreuses villas gallo-romaines présentaient une abside à l'extrémité d'une ou de plusieurs pièces : pour cela on peut encore citer la villa de Jurançon et en rapprocher les absides des villas de Mienne et de Thuit (Eure-et-Loir), de celles de Vaton et du Mont-d'Eraine (Calvados), de celle de Mont-Saint-Jean (Sarthe), etc., et aussi les absides des thermes de Sarbazan

supposer un attelage marin, comme le fait M. Maître (p. 16). On peut comparer à la fresque de Langon l'anse d'argent de Bondonneau, près de Montélimart (musée du Louvre). Ce dernier objet porte aussi de chaque côté de la déesse un Éros sur un dauphin qu'il stimule avec un fouet. Autour, dans l'onde, on voit quatre poissons, une sèche et une coquille.

(1) Le lion de la mosaïque du pavement élevé, vers 575, sur le tombeau de saint Genès, à Thiers, est un sûr témoin de ce que l'art décoratif pouvait produire à cette époque.

(2) Une scène analogue paraît sur des mosaïques de Pompéi, d'Hippone et d'Halicarnasse ; je laisse de côté les autres sujets marins comme ceux des mosaïques de Saint-Rustice (Haute-Garonne).

(Landes), de Triguères (Loiret), de Lillebonne, de Vertault, etc.

La conclusion que je désire proposer apparaît nettement : la chapelle de Langon est bien d'origine romaine ; l'abside est la partie la mieux conservée avec la voûte peinte ; les murs ont pu être remaniés, surtout en élévation. S'il y a des anomalies dans la construction, il faut tenir compte que l'Armorique, à l'époque romaine, paraît avoir employé des procédés de construction inconnus dans d'autres régions de la Gaule. Ainsi les pavages des villas de Caulnes (Côtes-du-Nord), de Kerhan et du Lodo (Morbihan), sont assez particuliers pour motiver la remarque que je viens de faire.

M. Maître a dû sentir qu'on proposerait l'explication que je viens de donner, car il a écrit :

« Dans le cas imprévu où l'antériorité de l'édifice serait « un fait établi, on aurait encore la ressource de supposer « que l'apôtre a utilisé et transformé un édifice civil dont « on lui a cédé la jouissance (1). »

M. Maître a été contraint, d'autre part, d'avouer que la chapelle de Saint-Barthélemy (Loire-Inférieure) a emprunté une salle de villa, terminée par un hémicycle (2).

La résistance, dissimulée avec peine, que M. Maître montre à admettre l'origine romaine de l'édifice de Langon vient de ce qu'il est parti d'une prémisse fausse, à savoir que la chapelle chrétienne devait avoir succédé à un temple antique. Que l'édifice de Langon n'ait pas été un temple payen, cela est infiniment probable ; mais, si nous approu-

(1) *Op. cit.*, p. 15.

(2) *Op. cit.*, p. 20 et Léon Maître, *Géographie de la Loire-Infér.*, t. II, p. 316. — L'auteur est téméraire, je crois, en écrivant que « le « paganisme n'a pas fait emploi de l'absidiole aussi fréquemment « que le christianisme ». L'exèdre ou abside est au contraire une des caractéristiques de la basilique civile antique dont le plan fut généralement imité pour l'église chrétienne. Je ne dirai rien de l'orientation de l'abside, qui, dans la chapelle de Langon, est située à l'orient, alors que l'abside des premières églises chrétiennes est généralement à l'occident. Je n'insiste pas sur ce point, car à Byzance, on a des exemples contraires.

vons cette affirmation, il ne s'ensuit pas que nous devions nier l'origine romaine de la construction. Pourquoi la chapelle de Langon ne pourrait-elle être dans le même cas que celle de Saint-Barthélemy ? Nous avons vu que la décoration peinte de Langon convenait fort bien à une salle de bains ; nous savons d'autre part que les salles terminées par un hémicycle sont fréquentes dans les thermes antiques, et dans des salles de villas, qui ont dû servir aussi pour les bains. Il est naturel que les premiers apôtres de la Gaule romaine aient établi des sanctuaires chrétiens, peut-être des baptistères plutôt que des églises (1), dans des salles de cette forme (2); car ces salles recevaient de l'eau et la piscine antique, qui s'y trouvait, convenait parfaitement à l'immersion, forme essentielle du baptême chrétien, à l'origine.

Langon est à trois kilomètres d'une voie romaine ; mais la villa était évidemment reliée à cette route par un *diverticulum*. Cette situation était fréquente pour les établissements agricoles romains.

M. Maître a constaté la variété des matériaux employés pour les réfections et il a même écrit : « On est tenté de « croire que le chantier contenait des ruines à portée de la « main... » (3).

En somme, M. Maître a côtoyé à plusieurs reprises la voie qui l'eût conduit à la solution logique. Si j'ai cru devoir réfuter son opinion, c'est qu'elle contient une théorie trop grave pour l'histoire générale de la Bretagne.

ADRIEN BLANCHET.

(1) Un baptistère pouvait être pourvu d'un autel. Et d'ailleurs, dans une localité reculée de l'Armorique, n'a-t-on pu réunir l'église et le baptistère dans le même édifice?

(2) Faut-il rappeler que la basilique de Sainte-Pudentienne, à Rome, avait été établie dans une salle de thermes privés, et que l'église Sainte-Marie des Anges avait été d'abord une salle de thermes publics?

(3) *Op. cit.*, p. 11. De là à conclure que l'édifice de Langon pouvait être un reste encore debout au milieu des ruines, il eût fallu un très petit effort.

LES CLOCHERS-MURS DE LA FRANCE

INTRODUCTION

Les clochers qui font l'objet de cette étude sont très nombreux en France. J'en compte plus de seize cents, en groupant tous ceux, de types divers, qui peuvent être classés dans cette même famille ; et ma liste est loin d'être complète.

Si leur lointaine origine nous échappe, nous savons du moins que, dès les premiers temps de l'époque romane, ils se sont développés chez nous plus que partout ailleurs, qu'ils ont jailli de notre sol, se sont transformés à peine, ont évolué lentement et presque insensiblement, s'adaptant avec une grande répugnance au goût nouveau, modifiant leur silhouette suivant les régions et les matériaux employés, mais conservant toujours les caractères essentiels qui les distinguent de tous les autres clochers.

En général, les clochers-murs sont des clochers pauvres, dont la simplicité des lignes est exclusive de toute décoration. Un maître maçon intelligent et expérimenté peut en tracer le plan aussi bien qu'un architecte. Leur bâtisse et leur entretien ne coûtent pas cher. Ils sont robustes, peuvent braver les intempéries et les siècles. Pour ces raisons, les églises et les chapelles rurales les ont adoptés de bonne heure. C'était le clocher le plus répandu dans les campagnes du centre et du midi de la France. On le voyait aussi et on

le voit encore sur quelques églises importantes de nos villes (1).

Jusqu'à présent, il n'a fait l'objet d'aucune étude d'ensemble. Brièvement décrit dans les traités d'archéologie, on le connaît surtout par les ouvrages consacrés à l'architecture religieuse de quelques départements, comme le Cantal, le Gers, la Gironde, la Haute-Loire, etc. Ces régions ne représentent qu'un petit nombre des cantons du territoire où fleurit le clocher-mur. C'est son domaine entier que je veux tâcher de définir. Je signalerai aussi l'essaimement qui s'est produit en dehors de ses frontières.

Un groupement général et méthodique permettra de comparer les différents types et de discerner ceux qui peuvent être propres à certaines provinces. Leur âge, pour la plupart, est impossible à fixer ; je ne tenterai donc pas d'en établir une liste chronologique, mais j'indiquerai, avec beaucoup de réserve, ceux qui paraissent être les plus anciens, ceux qui portent la marque de l'époque gothique ceux enfin dont la construction ou la reconstruction sont certainement modernes.

A les voir, on les croirait presque tous de la période romane. Il n'y a pas d'exemple de monuments ayant mieux conservé à travers les siècles leur physionomie primitive. Cette persistance dans les lignes peu compliquées, dans la découpure très simple de la façade, dans la sobriété de l'ornementation, mérite d'être constatée.

Elevé presque toujours sur des églises rurales, le clocher-mur est admirablement approprié à son milieu. Comme la nature qui l'entoure, il ne devait pas changer. Dans les champs ou à l'ombre des bois, il est chez lui. Le paysan, qui conserve mieux que le citadin ses traditions, ses vête-

(1) Je peux citer, entre autres, l'église du Taur à Toulouse, l'église Saint-Sébastien à Narbonne, l'ancienne église Notre-Dame-du-Bourg à Agen, la chapelle des pénitents à Beaulieu, le clocher latéral de l'abbaye de Moissac.

ments, sa figure, n'a pas senti le besoin de modifier la forme de son clocher.

Voilà pourquoi nous le retrouvons aujourd'hui tel qu'il était au moyen âge. Si ses matériaux se sont effrités, si la foudre ou les gelées l'ont ébranlé, le paysan l'a consolidé ou rebâti, le plus souvent sans en altérer l'aspect. Lorsque des circonstances ont motivé l'abandon de l'église, le clocher-mur couvert de lierre se dresse encore comme une ruine pittoresque. Il plaît aux artistes ; il intéresse les archéologues, il ouvre aux historiens des aperçus sur la vie rurale d'autrefois.

CHAPITRE I

DÉNOMINATION

Auguste Choisy fait, en deux lignes, toute l'histoire des clochers-murs. « L'école toulousaine, dit-il, remplace volontiers la tour par un simple pignon percé de baies où se logent les cloches (1). » Il ne leur donne aucun nom et commet une grosse erreur en limitant trop étroitement leur domaine.

Dans son admirable ouvrage sur l'architecture religieuse à l'époque romane, M. de Lasteyrie ne pouvait réserver qu'une place restreinte à ces modestes édifices. Il les dépeint à grands traits comme il convient dans un chapitre général sur les clochers romans. Il y avait, écrit-il, « plusieurs cloches même dans les petites églises de campagne, et leur dimension était souvent assez faible pour qu'on pût les installer sans faire les frais d'un clocher. La disposition la plus simple et la plus répandue consistait à donner au mur de façade de l'église un exhaussement dans lequel on pratiquait le nombre de baies nécessaire pour loger les cloches. La forme de cet exhaussement et le nombre des baies

(1) *Histoire de l'architecture*, t. II, p. 237.

sont très variables. Tantôt c'est un mur terminé horizontalement et percé de deux, trois ou même quatre baies rangées sur une ou deux lignes. Tantôt ce mur s'amortit en pignon et les baies sont disposées sur deux rangs. Plus rarement il y a un pignon au-dessus de chaque baie. Il est très probable que cette façon de loger les cloches a été imaginée dès les temps les plus reculés ; les exemples en sont innombrables, particulièrement dans les églises pauvres du centre de la France ; beaucoup malheureusement sont difficiles à dater à cause de leur simplicité même (1) ». On ne peut s'y tromper : ce sont bien les clochers qui nous occupent. Mais, s'il les décrit très clairement, M. de Lasteyrie évite de les désigner sous un nom spécial.

Le savant archéologue connaissait certainement les dénominations qu'on leur a données dans certaines régions. Il a eu raison de ne pas les adopter.

M. de Rochemonteix, qui n'avait à décrire que des clochers-murs terminés horizontalement, les appelle *clochers à peigne* (2). A-t-il inventé ce nom, ou bien l'a-t-il trouvé en usage dans les campagnes du Cantal ? Je ne saurais le dire ; mais les piliers qui séparent les baies au-dessous de la crête des clochers-murs rectangulaires de la Haute-Auvergne, ressemblent trop imparfaitement aux dents d'un peigne pour justifier cette appellation.

J'en dirai autant des expressions *clochers à jour* et *clochers en éventail* qui sont usitées en Lozère et ne peuvent pas caractériser ces édifices. Le clocher-mur est beaucoup moins ajouré que les tours et les flèches — véritables dentelles de pierre — de l'Ile-de-France, de la Normandie et même de la Bretagne. Le nom de clocher à jour ne leur convient donc pas. Celui de clocher en éventail est simplement ridicule. Quelques archéologues du Languedoc les ont qualifiés de *clochers du Randonnat* ; mais le pays du

(1) *L'architecture religieuse en France à l'époque romane*, pp. 380-381.
(2) *Les églises romanes de la Haute-Auvergne.*

Randonnat n'en est pas le foyer ; on les rencontre aussi nombreux, sinon plus nombreux, dans les provinces voisines.

En Picardie on les appelle *campenards* ; ce nom, dont l'étymologie ne fait aucun doute, pourrait s'appliquer à toute sorte de clochers puisqu'il évoque l'image d'une bâtisse faite pour contenir des cloches. Dans les Hautes-Alpes on les désigne sous le nom de *panelle.* Ailleurs, peut-être, portent-ils d'autres noms. Ces diverses appellations locales ne méritent d'être signalées qu'à titre de curiosité.

Faut-il s'en tenir au nom de *clochers-arcades*, sous lequel ils sont plus généralement connus ? Cette dénomination a été adoptée par nos maîtres en archéologie, MM. Lefèvre-Pontalis (1), Enlart (2) et Brutails (3), dont les ouvrages ont contribué à la vulgariser (4).

Ces deux mots accolés ne me semblent pas suffisamment expressifs. L'arcade n'est pas la caractéristique du genre de clocher qui nous occupe. Le mur qui le constitue est percé de baies pour la suspension des cloches ; mais ces baies ne sont pas toujours amorties par des arcs. J'ai relevé quelques exemples — très peu nombreux, j'en conviens — de baies rectangulaires, notamment à Périers (5) (Calvados), à l'Ile de Batz (6) (Finistère), à Champeaux (7) (Manche), à Locquenvel (Côtes-du-Nord), au Beynat-d'Amont et à Peyrestortes (8) (Pyrénées-Orientales).

Au surplus, l'arcade, si l'on veut désigner par ce mot toute percée dans un mur amortie par un arc, se voit sur

(1) *Les clochers du Calvados* dans le *Congrès archéologique de Caen*, 1908, t. II, p. 666.

(2) *Manuel d'archéologie française*, t. I, pp. 245 et 332.

(3) *Précis d'archéologie du moyen âge*, p. 79 ; — *Les vieilles églises de la Gironde*, p. 212.

(4) M. Roman, dans son *Répertoire archéologique des Hautes-Alpes*, les appelle « clochers à arcature » ou « à double arcature ».

(5) « A Périers, les deux baies sont surmontées d'un linteau. » M. Lefèvre-Pontalis, *Les clochers du Calvados.*

(6) Église ensablée de l'Ile de Batz, près de Roscoff.

(7) A Champeaux, le linteau est très faiblement arqué.

(8) Ce dernier clocher paraît moderne.

presque tous les clochers depuis l'époque romane jusqu'aux temps modernes. Il existe bien peu de clochers sans arcades vraies ou simulées. Les clochers-murs sont, peut-être, ceux qui en présentent le moins grand nombre.

Il me reste à justifier la dénomination dont j'ai fait le titre de cette étude parce qu'elle m'a paru exprimer d'une façon précise le caractère distinctif de tous les édifices que je groupe dans la même famille.

A la différence des autres clochers qui sont des tours, des donjons, des pavillons, sur plans circulaire, octogonal ou rectangulaire, à un ou plusieurs étages, surmontés de flèches, de bâtières, de dômes, de galeries ou de pinacles, le clocher que j'envisage est constitué uniquement par l'exhaussement d'un mur percé d'une ou de plusieurs baies. Le plus souvent, c'est le mur de façade qui est exhaussé, au-dessus du comble de l'église. La surélévation peut aussi reposer sur un doubleau, sur le chevet, sur un bas côté, plus rarement sur un des murs latéraux. Son emplacement est donc variable comme celui des autres clochers ; mais toujours, et quelle que soit sa situation, ce simple mur surélevé forme à lui seul le clocher. Découpé de diverses façons, plus ou moins large, plus ou moins haut, plus ou moins épais, il n'a, de la base au sommet, que l'épaisseur d'un mur sans aucun vide intérieur. C'est un mur, à proprement parler, et ce n'est qu'un mur. Et comme il porte les cloches et a été construit pour cette unique fonction, je dois pouvoir le désigner exactement par ce double mot expressif : *clocher-mur*.

Ce mur, qui est un clocher, se termine, dans le haut, de deux façons différentes : tantôt c'est une ligne horizontale qui le coupe, tantôt il s'amortit en pignon. Voilà deux variétés bien distinctes de clochers-murs. J'appellerai ceux qui entrent dans la première catégorie : *clochers-murs rectangulaires* ; ceux qui se rangent dans la seconde : *clochers-murs à pignon*.

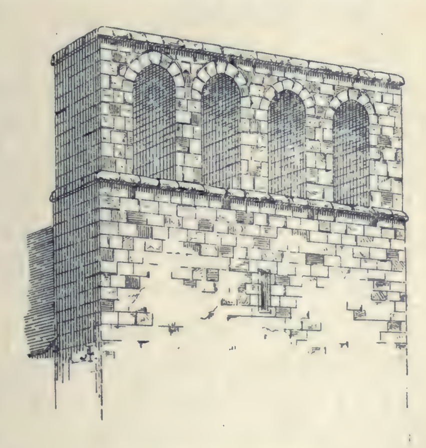
Il convient d'admettre dans la même famille une très nombreuse série de petits clochers, bâtis sur le même plan et d'après le même principe, n'ayant qu'une baie, clochers de chapelles ou de très humbles églises rurales, généralement peu élevés au-dessus de la ligne du toit, presque toujours amortis en pignon. Je les classerai sous le nom de *clochetons-murs*.

Je crois que tous les clochers-murs, de n'importe quelle importance, quel type et quelle variété, peuvent trouver leur place dans l'une ou l'autre de ces trois catégories.

CHAPITRE II

LE CLOCHER-MUR RECTANGULAIRE

C'est la forme la plus simple de ce genre de clocher ; peut-être est-ce la plus ancienne. Les deux côtés du mur s'élèvent verticalement ; il est arasé, en haut, suivant une ligne horizontale ; d'ordinaire, la crête est légèrement talutée. La ligne du sol et celle de crête dessinent, avec les deux tranches verticales, un rectangle à peu près parfait. Au pied de ce mur rectangulaire, le plus souvent s'ouvre la porte de l'église. Dans le haut, au-dessous de la crête, sont percées sur un seul rang deux, trois ou quatre baies. Quelquefois ces baies sont rangées en deux étages superposés.



Clocher de Bersac.

Je peux citer, comme exemple assez pur de cette variété, le clocher de Bersac (Dordogne). Sa largeur est exactement la même que celle de l'église. Il la clôt à l'ouest ; mais il s'élève bien au-dessus du faîte de la toiture, sans se rétrécir sensiblement. Sa hauteur est d'environ le double de sa largeur. La porte de l'église s'ouvre dans ce mur. Un cordon peu saillant coupe la façade au niveau du seuil des quatre baies. Aucun ornement sur cette façade nue, qui, malgré son aspect roman, ne date que de l'époque gothique. N'étant pas appuyé par des contreforts, le mur a une épaisseur considérable.

Le clocher de Gimel (Corrèze), construit en excellents matériaux de granit, se rapproche beaucoup de celui de Bersac. Il est moins haut par rapport à sa largeur, et aussi un peu moins épais. Deux petits contreforts ont été ajoutés sur ses tranches lors de réparations peu anciennes.

A L'Hôpital-sous-Rochefort (Loire) le clocher est plus jeune que les précédents, mais construit sur un plan identique. Le portail, avec ses voussures, ses colonnettes et son archivolte, est surmonté d'une étroite fenêtre. Les quatre baies des cloches sont rapprochées ; leurs arcs retombent sur des faisceaux de colonnettes. Le mur étant peu élevé, on a pu lui donner une moindre épaisseur. On voit, par cet exemple, combien l'influence gothique a fait gagner de légèreté et de grâce au type le plus simple des clochers-murs.

Celui de Palisse (Corrèze), dont j'aurai à parler quand je signalerai les emplacements exceptionnels de quelques-uns de ces édifices, est un spécimen très remarquable de clocher rectangulaire sans rétrécissement. Il ne tient pas à l'église. Isolé de tous côtés, dépourvu de contreforts, il s'élève à une assez grande hauteur. Ses baies ne sont accessibles qu'au moyen d'une échelle portative. Ce grand mur nu, percé de deux baies, est d'une stabilité parfaite. Je ne le crois pas antérieur au XIIIe siècle.

Pour éviter l'ébranlement que la volée des cloches pouvait donner à ces murs droits, souvent on les a épaissis depuis la base jusqu'à la crête. Les exemples que je viens de citer se distinguent presque tous, en effet, par la masse de leur maçonnerie.

D'autres moyens ont été employés, qui, assurant leur solidité, ont permis de les allégir. A Condat-sur-Vézère (Dordogne), le mur reste épais dans la plus grande partie de sa hauteur, mais il s'amincit à l'étage des baies. A Gabarnac (Gironde), l'épaississement ne dépasse guère le niveau de l'archivolte du portail. A Saint-Jean-le-Puy (Loire), l'étage des arcades est établi dans un exhaussement en retraite.

Plus souvent la stabilité est obtenue au moyen de contreforts perpendiculaires, latéraux ou obliques. Le clocher d'Yssandon (Corrèze), un des plus frustes que je connaisse, est soutenu par deux contreforts perpendiculaires et deux contreforts latéraux, les uns et les autres peu saillants. Le mur a deux étages de baies, mais pas de porte. A Talizat (Cantal), les contreforts sont disposés comme à Yssandon. La vieille petite église de Couze (Dordogne) a deux contreforts perpendiculaires. Il en est de même à Saint-Cirgues et à Saint-Geniez-ô-Merle (Corrèze), au Vigen (Haute-Vienne).

A Perpezac-le-Blanc (Corrèze) les contreforts perpendiculaires et latéraux, saillants et massifs, s'élèvent par un talus jusqu'au seuil des arcades. Entre les deux contreforts perpendiculaires un auvent abrite le portail. Les deux contreforts forment, à Saint-Merd-de-Lapleau (Corrèze), un avancement assez grand pour qu'on ait pu maçonner entre eux un véritable porche sous lequel se déploient les cinq voussures d'un élégant portail gothique.

Quelquefois le clocher-mur est appuyé par trois contreforts perpendiculaires, l'un au milieu, les autres aux deux

extrémités, comme à Saint-Pierre-Eynac (Haute-Loire) (1) et à Grépiac (Haute-Garonne). En ce cas la porte s'ouvre dans un des murs latéraux de la nef. Je peux signaler, toutefois, le clocher de Saint-Pantaléon-de-Larche (Corrèze) où le contrefort du milieu et celui de gauche ont été sensiblement avancés vers la droite de la façade, de façon à permettre l'ouverture d'une porte dans l'axe de la nef. Ils découpent la façade en tranches inégales ; cette asymétrie, très visible dans le haut, est dissimulée au rez-de-chaussée par un large porche. Lorsque le clocher n'a que deux arcades, comme celui de La Sauve (Gironde), le contrefort central peut s'élever jusqu'à la naissance des arcs des baies.

A Landos et à Rauret (Haute-Loire) (2), à Davejean (Aude), les contreforts sont combinés avec un grand arc de décharge (3).

L'église attenant au revers du clocher, les contreforts perpendiculaires dont je viens de parler sont toujours établis sur la façade du mur. Il arrive pourtant que ces contreforts de la façade étant supprimés, le clocher s'appuie en arrière, sur deux pans de mur, liés à ses deux tranches, d'un mètre de largeur environ, et aussi hauts que la façade. Ces murs forment un retour d'équerre et fixent le clocher dans toute sa hauteur. Entre les deux pans de mur latéraux, une galerie en bois est jetée au niveau des cloches. Une toiture à quatre pentes couvre le tout. Sans être propre au Bas-Limousin (4), cette disposition s'y rencontre plus souvent qu'ailleurs. Les clochers de Curemonte, de Jugeals, de

(1) Publié par M. Thiollier, *Architecture religieuse à l'époque romane dans l'ancien diocèse du Puy*, pl. 100.

(2) Cf. Thiollier, *L'architecture religieuse...*, p. 133 et pl. 76 et 77.

(3) Le clocher à pignon de Fontet (Gironde) présente la même combinaison.

(4) M. Tholin en a constaté quelques exemples dans l'Agenais. Je peux citer notamment le clocher de l'église Saint-Martin à Lamaurelle (Lot-et-Garonne) qui s'appuie au revers sur un exhaussement des murs latéraux de la nef. Les clochers de Ceyrac et de Cruéjouls (Aveyron) présentent la même disposition.

Noailles (1), de Neuville et de Saint-Martin-la-Méanne (Corrèze) sont bâtis sur ce plan. A Jugeals, une clôture en planches ferme le vide qui sépare les deux pans de mur latéraux et donne au clocher l'aspect d'une construction sur plan barlong. Le clocher de Saint-Martin-la-Méanne ayant été reconstruit récemment, les deux murs latéraux ont été taillés en biseau dans la partie qui affleure la crête du mur de façade.

On a eu recours à un autre système pour assurer la stabilité du clocher-mur. Des galeries ont été établies assez souvent au niveau du seuil des baies, soit sur la face soit sur le revers du mur ; elles facilitent la mise en place, la sonnerie et le tintement des cloches. Je viens de signaler les galeries en bois des clochers à retour d'équerre. Il existe aussi des galeries en pierre, portées par des maçonneries pleines, des arcs de décharge ou des corbeaux. On y accède par des escaliers. Ce sont ces galeries et ces escaliers dont les constructeurs ont tiré parti pour renforcer les clochers-murs. Par son soubassement, lorsqu'elle repose sur un massif de pierre, la galerie forme un puissant contrefort.

L'escalier peut jouer aussi un rôle utile. A Saint-Pierre-Eynac (Haute-Loire), après s'être développé contre le mur latéral du nord, il va rejoindre le clocher, se colle à lui et mène à la galerie. Bien plus intéressant est celui de Moissac (Cantal) qui enveloppe, en quelque sorte, le clocher. Il part, à gauche, du pied de la façade ; s'élevant sur de fortes assises, il la contourne au midi, continue sa course sur le revers, aboutit enfin à la galerie. Une profonde arcade, établie sous l'escalier, forme un faux porche en avant du portail.

L'escalier de Moissac est tout à fait exceptionnel. Le plus ordinairement l'escalier est contenu dans une tour, ronde

(1) Le clocher de Noailles s'est écroulé dans la nuit du 31 décembre 1919 au 1er janvier 1920.

comme à Saint-Christophe et à Saint-Rémy (Haute-Loire) (1), carrée comme à Noailles (Corrèze) et au Plan (Haute-Garonne), ou pentagonale comme à Chalinargues (Cantal).



Clochers de Moissac et de Vebret (Cantal).

Ces tours ou tourelles sont accolées à l'une des tranches du clocher. Celle de Noailles, écroulée depuis peu, faisait corps avec le clocher, ne s'en distinguait que parce qu'elle était plus élevée.

Assez fréquemment, dans le Languedoc et ailleurs, à Montesquieu-Lauraguais, à Villefranche-Lauraguais, à Noueilles (Haute-Garonne) notamment, la façade est encadrée par deux tours d'escalier dont la hauteur dépasse celle de la crête du mur. Une ou deux galeries mettent les tours en communication. En étudiant les clochers-murs fortifiés, je citerai d'autres exemples de ces tours et de ces galeries

(1) Publiés par N. Thiollier, *Architecture religieuse...*, pl. 83 et 98.

qui n'étaient pas seulement de puissants éléments de stabilité, mais qui permettaient de se défendre contre des attaques armées.

La belle église de Saint-Urcize (Cantal) présente une singularité que je signale : l'escalier qui mène à la galerie de pierre est logé dans un contrefort latéral.

Bien plus modestes et bien plus nombreuses sont les petites galeries de bois, élevées au niveau des cloches, sur la face ou le revers des clochers-murs de campagne. Elles reposent sur des poutres ou sur des jambettes, comme à Saint-Priest-Ligoure (Haute-Vienne) et à Cauvignac (Gironde) (1). On s'y hisse à l'aide d'une échelle ou d'un étroit escalier de bois, comme à Sainte-Marguerite-la-Figère (Ardèche). Elles ne manquent pas de pittoresque, avec leurs toits vieillots et leurs planchers disjoints. Je les signale en passant ; les clochers-murs à pignon me donneront l'occasion d'en reparler et d'en citer quelques autres.

J'ai examiné jusqu'à présent le clocher-mur rectangulaire dans ses lignes les plus simples, celui qui peut servir de type parce que sa surface est un parallélogramme presque parfait. On comprend bien que les constructeurs n'ont pas dû s'en tenir à cette rigidité de lignes et que, sans changer l'aspect essentiel de l'édifice qui consiste dans le parallélisme des côtés et le couronnement horizontal, ils se sont permis certaines licences.

C'est ainsi qu'à Sauros (Gironde) les deux extrémités de la crête horizontale sont rabattues. A Apcher, à Prévenchères et dans beaucoup d'autres églises de la Lozère, elles sont taillées en biseau comme un amortissement de contrefort.

Souvent la façade ne garde pas jusqu'à sa crête la même largeur que l'église ; elle se rétrécit brusquement au milieu de sa hauteur ou au niveau du seuil des baies. Elle se des-

(1) Publié par Rebsomen, dans « *La Garonne et ses affluents...* ».

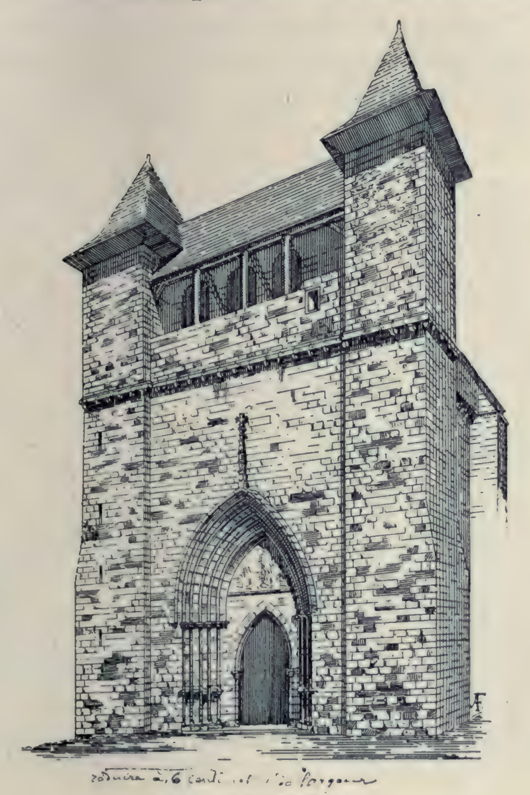
sine, en ce cas, par deux rectangles superposés, dont le supérieur est moins large que l'inférieur. Le rétrécissement est assez accentué à Lacamdourcet (Lot), à Saint-Priest-Ligoure (Haute-Vienne), à Clergoux (Corrèze), et la différence de largeur est rachetée par des rampants. Aux Deux-Verges (Cantal) des rampants permettent au mur de se rétrécir deux fois. Le petit clocher de Sainte-Marie-de-Castets (Hautes-Pyrénées) nous montre l'application d'un système assez en vogue dans cette région : on passe de l'étage le plus large à l'étage le plus étroit par une série de degrés couverts de dalles.

Si le rétrécissement est peu sensible, point n'est besoin de rampants ou d'escaliers. Un cordon, faiblement débordant, souligne l'étage rétréci. C'est ce que nous voyons à Payzac (Ardèche), à Concoules (Gard), à Calviac (Lot), à Chabrignac près Juillac et à Cublac (Corrèze). La diminution de la largeur de la façade, à Malbouzon (Lozère), se produit presque insensiblement de la base à la crête ; elle est marquée par des pierres qui, de distance à distance, font saillie sur la tranche et sont taillées comme des larmiers. Un procédé, qui paraît propre à la Lozère, consiste à corriger la différence de largeur par le moyen d'un petit contrefort collé sur la tranche de l'étage supérieur et s'élevant presque jusqu'à la crête. On en voit des exemples à Apcher, à Arzenc-d'Apcher, à Fournels et dans plusieurs autres localités du même département.

Dans le Lot-et-Garonne et plus particulièrement peut-être dans l'arrondissement de Villeneuve-sur-Lot, notamment à Villeréal, à Montagnac-sur-Lède, à Montaut-le-Vieux, l'allégement du clocher est obtenu par une retraite de l'étage des baies que deux tourelles encadrent et consolident.

Sous les formes diverses que je viens de signaler on retrouve les deux caractères distinctifs du clocher-mur rectangulaire : parallélisme des lignes montantes, crête hori-

zontale. Voici maintenant un clocher unique en son genre, qui ne présente qu'un seul des caractères ci-dessus, mais le plus essentiel, celui qui différencie le mieux le clocher rec-



Clocher de Villeréal.

tangulaire du clocher à pignon, je veux dire : la ligne horizontale du faîte. C'est pourquoi je le range dans la même catégorie que ceux qui précèdent tout en lui donnant une place à part. Il dépend de la jolie petite église romane de Vebret (Cantal), et surmonte la façade occidentale (1). Sa largeur est la même que celle de la nef jusqu'à la hauteur

(1) Cf. la photographie, p. 170.

des murs latéraux. A partir de ce niveau, il prend la forme d'un trapèze dont le côté supérieur a la moitié de la longueur de la base. La crête étant assez élevée, il s'ensuit que les deux tranches obliques n'ont pas une pente très accentuée. Cette singulière façade est bordée, sur la partie rectangulaire, par deux contreforts peu saillants. Le portail s'ouvre au milieu, surmonté d'une fenêtre. Deux grandes baies, munies de leurs cloches, sont soulignées par un cordon. Une troisième baie, plus petite, est pratiquée au-dessus, séparée de la crête par un seul lit de pierres.

Les tranches et la crête des clochers-murs sont, si je puis dire, les parties les plus délicates de la construction, celles qui doivent être le mieux soignées pour résister aux intempéries. A ce point de vue le clocher de Vebret est un modèle. Construit en matériaux durs, lisses, imperméables, bien taillés, il présente par cela même les meilleures garanties de stabilité. D'habiles et minutieuses précautions ont été prises, cependant, pour le mettre à l'abri des désagrégations. Sa crête est couverte d'un lit de pierres plates, ajustées et rejointoyées, faisant une petite saillie sur la face et le revers du mur. Dans les tranches de la partie trapézoïdale, chaque pierre surplombe celle du dessous, de façon à couvrir et protéger les joints.

A Malbouzon (Lozère) où les tranches ont une inclinaison beaucoup moins marquée qu'à Vebret, elles n'en sont pas moins pourvues de véritables larmiers formés par des pierres débordantes.

Il était inutile de recourir à ce procédé quand les tranches du mur s'élevaient verticalement ; aussi le signalons-nous comme tout à fait exceptionnel. Mais la crête horizontale du mur ne pouvait se passer d'une protection quelconque. Une couverture en pierres plates, en tablettes, en dalles, n'a pas été d'un usage très fréquent. J'en ai relevé néanmoins un certain nombre d'exemples. C'est ainsi qu'à Cu-

blac (Corrèze) l'arête horizontale porte un revêtement de pierres de taille. Elle est couverte en pierres plates à Saint-Quentin (Creuse), à Camarsac (Gironde), à l'Hôpital-sous-Rochefort (Loire), à Saint-Pierre-Eynac et à Landos (Haute-Loire). Dans la Dordogne, à Bersac, à Condat-sur-Vézère, à Couze, notamment, la pente du revêtement est à peine sensible.



Clocher de Pers.

Un système plus efficace — et c'est celui qui a été le plus fréquemment adopté — consiste à couvrir la crête d'un glacis en pierre, à deux pentes, avec une petite saillie sur les deux faces du mur. Tantôt la pente du glacis est faible, comme à Clergoux et à Palisse (Corrèze) ; tantôt l'inclinaison est plus forte, donne au revêtement l'apparence d'une toiture, comme à Andelat, à Moissac, à Roffiac, à

Saint-Rémy, à Saint-Urcise et à Talizat (Cantal), à Saint-Geniez-ô-Merle et à Saint-Pantaléon-de-Larche (Corrèze), à Aujac (Gard), à Gabarnac (Gironde). C'est le cas de presque tous les clochers-murs rectangulaires du Gard et de la Lozère. Le glacis est formé de trois rangs de dalles qui chevauchent à Sainte-Marguerite-la-Figère (Ardèche), à Perpezac-le-Blanc (Corrèze) ; de quatre rangs à Yssandon (Corrèze) ; de cinq rangs à Gimel (Corrèze). Le glacis forme toiture à quatre pentes à Payzac (Ardèche), à Rue-Saint-Pierre (Oise).

Les toitures en tuiles et plus fréquemment en schiste et ardoise, montées sur charpente, ne sont pas rares dans certains départements. Nous en voyons, soit à deux soit à quatre pentes, à Montjoie (Ariège), à Mels et à Pers (Aveyron), à Chabrignac (Corrèze), à Chadelles (Eure-et-Loir), à La Capelle-Barrez, Carlat, Crandelles, Lascelle, Saint-Cernin et le Vigean (Cantal), à Calviac (Lot), à Arcizac-ès-Angles, Odos, Sainte-Marie-de-Castets et Sazos (Hautes-Pyrénées). Sur le joli clocher de Pers, son débord est porté par des jambettes. A Saint-Cirgues (Corrèze) la charpente s'appuie sur des contreforts obliques ; à Lacamdourcet (Lot) la toiture est en pyramide sur un clocher à deux baies assez étroit.

Je dois signaler la singulière couverture du clocher d'Ordiarp (Basses-Pyrénées) qui change complètement la physionomie de l'ancien clocher-mur. Au niveau du seuil des baies une grande souche carrée en charpente repose sur des jambettes ; ses quatre angles sont coiffés par des toitures en pyramide entre lesquelles s'élève une haute flèche octogonale également en charpente. Toute cette construction en bois, de date peu ancienne, est tapissée d'ardoises ; elle enferme et masque complètement les baies campanaires. Une fenêtre, garnie de lamelles, s'ouvre sur chacune des quatre faces de la souche carrée, permettant au son des cloches de se répandre au loin.

Le clocher d'Ordiarp n'est pas unique en son genre. Sur l'intéressante façade fortifiée de l'église de Blond (Haute-Vienne), un clocheton-mur est surmonté d'une toiture qui ne diffère de celle que je viens de décrire que par ses moins grandes dimensions. La baie du clocheton de Blond ne s'enfonce pas toute entière dans la souche carrée ; aussi n'a-t-il pas été nécessaire de ménager dans celle-ci des fenêtres acoustiques. L'effet produit par ces grandes bâtisses, sous lesquelles disparaissent pignons et cloches, n'est pas heureux.

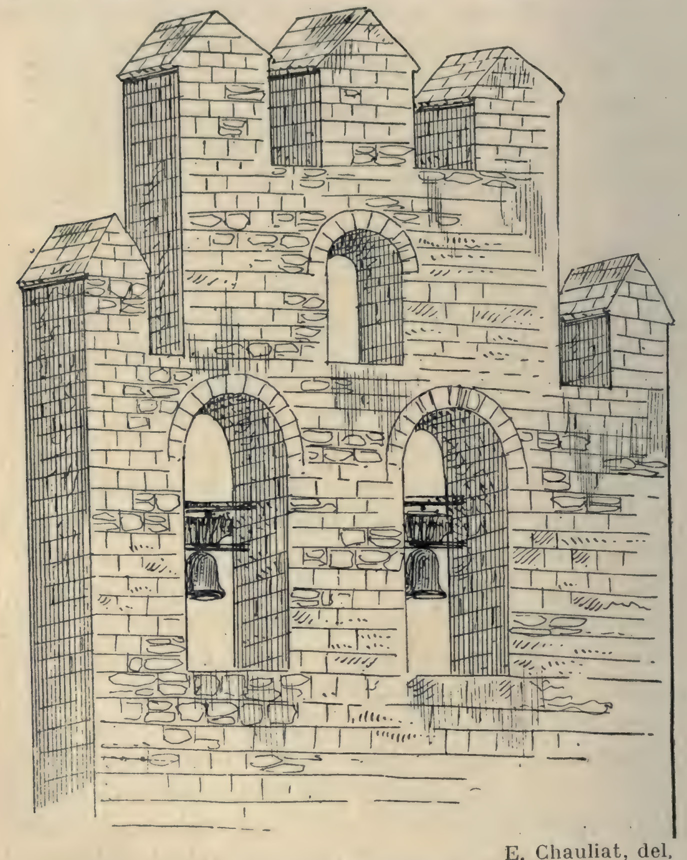
Les toitures en charpente n'ont-elles pas été établies après coup ? Il me paraît probable que les plus anciens clochers-murs rectangulaires ne devaient pas en être pourvus. Je n'en ai pas trouvé d'exemple dans le Gard ni dans la Lozère où les clochers de ce type sont encore très nombreux.

Les doubles glacis maçonnés et les toitures sur charpente, tels sont les plus communs procédés de recouvrement des crêtes horizontales. Celles qui sont revêtues de dalles plates ou talutées ne restent pas toujours nues. Beaucoup de clochers rectangulaires nous montrent, en effet, des édicules, de petits massifs de pierres, des éléments divers combinés en vue de la décoration ou dans un but de défense, qui rompent heureusement la rigidité de la ligne droite.

Les crêtes ornées indiquent généralement des constructions qui ne remontent pas au delà du XIVe ou du XVe siècle. Le motif le plus ancien, sans doute, consiste en de petits cubes de maçonnerie, ressemblant à des merlons, posés sur le mur, au nombre de trois à Glénic (Corrèze), à Andressein, près Castillon (Ariège), à Belpech (Aude), à Grépiac (Haute-Garonne), ou plus nombreux encore sur les très curieux clochers de Bascoux (Gers) et de l'église Saint-Valier à Saint-Girons (Ariège). L'église en ruines de Glénic est purement romane ; celle de Belpech est gothique.

Ces découpures de l'arête horizontale ne sont pas tou-

jours de simples motifs décoratifs. Les clochers des Pujols (Ariège), de Noueilles et du Plan (Haute-Garonne) portent sur leur crête une véritable crénelure. A Bernac-Dessus (1)



E. Chauliat, del.

Clocher de Bascoux.

et à Pierrefitte-Soulom (Hautes-Pyrénées), à Saint-Sulpice-la-Pointe (Tarn), les créneaux sont remplacés par une galerie de défense.

(1) Le clocher-mur de Bernac-Dessus a été démoli et remplacé par un clocher sur plan rectangulaire.



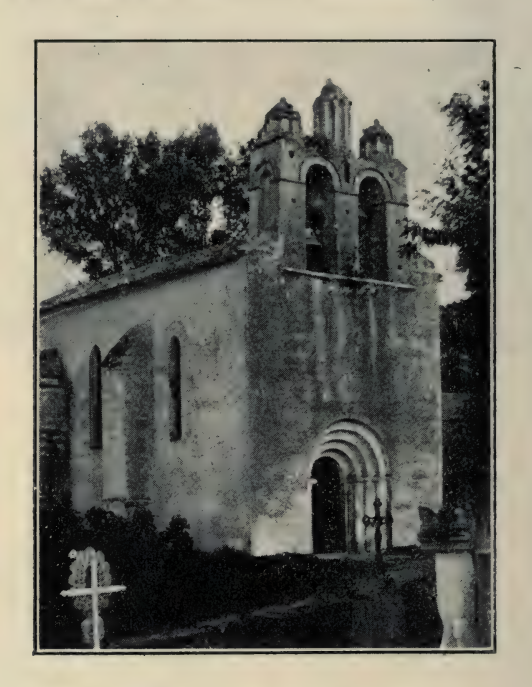
Clochers de Saint-Girons et de Grépiac.



Clochers de Saint-Privat-du-Fau et de Saint-Léger-du-Malzieu.

La ligne de faîte est coupée, dans certaines régions et dans le Gévaudan plus souvent qu'ailleurs, par un petit

clocheton-mur qui est quelquefois rectangulaire, comme à Saint-Jean-la-Fouillouse et à Saint-Léger-du-Malzieu (Lozère); moins rarement à pignon, comme à Albaret-Sainte-Marie et à Fontans (Lozère). Par exception, le clocheton d'Allenc (même département) a deux baies.



Clocher de Pessac-de-Gensac.

Un des plus beaux exemples de la superposition d'un clocheton-mur à pignon se voit à l'ancienne église de Bethléem, aujourd'hui hôtel de ville de Remoulins (Gard); deux étages rectangulaires sont percés chacun de trois baies et le clocheton terminal a une baie. Cette façade que masque en partie un pavillon construit au XVIIIe siècle pour l'horloge, a un grand air, est élancée et robuste.

Plus large, mais plus léger et tout autant décoratif est le

clocher de Saint-Privat-du-Fau (Lozère); son second étage de baies sert de base à un clocheton rectangulaire dont les extrémités de l'arête sont rabattues.

La crête horizontale du clocher de Pessac-de-Gensac (Gironde) porte trois édicules circulaires qui ressemblent à de petits temples, avec leur ceinture de colonnettes et leurs toitures basses et coniques, celui du milieu, plus élevé que les deux autres.

Ailleurs, les motifs d'ornementation sont moins importants. Nous voyons de petites pyramides sur la Rectoria de Banyuls-sur-Mer et à Catllar (Pyrénées-Orientales) ; des balustres sveltes à Saint-Rémy (Haute-Loire) dont le clocher a été refait au XVIIIe siècle, et à Talizat (Cantal) ; des balustres trapus à Saint-Urcise (Cantal) ; des quilles ou des épis à Saint-Jean-la-Fouillouse et à Saint-Léger-du-Malzieu (Lozère) ; des croix en pierre à Camarsac (Gironde).

Sous la crête du clocher-mur s'ouvrent les baies dans lesquelles se balancent les cloches. Elles affleurent souvent la ligne du faîte ; à Eynac (Haute-Loire) notamment elles n'en sont séparées que par une seule assise de pierres. En tous cas, même dans les façades qui comportent plusieurs rectangles superposés, elles sont percées généralement au-dessus du niveau du comble de l'église.

Leur nombre varie de un à sept dans les clochers-murs rectangulaires. Les clochers à une, six et sept baies sont les plus rares.

Comme exemple de façade à une seule arcade en ne comptant ici que les clochers d'une certaine importance, et en négligeant les simples clochetons-murs, je ne peux citer que ceux de Fontenoy (Aisne), de l'église de la Trinité à Aregno (Corse), et du petit ermitage de Mattemale (Pyrénées-Orientales).

J'ai noté cent seize clochers rectangulaires à deux baies, répartis dans les Alpes-Maritimes, l'Ardèche, l'Aude, le

Calvados, le Cantal, le Gard, le Gers, la Gironde, la Loire, la Loire-Inférieure, le Lot, la Lozère, l'Oise, les Hautes-Pyrénées, les Pyrénées-Orientales, la Corrèze et la Haute-Vienne, le Pas-de-Calais et la Somme. Ma liste n'est pas complète. Dans la Gironde, ils sont d'une grande simplicité et quelquefois très pauvres. Il convient de signaler, cependant, celui de Camarsac qui se rétrécit et s'amincit assez élégamment à l'étage des baies, au-dessus d'une galerie, dont la crête porte une croix en fer entre deux croix en pierre. C'est dans la Lozère, à Apcher, à Arzenc-d'Apcher, à La Rouvière, notamment, qu'on trouvera les plus gracieux. Dans la Picardie (Pas-de-Calais et Somme) on en compte plus que dans toutes les autres provinces réunies; c'est le clocher type de cette région. Ces édifices à deux baies sont généralement de petite dimension, mais exactement proportionnés aux églises dont ils dépendent. Celui de Soulom à Pierrefitte (Hautes-Pyrénées) et celui de Palisse (Corrèze) sont plus importants ; ce dernier est surtout remarquable par sa situation isolée, formant, en avant de l'église, un angle droit avec la façade.

Un peu plus rares sont les clochers rectangulaires à trois baies. Je pourrais en signaler dans le Cantal, la Corrèze, la Côte-d'Or, la Dordogne, le Gard, la Haute-Garonne, l'Hérault, la Haute-Loire, le Lot, la Lozère, etc. Ils sont plus nombreux dans le Cantal et la Lozère que dans les autres départements, sans doute parce que les clochers-murs rectangulaires y sont plus communs qu'ailleurs. D'ordinaire, les trois arcades sont placées au même niveau ; mais à Vebret (Cantal), à Montgaillard (Haute-Garonne) dont le clocher est moderne, à Saugues (Haute-Loire) et dans quelques autres localités, nous voyons deux baies à l'étage inférieur et une au-dessus. Un des plus beaux spécimens de clocher à trois baies est celui de Talizat (Cantal) et un des plus curieux celui de Vebret (même département) dont j'ai signalé la coupe trapézoïdale.

Je crois qu'on pourrait compter en France plus d'une centaine de clochers-murs du type rectangulaire à quatre baies. Pour ma part j'en ai relevé près de soixante-dix. La Haute-Auvergne, qui est, il est vrai, le pays d'élection du clocher rectangulaire, m'en a fourni plus de vingt. Dans la Corrèze, j'en ai noté une douzaine. Viennent ensuite les départements de la Haute-Loire, du Gard, de la Loire, de la Lozère, de la Dordogne et de la Haute-Vienne. Ils sont plus rares, mais on en trouve aussi dans l'Ardèche, dans l'Ariège, dans l'Aude, dans l'Aveyron, dans l'Eure-et-Loir, dans la Gironde, dans l'Hérault, dans le Tarn, dans la Haute-Garonne.

Le plus ordinairement leurs quatre baies sont placées sur un seul rang et au même niveau. C'est la règle générale dans le Cantal, dans la Corrèze, dans le Gard. Nous les voyons réparties en deux étages, trois baies sur la même ligne avec une baie au-dessus, à Saint-Rémy (Haute-Loire), à Albaret-Sainte-Marie et à Saint-Jean-la-Fouillouse (Lozère) ; mais dans ces trois exemples l'arcade supérieure est comprise dans un petit clocheton-mur. A Vic (Ariège), à Yssandon (Corrèze), à Grépiac (Haute-Garonne) et au Vigen (Haute-Vienne), il n'y a pas de clocheton et les baies sont disposées par nombre égal en deux étages.

Les façades à cinq arcades sont beaucoup moins communes. A Fontans et à Saint-Léger-du-Malzieu (Lozère), un étage percé de quatre baies sert de base à un clocheton percé d'une baie. A Montesquieu-Lauraguais (Haute-Garonne), le clocheton à une baie domine deux étages de deux baies chacun. Enfin quelques églises de l'Ariège présentent une disposition particulière : tandis que, d'ordinaire, les baies sont moins nombreuses quand on passe de l'étage inférieur à l'étage du haut, à Montjoie et à Saint-Valier de Saint-Girons le premier étage a deux baies et le second étage en a trois, rangées au même niveau. Il est vrai que les arcades du second étage sont plus petites que celles ouvertes au-dessous.

J'arrive aux catégories exceptionnelles des clochers à six et à sept baies. Celui de Villefranche-Lauraguais (Haute-Garonne) a six baies, disposées en deux étages de trois baies chacun. Celui d'Allenc (Lozère) présente quatre baies à l'étage inférieur et deux au-dessus.

Dans les rares clochers à sept baies que je connais, la disposition des arcades campanaires est faite de la façon suivante : à Remoulins (Gard), deux étages de trois baies surmontés d'un clocheton à une baie ; à Saint-Privat-du-Fau, un étage de quatre baies, surmonté d'un étage de deux baies et d'un clocheton supérieur à une baie.

Lorsque le nombre des arcades campanaires permet de les disposer en deux ou trois registres, celles du rang inférieur sont les plus grandes et celles de l'étage terminal les plus petites. Cette différence de dimension n'est pas très sensible au Vigen ; mais elle est très marquée à Yssandon, à Saint-Jean-la-Fouillouse, à Fontans, surtout dans les façades dont l'étage supérieur est fortement rétréci ou s'amortit en un simple clocheton.

Les baies d'un même étage sont séparées par des piliers plus ou moins massifs, quelquefois très minces comme à Moissac et à Roffiac (Cantal), mais tous de même épaisseur ; de telle sorte que les baies sont régulièrement espacées. Elles ont la même largeur et la même hauteur ; leur seuil est au même niveau. Telle est la règle.

Voyons les exceptions. A Bussy (Loire), les quatre baies, au même niveau, sont disposées en deux groupes de deux baies géminées, les deux groupes séparés par un pilier assez épais. A Clergoux (Corrèze), où le clocher est percé de trois baies sur un seul rang, l'arcade du milieu est moins haute et moins large que les autres. A Payzac (Ardèche), à Gimel et à Noailles (Corrèze), les deux baies de droite sont plus grandes que celle de gauche. A Perpezac-le-Blanc, à Saint-Geniez-ô-Merle (Corrèze) et à Saint-Quentin (Creuse), les baies de gauche sont les plus grandes. Des trois baies de

l'église de Saint-Saury (Cantal), celle de droite est la plus importante et son appui se trouve un peu au-dessous de celui des deux autres baies. Est-il besoin de dire que les plus grosses cloches sont suspendues dans les arcades les plus larges ?

Les observations qui précèdent se réfèrent aux clochers-murs rectangulaires. J'ai réuni les traits qui les caractérisent et permettent de distinguer, à travers de nombreuses variantes de forme, la physionomie qui leur est propre. Il reste à parler des emplacements ordinaires de ces édifices et de l'implantation anormale de quelques-uns d'entre eux, des systèmes et appareils de défense dont certains ont été pourvus. Ces questions étant communes aux clochers rectangulaires et aux clochers à pignon, je me réserve, pour éviter des redites, de les examiner dans des chapitres qui suivront l'étude spéciale des clochers-murs à pignon.

(A suivre.)

RENÉ FAGE.

L'ÉGLISE DE SAINT-JULIEN DE TOURS

Historique.

Sans ajouter de nouveaux documents aux textes déjà connus sur l'ancienne abbaye mérovingienne de Saint-Julien et sur son église dont la belle nef gothique du XIIIe siècle vient se souder à un clocher-porche roman, nous nous contenterons de rappeler les dates essentielles qui peuvent servir de base à l'histoire de l'édifice (1).

La tradition attribue la fondation de l'église à Clovis après la bataille de Vouillé et s'appuie sur le témoignage de Grégoire de Tours qui confia la garde des reliques de saint Julien de Brioude à des moines bénédictins auvergnats qu'il installa dans l'abbaye, mais ce sanctuaire primitif fut détruit par les Normands pendant les invasions de 843 et de 853.

Vers l'an 937, l'archevêque Théotolon fait reconstruire l'abbaye, et y installe une nouvelle congrégation bénédictine gouvernée par Odon, abbé de Cluny.

L'église fut dédiée en l'an 943. Quelques années plus tard, saint Odon et son ami l'archevêque Théotolon étant morts, ainsi que Gersinde, la sœur du prélat, ils recevaient tous les trois leur sépulture dans l'église qu'ils avaient fondée. On sait que des fouilles faites en 1838 permirent de découvrir leurs ossements.

(1) Cf. Bibl. mun. de Tours, mss. 1278-79-80 ; — André Salmon, *Chroniques de Touraine* ; — Abbés Bourassé et Manceau, *Notice historique et archéologique sur l'église de Saint-Julien*, 1845 ; — Carré de Busserolles, *Dictionnaire géographique et historique d'Indre-et-Loire* ; — Abbé Rolland, *L'abbaye et l'église de Saint-Julien de Tours;* — Ch. de Grandmaison, *Tours archéologique,* dans le *Bulletin Monumental,* t. XL, 1874, p. 149 et 520.

Les travaux commencés pas Théotolon furent continués par l'abbé Bernard qui fit élever un clocher-porche vers 966 (1).

Cependant le monastère eut à souffrir de luttes intestines, l'archevêque de Tours ayant voulu lui imposer comme abbé son propre père, de sorte que les bâtiments menaçaient ruine, et que l'abbé Richer dut les reconstruire entre les années 1032 et 1040.

Ces travaux étaient à peine terminés, que la guerre éclata entre la Touraine et l'Anjou. Le fameux Geoffroy Martel, fils de Foulques Nerra, s'empara en 1043 de l'abbaye de Saint-Julien, et s'y installa comme dans une forteresse. L'édifice eut fort à souffrir, de sorte que, dès qu'il fut évacué, on dut procéder à sa reconstruction. Les chroniques nous disent que l'abbé Gerbert y apporta une grande activité. La dédicace fut célébrée en 1084. La seule partie de l'édifice actuel qui pourrait remonter à cette époque, c'est la porte et la fenêtre inférieure bouchées qui s'ouvraient dans le mur occidental du croisillon nord, mais l'archivolte de ce portail ne semble pas indiquer une date antérieure au XIIe siècle et l'appareil de petits moellons qui est à côté est suspect.

Bien que les chroniques ne mentionnent aucun travail exécuté dans l'église au XIIe siècle, il n'en est pas moins évident que le clocher-porche fut bâti à cette époque et qu'un artiste inconnu décora le revers de cette tour de curieuses peintures romanes, dissimulées par les orgues et très effacées, qui représentent le passage de la mer Rouge, Moïse sur le mont Sinaï, la scène du veau d'or, le massacre des prévaricateurs et l'arche d'alliance au milieu du tabernacle (2).

(1) « Bernardus... turrim maximam ante portam Sancti Juliani a fundamentis construxit. » *Brevis historia Sancti Juliani Turonensis*, ed. André Salmon, *Chroniques de Touraine*, p. 228.

(2) Cf. De Galembert, mémoire lu au *Congrès archéologique de Saumur*, 1862, p. 163. Les archives des Monuments historiques pos-

Le 24 février 1225, un terrible ouragan renversa les murs de l'église romane (1), mais vers 1243, l'abbé Evrard se mettait à l'œuvre pour faire relever les ruines (2). Les historiens tourangeaux les mieux informés affirment que l'édifice fut reconstruit de fond en comble, mais il est certain qu'on utilisa les fondations de l'église romane pour bâtir l'église gothique en deux campagnes qui durent se suivre de très près. Le point de suture se trouve entre la quatrième et la cinquième travée du bas côté nord, comme le prouve l'étroitesse de sa dernière fenêtre. Mais d'autre part la fenêtre haute de la cinquième travée de la nef est du même style que les autres baies du monument et le triforium du chœur est du même type que celui des travées centrales de la nef. Enfin le profil des ogives est identique dans la nef et dans le sanctuaire.

Trois inscriptions en majuscules gothiques du XIII[e] siècle, tracées dans les compartiments de remplissage, constatent que les trois dernières voûtes de la nef furent faites aux frais de deux prieurs R. de Rennes et M. de Ods et du sacristain Jean d'Azay (3). Celle de la troisième voûte de la nef est ainsi conçue :

R. DE : REDON : POR : ME : FEC

Voici celle de la voûte de la quatrième travée :

IOHS : DAZAY : SACRISTA : FECIT

On lit enfin sur la cinquième voûte :

M DE ODS PRIOR ME FEC

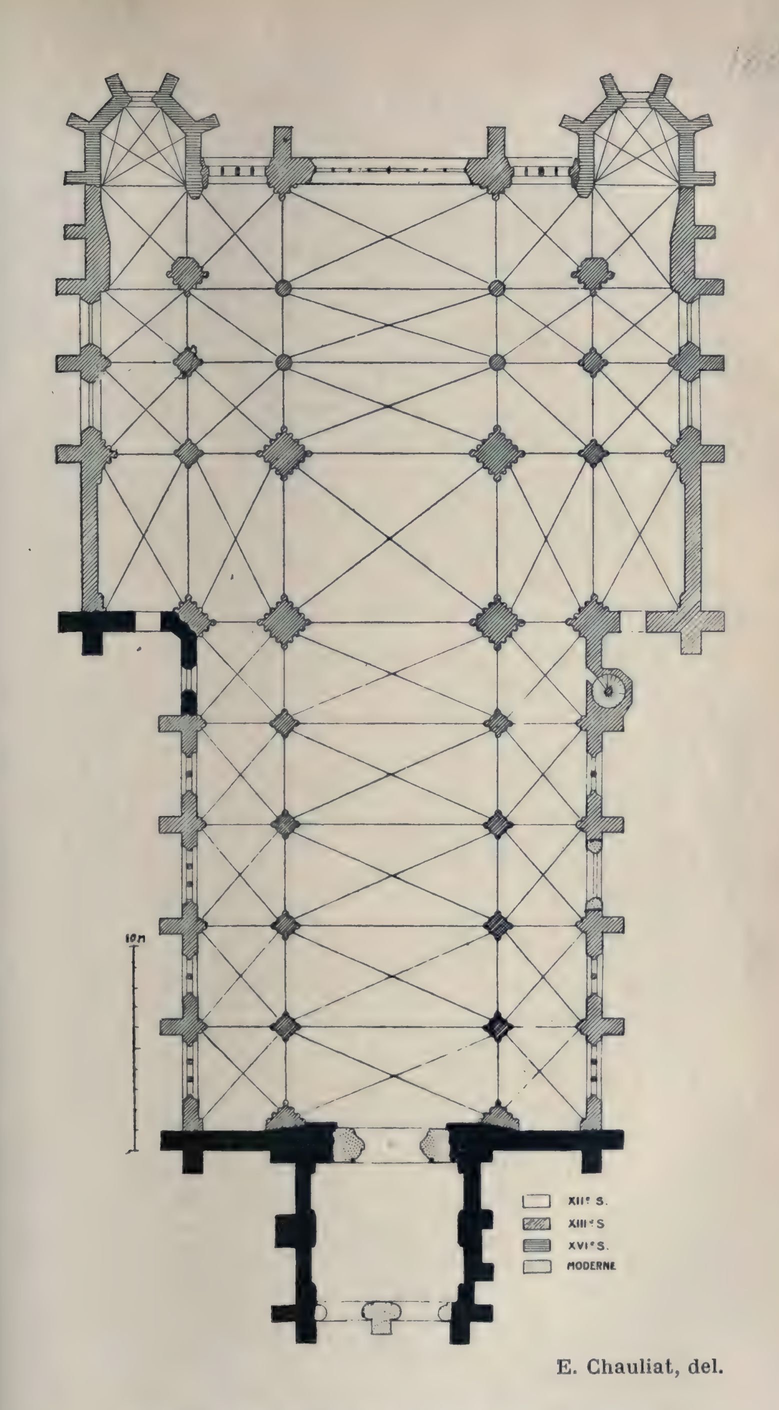
La date de 1259 qui marque l'achèvement des travaux suffit à expliquer l'apparition du style gothique rayonnant dans le triforium, dans les fenêtres hautes et dans les baies du chevet plat. Le clocher-porche et une petite partie

sèdent un relevé de ces peintures fait par M. Ypermann en 1892.

(1) *Chronicon Turonense.* Ed. Salmon, p. 156.

(2) Evrard fut abbé de Saint-Julien de 1243 à 1250, *Gallia christiana*, t. XIV, col. 240.

(3) Il faut comparer ces inscriptions à celles des clefs de voûte de la nef à la cathédrale de Rouen.



E. Chauliat, del.

Plan de Saint-Julien de Tours

du mur occidental du croisillon nord avaient seuls résisté à la catastrophe de 1225.

A partir du XIVe siècle, l'église est constituée dans tous ses organes essentiels, et nul problème de construction ne se pose plus. Nous relevons seulement, au XIVe siècle, l'adjonction des deux chapelles absidiales. Elles furent fondées de 1530 à 1540. Celle qui est du côté nord fut dédiée à saint Benoît. On la doit aux munificences du moine Sébastien Testu. Celle qui se trouve au sud fut dédiée à saint Maur et financée par l'abbé Jean Robert (1). On voit à la clef de voûte un écusson qui porte : *trois lionceaux léopardés et opposés de sable sur fond d'or.* L'autre chapelle est ornée, aux clefs des ogives, de roues, avec, sur la douelle mitoyenne de la chapelle et du bas côté, cette devise tirée d'Isaïe (ch. XL. 3e 6) : *omnis caro fenum*, entourée de fleurs de chardon.

Le même siècle fut pour Saint-Julien un temps d'épreuves, qui commença sa déchéance. En 1562, les protestants dévastèrent l'abbaye et pillèrent le trésor. En 1589, l'abbaye eut le dangereux honneur de servir, comme on sait, aux séances du parlement, lorsque le gouvernement d'Henri III se fut réfugié à Tours.

Description de l'église.

Le plan de l'édifice comprend un porche, une nef de cinq travées flanquée de collatéraux, un transept assez saillant et un grand chevet plat dont les trois travées communiquent avec des bas côtés doubles par des arcades. Cette disposition qu'on peut comparer à celle du sanctuaire de la cathédrale de Poitiers, de Notre-Dame de Laon, de l'église de Puiseaux (Loiret) et de nombreuses églises gothiques de l'Ile-de-France fut modifiée au XVIe siècle par l'addition de deux chapelles polygonales au fond des seconds bas côtés du chœur.

(1) Abbés Bourassé et Manceau : *Opus cit.*, pp. 15-21.

La nef voûtée d'ogives sur plan barlong, où se profile une arête entre deux tores comme sur les doubleaux, mesure 9 m. 90 de largeur et 21 mètres de hauteur. Ses piles cylindriques sont cantonnées de quatre colonnes, comme



Église de Saint-Julien de Tours. Nef.

dans les cathédrales de Reims et d'Amiens. Les grandes arcades en tiers-point, flanquées de quatre tores, retombent sur des chapiteaux ornés de crochets. La scotie des bases est assez profonde et leur tore inférieur très aplati se relie au socle par des griffes.

Le triforium qui se prolonge dans le transept et dans le chœur présente sept types de réseaux différents entre-

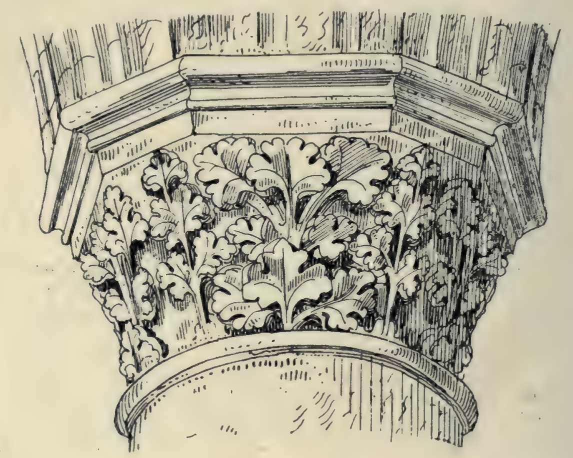
mêlés et placés dans des parties de l'édifice très éloignées les unes des autres. Dans la première travée de la nef et au sud de la cinquième, un arc brisé encadre un triplet en tiers-point ou tréflé sous deux ou trois cercles. Partout ailleurs les réseaux dissemblables s'ouvrent sous un arc en cintre surbaissé.



Triforium d'une travée de la nef et du chœur.

Au nord de la nef, dans la deuxième travée comme dans les deux suivantes, dans le croisillon nord et la troisième travée du chœur, les trois ou quatre arcades secondaires du triforium, brisées ou trilobées, retombent sur des fûts octogones ou sur des colonnettes dont les chapiteaux à crochets et les tailloirs octogones correspondent à des oculi simples ou polylobés. Les baies du triforium de la dernière travée nord de la nef sont géminées et trilobées : on re-

trouve le même type avec quelques variantes dans les croisillons et dans les deux premières travées du chevet. La mouluration des arcades et le décor des chapiteaux ne présentent pas de différences bien accentuées, sauf un animal en relief sur le socle d'une base dans le croisillon sud, mais il est probable que ces remplages du style le plus avancé sont dus à la réfection entraînée par la catastrophe de 1225. Ainsi au-dessus de la baie du triforium ouverte à gauche de la grande rose du chevet, on voit l'amorce d'un cintre appareillé semblable à celui de la travée voisine, mais cette disposition a été abandonnée.



E. Chauliat, del.

Chapiteau de la nef.

A l'exception de la fenêtre méridionale de la première travée de la nef dont le réseau flamboyant se compose de mouchettes et de soufflets, toutes les baies supérieures de la nef et du chœur sont du même modèle et recoupées par trois meneaux dont les arcs trilobés soutiennent des trèfles ou des quintefeuilles, mais dans la dernière travée nord de la nef, et dans le transept un seul meneau correspond à un quatre-lobes.

Les croisées d'ogives du XIIIe siècle qui recouvrent les bas côtés sont moulurées d'une arête entre deux tores et le bandeau central des doubleaux en tiers-point est flanqué de deux boudins. Un faisceau de trois colonnettes engagées dans les murs extérieurs correspond aux retombées des voûtes. Dans les deux premières et dans la quatrième travée, un trèfle ou une petite rose polylobée s'appuie sur l'unique meneau des fenêtres tandis que la troisième baie, plus large, est recoupée par deux meneaux.

Le carré du transept, voûté d'ogives comme les croisillons, est limité par des piles cantonnées de nombreuses colonnettes. A l'ouest du croisillon sud, deux colonnettes qui s'interrompent au niveau du triforium devaient correspondre à des formerets projetés. Au fond de ce bras du transept, une belle rose à rayons s'ouvre au-dessus d'une verrière recoupée par trois arcades tréflées. Au nord de l'autre croisillon, une balustrade trilobée passe devant un triplet surmonté d'une grande baie en tiers-point, dont les trois meneaux soutiennent deux trèfles et une petite rose à six lobes. Les fenêtres latérales du transept sont divisées par un seul meneau.

La déviation de la dernière voûte du bas côté sud du chœur semble indiquer que l'architecte avait eu l'intention d'élever une abside polygonale entourée d'un déambulatoire. Des colonnes isolées soutiennent les trois travées du chevet plat voûté d'ogives et éclairé par une grande verrière à sept meneaux, qui s'ouvre au niveau d'une coursière : son archivolte en tiers-point encadre quatre trèfles, deux quatre-feuilles et une rose à huit rayons reliés par des arcs trilobés. Les fenêtres hautes ressemblent à celles de la nef.

Les bas côtés doubles du chœur, séparés par des piles à huit colonnes et voûtés d'ogives, se terminent, le premier par un mur droit ajouré par une fenêtre à trois meneaux, le second par une chapelle à cinq pans du XVIe siècle enca-

drée par une arcade surbaissée et éclairée par trois baies en plein cintre sans meneaux. Les nervures toriques de la voûte s'entre-croisent en formant des triangles et des rectangles irréguliers. On remarque des clefs armoriées aux intersections et des culs-de-lampe à feuillages sous les retombées. L'étude archéologique des deux chapelles polygonales du chevet est difficile à cause des peintures modernes qui recouvrent leurs murs et leurs voûtes.

Le porche occidental qui s'ouvre par deux arcades modernes a été tellement remanié vers 1854 qu'il faut renoncer à l'étudier, mais d'anciens dessins conservent le souvenir de la porte en tiers-point sans tympan qui donnait accès sous la tour. Le premier étage du clocher conserve sur ses trois faces deux baies du XIIe siècle en plein cintre flanquées de colonnettes et ornées d'un cordon de damiers. Les contreforts intermédiaires s'arrêtent sous des triplets cintrés qui s'ouvrent entre les contreforts d'angle. Le second étage ne correspond pas au parti adopté par le premier architecte du clocher. Le toit en pavillon est moderne.

La nef est épaulée de chaque côté par cinq arcs-boutants très élégants dont les culées sont couronnées de pinacles qui s'élèvent au-dessus de quatre colonnettes d'angle. Un petit fût qui monte jusqu'à la corniche décorée de crochets charge la tête des arcs-boutants recouverts d'un chaperon, car ils ne servaient pas à l'écoulement des eaux. Une coursière passe au niveau des fenêtres hautes.

A l'extérieur du croisillon nord, sur la face occidentale, un arc de décharge du XIIIe siècle est bandé au-dessus d'une fenêtre et d'une porte en plein cintre qui communiquait avec le cloître. Ce sont les témoins de l'église romane comme le clocher-porche et les deux baies de la même forme qui se voient encore à gauche de la tour. Il faut en conclure que l'église du XIIe siècle avait la même largeur que l'édifice gothique et que son abside était précédée d'un transept. Une tourelle d'escalier s'élève dans l'angle de la nef



Saint-Julien de Tours

Clocher-porche.

et du croisillon sud. Le chœur est épaulé par des arcs-boutants à double volée.

Les bâtiments monastiques étaient groupés autour du cloître dont les témoins sont des corbeaux engagés dans le mur extérieur du bas-côté nord, pour supporter le toit en appentis et une colonne adossée au clocher-porche dont le chapiteau est garni de deux monstres affrontés.

Plus haut, dans l'angle formé par la tour et la façade, on distingue des traces d'arcs en tiers-point qui marquent le raccordement des bâtiments monastiques (1). A l'est du cloître la salle capitulaire du XII[e] siècle où siégea le Parlement est occupée aujourd'hui par des magasins municipaux. Ses voûtes d'ogives, moulurées de trois tores, retombent sur des colonnes à chapiteaux ronds et lisses et sur des culs-de-lampe engagés dans les murs. La porte occidentale en plein cintre est flanquée de colonnettes comme les deux baies latérales. Leurs archivoltes mutilées conservent quelques témoins de leur riche ornementation romane qui se composait de rinceaux, de gros boutons et de fleurs à quatre pétales.

Nous savons qu'en 1299, Pierre de Châteaurenault avait bâti le réfectoire et, en 1470, Pierre de Mont-Plaie le grand réfectoire. Ces bâtiments occupaient jadis le côté nord du cloître. Il est difficile aujourd'hui d'en retrouver l'aspect. Des maisons les ont remplacés. Nous dirons seulement que, de ce côté, on distingue encore, dans la muraille, des traces de petit appareil très archaïque.

Il serait intéressant, sans doute, de poursuivre cette étude, de chercher à reconstituer l'enceinte du monastère et ses principales dépendances, notamment les quatre chapelles dédiées à la Sainte-Trinité (1024), à saint Aubin (1058), à saint Nicolas (1097) et à saint Gilles.

HENRI GUERLIN.

(1) Cf. la planche du *Monasticon gallicanum.*

L'ÉGLISE D'ALLONNE

(OISE)

L'église d'Allonne, placée sous l'invocation de Notre-Dame de l'Annonciation et de saint Symphorien, dépendait du doyenné de Monchy. Le chapitre de la cathédrale de Beauvais avait droit de présentation, et, d'après Louvet, l'Eglise payait 12 ″ 13 s. 2 den. comme taxe royale et 30 ″ comme taxe papale (1). La paroisse comptait 1.000 communiants en 1740 et le curé avait un revenu de 400 ″ (2).

Le 18 mai 1550, Louis Poullain, maître charpentier à Beauvais et les marguilliers de l'église Saint-Symphorien d'Allonne, passaient un marché pour faire « les cintres d'une voulte en la dite église et les démonter et reffaire d'une voulte à l'aultre jusques à la quatriesme voulte, et en l'une des dites voultes faire le dit cintre, pour qu'il puisse servir pour faire une touée, pour monter ce qui sera nécessaire à la dite église ; item, faire ung cintre pour édiffier une arche et le démonter pour servir à faire jusque à la troisième arche et le racoustrer si mestier est, et encores faire ung aultre cintre pour servir et faire les arches de cinq voirrières et le monter et le démonter d'une voirrière à l'aultre, et le reffaire pour servir de l'une à l'aultre, pour cause que les ditz margueliers ne scavent si les dites voirrières seront aussi grandes l'une que l'aultre, et avec ce

(1) Louvet. *Histoire et antiquités du pays de Beauvaisis*, p. 97.
(2) Arch. dép. Oise, *Pouillé du diocèse de Beauvais.*

emmoisser et soustenir quatre poutres ou baux, qui sont de présent en la dite église, lesquelz empeschent pour faire les voultes ».

Louis Poullain devait également faire « les hours et eschafaux » nécessaires pour asseoir la maçonnerie confiée à Antoine Chéniau dit Daguien et Jean Larsillon, maçons, tailleurs de pierre à Beauvais, les bois étant fournis par les marguilliers. Le travail devait être terminé dans le délai de deux ans, moyennant 40″ (1).

Le 17 mars 1604 « M[res] le Roi et Dodu chanoines furent chargés de se transporter à Allonne avec M. Auxcousteaux, procureur de l'Eglise, pour parler aux marguilliers et faire effacer les personnages peints sur la muraille de l'église et faire blanchir cette muraille ». Il s'agissait d'une danse macabre (2).

Nous savons également qu'au XVIII[e] siècle, la grange champarteresse du chapitre de Beauvais n'était éloignée de l'église que d'une distance de 20 pieds. Plusieurs chaumières contiguës à cette grange furent démolies en 1774, « ce qui tranquillisa beaucoup les habitants qui craignaient que le feu ne prenne un jour dans ces demeures et ne s'étende trop facilement à la grange et à l'église » (3).

L'inventaire des meubles et immeubles de la ci-devant église d'Allonne, fait par le maire et les officiers municipaux le 2 pluviose an II, indique la présence de nombreux ornements, chapes, tuniques, bourses avec leurs corporaux, devants d'autel, draps de morts, etc. On y trouve

(1) Ces détails extrêmement intéressants nous ont été très aimablement communiqués par M. le D[r] Leblond, président de la Société Académique de l'Oise, qui a dépouillé les minutes de M[e] Recullet, notaire à Beauvais. Ce marché avait été passé devant M[es] Macaire et Larchonneur, notaires à Beauvais. Antoine Chéniau dit Daguien, mentionné dans l'acte, a travaillé au portail de Marissel dont nous signalons à la fin de cette étude les ressemblances avec celui d'Allonne.

(2) Bibl. munic. de Beauvais, collection Bucquet-Auxcousteaux, tome XXVIII, p. 456.

(3) Arch. dép. Oise, G, 1002.

noté le « ci-devant grand autel garni de ses lambris et tableaux, deux moutons de cloche, trois confessionnaux, un tronc et plusieurs vieux bois... un coffre-fort et le banc de l'œuvre, la chaire à sermon, deux stalles et l'aigle » (1). Toutes les modifications apportées à l'église dans le courant du XIXe siècle sont relatées dans le registre de la cure d'Allonne (2). Nous y voyons que le 27 octobre 1844, on modifia la chapelle au-dessous de la sacristie « pour placer convenablement le groupe de Notre-Dame des sept Douleurs » ; on fut obligé d'enlever la partie de muraille qui séparait « de ce côté l'église de la sacristie, afin d'y disposer une niche ».

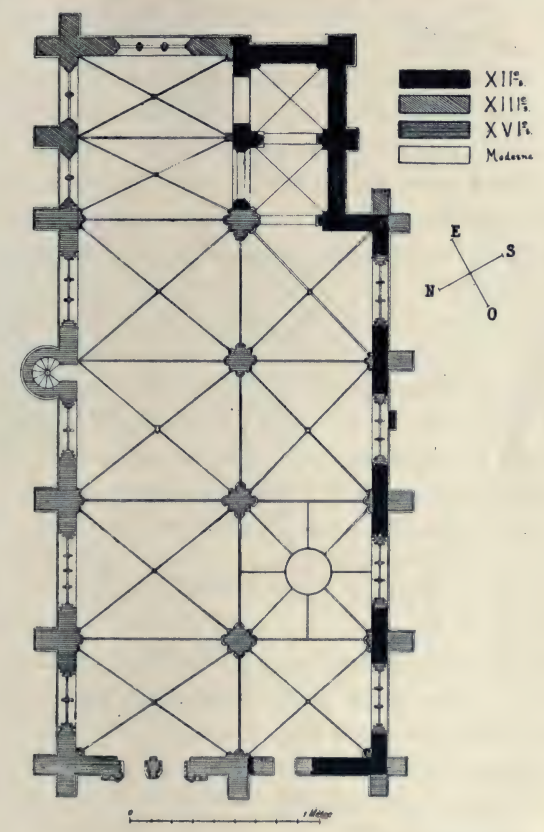
L'incendie de la partie principale du banc d'œuvre en 1864, la refonte des cloches, dont l'une datait de 1731, et le remplacement du pavé du chœur et de l'allée de la grande nef en 1865, sont successivement indiqués. La même année on retrouva au bas des marches du sanctuaire deux pierres tombales d'anciens curés de la paroisse ; sectionnées, elles furent remployées comme marches d'autel. En 1889, en rehaussant et en avançant le grand autel, on découvrit dans le mur, derrière les boiseries, une armoire en plein cintre et une pierre portant l'inscription L. P. 1759.

L'église d'Allonne se présente comme constituée par deux nefs accolées, d'inégale longueur, et formées d'un même nombre de travées. En réalité il faut distinguer tout d'abord l'église romane, comprenant un chœur de deux travées sur plan carré et une nef plus large que le chœur dont il reste l'angle sud-est, le soubassement méridional et les deux tiers du portail occidental. Puis au XIIIe siècle, deux travées de même longueur mais plus larges et plus hautes furent accolées au nord du chœur. Enfin l'église a été complétée au XVIe par une nef de quatre travées, de

(1) Arch. dép. Oise, Qh, fabrique d'Allonne.

(2) Registre manuscrit actuellement conservé à la cure d'Allonne et très aimablement communiqué par M. l'abbé Lair, curé de la paroisse.

même largeur que la construction du XIII[e] siècle, auquel a été adjoint un collatéral construit sur l'emplacement de la nef romane ; un portail est venu se fondre avec celui de la première église et terminer la construction.



Dr Parmentier, del.

Plan de l'église d'Allonne.

Les deux travées romanes du chœur sont couvertes par des voûtes d'arêtes sur plan carré, formées de moellons non appareillés et revêtus d'enduit. La voussure du chevet est portée par deux petits chapiteaux ornés de volutes et

de rinceaux ; le mur a été abattu en 1844, comme nous l'avons vu, pour y placer le groupe moderne de Notre-Dame des sept Douleurs ; une simple cloison de planches sépare maintenant l'église de la sacristie. La trace d'une baie de fenêtre en plein cintre de 0 m. 90 se voyait encore en 1839 (1).

Les doubleaux des travées reposent sur de fortes colonnes engagées contre des dosserets, leurs bases sont moulurées de deux boudins séparés par une gorge, et les tailloirs, du côté sud, comprennent un bandeau, une gorge et un tore, qui se continuent sur les dosserets. Au nord le tailloir du chapiteau de la pile intermédiaire est formé d'un bandeau et de trois petits boudins séparés par des gorges. La retombée intérieure du troisième doubleau s'effectue sur un pilier transformé au XVIe siècle, dont le chapiteau est orné de deux rouleaux de feuillage disposés sous une abaque à peine épannelée ; à côté un cul-de-lampe décoré de feuillage reçoit la retombée de la voûte d'arêtes.

Les trois chapiteaux romans ont les angles ornés de volutes peu saillantes surmontant une décoration formée par deux rangées d'entrelacs, ou de feuilles simples ; une couronne d'épines, peut-être moderne, est sculptée sur le milieu de la corbeille de la pile intermédiaire. Les fenêtres du mur sud sont modernes, car aucune baie ne figure, à ce niveau, dans les planches de Woillez. Au nord, des deux arcades s'ouvrant sur la partie du XIIIe siècle, la première est un arc simple de l'épaisseur de l'ancien mur roman, la seconde a été refouillée de trois cannelures superposées (2).

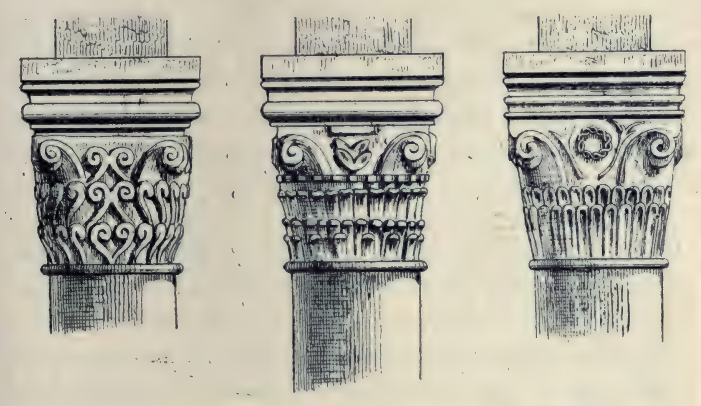
La partie du XIIIe siècle, juxtaposée au chœur roman, mais dont le chevet plat dépasse légèrement celui du XIIe siècle, forme deux travées. Le chevet est percé d'un

(1) Woillez. *Archéologie des monuments religieux de l'ancien Beauvaisis*, Paris, 1835-1849, p. 4.

(2) La voûte de la travée contiguë à la nef présente un orifice destiné au passage des cloches.

triplet sous une arcature très légèrement brisée. Au centre de la muraille s'ouvre au ras du sol une armoire en plein cintre de 2 m. de hauteur sur 1 m. 45 de largeur et 0 m. 50 de profondeur. La présence d'une feuillure et le départ du sol ne permettent pas de considérer cette excavation comme une piscine.

Les croisées d'ogives, ornées d'une arête entre deux tores, reposent, à l'angle sud-est, sur une colonne dont on



Dr Woillez, del.

Chapiteaux du chœur.

ne voit plus que le tailloir polygonal, et de l'autre côté sur un cul-de-lampe garni de feuillage.

Le doubleau intermédiaire s'appuie, au sud, sur une pile du XIIIe siècle à chapiteau décoré de crochets sous un tailloir polygonal ; la base, dont le tore inférieur est légèrement débordant, surmonte un soubassement octogonal.

Au nord, le doubleau repose sur un cul-de-lampe décoré de deux rangées de crochets remarquablement sculptés. Le troisième doubleau est reçu par un animal chimérique formant console et vient se perdre, de l'autre côté, dans une pile ondulée du XVIe siècle.

Les baies du triplet et les fenêtres septentrionales, ainsi

que les arcs qui les surmontent, sont simplement ébrasées. Sur le mur roman, qui limite au sud les deux travées, on voit encore cinq des dix corbeaux qui représentent la corniche que nous retrouverons à l'extérieur.

La nef et le collatéral construits au XVIe siècle, comprenant quatre travées, sont couvertes par des voûtes d'ogives à moulures prismatiques, qui pénètrent dans des piles ondulées. Seul le doubleau des troisième et quatrième travées est supporté par un cul-de-lampe orné de feuillages entrelacés. Ces nervures se croisent autour de petites clefs circulaires sans décoration, à l'exception de celle de la troisième travée qui a la forme d'un écu de fantaisie sur lequel sont sculptés deux rinceaux dont les extrémités sont entrelacées.

Les bases des piles qui reçoivent les arcades et les doubleaux sont polygonales à trois côtés débordants, mais celles des supports des ogives n'ont que deux côtés. Le quatrième pilier de la nef, qui a été substitué à la dernière pile romane, présente une moulure torique à la place des côtés polygonaux, au niveau des croisées d'ogives.

Toutes les fenêtres septentrionales s'ouvrent à une hauteur différente ; le nombre des divisions est également dissemblable. Du côté du collatéral la croisée d'ogives de la première travée, à l'angle sud-est, est reçue par un cul-de-lampe ; la voûte de la seconde travée est soutenue par des liernes et des tiercerons partant d'un cercle intérieur. Les quatre fenêtres divisées en trois compartiments, terminés alternativement par des soufflets et des mouchettes, s'ouvrent sous deux arcs en retrait supportés par des colonnettes prismatiques sans chapiteaux et à bases polygonales. Le mur du portail, dans le collatéral, est ajouré de deux petites fenêtres en plein cintre, à large ébrasement et faisant partie de la façade romane.

Enfin dans le mur nord, presque à la jonction de la troisième et de la quatrième travée de la nef, une porte

sans caractère donne accès à un escalier à vis ménagé dans une tourelle extérieure qui conduit aux combles ; à hauteur d'étage s'ouvrait une porte, aujourd'hui murée, à linteau biseauté, qui menait à la chaire dont il ne reste plus trace mais qui avait été prévue dans le plan primitif, comme le prouve la présence d'un cul-de-lampe recevant la retombée des arcs, au lieu de la colonne qui eût dû se trouver à ce niveau d'après l'ordonnance générale de la construction.

Mobilier. — Le mobilier se compose surtout de boiseries. Derrière le maître-autel se trouve un grand retable en bois datant du XVIIe siècle ; entre deux pilastres cannelées, à impostes décorés de feuilles d'acanthe, est encastré un grand tableau représentant l'Annonciation. Le couronnement supporte une gloire avec de nombreux rayons et des pots-à-feu. La partie inférieure présente un écusson armorié où est sculptée une fontaine jaillissante ; la portion inférieure a été articulée pour donner accès dans l'armoire de pierre déjà décrite. Latéralement deux tableaux dans des encadrements ovales représentent saint Lazare et saint Vincent.

Il convient encore de signaler un revêtement de bois du XVIIe siècle avec banquettes et balustres, une clôture de bois datant de la Renaissance dans le collatéral, des panneaux, avec serviettes pliées, sur le devant du banc d'œuvre, des bancs dont l'entrée est d'un dessin particulier et un petit coffre rectangulaire, à pieds, avec armoire intérieure. Deux tabourets de chantre, de style Louis XVI, ne sont autre chose que des consoles anciennes transformées.

Deux tableaux, l'un représentant la Vierge donnant le rosaire à saint Dominique, et l'autre saint Hyacinthe montrant la Vierge et l'Hostie aux pestiférés de l'hôpital de Marseille, paraissent dater du XVIIe siècle. Les vitraux

sont modernes sauf les bordures de la fenêtre de la troisième travée qui datent du XVI[e] siècle.

L'église d'Allonne est très pauvre en inscriptions ; on remarque cependant sur le mur nord de la nef l'épitaphe de M[e] Jean Ancel, ancien curé de la paroisse, mort le 10 août 1631 et qui donna, par testament, à la fabrique une pièce de terre de dix mines au terroir d'Allonne, lieudit le Mont-Ruelle ou la Justice (1).

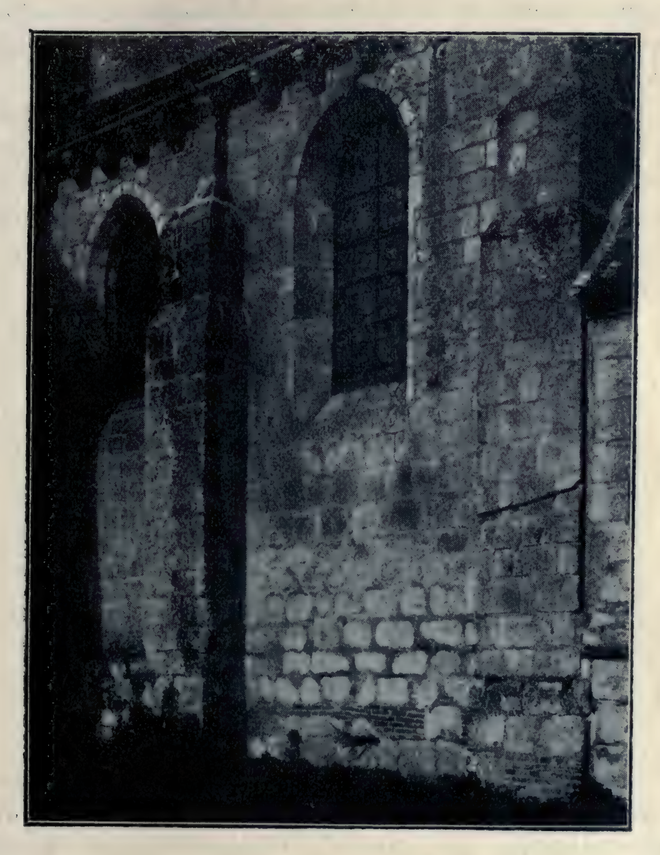
Des restes de peinture rouge sont visibles sur le fond du chevet roman et sur le demi-pilier qui sépare les deux premières travées du collatéral ; le lambris ne permet pas de se rendre compte si c'est là que se trouvait la peinture de la danse macabre dont la destruction fut réclamée en 1604.

Extérieur. — A l'extérieur, et dans la partie romane, il convient d'étudier particulièrement le portail, le chevet et le clocher. Antérieurement il existait une façade à double rampant dont il ne subsiste plus que les deux tiers et dont l'axe correspond exactement au centre du chœur.

Le portail présente une porte surmontée d'une triple voussure en plein cintre formée de tores et de cavets, sous une archivolte en bandeau, gravée de dessins en creux, spires et triangles. L'ensemble est bordé par une platebande composée d'un tore et d'un cavet qui vient former tailloir au niveau des chapiteaux supportant la voussure ; des spires sont gravées au-dessus de la corbeille qui est ornée d'entrelacs décoratifs. Le tympan est rempli, comme d'un véritable pavage, de carreaux de forme quadrangulaire disposés sur la pointe et décorés d'un ou de deux anneaux concentriques avec des bâtons disposés en diagonale ou

(1) D'après le registre paroissial, un losange en marbre blanc portant l'épitaphe de Claude Lenglis, écuyer, seigneur de Bongerbus de Bongenoult, etc., décédé le 20 juillet 1760, se trouverait caché derrière la boiserie au-dessus du banc de la famille de Canengette de Canecaude de Bongenoult.

en croix de Saint-André. Les fûts et les bases des pieds-droits sont noyés dans la maçonnerie qui a clos la baie au XVIe siècle ; à cette époque on a percé une petite porte



Dr Parmentier, phot.

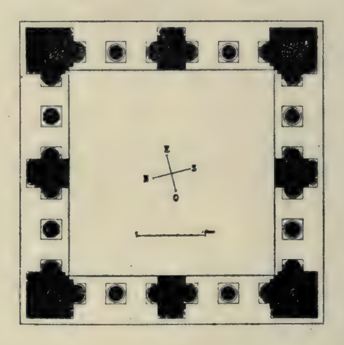
Contreforts du chevet.

encadrée par un arc en anse de panier, présentant au milieu un écu de fantaisie décoré de rinceaux et entouré de pampres.

Au-dessus de la porte romane on voit deux des trois

fenêtres primitives, en plein cintre, largement ébrasées et accostées de pieds-droits. La fenêtre centrale est plus haute et plus large. Au-dessus de l'extrados court un bandeau biseauté qui se continue sur la façade, et est interrompu au-dessus et de chaque côté des fenêtres, par une tête grotesque (1).

Le chevet est surmonté d'une corniche extrêmement originale ; la tablette supérieure, moulurée d'une doucine, est supportée, devant chaque travée, par cinq corbeaux ornés d'une large feuille aux nervures saillantes qui s'amincit successivement et dont la pointe, en se recourbant, se termine par un véritable bouton.



Dr Parmentier, del.

Plan du clocher.

Les contreforts forment, au niveau du sol, une masse rectangulaire amincie par deux ressauts successifs et qui se termine par un simple pilastre dont l'imposte décoré de feuillages ou d'ornements géométriques vient supporter la corniche. Aux angles du chevet, ils sont placés en retour d'équerre. Cette disposition, visible à l'angle sud-est, se

(1) Il faut remarquer que les planches de Woillez, d'ordinaire si fidèles, présentent de nombreuses inexactitudes sur Allonne : l'axe du plan est mal indiqué, les têtes grimaçantes de la façade ne sont pas dessinées, etc.

retrouve de l'autre côté, à l'intérieur des armoires de la sacristie ; le point de départ de la corniche est également visible aux extrémités du mur du chevet.

Le clocher de forme carrée, orné d'une tablette chan-



Dr Parmentier, phot.

Clocher.

freinée à la hauteur de l'ancien toit, présente sur chaque face deux grandes baies en plein cintre dont l'extrados est surmonté d'un bandeau biseauté qui descend verticalement sur les tailloirs des piles intermédiaires.

L'ouverture des baies est subdivisée en deux par une colonnette centrale isolée dont le tailloir supporte deux

arcs en plein cintre reposant de l'autre côté sur des demi-colonnes engagées. Les tailloirs composés d'un tore et d'un cavet se continuent sur les piles ; les bases sont moulurées de deux tores inégaux séparés par une scotie ; quelques-unes conservent des griffes. Les chapiteaux sont ornés d'entrelacs, de godrons, de volutes ou de têtes grimaçantes.

Le clocher est couronné par une corniche dont les arcades recoupées par des petits arcs de faible relief reposent sur des modillons sculptés de têtes grimaçantes, billettes, etc., etc. ; les arcades secondaires se terminent par un bouton formant redent. Au lieu de la bâtière primitive se trouve un toit d'ardoises en forme de pyramide (1).

Le portail de la nef, de style flamboyant, est couronné par un gâble garni de feuilles de choux. L'archivolte est encadrée dans un décor rectangulaire, formé d'un larmier établi sur deux piles terminées par des pinacles et décorées, à leur point de rencontre avec le gâble, d'animaux chimériques ; dans les écoinçons ainsi limités se voient de chaque côté deux arcatures en plein cintre avec redents. La porte est recoupée par un trumeau qui est creusé, comme les jambages d'une niche reposant sur un soubassement décoré de bases polygonales, pénétrant dans la maçonnerie.

La partie supérieure de la porte forme claire-voie avec une mince colonne centrale et des mouchettes. Les gorges de la partie supérieure et celles des petites portes en anse de panier sont ornées de rinceaux, de pampres et d'animaux fantastiques. Les vantaux de bois datent de la construction. Au niveau de l'appui des fenêtres du côté nord, un larmier gothique forme une décoration continue sur les murs, la tourelle et les contreforts.

Il est intéressant de comparer l'église d'Allonne avec

(1) En visitant les combles, dont la charpente ne présente aucun intérêt particulier, on constate, sur la face sud du clocher, deux arcs de décharge en plein cintre et, sur la face est, un arc semblable mais occupant tout le côté.

les édifices religieux de notre région. L'état actuel de nombreuses églises romanes dont il ne reste que la nef ou le chœur primitif, rend toute classification très délicate. Conteville, Francastel, Avrechy, Monchy-Saint-Eloi, etc. n'ont plus leur nef primitive. Auvillers, Cinqueux, Foulangues, Saint-Remy-l'Abbaye, Villers-Saint-Paul, Bury, Cambronne, ne possèdent plus leur chœur du XIIe siècle (1). En outre, dans un certain nombre d'édifices, les voûtes d'arêtes de la première construction ont dû être remplacées par des croisées d'ogives. Parmi les monuments intacts, ou qu'on peut rétablir, Catenoy, Labruyère, Saint-Lazare, Montmille, Saint-Paul, Saint-Jean-du-Vivier ont un transept. Allonne est du type d'un certain nombre d'églises construites à la fin du Xe ou au début du XIe, dont le plan comprenait seulement une nef plus large, non voûtée, avec un chœur terminé par une abside en cul-de-four comme Merlemont, ou un sanctuaire d'une ou de deux travées, au chevet carré, comme Bailleval, Canly, Cauffry, Ménévillers, le Tronquoy. L'église d'Herchies, la chapelle Saint-Sauveur, Saint-Cyr à Breteuil, sont de petits édifices où la nef ne se distingue pas du chœur. Savignies, dont le chœur roman a été voûté au XIIIe, présente une disposition de plan comparable à celle d'Allonne : les deux travées romanes y sont flanquées au sud de deux travées du XIIIe siècle auxquelles fait suite une nef plus moderne.

La présence de deux voûtes d'arêtes que nous avons relevées à Allonne est à signaler, car les voûtes de ce genre qui restent encore sont peu nombreuses ; on les trouve cependant à Montmille et à Pierrefonds (crypte), Catenoy, Ménévillers, Saint-Lazare (chœur), Fay-Saint-Quentin (nef), Saint-Jean-du-Vivier (collatéral nord), Saint-Hildevert de Gournay (collatéral sud).

(1) On peut encore citer Abbecourt, Therdonne, Frocourt, Oroer, Guignecourt, Villers-Saint-Barthélemy, Saint-Martin-le-Nœud, Fontaine-Saint-Lucien, Vellennes, etc.

La sculpture des chapiteaux du chœur les rapproche de ceux de Chivy (Aisne) ; l'ampleur de la corbeille est un fait rare dans notre région. La corniche avec corbeaux, pilastres et contreforts à retour d'équerre est exceptionnelle : les corbeaux de l'église d'Auvillers, dont on pourrait les rapprocher à la rigueur, sont moins larges et leur extrémité est plus carrée. Dans aucun édifice du Beauvaisis nous n'avons relevé la présence de contreforts se terminant par des pilastres. Le contrefort à retour d'équerre, mais non terminé par un pilastre, se voit à l'angle sud-ouest du portail de Catenoy, des deux côtés du portail de Merlemont, au chevet de la chapelle Saint-Sauveur à Léglantiers et au Tronquoy.

Le portail d'Allonne est remarquable par la présence de têtes grimaçantes dans le bandeau qui court à l'extrados des fenêtres, détail qu'on relève également à Bailleval, et par la décoration du tympan qui est à rapprocher de celui de Saint-Lazare où les carreaux, placés de champ, sont tous semblables et de ceux de Saint-Remy-l'Abbaye, de la Rue-Saint-Pierre, de Cinqueux et de Fay-Saint-Quentin.

Le clocher que l'on peut dater du XIIe siècle est à comparer à ceux de Marissel, de Pronleroy, de la Bruyère, de Ménévillers et surtout d'Orrouy, de Frocourt et du clocher porche de Morienval où les grandes baies reposent également sur des colonnettes encastrées dans les piles latérales.

La disposition du cordon surmontant les grandes baies et venant retomber verticalement sur le tailloir de la pile intermédiaire, se voit également à l'étage supérieur des clochers de l'abside de Morienval.

La corniche à arcatures et contre-arcatures, dite souvent corniche beauvaisine, orne également les églises très proches de Saint-Etienne de Beauvais, de Saint-Paul, etc. (1).

(1) V. sur les corniches du Beauvaisis : Dr Parmentier, *Le prieuré de Saint-Jean du Vivier*, dans le *Congrès archéologique de Beauvais*, 1905,

Si la partie romane de l'église d'Allonne offre un intérêt tout particulier, il n'en est pas de même des constructions des autres époques ; la présence d'un triplet se voit fréquemment, par exemple à Bury et à Cambronne ; le portail flamboyant est à rapprocher de celui de Marissel par la disposition des portes et de la claire-voie.

Enfin signalons, dans la cure, deux statuettes d'albâtre du XIV[e] représentant l'Annonciation. L'ange s'incline en faisant une génuflexion, et tient entre les mains croisées un phylactère ; la Vierge debout a un mouvement d'étonnement caractérisé par un recul du haut du corps, la main droite est appliquée sur la poitrine, le coude gauche est plié à demi et la main de ce côté tient un livre. L'ensemble est d'un dessin charmant (1).

D[r] René PARMENTIER.

p. 463, note 1. — E. Lefèvre-Pontalis, *Les influences normandes dans le nord de la France*, dans le *Bulletin Mon.* 1906, p. 31, et Deshoulières, les *corniches romanes*, id., 1920, p. 27.

(1) Ce groupe a été reproduit dans le *Congrès archéologique de Beauvais*, 1905, p. 35.

ICONOGRAPHIE DE LA BIBLE D'APRÈS LES ARTISTES DE L'ANTIQUITÉ ET DU MOYEN AGE

TRAVAUX DE CAÏN ET D'ABEL.

Pour bien délimiter ce sujet, il convient d'abord de mettre à part ces quelques séries où — par exemple sur le porche septentrional de Chartres — Caïn figure, avec ses fils Jubal, Tubalcaïn, etc., parmi les inventeurs de l'industrie humaine : ceci est une conception qui ne se rattache pas à l'histoire biblique (1).

Mais d'autres artistes, s'attachant au récit de la Genèse, nous ont montré Caïn et Abel aidant ou suppléant leur père dans ses premiers travaux : l'un garde les troupeaux (2), l'autre laboure la terre ou moissonne le blé (3). Il est surtout intéressant de signaler certains monuments où Abel, seul, est manifestement représenté, non plus comme acteur du drame génésiaque, mais comme figure de Jésus-Christ.

A ce titre, Abel nous apparaît sous deux aspects diffé-

(1) Parfois d'ailleurs, comme sur le campanile de Florence (1334), Caïn ne fait point partie de la série.

(2) Ainsi sur le bas-relief de Ripoll, les vitraux de Tours, les vantaux du baptistère de Florence et les peintures de la plupart des manuscrits cités dans l'appendice.

(3) Le psautier de la reine Mary, dont les dessins s'écartent sans cesse, non seulement des traditions iconographiques, mais même des textes bibliques, montre avant le meurtre, non pas le sacrifice, mais les travaux des deux frères ; et ici l'aîné n'est pas laboureur : Abel garde les moutons et Caïn les bœufs, et celui-ci, de son gourdin, semble déjà menacer son cadet.

rents : soit comme prototype du Bon Pasteur, soit comme prêtre, annonçant, dès avant Melchisédech, le sacrifice suprême du Calvaire.

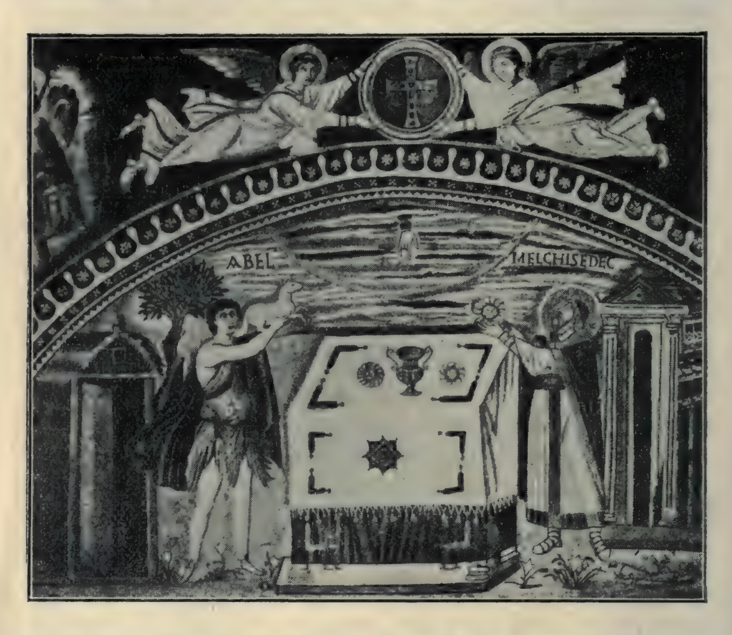
Dès les premiers temps du christianisme, ainsi que l'attestent quelques monuments et de nombreux passages des Pères, le juste Abel gardant son troupeau a représenté le Bon Pasteur. Sur les fresques des catacombes et sur les sarcophages, il est même souvent difficile de les distinguer l'un de l'autre, le Christ étant à cette époque figuré imberbe comme Abel. Un souvenir de cette tradition antique semble s'être perpétué à travers les âges : au IXe ou au Xe siècle, la Topographie de Cosmas nous montre un Abel portant une brebis sur ses épaules, exactement comme le « Pastor Bonus » des catacombes, et cette attitude très spéciale se retrouve encore sur une plaque de cuivre émaillée que cite Didron (*Annales archéol.*, t. VIII), sur les autels portatifs de Stavelot et de la coll. Martin Le Roy (XIIe s.), sur la Bible de Noailles (XIe siècle), etc. (1).

Comme figure du Christ-Prêtre, Abel a surtout trouvé place dans le répertoire des artistes byzantins et romans (2) : la célèbre mosaïque de Saint-Vital de Ravenne, du VIe siècle le montre devant un autel recouvert d'une nappe brodée sur laquelle sont posés le pain et le vin : vêtu comme un pâtre, il élève en l'air un agneau ; de l'autre côté du même autel, Melchisédech nimbé, en costume sacerdotal, offre un pain rond ; au centre d'une immense auréole, la Main de Dieu s'abaisse vers eux. Les noms des deux sacrificateurs sont inscrits près de chacun ; en arrière, on aperçoit leurs habitations respectives, proportionnées à leur condition et au degré de leur civilisation : pour le pas-

(1) Sur l'autel de Stavelot, il est opposé à Melchisédech offrant le calice.

(2) Ainsi on le trouve : au XIIe siècle, sur les émaux de Stavelot, du musée d'Augsbourg, de Sainte-Marie du Capitole à Cologne, de la coll. Martin Le Roy ; au XIIIe siècle, sur les miniatures du Psautier de Wolfenbüttel, etc.

teur une cabane de planches ; pour le roi de Salem un palais à colonnade. A Ravenne également, la mosaïque de Saint-Apollinaire in Classe reproduit à peu près de la même manière la figure d'Abel (1) en lui opposant, autour d'un autel unique, non seulement Melchisédech, mais encore Abraham :



Mosaïque de Saint-Vital de Ravenne.

les trois sacrifices symboliques de l'Ancienne Loi se trouvent ainsi réunis (2).

(1) Quelques recueils du moyen âge (par exemple les « Figurae Bibliorum » d'Eton) rapprochent aussi le Sacrifice d'Abel de la Présentation de Jésus. Ce parallèle est très rare.

(2) Comme figure isolée, dans la série des Patriarches, Abel est aussi représenté en berger portant un agneau : ainsi à la voussure de Fribourg-en-Brisgau (XIVe s.). Sur le Psautier d'Isabelle de France (Munich, XIVe s.), Abel suivi de son chien surveille le troupeau tandis que Caïn lie les gerbes (tous deux en costumes du moyen âge) ; plus loin, Caïn travaille la terre au moyen d'une herse que traîne un âne.

Voici les principaux monuments de cette série :

SCULPTURE MONUMENTALE. — XIIe s. : façade de Ripoll. — XIIIe s. : porche nord de Chartres. — VANTAUX. — XVe s. : du Baptistère de Florence. — VITRAUX. — XIIIe s. : de Tours. — MOSAIQUES. — VIe s. : de Saint-Vital de Ravenne ; de Saint-Apollinaire in Classe, près Ravenne. — ÉMAUX. — autels de Stavelot, au musée de Bruxelles ; de la Coll. Martin Le Roy ; du musée d'Augsbourg ; de Sainte-Marie du Capitole à Cologne ; plaque citée par Didron. — MANUSCRITS. — VIIe s. : Pentateuque d'Ashburnham. — Xe s. : Metrical Paraphrase de Caedmon, à la Bodléienne : Topographie de Cosmas gr. 699 Vatican et 28 Laurentienne — XIe s. : Bible de Noailles lat. 6 Bibl. Nat. — XIIe s. : Octateuques de Smyrne et du Sérail. — XIIIe s. : Psautier de Wolfenbüttel. — XIVe s. : Psautiers : d'Isabelle de France, cod. Gall. 16 Munich ; de la reine Mary, Regia 2 B. VII British Mus.

SACRIFICES DE CAIN ET D'ABEL.

Les plus anciens types des sacrifices de Caïn et d'Abel, tels que nous les relevons sur les sarcophages, ne comportent pas d'autel : le Seigneur est assis sur un rocher (1), sur un tas de pierres (2) ou sur un siège drapé d'étoffe (3), les pieds généralement posés sur un scabellum. Caïn et Abel s'approchent et présentent leurs offrandes sur leurs mains nues. Comme Caïn marche ordinairement le premier (4) c'est parfois vers son présent que Dieu étend la main : ainsi sur le sarcophage du cimetière de Lucine, il porte ses doigts, malheureusement brisés, vers la corbeille de raisins

(1) Sarc. du cimetière de Lucine.
(2) Sarc. du musée d'Arles.
(3) Sarc. du cimetière de Sainte-Agnès.
(4) Sarc. de Vérone, d'Arles, du cimetière de Lucine. Par exception, sur le sarcophage de la villa Alboni, c'est Abel qui précède Caïn.

qu'offre l'aîné des deux frères, et, sur celui d'Arles, il lui prend délibérément sa gerbe d'épis : singularité qui risquerait de faire méconnaître le sens véritable de la scène. Une autre particularité de ce type archaïque consiste dans la présence des personnages qui parfois se tiennent debout à côté ou en arrière du Seigneur : sur les sar-

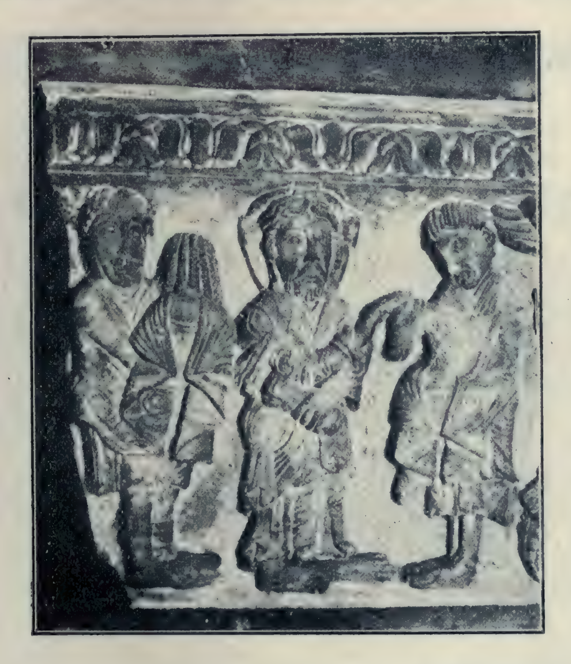


Musée d'Arles.
Bas-relief d'un sarcophage.

cophages d'Arles et du cimetière de Sainte-Agnès, c'est un homme barbu, seul ; sur celui du cimetière de Lucine, un homme barbu et un personnage imberbe. Quelques archéologues ont vu dans ces figures énigmatiques les personnes de la Sainte Trinité, mais comment expliquer, en ce cas, qu'elles soient parfois au nombre de deux seulement? et, quand elles sont trois, pourquoi deux barbues et une imberbe ? Peut-être devrait-on y reconnaître tantôt Adam seul, tantôt Adam et Eve. Cependant la similitude singulière de traits entre le Seigneur et l'homme barbu, la place même occupée près du Seigneur par ces figurants anonymes

obligent à formuler les plus grandes réserves. D'ailleurs la présence du père et de la mère dans cette scène serait insolite et unique dans l'iconographie de cet épisode.

Cette composition antique, qui exprime tant de familière confiance entre le Créateur et la créature, n'a pas sur-



Dr Birot, phot.

Chapiteau de l'église d'Ainay à Lyon.

vécu à l'art des sarcophages ; elle n'a laissé aucun souvenir, même de détail, dans les répertoires grec et occidental (1).

Çà et là cependant on trouve encore cet épisode représenté sans autel : le chapiteau d'Ainay montre, comme les sarcophages précités, Dieu mêlé à la vie même

(1) Cependant sur le vitrail d'Assise (XIIIe s.) nous voyons simplement les deux frères debout ; près d'Abel est une corbeille contenant son offrande ; Caïn fait un geste de colère.

des deux frères : ils apportent sur des nappes, l'un l'agneau, l'autre la gerbe, et le Seigneur, debout entre eux, tenant un volumen, tourne le dos à Caïn (1) et bénit Abel ou plus exactement, tant l'art de ces sculptures est rudimentaire, il étend la main sur la tête de l'agneau, qu'Abel



Chapiteau de Moutiers-Saint-Jean.

semble regarder avec un attendrissement comique. De même sur la plaque d'ivoire du paliotto de Salerne, acquise par le Louvre en 1898, les deux frères, face à face, debout, élèvent sur des nappes l'agneau et la gerbe ; au-dessus

(1) De même sur la fresque de Saint-Savin.

d'eux, surgissant d'un segment céleste, la Main divine s'étend vers Abel pour le bénir.

Le très beau chapiteau de Moutiers-Saint-Jean — collection Demotte — s'inspire du même thème et là ce n'est certes pas par défaut de place que l'autel a été supprimé, car pour remplir l'espace resté vide entre les deux frères, l'imagier en a été réduit à tailler un motif ornemental ; mais la Main bénissante émerge d'un amoncellement de nuées et non plus , comme dans le type oriental, d'un arc de cercle.

A la voussure du portail de Ripoll, en Espagne, Caïn et Abel, représentés séparément sur deux claveaux symétriques, élèvent l'un la gerbe sur ses mains nues, l'autre l'agneau sur une nappe. Le Seigneur, qui apparaît, à la clef de l'archivolte, dans un médaillon, entre deux anges thuriféraires, semble à peine jouer un rôle dans cette scène.

Sur la fresque de Hœhe-in-Soest, les deux frères présentent leurs offrandes sur le pan de leurs manteaux et se tiennent debout de part et d'autre du Seigneur, qui apparaît à mi-corps dans une auréole.

Sur l'Octateuque du Sérail c'est aussi, sur leurs mains respectueusement couvertes qu'ils apportent leurs offrandes ; entre eux apparaît, grande ouverte, la Main divine. Sur les vantaux de Hildesheim sur la façade de Modène sur les soubassements de Saint-Gilles (1), de Bourges et d'Auxerre sur l'Octateuque de Smyrne, Caïn et Abel élèvent en leurs mains vers le Seigneur, qui apparaît à mi-corps ou sous la forme de la Main au milieu du ciel, l'offrande des produits de leur travail. Sur la Bible dite de Cantorbéry (bibl. Sainte-Geneviève 6-10, XIIe s.), on n'aperçoit ni Dieu ni autel : Abel élève en l'air un agneau

(1) Où les deux frères, sous une arcature, sont séparés par une colonne au-dessus de laquelle paraît la Main de Dieu.

et Caïn une gerbe (1) qui, vu sa couleur, semblerait plutôt une botte de foin. La même disposition se retrouve sur le chapiteau de Gérone. Sur la Bible de Noailles, tandis que Caïn tient à la main trois maigres épis, Abel, dans l'attitude du Bon Pasteur, porte l'agneau sur ses épaules : la Main divine le bénit. Sur le chapiteau de Maestricht également, où l'autel n'est, pas figuré, les deux frères sont debout, élevant leurs offrandes vers le ciel, et la Main du Seigneur s'étend sur l'agneau, qu'elle touche presque du doigt. Il n'y a pas non plus d'autel à la façade de Ripoll, ni sur les stalles de Cologne.

Remarquons que parfois les deux personnages forment le sujet de deux compositions séparées : ainsi sur la voussure de Ripoll, sur le chapiteau de Moissac, sur le ciborium de Saint-Paul-hors-les-Murs, sur la fresque de Pürgg (2), sur le Psautier d'Isabelle de France, et le missel de Saint-Ulrich d'Augsbourg, etc.

Mais le plus souvent c'est de part et d'autre d'un autel unique que se tiennent les deux frères ; autel généralement formé d'un bloc cubique de pierre plus ou moins orné de moulures (3) ou recouvert d'une nappe (4) ou consistant parfois (à partir du XIIIe siècle seulement) en une butte de terre parsemée de fleurettes (Psautier de Saint Louis) (5)

(1) De même sur le Psautier d'Isabelle de France, de Munich (XIVe s.), où les deux frères sont représentés séparément en deux lettres initiales ; de même aussi sur le Psautier de Leyde et sur le missel de Saint-Ulrich d'Augsbourg.

(2) Où la Main divine bénit Abel.

(3) Mosaïques de Palerme, de Monreale et du Baptistère de Florence, bas-relief du portail de la Librairie à la cathédrale de Rouen, façade d'Orviéto, voussure de Thann, verrière de la Madeleine de Troyes, Bibles 8 et 10 Sainte Geneviève, Bible moralisée de la Bodléienne, Bible lat. VIII 193 Rossiana, Bible 5211 Arsenal, Volksbibel de Vorau, etc.

(4) Vantaux de San Zeno de Vérone, sculptures de Rouen et de Thann, Psautiers latins 8846 Bibl. Nat. et 835 Munich, et la plupart des miniatures du XIIIe siècle.

(5) De même sur une Bible de M. de Bastard, du XIVe siècle, où, par exception, un feu est allumé sur cet autel unique.

ou en un amas de rochers (linteau d'Ulm, fresque du campo santo de Pise). Quand le bloc est de pierre taillée, pour compléter la ressemblance avec les autels chrétiens et rehausser la dignité du sacrifice, on le recouvre parfois d'une nappe, bien qu'il soit tout à fait exceptionnel de voir les offrandes posées sur l'autel (1). Certains miniaturistes des XIVe et XVe siècles (Bibles de Guiard des Moulins à l'Arsenal, Bible cod. germ. 1102 de Munich) ont même adopté, dans cette scène, la forme des autels modernes à retable, élevés sur un ou sur plusieurs degrés.

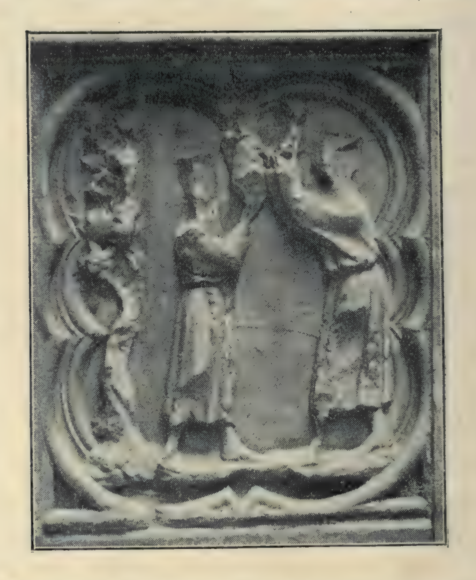
Quelques artistes ont imaginé, au lieu d'un autel unique, deux autels, soit opposés aux extrémités du tableau — ce qui amène les deux personnages à se tourner le dos (Homélies du moine Jacques, Bible 5059 Arsenal, vitrail restauré de la Sainte Chapelle) — soit plus fréquemment dressés côte à côte : c'est cette dernière disposition que recommandent les manuels grecs d'iconographie, et qu'a appliquée le peintre de la fresque de Lavra ; nous la trouvons aussi, au XVe siècle, sur les admirables vantaux du baptistère de Florence où Ghiberti, après avoir montré dans la plaine Caïn labourant avec une charrue à bœufs et Abel gardant son troupeau, les transporte tous deux au sommet de la montagne pour leur faire offrir le sacrifice, conformément aux prescriptions de la loi hébraïque, sur des autels élevés dans les hauts lieux.

De même, sur deux faces différentes du curieux chapiteau de Moissac figurent deux autels maçonnés exactement semblables : sur l'un Abel apporte son agneau; sur l'autre Caïn s'apprête à déposer une gerbe d'énormes épis.

Quoi qu'il en soit de l'autel, la position des deux person-

(1) Bible de Pilsen, verrière de la Madeleine de Troyes, gravure sur bois de l'« Hystoire escrite de la mort de Caïn » (Lyon, 1514). — Au portail de Rouen, la gerbe de Caïn est seule déposée sur l'autel. Sur l'Octateuque 747 du Vatican (XIe siècle), les deux offrandes sont posées sur le sol.

nages est presque toujours symétrique (1), et souvent on ne les reconnaît que par l'objet de leur offrande. Cependant certains, surtout parmi les peintres, se sont manifestement appliqués à les diversifier (2) : sur l'Octateuque du Sérail, sur celui de Smyrne et sur la fresque de Saint-Savin, Abel est nimbé, et non Caïn. Sur la Genèse de Millstadt, Abel



Cathédrale d'Auxerre. Bas-relief du portail.

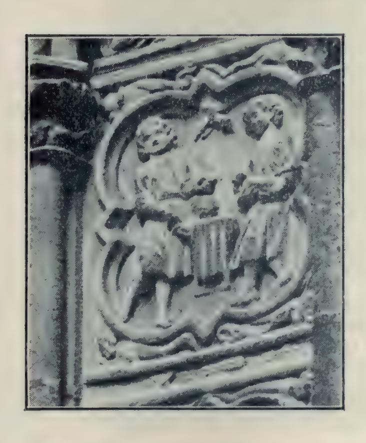
fléchit le genou et Caïn reste debout. Les chapiteaux de Maestricht et du Moutier-Saint-Jean, les Bibles lat. 8846 Bibl. nat., 5211 Arsenal et 22 des Capucins de Klagenfurt, le *Dialogus de cruce Christi* 14159 Munich et la fresque de

(1) Mosaïques de Palerme, de Monreale et du baptistère de Florence, fresque de S. Angelo in Formis, façade de Modène, ciborium de Saint-Paul-hors-les-Murs, croix de Saint-Jean de Latran, Homélies du moine Jacques, etc. Sur la gravure de Lyon citée plus haut, Abel est agenouillé tandis que Caïn reste debout.

(2) A Venise, Abel porte l'agneau sur ses épaules tandis que Caïn, selon le type habituel, élève des deux mains sa gerbe.

Hœhe-in-Soest figurent Caïn barbu au contraire de son jeune frère (1). D'autres, suivant l'exemple des antiques, qui montrent le laboureur à peu près nu (« Nudus ara », selon le vers des Géorgiques), ont représenté Abel plus vêtu que son aîné (2).

Leur costume est d'ailleurs très variable : le miniaturiste des Homélies du moine Jacques les revêt de peaux de bêtes ; les imagiers de Saint-Gilles et d'Auxerre les ont tous deux habillés de robes plissées rappelant celles de certains prêtres païens. Quelques sculpteurs et beaucoup de miniaturistes leur ont au contraire attribué les costumes du moyen âge, et sur la Bible populaire de Vorau, ils sont à la dernière mode des damoiseaux (3). Enfin, sur la Bible 10434 Bibl. nat., on trouve Abel en vêtements épiscopaux, mitre en tête, tandis que Caïn est coiffé du bonnet pointu des Juifs : il y a là une intention symbolique évidente. Mais, à part ces exceptions, les deux sacrificateurs sont



Bas-relief du portail des Libraires à Rouen.

(1) Par inadvertance, sur une bible de Guiard des Moulins (Arsenal, comm. xvᵉ siècle), et sur les Figuræ Bibliorum d'Eton, Caïn est imberbe et Abel barbu.

(2) Ceci est surtout vrai pour les monuments antiques ; au contraire sur le chapiteau de Saint-Sever de Rustan (xivᵉ s.) Abel est nu (Caïn n'est pas représenté), et sur le vitrail du Grand-Andely (xviᵉ s.) Caïn seul a les reins ceints et Abel est nu comme une victime.

(3) Voir également le linteau d'Ulm, les Bibles 5057 et 5059 Arsenal, et, dans la scène du meurtre, Missel de Hildesheim et Bible 36 Bibl. Mazarine.

presque toujours habillés semblablement (1) de costumes simples ou même rudimentaires (2) comme à Rouen. L'orfèvre des vantaux de San Zéno de Vérone s'est, à peu près seul, affranchi de cette symétrique uniformité et a marqué entre les acteurs une différence d'attitude essentielle : l'autel occupe ici l'extrémité du tableau, et Abel, debout



Saint-Zénon de Vérone. Panneau d'un vantail.

tout auprès, présente l'agneau ; derrière lui, au contraire, Caïn tourne le dos à l'autel et, bien qu'il élève la gerbe entre ses mains, on peut se demander s'il va l'offrir sur quelque autel invisible ou si, plutôt, il ne remporte pas son holocauste dédaigné par le Seigneur.

Jusque vers le milieu du XIIIe siècle, Caïn et Abel ont été presque toujours représentés debout au moment du

(1) Vantaux de San Zéno de Vérone et de Hildesheim.
(2) Sur les stalles d'Amiens, Caïn s'enveloppe d'une peau, et Abel a un vêtement d'étoffe.

sacrifice ; on les trouve ensuite souvent agenouillés, notamment sur le ciborium de Saint-Paul-hors-les-Murs, la façade d'Orviéto, le linteau d'Ulm, le chapiteau de Saint-Sever de Rustan, les vantaux de Ghiberti à Florence, la fresque de Pise, les Bibles 20 Sainte Geneviève, 5212 Arsenal, VIII 193 Rossiana, 22 des Capucins de Klagenfurt, le Psautier de Saint-Omer, la Weltchronik cod. germ. 4 Munich, le missel de Saint-Ulrich d'Augsbourg, etc.

D'ailleurs, en dehors même de la différence des attitudes, on reconnaît aisément les deux frères par l'objet de leur offrande. A la fin du moyen âge seulement, sur les vitraux de Saint-Etienne de Mulhouse (XIVe s.) et de la Madeleine de Troyes (XVIe s.) les peintres, oublieux du texte sacré (1), font présenter par chacun d'eux également une gerbe (2), et leur confrère des Andelys, non content de suivre cette fausse leçon, l'aggrave encore en plaçant au bas de son œuvre l'inscription : « Abel offrit des fruits en sacrifice... ». Plus singulière encore est la miniature de la Bible de Cantorbéry (n. 8 Sainte-Geneviève), où les deux frères, vêtus de costumes quasi sacerdotaux, élèvent ensemble au-dessus de l'autel un agneau unique. Partout ailleurs, et dès les temps les plus reculés, le seul don d'Abel consiste en un agneau ou un chevreau (3) ; le miniaturiste du Pentateuque d'Ashburnham y ajoute une coupe de vin — ce qui, avant Noé, peut paraître excessif — ; quant à Caïn, c'est toujours une gerbe de blé qu'il a en main, avec, exceptionnellement, une grappe de raisin (sarcophage cité par Bottari) ou un pain (Pentateuque d'Ashburnham). Ces variations ne se rencontrent que sur les œuvres les plus

(1) Genèse, IV, 4 : « Abel offrit des premiers-nés de son troupeau, et des plus gras. »

(2) Le peintre des fresques de Lavra a eu la singulière idée de montrer, avant le sacrifice, Caïn cueillant les épis destinés à son offrande.

(3) Ordinairement, sur les œuvres d'Occident c'est un agneau ; mais sur le chapiteau de Vézelay, on croit reconnaître un chevreau. Souvent d'ailleurs l'animal, grossièrement traité ou mutilé par le temps, est méconnaissable.

anciennes, et surtout sur les sarcophages : ainsi, sur celui de Vérone, Caïn présente un seul gros épi, sur celui du cimetière de Lucine une corbeille de raisins, et sur celui de Saint-Trophime d'Arles un panier de fruits. Sur la croix d'émail du musée de Bruxelles, en face d'Abel portant l'agneau, nous voyons entre les mains de Caïn, outre une gerbe qui ressemble plutôt à un fagot, une massue : objet insolite qui constitue évidemment un attribut du personnage et non une offrande.

Habituellement ils élèvent ces dons entre leurs mains, souvent recouvertes (1), par respect, d'un linge ; parfois c'est Abel seul qui prend cette pieuse précaution (fresque de Saint-Savin), mosaïques de Monreale, voussure de Ripoll, vantaux de San Zeno de Vérone et de Hildesheim, chapiteaux de Moutiers-Saint-Jean et de Maestricht, etc.). Sur ce dernier monument on remarquera que Caïn a la tête abritée sous un capuchon, tandis que son frère, plus respectueux, conserve son front découvert ; et telle est bien l'intention de l'imagier, car dans les scènes suivantes il aura soin de montrer Caïn avec son même capuchon, mais rejeté en arrière. Sur le Speculum xylographique du British Museum, Caïn seul, bien qu'agenouillé, conserve aussi son chapeau sur la tête.

Une autre différence d'attitudes qui procède d'une idée analogue se rencontre sur quelques monuments où Abel lève les yeux vers le ciel, alors que Caïn, d'un air sombre, regarde la terre (Pentateuque d'Ashburnham) ou détourne la tête (Bible 5211 Arsenal, Weltchronik cod. germ. 4 Munich) conformément au texte de la Genèse, et aussi dans l'iconographie grecque, où Abel, ayant seul posé son offrande sur

(1) Fresque de Saint-Clément à Rome, frise de Nîmes, soubassement de Saint-Gilles, Octateuque gr. 747 Vatican, Genèse de Millstadt, chapiteau de Gérone, Psautier lat. 835 Munich, etc. — Sur les sarcophages les mains sont toujours nues. — Sur le bas-relief de la façade de Modène, par une exception inexplicable, c'est Caïn seul qui se sert d'une nappe pour présenter son offrande.

l'autel, étend les bras en un geste d'oraison. Est-ce une intention de même ordre qui, dans la Somme le Roy (Bibl. nat., XIIII[e] s.) a fait représenter Abel pieds nus comme un apôtre, et Caïn chaussé ?

Les moines grecs, et avec eux quelques rares artistes d'Occident (sculpture de Salisbury, psautier de Saint-Louis,



Bas-relief de la salle capitulaire à Salisbury.

Speculum hum. salv. de Chantilly, vitrail de Troyes, etc.) ont montré les offrandes consumées par le feu ; sur l'Octateuque 746 du Vatican, on ne voit brûler que le seul don d'Abel, et le « Manuel de la Peinture » de Denys indique que la flamme de l'autel d'Abel doit monter droit vers le ciel, tandis que celle de Caïn revient sur lui et le frappe au visage (1) : cette dernière formule a été suivie par le miniaturiste de la Bible 20 à Sainte-Geneviève.

(1) Voir notamment la fresque de Lavra. A peu près de même sur la sculpture de Salisbury, où les flammes cachent même entièrement les offrandes, sur le vitrail du Grand-Andely, sur la fresque de Pise, sur le Speculum xylogr. du British Museum.

Mais en dehors de ces œuvres tout exceptionnelles dans l'art occidental, on a toujours représenté ici une simple offrande dans le sens étroit du mot, et non un sacrifice comportant la destruction de l'objet offert.

La scène ne reçoit d'ailleurs sa pleine signification que par l'intervention visible du Seigneur, qui agrée le don d'Abel et repousse celui de Caïn ; aussi est-il rare que Dieu ne paraisse pas dans ce tableau : nous n'avons guère relevé cette omission que sur la façade d'Orviéto, sur le vitrail de Saint-Etienne de Mulhouse (1), sur la Bible lat. 10434 Bibl. nat. et sur le Speculum hum. salv. du musée Condé. Mais Dieu, comme nous avons déjà eu occasion de le dire, se manifeste de diverses manières : jusqu'au XIIe siècle (2), c'est généralement la main de Dieu qui se montre au ciel, soit au centre d'un nimbe (3), soit dans une nuée (4) ; à partir de cette époque, les types varient beaucoup plus : en outre de la main divine, on trouve Dieu en buste, ou (5) même en pied, planant dans les airs ou debout sur le sol, ou encore un ange.

La main de Dieu elle-même, dans la scène qui nous occupe, présente d'intéressantes variantes : sur les vantaux de Hildesheim, elle est énorme, formidable : selon son geste, elle doit nécessairement inspirer une confiance absolue ou une terreur indicible, et elle est largement ouverte pour recevoir le don d'Abel, l'agneau, qu'elle pourrait tenir tout entier entre ses doigts puissants. Généralement cependant, elle est plus petite et tournée vers le Juste, elle le bénit simplement de deux doigts levés ; aucune

(1) Où le sujet principal du tableau est, non le sacrifice, mais le meurtre : ce qui justifie dans une certaine mesure l'absence de Dieu.

(2) Du moins en Occident ; en Orient, cette formule a persisté jusqu'au XIVe siècle.

(3) Pentateuque d'Ashburnham, vantaux de Hildesheim.

(4) Bible de Noailles, vantaux de Vérone, soubassement de Saint-Gilles, chapiteau de Vézelay, Speculum Harl. 3240 Brit. Museum.

(5) Bible germ. 1102 Munich.

intervention divine ne se manifeste du côté de Caïn (1). Plusieurs cependant ont imaginé d'adjoindre à cette main qui accueille Abel, une autre main qui repousse Caïn et son offrande (2) : disposition qui produit parfois un effet bizarre (3), car les deux mains, paraissant ensemble



Panneau d'un vantail à Hildesheim.

au-dessus de l'autel unique, se dirigent symétriquement vers les deux sacrificateurs. Le peintre de la Weltchronik cod. germ. 4 de Munich différencie brutalement ces deux mains célestes : tandis que l'une bénit Abel, l'autre montre à Caïn (geste bien allemand) un poing fermé! Sur le soubassement de Bourges, le linteau d'Ulm, la

(1) Vézelay, Saint-Gilles, Pentateuque d'Ashburnham, Octateuque de Smyrne, Psautier de Saint Louis, Speculum Harl. 3240 Brit. Mus., mosaïques du baptistère de Florence, ciborium de Saint-Paul hors-les-Murs.

(2) Sur le chapiteau de Moissac, un ange reçoit l'offrande d'Abel et un démon celle de Caïn.

(3) Soubassement de Rouen.

fresque de Pise (1), les vantaux de Florence, les Bibles VIII 193 Rossiana, 5211 et 5212 Arsenal, le Seigneur se montre à mi-corps dans une nuée et regarde Abel (2) ; sur la Bible lat. 8846 Bibl. nat., d'une main il bénit Abel et de l'autre repousse la gerbe que présente Caïn ; sur les fresques de



Fresque de Saint-Savin (Vienne).

Saint-Savin (3), sur un chapiteau de Saint-Sever de Rustan, il apparaît tout entier et, tournant le dos à Caïn, il se penche vers le plus jeune frère (4). Sur la verrière de Troyes, sur la Bible lat. 8846 Bibl. nat., Dieu bénit d'une main le don du Juste et repousse de l'autre celui du

(1) Où il est entouré d'anges.

(2) De même sur une Bible de Guiard des Moulins (Arsenal, comm. xv[e] s.), où Dieu est accompagné d'un ange ; — et aussi sur le Psautier lat. 835 Munich, où Dieu étend ses deux mains pour recevoir l'agneau que présente Abel.

(3) Où Abel seul est nimbé.

(4) A peu près de même dans l'iconographie grecque.

Maudit (1). Les mosaïstes de Monreale et de Palerme avaient dès le XIIe siècle imaginé un moyen ingénieux d'indiquer la préférence divine : le Seigneur envoyait un rayon de lumière sur l'offrande qu'il agréait (2) ; ce rayon matérialisait en quelque sorte la Grâce. Sur la Bible 5059 Arsenal (XIVe s.), la Face de Dieu apparaît exceptionnellement avec une expression identique au-dessus de chacun des deux autels (3) mais nous avons déjà constaté que l'auteur de cette miniature a confondu Caïn avec Abel, qu'il montre barbu : la première erreur a manifestement entraîné l'autre. Nous avons vu d'autre part que sur les sarcophages la faveur de Dieu envers Abel est souvent exprimée d'une façon peu claire.

Le chapiteau du cloître de Moissac offre un type nouveau : au-dessus de l'autel d'Abel, un ange volant ouvre les bras pour recevoir la victime offerte, tandis que derrière l'autel de Caïn, un démon hideux, cornu, à pieds d'oiseau, à ailes de chauve-souris, s'avance vers lui. On lit : « GARBA CAIN DIABOLUS RECIPIT EAM ».

La façade de la cathédrale de Modène (de l'an 1099) présente aussi une formule exceptionnelle : le Seigneur trône au centre d'une auréole que soutient un homme agenouillé ; il porte à la main un livre ouvert sur le texte de Job : « QUI SEQUITUR ME NON AMBULABIT IN TENEBRIS ». Le panneau est en outre accompagné d'une inscription : « HIC PRIMIT HIC PLORAT — GEMIT HIC NIMIS ISTE LABORAT ».

(1) La même idée est exprimée par l'inscription de la mosaïque de Saint-Marc de Venise : « CHRISTUS ABEL CERNIT — CAIN ET SUA MUNERA SPERNIT », et aussi par celle de la fresque de San Angelo in Formis : « CONSPICIT ECCE LAUDANS DEUS ISTAQUE MUNERA DAMNAT ». — Sur le vitrail d'Eton, on lit : « ABEL. CAYM. AGNUS ABEL MUNUIT AGNUS... OPTULIT... — OFFERTUR MAGNUS... DEUS AGNUS ».

(2) De même sur les Homélies du moine Jacques, sur le vitrail (restauré) de la Sainte Chapelle.

(3) A peu près le même sur le Missel de Saint-Ulrich d'Augsbourg.

Pour expliquer le rejet du don de Caïn, il faut admettre qu'il apportait dans le sacrifice même des sentiments tout différents de ceux de son frère, et que la piété désintéressée n'accompagnait pas chez lui l'acte matériel de l'offrande (1). C'est évidemment à ces mauvaises disposi-



Cathédrale de Modène. Linteau du portail.

tions morales que songeait le fondeur allemand des vantaux de Vérone quand, mettant en parallèle les scènes de l'Ancien et du Nouveau Testament, il opposait au tableau de l'offrande de Caïn celui des Vendeurs chassés du Temple. Le Speculum devait trouver plus tard dans cet épisode la préfigure de la trahison de Judas.

Bien peu d'imagiers cependant se sont mis en peine de rendre sensible cet élément essentiel du sujet : le geste

(1) Sur une tapisserie inventoriée en 1578 au château de Stockholm, on lisait cette inscription, qui explique la préférence divine : « PER FIDEM ABEL MELIOREM OBTULIT HOSTIAM QUAM CAIN ».

plus ou moins respectueux (1) de l'un ou de l'autre n'exprime cette idée que très imparfaitement (2). La fresque de Hœhe-in-Soest fait pourtant exception : non seulement Abel regarde le Seigneur avec confiance tandis que Caïn détourne la tête (3), mais encore les phylactères que les deux frères tiennent en main portent des inscriptions significatives. Voici celle de Caïn : « TIBI DO SD (sed) COR MI IPSI RETINEBO ». Plus naïvement encore, l'imagier des stalles de Cologne épanouit en un large rire la face d'Abel, en opposition avec la mine sombre et renfrognée de Caïn. Peut-être aussi le sculpteur du jubé de Wechselburg, en plaçant, comme nous l'avons vu, entre les mains de Caïn, outre la gerbe d'épis, une massue, pensait-il caractériser par cet attribut les habitudes de violence de son personnage ou indiquer une première tentation de fratricide... à moins qu'il ait tout simplement songé à l'instrument caractéristique de la profession du bouvier ?

L'imagier de Saint-Gilles, en tous cas, n'a voulu laisser subsister aucun doute : en effet, derrière Abel il place un ange qui lui inspire ses bons sentiments, et derrière Caïn, un démon à forme de dragon. De même, au xve siècle, sur la Bible allemande des Capucins de Klagenfurt, la main divine s'ouvre au-dessus de l'agneau d'Abel, tandis qu'un démon volant arrache la gerbe des mains de Caïn. Ces formules sont exceptionnelles, car, si nous retrouvons par-

(1) Rappelons que, par exemple, Caïn reste debout ou fléchit simplement le genou tandis qu'Abel est agenouillé (Bible de Guiard des Moulins Arsenal, Speculum du musée Condé, vitrail du Grand-Andely, etc.) ; qu'il conserve seul son chapeau sur la tête (Speculum du musée Condé, Speculum xylogr. du British Museum). Plus souvent encore, Abel seul se recouvre les mains d'une nappe. On remarquera que ces différences d'attitude apparaissent surtout sur les œuvres postérieures au xiie siècle.

(2) Sur la Bible de Pilsen, c'est même Caïn qui a l'attitude la plus respectueuse, car Abel joint les mains négligemment sans lâcher sa houlette.

(3) De même sur la Weltchronik cod. germ. 4 Munich et sur la Bible germ. 1102 Munich.

fois Satan à côté de Caïn, ce n'est que pendant ou après le meurtre d'Abel.

Quant au peintre verrier du Grand-Andely, il souligne la



Saint-Gilles du Gard. Soubassement d'une porte.

différence d'attitude des deux frères par le quatrain suivant :

« ABEL OFFRIT DES FRUITS EN SACRIFICE
LEQUEL LUI FUT UNE OFFRANDE ACCEPTABLE
MAIS QUANT A CAIN PLEIN DE TOUTE MALICE
SON SACRIFICE FUT A DIEU DÉTESTABLE ».

Sur le chapiteau de Moutiers-Saint-Jean, on relève l'inscription : « ABEL CUM PRIMICIIS — CAIN CUM LOLIO », c'est-à-dire avec l'ivraie ; c'est une idée originale, que nous n'avons trouvée nulle part ailleurs.

Un chapiteau du portail de Neuilly-en-Donjon (Allier), intercalé entre le péché originel et le meurtre d'Abel, doit logiquement représenter la scène du Sacrifice ; mais aucun des deux frères n'y figure. Autant qu'on peut



H. Heuzé, phot.

Portail de Neuilly-en-Donjon.

déchiffrer cette curieuse énigme, Dieu, assis, élève en ses mains l'agneau qu'il vient de recevoir, tandis qu'un démon, plongeant du haut des airs, vient ramasser à terre la gerbe dédaignée.

Pietro di Puccio, sur sa fresque du Campo santo de Pise, ajoute à la scène un épilogue bien inutile : Abel, debout, rend grâces au Seigneur qui, du haut du ciel, déroule vers lui un long phylactère. Tout aussi superflu, mais du moins conforme au texte biblique, est le tableau que la Bible moralisée de la Bodléienne intercale ici ; après le sacrifice, Caïn dit à son cadet : « Egrediamur foras » (partons d'ici !).

Voici les principaux monuments de cette série.

Sarcophages. — de Saint-Trophime d'Arles (Garrucci, 317-3), du musée du Louvre (Garr., 319-1), de Vérone (Garr., 333-2), du Latran (Garr., 350-2), du musée d'Arles (Garr., 366-3), du cimet. de Lucine (Garr., 372-5), du cimet. de Sainte-Agnès (Garr. 402-3), du musée de Narbonne (Garr., 396-6). — Sculpture monumentale. — XIe s. : chapiteau d'Ainay, à Lyon ; façade de Modène (de 1099). — XIIe s. : chapiteaux de Vézelay, d'Aulnay de Saintonge, de Moutiers-Saint-Jean (collection Demotte), de Notre-Dame de Maestricht, de la Seu de Valencia (1), des cloîtres de Moissac et de Gérone ; façade de Ripoll ; frise de Nîmes ; soubassement de Saint-Gilles. — XIIIe s. : ciborium de Saint-Paul hors les Murs (vers 1290) ; salle capitulaire de Salisbury ; jubé de Wechselbourg ; soubassements de Bourges et de Rouen (portail de la Librairie). — XIVe s. : façades d'Orviéto et de Wells ; soubassements de Lyon et d'Auxerre ; voussures de Strasbourg et de Thann ; linteau d'Ulm ; chapiteau du cloître de Saint-Sever de Rustan, à Tarbes. — XVe s. : portail de San Petronio, à Bologne (vers 1430). — XVIe s. : porte de Pencran (Finistère). — Sculpture sur bois. — XIVe s. : stalles de la cathédrale de Cologne. — XVIe s. : stalles d'Amiens. — Ivoires. — XIe s. : ivoire cité par Gori. — XIIe s. : plaque du paliotto de Salerne, au musée du Louvre. — Vitraux. — XIIe s. : de Normée (Marne). — XIIIe s. : de la bibliothèque d'Eton, de Saint-Neots (Angleterre), de Tours, d'Assise. — XIVe s. : de Saint-Etienne de Mulhouse. — XVe s. : de Bury Saint-Edmunds (Angleterre). — XVIe s. : de Saint-Florentin, du Grand Andely, de la Madeleine de Troyes. — Fresques. — IXe s. (?) : de Saint-Clément, à Rome. — XIe s. : de Saint-Savin, de S. Angelo in Formis. — XIIIe s. : de Pürgg (Styrie), de Hœhe-in-Soest. — XIVe s. :

(1) Il semble que sur ce chapiteau Caïn ne soit pas représenté, mais la mutilation des figures rend impossible une affirmation absolue.

du campo santo de Pise (de 1389). — XVIe s. : du réfectoire de Lavra, au Mont Athos (de 1512). — MOSAÏQUES. — Ve s. : de Saint-Paul hors les Murs (détruites, mais reproduites dans le recueil de la bibliothèque Barberini (1). — VIe s. : de Saint-Vital et de Saint-Apollinaire in Classe, à Ravenne. — XIIe s. : de Palerme et de Monreale. — XIIIe s. : de Saint-Marc de Venise et du Baptistère de Florence. — DALLAGES. — XIIe s. : d'Otrante (1163-1166) et de Brindisi. — XVIe s. : de la cathédrale de Sienne. — VANTAUX. — XIIe s. : de Hildesheim et de San Zeno de Vérone. — EMAUX OFFÈVRERIE. — XIIe s. : croix no 3841 du musée de Bruxelles. — XIIIe s. : croix d'argent de Saint-Jean de Latran. — MANUSCRITS. — VIIe s. : Pentateuque d'Ashburnham. — Xe s. : Metrical Paraphrase de Caedmon, à la Bodléienne. — XIe s. : Bible de Noailles, lat. 6 Bibl. Nat. ; Homélies du moine Jacques, gr. 1162 Vatican et gr. 1208 Bibl. Nat. ; Octateuque gr. 747 Vatican. — XIIe s. : Octateuques de Smyrne, du Sérail et gr. 746 Vatican ; Genèse de Millstadt, Bible VI /19 Rudolfinum de Klagenfurt ; Dialogus De Cruce Christi, lat. 14159 Munich. — XIIIe s. : Bibles lat. 8846 et 10434 Bibl. Nat., 8 Sainte-Geneviève, de Naples 5211 Arsenal ; Psautiers : anglais cod. lat. 835 Munich (vers 1220), de Saint-Louis lat. 10525 Bibl. Nat., de Wolfenbüttel, de Leyde lat. 76 à Leyde ; Figuræ Bibliorum d'Eton ; Somme le Roy Bibl. Nat. ; Bible moralisée 270 Bodléienne. — XIVe s. : Bibles : lat. 10 Sainte-Geneviève, 5212 Arsenal, 5059 Arsenal, lat. VIII 193 Rossiana (vers 1300) ; Psautiers : de Saint-Omer coll. Yates Thompson (de 1325), d'Isabelle de France gall. 16 Munich ; Bréviaire de Belleville Bibl. Nat. ; Speculum hum. salv. de Sélestat Clm 146 Munich, et Harl. 3240 British Mus. — XVe s. : Bibles : 5057 Arsenal

(1) Peut-être doit-on reconnaître aussi ce sujet sur les anciennes mosaïques de S. Costanza, à Rome (IVe s.) d'après le dessin de Ciampini.

(de 1405), de Pilsen 4501 a Munich (de 1446), germ. 1102 Munich (de 1439), Missel de Saint-Ulrich d'Augsbourg lat. 23322 Munich allemande des Capucins 22 Klagenfurt ; Volksbibel de Vorau cod. 273 (de 1467) ; Weltchronik de Rudolf von Ems germ. 4 Munich ; Speculum hum. salv : du musée Condé (vers 1460) et xylographique du British Mus. — XVIe s. : Bible d'Urbin, Vatican Urb. 1-2 ; Heures du cardinal de Brandebourg, Modène 12 (de 1535). Psaumes de la Pénitence mus. Clm 51 Munich.

G. SANONER.

LE TYMPAN DU PORTAIL DE MONTCEAUX-L'ÉTOILE

Le village de Montceaux-l'Etoile, près de Marcigny, (Saône-et-Loire), possède un très remarquable tympan sculpté du XII[e] siècle, qui mérite une étude spéciale au point de vue iconographique.

A première vue, on pourrait prendre le sujet représenté pour une Ascension ; on y voit en effet le Christ, dans une gloire, élevé par deux anges, au-dessus de plusieurs personnages nimbés qui le regardent et le montrent du doigt.

Mais en examinant plus attentivement cette sculpture, heureusement mieux conservée que ne le sont la plupart de celles de cette époque, on voit bientôt qu'on se trouve en présence d'un sujet beaucoup plus complexe.

M. L. Eugène Lefèvre dans ses études sur les tympans de Cahors (1), d'Etampes et de Chartres (2) a, le premier, démontré qu'on se trouvait en présence d'une scène autre que l'Ascension, et probablement d'une représentation figurée de l'Agneau de Dieu de l'Apocalypse.

Tout d'abord, Jésus est représenté debout, tenant la croix dans la main droite, la main gauche ouverte, et non bénissant ; il est dans la gloire et enlevé par deux anges. Ceci est contraire à la tradition historique et iconographique qui représente toujours le Christ s'élevant au ciel

(1) *Revue de l'Art chrétien*, 1907, p. 255.

(2) *Le portail royal d'Etampes*, 2e édition. Paris, A. Picard, 1908, in-8.

par ses propres moyens, sans croix, bénissant les apôtres de la main droite, et disparaissant dans les nuages. Un grand nombre de scènes d'Ascension représentent même simplement le bas de la tunique et les pieds du Christ dépassant seuls des nuées où il est déjà disparu.

Si nous comptons les petits personnages nimbés placés sous le Christ, nous trouvons le nombre de quatorze qui ne correspond à aucune scène connue.



Tympan du portail.

En effet, d'après tous les évangélistes (Matthieu, chap. 28, verset 16; Marc, chap. 16, verset 14, Luc, chap. 23, verset 50, *Actes des Apôtres*, chap. 1, verset 9), les apôtres étaient au nombre de *onze* et Jésus fut élevé *par une nuée qui l'emporta devant leurs yeux.*

Serait-ce donc une tradition byzantine ? on pourrait le croire, d'après le *Manuel d'Iconographie chrétienne* de Di-

dron (1), car il y est dit que les onze apôtres seront représentés avec, au milieu d'eux, la Vierge et deux hommes blancs.

Ces hommes blancs sont ceux dont il est fait mention dans les *Actes des Apôtres* (chap. 1, versets, 10 et 11).

Nous ne pensons pas que cette solution soit acceptable. Examinons chaque personnage et nous verrons qu'il est impossible d'y voir seulement les apôtres.

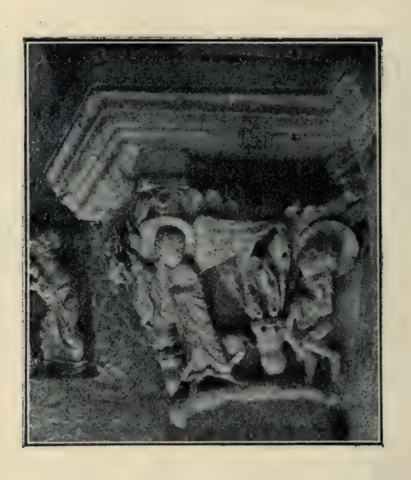
Un seul est reconnaissable tout d'abord, c'est saint Pierre en dessous et à gauche du Christ, il tient devant lui deux énormes clefs. Le personnage qui le précède, plus grand, plus maigre, lui montre le Christ de la main droite. Or, aucun apôtre n'a jamais été représenté ainsi. Seul, saint Jean-Baptiste a pu s'adresser aux disciples et leur dire : « Ecce Agnus dei !... » Le personnage placé à sa droite montre également Jésus de son bras droit mutilé. Cette figure n'est pas habillée comme les autres et paraît être une femme. Est-ce la Vierge ou l'Epouse de l'Agneau (*Apocalypse*, chap. 19, versets 9 et 10) ? Elle paraît s'adresser au personnage suivant qui la regarde et tient un livre des deux mains. Est-ce saint Jean l'Evangéliste ? Derrière lui, un homme, la main gauche levée vers le Christ, paraît l'acclamer ; il en est de même du suivant.

Mais celui qui vient ensuite, au lieu de regarder Jésus, se retourne pour parler à son voisin de droite qui lui frappe sur l'épaule. Il tient également un livre dans ses mains. Est-ce un autre évangéliste ? Enfin le dernier personnage à droite du Christ, tout en le regardant, s'enveloppe dans son manteau. Autant de questions sans réponse.

Ceux situés derrière saint Pierre sont également très curieux d'attitudes. Le premier tient un livre de la main gauche et montre le Christ de la droite. Il en est de même des deux hommes placés au second plan.

(1) Impr. Nation. 1845. Paris, in-8, p. 204 et suiv.

Les deux derniers personnages méritent une étude spéciale. Le premier, d'aspect plus jeune, aux vêtements collants, aux bras et jambes nus, tient dans la main droite un petit livre, et, de la gauche, guide le dernier personnage qui paraît l'interroger particulièrement. Tout porte à croire que c'est saint Jean l'Apocalyptique, conduit par l'Ange (chapitre 10, versets 1 et suivants). Cela paraît



Chapiteau du portail.

d'autant plus probable que le chapiteau qui fait suite représente d'une façon certaine la fin du chapitre 10. Nous y voyons en effet un ange nimbé d'une large auréole, tenant dans la main droite un petit livre qu'il tend vers la scène centrale du tympan. Son visage est tourné vers un petit personnage nimbé dont l'attitude est étrange.

La tête levée, le cou tendu, il avance les lèvres, comme s'il avait faim ; d'autre part, ses jambes repliées, ses genoux serrés, ses mains crispées sur son ventre, semblent représenter, avec un grand réalisme, un accès de coliques violentes. Or, après la description de la Vision de l'Agneau debout et

triomphant, nous lisons au chapitre x de l'Apocalypse les versets suivants :

1° « Alors je vis un autre ange puissant qui descendait du ciel environné d'une nuée ; il y avait un arc-en-ciel sur sa tête, et son visage était comme le soleil, et ses pieds comme des colonnes de feu. »

2° « Il tenait à la main un petit livre ouvert ; . . . .

5. Et l'ange que j'avais vu se tenant sur la mer et sur la terre leva la main vers le ciel.

6. Et jura par Celui qui vit aux siècles des siècles......

8. Et la voix que j'avais ouïe du Ciel me parla encore et me dit : Va, prends le petit livre ouvert dans la main de l'ange qui se tient sur la mer et sur la terre.

9. Je m'en allais donc vers l'ange et lui dis : Donne-moi le petit livre, et il me dit : Prends-le et le dévore ; et il te causera de l'amertume dans le ventre mais dans la bouche il sera doux comme le miel.

10. Je pris donc le petit livre de la main de l'Ange et je le dévorais, et il était doux dans ma bouche comme le miel mais quand je l'eus avalé il me causa de l'amertume dans le ventre.

11. Alors il me dit, il faut que tu prophétises encore touchant plusieurs peuples, plusieurs nations et plusieurs langues et plusieurs rois. »

Ce passage est également à rapprocher de la Vision d'Ezéchiel, chap. 2, verset 9.

« Alors je regardais et voici une main étendue vers moi, qui tenait un livre en rouleau.

10. Elle le déploya devant moi et il était écrit en dedans et au dehors....... »

Chap. 3. – 1. « Puis il me dit : Fils de l'homme, mange ce que tu trouves, mange ce rouleau et va parler en la maison d'Israël...

2. « et j'ouvris la bouche et il me fit manger ce rouleau.

3. « Et il me dit : Fils de l'homme, repais ton ventre et remplis tes entrailles de ce rouleau que je te donne. Je le mangeais donc et il fut doux à ma bouche comme le miel... etc.. »

Il est impossible de représenter d'une façon plus exacte, mais aussi plus naïve, la sensation de délice pour la bouche et d'amertume pour le ventre, que par l'attitude si caractéristique du petit personnage du chapiteau. C'est, croyons-nous, le seul exemple iconographique de ce sujet si difficile à traiter.

Le chapiteau opposé représente le démon enchaîné par le milieu du corps, et semblant se voiler la face, aveuglé par la vision céleste. C'est le Satan enchaîné pour mille ans du chapitre 20 de l'Apocalypse.

Enfin sur les deux consoles supportant le linteau sont les deux anges armés et combattants, du chapitre 12, versets 7 et suivants.

Si les interprétations que nous proposons sont exactes, car il paraît difficile d'en trouver d'autres pour le sujet du chapiteau de droite, l'ensemble de la composition serait donc une sélection de scènes de l'Apocalypse, très rares et remarquablement traitées. C'est pourquoi nous avons pensé qu'il était intéressant de les étudier et de les signaler à l'attention des archéologues.

ALBERT MAYEUX.

LE RETABLE DE GATELLES

(EURE-ET-LOIR)

La plupart des antiquités et objets d'art conservés dans les églises de France ont été signalés sur les inventaires dressés en exécution de la loi de Séparation (1) et figurent en grand nombre sur les listes de classement établies par le Ministère des Beaux-Arts en 1906 et 1908, listes complétées depuis cette époque à la suite de nouvelles demandes de classement et des récolements faits par les soins des conservateurs départementaux.

Ces mesures ont permis de sauvegarder et de réserver pour l'usage des églises, conformément aux prescriptions canoniques, une quantité d'objets anciens que les antiquaires et les amateurs auraient arrachés sans scrupule aux lieux consacrés. Toutefois, les difficultés au milieu desquelles furent exécutés les différents récolements d'objets d'art n'ont pas permis de tout voir : quelques objets signalés d'après des monographies anciennes et non *de visu* n'existaient déjà plus au moment des inventaires, et un certain nombre d'églises, éloignées des grandes voies de communication, ont échappé au zèle des Commissions de récolement. Si quelques rectifications sont à faire aux listes établies, on peut espérer, d'autre part, trouver encore d'intéressants objets d'art dans nos églises rurales et nous venons d'être témoin d'une découverte

(1) Le seul fait de figurer sur un inventaire de cette nature rend l'objet *inaliénable*.

de cette nature faite en l'église de Gâtelles (1) par M. l'abbé Yves Delaporte (2).

L'église de Gâtelles, entièrement refaite au début du XVIe siècle, a été consacrée le 28 juin 1508 et ses deux nouvelles cloches ont été fondues en 1513. La cure était à la présentation du doyen du Chapitre de Chartres ; or, en plusieurs endroits sur les portes et les boiseries figurent les annelets des armes de la famille d'Illiers, « d'or à six annelets de gueules, virolés et posés 3, 2 et 1 », que portèrent les doyens du Chapitre Charles d'Illiers (1459-1509) et Miles d'Illiers (1509-1553). Il est évident que les travaux de construction et d'embellissement furent exécutés sous les auspices de ces deux doyens.

Cette église présente le type simple, mais complet, d'une église rurale des premières années du XVIe siècle et tous ses détails sont dignes d'attirer l'attention. Les vantaux du portail principal, dont le bois est usé par les rafales de la pluie et du vent d'ouest, sont couverts d'arabesques sculptées et présentent à leur sommet une rangée de statuettes. Ces vantaux, exécutés au début du XVIe siècle, sont d'une valeur artistique égale à celle des vantaux du portail de l'église de Saint-Piat (3), classés le 17 novembre 1906. Dans le mur sud, au fond d'un petit porche, s'ouvre une porte dont les piédroits de pierre sculptée, ornés des annelets des armes de la famille d'Illiers, sont du plus pur style des premières années du XVIe siècle. A droite et à gauche du maître-autel, le chœur est revêtu de panneaux de boiseries, aux armes des d'Illiers, ornés d'un léger encadrement et du linge plissé qui figure si souvent sur les ouvrages sculptés de la même

(1) Eure-et-Loir, canton de Châteauneuf-en-Thimerais.

(2) M. l'abbé Delaporte, archiviste diocésain, à Chartres, tient prêt pour l'impression un travail très important sur les vitraux de la cathédrale de Chartres, et ce sont précisément ses recherches sur les vitraux qui le conduisirent à l'église de Gâtelles.

(3) Eure-et-Loir, canton de Maintenon.

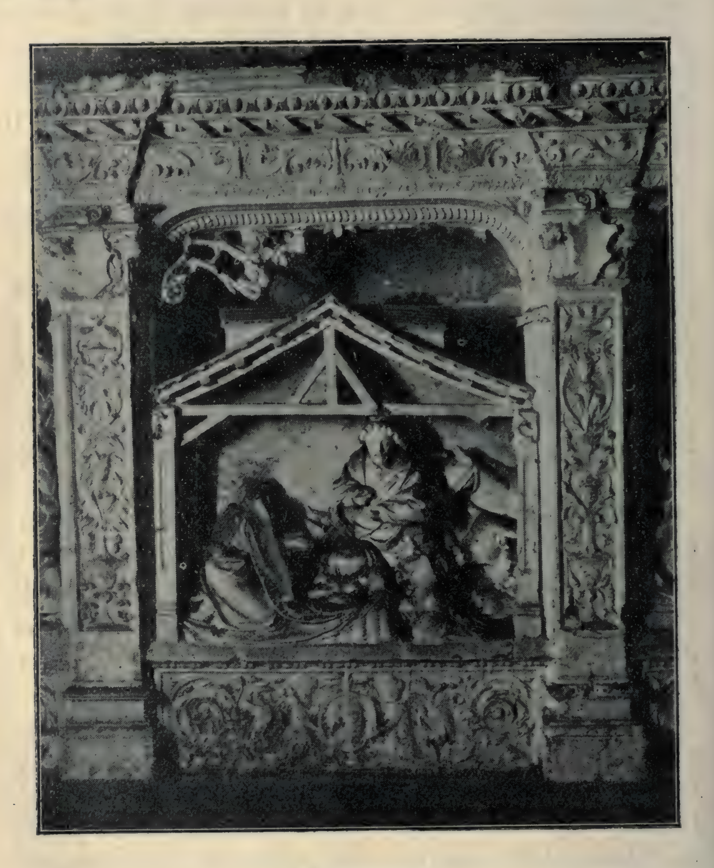
époque. Enfin, les verrières constituent un bon ensemble que l'on peut attribuer au premier quart du XVIe siècle. Quelques scènes auront besoin, pour être identifiées avec précision, de réparations et d'un nettoyage sérieux, mais il est possible de constater, dès l'abord, que les plus beaux panneaux sont consacrés à la vie de saint Blaise, patron de l'église. A d'autres fenêtres, on remarque encore, au-dessus d'un groupe de donateurs, saint Martin partageant son manteau, puis la Vierge du Rosaire surmontant un arbre de Jessé et le Christ en croix au-dessus d'une sainte et de donateurs.

L'objet le plus remarquable conservé dans l'église de Gâtelles est un retable en pierre tendre placé dans une chapelle s'ouvrant à la gauche du chœur. Nous ne pensons pas qu'il existe en France, dans nos églises rurales, beaucoup de retables du XVIe siècle d'un aussi haut intérêt, aussi convient-il de signaler aux archéologues ce retable encore ignoré.

Le retable de Gâtelles, qui mesure 2 m. 21 de largeur et 1 m. 09 de hauteur, représente, dans des niches, trois scènes à personnages : au centre, sous une crèche dont la construction simple est mise en évidence, la Naissance de l'Enfant-Jésus, à droite, par rapport au spectateur, l'Adoration des Mages, à gauche, la Circoncision.

Chaque scène paraît montée sur un soubassement couvert de rinceaux et présentant au centre un médaillon orné d'une tête, soutenu par des angelots ou des oiseaux. Les trois niches sont séparées et encadrées par des piliers dont les chapiteaux, ornés aux angles de têtes d'homme et d'animaux, sont en partie masqués par des blasons de forme italienne, sans armoiries actuellement apparentes : deux écus sont surmontés d'une crosse. La face antérieure de ces piliers est revêtue d'arabesques figurant des vases d'où émerge une floraison stylisée agrémentée de petites têtes. Un puissant entablement

couronne le tout. Sa frise est ornée de rinceaux et une bandelette en serpentin, puis une rangée d'oves court le long de sa corniche.

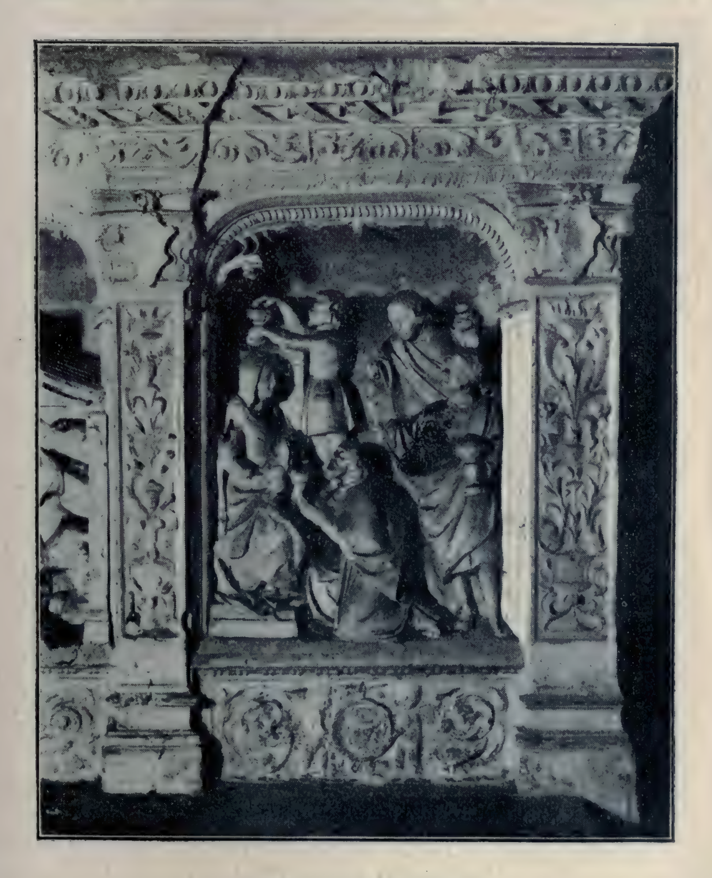


La Nativité.

Un épais badigeon recouvre tout le retable, quelques détails et plusieurs statuettes ont été mutilés au cours des temps et les traits des personnages sont alourdis par l'enduit, aussi serait-il indispensable, pour bien apprécier cette œuvre au point de vue technique et la comparer

aux autres productions du même genre, de lui faire subir une légère restauration.

La vue du retable de Gâtelles fait aussitôt songer au



L'Adoration des mages.

tour du chœur de la cathédrale de Chartres, commencé en 1514. Les trois petites niches et leur encadrement évoquent les grandes scènes sculptées dans les niches du tour du chœur dont elles semblent être une image réduite. Cette impression persiste lorsque l'on examine les

détails de la sculpture ornementale du retable qui rappellent les médaillons et les arabesques du soubassement et des pilastres du même ensemble. Cependant, nous ne nous laisserons pas aussitôt séduire par une telle ressemblance, parce que nous savons que le tracé des détails les plus caractéristiques révèle avant tout le style de l'époque ; mais nous constatons, d'autre part, que des sculpteurs chartrains ont travaillé durant la première moitié du XVIe siècle dans des églises peu éloignées de la paroisse de Gâtelles. En 1521, Mathurin Delorme « ymagier, demeurant à Chartres », sculpte un retable, figurant la Trinité, pour l'église de Saint-Sauveur-Levasville (1), et en 1546, Nicolas Guybert, connu à Chartres de 1524 à 1546, exécute en cette année 1546 des travaux d' « ymagerie à Saint-Arnoult-des-Bois (2). Enfin, l'étude des sources de l'histoire de l'art au XVIe siècle dans le pays chartrain nous a permis de constater que les églises relevant du Chapitre de Chartres sollicitaient généralement le concours d'artistes chartrains et souvent d'artistes travaillant pour la cathédrale (3), remarque qui a de l'importance si l'on songe que l'église de Gâtelles fut reconstruite sous les auspices des doyens du Chapitre.

Nous sommes ainsi conduits à rechercher parmi les sculpteurs du tour du chœur l'auteur du retable de Gâtelles, mais l'imprécision des documents ne nous laisse pas l'espoir de présenter une identification certaine.

La sculpture de notre retable, dans sa composition et son exécution, n'est pas sans mérite, mais ne saurait être comparée aux œuvres de Jehan Soulas et de François

(1) Eure-et-Loir, canton de Châteauneuf-en-Thimerais, à 6 kilomètres de Gâtelles.

(2) Eure-et-Loir, canton de Courville, à 6 kilomètres de Gâtelles.

(3) Nous donnerons prochainement à l'impression *Les Sources de l'histoire de la cathédrale de Chartres au XVIe siècle,* livre dans lequel se trouveront publiés tous les documents utiles à l'histoire de l'art et des artistes de cette époque.

Marchand, ce dernier travaillant d'ailleurs à une date postérieure à celle du retable. Il faudrait donc rappeler les noms des artistes de second ordre, mais parmi eux,



La Circoncision.

un seul est connu, d'après les documents authentiques, comme ayant travaillé au tour du chœur. Nous voulons parler de François Dugué qui commençait en 1514 le retable de l'autel de la chapelle de Saint-Guillaume, construite dans la clôture du chœur. Malheureusement,

l'œuvre de Dugué a disparu au cours des transformations du chœur (1).

Aucun texte ne dit que Berthault Penne a travaillé au tour du chœur. Son nom lui-même fut tantôt traduit « Penne », « Prieur », ou « Perrinet », mais une suite de documents chartrains le concernant, de 1504 à 1525, permet d'affirmer que l'orthographe « Penne » est seule authentique. Ce « tailleur et paintre d'ymaiges » était « sergent du tour du chœur » et attaché par cette fonction à l'église cathédrale. Nous pouvons donc penser que cet artiste a travaillé au tour du chœur comme sculpteur. Nous savons d'autre part que Berthault Penne et deux autres personnes prirent à ferme, en 1513, les dîmes et champarts de la prébende de Chêne-Chenu (2), à 5 kilomètres de Gâtelles.

Sans aucune preuve Lecoq, en 1876, et tous les auteurs, d'après lui, ont attribué à Nicolas Guybert, sous la date de 1543, la scène du tour du chœur représentant le Baptême de Notre-Seigneur, cette scène a d'ailleurs pu être commencée en 1543. Des documents qui échappèrent à la curiosité de Lecoq nous font connaître « Nicolas Guybert, ymager, à présent demeurant à Chartres », depuis 1524 jusqu'en 1546. Nous savons seulement qu'il travailla pour l'église d'Ablis (3) en 1527 et pour l'église de Saint-Arnoult-les-Bois, près de Gâtelles, en 1546, ainsi qu'il est rappelé ci-dessus, mais ces œuvres signalées par des textes sont aujourd'hui perdues. Nous ferons connaître un texte qui nous permet de penser que Guybert a coopéré au retable de la chapelle des Vierges (4) c'est-

(1) Renseignement donné pour la première fois.

(2) Eure-et-Loir, canton de Châteauneuf-en-Thimerais.

(3) Seine-et-Oise, canton de Dourdan.

(4) Cf. F. de Mély, *Jehan Soulas au Louvre et à la cathédrale de Chartres*, dans *Réunion des Sociétés des Beaux-arts des départements*, 13e session, Paris, 1899, in-8, p. 800-805, planche reproduisant le retable actuellement conservé au Louvre. Les conclusions de M. de Mély seront à modifier.

à-dire qu'on retrouve son œuvre dans la cathédrale et vraisemblablement dans le tour du chœur, mais toute précision est impossible.

En résumé, nous constatons que plusieurs sculpteurs chartrains ont travaillé dans des églises voisines de Gâtelles. Le retable que nous venons d'étudier révèle dans sa composition une inspiration qui pourrait devoir beaucoup à l'œuvre accomplie à la même époque autour du chœur de la cathédrale de Chartres, mais le nom de l'auteur nous échappe. Ces quelques recherches pourront être utiles aux archéologues qui voudraient poursuivre l'étude du retable de Gâtelles.

MAURICE JUSSELIN.

UN MOTIF
DE DÉCORATION CAROLINGIENNE
ET SES TRANSFORMATIONS
A L'ÉPOQUE ROMANE

M. Stückelberg signalait, il y a quelques années (1), « un motif décoratif du haut moyen âge obtenu à l'aide d'hémicycles disposés deux à deux ». Il l'avait remarqué sur les fragments d'une archivolte de stuc de l'abbaye de Saint-Martin, à Disentis (Grisons). Cette décoration, expliquait-il, « se compose d'hémicycles adossés l'un à l'autre par leur côté rond ; chaque paire de ces hémicycles dressés alterne avec une paire d'hémicycles couchés ».

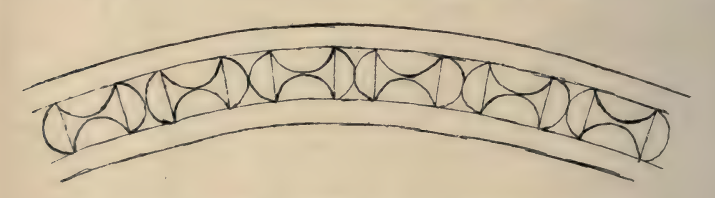


FIG. 1. — **Évangéliaire de Saint-Médard de Soissons.**

M. Stückelberg mentionnait le même ornement, sur un dessin d'archivolte dans l'évangéliaire de Saint-Médard de Soissons (2) (fig. 1), dans un évangéliaire carolingien

(1) *Revue Charlemagne*, 1re année, n° 2, avril 1911, p. 90-92. V. aussi *Monatschrift für Kunstwissenschaft*, 1909, p. 119, fig. 5.

(2) IXe siècle, Bibl. Nat. lat. 8850. V. *Histoire de l'Art*, publ. sous la direct. d'André Michel, t. I, fig. 168.

de Mayence et dans le *codex Querinianus* de la Bibliothèque de Brescia (XIe siècle).

Enfin il constatait également sa présence dans des peintures murales du XIe siècle à Galliano, près Cantu, dans le voisinage de Côme, du XIIe siècle au clocher roman de Bourg-Saint-Pierre (au Grand-Saint-Bernard) et du début du XIIIe siècle à Torello (Tessin).

Sur les manuscrits cités, l'archivolte est décorée d'une ou deux rangées de ces paires d'hémicycles. Sur les peintures murales les paires d'hémicycles sont groupées dans des carrés et sont alternativement verticales et horizontales.

A mon tour, j'ai relevé le même motif de décoration sur des manuscrits carolingiens ainsi que sur des peintures et des sculptures de l'époque romane. Un autre feuillet de l'Evangéliaire de Soissons (1) présente une archivolte ornée d'une quadruple rangée de ces motifs. On les voit également en triple rangée sur une archivolte qui décore un feuillet de l'évangéliaire dit de Charlemagne à la Bibliothèque d'Abbeville (VIIIe-IXe siècles) (2). Il y a toujours l'alternance horizontale et verticale.

Ce motif un peu différemment interprété se retrouve à l'époque carolingienne et peut-être même mérovingienne sur des fragments de sculpture à Nantes (3) (fig. 2) et à Vienne (4). Ici la partie droite des hémicycles est remplacée par une saillie en pointe qui donne le dessin d'une

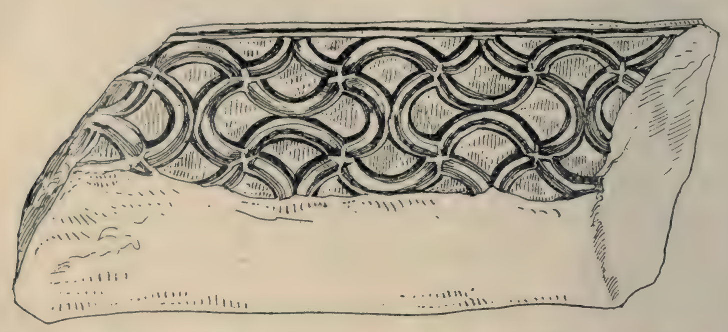
(1) A. Boinet, *La miniature carolingienne.*

(2) *Ibid.*

(3) A. Legendre, *Documents pour servir à l'histoire de la cathédrale de Nantes*, dans le *Bull. de la Soc. Archéol. de Nantes*, t. 27, 1888, p. 36, pl. 11, fragment de marbre que l'auteur considère comme ayant appartenu à une table d'autel du VIe siècle.

(4) J'ai sous les yeux la photographie d'un fragment à peu près semblable à celui de Nantes. Cette photographie appartenait à Courajod et a été obligeamment communiquée par M. Marcel Aubert, conservateur-adjoint au musée du Louvre. Elle porte simplement la mention « Vienne ».

accolade (fig. 3). De plus, chacun de ces hémicycles transformés est en creux et encadré par un motif continu en



E. Chauliat, del.

FIG. 2. — **Cathédrale de Nantes. Fragment de marbre.**

relief par quoi la surface décorée a l'aspect d'une grille qui couvrirait un mur (1).

FIG. 3. **Détail d'un fragment à Vienne.**

Il y a donc là deux manières de reproduire cet ornement, dont on retrouvera les deux traces pendant toute la période romane.

La première manière se rencontre au XIIe siècle sur de nombreuses peintures murales de nos églises françaises. On en verra plusieurs exemples dans le recueil de MM. Gélis-Didot et Laffillée (2) : aux églises de Poncé (Sarthe),

(1) Je retrouve ce motif « habillant » complètement l'une des colonnes de la façade ouest de la grande mosquée de Diarbekir ou Amid (Turquie d'Asie) (v. la fig. 78, n° 7 et les planches X et XI du livre de MM. Van Berchem et J. Strzygowski, *Amida*, Heidelberg et Paris, 1910). Les colonnes de cette façade seraient antérieures, d'après M. Strzygowski, à la conquête arabe qui eut lieu vers l'an 639.

(2) *La Peinture décorative en France du* XIe *au* XVIe *siècle*, Paris, s. d. Les exemples que je donne sont tirés de la 2e édition. V. feuille 6 fig. H; pl. 5; pl. 8, n° 10 et dessin C dans le texte; pl. 9, nos 1 et 5 et pl. 17, n° 3.

de Saint-Jacques-des-Guérets (fig. 4) (Loir-et-Cher),

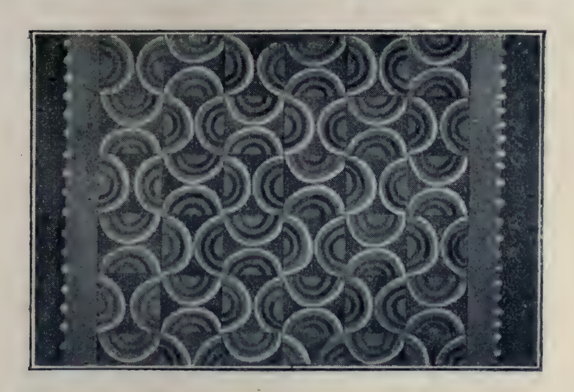


FIG. 4. — **Église de Saint-Jacques-des-Guérets. Peinture murale.**

de Saint-Désiré (Allier), de Saint-Chef (Isère) (fig. 5), de Saint-Philibert de Tournus (fig. 6) (Saône-et-Loire). Non loin de Tournus, j'ai retrouvé ce motif sur les peintures murales de l'abside de l'église d'Anzy-le-Duc (Saône-et-Loire) qui ont été restaurées, mais avec certaines précautions, au siècle dernier (1). Je le rencontre également sur les peintures de San-Isidro de Léon en Espagne (2).

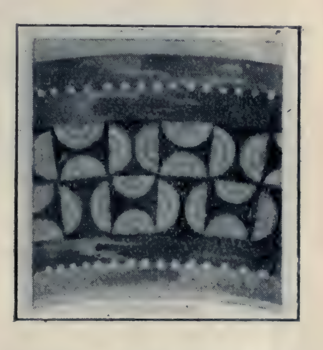


FIG. 5. — **Église de Saint-Chef. Peinture murale.**

Dans la plupart de ces peintures, les hémicycles sont d'une même couleur, bleue pâle

(1) J'ai bien cru le voir également sur les peintures, malheureusement très effacées, qui décorent l'intrados de l'arc qui se trouve à l'entrée du chœur de la chapelle romane de Saint-Nicolas, à Autun.

(2) M. Dieulafoy, *La statuaire polychrome en Espagne*, Paris, 1908, p. 42 et pl. II.

ou jaune pâle, et leurs intervalles sont d'une couleur différente plus foncée, noire ou brune.

Ainsi, à Saint-Chef, les hémicycles qui décorent l'arc en avant de l'abside, sont bleu pâle et les intervalles d'un ton brun foncé.

A Saint-Philibert de Tournus, les hémicycles sont ins-



Fig. 6. — **Église de Saint-Philibert de Tournus. Peinture murale.**

crits dans des carrés très marqués par le ton noir des intervalles piqueté de points clairs ; les paires d'hémicycles sont de deux couleurs alternant, les verticales de ton jaune rehaussé de demi-cercles rouges et les horizontales de ton gris rehaussé de demi-cercles verts (1).

(1) Cet ornement se trouve encore ailleurs et peut-être même à l'époque gothique. Voir dans le recueil de Gélis-Didot des reproductions de peintures : portail de Saint-Ours à Loches (pl. n° 3) ; à Saint-Michel d'Aiguilhe, Haute-Loire (pl. 23, n° 9) ; chapelle Saint-Crépin à Évron, Mayenne (pl. 26, fig. 2 et 3) ; dessous d'un arc doubleau à l'église d'Autry, Allier (pl. 38, n° 15).

Sur les miniatures comme sur les peintures et les sculptures, le même motif peut être « vu » de différentes façons : on n'y verra souvent que deux hémicycles adossés inscrits dans un carré, tantôt verticaux, tantôt horizontaux (fig. 7, n° 1). Ou bien si les hémicycles sont assez éloignés, si l'intervalle est de couleur très foncée — ou, très en creux pour la sculpture — c'est cet intervalle qui deviendra le principal motif (fig. 7, n° 2). Cette interprétation est facile à faire sur l'évangéliaire de Soissons et sur la peinture de Saint-Chef (fig. 1 et 5). Parfois il semble que l'artiste ait vu un motif qui ressemble à un sablier (fig. 7, n°s 3, 3 *bis*, 4) ; il faut, pour le voir ainsi, prendre dans trois carrés superposés, l'intervalle du carré central et un hémicycle de chacun des autres carrés.

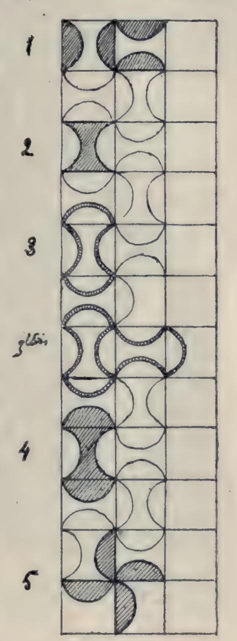


FIG. 7.

Ce motif se voit nettement sur deux colonnes du portail nord de la cathédrale de Bourges (1) et une colonnette sous les pieds d'une statue au portail sud (fig. 8).

Les colonnes de Bourges sont « habillées » sur toute leur étendue du motif que j'étudie et qu'on peut voir d'une façon toute différente : si l'on prend quatre hémicycles dans quatre carrés inscrits eux-mêmes dans un carré, on obtient un ornement qui représente une *hélice* ou une fleur à quatre pétales irréguliers (fig. 9, voir aussi le dessin n° 5 de la fig. 7). Le type décoratif en question a été très employé en France dans la sculpture du XIIe siècle ; il peut

(1) C. Martin, *L'art roman en France*, t. III, pl. 39.

varier assez sensiblement selon que le sculpteur a plus ou moins rapproché, allongé ou élargi les hémicycles, plus ou moins donné de saillie aux reliefs.

FIG. 8. — **Cathédrale de Bourges. Portail sud.**

Le même ornement, qui se trouve aux portails de la cathédrale de Bourges, se remarque dans deux autres cathédrales romanes de France, au portail royal de Chartres (colonnette sous les pieds d'une statue), et au portail sud de la cathédrale du Mans (1) (colonnette sous les pieds d'une statue), ainsi que dans un certain nombre d'églises de la même époque : en Bourgogne (2) ou dans le voisinage de cette province, au musée de Tournus sur un fragment de colonnette, à Saint-Benoît-sur-Loire (3), à Semur-en-Brionnais (4) où il est le principal élément de la déco-

(1) R. de Lasteyrie, *Etudes sur la sculpture française du moyen âge*, pl. VII.

(2) L'archivolte d'un portail de Saint-Lazare d'Avallon est ornée d'un motif semblable au dessin de l'Evangéliaire de Soissons (fig. 1).

(3) Archivolte du portail nord. C. Martin, *ouvr. cité*, t. I, pl. 3.

(4) Deux colonnes et leur base ainsi qu'une des voussures, phot. dans R. de Lasteyrie, *L'architecture religieuse à l'époque romane*, fig. 586.

ration, à Paray-le-Monial (1), à Donzy-le-Pré (Nièvre) (2), sur le tailloir d'un des chapiteaux provenant du chœur de l'église de l'abbaye de Cluny (3); enfin dans une autre région, à Saint-Martin-le-Beau (Indre-et-Loire) (4).

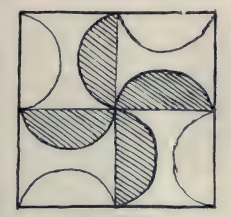


FIG. 9.

M. Deshoulières a bien voulu me signaler sa présence dans plusieurs églises du Berry du XIIe siècle, notamment sur un tailloir à l'extérieur d'une chapelle rayonnante de Dun-sur-Auron (Cher), sur l'archivolte des portails de Saint-Martin d'Ardentes et de Sacierges (Indre), etc.

On le rencontre encore dans le Midi de la France : sur une colonne du cloître de la cathédrale d'Aix et au portail de Saint-Gilles-du-Gard (fig. 10); sur ce dernier monument le sculpteur a profondément creusé les intervalles et a évidemment cherché des jeux d'ombre et de lumière; il a reproduit de très près le dessin des miniaturistes carolingiens. Qu'on observe ces portails : on y verra sans hésitation le vieux motif carolingien des hémicycles adossés, mais on y verra en même temps le gracieux ornement de

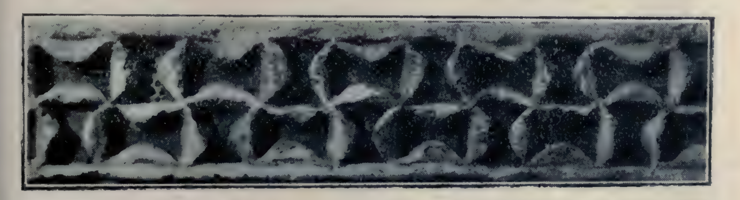


FIG. 10. — **Église de Saint-Gilles-du-Gard. Portail.**

(1) Portail nord, l'archivolte et l'une des deux colonnettes.

(2) L'une des voussures du portail.

(3) Aujourd'hui conservé au musée Ochier à Cluny; phot. dans V. Terret, *La sculpture bourguignonne aux* XIIe *et* XIIIe *siècles, Cluny* (Autun, 1914), pl. XLVIII.

(4) Archivolte du portail, phot. J. Baum, *L'architecture romane en France* (Hachette), pl. 142.

la fleur-hélice. Un rapprochement curieux à faire entre les sculptures et les peintures romanes se trouve dans ces traits qui soulignent les hémicycles aussi bien sur les peintures de Saint-Jacques-des-Guérets (fig. 4) et de Tournus (fig. 6) que sur les sculptures de Bourges (fig. 8), de Semur-en-Brionnais et de Donzy-le-Pré. Quant aux petits trous (fig. 11) qu'on remarque percés dans l'intervalle des hémicycles à Semur-en-Brionnais, à Donzy-le-Pré et à Paray-le-Monial, ne les trouve-t-on pas marqués par des points blancs sur le fond noir des peintures de Saint-Philibert de Tournus ?

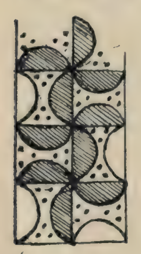


Fig. 11.

L'ornement a été représenté d'une façon différente et qui se rapproche du type mentionné plus haut à Nantes (fig. 2 et 3) et à Vienne, particulièrement en Italie : il est curieux de remarquer ce motif sur les principales cathédrales lombardes du XIIe siècle ; c'est un rapprochement nouveau à faire entre l'école de sculpture romane française et celle de Lombardie, qui ont, comme on sait, beaucoup de traits de ressemblance. Il décore à la cathédrale de Parme (1) les deux colonnes centrales et la voussure centrale du portail principal, ainsi qu'une frise placée au-dessus du porche qui domine ce même portail. On le retrouve à la cathédrale de Plaisance (2) (fig. 12), à la cathédrale de Modène (3), à la cathédrale de Ferrare (4) (fig. 13), à la

(1) C. Martin, *L'art roman en Italie*, pl. 7.

(2) *Ibid.*, pl. 30 et 31. Archivolte du portail central et du portail de droite.

(3) *Ibid.*, pl. 46, fig. 3. Archivolte du portail central et sur des bas-reliefs des portails de droite et de gauche. (*Ibid.*, pl. 45 et 47) ; sur l'un de ces bas-reliefs cet ornement est employé pour représenter des vagues.

(4) Archivolte de deux portails de la façade occidentale. *Ibid.*, pl. 71 et 74.

cathédrale de Crémone (1), à l'ambon de Carpi près Modène (2). On voit donc que ce motif de décoration a été fréquemment utilisé en Italie ; il présente sur tous les monuments qui viennent d'être énumérés les mêmes caractères. Partout on a fortement creusé les hémicycles ; à Ferrare on a orné la concavité d'une feuille de trèfle. Il est donc impossible de voir ici la fleur-hélice que l'on distingue nettement sur certains portails de France. Il est vrai que dans d'autres églises de notre pays le sculpteur a interprété l'ornement à la manière des artistes lombards : il en est ainsi à l'église de Sainte-Marie-au-Lac, au Thor (Vaucluse) (3) (fig. 14) sur un pilastre, à Anzy-le-Duc (Saône-et-Loire) sur deux tailloirs de chapiteaux, à Esnandes (Charente-Inférieure) et sur des tailloirs de chapiteaux au prieuré de l'Isle-Bouchard (Indre-et-Loire) (fig. 15).



FIG. 12. — **Cathédrale de Plaisance. Archivolte.**

Il faut encore signaler un autre motif qui semble pro-

(1) Archivolte du portail occidental. *Ibid.*, pl. 75.
(2) A. K. Porter, *Lombard Architecture*, album, pl. 43, fig. 2.
(3) Sur un pilastre, C. Martin, *L'art roman en France*. T. I, pl. 26.

céder du précédent : si, au lieu d'inscrire dans un carré

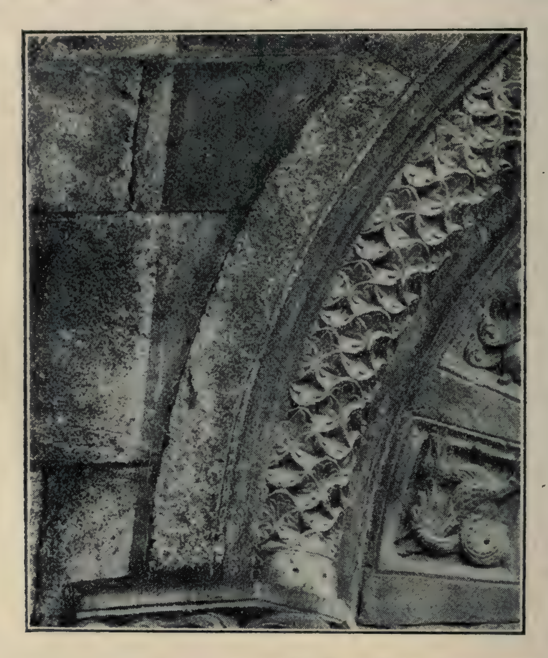


Fig. 13. — **Cathédrale de Ferrare. Archivolte.**

deux hémicycles, on en inscrit quatre adossés deux à deux, on obtient le dessin reproduit à la figure 16, l'intervalle entre les hémicycles [étant marqué en creux et les hémicycles en relief. Qu'on réunisse quatre carrés et l'on obtiendra ainsi, si le sculpteur a su bien ménager les jeux d'ombre et de lumière, le motif très élégant d'une fleur à quatre pétales réguliers (fig. 17).

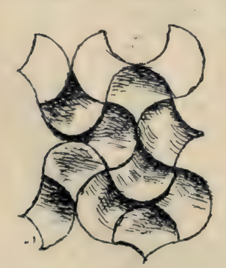


Fig. 14. — **Église du Thor. Ornement d'un pilastre.**

Les motifs de la fleur-hélice et de la fleur à quatre pétales réguliers se retrouvent ensemble sur des

colonnettes voisines au portail royal de Chartres, au portail sud de la cathédrale de Bourges, au portail de



FIG. 15. — **Prieuré de l'Isle-Bouchard. Tailloir.**

la cathédrale du Mans et au portail de l'église de Donzy-le-Pré où chacun de ces deux motifs orne une voussure. Une rangée des ornements représentés à la figure 16 couvre une voussure du portail de Montceaux-l'Étoile (Saône-et-Loire).

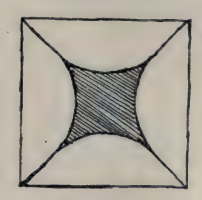


FIG. 16.

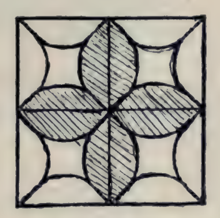


FIG. 17.

Pour revenir à l'ornement des hémicycles adossés, je pense que ce vieux motif carolingien s'est perpétué jusqu'à la fin de l'époque romane en se transformant plus ou moins selon la fantaisie des artistes.

En terminant cette étude, je signalerai le rapprochement qu'il y a lieu de faire entre l'ornement qui vient d'être examiné et le motif des *peltae*, c'est-à-dire des boucliers des Amazones qu'on rencontre sur les mosaïques gallo-romaines.

Ces *peltae* que l'on trouve sur les mosaïques d'Yvo-

nand (1) (Suisse) (fig. 18), de Bielle (2) (Basses-Pyrénées) et de Jurançon (3) (Basses-Pyrénées) et dont il serait facile sans doute de donner d'autres exemples, sont,



Fig. 18. — **Yvonand. Mosaïque gallo-romaine.**

comme nos hémicycles, adossées l'une à l'autre par leur côté rond, une paire horizontale alternant avec une paire verticale. A Bielle, les *peltae* verticales sont vertes et les *peltae* horizontales sont rouges. Ainsi les couleurs alternent ; il en est de même des hémicycles peints de Saint-Philibert de Tournus.

Je n'ai rencontré aucune peinture romane reproduisant exactement les *peltae*, mais il n'est pas contestable que d'une part les mosaïstes gallo-romains et d'autre part les artistes romans ont adopté les mêmes dispositions pour grouper ces motifs décoratifs qui se ressemblent de très près.

Paul Deschamps.

(1) Cf. reproduction dans A. Blanchet, *Etudes sur la décoration des édifices de la Gaule romaine*, pl. IX d'après une gravure du XVIIIe siècle ; v. aussi *Inventaire des mosaïques de la Gaule*, II, n° 1387.
(2) A. Blanchet, *ibid.*, pl. 2.
(3) *Invent. des mosaïques de la Gaule*, I, n° 409.

CHRONIQUE

PAR

F. DESHOULIÈRES

Gaule romaine.

Les voies romaines de la région de Dôle. — Notre regretté confrère, M. le chanoine P. Brune, s'était appliqué à rechercher le tracé des voies romaines aboutissant à Tavaux, ou dans les environs, sur la grande route de Cabillonum (Chalon-sur-Saône) à Versontio (Besançon). M. Julien Feuvrier, conservateur du Musée archéologique de Dôle, a complété le travail, au cours duquel les auteurs signalent les découvertes préhistoriques et mérovingiennes, relevées sur le bord des voies qu'ils décrivent. Cette étude, ainsi mise au point, mérite d'être signalée, car elle donne un ensemble exact que les érudits consulteront avec fruit. *Bull. archéol. du Comité des travaux hist. et scient.*, 1920.

Les tuiles et briques des constructions de la Gaule romaine. — Un des problèmes qui arrêtent souvent les archéologues est de discerner l'état civil des briques qu'ils trouvent, mêlées dans l'appareil des constructions primitives. Vitruve donne les mesures de largeur et de longueur des briques employées à Rome ; Posidonius,

Pline l'ancien, Strabon, et d'autres auteurs y ajoutent certains renseignements, intéressant particulièrement la Gaule, et qui prouvent que la fabrication des tuiles et des briques était soumise à des règles assez constantes.

Notre éminent confrère, M. Adrien Blanchet, a mesuré 175 *tegulæ, imbrices* ou briques diverses, prises sur notre territoire. Si leurs dimensions ne présentent pas d'une façon absolue des équivalences avec les indications fournies par Vitruve, on trouve cependant un rapport qui devient assez concluant, pourvu que l'on tienne compte des diverses causes d'erreur qui ont pu se glisser dans les évaluations.

M. Blanchet invite les archéologues à poursuivre l'étude de la question, en partant de ce principe « que la pâte des « briques romaines est fine et présente, à l'intérieur, une « trace noire de cuisson, tandis que l'argile des briques du « moyen âge est malaxée imparfaitement et mêlée de gros « sable ». — *Revue archéologique*, 1920.

L'ancienne ville romaine de Tournus. — *L'Histoire auguste d'Ælius Spartianus*, *l'Itinéraire d'Antonin*, la *Carte de Peutinger*, le *De gloria martyrum* de Grégoire de Tours, etc., témoignent de l'antiquité de la ville de Tournus. M. Gabriel Jeanton a pu parvenir à en tracer, avec la plus grande précision, l'enceinte du *castrum*, en étudiant, dans les caves des maisons particulières, les pans de la muraille romaine qu'il a trouvée, caractérisée par un ensemble des pierres jetées, sans ordre, dans un épais et solide bain de mortier et qui n'est revêtu d'aucun parement. — *Bull. archéol. du Comité des travaux hist. et scient.*, 1920.

Les ruines du couvent des Trinitaires de Marseille. — Dans son *Etude sur quelques points du Vieux Marseille*, et dans un *Guide franco-anglais pour Marseille antique*, M. Ledoyen avait avancé que le clocher du cou-

vent des Trinitaires, qui se voit rue des Jardins, à Marseille, était une tour militaire romaine, où venaient s'appuyer des remparts de la même époque dont il resterait des vestiges dans les bâtiments voisins. M. E. Duprat s'élève contre cette attribution, et prouve, par des pièces d'archives et par le texte même du marché, que cette construction a été faite en 1686. Les détails du contrat ne peuvent laisser subsister aucun doute. — Duprat, *Joyeusetés archéologiques*, Aix-en-Provence, 1920.

Les tombes gauloises de Martres-de-Veyres. — Dans la séance de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres du 24 juin dernier, M. Camille Jullian a donné communication de la découverte de six tombes gallo-romaines, fouillées par M. Audollent, doyen de la faculté des lettres de Clermont-Ferrand, aux abords de Gergovie. L'intérêt de cette découverte est d'autant plus grand, que, grâce sans doute à l'action du gaz carbonique, échappé de sources minérales voisines, non seulement les squelettes ont conservé leurs vêtements et même leur chevelure intacts, — la chevelure d'une femme est accompagnée de faux cheveux — mais le mobilier funéraire est dans un parfait état d'intégrité. On retrouve une quenouille entourée de sa laine, des fruits desséchés, une sorte de confiture au miel, des bijoux et des monnaies qui permettent de placer au premier siècle de notre ère la date de ces sépultures.

Architecture religieuse.

Le martyrium de Saint-Denis. — La basilique bâtie à Saint-Denis par Dagobert s'élevait-elle sur l'emplacement occupé plus tard par l'abbatiale de Suger ? M. Levillain ne le croit pas et il a exposé lui-même les raisons

de son opinion dans le *Bulletin monumental.* M. L. Maître est d'un avis opposé : il fait remonter à l'époque mérovingienne le martyrium que Viollet-le-Duc a transformé en caveau de la dynastie impériale, car cet architecte, au cours des travaux, aurait découvert des débris d'édifices romains qui furent utilisés au VIIe siècle, puis un tombeau mérovingien.

Bien qu'aucune preuve matérielle ne puisse aujourd'hui prouver ces découvertes, l'hypothèse semble vraisemblable à M. E. Lefèvre-Pontalis, mais il estime qu'une translation des reliques du saint Denis, d'une crypte dans l'autre, aurait été mentionnée par les chroniqueurs de l'époque. M. L. Maître fait suivre son exposé de la description de la crypte au temps de Dagobert, restitution assez hypothétique, il est vrai, car elle ne repose que sur des analogies très vagues, mais qui n'en est pas moins intéressante. — *Bull. archéol. du Comité des travaux hist. et scient.*, 1920.

Vestiges de l'église de Saint-Médard de Dijon. — Des travaux entrepris pour l'établissement d'un égout à Dijon, ont permis à M. le Vte P. de Truchis, de retrouver, rue Vaillant, les restes de l'abside de l'ancienne église de Saint-Médard. L'édifice, devenu insuffisant dans le cours du XVIe siècle, devait être remplacé par un monument plus important ; il fut complètement démoli, mais la construction nouvelle, à peine commencée, fut abandonnée, dès 1570. Par les fouilles qu'il a suivies, et par les déductions qu'il en a tirées, notre confrère a pu prouver que l'église de Saint-Médard était régulièrement orientée, qu'elle ne comprenait qu'une seule nef, longue de 21 m. et large de 12 m. accompagnée d'un porche, probablement en charpente. Il ne lui a malheureusement été permis de rencontrer ni moulures ni sculptures qu'il eut été intéressant d'examiner. — *Mém. de la Commission des Antiquités du départ. de la Côte-d'Or*, 1916-1918.

L'ÉGLISE DE SAINT-MARTIN DE MOISSAC. — Si la célèbre abbaye de Moissac a été souvent étudiée par les archéologues, sa voisine, la petite église de Saint-Martin, est demeurée presque inconnue. M. Jules Momméja attire sur elle une attention très méritée.

Elle se compose d'une nef et d'un chœur terminé par un chevet plat, également non voûtés : une chapelle latérale fut ajoutée au XVe siècle.

Mais derrière le chevet, des fouilles, entreprises en 1891 par M. l'abbé Picat, mirent à jour une modeste abside qui communiquait avec le chevet par une arcade légèrement outrepassée et appareillée en claveaux de pierre et de brique. A l'intérieur on a retrouvé une curieuse petite construction en maçonnerie placée, sans doute, derrière l'autel, faisant face aux fidèles et dans laquelle notre confrère croit voir la *cathedra* du dignitaire de l'église.

Les murs du chœur, de la nef, la partie inférieure de celui de la façade et les deux contreforts cylindriques qui le flanquent sont construits en petit appareil entremêlé, au hasard, de forts cailloux roulés. M. Momméja croit être en présence des restes du rempart gallo-romain, opinion que ne partage pas M. Prou, car l'appareil décrit lui semble plutôt devoir être attribué au moyen âge.

Cependant, à la suite de considérations historiques, M. Momméja conclut qu'une basilique fut construite au VIe siècle sur un mur romain (?) mais qu'elle fut, sauf l'abside, détruite par les Sarrazins. Relevée au IXe siècle, elle devait être divisée en trois vaisseaux par des colonnes, dont on a retrouvé divers fragments et qui soutenaient une charpente ou un plafond. C'est là que furent déposées les reliques de saint Ansbert, qui, durant quelque temps, donna son nom à l'église.

Enfin cet édifice fut de nouveau ruiné au XIIIe siècle pour être restauré au XIVe siècle. — *Bull. archéol. du Comité des travaux hist. et scient.*, 1920.

Inscription commémorative de l'église de Saint-Genès de Flavigny-sur-Ozerain. — C'est le 6 mars 1434 que Laurent Pinon, évêque d'Auxerre, consacra cette église. La preuve en est donnée par une inscription gravée sur une pierre que M. Picard a retrouvée, cachée derrière des décombres, dans une chapelle servant aujourd'hui de bûcher et qui communique avec la nef par une porte romane, reste de l'édifice primitif. — *Mém. de la commission des Antiquités du départ. de la Côte-d'Or.*

Tillart et son église. — L'église de Tillart, toute modeste qu'elle soit, est fort intéressante et il faut savoir gré à M. le Dr Parmentier de la signaler. Construite en 1338, elle se compose d'une nef unique, terminée par une abside à cinq pans et éclairée par des fenêtres dont le remplage, recoupé et tréflé, est surmonté d'un lobe redenté. La voûte y est remplacée par un berceau de bois dont les entraits et les blochets sont ornés de sculptures. Une belle rose, placée au-dessus d'une porte en tiers-point, ajoure la façade.

Notre confrère intercale cette trop courte description dans un aperçu historique d'un intérêt plus local. — *Mém. de la Soc. académique de l'Oise*, 1921.

La basilique de Saint-Front de Périgueux. — Nos lecteurs ont apprécié comme elle le mérite la magistrale analyse que, dans un de nos derniers numéros, M. le marquis de Fayolle a faite du livre consacré par M. l'abbé J. Roux à la basilique de Saint-Front, et où l'auteur ne craint pas de reculer la construction des coupoles de cette église entre les deux dates extrêmes de 984 et de 1047. Cette opinion, soutenue par Félix et Jules de Vermeilh, semblait avoir été victorieusement combattue par Ramé, Anthyme Saint-Paul, Lasteyrie, MM. Spiers et Brutails. Aussi ce dernier reprend-il la plume pour soutenir sa thèse. Il démontre que malheureusement l'argumentation de

M. l'abbé Roux pèche par deux points faibles : le manque de méthode archéologique, qui a amené son auteur à étudier le monument « isolément en négligeant, toute comparaison « avec les édifices similaires », cependant assez nombreux — Cahors, Angoulême, etc. — et par la portée qu'il donne à des hypothèses parfois assez gratuites. Il nous faut renvoyer nos lecteurs à cet article très documenté et dont la franchise n'est pas exempte d'une certaine rudesse. Mais M. l'abbé Roux ne devra pas en tenir rigueur à notre éminent confrère, car celui-ci reconnaît hautement que l'étude, dont il combat les conclusions, a été conduite avec une minutie d'observation et avec un soin qui n'avaient jamais été apportés jusqu'ici dans l'analyse de ce monument et qui permettent au lecteur de le connaître comme s'il était devant l'édifice. On y trouve des détails inédits, intéressant, non seulement le sujet lui-même, mais aussi l'art roman tout entier, et qui permettent de tirer des idées générales très nouvelles. — *Bibl. de l'Ecole des Chartes*, 1920.

La date de la cathédrale de Coutances. — Sur le dire d'un manuscrit perdu — sans doute le *livre noir* du chapitre de Coutances — cette cathédrale passait jadis pour être une œuvre du XIe siècle. L'abbé Lebeuf, le premier, a démontré que son style ne pouvait s'adapter à la date proposée qui doit se rapporter à une église antérieure.

Notre confrère, M. Georges Huart, vient de montrer par quelle méthode le savant archéologue, devançant son temps, a pu déjouer cette erreur grossière, méthode que devraient suivre tous les archéologues et qui est la suivante :

1° Analyser l'édifice, c'est-à-dire le disséquer, et en décomposer les différents éléments ;

2° Comparer les éléments avec ceux d'autres édifices ;

3° Critiquer enfin les textes et les soumettre à la même analyse et aux mêmes comparaisons.

C'est la règle qui a toujours été préconisée dans cette revue et il faut remercier M. Georges Huart d'avoir montré, une fois de plus, combien elle est justifiée. — *Annuaire des cinq départ. de la Normandie, publié par l'Association normande.*

Architecture civile et militaire.

Le palais du duc Jean et la Sainte-Chapelle de Bourges. — M. P. Gauchery revient sur cet édifice, presque entièrement disparu, mais dont il a, déjà, dans plusieurs ouvrages, décrit la richesse. Il ajoute aujourd'hui certains détails inédits qu'il a puisés dans de nouveaux documents.

C'est ainsi qu'il reconstitue la charpente de la grande salle, comparable à celle de la cathédrale d'Ely ; qu'il donne le dessin primitif de plusieurs remplages de fenêtres ; qu'il retrouve, dans le plan de la Sainte-Chapelle, le procédé favori des frères Guy et André de Dammartin : une abside tracée en suivant le contour d'un demi-hexagone régulier dont les pans sont d'une largeur égale à celle de la moitié de l'édifice.

Notre confrère ajoute d'intéressants renseignements sur le mobilier de cette Sainte-Chapelle, statues, tombeaux, vitraux, etc. — *Mém. de la Soc. des Antiquaires du Centre*, 1919-1920.

Paiements et quittances de travaux exécutés sous le règne de Charles VI. — C'est sous ce titre que M. Léon Mirot publie 860 pièces intéressant des travaux faits entre 1380 et 1422, le plus souvent dans des châteaux comme ceux de Vincennes, La Ferté-Milon, Riom, Saint-Germain, Châteaudun, Château-Renault, etc. Ce travail

qui a demandé à notre confrère plusieurs années de recherches dans les recueils manuscrits de la Bibliothèque nationale, donne de précieux détails sur l'histoire de ces monuments et fait connaître des noms d'architectes, identifiés, non par quelques inscriptions énigmatiques, qui laissent une large part à la fantaisie, mais par des pièces d'archives sévèrement critiquées. Cette publication est un instrument de travail qui sera souvent consulté, et, toujours, avec fruit. — *Bibl. de l'Ecole des Chartes*, 1920.

Le cabinet de Jeanne d'Arc a Orléans. — M. Eugène Jarry a déjà démontré que le cabinet dit de Jeanne d'Arc, situé 33, rue du Tambour, ne pouvait, en aucune façon évoquer le souvenir de l'héroïne, car il est bâti sur un emplacement extérieur à l'enceinte de la ville, telle qu'elle s'étendait à l'époque du siège. Notre confrère revient sur la question et il prouve que ce pavillon n'est autre chose que le comptoir de François Colas des Francs, bâti en 1552, vraisemblablement sur les dessins de Jacques Androuët du Cerceau, qui habitait alors Orléans. On y retrouve les ornements délicats qui rappellent la manière du célèbre architecte. — *Bull. de la Soc. archéol. et hist. de l'Orléanais*, 1920.

Sculpture, peinture, mobilier.

Le labyrinthe et les sculptures de la cathédrale de Reims. — A propos du bel album que M. Paul Vitry vient de publier, notre éminent confrère M. Emile Mâle revient sur différents problèmes que soulève l'étude de la cathédrale de Reims.

D'abord l'interprétation du labyrinthe: on sait que, s'il a été détruit en 1779, ses inscriptions ont été relevées et

qu'on possède un dessin de Jacques Cellier reproduisant les quatre personnages disposés dans les angles ainsi que celui, beaucoup plus grand, placé au centre. Jacques Cellier nous avertit que ce sont les architectes du monument et Cocquault indique, la part prise dans l'œuvre par chacun d'eux. On voit ainsi que Jean d'Orbais a « commencé la coeffe». Mais qu'entend-on par coeffe? Le chevet, répond M. Demaison : c'est donc Jean d'Orbais qui a conçu le monument. M. Deneux prétend au contraire que ce mot ne se rapporte qu'à la voûte du chœur et à sa toiture. Le rôle de Jean d'Orbais est, alors, selon lui, bien diminué. Mais il reste le cinquième personnage placé au milieu du labyrinthe et qu'aucune indication n'identifie : il est plus grand que les autres et M. Deneux y voit l'archevêque constructeur de la cathédrale.

C'est ici qu'intervient M. Mâle : il ne peut trouver ni dans l'attitude, ni dans le costume de cette figure la silhouette d'un archevêque, et, adoptant la première partie de la thèse de M. Deneux, il voit là le portrait de l'architecte principal du monument, celui qui en dressa le plan dont Jean d'Orbais, Jean Le Loup, Gaucher de Reims et Bernard de Soissons, ne furent que les exécuteurs.

L'album de M. Vitry a permis à M. Mâle de faire beaucoup d'autres observations du plus haut intérêt. C'est ainsi que, sur le tympan du portail Saint-Sixte, la scène où l'on croyait voir la jeune fille de Toulouse guérie par saint Rémi représenterait le messager qui annonce à Job ses malheurs. En outre, la statue dite de Clovis serait celle de Job.

Citons encore le curieux rapprochement que fait notre éminent confrère entre la statue de Saint-Avit de Chartres et le prophète de Reims, voisin de la reine de Saba. « Pen-« dant un quart de siècle, ajoute M. Mâle, les maîtres de « Reims ont eu les yeux fixés sur les portails de Chartres. » — *Gazette des Beaux-Arts*, février 1921.

Bas-relief du musée d'Amiens. — Le musée d'Amiens possède un bas-relief qui représente un homme étendu à terre, écrasé par un chariot et auprès de lui, un bâton brisé puis un amas d'objets plats, de forme ronde. C'était, disait-on, un ex-voto offert par la victime d'un accident de voiture à un saint qui lui aurait rendu la vie.

M. Prinet considère au contraire qu'il s'agit d'une scène de l'histoire de saint Nicolas rapportée par la *Légende dorée* : un voleur ayant caché, dans son bâton, de l'or dérobé à un Juif est ressuscité par le saint, invoqué par le Juif lui-même qui se convertit.

Notre confrère retrouve la même scène sur plusieurs vitraux de la cathédrale de Chartres, de Saint-Denis, de Rouen, de l'église de Pont-de-l'Arche et de Saint-Merri à Paris. — *Bull. archéol. du Comité des trav. hist. et scient.*, 1919.

Peintures murales du chateau de Busset. — M. le chanoine Joseph Clément, qui connaît particulièrement bien les peintures murales du Bourbonnais, décrit celles de l'ancien oratoire du château de Busset. Elles représentent des scènes du *Nouveau Testament* comme la Visitation et la Descente de croix, puis divers saints : saint Sébastien, saint Christophe, sainte Barbe, etc.

Notre savant inspecteur fait, au sujet de cette décoration, jusqu'ici peu connue, de curieuses remarques, et surtout il la date entre 1450 et 1470, époque où Bertrand de Tourzel d'Alègre possédait le château. Elle fut retouchée quelques années plus tard par ordre d'Yzabelle de Lévis-Couzan, seconde femme de ce seigneur, ainsi qu'en témoignent les initiales B et Y qu'on y voit élégamment liées par une cordelière. Enfin, c'est au siècle suivant qu'un peintre reçut l'ordre de semer un peu partout le monogramme du Christ et de la Vierge et de revêtir le cintre et les montants d'un appareil simulé comparable à

celui que l'on voit sur les églises de Mazerier et d'Autry. — *Bull. de la Soc. d'émulation du Bourbonnais*, décembre 1920.

Peintures décoratives de la cathédrale d'Amiens. — Sous les boiseries de cette cathédrale, démontées pendant le bombardement de la ville par les Allemands, M. de Guyencourt a retrouvé certaines peintures : ce sont des feuillages et des phylactères aux inscriptions en lettres gothiques, malheureusement très altérées, dont le « pilier rouge » avait été revêtu au XVIe siècle, puis une niche, creusée derrière l'autel de la chapelle Saint-Jean, peinte en rouge et rehaussée d'écussons aux armes de l'évêque Jean Rolland, mort en 1388, enfin une Annonciation exécutée à la fin du XIVe siècle et qui se fait encore remarquer par l'élégance de sa composition et l'éclat de son coloris. — *Bull. de la Soc. des Antiquaires de Picardie*, 1920.

Le vitrail d'André Thévenet aux Cordeliers. — André Thévenet, moine cordelier, surtout grand voyageur et précurseur de Jean Nicot dans l'introduction du du tabac de France, a laissé un ouvrage intitulé : *La grande et excellente cité de Paris*, qui fut édité en 1881 par l'abbé Valentin Dufour. L'auteur de cette publication crut devoir y joindre la gravure d'une prétendue tapisserie qui, à côté de deux pèlerins, représente André Thévenet lui-même assisté de son patron.

Notre éminent confrère, M. Adrien Blanchet, prouve, par un texte, que cette illustration, empruntée à un recueil de dessins de Gaignière, n'est autre que la reproduction d'un vitrail que le moine Thévenet avait fait faire pour l'église des Cordeliers de Paris où il devait être inhumé en 1592. — *Bull. de la Soc. de l'hist. de Paris et de l'Ile-de-France*, 1919.

LES TAPISSERIES DE LA PUCELLE D'ORLÉANS. — Notre confrère M. Banchereau a retrouvé une suite de seize tapisseries d'Aubusson représentant les scènes de la vie de Jeanne d'Arc et qui étaient disséminées dans les salles du Musée de Jeanne d'Arc, dans celles du Musée de peinture d'Orléans et dans la collection d'un amateur de cette ville. Elles avaient échappé aux investigations de Cyprien Pérathon et de M. Louis Lacroq. Copiées, avec une certaine liberté, sur les dessins de Claude Vignon, elles sont d'un tissu grossier et d'une tonalité un peu sombre, mais ne méritent pas moins d'être signalées. — *Bull. de la Soc. archéol. et hist. de l'Orléanais*, 1920.

LE MISSEL DU CARDINAL DE GIVRY. — Ce missel, qui fait partie des collections de la Bibliothèque Sainte-Geneviève, imprimé à Paris en 1524, vient d'être étudié par notre confrère M. Barbarin, qui signale particulièrement une de ses gravures représentant la Vierge et l'Enfant accompagné d'une troisième figure. M. Barbarin y voit le portrait du Cardinal de Givry qu'il identifie, en le comparant à d'autres représentations du même prélat, particulièrement à celle qui orne un vitrail de Champigny-sur-Veude. — *Bull. de la Soc. hist. et archéol. de Langres*, t. VIII.

LA COLLECTION MARTIN-SABON. — Le service photographique des Beaux-Arts vient d'acquérir la remarquable collection des 15.000 clichés archéologiques de notre confrère M. Martin-Sabon dans laquelle le *Bulletin monumental* a si souvent puisé de précieux documents. M. Jean Vallery-Radot souligne l'importance de cette acquisition qui réserve à la science le fruit de tant d'années d'un labeur aussi consciencieux qu'habile. La rédaction du *Bulletin monumental* est heureuse de s'associer aux éloges que M. Vallery-Radot décerne à M. Martin-Sabon, digne continuateur des Gaignières, des Taylor et des Cailleux. — *Bull. de l'Art ancien et moderne*, 10 juillet 1921.

La sauvegarde de l'art français. — Nous tenons à souhaiter la bienvenue au comité qui, sous ce titre, vient de se constituer pour la protection du patrimoine artistique de la France. Présidé par M. le duc de Trévise assisté de MM. Paul Léon, E. Lefèvre-Pontalis, la marquise de Maillé, etc., il se propose de créer des organes d'étude, de documentation et de défense pour assurer la protection des monuments et des œuvres d'art qui n'ont pu être classés.

Ajoutons que, grâce aux soins de la nouvelle société, la réfection de la chapelle du musée de Périgueux a pu être assurée. Nous saluons ce premier succès qui en fait espérer beaucoup d'autres.

Commission consultative et de surveillance des édifices diocésains et de leur mobilier. — Nous nous faisons un devoir de signaler cette commission qui vient d'être instituée, dans le diocèse de Rouen, par S. E. le Cardinal Dubois avant sa nomination au siège archiépiscopal de Paris.

Ce prélat, que nous avons l'honneur de compter parmi les membres de la Société française d'Archéologie, frappé de la négligence avec lequelle sont parfois traitées les œuvres d'art que renferment certaines églises, souvent aussi du peu d'intérêt qu'on attache au monument lui-même, et enfin du goût douteux qui préside au choix des objets liturgiques, avait chargé une commission spéciale « d'apporter un concours éclairé à tous les travaux de réparation ou d'aménagement des églises, de veiller à la conservation de tous les objets, remarquables par leur antiquité ou leur caractère artistique, qui y existent actuellement, de connaître enfin des acquisitions quelque peu importantes de nouveaux objets du culte ».

Le règlement, qui assure la mise à exécution de ce projet, est un modèle que nous voudrions voir suivi dans tous

les autres diocèses. Les membres de la Société française d'archéologie offrent leur concours pour favoriser l'heureuse initiative de S. E. le cardinal Dubois dont le goût éclairé et les connaissances archéologiques bien connues ont déjà su protéger de nombreux monuments et objets d'art confiés à ses soins. — *Bulletin religieux de l'archidiocèse de Rouen*, 23 *oct.* 1920.

DESHOULIÈRES.

Toutes les nouvelles archéologiques concernant la chronique doivent être adressées à M. DESHOULIÈRES, *directeur-adjoint de la Société française d'Archéologie*, 49, RUE DE LA TOUR A PARIS (XVIe).

Églises et monuments classés.

La Commission des monuments historiques, au cours de l'année 1920, a classé les édifices dont les noms suivent :

Aisne. — Arcy-Sainte-Restitue, Barzy-sur-Marne, Baulne, églises ; Beaurevoir, tour du château, dite de « Jeanne d'Arc » ; Belleu, Bonnes, Brécy, Brumetz, Bruys, Bucy-le-long, Bussiares, Chartèves, Chézy-en-Orxois, Chivy-lès-Etouvelles, Cierges, Cœuvres, Cohan, Condé-en-Brie, Connigis, Corcy, Coucy-le-Château, Courbevoie, Crandelain-et-Malval, Dravegny, Epieds, Etouvelles, Etreillers, Fère-en-Tardenois, Gandelu, La Croix, églises ; La Ferté-Milon, église Saint-Nicolas ; La Chapelle-Monthodon, Latilly, Liesse, Marizy-Saint-Mard, Marizy-Sainte-Geneniève, Montigny-l'Allier, Montlevon, Morsain, Neuilly-Saint-Front, Nogent-l'Artaud, Pernant, Priez, Saint-Mard, Saint-Pierre-Aigle, églises; Septmonts, chapelle Saint-Louis et donjon du château ; Sissy, Soupir,

Suippes, Torcy, Tréloup, Vaux-sous-Laon, Vendeuil-en-Dôle, Viffort, églises.

Alpes (Basses). — Castellane, tour de l'horloge, Saint-Paul, église Saint-Maurice.

Alpes (Hautes). -- Mont-Dauphin, place-forte y compris l'église.

Alpes Maritimes. — Grasse, cathédrale ; Nice, fontaine des Tritons ; Vence, fontaine.

Ardèche. — Viviers, tourelle d'escalier, façades N. et O. s'appuyant sur cette tourelle, galeries E. et S. et clocher de la cathédrale.

Ardennes. — Acy-Romance, Authe, Cheméry, Falaise, églises, Grandpré, château ; Mars-sous-Bourg, Rilly-aux-Oies, Roisy, Saint-Juvin, Semny, Thugny-Trugny, Vrizy, Voncq, églises.

Aveyron. — Bozouls, Castelnau-de-Peyrolles, églises ; Villefranche-de-Rouergue, fontaine et chapelle des Pénitents noirs.

Bouches-du-Rhône. — Arles, façade du beffroi et de son annexe ; façade, grande voûte, vestibule, grand escalier salles du conseil et des archives de l'Hôtel de ville ; Salon, bâtiments de la cour centrale, porte d'entrée et dépendances du château.

Cantal. — Transept et chevet de l'église Saint-Géraud.

Charente. — Blanzaguet, Claix, Mauclars, églises.

Charente-Inférieure. — Nieul-sur-Mer, entrée et clôture du domaine du « Portail » ; Trizay, ancienne abbaye.

Corrèze. — Aubazine, salle capitulaire, réfectoire, cuisine, escalier, vasque romane et ruines du moulin de l'ancien monastère.

Corse. — Calvi, église Saint-Jean-Baptiste.

Côte d'Or. — Villy-en-Auxois, croix de pierre.

Côtes du Nord. — Tandeau, château.

Creuse. — Clairavaux, église, La Souterraine, porte Saint-Jean et sa courtine ; Le Moûtier-d'Ahun, vieux pont;

Saint-Michel-de-Neisse, croix de pierre près la chapelle de la Borne.

Deux-Sèvres. — Parthenay, pont de la porte Saint-Jacques, porte dite de « la citadelle » ou « de l'horloge ».

Dordogne. — Javerlhac, église de la chapelle Saint-Rambert ; Molières, maison à arcades ; Sarlat, église de Teumire.

Eure. — Cintray, flèche de l'église ; Les Andelys, façade de la grande salle du rez-de-chaussée de l'hôtel du Grand-Cerf.

Eure-et-Loir. — Courville, porte de l'hôpital ; Prunay-le-Gillon, église.

Garonne (*Haute*). — Saint-Félix, église.

Gironde. — La Sauve, église ; Mouliets, chapelle de Villemartin ; Saint-Emilion, église Saint-Martin-de-Mazerat, porte et maison de la Cadène ; Saint-Georges de-Montagne, Saint-Philippe-d'Aiguille, Saint-Quentin-de-Baron, Sauveterre, Villenave-d'Ornon, églises.

Indre. — Saint-Denis-de-Jouet, Sacierges-Saint-Germain, églises.

Indre-et-Loire. — Chinon, façades de la maison sise, 82, rue Voltaire ; Cormery, lanterne des morts.

Isère. — Vienne, façade et vestibule de la maison sise, 7, rue des Orfèvres.

Loire (Haute). — Saint-Ilpize, église ; Saint-Julien d'Ance, crypte de l'église.

Loir-et-Cher. — Billy, nef de l'église ; Menetou-sur-Cher, chœur de l'église et travée qui le précède.

Loire-Inférieure. — Saint-Sébastien-lès-Nantes, calvaire.

Loiret. — Mareau-aux-bois, clocher de l'église ; Rozoy-le-Vieil, porche de l'église. — La partie haute et la flèche du clocher de l'église Saint-Salomon de Pithiviers sont déclassées.

Lot. — Castelfranc, façade de l'église ; Les Junies, église ; Rocamadour, maison dite de « le Paumette » ; Saint-Cirq-Lapopie, maison.

Lot-et-Garonne. — Agen, charpente de l'église Saint-Hilaire ; Engayrac, chœur de l'église Saint-Pierre-aux-Lions.

Lozère. — Ispagnac, Prunières, églises.

Manche. — Mortain, église ; cellier, salle capitulaire de l'ancienne abbaye Blanche ; Valognes, église.

Marne. — Antheny, Baconnes, Bétheny, Boult-sur-Suippe, Charleville, Chateauraould, Coulommes-la-Montagne, Courville, Courmelois, Cuchery, Lagery, Magneux, Ormes, Pévy, églises ; Reims maisons sises 14-16 rue Dieu-Lumière, 6, rue de l'Arbalète, 4 rue Barbatre, maison natale de Colbert, hôtel Le Vergeur, hôtel de Bézannes, pavillon de Muire, tour de la butte Saint-Nicaise, restes de l'ancienne salle du trésor de la cathédrale et restes du cloître y attenant, sis 7, rue du Trésor, porte de l'ancien hôtel Saint-Michel, grand escalier, petit escalier, salle capitulaire et dépendances de l'Hôtel-Dieu ; Rosnay, Saint-Souplet, Sept-Saulx, Sigilles, Soilly, Villers-aux-Nœuds, églises ; Vitry-le-François, église Notre-Dame et porte du Pont ; Vraux, église.

Meurthe-et-Moselle. — Dun-sur-Meuse, Fresnay-la-Martyre, Pagny-sur-Moselle, églises ; Pont-à-Mousson, maison dite « des sept péchés capitaux ».

Meuse. — Marville, église et calvaire ; Verdun, ancien évêché et cour Saint-Vast. — L'abbaye de Saint Benoît, détruite pendant la guerre, est déclassée.

Moselle. — Tossieux, église.

Nord. — Bourbourg, chœur de l'église ; Cambrai, chapelle du grand séminaire et maison sise 48 et 48 *bis*, rue de Noyon ; Crèvecœur-sur-l'Escaut, abbaye de Vaucelle ; Englos, Morbecque, Ronchin, Saint-Aubert, Seclin, églises ; Tourmignies, église ; Verlinghem, forteresse Saint-Christophe.

Oise. — Berneuil-sur-Aisne, Brétigny, Caisnes, Cambronne, Cauvigny, Chevrières, Choisy-au-Bac, Creil, Croutoy, Fresnoy-la-Rivière, Grandru, Hautefontaine, Jaulzy, Joncquières, Marolles, Monchy-Humières, Moulin-sous-

Touvent, Orrouy, églises; Pontpoint, bâtiments principaux «maison des fers», et tour de Fécamp de l'abbaye du Moncel; Saint-Crépin-aux-Bois, Varinfroy, églises.

Orne. — Mortagne, cloître de l'hospice civil.

Pas de Calais. — Aix-Noulettes, église; Arras, chapelle de la citadelle, façades des maisons sises grande place, n°s 4, 8, 10, 14, 15, 16, 17, 18, 20, 22, 22 *bis*, 25, 28, 29, 30, 30 *bis*, 31, 32, 34, 35, 41, 42, 43, 44, 49, 50, 52, 55, 66, 72, 50, 52, 55, 66, 72, 74 et 76 ; petite place, n°s 17, 19, 23, 39, 44, 56 *bis*, 60, 64, et 70 ; rue de la Taillerie, n°s 1, 3, 6, 7, 9, 12, 14, 18 19, 20, 24, 26, 28 et 29 ; Beuvry, Pommier, églises. — La maison du XVIe siècle, sise à Béthune, grande place, banque « Crédit du nord », est déclassée.

Puy-de-Dôme. — Ardes, église ; Montferrand, borne de justice, maison dite de « Lutèce » ; Pionsat, château.

Pyrénées (Basses). — Montfort, Villenave, église.

Pyrénées-Orientales. — Port-Vendres, obélisque et ses dépendances.

Rhin (Bas). — Altdorf, nef de l'église; Rosheim, les quatre portes de la ville; Strasbourg, tour et vestiges romaines dans l'immeuble sis 47 et 49, rue des Grandes-Arcades.

Rhin (Haut). — Colmar, chapelle du lycée et couvent des Unterlinden ; Thann, halle au blé et tour des cigognes.

Rhône. — Lyon, église Saint-Paul, galerie de Philibert Delorme, hôtel Gardagne ; Saint-Colombe-les-Vienne, ruines du quai et du port romains ; Saint-Symphorien-sur-Coize, église.

Saône et-Loire. — Mâcon, maison de bois.

Seine. — Paris, façade des bâtiments du Palais-Royal appartenant à l'Etat ; façade de l'immeuble sis 1 *bis*, place des Vosges ; façade de l'immeuble sis 39, rue de Valois ; façade des maisons sises 7, rue de Beaujolais et 26, rue Montpensier ; le Panthéon.

Seine-et-Marne. — Les Marets, Massy, Saclas, églises.

Seine-et-Oise. — Berville, Chennevières-sur-Marne,

Gadancourt, églises; Morsang-sur-Orge, pilier de bois de la ferme Augé.

Seine-Inférieure. — Dampierre-en-Bray, église de Beuvreuil ; Saint-Valery-en-Caux, façade de la maison dite de Henri IV.

Somme. — Allery, Davenescourt, Forest-l'Abbaye, églises; Montdidier, église Saint-Pierre; Moyenville, Vismes-au-Val, églises.

Tarn-et-Garonne. — Montauban, immeuble sis n°s 2 et 5, place Nationale.

Var. — Solliès-Ville, château de Forbin.

Vaucluse. — Orange, ruines du gymnase romain.

Vienne. — Plaisance, église et croix du cimetière.

Yonne. — Rugny, salle capitulaire, réfectoire, et construction placés entre les deux salles et le colombier de l'abbaye ; Tonnerre, église Saint-Pierre; Vermenton, église.

BURTHE D'ANNELET.

CONGRÈS INTERNATIONAL D'HISTOIRE DE L'ART

Le Congrès international d'Histoire de l'art s'est tenu à Paris du 26 septembre au 5 octobre ; quoique international, il ne fut pas organisé par le bureau nommé en 1913 à Rome pour la préparation de ces assises périodiques. En effet, au lendemain d'une guerre qui avait été si funeste aux monuments, il n'était pas possible d'inviter tout le monde. Ceux qui furent de si grands destructeurs et qui en tirent vanité, ne pouvaient être conviés.

Le comité français d'organisation était présidé par MM. Henri Lemonnier et André Michel ; de nombreux

étrangers avaient répondu à l'appel, les séances furent très suivies et les communications furent nombreuses dans les diverses sections. On peut regretter que la plupart des auteurs se soient contentés d'étudier des sujets particuliers et que les questions générales fussent trop rarement abordées ; il faut être tout particulièrement reconnaissant aux étrangers, d'avoir étudié principalement, l'œuvre des artistes français dans leurs pays et de nous avoir révélé des côtés inconnus de la vie de nos compatriotes. C'est à la section de muséographie et d'enseignement que furent traités les sujets les plus vivants d'actualité : la restauration des monuments, à l'occasion d'une communication de M. Genuys sur les méthodes de la commission des monuments historiques, la restauration des tableaux et des œuvres d'art, le vocabulaire archéologique, les méthodes de bibliographie, la publication des catalogues, la constitution de répertoires et de dossiers iconographiques, soulevèrent de fécondes discussions. Le Congrès émit un vœu pour que les documents photographiques de la Bibliothèque d'Art et d'Archéologie, fondée par M. Jacques Doucet, soient complétés par des exemplaires de toutes les photographies prises dans les musées et plusieurs conservateurs étrangers se sont engagés immédiatement à y adresser une épreuve de tous les documents pris dans l'avenir.

Lorsqu'il s'est agi de fixer le lieu du prochain Congrès, le comité français se récusa et ne voulut accepter aucune mission sur ce point ; le délégué de la Belgique offrait l'hospitalité de la ville de Bruxelles et cette idée fut accueillie favorablement par la grande majorité des congressistes, mais il était difficile d'oublier qu'il existait un comité chargé de l'organisation des Congrès internationaux et que celui qui se clôturait était une exception voulue par les événements, aussi se sépara-t-on sans prendre de décision.

Des excursions avaient été organisées à Chartres et à Reims, sous la conduite respective de MM. Marcel Aubert et Deneux, aux châteaux de Chantilly, de Courances et de Vaux ; les congressistes visitèrent encore les palais de Versailles et de Fontainebleau, le musée des Arts Décoratifs, l'Hôtel Lambert et les collections de MM. Durand-Ruel, Maurice de Rothschild et de Camondo.

Une promotion parut à l'occasion du Congrès et nous y relevons les noms de plusieurs de nos confrères : MM. Maurice Fenaille et Louis Gonse reçoivent la rosette, MM. Gaston Brière, Jules Roussel, René Schneider et le chanoine Urseau sont nommés chevaliers de la Légion d'honneur.

J. B.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ARCHÉOLOGIE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 13 *juin* 1921.

Sont nommés :

Inspecteur de l'Ain : M. le Dr Nodet.
Inspecteur de l'Aube : M. René Doré.

Sont ensuite reçus membres de la Société :

M. Louis Amiard, architecte, 26, rue de la Banque, à Flers (Orne), présenté par MM. E. Lefèvre-Pontalis et Ruprich-Robert.

M. Albert Arpentinier, 75, rue de Ménilmontant, Paris (XXe), présenté par MM. E. Lefèvre-Pontalis et J. Banchereau.

M. Fernand Autorde, archiviste départemental, à Guéret (Creuse), présenté par MM. E. Lefèvre-Pontalis et L. Lacrocq.

M. Georges Bovet, notaire, à Crest (Drôme), présenté par MM. N. Thiollier et Vallentin du Cheylard.

M. Joseph Cholat, 16, rue des Jardins, à Saint-Étienne (Loire), présenté par MM. Aug. Cholat et N. Thiollier.

M. Victor Forot, à Bourelou, près Tulle (Corrèze), présenté par MM. E. Lefèvre-Pontalis et H. Heuzé.

M. Armand Fourreau, 78, rue Bonaparte, Paris (VIe), présenté par MM. E. Lefèvre-Pontalis et Collinet.

Mme Léon Henrion, 32, avenue Henri-Martin, Paris (XVIe), présentée par MM. F. et A. Rhein.

M. Albert de Laborderie, 9, cours Jean-Pénicaud, à Limoges (Haute-Vienne), présenté par MM. E. Lefèvre-Pontalis et Demartial.

M. Albert Lacrocq, 18, rue Turgot, à Limoges (Haute-Vienne), présenté par MM. E. Lefèvre-Pontalis et L. Lacrocq.

M. G. Lavergne, archiviste départemental, à Périgueux (Dordogne), présenté par MM. E. Lefèvre-Pontalis et le marquis de Fayolle.

M. Marcel Levallois, 82, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris (VIIIe), présenté par MM. P. de Zeltner et H. Heuzé.

M. Gabriel Loirette, archiviste départemental, à Niort (Deux-Sèvres), présenté par MM. E. Lefèvre-Pontalis et F. Deshoulières.

Mme Marin-Thézard, 2, rue de la Préfecture, à Limoges (Haute-Vienne), présentée par MM. E. Lefèvre-Pontalis et Demartial.

M. le marquis DE SAINT-SEINE, à Saint-Seine-sur-Vingeanne (Côte-d'Or), présenté par MM. F. Deshoulières et le marquis de Sayve.

M. Paul VILAIN, architecte, 24, rue Castel-Béghin, à Lille (Nord), présenté par MM. le chanoine Masure et Dubuisson.

M. Armand VIRÉ, à La Cave, par Souillac (Lot), présenté par MM. E. Lefèvre-Pontalis et H. Heuzé.

M. le Dr Louis VITAUT, à Charlieu (Loire), présenté par MM. E. Lefèvre-Pontalis et Ferrary.

A titre étranger :

M. Paul HAMBYE, ingénieur, 21, rue de l'Abbaye, à Ixelles-Bruxelles (Belgique), présenté par MM. E. Lefèvre-Pontalis et Saintenoy.

M. Albano MILANI, via Principe Eugenio, à Florence (Italie), présenté par MM. E. Lefèvre-Pontalis et F. Deshoulières.

M. l'abbé Justin MORET, membre de la Commission Royale des Monuments, curé de Sur-le-Mez-Couthuin (Belgique), présenté par MM. E. Lefèvre-Pontalis et de Buggenoms.

Le Conseil décerne ensuite des médailles à l'occasion du Congrès de Limoges et de Brive.

Séance du 8 juillet 1921.

M. le Président donne lecture d'une lettre de M. le Préfet du Calvados relative à l'acceptation du legs fait par Mme Travers pour fonder un prix « Julien Le Sénécal ». Le Conseil prend la délibération demandée.

Est ensuite nommé :

Inspecteur des Deux-Sèvres : M. Gabriel LOIRETTE.

Séance du 5 novembre 1921.

M. le Directeur informe le Conseil du décès de deux membres du Conseil, MM. J. DE VALOIS, l'un de nos plus anciens et dévoués confrères, et A. LEVÉ ; et de celui de l'un de nos inspecteurs, M. JADART.

Il signale les distinctions reçues par plusieurs de nos confrères, à l'occasion du Congrès international d'Histoire de l'art.

Le Conseil nomme ensuite :

Membre du Comité d'honneur : M. Maurice FENAILLE, membre de l'Institut.

Membres du Conseil : MM. Henri STEIN et H. DU RANQUET DE GUÉRIN, en remplacement de MM. DE VALOIS et LEVÉ, décédés. Ces nominations seront soumises à la plus prochaine assemblée générale.

Inspecteur de la Marne : M. Hugues KRAFFT.

Membres de la Société :

M. Ernest BABELON, membre de l'Institut, conservateur de la Bibliothèque nationale, 30, rue de Verneuil, Paris (VII[e]), présenté par MM. E. Lefèvre-Pontalis et C. Enlart.

M. Gabriel BARBAUDY, 36, rue Notre-Dame-de-Lorette, Paris (IX[e]), présenté par MM. H. Heuzé et E. Delaunay.

M. Marcel BÉNARD, 5, rue de Rigny, Paris (VIII[e]), présenté par MM. E. Lefèvre-Pontalis et Collinet.

M. André BLAIN, au Châtelet, à Choisy-au-Bac (Oise), présenté par MM. E. Lefèvre-Pontalis et R. Chevallier.

M. Robert BRUN, archiviste paléographe, à Pélisanne (Bouches-du-Rhône), présenté par MM. E. Lefèvre-Pontalis et André Masson.

M[me] Paul CUVILLIER, 19, boulevard Beauséjour, Paris (XVI[e]), présentée par MM. E. Lefèvre-Pontalis et Collinet.

S. G. M[gr] André DU BOIS DE LA VILLERABEL, archevêque de Rouen, présenté par MM. S. E. le Cardinal Dubois et le D[r] Coutan.

M. Jean FROMONT, notaire à Lagny (Seine-et-Marne), présenté par MM. E. Lefèvre-Pontalis et J. Panchereau.

M. Léo-Abel GABORIAUD, 38, rue de Liége, Paris (VIII[e]), présenté par MM. A. Boinef et P. Deloncle.

M. Léon GAMARD, 53, rue Claude-Bernard, Paris (V[e]), présenté par MM. Martin Sabon et Burthe d'Annelet.

M. Émile GAVELLE, directeur de l'École des Beaux-Arts de Lille, 17 *bis*, rue Charles-de-Muyssart, à Lille (Nord), présenté par MM. P. Turpin et Dubuisson.

M. Paul GERS, 56, avenue du Bois-de-Boulogne, Paris (XVI[e]), présenté par MM. E. Lefèvre-Pontalis et A. Boinet.

M. Jean GUITTON, 104, rue de Vaugirard, Paris (VI[e]), présenté par MM. E. Lefèvre-Pontalis et N. Thiollier.

M. LEPRINCE-RINGUET, architecte, rue Albert-Durieux, à Cambrai (Nord), présenté par MM. E. Lefèvre-Pontalis et Nicq-Doutreligne.

M[me] la marquise DE MAILLÉ, 6, rue du Colonel-Combes, Paris (VII[e]), présentée par M. E. Deshoulières et M[me] la duchesse de Maillé.

M. Étienne PAILLARD, 6, rue du Mouton, à Vitry-le-François (Marne), présenté par MM. E. Lefèvre-Pontalis et l'abbé Pilté.

M. Paul-François EDME, avocat à la Cour d'Appel, 6, rue de Freycinet, Paris (XVI[e]), présenté par M[me] Jacques Siry et M[lle] Mégret.

M. Henri ROBILLON, avocat à la Cour d'Appel, 10, rue Pelouze, Paris (VIII[e]), présenté par M. F. Deshoulières et M[me] Paul-François.

M. Romain RODOT, ingénieur, 29, rue du Rôle, à Brunoy (Seine-et-Oise), présenté par MM. E. Lefèvre-Pontalis et J. Prieur.

M. le D[r] Antoine SATRE, 3, place aux Herbes, à Grenoble (Isère), présenté par MM. E. Lefèvre-Pontalis et J. Prieur.

M. Jacques SIMON-BARBOUX, 14, quai de la Mégisserie, Paris (I[er]), présenté par MM. E. Lefèvre-Pontalis et Marcel Aubert.

M. Philippe THIOLLIER, à Saint-Pulgent, par Saint-Martin-la-Sauveté (Loire), présenté par MM. E. Lefèvre-Pontalis et N. Thiollier.

Mlle Jeanne Vielliard, 36, avenue de l'Observatoire, Paris (XIVe), présentée par Mmes Perroy et Fernand Laudet.

Et, à titre étranger :

Mlle Marguerite Devigne, attachée à la Galerie de sculpture du Musée des Beaux-Arts de Belgique, 49, rue du Moulin, à Woluvé (Belgique), présentée par MM. E. Lefèvre-Pontalis et R. Saintenoy.

Mme Herbert Robins, 1034, 5 th avenue, à New-York (États-Unis), présentée par M. le marquis de Sayve et Mme la comtesse de Sayve.

M. Royall-Tyler, 21, quai de Bourbon, Paris (IVe), présenté par MM. E. Lefèvre-Pontalis et André Collin.

M. Ernest Verland, inspecteur général des Beaux-Arts de Belgique, membre de l'Académie royale de Belgique, 5, Grand'place, à Tervueren (Belgique), présenté par MM. E. Lefèvre-Pontalis et P. Saintenoy.

M. le Directeur entretient le Conseil du voyage qu'il a fait sur les bords du Rhin avec M. Banchereau, en vue de préparer le prochain Congrès, et donne lecture d'un projet de programme d'excursions.

Il annonce que M. le baron J. de Baye vient d'être promu chevalier de la Légion d'honneur.

BIBLIOGRAPHIE

Les monuments de Toulouse. Histoire, archéologie, beaux-arts, par *Jules de Lahondès*. Toulouse, Privat, 1920, in-4°, 550 p., 320 dessins et photogravures.

Notre regretté confrère, Jules de Lahondès, inspecteur divisionnaire de notre Société, corrigeait les épreuves de ce livre lorsqu'il s'éteignit âgé de quatre-vingts ans, à la veille de la guerre, le 10 juillet 1914. Heureusement son ami dévoué E. Cartailhac, secondé par l'excellent imprimeur Édouard Privat, se fit l'éditeur du savant archéologue en s'appliquant à illustrer son œuvre de dessins et de photographies qui sont autant de documents précieux pour l'histoire monumentale de Toulouse. Sans doute, Cayla, Dumège, Roschach, Anthyme Saint-Paul, Mgr Douais, Louis de Malafosse avaient déjà esquissé l'étude archéologique du musée et de la ville et la bibliographie qui suit chaque monument est utile à consulter, mais en rendant hommage à ses prédécesseurs, M. de Lahondès, dont la modestie était bien connue, n'a pu faire ressortir le mérite de ses observations personnelles.

Après avoir disserté sur les origines de Toulouse, fondée par les Ibères sur le plateau qui domine le confluent de l'Ariège et de la Garonne, l'auteur indique les fouilles et les découvertes qui ont permis de préciser l'emplacement des monuments romains de la ville et d'enrichir le musée de précieux débris de l'art antique et de sarcophages chrétiens. Il étudie tout d'abord la cathédrale fondée en 1078 par l'évêque Izarn et dont la nef fut reconstruite en 1211. Le chœur, conçu peut-être par Jean Deschamps, architecte de la cathédrale de Clermont, fut commencé dans le dernier quart du XIIIe siècle et terminé au XVIe siècle comme le clocher, mais l'incendie de 1609 fit écrouler ses voûtes hautes qui furent rétablies deux ans plus tard. Je crois que M. de Lahondès a trop vieilli l'arcature en plein cintre qui se trouve au revers de la façade en l'attribuant au XIe siècle ainsi que les chapiteaux réemployés dans la nef, car la cathédrale romane ne fut sans doute achevée qu'au XIIe siècle. Le mobilier et les monuments funéraires sont décrits avec le plus grand soin.

Le chapitre relatif à Saint-Sernin, dont Urbain II consacra le maître-autel en 1096, mais qui n'était pas encore voûté en 1118 et dont la façade s'éleva vers 1160, n'est pas assez détaillé vu l'importance exceptionnelle de cet édifice dont la filiation est encore discutée. Les photographies de quelques chapiteaux des tribunes auraient utilement complété l'iconographie de la porte latérale. Notre-Dame du Taur est mieux étudiée ainsi que la Daurade, antique église décagone qui remontait au VIe siècle. Une gravure de 1727 représente l'intérieur de cet édifice orné de trois rangs d'arcatures qui encadraient des mosaïques, mais on en avait démoli la moitié au XIIe siècle et l'église fut reconstruite sur plan tréflé en 1765.

La Dalbade, rebâtie au XVIe siècle, avait été fondée au XIIe siècle comme l'église de Saint-Pierre des Cuisines, convertie en magasin militaire, mais dont le portail et l'enfeu romans sont encore intacts. Saint-Nicolas et l'église des Cordeliers qui court toujours le risque d'être démolie sont dominées par des clochers de briques octogones, mais elles sont moins connues que les célèbres églises des Jacobins et des Augustins. M. de Lahondès insiste avec raison sur leurs caractères essentiels et sur les bâtiments monastiques qui les entourent, comme l'admirable cloître du XIVe siècle et le réfectoire qui renferment les plus belles pièces du musée lapidaire. C'est à la municipalité de Toulouse qu'on doit le sauvetage de l'église des Jacobins dont la double nef et les nervures rayonnantes de la voûte absidale sont parfaitement reproduits dans le livre de notre confrère.

Passons sur les oratoires et les chapelles pour signaler les pages consacrées au donjon du Capitole reconstruit par Viollet-le-Duc en 1877 et à l'hôtel de ville où la porte et la cheminée sculptées par Nicolas Bachelier ont été déplacées au XVIIIe siècle quand l'architecte Cammas éleva la grande façade. Le collège de Foix, bâti en 1447, et le collège Saint-Raymond, œuvre du XVe siècle, sont en bon état et peuvent donner une idée de l'ancien quartier latin qui entourait Saint-Sernin. L'histoire des ponts bâtis sur la Garonne au moyen âge et à l'époque moderne précède celle des fontaines et des maisons les plus anciennes, comme celle de la rue Croix-Baragnon qui remonte au XIVe siècle et le logis de Pierre del Fau bâti en 1495.

Jules de Lahondès qui connaissait à merveille le style de la Renaissance toulousaine a bien fait de développer le chapitre qui le concerne. Il distingue les œuvres certaines de Nicolas Bachelier, comme les portes de l'hôtel Jean de Bagis, de la chapelle du collège de l'Esquile et du château de Saint-Jory de celles qui lui sont attribuées sans aucune preuve, puis il décrit tous les hôtels célèbres du XVIe et du XVIIe siècle dont les escaliers, les portes, les fenêtres à cariatides et les cheminées sont justement admirés. L'ouvrage se termine par une étude sur la sculpture et la peinture à Toulouse depuis le XIIe jusqu'au XVIIIe siècle qui est surtout inspirée par les chefs-d'œuvre exposés au musée des Augustins. Le tirage sur papier couché qui

met en valeur les nombreuses illustrations est digne du texte de notre savant confrère, mais l'indication des sources qui permettent de dater la plupart des monuments de la ville aurait rendu service aux archéologues.

E. Lefèvre-Pontalis.

La maitrise de l'œuvre a Notre-Dame de Chartres. La fabrique, les ouvriers et les travaux du xive siècle, par *Maurice Jusselin*. Chartres, Lainé, 1921, in-8°, 120 p. Extrait des *Mémoires de la Société archéologique d'Eure-et-Loir.*

Notre confrère M. Jusselin, archiviste d'Eure-et-Loir, qui a succédé à M. R. Merlet, s'est passionné comme lui pour l'histoire de l'admirable cathédrale qu'il a sous les yeux, en dépouillant les registres capitulaires du xive siècle. Il a pu préciser ainsi le rôle des maîtres de l'œuvre Simon Dagon, cité le 2 avril 1276, Renaud Dagon dont le fils Simon est mentionné dans un texte de 1303, Huguet d'Ivry (1321-1349) et Jean d'Ivry (1350-1391) dont la charge n'avait pas à cette époque le même caractère que sur d'autres chantiers. Le titulaire jouissait d'une prébende et son office était héréditaire : d'ailleurs un texte de 1215 constate que deux ouvriers-maîtres touchaient les revenus d'un fief.

Les maîtres d'œuvre de la cathédrale n'étaient donc pas des architectes ou des techniciens, mais ils étaient responsables vis-à-vis de la fabrique et ils se bornaient à surveiller les travaux exécutés par les maçons et les charpentiers jurés de l'œuvre. Quand le chapitre faisait procéder à une expertise dans ses domaines, il ne faisait jamais appel au maître de l'œuvre qui était avant tout un administrateur. Geoffroy Sevestre qui construisit la chapelle de Vendôme en 1417 et le célèbre Jean de Beauce au xvie siècle sont qualifiés simplement de maçons. Cependant, il ne faudrait pas en conclure que les mots de *magister fabrice*, *magister operis* ne désignent pas des constructeurs. En effet, dans l'expertise faite à Notre-Dame de Chartres en 1316, Pierre de Chelles est qualifié *mestre de l'œuvre de Paris*. Pierre de Montereau avait porté le même titre.

Au xive siècle, la fabrique de la cathédrale de Chartres était à la fois une organisation financière et un atelier. Elle comprenait les chanoines administrateurs et le clerc comptable, le maître de l'œuvre, les contremaîtres et les ouvriers. Il faut donc enlever à la famille des Dagon et des d'Ivry l'honneur d'avoir construit la salle capitulaire et la chapelle Saint-Piat pour s'attacher au nom des maîtres-maçons jurés de l'œuvre, comme Jean des Carrières (1300-1316), Berthaud ou Barthélemy (1316-1326) qui est chargé de déplacer la statue de la Madeleine après l'expertise de 1316, Jean Guignart, cité en 1367, Jean Aux Tabours auquel notre confrère M. Henri Stein a consacré une étude dans le *Bulletin Monumental* de 1907 et qui

exécuta de grands travaux à Mantes, Étienne Labele, cité en 1390 et Laurent Wautier (1400-1416). Les maîtres-charpentiers Simon (1302-1355), Jean Gentes (1367-1372), Jean Roillon, dit de Berri (1389-1392) figurent dans les comptes à côté du peintre-verrier Geoffroy, cité en 1316, qui fut peut-être l'auteur de la grisaille donnée en 1328 par le chanoine Thierry. En 1375, un autre verrier nommé Guillemin achète des verres de couleur à Jean Hannequin qui habitait Senonches. Enfin, M. Jusselin a relevé plusieurs noms de plombiers, de serruriers, d'organistes, d'orfèvres attachés à la cathédrale du xive siècle. En 1328, l'horloger Pierre entretenait l'horloge voisine de la tour du sud et Philippot Mauvoisin cumulait ces fonctions avec celles de serrurier en 1392.

Un paragraphe des registres capitulaires fait mention de travaux de peinture au jubé en 1300. Le charpentier Renaud de Sens monta un campanile sur le carré du transept de 1309 à 1311, date du testament du chanoine Guillaume de Pontlevoy qui légua 200 livres pour terminer l'escalier de la sacristie. Après l'ouverture de la châsse de saint Piat le 1er octobre 1310, qui fut remplacée par un nouveau reliquaire, les chanoines se décidèrent à rebâtir en 1323 la salle capitulaire romane qui se trouvait derrière le chevet, puis au-dessus de ses voûtes s'éleva la belle chapelle de Saint-Piat commencée en 1327, date du marché passé pour l'extraction des pierres dans les carrières de Berchères. Elle fut terminée en 1349 par un architecte inconnu, mais la tourelle d'escalier au nord ne fut ajoutée qu'en 1370 par Jean Aux Tabours. Le beffroi du clocher nord avait été renouvelé en 1387 et le fondeur Guiot fut chargé de refondre une cloche nommée Marie en 1388. Les tours renfermaient six cloches en 1414.

Ainsi les textes inédits cités par M. Jusselin rectifient et complètent tout ce qui a été écrit sur les travaux du xive siècle, mais quand l'auteur aura fait paraître d'autres séries de textes sur la cathédrale et le volume consacré au xvie siècle qui est déjà prêt à imprimer, il sera considéré comme le meilleur historien de Notre-Dame de Chartres.

E. Lefèvre-Pontalis.

L'art religieux dans les diocèses de Rouen et d'Évreux. Étude d'iconographie biblique, par *M. le chanoine J. Fossey*. Évreux, imprimerie de l'Eure, 1920, in-8, 129 p.

Le titre même de ce travail indique dans quelle mesure l'auteur a dû restreindre le champ de ses observations. Recueillir sur un espace ainsi délimité, les représentations de l'ancien et du nouveau testament, les comparer les unes aux autres, rechercher leurs origines locales et l'évolution de la composition, c'était une tâche ingrate, dans une contrée où les tympans nus ou évidés se dérobent à la sculpture et où beaucoup de chapiteaux n'ont que d'uniformes godrons pour attirer le regard.

Aussi M. le chanoine Fossey a-t-il dû, le plus souvent, se contenter de nous décrire certains bas-reliefs des églises de Rouen et des vitraux, comme ceux de cette ville des Andelys ou d'Évreux qu'il connaît mieux que personne. Ajoutons-y quelques échantillons, pris un peu au hasard de leur rencontre, mais de sculpture romane, il ne saurait être question ; par conséquent il ne faut s'attendre, à trouver, dans cette étude, aucune révélation sur les origines et sur le développement du thème iconographique. Nous restons dans une époque relativement basse, que l'auteur ne craint pas de suivre jusqu'au XVIIe et au XVIIIe siècle.

Mais il convient de savoir gré à notre confrère de remettre devant nos yeux les œuvres qu'il décrit. Il le fait souvent en citant les savants qui les ont étudiés dans le détail comme MM. Mâle, Louis Régnier, le chanoine Porée, et il ne craint pas ensuite de faire des rapprochements ingénieux avec des œuvres qu'il a rencontrées au cours de ses voyages hors de France. Nous y trouvons grand profit.

M. le chanoine Fossey est un ardent partisan de la doctrine de M. Mâle qui a trouvé dans la représentation des mystères, le secret et la transformation, à l'époque gothique, du caractère de l'iconographie religieuse et il nous la rappelle avec discernement.

Le seul reproche que nous pourrions faire à notre érudit confrère, serait d'avoir écrit ce livre trop court. Mais, à la vérité. n'est-ce pas là un compliment que nous lui adressons?

DESHOULIÈRES.

LA CATHÉDRALE DE SENS, par *Eugène Chartraire* (l'abbé), dans les PETITES MONOGRAPHIES DES GRANDS ÉDIFICES DE LA FRANCE. Paris, Laurens, 1821, in-12, 124 p., 43 gr., 1 pl.

La cathédrale de Sens offre au visiteur une impression des plus singulières : avec sa large nef, ses tribunes, ses bas côtés sectionnés par des doubleaux dont les claveaux décrivent un arc en plein cintre, ses absidioles en cul-de-four, son déambulatoire éclairé par des fenêtres ouvertes sous une arcade fourrée, et soutenu par des supports dont les chapiteaux sont ornés d'animaux fantastiques et de monstres affrontés, mais, étrange repentir, qui dépassent le niveau d'amorces de voûtes d'arêtes, parfaitement visibles, sa corniche, décorée de billettes, placée sur une bande lombarde, les vestiges de petites fenêtres primitives, dont la voussure est encore dessinée sur les murs extérieurs... c'est un édifice roman.

Et cependant les voûtes sexpartites de sa nef reposent sur le bandeau et les deux tores de branches d'ogives qui se rassemblent autour de clefs ornées de feuillages ; ses supports, alternés de piles cantonnées et de colonnes accouplées, sont couronnés de chapiteaux décorés de crochets et de larges feuilles, leurs tailloirs sont finement moulurés, leurs bases sont creusées d'une scotie caractéristique ; un mur de fond — il est vrai, moderne — a métamorphosé ses tri-

bunes en triforium... Cet édifice roman est habillé à la mode gothique.

Si M. l'abbé Chartraire ne souligne pas cette transformation, au cours de la trop courte étude qu'il nous donne, dans la collection publiée sous la direction de M. E. Lefèvre-Pontalis et dont nous ommes heureux de saluer la réapparition, tout au moins il l'explique dans l'excellente étude historique qui constitue la première partie de son travail.

Après une basilique mérovingienne et deux basiliques carolingiennes, dont la dernière fut consacrée par l'archevêque Séguin en 982, Henri Sanglier, monté sur le trône archiépiscopal en 1122, fit table rase du passé pour y substituer une église plus grandiose, dont, nous le savons, les chantiers étaient en pleine activité en 1142 et qui était presque complètement achevée en 1163.

Doit-on en attribuer le plan à l'architecte Guillaume de Sens, qui, en 1175, construisit la cathédrale de Cantorbéry, où il s'est plu à reproduire plusieurs détails de Saint-Étienne, comme la disposition de ses piles faibles? Certains auteurs l'ont cru, mais notre savant confrère prouve, par des dates, que la chose est matériellement impossible.

L'âge de la cathédrale de Sens prouve donc que l'architecte d'Henri Sanglier n'avait, pour s'inspirer, aucun des beaux monuments gothiques qui allaient, quelques années plus tard, s'élever à Chartres, à Paris, à Bourges, et à Reims. Au contraire, s'il regardait autour de lui, il devait être fasciné par de magnifiques églises abbatiales, splendide et ultime effort de l'art roman, comme Cluny, Saint-Benoît-sur-Loire et Vézelay, dont le souvenir nous hante lorsque nous franchissons le seuil de la grandiose nef de Sens.

Mais si l'édifice était terminé dans son gros œuvre en 1164, il subit, par la suite, d'importantes modifications : les voûtes et les fenêtres de sa nef furent refaites après un incendie survenu en 1184 ; la tour méridionale s'écroulait le 15 avril 1267-1268 et on commença à la relever en 1289 ; de 1293 à 1310, des chapelles furent disposées le long des murs latéraux. Bien plus, le monument n'avait pas de transept, ou plutôt, à l'exemple de la cathédrale de Senlis, il ne possédait qu'un embryon de transept, formé par une petite travée établie en avant des absidioles. Vers la même époque on résolut de lui donner de plus vastes proportions, mais ce travail du XIVe siècle, interrompu à quelques mètres du sol, devait rester en suspens jusqu'en 1475 et en 1500, époques, où, successivement, Martin Chambige et Pierre Gromain donnèrent au croisillon sud et au croisillon nord le riche aspect qu'ils ont conservé jusqu'à nos jours. Puis la tour du sud, qui n'était pas terminée, reçut son achèvement. Enfin, au XVIe siècle encore, le déambulatoire, où n'existait qu'une chapelle d'axe, fut pourvu, au sud, de la chapelle rayonnante oblongue qui, au XVIIIe siècle, reçut son pendant au sud.

Il nous est impossible de suivre l'auteur dans la minutieuse et

complète description iconographique qu'il donne de la cathédrale, dans l'interprétation des statues et des vitraux et dans l'étude du trésor, son domaine de prédilection. Il ne pouvait que résumer ses travaux antérieurs, que nos lecteurs connaissent et qui font autorité dans le monde savant. Nous avons voulu simplement, en parcourant avec lui l'architecture du monument, faire ressortir les grands traits qui s'en dégagent et montrer que, dans ce trop petit livre, où à côté de la cathédrale, on trouve les autres monuments de Sens, groupés pour lui faire cortège, l'auteur, par un véritable tour de force, a su écrire non seulement un guide exact et complet, mais une étude savante qui convient aussi bien aux hommes de science qu'aux touristes et aux promeneurs.

DESHOULIÈRES.

LE MARTYRIUM DE SAINT-SAVINIEN, PREMIER ÉVÊQUE DE SENS, par *Joseph Perrin*. Sens, Société Générale d'imprimerie et d'édition, 1921, in-8, 571 p., fig. et plans.

L'église Saint-Savinien de Sens est un des édifices les plus intéressants à étudier pour celui qui veut connaître l'architecture du XIe siècle, car on en connaît la date ; le moine Clarus, en effet, qui écrivait une chronique au début du XIIe siècle, déclare que c'est en 1068 que fut commencée la réédification de ce petit monument. On peut donc encore supposer que, sous sa transformation romane, il est permis de retrouver des vestiges antérieurs. C'est ce que démontre M. Joseph Perrin et s'il se refuse à y voir les restes d'un temple païen, il prétend retrouver des traces remontant à la période mérovingienne.

Malheureusement l'auteur n'a pas voulu entreprendre ce travail d'archéologie. Son but, beaucoup moins spécial et beaucoup plus élevé, tend à prouver l'apostolicité de l'église de Sens et à réfuter les théories de Mgr Duchesne et de M. Fliche qui déclarent qu'avant le IXe siècle on ne savait rien sur Saint-Savinien. Tâche hardie, il est vrai, mais dont M. Perrin s'acquitte avec une conscience et une logique faites pour ébranler les incrédules et qui nous amènent à conclure que le premier évêque de Sens, ainsi que ses compagnons, ont été réellement martyrisés au début de l'ère chrétienne, sur l'emplacement où s'élève aujourd'hui l'église, que même une pierre, qui est conservée dans la crypte, est celle qui a servi de billot au sacrifice et qu'elle est encore teinte du sang des saintes victimes, dont l'oratoire a longtemps renfermé les restes.

Pour conduire le lecteur à partager sa conviction, notre confrère s'appuie d'abord sur la tradition, puis, ce qui est autrement significatif, sur des textes, — il est vrai de seconde main, mais sévèrement critiqués, — enfin sur l'étude archéologique du monument et de ses inscriptions.

Cette dernière partie, que nous aurions aimé voir traitée avec encore plus d'ampleur, rentre très directement dans le cadre de nos études et nos confrères y trouveront les plus instructives observations. Mais nous nous hâtons d'ajouter que l'ensemble du livre révèle une érudition, une logique et une sincérité qui rendent sa lecture pleine d'attraits pour tous.

DESHOULIÈRES.

LES ORGUES DE L'ABBAYE DE SAINT-MIHIEL. ANCIENNES ORGUES DE LA RÉGION MEUSIENNE, par *Félix Rangel.* Préface de *Ch.-M. Widor.* Paris, *L'Echo musical*, 1919, in-8°, 94 p. et 10 pl.

L'inventaire, le classement et l'étude des anciennes orgues, tant au point de vue artistique qu'au point de vue technique, sont encore à faire en France pour presque toutes les régions. L'ouvrage de M. Félix Rangel doit donc être signalé en raison de la rareté et de l'intérêt du sujet choisi. Il embrasse de plus une partie de notre pays qui a été dévastée par la guerre et l'on y trouve, ayant été rédigé avant l'été de 1914, des renseignements précieux sur des orgues qui ont complètement disparu, comme ceux d'Etain, Stenay, Montblainville, Montfaucon, Revigny et Varennes, ou dont les tuyaux de métal ont été emportés par l'ennemi, tels ceux de Mouzon, Avioth et Saint-Mihiel. Dans d'autres régions envahies, un assez grand nombre de monuments précieux de l'ancienne facture d'orgue ont été, comme on sait, également anéantis.

Les orgues de l'église abbatiale de Saint-Mihiel, dont M. Rangel a retracé l'histoire à l'aide des documents d'archives, ont été commencées en 1679 et inaugurées en 1681 ; elle sont l'œuvre du maître-facteur de Saint-Mihiel, Jean Adam, qui fut aidé par son frère et surtout par un religieux, « frère Jean », qui surveilla les travaux d'une façon très active. Les sculptures du magnifique buffet, comparable par son importance et son bel effet décoratif à celui des orgues de la collégiale de Saint-Quentin (1703), sont de François Molet qui travailla aussi à la décoration du chœur de l'église abbatiale. L'instrument des orgues de Saint-Mihiel fut remis complètement à neuf au début de la Révolution par le célèbre facteur de Nancy J.-Fr. Vautrin. Il n'en existe plus rien

Parmi les anciennes orgues de la région meusienne, presque toutes du XVIIIe siècle, il faut citer d'abord celles de Saint-Michel en Thiérache (Aisne), heureusement conservées intactes et dont le remarquable buffet ainsi que l'instrument, dû au facteur de Sedan N. Boizard, datent de 1714 ; Boizard a construit aussi les orgues de Notre-Dame d'Avioth (1715) et de Saint-Grégoire de Stenay (1716). Les orgues de Notre-Dame de Mouzon, dont le somptueux buffet a été sauvé, ont été exécutées en 1725 par Moucherel, facteur, et Jacques Lemaire, sculpteur. Mentionnons, pour terminer, celles de Varennes, entière-

ment détruites et qui étaient une œuvre assez remarquable du facteur Jacques Cochu (1718-1720), auquel on doit aussi le grand orgue de l'abbaye de Clairvaux (1731-1736), conservé aujourd'hui dans la cathédrale de T oyes.

Comme le dit fort bien M. Rangel, « les anciennes orgues conservées jusqu'à notre époque sont trop rares en France et constituent, en tout cas, un élément trop précieux de documentation, pour que la nécessité absolue ne s'impose pas de les conserver à l'étude de nos maîtres-facteurs contemporains et de nos organistes justement curieux de l'histoire de leur art... Chaque fois qu'il sera possible, lors de la restauration ou de la transformation de l'un des intéressants monuments de notre ancienne facture française, les modernes organiers devront utiliser les rares jeux anciens demeurés dans un état suffisant de conservation... »

A. Boinet.

L'Église Saint-Etienne, ancienne collégiale Saint-Pierre de Bar-le-Duc, par M. le chanoine *Ch. Aimond*, Bar-le-Duc, 1921, 148 pages, avec un plan, des dessins dans le texte en 12 planches hors texte.

Cette intéressante monographie se compose de trois parties : l'histoire du monument, la description de son architecture et celle de son mobilier. Cette dernière est la plus importante, sinon par son étendue, tout au moins par le sujet qu'elle traite, car c'est là que l'auteur étudie deux œuvres célèbres de Ligier Richier, le calvaire et le fameux squelette, auquel il rend son véritable caractère : ce n'est pas la représentation de René de Chalon, prince d'Orange, tel qu'il allait devenir trois ans après son trépas, ni même la statue de la Mort à laquelle une restauration maladroite avait ajouté un ridicule sablier serré entre des doigts décharnés, mais bien certainement l'emblème de la Résurrection et la preuve en est dans ce cœur que le spectre élève de la main, dans un magnifique geste d'espoir.

Nous n'insistons pas sur le mobilier de Saint-Etienne, bien connu dans ses principales œuvres, mais dont l'étude avait sa place marquée ici, et nous abordons l'histoire du monument, tracée avec conscience et précision.

Il existait à Bar, dépendant des anciennes salles ducales, un oratoire dédié à Saint-Pierre et qui fut érigé en collégiale le 31 juillet 1315, grâce à la manificence des fonctionnaires de l'administration des ducs. Les chanoines, dès 1335, en firent une véritable église qui cependant ne tarda pas à tomber en ruines à la suite des guerres et des incendies dont la région fut le théâtre. Vers 1441-1445, il fallut nons eulement la consolider mais la rebâtir presque complètement.

Le chapitre commença donc par exhausser les piles du XIVe siècle qui amorçaient la nef ainsi qu'on peut encore s'en rendre compte

puis il éleva à la même hauteur des bas côtés de dimensions inégales, comme les croisillons — cela pour obéir à une nécessité de voirie — enfin il éleva, probablement sur les fondations primitives, l'abside et le transept achevés vers 1485.

Mais alors les travaux se poursuivent plus lentement car ce n'est, qu'au milieu du xvie siècle que furent commencés les travaux de la façade et des premières travées, que l'auteur nomme les dernières, faute de se conformer au langage archéologique dont nous nous servons, tandis que le dôme carré de l'ancienne tour d'entrée n'était élevé qu'en 1630.

Les chapelles latérales ouvertes sur les bas côtés remontent à des époques diverses qu'accuse leur style mais dont la date est connue par des pièces d'archives.

Cet exposé historique, parfaitement conduit et dont toutes les données sont prouvées par des documents sévèrement critiqués et interprétés avec logique, nous dispense d'insister sur l'étude archéologique qui n'en est que le reflet.

Nous ne nous permettrons qu'une simple remarque : l'auteur commence cette étude par l'examen de la façade, et il semble éprouver une certaine surprise, après en avoir décrit l'élégante disposition tout imprégnée de l'art de la Renaissance, d'entrer ensuite dans un édifice appartenant à deux ou trois styles si différents et beaucoup moins avancés. L'histoire du monument aurait pu le préparer à ce contraste et le visiteur qu'il accompagne n'aurait été nullement étonné s'il l'avait introduit tout d'abord dans l'intérieur et s'il l'avait guidé avec la méthode que nous avons bien souvent conseillée aux lecteurs du *Bulletin Monumental*.

Nous n'avons dû exposer ici que les grandes lignes de cette étude. Nous ne pouvons qu'y renvoyer le lecteur qui en la lisant y apprendra beaucoup, car elle est pleine de détails tous de la plus haute portée, si bien qu'on a cru devoir en placer un certain nombre, non des moins importants, dans des notes qui eussent trouvé leur place naturelle dans le texte même.

Nous espérons que M. le chanoine Aimond, auteur déjà d'un travail sur la cathédrale de Verdun dont nous avons rendu compte ici, poursuivra l'étude des autres églises de la région pour le plus grand profit des travailleurs.

Deshoulières.

TABLE DES MATIÈRES

TABLE ALPHABÉTIQUE DES PLANCHES ET FIGURES

BULLETIN
MONUMENTAL

BULLETIN
MONUMENTAL

DIRIGÉ PAR

EUGÈNE LEFÈVRE-PONTALIS

SOUS LES AUSPICES

DE LA

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ARCHÉOLOGIE

Quatre-vingt-unième volume de la Collection



PARIS

A. PICARD
LIBRAIRE
82, rue Bonaparte

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
D'IMPRIMERIE ET D'ÉDITION
71, rue de Rennes

1922

NOUVELLES REMARQUES

SUR

LES ÉGLISES ROMANES DU BERRY

Dans une précédente étude (1) nous avons analysé un certain nombre de caractères qui se trouvent, réunis ou disséminés, dans les églises romanes du Berry. Nous avions conclu que cette province devait être considérée comme un terrain de pénétration, où étaient venus se rencontrer plusieurs systèmes d'architecture préférés par les écoles voisines, mais que ceux usités en Auvergne, et principalement dans le Poitou, y avaient trouvé un champ fertile.

Depuis l'époque, déjà lointaine, où ces observations ont été consignées, nous avons pu recueillir d'autres documents, nous avons visité d'autres édifices et, surtout, nous avons profité de l'enseignement d'éminents archéologues qui doit modifier ou préciser nos conclusions primitives.

M. R. de Lasteyrie (2) ne serait pas éloigné d'admettre une école romane propre au Berry, mais il ne trouve pas, dans les monuments de cette province, « une originalité suffisante » pour « leur donner une place parmi les grandes

(1) F. Deshoulières : *Les églises romanes du Berry*, dans le *Bulletin Monumental*, 1909, p. 469.

(2) R. de Lasteyrie : *L'architecture religieuse en France à l'époque romane*, p. 452.

églises de l'école romane » et il veut plutôt y voir des pénétrations venant de la Bourgogne, de l'Auvergne et du Poitou.

M. E. Lefèvre-Pontalis (1) tend, depuis quelques années, à attribuer à l'école poitevine une telle extension, qu'il lui donne le nom d'*école du sud-ouest de la France* et il lui concède, comme territoire, non seulement le Poitou, mais aussi le bassin de la Charente et le Bordelais. Il admet volontiers que le Berry, la Touraine et l'Anjou n'ont pas échappé à son influence, mais il constate, dans les édifices religieux de ces régions, des caractères assez particuliers pour les placer dans une catégorie spéciale qu'il baptise *école de la Basse-Loire* et qui absorberait également l'Orléanais, le Blésois, le Vendômois ; il retrouve même son influence en Bretagne, dans les églises de Locmaria à Quimper, de Daoulas et de Loctudy.

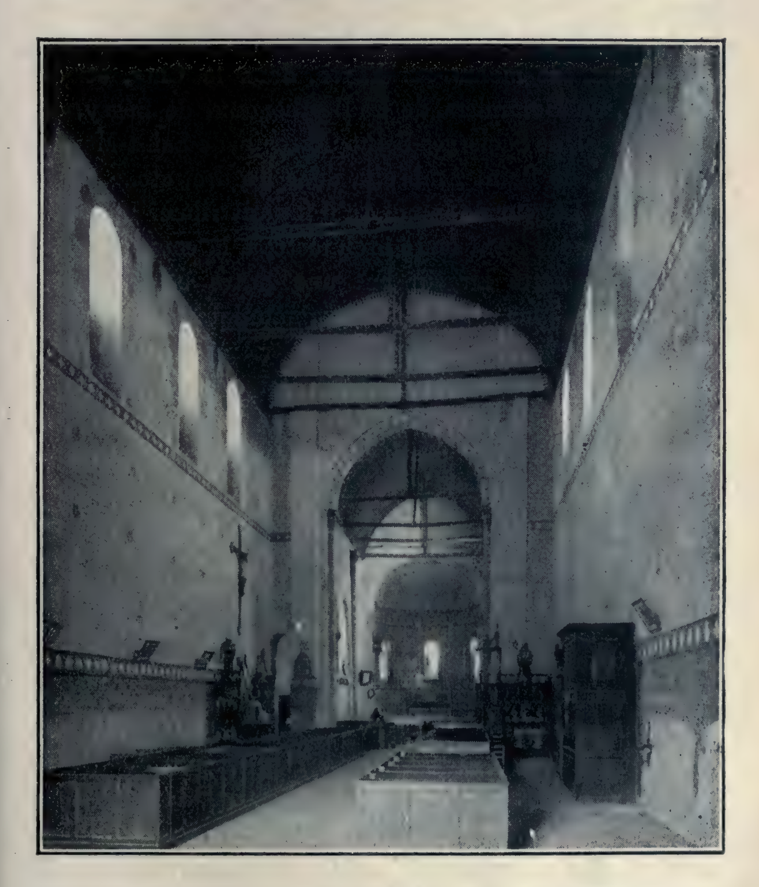
L'autorité qui s'attache à de tels enseignements ne saurait passer inaperçue et il nous a semblé qu'il y avait lieu de porter un examen nouveau et plus approfondi sur les églises romanes du Berry, si intéressantes par leur architecture, et si diverses par les éléments qui les composent. Mais pour le faire, avec fruit, nous croyons qu'il convient d'étudier séparément chacune des parties qui les composent.

Nefs. — Il est indispensable d'établir une distinction entre les petites églises, dépourvues de bas côtés, et les édifices plus importants dont le vaisseau central est bordé de collatéraux. Les premières, jusqu'ici, avaient été négligées dans les études d'ensemble, consacrées aux édifices religieux du diocèse de Bourges, qui s'étaient surtout attachées aux grands monuments, d'un attrait plus séduisant.

Cependant elles méritent d'attirer une attention spéciale

(1) Cours professé à l'École des chartes.

par leur caractère uniforme et particulier : toutes, en effet, si l'on néglige de rares exceptions sur lesquelles nous



H. Heuzé phot.

Nef de l'église de Chârost.

reviendrons, se font remarquer par leur nef d'une largeur inusitée et par les lambris de bois qui y remplacent la voûte. Telles sont les églises de Neuilly-en-Dun, de Germigny-l'Exempt, de Lignières, de la Chapelle-Hugon,

de Puyferrand, des Aix-d'Angillon, de Saint-Pierre-les-Bois, de Maisonnais, de Saint-Pierre-les-Etieux, de Cornusse, de Primelle, de Chârost, de Cuffy, de Coust, de Condé, de Chalivoy-Milon, de Chambon, de Saint-Georges-de-Poisieux, de Mehun-sur-Yèvre, dans le Cher, et de Choudey, de Bommiers, de La Berthenoux, de Ségry, de Saint-Marcel, de Sacierges-Saint-Germain, de Saint-Martin d'Ardentes, de Saint-Ambroix, dans l'Indre, etc.

C'est à la largeur de la nef qu'il faut attribuer les difficultés qu'éprouvèrent leurs architectes à la couvrir d'une voûte, mais cette largeur eut une autre conséquence. Il n'était pas plus aisé de faire communiquer la nef avec le transept ou le chœur par un arc triomphal de grande ouverture soutenu par les murs gouttereaux. Le constructeur s'appliqua donc à la rétrécir par deux importants massifs de maçonnerie destinés à recevoir les pieds-droits d'une arcade plus restreinte.

Cet étranglement avait le grave inconvénient de rendre difficile l'accès des croisillons et de cacher la vue de l'autel à une partie de l'assistance. C'est pour atténuer ce défaut que l'architecte eut l'idée de percer les supports de l'arc triomphal d'un étroit passage.

Telle est la disposition que nous avons signalée dans de nombreuses églises du Berry comme celles de Lignières, de Saint-Hilaire-en-Lignières, de Puyferrand, de Saint-Janvrin, d'Achères, de Nérondes, d'Osméry, dans le Cher; de Bommiers, dans l'Indre, etc. Elle n'est pas particulière au Berry, car notre confrère M. G. de Leusse la signale à Saint-Romain-des-Iles (Saône-et-Loire) (1), et nous l'avons relevée ailleurs comme à Saint-Martin-des-Champs à Paris, à Saint-Pierre de Montluçon, à Aiguevives (Indre-et-Loire), à Montbrond (Charente), mais elle y est beaucoup plus fréquente et nous l'attribuons aux dimensions excep-

(1) *Annales de l'Académie de Mâcon*, 3e série, t. XXII.

tionnelles qu'atteignaient les nefs des petites églises du diocèse de Bourges.

L'église de Chârost offre un exemple très intéressant du type que nous venons de décrire : sa nef est large de 11 m. 60 et haute de 13 m. 50 (1), elle se termine à l'est par un véritable mur dans lequel s'ouvre l'arc triomphal, et qui est percé, de chaque côté, d'un étroit passage en plein cintre donnant un accès direct dans les croisillons aujourd'hui détruits. Bien que des restaurations postérieures aient pu altérer l'état primitif, ses murs latéraux et sa façade décorée, comme à Jussy-Champagne et à Avor (Cher), d'une croix portant, au centre, l'agneau symbolique, avec leur appareil bicolore et archaïque, leurs contreforts plats, leurs petites fenêtres placées très haut, en jalonnent le plan primitif qui a pu être conçu dans les premières années du XIIe siècle.

Nous n'avons rencontré que de rares églises à nef unique recouverte d'un berceau de pierres, sectionné par des doubleaux. En dehors de celle de Parassy, en partie détruite, nous n'avons à signaler que celles de Saint-Janvrin et de Thaumiers (Cher), où les murs latéraux sont renforcés par des arcatures intérieures, suivant une disposition très usitée en Saintonge et qui assure la sécurité des larges voûtes en berceau brisé qu'elles soutiennent.

Si ces nefs, dépourvues de voûtes, n'ont pu recevoir aucune inspiration poitevine, si au contraire elles sont peut-être dues à un souvenir rapporté du nord de la Loire, nous constatons que les églises du Berry pourvues de collatéraux ont toujours leur nef recouverte d'un berceau, rarement en plein cintre, comme à La Celle-Bruère (Cher),

(1) Il est assez rare que pareille dimension ait été atteinte, même par les nefs des églises rurales de la région charentaise ou limousine, que l'architecte, en raison de leur largeur, a dû recouvrir de coupoles plutôt que d'un berceau de pierres. Cf. Michel-Dansac : *Emploi des coupoles sur la nef dans le sud-ouest Aquitain*, dans le *Congrès archéologique d'Angoulême*, 1912, t. II, p. 178.

le plus souvent brisé, comme à Plaimpied, à Saint-Amand, à Chezal-Benoit, à Châteaumeillant, à Dun-sur-Auron (1),



H. Heuzé phot.

Façade de l'église de Chârost.

dans le Cher, et à Châtillon-sur-Indre, à Neuvy-Saint-

(1) Nous devons cependant faire ici une réserve : Bubot de Kersers, dans la *Statistique monumentale du département du Cher*, prétend que primitivement cette église n'était pas voûtée. La question est difficile à trancher et nous avons des doutes.

Sépulcre — nef orientale qu'il ne faut pas confondre avec la rotonde, — et probablement à Déols, dans l'Indre. Mais toujours ce berceau est divisé par des doubleaux.

Cependant en Berry, de même qu'en Poitou, les constructeurs de ces églises n'eurent pas la hardiesse de percer des baies sous la voûte. C'est ainsi que les églises de Saint-Gaultier (Indre), de Plaimpied, de Saint-Amand, de La Celle-Bruère, de Chezal-Benoit, de Châtillon-sur-Indre, ne sont pas directement éclairées, et si l'on voit des fenêtres hautes à Dun-sur-Auron, il est facile de constater qu'elles ne sont que de modestes baies percées après coup et destinées à aérer le comble. En revanche, à Saint-Janvrin, le vaisseau central est ajouré, comme à Châteaumeillant. Mais cette dernière constatation nous permet de rectifier ce que nous avions dit jadis (1) de l'influence exercée sur l'église Saint-Genès de Châteaumeillant par l'architecture auvergnate. Les fenêtres prouvent ici, en effet, que la voûte en quart de cercle, qui couvre les bas côtés, n'est pas établie à une hauteur suffisante, puisqu'elle est dominée par ces ouvertures pour contre-buter la voûte centrale, comme dans les tribunes de Notre-Dame-du-Port, d'Ennezat, d'Issoire, d'Orcival, etc.

Les piles cantonnées de demi-colonnes, qui séparent la nef des bas côtés, sont, en Berry, le plus souvent cruciformes, comme à Plaimpied, à Dun-sur-Auron, à Saint-Amand, à La Celle-Bruère et à Châteaumeillant, ou simplement rectangulaires, comme à Chezal-Benoit. Quant aux collatéraux, ils sont, à Dun-sur-Auron, à Saint-Amand, à La Celle-Bruère, voûtés de berceaux coupés par des doubleaux, à Chezal-Benoit et à Châteaumeillant, couverts en quart de cercle, tandis qu'à Plaimpied ils sont voûtés d'arêtes. A Saint-Gaultier, ces bas côtés, très étroits, comme dans certaines églises du Limousin, sont surmon-

(1) F. Deshoulières : *L'église Saint-Genès de Châteaumeillant*, dans le *Bulletin Monumental*, 1906, p. 91.

tés de berceaux transversaux reposant sur des arcs-diaphragmes.

Transepts. — Beaucoup de petites églises du Berry sont dépourvues de transept, telles sont celles de Saint-Pierre-les-Bois, de Crosses, de Farges, de Primelle, de Chalivoy-Milon, de la Chapelle-Hugon, de Cornusse, de Neuilly-en-Dun, de Choudey, etc, mais d'autres sont flanquées de deux croisillons.

La croisée est presque toujours surmontée d'une coupole sur trompes, comme en Poitou et en Auvergne. Les souvenirs du procédé auvergnat se retrouvent plus directement appliqués à Lignières, à La Celle-Bruère et à Ineuil (Cher), où la coupole est contre-butée par deux voûtes en quart de cercle, placées entre elle et le berceau des croisillons. Il devait en être de même à Puyferrand, mais ici la coupole repose sur des pendentifs, comme à Ineuil, à Gargilesse (Indre) et à Saint-Gaultier, imitation du procédé limousin, périgourdin et saintongeais. A Châteaumeillant, on constate, sur le carré du transept, un remaniement important effectué au XIIIe siècle, car un examen attentif permet de remarquer que le berceau en plein cintre des croisillons est interrompu, avant d'arriver au carré, et remplacé par des demi-coupoles sur trompillons qui viennent s'appuyer sur la coupole centrale malheureusement détruite.

Chœurs et absides. — Si les déambulatoires romans sont extrêmement rares en Berry, puisque nous ne pouvons guère citer que ceux de Mehun-sur-Yèvre, de Dun-sur-Auron et de Fontgombaud, alors qu'ils sont si nombreux en Touraine, nous devons rappeler ici, pour mémoire, car le fait a été maintes fois signalé, que le plan bénédictin, exceptionnel dans le diocèse de Tours, jouit, dans celui de Bourges, d'une grande faveur avec ses absidioles se développant en profondeur décroissante sur les bras du

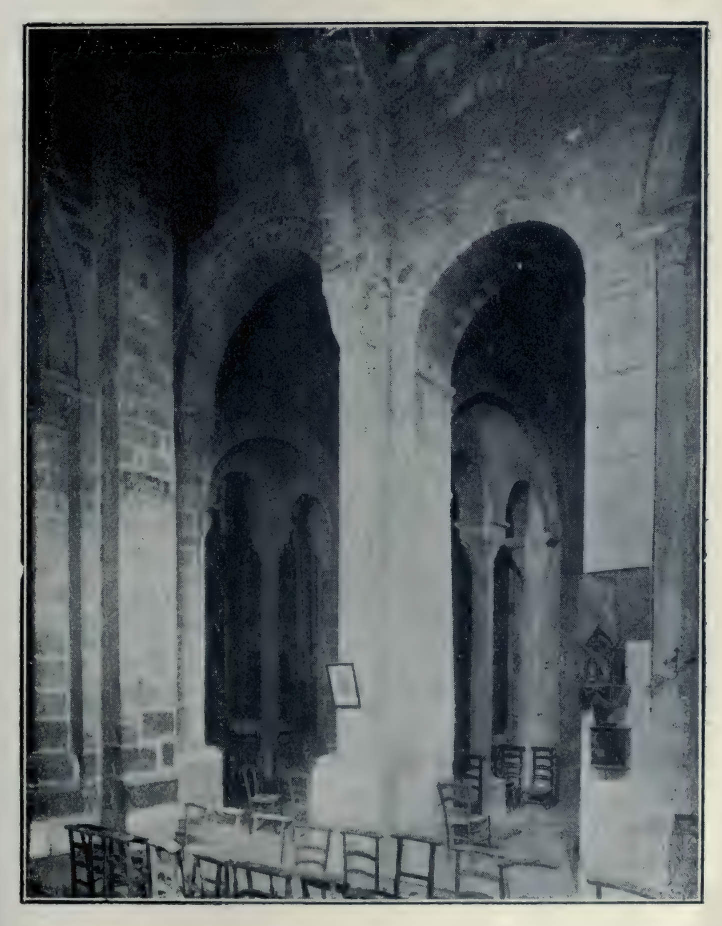


H. Heuzé phot.

Église des Aix-d'Angillon.

Chœur.

transept et communiquant entre elles, comme avec l'abside principale. Tel est le plan des églises de La Celle-Bruère,



H. Heuzé phot.

Transept de l'église de Châteaumeillant.

de Chezal-Benoit, des Aix-d'Angillon, de Châteaumeillant, de Plaimpied, de Blet, de Saint-Aoustrille, de Graçay (Cher), de Méobec, de Saint-Genou (Indre). L'église de

Châteaumeillant avec ses six absidioles tangentes les unes aux autres, disposées comme les marches d'un escalier, reliées entre elles et avec le chœur par des arcades fourrées que supportent d'élégantes colonnes surmontées de chapiteaux du plus haut intérêt, dont nous avions, jadis, donné une interprétation que M. Chénon a justement remise au point (1), offre le plus complet exemple de cette disposition. Si nous y revenons, c'est pour rappeler simplement qu'elle n'a rien emprunté à l'Auvergne où M. E. Lefèvre-Pontalis n'a pu signaler que les églises de Beaumont et de Saint-André-le-Coq dont les absidioles sont de profondeur inégale (2).

Mais ce qu'il y a lieu d'observer — et l'origine n'en est peut-être pas étrangère à l'adoption du plan bénédictin — c'est la longueur importante que les architectes romans ont parfois donnée aux chœurs des églises du Berry. Cette remarque s'impose, non pas seulement dans les églises conventuelles ou collégiales, mais dans celles qui étaient desservies par de simples prieurs.

Recouverte d'un berceau continu, cette longue travée de chœur reste, comme dans le Poitou, aveugle à Saint-Aoustrille, à Graçay et à La Celle-Bruère, alors qu'au contraire elle est ajourée de fenêtres à Plaimpied, à Saint-Genou et aux Aix-d'Angillon, mais à Saint-Genou, les arcades en plein cintre, qui séparent le chœur des absidioles, sont surmontées d'une arcature et aux Aix-d'Angillon, les grands arcs, bordés de fleurettes, se brisent sous des arcatures dont le boudin continu, enveloppé de gaines polylobées, s'arrondit en plein cintre sous un bandeau décoré de palmettes stylisées.

Ces chœurs longs et richement décorés ne sont pas

(1) Chénon : *Notes archéologiques et historiques sur le Bas-Berry*, dans les *Mém. de la Soc. des Antiq. du Centre*, 1909, p. 65.

(2) E. Lefèvre-Pontalis : *Le plan des églises romanes bénédictines*, dans le *Bulletin Monumental*, 1912, p. 475.

14'



H. Heuzé phot.

Eglise de Chalivoy-Milon.

Chœur.

demeurés l'apanage exclusif des grandes églises de la province. On les retrouve dans les édifices les plus modestes, construits en dehors de toute préoccupation bénédictine comme à Saint-Hilaire-en-Lignières et à Ineuil où ils sont revêtus de hautes arcatures portées par des colonnes engagées dans le mur, et à Chalivoy-Milon, petite église sans transept et sans absidioles mais où le berceau continu du chœur, éclairé par des fenêtres, et le mur qui le porte, sont revêtus de peintures intéressantes et primitives représentant l'Agneau, les Apôtres, encadrés par des médaillons où sont placés des bustes de saints, et les scènes de la vie du Christ.

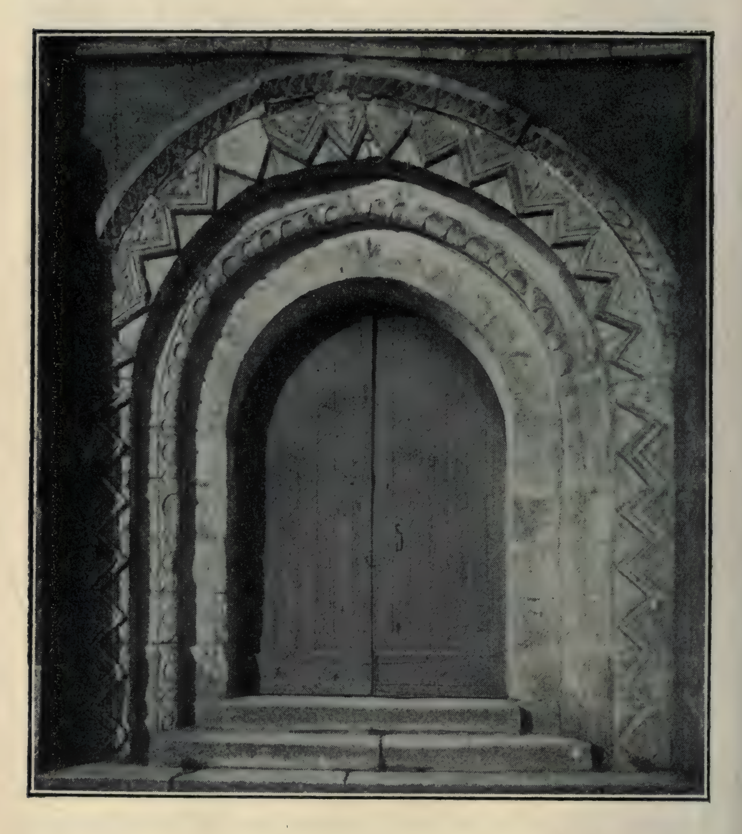
L'abside est presque toujours, sauf à Saint-Hilaire-en-Lignières, moins élevée que le chœur et on y entre par l'arcade, extradossée d'un mur parfois percé de petites fenêtres, comme aux Aix-d'Angillon, à Méobec, à Saint-Amand, à Saint-Marcel et à Saint-Genou ; ici les deux fenêtres sont séparées par un faux triforium surmonté d'une baie losangée.

Ces absides ne donnent lieu à aucune remarque particulière. Elles sont ajourées de fenêtres en nombre variable, assez souvent percées au-dessous d'une arcature.

Façades. — Nous ne reviendrons pas ici sur l'agencement des façades. Nous avons démontré, à plusieurs reprises, que beaucoup présentent une ordonnance assez particulière avec les niches, ou fausses portes, encadrant l'entrée principale et les arcatures qui les surmontent. Nous avons avancé — et rien ne modifie notre opinion, — que leur modèle se retrouve dans le Poitou et surtout dans la Charente (1). Ajoutons que si, en Berry, les archivoltes des portails sont souvent ornées de tores, alors qu'en Poitou elles sont formées de claveaux aux arêtes vives, leur déco-

(1) F. Deshoulières : *Les façades des églises romanes charentaises*, dans le *Congrès archéologique d'Angoulême*, 1912, p. 180.

ration est cependant riche, même s'il s'agit de très modestes monuments, comme à Saint-Janvrin, à Soye, à Parassy (Cher) où le boudin continu, qui encadre une



H. Heuzé phot.

Portail de l'église de Parassy.

rangée de claveaux ornée de bâtons brisés, est décoré de cette gaine polylobée déjà signalée dans le chœur des Aix-d'Angillon, tandis qu'à Saint-Marcel ces tores, interrompus, comme en Limousin, par des chapiteaux dépourvus de tailloir, séparent des claveaux ornés d'une sculpture

méplate représentant des animaux, des entrelacs et des feuillages, dans un style qui se répète sur une porte de Saint-Gaultier.

Une curieuse archivolte a été rapportée au-dessus de la porte méridionale du narthex, ajouté au XIVe siècle, à l'église de Leré. Elle se compose de deux rangs de



H. Heuzé phot.

Archivolte de l'église de Léré.

claveaux étroits, dont l'une des extrémités est taillée en pointe, de telle sorte que les claveaux supérieurs s'emboîtent entre les claveaux inférieurs. On voit un appareil du même genre dans les portails romans des églises du Lion d'Angers (Maine-et-Loire) et de Pont-aux-Moines (Loiret).

La fenêtre de Leré date-t-elle de l'église primitive, dont il reste la crypte, avec ses vaisseaux, voûtés d'arêtes et séparés par des arcades fourrées qui ne sont pas antérieurs au XIe siècle, mais où l'on voit encore un réduit rectangu-

laire certainement plus ancien? Il est vrai qu'on trouve des claveaux de même forme sur l'archivolte du portail de Montlouis au XIIe siècle.



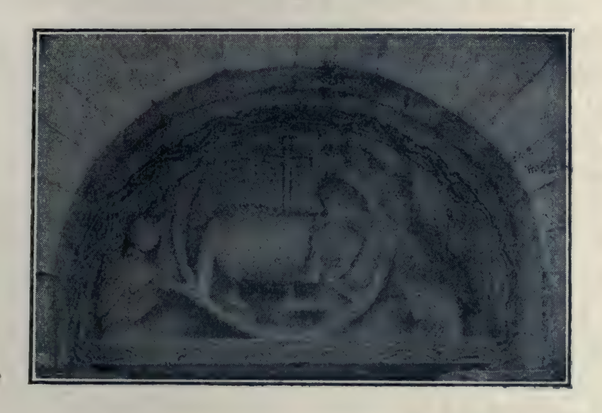
H. Heuzé phot.

Crypte de l'église de Léré.

Les tympans des églises de Châteaumeillant et de Puy-ferrand ont un appareil losangé, mais c'est par exception que ceux de Chalivoy-Milon et de Mornay-sur-Allier (Cher) sont ornés de l'agneau crucifère.

En dehors des tympans romans de la cathédrale de Bourges nous n'en connaissons, dans la province, qu'un seul qui ait été revêtu d'un sujet sculpté. Il est vrai qu'il

appartenait à la grande église de Déols, malheureusement détruite. C'est un très beau morceau, trop peu connu, que conserve le musée lapidaire de Châteauroux. On y voit



H. Heuzé phot.

Église de Chalivoy-Milon. Tympan du portail Nord.

un Christ de Majesté entouré des quatre animaux symboliques. Au-dessous, une inscription mutilée a été lue ainsi : *Qui captivaris in misera regione ad patriam* (1). Ce remarquable échantillon de sculpture romane rappelle celle qui décore les portails du Mans, d'Etampes et de Chartres.

Clochers. — Il est rare, en Berry, qu'à l'époque romane, la façade de l'église soit accompagnée d'un clocher porche. Citons cependant ceux de Mehun-sur-Yèvre, du Subdray et de Sainte-Solange. Il semble qu'à Déols il y eut jadis un véritable narthex surmonté de quatre clochers (2). Mais nous pouvons encore contempler celui de la petite

(1) J. Beuley : *Catalogue du Musée de Châteauroux,* 1910, nº 1044, p. 177.

(2) F. Deshoulières : *Le plan primitif de l'église de Déols,* dans le *Bulletin Monumental,* 1910.

église de Maisonnais, construit très sobrement, et aussi celui de Germigny-l'Exempt. Ici, la partie centrale de cet important narthex, flanqué de deux bas côtés, est voûtée par une coupole appareillée en assises concentriques et reposant sur des pendentifs. La baie qui donne accès dans la nef a été refaite à l'époque gothique avec un luxe de sculptures dont l'examen n'entre pas dans le cadre de cette étude. Mais, à l'extérieur, la façade s'ouvre par une porte en plein cintre, taillée dans une haute arcature accostée de deux autres arcatures plus étroites. Au-dessus, la tour carrée du clocher se compose de quatre étages, de fenêtres ajourées, — quelques-unes ont été aveuglées par prudence, — et est amortie, aux angles, par des baguettes dont l'une est surmontée d'un chapiteau formé de trois têtes suivant une disposition que nous avons signalée dans l'église de Rioux (Charente-Inférieure).

Les clochers latéraux, si fréquents en Touraine, sont, en Berry, moins nombreux que les clochers placés sur le carré du transept, suivant la disposition généralement adoptée dans la province. On peut cependant citer ceux de Primelles, de Saint-Pierre-les-Etieux, de Montlouis, de Coust, de Chalivoy-Milon (Cher), de Levroux, de Saint-Martin-d'Ardentes (Indre) qui s'élèvent sur le côté de l'église.

Enfin nous ne reviendrons pas sur ce que nous avons dit des flèches de pierre et de leur analogie avec celles de la Charente.

Chevets. — Les chevets plats sont très rares en Berry, nous pouvons cependant signaler celui de l'église de Condé, qui remonte à la fin du XI[e] siècle, mais non pas pour conclure que cette forme est un prototype, car nous trouvons un chevet en hémicycle à Chabris, qu'à la suite d'un examen approfondi nous croyons pouvoir placer avant l'an mille.

20'

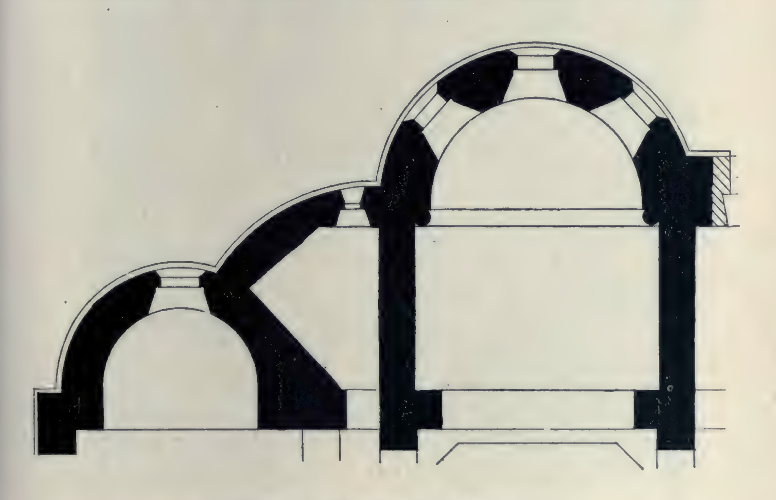


H. Heuzé phot.

Clocher de Germigny-l'Exempt.

Les chevets polygonaux sont également rares à l'époque romane. Cependant nous avons relevé cette forme dans ceux d'Ineuil et de Saint-Martin de Graçay où ils sont revêtus de hautes arcatures partant du sol, comme à La Celle-Bruère. A Saint-Marcel la souche seule de l'abside est bâtie sur un tracé pentagonal.

Nous avons déjà fait remarquer les arcatures qui couronnent le chevet des églises romanes du Berry



Abside de l'église de Lignières.

comme les contreforts colonnes qui les épaulent. Mais nous avons négligé de signaler de petites constructions qui occupent les angles formés par l'abside et l'absidiole voisine et renfermant de modestes salles, sans doute des *secretaria*, et qui sont très particulières à la région. Cette disposition, qui existait dans l'ancienne église de Rezay, aujourd'hui détruite, se retrouve encore à Lignières, à Ineuil, à Saint-Hilaire-en-Lignières, à La Celle-Bruère, etc., mais nous l'avons également remarquée dans l'église d'Aigues-Vives (Loir-et-Cher).

Décoration. — Nous n'ajouterons rien à ce que nous avons déjà écrit au sujet de la décoration des églises romanes du Berry ; nous avons eu l'occasion de faire remarquer quels souvenirs poitevins rappellent les colonnes



A. Mayeux phot.

Église de La Berthenoux. Chapiteau.

tréflées de Dun-sur-Auron, de Chezal-Benoit et de Saint-Pierre-les-Etieux, les corniches, les fûts annelés et divers éléments d'importance secondaire.

Mais nous voudrions ici attirer l'attention sur les chapiteaux des églises romanes de cette province, car ils ont été jusqu'ici trop méprisés et il semble que leur véritable valeur n'ait pas été justement appréciée.

Il faut tout d'abord signaler un détail très particulier à la région. Dans plusieurs églises on remarque des corbeilles dont la partie supérieure est garnie d'une représen-

tation variée, mais qui se développe au-dessus d'ornements végétaux, occupant le bas, beaucoup plus étroit, comme s'il était le prolongement du fût. Les tiges feuillues, qui y sont plaquées, sont retenues par un lacet et leur extré-



Deshoulières phot.

Église de Gargilesse. Chapiteau.

mité inférieure déborde sur l'astragale. Ce détail, il est vrai, de peu d'importance, est très spécial au Berry ; nous l'avons relevé à La Berthenoux, à La Celle-Bruère, à Saint-Genou, à Neuvy-Saint-Sépulcre et à Chalivoy-Milon. M. l'abbé Plat, qui a attiré notre attention sur lui, nous l'a également signalé à Preuilly, aux confins de l'Indre et de l'Indre-et-Loire (1).

(1) On voit dans la cathédrale du Mans des astragales uniformément recouvertes de feuillages, mais le procédé est tout autre et très différent de celui employé en Berry.

Mais ce qui se dégage de tout un groupe de chapiteaux du diocèse de Bourges, c'est le relief accentué de la sculpture, l'énergie des attitudes, le grand caractère de certaines têtes, qui se tendent à l'extrémité d'un long cou avec une expression farouche. Tels sont, par exemple, les chapiteaux de La Celle-Bruère et de La Berthenoux, qui semblent être



P. Gauchery phot.

Chapiteau de l'ancienne église de Montermoyen, à Bourges.

l'œuvre de la même équipe d'ouvriers. Sur ces dernières le regard a été rendu encore plus impressionnant par la présence de petites boules de plomb introduites dans la prunelle suivant un procédé que nous avons relevé à Bommiers et à Gargilesse, où se trouve un très beau chapiteau dont l'interprétation demeure assez obscure.

La même valeur artistique obtenue par des procédés peut-être un peu différents se dégage d'un chapiteau,

aujourd'hui conservé dans une maison particulière, mais qui provient de l'ancienne église de Montermoyen à Bourges : les supplices de l'enfer y sont représentés avec un souffle dramatique qu'on retrouve dans les plus belles œuvres de la Bourgogne, les angles y sont soutenus par des démons à face humaine et au corps de dragon dont les cheveux hérissés rappellent les diables de Vézelay.

On constate un caractère comparable sur un admirable chapiteau de la nef de Plaimpied qui représente le Christ assis sous un dais et étendant le bras pour chasser deux démons poursuivis par des dragons.

C'est d'un style plus calme mais non moins habile que dérivent les chapiteaux de Choudey et de Châteaumeillant où l'on voit des chimères. Sur le premier l'oiseau fabuleux est porté par un moine très artistement sculpté, sur le second il est posé au-dessus d'une colonne du porche et surveille le visiteur d'un regard ironique.

Si, dans les œuvres que nous venons de signaler, il est impossible de ne pas évoquer quelques souvenirs bourguignons, tout un autre groupe rappelle les traditions de la Saintonge. On en découvre l'élégance un peu molle et la souplesse langoureuse dans certains animaux affrontés qui se voient aux chœurs de Plaimpied et de Saint-Genou comme à Neuilly-en-Dun, dans une représentation de Daniel dans la fosse aux lions. Ici, l'artiste s'est plu à assurer l'équilibre de l'ensemble en disposant sur la surface du chapiteau les personnages, les ornements et les accessoires avec une harmonieuse symétrie Les corps sont traités avec une mollesse qui n'exclut pas l'exactitude, les vêtements sont drapés avec aisance, mais seuls les visages demeurent plus grossiers. Il est curieux de remarquer qu'on retrouve à Saint-Genou un chapiteau qui représente le même sujet, avec une telle similitude qu'on serait tenté d'y voir une réplique sinon une copie sincère. Un chapiteau d'Ineuil où la tradition populaire distingue

un saint Eloi, qui pourrait bien n'être que l'allégorie d'un métier, représentée plus simplement à Saint-Pierre-les-Bois, présente des qualités comparables.

Enfin les sculpteurs du Berry, comme ceux de l'Auvergne, se sont plu à tracer des histoires, mais ils l'ont fait d'une main encore plus inhabile, car leurs œuvres ne sont que des représentations schématiques, dénuées de tout modelé et où l'attitude et le geste remplacent l'expression. Telles sont les scènes des vendanges interprétées d'une façon presque identique à Chalivoy-Milon, à Thaumiers et à Saint-Pierre-les-Etieux, la résurrection de Lazare, que l'on voit dans cette dernière église comme à Blet, à côté du repas du Jeudi saint, de Lazare et le mauvais riche, de la tentation d'Eve, etc. A Bommiers, le sacrifice d'Abraham et la tradition des clés à saint Pierre sont traités avec plus d'art.

Nous ne voulons pas nous étendre davantage sur la sculpture des chapiteaux romans en Berry. Nous aurions pu présenter d'autres échantillons fort intéressants, provenant de Saint-Janvrin, de Saint-Eloi de Châteauneuf, de Villecelin (Cher), etc. Notre but se borne à indiquer que des artistes habiles ont existé dans cette province et qu'ils ont dû connaître les ateliérs de la Bourgogne et de la Saintonge, sinon de l'Auvergne.

Dans le domaine exclusif de l'architecture, il y a lieu cependant de faire des réserves encore plus grandes : la Bourgogne n'a exercé dans la région qu'une influence presque nulle ; l'Auvergne n'y est représentée que par de vagues souvenirs. Mais les procédés du Poitou, bien plus en Berry que dans les autres parties du territoire de l'école de la Basse-Loire, ont été connus et observés tout au moins par les constructeurs des grandes églises, composées de trois vaisseaux. Ils ont, en revanche, été délaissés dans les églises à nef unique, demeurées fidèles aux traditions de la Touraine, du Blésois et de l'Orléanais.

Aussi le groupement de ces différentes provinces en une école unique est-il logique, malgré les divergences que leurs monuments peuvent offrir, surtout dans le Berry, qui est, avant tout, un terrain sur lequel les influences voisines se sont rencontrées dans de mutuelles pénétrations.

DESHOULIÈRES.

LES CLOCHERS-MURS DE LA FRANCE

(*Suite*)

CHAPITRE III

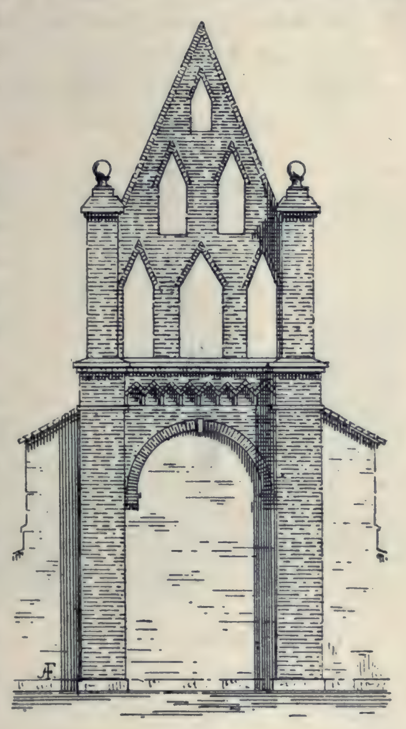
Les clochers-murs a pignon.

De même que le clocher-mur rectangulaire, le clocher à pignon se présente sous des types assez variés ; mais, dans ce groupe comme dans le précédent, ce qui frappe tout d'abord c'est que le mur des uns s'élève, pour ainsi dire, tout d'une pièce, avec ses deux tranches parallèles, jusqu'à la base du pignon triangulaire qui l'amortit ; tandis que la façade des autres est tracée par une série de lignes brisées. En d'autres termes, nous avons des façades sans rétrécissement et des façades à rétrécissement. Le pignon, lui-même, n'a pas toujours à sa base une aussi grande largeur que l'étage rectangulaire sur lequel il repose.

Les clochers à pignon sans rétrécissement sont les plus simples ; ils ne sont pas les plus nombreux. S'il était possible d'établir une moyenne, je dirais qu'un dizième à peine présente une façade sans rétrécissement sensible entre le sol et la base du pignon. Leur schéma peut s'établir en traçant un rectangle plus haut que large sur lequel s'adapte un triangle plus ou moins aigu.

Nous en trouvons des exemples dans la Gironde : à Daignac, Doulezon, Gours, Jugazan, Noaillan, Romagne, Saint-Martial près Gornac ; dans le Lot : à Belmont-Bretenoux, Lamothe-Fénelon, Lavergne ; dans l'Aude : à

Issel, Fonters-du-Razès, Saint-Michel-de-Lanes, Salles-sur-l'Hers ; dans la Haute-Garonne : à Garidech, à Montclar ; dans la Charente : à Teyjac ; dans la Corrèze : à Laroche-Canillac, à Saint-Solve ; dans la Haute-Vienne : à Saint-Martin-le-Vieux.

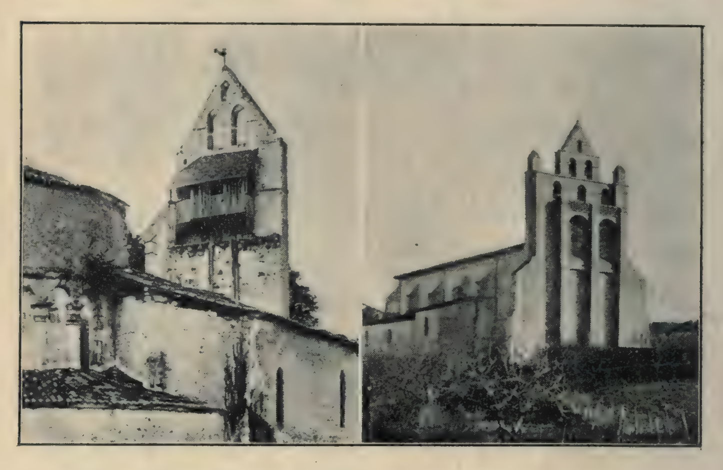


A. Fage del.
Clocher de Montclar
(Haute-Garonne).

Il ne faut pas croire que ce tracé soit caractéristique des clochers à pignon des départements que je viens d'énumérer. Dans les mêmes régions, en effet, nous rencontrons l'autre forme, souvent plus nombreuse, des façades avec un ou deux rétrécissements. Si le clocher à pignon sans rétrécissement est exceptionnel ou même inconnu dans certaines provinces, cela ne tient-il pas à ce que ce genre d'édifice a été voué, plus que tout autre, à cause de sa simplicité et de sa pauvreté, à la pioche des démolisseurs ?

Parmi les clochers-murs non rétrécis que j'ai cités plus haut, quelques-uns méritent une mention spéciale. Celui de Saint-Michel (Aude), qui date vraisemblablement du xve siècle, mais dont le pignon obtus a été reconstruit, est d'une belle taille. Sa largeur est assez grande pour qu'on eût pu y ouvrir cinq baies ; quatre seulement y ont

été percées ; la cinquième est dans le pignon. Celui de Salles-sur-l'Hers (même département) a trois étages de baies (3, 2 et 1) (1) ; son pignon, un peu moins large que le mur rectangulaire, est accosté de deux massifs de maçonnerie terminés en pyramide. Dans la Gironde, si celui de Gours, petit clocher à une baie, ne se distingue que par son excellente construction et ses matériaux de choix,



Clocher de Noaillan (Gironde). **Clocher de Caignac** (Haute-Garonne).

celui de Noaillan, au contraire, très mince et très élancé, a trois étages de baies (2, 2 et 1), dont trois dans le pignon aigu ; à Belmont-Bretenoux et à Lamothe-Fénelon (Lot), même élégance de forme qu'à Noaillan, même hardiesse dans l'élévation. Le clocher de Lamothe-Fénelon, avec ses trois étages de baies, son pignon aigu dont les pentes sont ornées de crochets, sa tourelle et son machicoulis, présente un assez rare aspect monumental. Moins beaux, plus rustiques, mais d'une heureuse justesse de propor-

(1) Ces chiffres indiquent le nombre des baies de chaque rang superposé en commençant par le rang inférieur.

tions et d'une parfaite stabilité sont les clochers de Laroche-Canillac et de Saint-Solve (Corrèze).

Ils ont été édifiés au XIVe et au XVe siècles. Je ne crois pas qu'on puisse leur assigner une date plus reculée. Ce sont de bons exemplaires de ces clochers à pignon sans rétrécissement qui deviennent de plus en plus rares et qu'il y a intérêt à conserver dans leur forme actuelle.

Le nombre des clochers-murs à pignon, avec rétrécissement de la façade, est très considérable. Nous les trouvons surtout dans l'Ariège, la Corrèze, la Creuse, la Haute-Garonne, la Gironde, le Lot, le Lot-et-Garonne, la Lozère, la Haute-Vienne. On en rencontre même dans les départements où les clochers-murs sont assez rares, dans la Charente, la Côte-d'Or, les Côtes-du-Nord, l'Eure-et-Loir, l'Isère, le Jura, les Landes, la Loire-Inférieure, le Vaucluse et la Vendée. Dans les Basses-Pyrénées et les Pyrénées-Orientales, le rétrécissement existe, mais moins accentué qu'ailleurs.

De sa grande expansion et de sa fréquence doit-on conclure que cette forme est la plus ancienne, que le clocher à pignon avec rétrécissement de la façade a été le type primitif du clocher-mur? Rien ne le prouve. Il est à croire que ce type a été le plus généralement adopté parce qu'il est moins lourd, moins coûteux, plus élégant et plus logique.

La façade d'un monument doit révéler sa destination. Il convient qu'une église se reconnaisse, non pas seulement à l'ornementation spéciale, mais surtout au tracé de sa façade. Voyez la coupe d'une église composée d'une nef et de collatéraux : deux traits verticaux parallèles marquent les murs gouttereaux; deux lignes obliques indiquent la pente des toitures des bas côtés ; au-dessus, deux lignes verticales parallèles, plus rapprochées que les premières, dessinent l'élévation des murs de la nef centrale ;

pour terminer, enfin, deux traits obliques forment l'angle du toit de la nef. N'est-ce pas le schéma du clocher-mur à pignon, avec rétrécissement de la façade ?

Des églises poitevines et charentaises nous présentent assez souvent des façades taillées comme les clochers-murs dont nous nous occupons. Mais ces façades, qui ne sont pas des clochers, coïncident exactement, presque toujours, avec la coupe de l'église. Le clocher-mur, au contraire, doit dominer l'église ; ses cloches doivent être suspendues au-dessus du niveau des combles, afin que le son puisse se répandre de toute part sans obstacle. On est arrivé à ce résultat, sans changer la physionomie de la façade, en allongeant les lignes verticales, en donnant, par conséquent, plus de hauteur aux étages rectangulaires, tandis que les lignes obliques qui relient les deux étages restent parallèles aux lignes des toitures, mais ne se confondent pas avec elles. Le dessin est le même : c'est bien la façade de l'église, mais plus élancée, plus svelte, montant vers le ciel ses cloches et la pointe de son pignon, devenant un clocher.

Ce genre de tracé ne convient pas exclusivement aux églises pourvues de collatéraux ; il a été adopté plus souvent encore pour les églises à une seule nef, qui sont les plus nombreuses dans les campagnes. Il permet une économie de maçonnerie et, en même temps, se prête, par une combinaison de rétrécissements successifs, à une découpure de la façade qui rend le clocher plus élégant et plus élancé.

Le rétrécissement du mur est quelquefois très marqué, à Ourjout (Ariège), par exemple, à Magrigne et à Roquebrune (Gironde) où l'étage rétréci n'a guère plus du tiers de la largeur de l'étage inférieur ; à la Chapelle de Parizet (Isère), à Barésia (Jura), à Notre-Dame-du-Larrier, près Bourganeuf (Creuse), à Tiffauges (Vendée) où le rétrécissement n'est guère moins considérable. Dans certaines

régions, au contraire, il est très faiblement indiqué. Le Pays Basque, où les clochers montant tout droit jusqu'aux pignons sont les plus nombreux, nous montre aussi quelques exemples d'un très faible rétrécissement, notamment à Abense-de-Bas, à Arrast, à Charrite-de-Bas, à Lahonce, à Viodos, où il n'a que la largeur d'un contrefort latéral. Ses proportions, en général, sont très variables. Dans l'Ariège, dans la Gironde, dans le Tarn, dans la Haute-Garonne, dans le Lot-et-Garonne, dans la Corrèze, la Creuse et la Haute-Vienne, nous trouvons les deux types de rétrécissement, avec des nuances infinies.

Quelques façades présentent deux rétrécissements suc-



Clocher de Montcabrier (Tarn).

Clocher de Sainte-Léocadie (Pyrénées-Orientales).

cessifs sous le pignon. Je peux citer dans ce genre le clocher de Cormainville (Eure-et-Loir) qui a deux étages rectangulaires au-dessus du premier rétrécissement, avec deux baies dans l'étage inférieur et une baie dans l'autre ;

celui de Caignac (Haute-Garonne) (1), d'une coupe toute particulière, avec trois baies dans le premier étage rétréci, deux dans le second, une dans le pignon triangulaire ; celui, en ruine, de Saint-Paul-d'Uzore (Loire). La façade du clocher gothique de Lannes (Haute-Garonne) se rétrécit trois fois, et celle de Montcabrier (Tarn) quatre fois, avant d'arriver au pignon supérieur ; leurs cinq baies sont disposées en trois étages.

Les églises de Fourmiguières et de Sainte-Léocadie, dans la Cerdagne française (Pyrénées-Orientales), se distinguent par un mode de rétrécissement propre à la région pyrénéenne, et dont l'emploi est ici très remarquable. La largeur de la façade diminue graduellement par une série de retraites qui forment des ressauts dans les tranches du mur et ressemblent à de hautes marches d'escalier. Nous avons vu le même procédé dans l'humble chapelle de Sainte-Marie-de-Castets (Hautes-Pyrénées) ; nous le retrouvons dans un certain nombre de rampants. L'effet en est si bizarre qu'on hésite à dire si c'est dans la partie verticale du mur de façade de ces églises de la Cerdagne ou seulement sur les rampants de leur pignon triangulaire qu'ont été taillées ces encoches. A Montségur (Ariège), le procédé de rétrécissement est le même, mais son emploi est plus discret, et l'on voit que les ressauts pratiqués dans les tranches du mur n'affectent pas le pignon.

Le versant français des Pyrénées n'a pas le monopole des rampants à escalier. Nous en voyons aux Varennes (Haute-Garonne) dont le clocher actuel date du XVIIe ou du XVIIIe siècle, et à Saint-Pierre-de-l'Arrier de Bourganeuf (Creuse). Parfois les rampes obliques, qui soudent les deux étages rectangulaires, sont couvertes de dalles ou de pierres de taille chevauchant et figurant de petites

(1) Voir la figure qui précède.

marches d'escalier. Il en est ainsi à Lanrnodez (Côtes-du-Nord), à la Chapelle du Parizet (Isère) et à Notre-Dame du Larrier près Bourganeuf.

Le plus souvent, les rampants qui relient les deux étages rectangulaires sont rectilignes. Leurs tranches portent quelquefois un lit de tablettes plus ou moins débordantes, comme à Laroche-près-Feyt et à Saint-Martial-Entraygues (Corrèze) ; ou bien, ce sont les dernières pierres de chaque assise qui, taillées en biseau, forment le parement, comme à Flaujagues et à Magrigne (Gironde), à Saint-Astier (Lot-et-Garonne), à Saint-Étienne-de-Braguse et à Eyrein (Corrèze). Les rampants de Notre-Dame-du-Bourg, à Agen, n'ont aucun revêtement.

Dans la série des clochers-murs rectangulaires, j'ai



Clocher de Flamarens (Gers). **Clocher de Bouanes** (Landes).

signalé comme une étrangeté le clocher de Vebret (Cantal) dont l'étage supérieur a la forme d'un trapèze. Je dois en rapprocher ici le clocher à pignon d'Ydes, dans le

même département, dont le pignon obtus, peut-être refait, repose sur un grand étage trapézoïdal.

A Flaujagues, près Grignols (Gironde), l'étage où sont ouvertes les deux baies affecte la même forme ; il est surmonté d'un petit étage aveugle, rétréci et très bas, amorti en angle extrêmement obtus. Ne doit-on pas assimiler au clocher de Flaujagues celui de Bouanes (Landes)? Ici, la pointe du pignon aigu est coupée. Sur la plate-forme obtenue par cet arasement, un petit exhaussement de la maçonnerie sert de piédestal à une croix en fer. Le clocher de Bouanes n'a pas été modifié ; son pignon a été toujours tronqué. Je peux encore citer, comme exemples de pignons coupés, ceux des clochers de Bretx (Haute-Garonne) et de Flamarens (Gers) qui portent sur l'arasement une cloche suspendue à l'aide d'une armature en fer.

A l'exception des clochers d'Ydes et de Flaujagues, le pignon a pour base un étage rectangulaire accosté ou non de rampants. Le pignon est aigu ou obtus ; sa base a la même largeur que l'étage qu'il amortit ou n'en recouvre qu'une partie. On trouve dans presque toutes les provinces des pignons de ces différents modèles, sans qu'on puisse dire qu'une de leurs formes soit la caractéristique d'une contrée. Toutefois certaines régions semblent avoir donné la préférence aux pignons aigus ; je les indiquerai plus loin dans le chapitre consacré à la distribution géographique des diverses variétés de clochers-murs.

La forme triangulaire n'est pas la seule qui ait été adoptée pour l'amortissement des clochers-murs à pignon. Nous rencontrons, disséminés sur l'ensemble du territoire, quelques exemples d'un pignon de forme particulière dont les plus anciens ne datent que du XVIIe ou du XVIIIe siècle (1). Les lignes droites des côtés du triangle

(1) Le clocher de Lordat (Ariège), dont les courbes sont très peu marquées, paraît plus ancien, mais a dû être restauré.

sont remplacées par des courbes et des contre-courbes. Le pignon se dessine en accolade à Queyrac et à Sainte-Terre (Gironde), à Lissac (Corrèze) ; il est taillé comme la coupe d'un dôme russe, avec courbes outrepassées, à Seysses-Savès (Gers). Plus souvent, il est arrondi en demi-



Clocher de Seysses-Savès (Gers).

Clocher de Larche (Corrèze).

cercle au-dessus de deux courbes concaves, notamment à Varennes (Haute-Garonne), à Aubie, Courpiac, Daubèze, Galgon, Saint-Antoine-du-Queiret (Gironde), à Bidarray (Basses-Pyrénées), à Chartrier et à Larche (Corrèze), à Paradou-les-Baux (Vaucluse). Quelquefois le pignon présente son angle terminal entre deux courbes convexes, comme à Roquille (Gironde), ou concaves, comme à Saint-Front (Haute-Loire). Ces deux derniers exemples sont modernes.

Les clochers-murs dont j'ai parlé jusqu'à présent s'amortissent en un pignon unique. C'est le couronnement le plus naturel et le plus logique ; c'est celui qui a été presque partout adopté. Les façades à plusieurs pignons triangu-

laires sont exceptionnelles, sauf toutefois dans une partie du pays Basque.

Je ne connais, en France (1), qu'un seul clocher ancien à deux pignons juxtaposés, celui de la vieille église de Mazières (Indre-et-Loire), dans une région où les clochers-



Clocher de Mazières (Indre-et-Loire).

murs sont très rares. L'église date du XIe siècle, peut-être même du Xe selon quelques archéologues ; mais son curieux clocher ne remonte pas à une époque aussi reculée. Son emplacement et sa construction en pierres de taille bien appareillées prouvent qu'il a été appliqué sur une façade en petits moellons antérieure d'un ou deux siècles. Pour

(1) Le clocher-mur du XIIIe siècle de Little Casterton, en Angleterre, a deux baies surmontées chacune d'un petit pignon aigu.

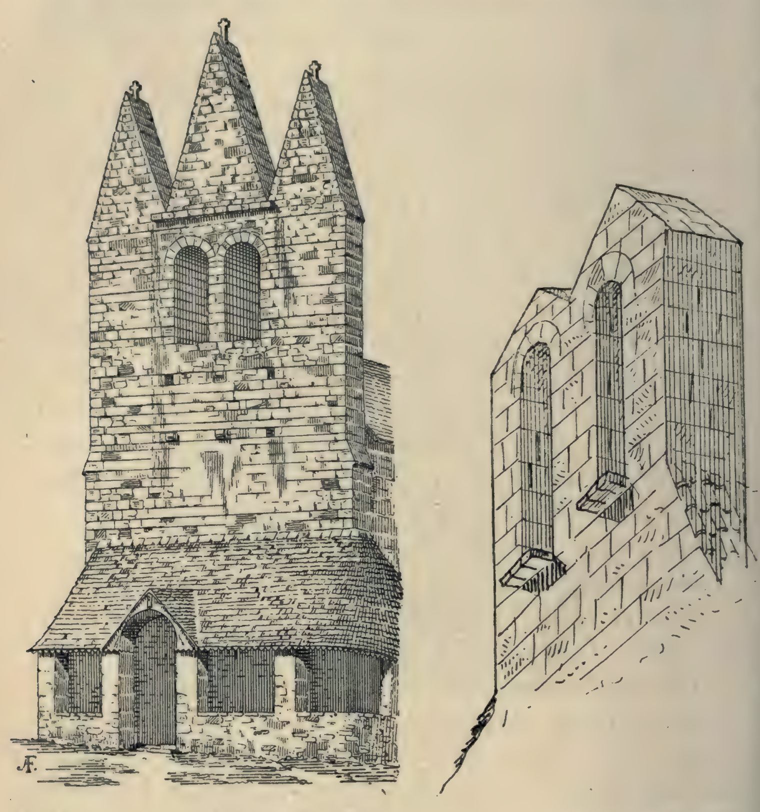
ne pas déplacer le portail de l'église situé au milieu de la façade dans l'axe de la nef, on a planté le clocher entre le portail et le mur latéral du nord. Il est, par conséquent assez étroit et déborde de toute son épaisseur le mur de façade. Les deux pignons aigus dépassent seuls le faîtage de la nef. Par suite de la pente très raide de la toiture, les deux baies dont l'arc est légèrement brisé, sont entièrement dégagées et les cloches visibles aussi bien sur le revers que sur la face. Deux contreforts perpendiculaires montent jusqu'au seuil des arcades dont ils affleurent la tablette saillante par un glacis. Le plus large appuie l'angle nord du clocher ; l'autre, plus étroit, n'étaye pas l'angle opposé et ne partage pas, non plus, la façade en deux parties égales ; il aboutit entre le milieu du pilier qui sépare les deux baies et le milieu de la baie de droite. Tout est bizarre et irrégulier dans cette construction. Le pilier central entre les deux arcades est à peine aussi large que les montants de droite et de gauche ; il en résulte que les arcades ne sont pas au milieu des pignons qui coiffent l'ensemble de l'étage rectangulaire. De plus, le point de rencontre des pentes des deux pignons au-dessus du pilier central est sensiblement plus élevé que le point de départ des deux autres pentes.

On peut ranger dans la même catégorie le petit clocher de la très pauvre église de Véraza (Aude), dont les deux baies sont surmontées chacune d'un pignon peu aigu. L'église n'était, autrefois, qu'une chapelle de village et ne devait avoir qu'un simple clocheton à une baie. Ce clocheton a été doublé pour la mise en place d'une seconde cloche, et il est devenu le modeste clocher ou le clocheton à deux arcades et à deux pignons que nous voyons aujourd'hui.

A Beynat-d'Amont (Pyrénées-Orientales) le clocher à deux pignons est encore moins ancien et n'a guère plus d'importance que celui de Véraza. Ses deux baies rectan-

gulaires ont pour amortissement des linteaux monolithes taillés en fronton.

Les clochers-murs à trois pignons forment un groupe



E. Chauliat del.

Clocher de Vérazat
(Aude).

A. F. Fage del.

Clocher de Gotein
(Basses-Pyrénées).

des plus intéressants. Situés dans le Pays Basque, ils n'étendent guère leur domaine en dehors des cantons de Mauléon et de Tardetz. Dans ce dernier canton, le type est moins exclusif, puisque à côté des trois pignons de

Restoue et de Sauguis nous trouvons les pignons uniques de Laguinge et de Sorholus. Le canton de Mauléon est plus riche en clochers à trois pignons. Sans prétendre les énumérer tous, je peux citer ceux d'Abense-de-Bas, d'Abense-de-Haut, d'Arrast, d'Aussurucq, de Charrite-de-Bas, de Gotein, d'Idaux, de Libarrenx, de Mauléon (haute-ville), de Mauléon (cimetière), de Mendy, de Musculdy et de Viodos. Il n'existe pas, que je sache, de clocher-mur à un seul pignon dans ce canton de Mauléon.

Si l'on sort de cette étroite région, on rencontre, épars, quelques clochers du même type. Dans le canton voisin de Saint-Palais, à Berraute, il n'est pas surprenant de voir un véritable clocher basque, absolument semblable à ceux d'Abense et de Charrite. Celui de Lahonce, dans le canton de Bayonne, plus éloigné du foyer, est construit sur le modèle du clocher de Gotein, avec cette seule différence que le pignon central dépasse de beaucoup les deux autres en hauteur (1).



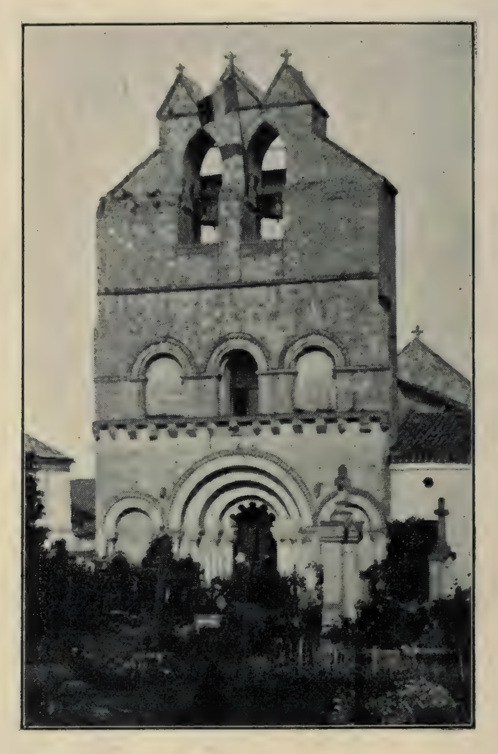
A. Fage del.

Clocher d'Abense-de-Bas
(Basses-Pyrénées).

Les clochers basques, dont je viens de parler, ne se distinguent pas seulement par leurs trois pignons aigus ; on les reconnaît

(1) Détruit par la foudre vers 1840, le clocher de Lahonce a été rebâti sur l'ancien modèle. D'après M. Saint-Vance, architecte, la physionomie primitive de l'édifice aurait été quelque peu modifiée.

aussi à la hauteur du mur rectangulaire dans lequel sont percées les baies. Celui d'Arrast et ceux de Mauléon n'ont qu'une arcade campanaire ; tous les autres en



Clocher de la Lande-de-Libourne
(Gironde).

ont deux. Un balcon en bois, supporté par des jambettes et couvert d'une toiture, est établi sur la face du mur à Abense-de-Bas, et sur le revers dans les autres églises. A Lahonce et à Viodos l'appentis en charpente couvre en grande partie le revers du clocher. La façade est dépourvue de toute espèce de décoration ; c'est à peine si un cordon saillant souligne la base des pignons. Un

porche en maçonnerie ou en bois, appliqué sur toute la largeur du mur, achève de caractériser les églises basquaises.

En Gironde, où nous pouvons observer tous les types de clochers-murs, nous trouvons quelques exemples de l'amortissement par trois pignons. A la Rivière et à la Lande-de-Libourne, les deux baies de l'étage rectangulaire sont surmontées de trois petits triangles massifs. A Escaudes, une baie ajoure le pignon central qui est plus important que les deux autres. Ces clochers sont de l'époque gothique. Le rez-de-chaussée et le premier étage de la façade de la Lande, plus anciens que les étages supérieurs, sont décorés d'arcades suivant la mode saintongeoise. Les deux baies campanaires sont en tiers-point. La façade se rétrécit fortement par deux rampants au-dessous des trois petits pignons. Le clocher d'Escaudes porte des traces visibles de remaniement. Les pentes de ses pignons sont décorées de crochets. A la Rivière, le clocher s'élève sur l'arc du chœur ; un cordon, formant l'archivolte d'extrados des deux arcades, se continue sur les piédroits.

Le clocher-mur de Molandier (Aude), un des plus beaux et des plus importants de France — il est percé de onze baies campanaires, — se termine par trois pignons aigus, comme ceux du pays Basque.

Il me reste à citer deux églises bien connues dont les clochers à trois pignons ont été reconstruits au XIXe siècle d'après les plans anciens: Les Saintes-Maries-de-la-Mer (Bouches-du-Rhône) et la cathédrale du Puy (Haute-Loire).

Ne doit-on pas attribuer à une influence basquaise la restauration du clocher-mur de Saint-Yaguen (Landes), incendié pendant les guerres de religion? Le mur a été surmonté, au XVIe siècle, d'une galerie couverte par une charpente en bois à laquelle deux cloches sont suspendues. Trois flèches pyramidales en ardoises s'élèvent sur la galerie.

Les pentes des pignons triangulaires, presque autant que les crêtes horizontales des clochers rectangulaires, avaient besoin d'être protégées. Dans certaines églises on les a recouvertes de dalles très plates, de nature schisteuse. C'est le procédé le plus rudimentaire, qui ne peut être employé que sur les pignons obtus, comme aux Étages et à Méolans (Hautes-Alpes), à Ourjout et à Salau (Ariège), à Saint-Herem (Puy-de-Dôme). La mince feuille de schiste est remplacée par une tablette plus épaisse, un peu débordante sur les deux faces du pignon, à Esteil et à Montmorin (Puy-de-Dôme), à Arrast et à Berraute (Basses-Pyrénées), à Planès (Pyrénées-Orientales), à Eyrein, à Laroche-près-Feyt, à Saint-Martial-Entraygues et à Saint-Solve (Corrèze), à Mauriac et à Saint-Germain-d'Auros (Gironde). Quelquefois le parement est formé par les dernières pierres de chaque assise du pignon, taillées en biseau, exactement appareillées et rejointoyées, comme à Saint-Maurice-d'Ibie (Ardèche), à Alan (Haute-Garonne), à Mazières (Indre-et-Loire), à Fontet, à Gours, à Gornac et à Magrigne (Gironde), à Saint-Astier (Lot-et-Garonne), à Saint-Étienne-de-Braguse (Corrèze).


A. Fage del.

Clocher de Méolans
(Hautes-Alpes).

Plus rarement les pentes n'ont été pourvues d'aucun

revêtement : c'est le cas à Essertines-en-Châtehieuf (Loire), à Saint-Jean-Baptiste de Monluc (Lot-et-Garonne), à Mar-



Clocher d'Alan (Haute-Garonne).

cevols (Pyrénées-Orientales). Dans les églises en briques, à Léguevin, à Montgeard, à Pibrac, à Peucharramet, à Renneville (Haute-Garonne), pour ne citer que celles-là, les tranches sont revêtues d'un enduit épais et saillant ; à Montclar, par contre, où l'angle du pignon est extrêmement aigu, les pentes ne sont pas recouvertes.

Faut-il chercher dans l'emploi de l'un ou de l'autre de ces procédés de construction une indication de l'âge des clochers? Je ne le crois pas. Le clocher d'Ourjout semble plus moderne que celui de Méolans ; et leurs pentes

sont couvertes de la même façon. Le pignon de Montclar n'est pas plus vieux que ceux de Pibrac et de Renneville. La nature des matériaux, l'habileté du maçon, l'inclinaison des côtés du pignon, une raison d'économie, tels sont les motifs, à mon avis, qui ont fait adopter l'un ou l'autre des systèmes. A l'époque gothique, il est vrai, quand on a voulu orner les pentes de moulures ou de crochets, comme à Morlaas (Basses-Pyrénées), à Blasimont



A. Fage del.

Clocher de Morlaas (Basses-Pyrénées).

(Gironde), à Broualan (Ille-et-Vilaine), on a jugé commode de les couvrir d'un épais revêtement en pierres de taille. Le procédé n'était pas nouveau.

J'ai parlé des clochers-murs à plusieurs pignons, assez rares en France. Plus rares encore sont les églises à plusieurs clochers-murs. Je n'entends pas comprendre dans ce groupe les églises qui, en outre d'un clocher à pignon ou rectangulaire, ont un petit clocheton-mur sur le chevet

ou sur un des côtés de la nef ; celles-ci sont nombreuses. Deux clochers-murs d'égale ou presque égale importance, voilà la singularité qui vaut la peine d'être remarquée.

Nous en avons deux exemples dans la Gironde, à Monclaris et à Rimons. L'église de Monclaris (1), près Sigalens, a sur la façade un clocher-mur rectangulaire, percé de deux baies, et sur l'arc du chœur un clocher à pignon avec trois baies. Les deux clochers de Rimons, qui appartiennent au type à pignon, ne sont pas de la même époque. Le plus ancien, dont les deux arcades campanaires sont murées actuellement, s'élevait autrefois sur l'arc triomphal. D'après M. Brutails (2), l'église aurait été retournée



A. Fage del.

Eglise de Saint-Hérem
(Puy-de-Dôme).

vers 1500 par la suppression de la nef romane, qui était à l'ouest du chœur, et la construction d'une nef gothique s'étendant vers l'est. Le vieux clocher a été conservé, et l'on a bâti, sur le nouvel arc triomphal, un autre clocher-pignon à trois baies, à fort rétrécissement, plus élevé que le clocher roman.

(1) Collection de la Bibliothèque du Musée des Arts décoratifs, où il a été classé par erreur dans le Lot-et-Garonne. — Voir *Bulletin de la Société archéologique de la Gironde.*

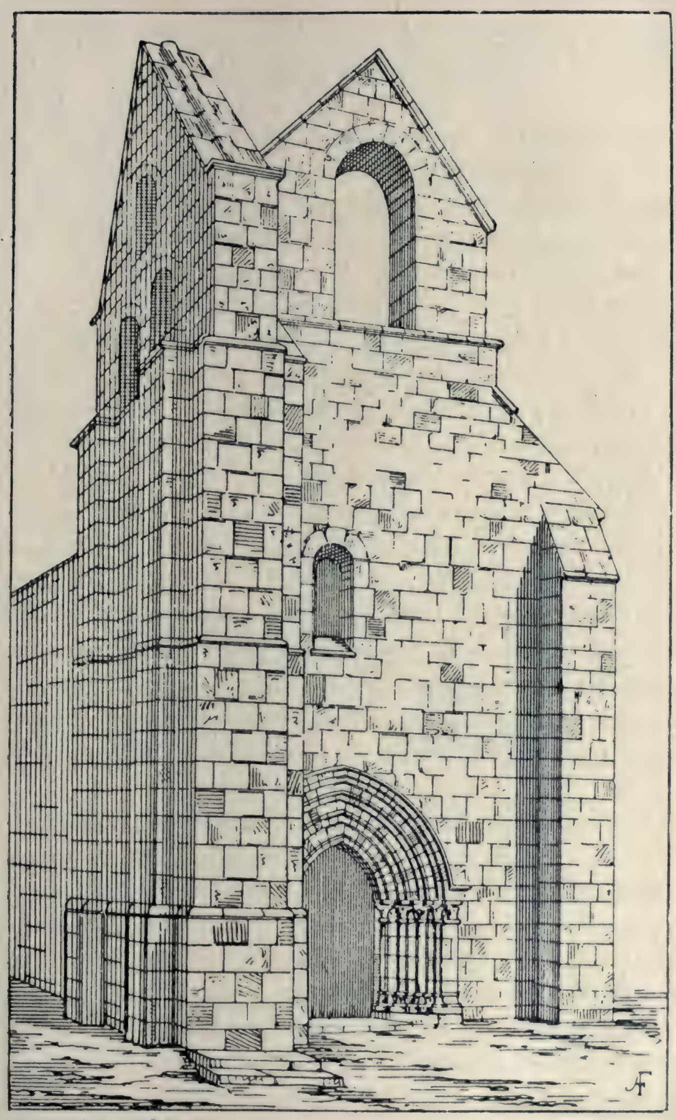
(2) *Les églises de la Gironde*, p. 140 et 152.

La belle église fortifiée de Luz (Hautes-Pyrénées) a, sur la façade occidentale de la nef, un large clocher-mur sans rétrécissement, dont le pignon obtus ne s'élève pas beaucoup au-dessus du faîtage de la toiture. Un appentis en bois protège et masque les deux baies. Sur le côté méridional se dresse un second clocher-mur à pignon, rétréci à deux reprises, très élancé, percé d'une seule baie.

A Saint-Hérem (Puy-de-Dôme) les deux clochers, à pignons très obtus, paraissent être de la même date. Bâtis l'un et l'autre sur la nef, leur largeur, leur hauteur, leur silhouette sont absolument semblables : ils ont deux baies chacun. Peut-être, avant un allongement de la nef, l'un de ces clochers se trouvait-il sur la façade et l'autre sur l'arc triomphal? Ils limitent maintenant la partie la plus élevée de cette nef, et leur situation face à face, la reproduction voulue de leur profil et de leurs lignes sont aussi bizarres qu'inexplicables.

Plus singulière est la situation des deux clochers à pignon de Magnat-l'Étrange (Creuse) (1). L'un forme la façade occidentale de l'église ; l'autre est planté perpendiculairement en retour d'équerre, dans le prolongement du mur latéral du nord auquel il se lie. Ils ont, à peu près, la même coupe et la même importance ; cependant celui de face est plus élevé et plus étroit. Leurs tranches sont verticales jusqu'au pignon, avec un rétrécissement à peine sensible. De petits contreforts appuient, sur le revers, le clocher latéral percé de trois baies (2 et 1). Le portail à arc brisé s'ouvre dans le clocher de façade qui n'a qu'une seule baie pour la cloche. Quelle est la raison d'être de ces deux clochers, joints par une de leurs tranches comme les tablettes d'un diptyque ouvert à angle droit? Ce qui rend vaines les hypothèses qui viennent à l'esprit, c'est qu'ils

(1) Nous devons à l'obligeance de la *Société des Sciences naturelles et archéologiques de la Creuse,* le cliché qui a servi à représenter cette église.



A. Fage del.

Clocher de Magnat-l'Étrange
(Creuse).

sont bâtis de la même façon, avec les mêmes matériaux et paraissent contemporains.

Nous avons vu que le nombre des baies campanaires, dans les clochers-murs rectangulaires, variait de un à sept. Il en est de même dans le groupe des clochers à pignon, qui nous montrera, en outre, un édifice exceptionnel à onze arcades. Mais si les façades percées de plus de cinq baies sont aussi rares que dans le premier type, celles à une baie se rencontrent beaucoup plus souvent. Sur 603 clochers à pignon dont j'ai pu noter le nombre des arcades, j'en trouve 38 à une baie, 245 à deux baies, 205 à trois baies, 30 à quatre baies, 74 à cinq baies, 9 à six baies, 1 à sept et 1 à onze baies.

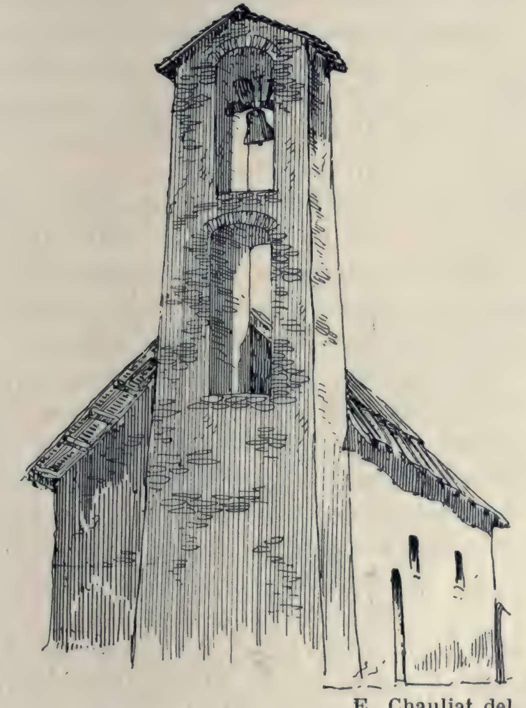
Les clochers-murs à une baie sont disséminés sur presque tout le territoire, sans qu'on puisse leur assigner une contrée de prédilection. L'Aude, la Charente, l'Hérault, les Basses-Pyrénées, le Vaucluse en conservent plusieurs exemplaires. Dans la Gironde ils sont plus nombreux qu'ailleurs ; rares dans la Dordogne, dans la Haute-Garonne, dans la Lozère, dans la Creuse et dans la Haute-Vienne ; pas un seul, à ma connaissance, n'existe dans la Corrèze.

Le plus souvent la baie s'ouvre dans l'étage rectangulaire, son arc seul se découpant dans le pignon, comme à la chapelle de la citadelle de Sisteron (Basses-Alpes), à la chapelle de La Croix-de-Gente et à l'église de Montigné (Charente). Quelquefois elle est presque tout entière dans le pignon, comme à Fonters-du-Razés (Aude) et à Gours (Gironde). A Seix (Ariège) elle affleure le haut du pignon qui est en courbe et contre-courbe. A Mauléon (Basses-Pyrénées), au contraire, elle ne sort pas de l'étage rectangulaire.

Si les clochers à une baie n'ont souvent qu'une très modeste importance et se distinguent à peine des simples

clochetons, il en est quelques-uns qui, par leur dimension ou leur belle construction, méritent une mention spéciale. Tels sont ceux de Roquebrune (Gironde), de Mauléon, de Luz, de Montigné, que j'ai déjà signalés, enfin celui de la Cloche d'Argent au palais des papes d'Avignon.

Par contre, je peux signaler comme un des plus rustiques, des plus misérables et des plus pittoresques, celui



E. Chauliat del.

Chapelle Saint-Roch aux Escoyères-en-Queyras
(Hautes-Alpes).

du pauvre petit ermitage de Mattemale, dans le Capcir (Pyrénées-Orientales).

Les clochers à deux baies sont les plus nombreux. Sur toute l'étendue de la France où les clochers-murs ont été

en vogue, il n'est guère de départements qui n'en aient conservé quelques-uns. Dans la Corrèze, la Creuse, la Gironde, les Hautes-Alpes, la Haute-Vienne, les Basses-Pyrénées, ils sont en majorité. J'en ai trouvé seize dans les Pyrénées-Orientales et vingt-trois dans l'Aude.

Les deux baies sont situées au même niveau, soit dans l'étage rectangulaire, comme dans tous les clochers à trois pignons du Pays Basque, comme aussi aux Étages (Hautes-Alpes), à Saint-Restitut (Drôme), au Folgoët (Finistère), à Brannens et à Frontenac (Gironde), à Monnières (Loire-Inférieure), etc. ; soit — et c'est le cas le plus général — dans l'étage rectangulaire avec empiétement plus ou moins grand dans le pignon.

Les églises de Lavergne (Lot), de Roquepine et de Saint-Jean-des-Moines (Gers), la chapelle Saint-Roch aux Escoyères-en-Queyras (Hautes-Alpes), nous montrent une disposition des baies tout à fait particulière et dont je n'ai pas remarqué d'autres exemples : les deux baies sont placées l'une au-dessus de l'autre. A Lavergne, la plus grande arcade, dans l'étage rectangulaire, est accostée de deux autres de même dimension, aveugles et qui probablement n'ont jamais été ouvertes. Ce premier étage est moins élevé que la toiture de la nef. Seule, la baie supérieure, percée dans le pignon, est des deux côtés à l'air libre. Une cloche est suspendue dans chaque baie.

Parmi les plus intéressants clochers à deux baies on peut indiquer, après les curieux édifices à trois pignons des cantons de Tardetz et de Mauléon, celui de Saint-Just-Ibarre, dans le canton voisin d'Iholdy, qui, construit sur le même modèle, n'a qu'un seul petit pignon, surmonté d'une croix en pierre, avec, à chaque extrémité de sa base, une autre croix semblable. Les clochers de Saint-Étienne de Braguse et de Saint-Martial-Entraygues (Corrèze), de Brannens, d'Espiet et de Magrigne (Gironde) représentent bien ce type à deux baies, de style roman quoique cons-

truit sans doute après le xiie siècle. L'art gothique se manifeste dans ceux de Frontenac (Gironde) et du Folgoët (Finistère).

Le pignon triangulaire se prête, comme un encadrement approprié, à l'ouverture d'une baie. Aussi, dans les clochers à trois arcades, en voyons-nous deux à l'étage rectangulaire, et la troisième, plus petite, dans le pignon. Cette disposition ne souffre que d'assez rares exceptions. A Domme (Dordogne), à Saint-Martin-en-Vercors (Drôme), sur la façade reconstruite de Sainte-Croix de Quimperlé (Finistère), aux Iffs (Ille-et-Vilaine), à Marcevols (1) (Pyrénées-Orientales), à Laroche-près-Feyt (Corrèze), à Panazol (Haute-Vienne), les trois baies sont au même niveau, dans l'étage rectangulaire, avec un très petit empiétement des arcs dans le pignon.

Lorsque le triangle est très obtus, comme dans le vieux et pittoresque clocher de Méolans (Hautes-Alpes), dans celui de Sigale (Alpes-Maritimes), la baie supérieure est à demi dans l'étage rectangulaire, à demi dans le pignon. A Gornac (Gironde) où l'étage rectangulaire a peu d'élévation, les deux grandes baies pénètrent dans le pignon. Il en est de même à Belmont-Bretenoux et à Meyraguet (Lot), à Saint-Nicolas-de-Balesme (Lot-et-Garonne). Si le triangle est très aigu et appuie sa base au niveau même du toit de la nef, comme à Montoussin (Haute-Garonne), les trois baies sont percées sur deux rangs dans le pignon.

Dans ce groupe important de clochers-murs à trois baies, il convient de signaler particulièrement celui de Prunières (Lozère), robuste et lourd, qui peut passer pour un des plus anciens ; ceux de Gornac (Gironde) et de Laroche-près-Feyt (Corrèze), de pur style roman, construits en matériaux de choix ; celui de Fontet (Gironde), très simple, bien proportionné ; ceux de Mourvilles-

(1) L'état de ruine du clocher de Marcevols ne permet pas de dire quel était le nombre des baies à l'origine.

Hautes (Haute-Garonne), de Morlaâs (Basses-Pyrénées), de Broualan (Ille-et-Vilaine), qui portent la marque très nette de la période gothique, crochets, accolades, pinacles ; celui de Sainte-Léocadie (Pyrénées-Orientales) dont le pignon à retraites multiples est découpé, sur ses tranches, comme un escalier ; enfin celui, très élégant, des Iffs, qui nous montre un acheminement assez avancé vers le clocher breton.

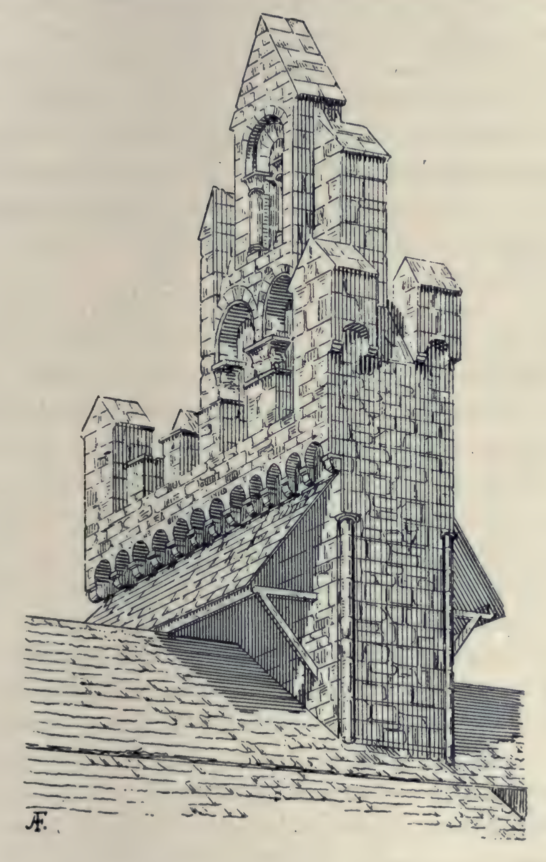
L'emplacement des baies de suspension, dans les clochers qui en ont quatre, donne lieu à trois combinaisons. Deux étages de deux baies chacun, telle est la disposition la plus commune. Peut-être n'est-elle pas la plus gracieuse, surtout lorsque les quatre baies sont de même dimension, comme à Ourjout (Ariège) et à Esteil (Puy-de-Dôme). Cette disposition a sa raison d'être dans un clocher à pignon très obtus, à Salau (Ariège) par exemple ; mais elle est plus critiquable à Aiguevives (Haute-Garonne) où les quatre baies sont entièrement logées dans les étages rectangulaires et où le pignon, quoique assez élevé, reste aveugle.

Plus rarement, nous voyons toutes les arcades sur le même rang, notamment à Vaumas (Allier) et à Mauriac (Gironde).

Enfin l'église de Lagarde (Haute-Garonne) contient trois baies dans l'étage inférieur et une au-dessus. C'est la même ordonnance que nous trouvons dans la façade, peu ancienne, de Terrasson (Dordogne) et dans celle, plus moderne encore, mais très élégante, de Coubon (Haute-Loire).

Je peux signaler, comme particulièrement intéressants, le clocher de Fourmiguières (Pyrénées-Orientales), très large, très irrégulier, dont chaque tranche présente cinq retraites ; et celui de Mazerolles (Vienne), très svelte et effilé, qui fait retomber les arcs de ses baies sur des groupes de colonnettes et flanque de pyramides son pignon aigu.

Les clochers à cinq baies se rencontrent surtout dans les localités d'une certaine importance, dans les campagnes riches, dans les lieux de pèlerinages. Ils sont, en général,



A. Fage del.

Chapelle de Castillon
(Ariège).

hauts et larges, car leurs arcades sont, presque toujours, disposées sur trois étages (2, 2 et 1) au-dessus du faîtage de la nef. Très nombreux dans la Haute-Garonne, où j'en

ai compté quarante et un, moins nombreux dans l'Ariège, l'Aude, la Gironde et le Tarn-et-Garonne, ils sont assez rares dans les autres départements. Parfois le premier rang comprend quatre baies, la cinquième étant ouverte dans le pignon : c'est le cas à Teilhet (Ariège), à Buzet (Ardèche), à Saint-Michel-de-Lanes (Aude) (1), aux Saintes-Maries-de-la-Mer (Bouches-du-Rhône) (2), à Taillecavat (Gironde), à Alleyras (Haute-Loire), à Beaulieu, chapelle des pénitents (Corrèze). La jolie église de Sabres (Landes) a deux grandes baies dans l'étage inférieur, une moins grande au-dessus, enfin deux petites baies sous le pignon terminal.

Un des plus curieux clochers de ce groupe est celui de la chapelle de Castillon (Ariège) qui s'élève sur l'arc triomphal. Une galerie en encorbellement règne au seuil des arcades du deuxième étage. Les arcs à double rouleau retombent sur des colonnettes. Enfin des massifs de maçonnerie cubiques, amortis en talus ou en bâtière, se dressent des deux côtés de l'étage rectangulaire et découpent gracieusement la façade.

Presque tous les clochers à cinq baies de la Haute-Garonne, les uns en pierres, les autres en briques, seraient à citer. Je signalerai seulement ceux qui représentent le mieux le type régional et ceux qui se distinguent par quelque rare particularité. Celui d'Alan, construit en pierres, remonte peut-être au XIIIe siècle. Il est supporté par des arcades aveugles en plein cintre qui encadrent un portail à quatre voussures légèrement brisées. Au-dessus de ce rez-de-chaussée, un étage plein, entre deux tours peu saillantes, sert de base au premier étage des baies Une retraite sur la face et sur les tranches coupe le pignon aigu au milieu de sa hauteur ; on dirait d'un pignon tron-

(1) Saint-Michel avait primitivement cinq baies au premier étage et une au-dessus.

(2) La baie supérieure a été ajoutée dans un remaniement moderne.

qué surmonté d'un second pignon plus étroit et moins épais. Les tranches rampantes des deux pignons superposés sont parallèles.

La façade de Baziège est en briques. Deux portails à arcs brisés sont encadrés par deux hautes arcades en plein cintre qui portent une galerie au niveau des deux baies inférieures. Deux tours flanquent la façade jusqu'à hauteur de la base du pignon. Les baies ont des arcs en mitre et des cordons d'archivolte suivant le même dessin angulaire.

A Montgeard, le clocher, avec ses deux étages rectangulaires amortis par un pignon aigu, s'élève sur un puissant donjon carré, couronné de machicoulis et de créneaux. Nailloux, Pibrac, Poucharramet sont de bons exemplaires des clochers de cette région et ne diffèrent entre eux que par la largeur plus ou moins grande de la base du pignon. A Saint-Michel-de-Lanes, la façade qui n'est pas flanquée de tourelles monte tout droit jusqu'au pignon obtus. Le vieux clocher de Salies-de-Salat, ceux plus modernes de Cépet et de Deyme, ne présentent qu'un faible rétrécissement au-dessous du pignon aigu, tandis qu'au Vaux les rétrécissements des étages sont assez prononcés pour qu'on ait pu les garnir de petites tourelles décoratives. Un retrait, ménagé à droite et à gauche de la base du pignon, a permis d'asseoir des massifs pyramidaux à Mauzac, à Thil, à Saint-Cézert, à Puydaniel. Enfin, le clocher de Villenouvelle, qui rappelle par sa disposition celui de l'église du Taur à Toulouse, avec ses hautes tourelles, ses arcs en mitre, ses deux galeries en encorbellement, est un des plus beaux et des plus importants édifices en briques du Lauraguais.

En dehors de la région toulousaine, quelques clochers à cinq baies sont dignes d'une remarque, notamment celui de Sabres, un des plus sveltes, dont j'ai déjà parlé ; celui de Lamothe-Fénelon (Lot), plus trapu, appuyé par

une solide tour et portant, sur toute sa façade, une galerie de défense ; celui de la chapelle des pénitents de Beaulieu, très simple, d'heureuses proportions, rétréci dans l'étage



Clocher de Lamothe-Fénelon (Lot).

rectangulaire comme la plupart des clochers-murs du Limousin ; celui de Viviers-les-Lavaur (Tarn) qui rappelle avec moins d'élégance ceux de la Haute-Garonne ; dans le même département, celui de Montcabrier, très élancé et dont l'élévation est rendue plus sensible par quatre rétrécissements successifs de la façade ; dans le Lot-et-Garonne celui de Lannes qui semble copié sur celui de Montcabrier, mais qui est encore plus svelte (1).

Nous arrivons au groupe des clochers exceptionnels, à ceux qui ont plus de cinq baies campanaires.

(1) Ces trois derniers ont été l'objet de remaniements modernes.

Ceux à six baies se présentent avec trois étages d'arcades, comprenant trois baies sur le premier registre, deux au-dessus, la sixième dans la pointe du pignon. Appartiennent à cette catégorie : 1° le clocher de Salles-sur-l'Hers (Aude), grand mur rectangulaire qui monte sans se rétrécir jusqu'au pignon aigu accosté de deux massifs pyramidaux en pierres ; 2° Celui de Mazerolles (même département) dont le mur, très élevé, est renforcé par de grandes arcades ; 3° Celui de Montferrier (Ariège), plus trapu, avec deux rétrécissements, sans contreforts ni ornementation ; 4° Celui de Caignac (Haute-Garonne), plus moderne mais plus original, sans portail d'entrée, avec une haute galerie portée par trois contreforts. Au-dessous du pignon aigu, un petit étage rectangulaire est accosté de deux massifs de maçonnerie ressemblant à ceux de Salles-sur-l'Hers ; 5° Celui de Montclar (même département), reconstruit ou fortement remanié, repose sur une grande arcade aveugle que surmonte une galerie. Les six baies dont l'arc en mitre est très aigu, le pignon très aigu lui aussi, l'encorbellement de la galerie découpé de la même façon donnent à ce clocher une physionomie tout à fait particulière. Deux contreforts renforcent les tranches du mur rectangulaire et s'élèvent jusqu'au pignon où ils sont amortis par des massifs carrés que surmonte une boule ; 6° Celui de la chapelle Saint-Martin de Caderousse (Vaucluse) est de date plus ancienne, mais ne se distingue par aucune décoration ; la base de son pignon peu aigu a la même largeur que l'étage rectangulaire ; une tablette saillante l'en sépare. Trois baies sont dans l'étage rectangulaire, les trois autres dans le pignon ; 7° A Montgiscard (Haute-Garonne), comme à l'église du Taur de Toulouse, les baies sont placées sur deux rangs de trois chacun ; ce clocher est flanqué de tourelles ; le pignon est peu important, et les baies sont en arc de mitre ; 8° La façade de la cathédrale du Puy a été refaite au

milieu du XIXe siècle. Dans les arcatures qui la décorent six baies restent ouvertes. Il semble que dans la construction primitive, les baies qui occupaient la même place, disposées en deux étages de chaque côté du pignon central, étaient destinées à recevoir des cloches. Je ne connais pas d'autres clochers à six baies, mais je suis persuadé que quelques-uns ont échappé à mes investigations.

Le clocher moderne de Bains (1) (Haute-Loire) est le seul à sept baies que je puisse citer. Il s'élève sur le chœur et comporte deux étages, avec quatre arcades campanaires dans le premier et trois dans le second. Au bas du rampant qui relie les deux étages se dresse une sorte de quille. L'étage supérieur s'amortit en pignon aigu entre deux massifs décoratifs.

De tous les clochers-murs, celui de l'église de Molandier (Aude) est le plus extraordinaire. Dans une si petite bourgade, on est surpris de trouver un édifice de cette importance, bien proportionné, élégant, coiffé de trois pignons aigus à la mode des clochers basques et percé de onze baies pour les cloches.

En étudiant les arcades des clochers-murs rectangulaires nous avons remarqué que celles d'un même rang ont ordinairement leur seuil au même niveau et que leurs dimensions sont pareilles. Nous avons constaté aussi que ces dimensions allaient en décroissant de l'étage inférieur à l'étage supérieur. La logique architecturale imposait la même règle pour les clochers-murs à pignon. Mais, dans le second comme dans le premier groupe, la règle a subi de nombreuses exceptions qu'il convient de signaler.

A Montségur (Ariège) et à Serviès-en-Val (Aude), la baie de l'étage supérieur est plus grande que les deux autres. A Saint-Martin-en-Vercors (Drôme), à Sainte-Croix de Quimperlé (Finistère), à Renneville (Haute-

(1) Publié par Thiollier : *Architecture religieuse*, pl. 50.

Garonne), clochers qui ont trois baies au même niveau, celle du milieu est la plus importante. A Saint-Michel-de-Lanes (Aude), sur les quatre baies du même rang les deux du milieu sont les plus larges. Deux cloches ont été pendues dans chacune d'elles. Le seuil de ces grandes baies est à un niveau un peu inférieur à celui des autres. Cette différence de niveau dans le seuil des ouvertures campanaires est plus sensible à Domme (Dordogne) (1). Le pignon du clocher à cinq baies de Montmajour (Bouches-du-Rhône) est emboîté, pour ainsi dire, entre deux exhaussements latéraux amortis en fronton. Trois baies sont disposées normalement dans la partie centrale ; les pans latéraux sont percés chacun d'une baie dont le seuil est au niveau du milieu des grandes baies centrales. A Auzac (Gironde) la disposition est aussi singulière : trois baies s'ouvrent dans le fronton ; au-dessous, deux baies occupent les extrémités de droite et de gauche de l'étage rectangulaire. Je ne dois pas omettre la façade reconstruite de la cathédrale du Puy qui n'a d'arcades ouvertes que dans les deux pignons secondaires, le pignon central n'ayant que des arcades décoratives.

J'ai étudié les moyens employés pour assurer la stabilité des clochers-murs rectangulaires : épaisseur ou renforcement de la maçonnerie dans les étages inférieurs, contreforts et arcs de décharge. Nous retrouvons les mêmes procédés quand nous examinons les clochers-murs à pignon.

Le clocher de Prunières (Lozère), un des plus anciens de la région, et celui de Domme (Dordogne) se tiennent debout sans contreforts. Ils sont si épais qu'on peut compter de trois à cinq pierres de taille sur chaque lit de leurs tranches. A Doulezon près Pujols (Gironde), à Saint-Astier (Lot-et-Garonne), à Laroche-Canillac (Corrèze), les

(1) Cette différence de niveau doit provenir d'un exhaussement fait après coup du seuil de deux baies.

contreforts de façade sont si peu saillants qu'ils deviennent de simples motifs d'ornementation ; et pourtant ces édifices, le dernier surtout, s'élèvent à une assez grande hauteur. Les clochers de l'église de Légnevin (Haute-Garonne) et de Notre-Dame-du-Bourg à Agen, construits



Clocher de Frontenac (Gironde).

en briques, ont résisté à l'ébranlement des sonneries, quoique dépourvus d'épais contreforts.

Une surépaisseur du mur au rez-de-chaussée, sur tout ou partie de la largeur de la façade, donne au clocher une base solide. Celui de la chapelle de la Commanderie à Chanu (Eure) repose sur un renforcement de ce genre

dans lequel se trouvaient autrefois une porte et une fenêtre.

Quelquefois la surépaisseur du mur se combine avec de puissants contreforts. Nous en voyons d'assez nombreux exemples en Gironde, notamment à Cadarsac, à Frontenac, à Masseilles, à Saint-Quentin-de-Baron. Le très beau clocher gothique de Frontenac est surépaissi à sa base entre deux gros contreforts qui s'élèvent jusqu'au seuil des deux baies. La surépaisseur du mur et les contreforts s'amortissent en un glacis d'où partent, de chaque côté, deux larges contreforts surmontés d'un pinacle et, au milieu, un troisième contrefort qui va mourir en biseau sur le pignon. Le même dispositif se rencontre, sans grande variante, sur les trois autres clochers de la Gironde que je viens de citer.

Plus souvent, la façade n'est renforcée que par des contreforts perpendiculaires, obliques ou latéraux. Les contreforts perpendiculaires encadrent le portail ; leur saillie est parfois assez grande pour former les côtés d'un porche voûté, comme à Lanloup (Côtes-du-Nord), à Marimbaut (Gironde), à Eyrein (Corrèze). La couverture en pierre du porche de cette dernière église adopte la même pente que le glacis des contreforts et va mourir au seuil des baies.

La façade occidentale de l'église de Drémil (Haute-Garonne) est appuyée sur trois contreforts perpendiculaires. Celui du milieu monte, entre les deux baies de l'étage rectangulaire, jusqu'à la base du pignon ; les deux autres ne dépassent pas le niveau des toitures de la nef.

Construites en un granit de première qualité, enchâssées pour ainsi dire entre les murs de la nef d'un côté et de très puissants contreforts de l'autre, les petites façades de Bugeat, de Chanac, d'Eyrein, de Laroche-près-Feyt (Corrèze) sont véritablement inébranlables.

Les contreforts n'ont pas toujours pour unique fonc-

tion d'étayer la façade. Des arcs les relient parfois à leur sommet et portent une galerie, comme à Caignac (Haute-Garonne), à Fontet (Gironde) où le grand arc est lancé



Clocher de Fontet (Gironde).

entre le contrefort du sud et la tourelle d'escalier du nord, à Saint-Jean-de-Blaignac (même département), à Sabres (Landes). Dans la Mayenne, qui a vu démolir ou transformer presque tous ses clochers-murs, il semble que la mode était de les renforcer par de grands arcs de décharge ; on en voit les restes aux Deux-Évailles, à Hambers et à Jublains.

A l'église Saint-Martin de Lamaurelle (Lot-et-Garonne), la façade est étayée sur le revers par un exhaussement des murs latéraux de la nef. Nous avons constaté, en

étudiant les clochers rectangulaires, que ce procédé avait été employé assez fréquemment dans le Bas-Limousin.

Je viens de parler des galeries en pierre posées sur de grandes arcades au-devant des baies campanaires. Elles sont établies plus souvent en encorbellement, telles celles de Beauteville, de Montclar, de Pibrac (Haute-Garonne), de Queyrac (Gironde). En Bretagne, elles règnent sur les deux faces et deviennent un élégant motif d'ornementation. Celles du Folgoët (Finistère) et d'Iffs (Ille-et-Vilaine) peuvent être citées parmi les plus gracieuses.

Beaucoup plus nombreuses sont les galeries en bois supportées par des jambettes et couvertes d'une toiture d'ardoises ou de planches. Elles sont établies sur le revers du mur, à Garidech et à Sabonnères (Haute-Garonne), à Brannens, à Daubèze, à Goualade, à Landerrouat, à Noaillan, à Saint-Exupéry (Gironde), à Berraute (Basses-Pyrénées), à Feytiat (Haute-Vienne), et dans une foule d'autres localités. Elles font saillie comme un balcon sur les façades d'Abense-de-Bas et d'Arrast (Basses-Pyrénées). Dans quelques rares églises on les trouve sur les deux faces, notamment à Lucmau (Gironde), à Sore (Landes), à Arreau (Hautes-Pyrénées).

Ces galeries disparaissent quelquefois sous un appentis en bois qui recouvre en grande partie le revers du clocher. Dans la région des Pyrénées, à Saint-Just-Ibarre, à Asques, à Luz, à Odos, à Saint-Pastous, l'appentis est une véritable construction de charpente, large et profonde, bien close. Moins important, mais aussi commun en Limousin, nous le voyons à Chanac, à Naves, à Pandrigues, à Saint-Bonnet-Avalouze, à Saint-Yrieix-le-Déjalat (Corrèze), à Compreignac (Haute-Vienne).

Des tourelles d'escalier, accolées à l'une des tranches du mur ou placées sur le revers, donnent accès aux galeries. A l'église du Taur de Toulouse et à celle de Pibrac deux tours encadrent la façade. Dans beaucoup d'églises

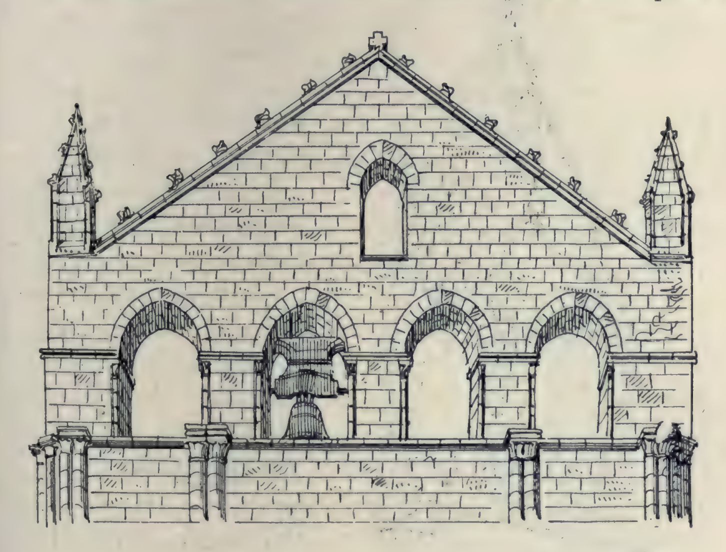
pauvres et même dans quelques églises plus monumentales, comme Seysses-Savès (Gers), on ne peut arriver aux galeries qu'au moyen d'échelles mobiles.

Le clocher-mur à pignon ne se prête guère mieux à l'ornementation que le clocher-mur rectangulaire. Sa raison d'être, d'ailleurs, c'est sa simplicité, le bon marché et la facilité de sa construction. A quelques exceptions près, il est un édifice rural. Son élégance doit être cherchée, avant tout, dans l'harmonie des proportions. Avant le XIV[e] siècle, quelques cordons plus ou moins saillants marquaient les différents étages ; les claveaux des baies, simplement appareillés, ne présentaient aucun relief ; le mur restait nu.

L'art gothique tarda longtemps à décorer ces clochers plats. Encore ne s'affirma-t-il que dans un petit nombre de provinces et avec la plus grande réserve. L'Auvergne, le Limousin, une partie des Pyrénées échappèrent à son influence. Les ornements dont il usa sont peu compliqués. Le pignon, moins large que l'étage rectangulaire, est accosté de petits massifs amortis en pyramide ou surmontés d'une boule ; nous en voyons des exemples à Saverdun (Ariège), à Fonters-du-Razès et à Malviès (Aude), à Pont-de-Ruan (Indre-et-Loire), à Laruscade, à Lugasson, à Mauriac (Gironde). La Haute-Garonne nous en fournit de très nombreux spécimens, notamment à Garidech, Légnevin, Montclar, Montgeard, Mourvilles-Hautes, Nailloux, Pibrac, Renneville et Sabonnères. Ces petits massifs de maçonnerie sont couverts en batière à Villeneuve-les-Montréal (Aude). Ils sont remplacés par des balustres à Ajac (Aude), par des obélisques aux Nouillers (Charente) et à Blasimont (Gironde), par des pinacles à Lanloup (Côtes-du-Nord), à Beauteville (Haute-Garonne), à Frontenac (Gironde), à Broualan (Ille-et-Vilaine), à Sabres (Landes), à Champeaux (Manche), à Morlaâs

(Basses-Pyrénées). Les contreforts qui encadrent le mur à Caignac (Haute-Garonne) portent, eux aussi, de petits massifs coiffés en pyramide.

Les pignons se couvrent de crochets à Lanloup, à



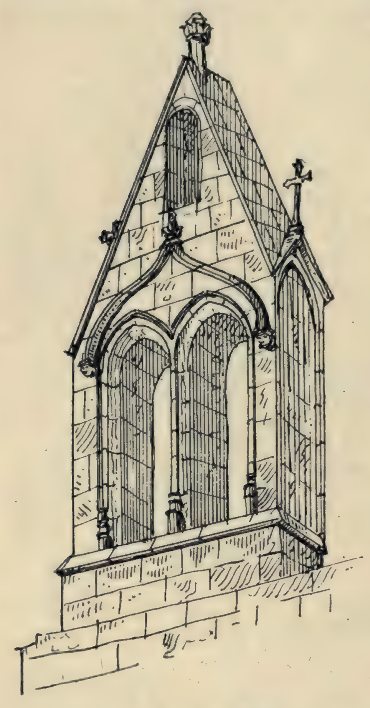
E. Chauliat del.

Clocher de Blasimont (Gironde).

Mourvilles-Hautes, à Blasimont, à Escaudes et à Frontenac (Gironde), à Iffs (Ille-et-Vilaine), à Lamothe-Fénelon (Lot), à Morlaâs, à Terrasson (Dordogne). Les rampants à la base de l'étage rectangulaire du clocher de Lanloup ont eux-mêmes des crochets.

Dans les régions qui ont été le plus sensibles à l'influence gothique, les baies campanaires perdent leur grande simplicité. A la chapelle de la Maladrerie (Calvados), leurs arcs sont ornés de tores qui retombent sur des colonnettes. Un cordon forme archivolte d'extrados à Magrigne, à La Rivière et à Virsac (Gironde). Les baies sont surmontées d'une arcade à Périers (Calvados) et d'une accolade au

Folgoët et à Champeaux. Cette accolade prend la forme aiguë d'un gâble dans le pignon de Morlaâs. Les colonnettes que nous venons de voir à la chapelle de la Maladrerie, se retrouvent à Lannes-Vieille (Lot-et-Garonne). Dans la Saône-et-Loire, à Saint-Martin-de-Lixy et à la chapelle de Montmégin près de Semur, la retombée commune des deux baies se fait sur les chapiteaux de deux petites colonnes placées l'une derrière l'autre. Les chapiteaux sculptés de Saint-Martin pourraient être de la fin du XIIe siècle ; le clocher de Montmégin paraît moderne.



E. Chauliat del.
Le Folgoët (Finistère).

Nous trouvons à Mazerolles (Vienne), un dispositif plus compliqué et plus élégant : le premier étage de baies repose sur une corniche festonnée ; la retombée centrale est portée par des faisceaux de trois colonnettes trapues. A l'étage supérieur, la retombée commune se pose sur deux colonnes accouplées ; les retombées latérales se font sur une colonne logée dans un ressaut du pilier. Le clocher remonte, croit-on, au XIIe siècle.

La même ordonnance se rencontre dans le clocher, plus petit mais non moins gracieux, de la chapelle désaffectée de Cubord (Vienne). Ses piédroits sont ornés de

dents de scie, et ses pinacles couverts d'imbrications (1). Il est intéressant de noter l'usage qui a été fait, sur ces modestes édifices, des motifs de décoration si chers aux Poitevins.

Le clocher de Prunières (Lozère) ne doit pas être moins ancien que ceux de Cubord et de Mazerolles. Les arcs de ses baies ont un double rang de claveaux, et des colonnes supportent la voussure extérieure.

Très rares sont les corniches décoratives sur les façades des clochers à pignon. Après celle de Mazerolles, signalée plus haut, je peux mentionner celle de Coulonges-en-Pons (Charente-Inférieure), supportée par des modillons, qui souligne l'étage des baies ; celle de Mourvilles-Hautes (Haute-Garonne), découpée en arcature, qui règne sur la façade au niveau de la crête des murs latéraux de l'église ; celle, enfin, de Blasimont (Gironde) qui sépare le rez-de-chaussée du premier étage et de laquelle partent deux longues colonnes engagées s'élevant jusqu'au seuil des baies. Les contreforts latéraux de ce joli clocher sont formés par des groupes de minces colonnes.

Les arcatures ont été employées rarement dans la décoration des clochers-murs. A Saint-Palais (Gironde) elles ornent l'étage qui se développe entre le portail et les baies des cloches. La façade de la cathédrale du Puy, où elles abondent, leur doit son aspect très particulier, trop peu simple, qu'achève de compliquer le mélange des matériaux de diverses couleurs.

Si l'on rapproche les observations qui précèdent de ce que j'ai dit plus haut au sujet de la nudité persistante des clochers-murs du type rectangulaire, il faut reconnaître que, dans certaines contrées, les clochers à pignon ont été l'objet d'une véritable recherche décorative. Des

(1) Cet élégant petit clocher, qui s'élève aujourd'hui entre deux granges, est voué à une chute prochaine si les piédroits ne sont pas bientôt consolidés.

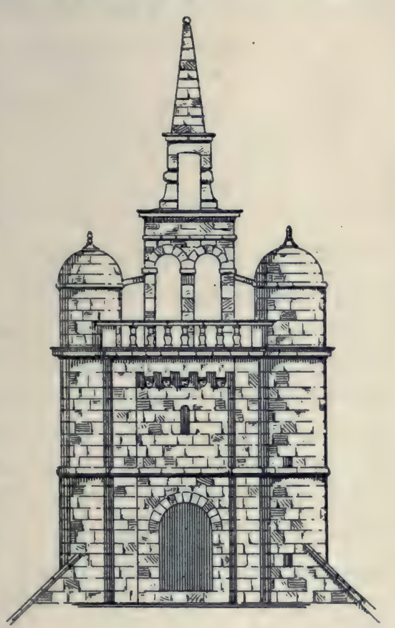
motifs d'ornement, assez variés, les ont parés sans changer leur physionomie, sans modifier leurs caractères essentiels.

Dans une seule région de la France l'effort gothique a été assez puissant pour transformer le type primitif : c'est en Bretagne que s'est produite cette remarquable évolution, dont on peut fixer la date du XVe siècle.

L'église de la Madeleine de Clisson, construite à la fin du XIIIe ou au commencement du XIVe siècle, et celle de Sainte-Radegonde de Monnières, plus jeune encore, sont, à ma connaissance, les seuls derniers exemples qui nous restent en Bretagne du clocher-mur à pignon de pur style roman, sans aucune décoration, sans aucun apport gothique. Au siècle suivant des éléments d'ornementation apparaissent à Lanloup, à Broualan, au Folgoët ; mais ces clochers, dont la construction s'allégit et s'affine, restent plats dans toute leur hauteur, aussi bien au-dessus qu'au-dessous de la galerie en encorbellement établie au niveau de la crête des murs de l'église. Ils gardent leur caractère distinctif de clochers-murs.

A la même époque une double évolution se produit. Utilisant la galerie en encorbellement et lui donnant une plus forte saillie, certains constructeurs ont monté l'étage des baies sur un plan barlong très peu profond, et ont conservé, comme amortissement, un ou plusieurs pignons suivant le nombre des baies. Le clocher d'Iffs est un remarquable exemple de cette première transformation : les trois baies campanaires sont couvertes par trois pignons très aigus dont celui du milieu est le plus élevé. L'évolution ne devait pas s'en tenir là. A Kernascléden et à Kérinec, sur le mur de façade, renforcé par un arc de décharge, la plate-forme en encorbellement devient plus large et le clocher plus profond ; le pignon est remplacé par une flèche svelte ornée de crochets ; des pinacles et des gables concourent à la décoration. A la chapelle Saint-

Fiacre du Faouët, un peu plus récente, le clocher s'élève entre deux tourelles à flèche aiguë. La base est restée celle d'un clocher-mur ; elle n'a que l'épaisseur du mur de façade. Mais, au-dessus du comble de l'église, le clocher a cessé d'être plat ; il est devenu le clocher breton sur plan barlong dont la tour du Kreizker est le plus admirable exemple.



A. Fage del.

Clocher de Lézardrieux
(Côtes-du-Nord).

Dans les premières années de la Renaissance s'est opérée une autre transformation moins radicale qui, tout en laissant au clocher-mur le plus distinctif de ses caractères, modifie très sensiblement son aspect. Le monument reste sans épaisseur dans toutes ses parties ; il est aussi plat que le clocher-mur le plus mince. En même temps il s'ajoure comme les façades flamboyantes du commencement du XVIe siècle, supprime presque toute la maçonnerie, ne conserve qu'une charpente de pierre. Le pignon triangulaire, la flèche même ne convenaient pas à de si ténus édifices ; c'est l'aiguille effilée qui les remplace. Les églises de Lézardrieux et de Peublian (Côtes-du-Nord) sont les plus élégants spécimens de ce genre de construction.

(*La fin au prochain numéro.*)

RENÉ FAGE.

L'ÉGLISE DE NÉRIS

(ALLIER)

Histoire.

Néris apparaît dès le VIe siècle comme un centre de vie religieuse. Grégoire de Tours nous rapporte (1) que le berrichon Patrocle ayant reçu d'Arcadius, évêque de Bourges vers 538-541, la tonsure puis le diaconat, se rendit à Néris où il édifia un oratoire en l'honneur de saint Martin. Là il se donna à l'instruction des enfants en même temps qu'il guérissait les malades qui venaient à lui. Le bruit des miracles qu'il faisait se répandit de toutes parts. Troublé dans ses prières par l'affluence des fidèles qui lui demandaient assistance, il résolut de se retirer dans la solitude des forêts de La Celle (2), mais auparavant il établit un monastère de religieuses dans la cellule qu'il habitait à Néris. Retiré à La Celle il fonda, à cinq milles de sa cabane, un monastère d'hommes : ce fut le monastère de Colombier (3). L'archiprêtre du bourg de Néris (4) ayant appris la mort (5) de Patrocle décida d'enlever aux moines de Colombier le corps du saint et de l'enterrer dans le bourg d'où il était parti.

Il accourut avec une troupe de clercs, prêt à employer

(1) Grégoire de Tours, *Liber vitæ Patrum*, c. IX.

(2) *Mediocantus*, aujourd'hui La Celle, Allier, arr. de Montluçon, cant. de Marcillat. Voyez Longnon, *La Gaule au* VIe *siècle*, p. 470.

(3) Colombier, Allier, arr. de Montluçon, cant. de Commentry.

(4) « Tunc archipresbiter Nereensis vici... » (Grég. de Tours, *loc. cit.*).

(5) Survenue le 19 novembre 576.

la force pour s'emparer du corps, mais voilà qu'à son approche le poêle sous lequel gisait le saint se couvrit d'une blancheur éclatante. Terrifié, l'archiprêtre renonça aussitôt à ses mauvais desseins et, joignant ses psalmodies à celles des moines, il enterra Patrocle dans le monastère de Colombier.

La région dont Néris était le chef-lieu, le Narzène, a donné son nom à l'un des archidiaconés (1) de l'ancien diocèse de Bourges. L'archidiacre de Narzène exerçait encore son droit de visite dans les paroisses qui relevaient de son ministère à la veille de la Révolution. Il est donc singulier que Néris ne fût pas même le chef-lieu d'un archiprêtré et que depuis le XIIIe siècle au moins ce fût une simple paroisse de l'archiprêtré de Montluçon (2). Mais il est probable que les limites de cet archiprêtré répondaient à celles de l'ancien archiprêtré de Néris (3).

L'église paroissiale de Néris fut donnée aux prévôt et chanoines réguliers du monastère d'Evaux par Archambaud III de Bourbon (4) après l'an 1078 (5). Cette église

(1) L'archidiaconé de Narzène apparaît dans les documents au commencement du XIIe siècle. (Renseignement donné par M. Jacques de Font-Réaulx.) M. Antoine Thomas, membre de l'Institut, a bien voulu nous signaler une charte de Pierre, archevêque de Bourges, de l'an 1163, parmi les souscriptions de laquelle figure celle de « Rainaudus, archidiaconus de Nersenna ». (Original, aux Archives départementales de la Creuse, H 148.) A la fin du XVIIIe siècle, les procès-verbaux de visite des archidiacres conservés à la cure de Néris portent « Narzenne ».

(2) Voir les *Pouillés de la province de Bourges* (sous presse), publiés par MM. A. Longnon et Jacques de Font-Réaulx pour l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, p. 11, 17, 34, 76, etc.

(3) L'archidiaconé de Narzène comprenait les archiprêtrés de Montluçon, de Chantelle et d'Huriel.

(4) Archambaud-le-Fort, le troisième du nom, d'après Chazaud, le quatrième ou le sixième, d'après d'autres.

(5) Charte-notice publiée par Chazaud, *Étude sur la chronologie des sires de Bourbon* (Moulins, 1865), p. XXXIII, n° XVII : « aecclesiam de Nerris et aecclesiam de Mazeirach et quantumcumque in eis ab aliis conquirere praepositus et canonici possent. » Nous remercions vivement M. Max Fazy, archiviste de l'Allier, qui a bien voulu revoir le texte de cette notice. Le manuscrit porte *praeposito* pour *praepositus*.

est mentionnée sous le vocable de saint Georges, parmi les églises appartenant aux mêmes chanoines dans un privilège apostolique d'Adrien IV donné le 23 avril 1158 (1). Dès le XIIIe siècle, et avant 1267 (2), elle était le siège d'un prieuré dépendant d'Evaux, et la cure était à la collation du prévôt de ce monastère.

Le bâtiment de l'église s'élève dans la partie haute du bourg, entre la place du marché ou *foiral* (3) au nord-

(1) Cette bulle est adressée « dilectis filiis Gaufrido preposito ecclesie sanctorum Petri et Pauli Evaunensi ejusque fratribus tam presentibus quam futuris regularem vitam professis ». Original, Archives départementales du Puy-de-Dôme, G 25, liasse 4 : « ecclesiam sancti Georgii de Neris cum pertinentiis suis. » Un autre original de cette bulle est conservé dans la collection particulière de feu M. Maraut, avoué à Chambon-sur-Voueize. Les deux exemplaires de cette bulle nous ont été signalés par M. Antoine Thomas et par M. F. Autorde archiviste du département de la Creuse.

(2) Charte de Guillaume, prévôt du monastère d'Evaux, datée du 10 décembre 1267, par laquelle lui et son couvent déclarent que les biens de leur prieuré de Néris dans le domaine du sire de Bourbon sont sous la garde de ce seigneur. (Huillard-Bréholles, *Titres de la maison ducale de Bourbon*, t. I, p. 88, nº 458.)

(3) Le foiral était autrefois planté de noyers qualifiés « gros » en 1780, ce qui l'a fait désigner au XIXe siècle sous le nom de Place des noyers. Le domaine éminent du foiral appartenait, au XVIIIe siècle, au Prince de Condé à cause de sa châtellenie de Montluçon, et le domaine utile à la fabrique de l'église. En 1780, le procureur du Prince se fondant sur une reconnaissance du 27 mars 1495, insérée dans un terrier de la châtellenie de Montluçon, réclamait à la fabrique, à titre de cens portant lods et ventes « une redevance annuelle d'une teste de porc et une tourte de pain festée ». (Lettre du procureur de la fabrique à l'Intendant de Moulins pour lui demander d'autoriser la convocation de l'assemblée générale des habitants pour délibérer sur la demande du Prince de Condé ; autorisation inscrite en marge et datée du 19 mai 1780 [Archives de la Paroisse].) Par acte notarié du 26 juin 1780 le curé Pierre Renault et le procureur fabricien, Jean Tauveron, s'engagèrent à payer la redevance réclamée chaque année à la Toussaint (Expédition du 6 mai 1879, *ibidem*). La Convention ayant, par son décret du 17 juillet 1793, aboli définitivement toutes les redevances seigneuriales, la propriété du foiral passa du seigneur à la fabrique, puis la loi du 13 brumaire an II (3 novembre 1793) réunit les biens des fabriques au domaine national ; mais la loi du 26 juillet 1813 restitua aux fabriques leurs anciens biens non aliénés par l'Etat. Le foiral fut rendu à la fabrique qui en jouit sans contestation jusqu'en 1829. Mais à partir de cette année-là et jusqu'en 1887 une série de contestations et de procès s'élevèrent entre la fabrique et la commune au sujet de la propriété de la place,

ouest et le prieuré (1) au sud-est. On n'en déduira pas qu'à l'origine l'église ait été ainsi isolée ; sous le sol de la place on a découvert des murs en tous sens, et dont la plupart remontent à l'époque romaine. En outre, c'était sur la place que se dressait une tour carrée de construction antique, connue sous le nom de Tour de Néron (2), de vingt mètres de hauteur, entourée d'une muraille et d'un fossé très large, et qui s'écroula subitement le 8 juin 1728 à cinq heures un quart du soir (3). Au-dessous de l'église se trouvait le Château dont Nicolay, au milieu du XVI[e] siècle, a encore vu les ruines (4). Le cimetière entourait l'é-

qui se terminèrent par une convention, signée le 13 juillet 1887, en vertu de laquelle la fabrique céda à la commune tous ses droits de propriété et de possession sur la dite place moyennant la somme de 5.000 francs, les terrains nécessaires à l'agrandissement de la sacristie et de l'église non compris dans la cession ; une convention supplémentaire fut signée le 1[er] mars 1888.

(1) Le bâtiment du prieuré, qui appartient aujourd'hui à M. Paul Labre, avait conservé jusqu'en 1920 un air de vétusté qui s'harmonisait avec l'église. On prendra une idée de l'ancien aspect en se reportant à une lithographie de quelques années antérieure à 1842 publiée dans les *Souvenirs de Néris et de ses environs, collection de* 25 *dessins* (de la marquise d'O[smond]) *avec un texte par M. le marquis de Pastoret* (Paris, 1842), pl. nº 7, et, pour une époque plus récente, aux cartes postales antérieures à 1920, représentant la façade de l'église. Mais en 1920 de nouveaux aménagements, tout en donnant à la construction plus d'élégance, lui ont enlevé son caractère archaïque.

(2) Voir la description de la tour dans Barailon, *Recherches sur les peuples* Cambiovicenses... *sur l'ancienne ville romaine de Néris* (Paris, 1806), p. 120.

(3) La chute de la tour a été notée dans le registre paroissial par le curé Pierre Nicolet. Voir J.-J. Moret, *Monographies bourbonnaises, Néris* (Moulins, 1897), p. 13. Cette note indique la tour comme « située devant le presbytère ». Or l'ancien presbytère était sur la place actuelle dans l'angle formé par la rencontre de la route de Chamblet avec la route nationale de Clermont, à 10 mètres environ de la fontaine monumentale. Il porte le nº 474 sur le plan cadastral, section A. Le jardin qui l'entourait (nº 473) touchait la route nationale à l'emplacement de la borne fontaine. Nous devons ces renseignements à M. Anatole Fayol, secrétaire de la mairie, que nous ne saurions trop remercier de son obligeance et de la courtoisie avec laquelle il a facilité les recherches prolongées que l'un de nous a faites dans les registres paroissiaux aux Archives municipales.

(4) Nicolas de Nicolay, *Description du Bourbonnois*, édit. Vayssière (1889), t. I, p. 205.

glise. L'archidiacre de Narzène, lors d'une visite qu'il fit de l'église le lundi 15 septembre 1777 ordonna, conformément à la déclaration du roi du 10 mars 1776 (1) et à une lettre de l'archevêque de Bourges, que le cimetière fût interdit huit mois après et que dans ce délai la paroisse eût à se pourvoir d'un terrain convenable (2). Cette ordonnance ne fut pas exécutée. Le cimetière, dont une partie avait été annexée au foiral avant 1850, resta au même emplacement jusque vers cette dernière année ; en 1853 on en détruisit les murs (3).

Les documents sont rares sur l'église de Néris avant le XIXe siècle : quelques mentions de réparations au bâtiment ou d'acquisitions de meubles, introduites par les curés dans les registres paroissiaux entre les inscriptions de baptêmes, de mariages ou de décès, et quelques renseignements sur l'état matériel de l'église dans les procès-verbaux des archidiacres de Narzène.

D'une note du vicaire Guesdoulat nous apprenons que le samedi 22 janvier 1583, vers midi, un tourbillon de

(1) Cette déclaration interdisait les inhumations dans les églises et ordonnait de transférer hors des villes les cimetières qui pouvaient nuire à la salubrité de l'air.

(2) Procès-verbal de la visite de l'archidiacre, Archives de la paroisse.

(3) En 1810, d'après le plan du cadastre, le cimetière s'étendait de chaque côté de l'église. Le mur de clôture formait un parallélogramme de 27 mètres de large sur 47 mètres de long, le mur antérieur se reliant aux murs latéraux de l'église derrière les contreforts d'angle, dépassant la façade de l'église de 11 mètres du côté de la place et d'un peu moins de 2 mètres du côté du presbytère actuel. Mais avant 1841 on avait retranché du cimetière la bande de terrain s'étendant le long de l'église au sud-est, en reliant, à une distance de 1 m. 80 du mur de fond, le mur latéral au chevet de l'absidiole méridionale par un mur de 2 mètres de long (plan dressé par l'architecte Tailhardat, de Montluçon, aux Archives municipales). Avant 1850, le foiral fut agrandi d'une partie de l'ancien cimetière, comme en témoigne une lettre du maire au Conseil de fabrique, en date du 24 août 1850 (Archives de la paroisse). Avant le 7 août 1853 la suppression du cimetière était accomplie puisque de ce jour-là est datée l'autorisation donnée par le Préfet d'en détruire les murs (Archives municipales).

vent abattit le clocher (1). Puis il nous faut venir à l'année 1685 pour trouver dans les registres paroissiaux une autre mention, et d'un médiocre intérêt : cette année-là on refit la couverture, on enduisit de chaux l'extérieur des murs autour des contreforts (2).

Le mardi 13 octobre 1733, l'archevêque de Bourges, Frédéric Jérôme de Roye de La Rochefoucauld, accompagné de deux vicaires généraux, de son official, de l'archidiacre de Bruère, de son promoteur et de son secrétaire, vint faire la visite de l'église (3). Il y fut reçu par frère Pierre Joseph Girardin, chanoine régulier de l'Ordre de Saint-Augustin, curé de la paroisse. Il constata le défaut d'entretien des chapelles seigneuriales, le mauvais état de la couverture de la nef et du chœur, et celui de la charpente du clocher, l'humidité des murs. En conséquence il enjoignit aux propriétaires des chapelles d'avoir à les réparer, faute de quoi ils seraient déclarés déchus de leurs droits. Il ordonna aussi de « repiquer » la toiture, de creuser autour des murs une fosse pour donner libre cours aux eaux pluviales et par là de remédier à l'humidité, d'ôter l'échelle par où l'on montait au clocher et qui restait continuellement au dehors, de la placer dans quel-

(1) « Ce samedy XXIIe jour de janvyer que estoit le jour de sainctz Vincens, an que desus [1583], il s'éleva une grande aure de vant, vironț mydy, laquelle aure fit grand doumage en plusieurs lieu, mesme que elle abatit le clochier de cest parrouesse de Neryctz et aussi plusieurs aultres. » (Registre paroissial, Archives municipales.)

(2) « Cette mesme année [1685] l'église a esté couverte et resuivie de chaux tout autour des pilliers par dehors, et en la couvrant un des compagnons couvreurs tombat du haut du toys, mourut trois heures après et receut l'extrême onction sur le champ. » (Note du curé Bobynet à la fin du registre de 1685, Archives municipales.)

(3) Procès-verbal, conservé dans une collection particulière, et dont nous devons la copie à notre confrère, M. Alfred Gandilhon, archiviste du département du Cher. Nous le remercions vivement de cette communication et des recherches qu'il a faites pour nous avec une extrême obligeance dans les archives placées sous sa direction.

que coin de l'église en sorte qu'on pût l'avoir commodément quand besoin en serait, de creuser dans le mur à l'intérieur de l'église, près des fonts baptismaux, une petite armoire pour déposer les vaisseaux des saintes Huiles.

En 1738, blanchiment de l'église en dedans et au dehors ; peinture et dorure du retable de l'autel par un peintre de Gannat, aux frais du prieur, l'abbé de Vatan (1). Le même prieur fit faire en 1740 la balustrade du sanctuaire, le lutrin et son banc, les « vaseliers de fer pour mettre les cierges » en même temps qu'il donnait divers ornements (2). En 1741, il fit faire les stalles et la porte d'entrée du chœur, ce qui lui coûta 206 livres (3). En 1775, la paroisse fut imposée à la somme de sept cents francs pour les réparations de l'église qui fut remise à neuf, couverte et carrelée : c'est peut-être ce carrelage que représentent les carreaux de brique retrouvés sur l'ancien sol de la nef lors des fouilles de 1921. En la même année 1775 le prieur fit recouvrir le clocher et blanchir le chœur ; les chapelles furent réparées aux frais de leurs propriétaires (4).

Le 13 juillet 1782, à minuit, la foudre tomba sur le clocher, brisa toute la charpente sans endommager les cloches, abattit le Christ à l'entrée du chœur, cassa celui de la chapelle Saint-Abdon, arracha des pierres du pilier du chœur du même côté, fit tomber le crépi en différents

(1) Note du curé Desmaisons, dans le registre paroissial, publiée par J.-J. Moret, *Monographies bourbonnaises, Néris*, p. 15. Voyez aussi la *Liève des rentes et fondations de l'église Saint-Georges de Néris avec l'inventaire des tiltres anciens* dressé par le curé Desmaisons en 1744, *in fine*, aux Archives de la paroisse. — Le retable peint en 1738 n'était pas celui qui fut détruit en 1912, retable de plâtre construit par le grand-père de M. l'abbé Gerle.

(2) Note du curé Desmaisons dans le registre paroissial, publié par Moreau de Néris, *Néris capitale des Gaules*, p. 231.

(3) *Ibidem*, p. 232.

(4) Note du curé Renault, publiée par Moreau de Néris, *ouvr. cité*, p. 237.

endroits et terrassa huit sonneurs dont un eut les cheveux brûlés (1).

Les travaux de 1775 n'avaient pas été tels qu'ils eussent remis l'église en bon état. Car, le procès-verbal (2) d'une visite de l'archidiacre le 9 juin 1788 constate que la toiture du sanctuaire menace ruine, que la couverture de l'église a besoin de réparations, pareillement celle de la chapelle Saint-Sébastien, que la chapelle Sainte-Agathe n'est pas en état décent, et, enfin, que les terres devant l'église s'élevant trop haut y causent beaucoup d'humidité.

Il y avait alors dans l'église cinq chapelles (3), dont trois devaient être de simples autels adossés au mur ou à un pilier ; car, hormis les deux absidioles, on ne voit pas que des chapelles aient été accolées à l'église.

La chapelle Saint-Michel était à droite de la grande porte (4), par conséquent dans la première travée du bas côté méridional. Cette chapelle existait déjà en 1694 (5). Elle appartenait aux seigneurs de Bloux (6).

Les seigneurs de Montassiégé étaient dès le moyen

(1) Note du curé Renault, publiée par Moreau de Néris, *ouvr. cité*, p. 241, et par Moret, *ouvr. cité*, p. 25.

(2) Archives de la paroisse.

(3) Le 15 septembre 1773, l'archidiacre lors de sa visite, demande « que les cinq autel soit mises (*sic*) dans un état décent ». Le procès-verbal de visite de l'archidiacre, du 28 septembre 1775, énumère ces cinq chapelles. (Archives de la paroisse.)

(4) Visite de l'archevêque, du 13 octobre 1733, citée plus haut : « avons observé... que la chapelle de Saint-Michel qui est à côté de la grande porte en entrant, et qu'on nous a dit appartenir au S[r] de Dreuil, est en mauvais état et l'autel sans aucun ornement ni décoration. » — 30 mai 1779 : reconnaissance par Dreuille d'une rente de vingt sols au profit de la fabrique pour « son droit de chapel (*sic*) de Saint-Michel située à la droite de la grande porte ». (Archives de la paroisse.)

(5) Le 15 octobre 1694, inhumation de Marguerite Pointe, veuve d'André du Prat « devant la chapelle de Saint-Michel ». (Registre paroissial, Archives municipales.)

(6) Les Dreuille étaient seigneurs de Bloux.

âge (1) en possession de la chapelle de Sainte-Catherine et de Sainte-Agathe et s'y faisaient enterrer. L'emplacement en est difficile à déterminer : d'après un acte notarié du 13 janvier 1647 (2), elle était « du costé gauche en entrant et au-dessoubz (3) du grand hostel (*sic*) joignant à la chapelle du sieur de Pérassier du costé dudit grand hautel ». Que le maître-autel fût au fond de l'abside, comme aujourd'hui, ou en avant dans la travée qui précède cette abside, pour que cette chapelle fût au-dessous du maître-autel et qu'en même temps elle fût attenante à la chapelle des Pérassier ou de Notre-Dame du côté de l'autel, il faut la placer dans le croisillon ou bras nord du transept. Cette chapelle n'était pas un simple autel, puisque, d'après l'acte de 1647, elle avait une clôture sur laquelle étaient peintes les armes des seigneurs, qu'elle renfermait des tombes plates, que la couverture était distincte de celle du sanctuaire, qu'enfin il y avait des vitres (4) : or le

(1) Dans cet acte du 13 janvier 1647 (Archives de la paroisse), il est dit que « les seigneurs de Montassiegier » sont « en vraye, réelle et actuelle possession d'une chapelle qui est en l'esglize parroichiale de Neris, nommée communement et vulgairement la chapelle de Sainte-Catherine et Sainte-Agathe, sur l'autel de laquelle sont les images des dictes saintes en boys ». Acte de constitution d'une rente annuelle de 45 sols par Gabriel de Montassiégé au profit de l'église de Néris, à charge pour le curé et les prêtres communalistes de chanter tous les dimanches après la procession et avant la grand-messe un *libera* et une absolution sur les tombeaux de la chapelle des Montassiégé. — Dans le procès-verbal de la visite du 13 octobre 1733, le sieur de Fontbouillant est dit propriétaire de la chapelle de Sainte-Agathe. Or, une sentence du présidial de Moulins, du 8 avril 1732, condamne « Gilbert Ollive Allamargot de Fontbouillant, escuyer, Sr de Montassiégé » à payer la rente de 45 sols constituée en 1647. (Archives de la paroisse.)

(2) Acte du 13 janvier 1647 cité à la note précédente.

(3) Une autre expédition du même acte porte « au dessubz ».

(4) Acte cité du 13 janvier 1647 : « Qu'il soit ainsy qu'il y a plus de trois à quatre cens ans... que les armes de ceux de la dicte maison soyent apposées tant au devant du dit hostel (*sic*) en platte peynture qu'en la ceinture qui est autour d'icelle et gravées sur les tombeaux et sépultures de ceux de la dicte maison enterrés en icelle, que dès le dict temps elle ayt esté entretenue par lesd. seigneurs tant de couverture, carrelage, blanchissage que vitres et napes sur le dit hautel... »

toit du transept est distinct de celui du chœur et de celui de la nef, et il y a une fenêtre que la sacristie a aveuglée.

La chapelle de la Vierge était, d'après le procès-verbal de la visite de 1733, « à côté du chœur à main gauche, en entrant » (1).

D'après sa position par rapport à celle de Sainte-Agathe nous devons penser qu'elle occupait l'absidiole septentrionale, comme c'est encore. Cette chapelle était celle des seigneurs de Pérassier, puisque le registre des inhumations de 1695 mentionne au 17 juin de cette année la mort de noble François Robert de Culant, conseiller du roi, seigneur de Pérassier, et son inhumation « dans la chapelle de la Sainte-Vierge » (2).

La quatrième chapelle, dédiée à Saint-Sébastien, était, d'après le procès-verbal de la visite de 1733, « du côté gauche du cœur » ; puisque le même procès-verbal place la chapelle de la Vierge « à côté du chœur à main gauche en entrant » on doit penser que pour la chapelle Saint-Sébastien, le côté gauche du chœur désigne la gauche liturgique, c'est-à-dire le côté épître, à droite en regardant l'autel, et que par conséquent cette chapelle était

(1) Procès-verbal de la visite archiépiscopale du 13 octobre 1733 « avons observé... que les vitres de la chapelle de Notre-Dame, qui est à côté du chœur à main gauche en entrant, sont cassées, et nous étant informé si la dite chapelle appartenait à quelqu'un, le Sr Desbouis de Villars présent nous a dit qu'elle lui appartient et qu'il a été obligé de produire les titres dans un procès qui est actuellement pendant au Parlement... Nous ordonnons... que les vitres de la chapelle Notre-Dame seront racommodées. »

(2) Registre paroissial, Archives municipales. — Dans le procès-verbal de la visite de 1733 cité à la note précédente, le sieur Desbouis de Villars est dit propriétaire de la chapelle Notre-Dame ; or, dans une sentence du présidial de Moulins du 8 avril 1732, Jean-Baptiste Desbouis, écuyer, trésorier de France de la Généralité de Moulins, est qualifié « sieur de Pérassier », et la même sentence l'appelle plus loin « Desbouis de Villard ». (Archives de la paroisse.)

dans l'absidiole méridionale (1). Elle appartenait aux seigneurs dès Ferrières (2).

De la cinquième chapelle, celle de Saint-Abdon, nous ne saurions rien dire, pas plus que de l'autel du Rosaire, dont nous n'avons trouvé mention que dans le procès-verbal de la visite de 1733.

Au XIXe siècle on ne fit à l'église que des réparations insignifiantes (3), au carrelage (4), à la toiture (5), aux murs (6), au clocher (7). En 1829, la Fabrique paya cent francs pour deux autels collatéraux au maître-autel. En 1834, à la séance du Conseil de fabrique du 6 avril, le curé proposa d'ouvrir une porte « du côté de la rue allant de la place au haut du bourg, vis-à-vis la maison Pile ». Le

(1) Ce qui doit encore nous incliner à placer cette chapelle dans une absidiole c'est que le procès-verbal de visite du 13 octobre 1733 constate qu'elle avait une toiture particulière, puisque l'archevêque ordonne « que la chapelle de Saint-Sébastien sera réparée en dehors et en dedans, la couverture refaite, les murs recrépis, la voûte blanchie, l'autel orné de tableaux... »

(2) Le 25 avril 1655, inhumation de demoiselle Claude Le Bel dans la chapelle Saint-Sébastien. (Registre paroissial, Archives municipales.) Les Le Bel étaient seigneurs des Ferrières, car nous relevons dans l'inventaire des titres de la fabrique à la suite de la Liève de 1744, la mention de la fondation en 1584 d'un obit par demoiselle Jeanne Le Bel, femme de Me Pierre de Jantault, sieur et dame des Ferrières; puis, la mention d'une reconnaissance de Gabriel Desforges, sieur des Ferrières, d'une rente de cinq livres pour droit de banc et de sépulture, à la date du 20 janvier 1602. Le curé Desmaisons, auteur de l'inventaire, note que le sieur Fourneau, contrôleur au grenier à sel [de Montluçon], a acheté la terre des Ferrières en 1741. Enfin le 29 août 1781, maître Gilbert Fourneau, sieur des Ferrières, conseiller du roi et son lieutenant aux traites foraines de la ville de Montluçon, reconnaît devoir à l'église de Néris une rente annuelle de 3 livres pour droit d'une chapelle en l'église de Néris sous l'invocation de Saint-Sébastien et pour droit de sépulture dans la même chapelle. (Archives de la paroisse.)

(3) Les renseignements suivants sont tirés des procès-verbaux et des comptes de la fabrique conservés dans les Archives de la paroisse.

(4) Le 22 avril 1827 le Conseil de fabrique vote une somme de 200 francs pour la réparation du carrelage.

(5) En 1850 et 1856.

(6) En 1854.

(7) En 1860 et 1862.

Conseil demanda un devis, puis, en la séance du 20 février 1835, déclara que la dépense incombait à la commune et renvoya le projet à l'examen du Conseil municipal. En 1849, on conçut un projet plus déplorable et dont l'exécution eût défiguré l'église : son agrandissement. Le président du Conseil de fabrique, M. Larbalétier, en la séance du 7 octobre 1849, proposa ou d'agrandir l'église, ou, et plutôt, d'établir une tribune qui remédierait à l'exiguité de l'édifice et serait un travail moins dispendieux. Le projet en resta là, et la tribune de bois recouvrant aujourd'hui la première travée de la nef et des bas côtés ne fut établie qu'en 1862 grâce à des avances de fonds de M. le curé Bonvin. Le badigeonnage intérieur de l'église, avec ses imitations de pierres de taille, fut exécuté vers 1875.

En 1871, pour donner de l'ouvrage aux ouvriers, la commune, avec le consentement de la Fabrique, entreprit le nivellement de la place, mais les travaux ne portèrent que sur les abords des routes de Clermont et de Chamblet, En 1879, le maire, qui était, comme en 1871, M. Boissier, fit reprendre et achever ce nivellement, et, cette fois, on abaissa la place d'environ un mètre autour de l'église, dans laquelle, jusqu'alors, on entrait de plain-pied. On dut construire devant le grand portail un perron de six marches, et, devant la porte latérale, un escalier de sept marches (1).

L'église avait été classée parmi les monuments historiques à une date que nous n'avons pas su retrouver. Mais l'État n'y faisant aucune réparation, bien que la consolidation du chœur et de l'abside, dont toutes les piles

(1) Sur ce nivellement, voir : lettre du Conseil de fabrique, du 22 janvier 1871, au maire ; lettres du maire au Conseil de fabrique, des 28 septembre et 22 novembre 1879 ; note imprimée, du 6 novembre 1879, signée par G. Lafont, président du Conseil de fabrique, indiquant les conditions auxquelles le Conseil permet le nivellement de la place et l'arrachement des noyers. (Archives de la paroisse.)

sont déversées vers l'extérieur, fût urgente, le curé doyen — c'était alors le vénérable abbé Bonvin, assisté de M. l'abbé Gerle, vicaire depuis le 22 janvier 1876, et pro-curé depuis le 4 décembre 1885 — espérant, d'autre part, obtenir un subside de l'un de ses paroissiens, sollicita le déclassement de l'édifice. En même temps, l'on pensait à agrandir l'église. Dès août 1887, M. Georges Darcy, architecte du Gouvernement, se rendit à Néris pour examiner l'église et le 3 décembre suivant envoya à l'administration des Beaux-Arts un rapport concluant au déclassement. Celui-ci fut prononcé en novembre 1888. Auparavant, du 16 au 19 juillet, Darcy avait relevé le plan et dessiné des coupes transversale et longitudinale de l'église (1). Puis le 4 février 1889 il envoya à M. le curé de Néris deux projets d'agrandissement, accompagnés de plans ; le premier projet comportait l'élargissement du transept et l'allongement du sanctuaire par le report en arrière de l'abside et des absidioles ; le second, la construction d'un sanctuaire porté sur colonnes isolées avec déambulatoire et trois chapelles rayonnantes. L'architecte déclarait sa préférence pour le premier projet, moins dispendieux, et qui conservait « les dispositions et l'aspect du monument tel qu'il a été conçu dans le principe » (2). Voilà de jolis euphémismes, mais tout commentaire est superflu, puisqu'aussi bien, et heureusement, les projets ne furent ni favorablement accueillis ni réalisés.

Enfin, le samedi 30 avril 1910, M. l'abbé Gerle, devenu curé-doyen le 9 juin 1889, et qui souffrait de l'état de délabrement d'une église dont le premier (3) il sut recon-

(1) Ce plan et ces coupes sont conservés dans les *Archives de la Commission des Monuments historiques* sous le n° 9.663. Voir A. Perrault-Dabot, *Catalogue des relevés, dessins et aquarelles* (1899), p. 12.

(2) Archives de la paroisse.

(3) Après M. l'abbé Gerle, M. le chanoine Clément, de Moulins, inspecteur de la Société française d'archéologie, à qui nous avons tant d'obligations pour les plans et dessins qu'il nous a communiqués et signalés, a reconnu le caractère romain du mur nord de l'église.

naître la haute antiquité, l'originalité et l'intérêt archéologique, profitant de la présence de Mgr Lobbedey, évêque de Moulins, venu pour procéder à la cérémonie de la confirmation, exposa aux fidèles un projet de restauration et ouvrit une souscription. L'évêque de Moulins s'inscrivit le premier sur la liste de souscription, et les paroissiens, suivant l'exemple de leur chef, rivalisèrent de générosité pour aider à rendre au monument son caractère primitif.

Les travaux de restauration, confiés à M. Victor Bougerolle, architecte à Montluçon, commencèrent le 22 septembre 1910 (1). La maçonnerie du clocher fut réparée, et la couverture refaite en son entier. Les travaux furent interrompus le 12 novembre et ils reprirent le 1er mai 1911. Un contrefort de la façade fut démoli et refait ; la façade fut restaurée, c'est-à-dire qu'après avoir enlevé le crépi qui la recouvrait on mit à nu les pierres et briques et on refit en ciment des joints dont l'épaisseur exagérée fait trop ressortir l'irrégularité de l'appareil et cache les quelques briques témoins de l'origine antique du mur.

En 1912, à l'intérieur de l'église, on débarrassa les murs de l'abside et du transept de la couche de plâtre et des enduits dont ils étaient couverts ; on fit apparaître les pierres de taille des piliers et des arcades, et on les rejointoya au ciment. On démolit un retable de plâtre qui occupait le fond de l'église et cachait la fenêtre du chevet ; c'est alors qu'on mit à découvert l'arcature qui se développe sous cette fenêtre.

En 1914, on recrépit l'abside à l'extérieur, et on remplaça les quatre contreforts de cette abside par quatre autres d'une saillie double.

(1) Nous tenons de M. l'abbé Gerle et de l'architecte M. Bougerolle (notes manuscrites et renseignements oraux), tout ce que nous disons des travaux de restauration.

ÉGLISE PRIMITIVE.

Ce qui dans l'église de Néris arrête tout d'abord l'attention des archéologues c'est le mur nord (1) qui présente tous les caractères d'un mur de l'époque romaine.



Bon de Montaignac phot.

Mur nord de l'église.

Ce mur, épais de 0 m. 86, est revêtu d'un parement de petit appareil coupé de chaînes de briques. L'appareil se compose de pierres cubiques, de granulite, mesurant cha-

(1) Nous employons l'expression consacrée de « mur nord » pour désigner le mur qui clôt la nef à gauche en regardant l'autel; mais l'église de Néris n'est pas exactement orientée : l'abside est tournée vers le nord-est, formant avec la ligne nord-sud un angle de 45 degrés.

cune environ 0 m. 10 de côté, réparties en zones de 0 m. 75 de hauteur et comprenant six rangs de ces pierres cubiques. Les zones sont séparées les unes des autres par une chaîne de briques, dont chacune est formée de trois rangs de briques. Ces briques mesurent 0 m. 40 sur 0 m. 25 et sont épaisses de 0 m. 04. Aux rangs inférieur et supérieur, ces briques sont mises en boutisse, et au rang médian posées en long. Cette disposition est strictement observée entre les deux premiers contreforts ; mais plus loin on remarque quelques exceptions à la règle. L'épaisseur de la chaîne de briques est de 0 m. 16. La première chaîne de briques est à 2 m. 60 du sol actuel de la place de l'église, abaissé d'un mètre en 1879 mais il y avait une autre chaîne à 0 m. 75 au dessous, comme le prouvent et les six rangs de petits cubes et la présence d'une chaîne de briques sur la façade, à la même hauteur.

Ce mur est séparé en quatre travées par trois contreforts insérés dans le mur postérieurement à sa construction, car les cordons de briques se poursuivent derrière les contreforts. Supprimons par la pensée ces contreforts et nous nous trouvons en présence d'un mur plat de même apparence que les murs romains élevés autour des cités et des *castra* de la Gaule, et dont les archéologues s'accordent à rapporter la construction à la fin du IIIe siècle. M. l'abbé Gerle, curé de Néris, a le premier, en 1910, reconnu le caractère romain de ce mur. Il est vrai qu'on a construit des murs d'églises de petit appareil avec chaînage de briques jusqu'au XIe siècle, mais ces murs ne présentent pas une disposition exactement pareille à celle des murs romains ni la même régularité dans l'insertion des briques, soit que dans un même mur le nombre des rangs de pierres de petit appareil varie entre les cordons de briques, soit encore que ces cordons comprennent tantôt un seul rang de briques, tantôt deux et trois, ni la même régularité dans la taille des pierres et leur dispo-

sition. Ici, nous avons des cordons de briques composés de trois rangs, ce qui est le cas le plus fréquent dans les enceintes romaines des villes (1). Les dimensions des briques, surtout l'épaisseur, ne contredisent pas l'origine romaine (2).

Les murs de l'amphithéâtre sur l'emplacement duquel on a établi le parc des Arènes, présentaient un appareil du même genre. D'après Barailon (3), qui les a décrits en 1806, ces murs, épais de 1 m. 085, étaient construits partie en pierres carrées d'environ 0 m. 16 sur chaque face, partie en briques formant un chaînage de 0 m. 09 à 0 m. 10 d'épaisseur, les chaînes de briques étant à une distance d'environ 0 m. 65 les unes des autres. Les briques mesuraient 0 m. 455 sur 0 m. 31 et étaient épaisses de 0 m. 045 ; elles présentaient sur l'une des faces trois demi-cercles en creux à l'une des extrémités.

Le peu d'épaisseur du mur de l'église, 0 m. 86, ne permet pas, croyons-nous, de le considérer comme le mur d'enceinte du *castrum* de Néris. Car les murs de cette sorte les moins épais qu'ait signalés notre confrère M. A. Blanchet, n'ont pas moins d'un mètre 32 centimètres. D'ailleurs les remparts du *castrum* ont été découverts lors de la confection de la grande route à la fin du XVIIIe siècle, à l'entrée et à la sortie du bourg (4).

A quel monument le mur de l'église appartenait-il originairement? Sommes-nous en présence d'un mur remployé ou d'un mur de l'église primitive? C'est là le pro-

(1) A. Blanchet, *Les enceintes romaines de la Gaule*, p. 246.

(2) Voyez A. Blanchet, *Recherches sur les tuiles et briques des constructions de la Gaule romaine*, p. 6 à 15. (Extrait de la *Revue archéologique*, 1920.) Plusieurs briques romaines déposées sous le péristyle de l'établissement de bains mesurent 0 m. 45 sur 0 m. 33 et présentent la même épaisseur que les briques de l'église, soit 0 m. 04.

(3) Barailon, *Recherches sur les peuples* Cambiovicenses, p. 127.

(4) Barailon, *ouvr. cité*, p. 124, d'après un mémoire du curé Renault.

blème dont nous nous proposâmes de demander la solution à des fouilles, exécutées à la fin d'août 1921 (1).

Nous avons tout d'abord fait tomber une partie de l'enduit du mur nord, à l'intérieur de l'église, et mis à découvert six rangs de pierres cubiques entre deux chaînes de briques ; le mortier a une teinte légèrement rose. Le parement du mur était donc le même sur l'une et l'autre face : c'est encore un point par lequel notre mur est semblable aux murailles des cités où « les lits de briques traversent en général tout le massif de blocage » (2). En effet, les briques des rangs inférieur et supérieur étant posées de bout, le plus long côté, de 0 m. 40, pénétrait dans le mur, de telle sorte qu'il ne restait entre les deux extrémités intérieures des briques qu'un espace de six centimètres.

Nous fîmes ensuite ouvrir une tranchée à travers la deuxième travée de l'église, depuis le milieu des piles du nord de la nef jusqu'au mur latéral du bas côté sud. On est descendu jusqu'au sol naturel à la profondeur de 1 m. 50 au milieu de la nef et de 1 m. 84 à gauche. Nous avons rencontré, à 0 m. 30 au-dessous de la surface du dallage actuel, un lit de mortier sur lequel des carreaux de terre cuite ont laissé leurs traces : couleur rougeâtre et traits de séparation. Un de ces carreaux était encore

(1) Ces fouilles, dont M. l'abbé Gerle, curé-doyen de Néris, avait formé le projet en 1914, ont été faites au nom de la ville de Néris, et grâce à une subvention accordée par M. le Ministre de l'Instruction publique à la suite d'une demande de M. le Maire, le Dr Décloux, député, et d'un rapport présenté par M. Maurice Prou à la Section d'archéologie du Comité des Travaux historiques, en la séance du 15 novembre 1920, et approuvé par la dite Section. Elles ont été dirigées par M. Victor Bougerolle, architecte à Montluçon et par M. Maurice Prou, et exécutées par M. Clautrier, maître maçon. M. l'abbé Virmont, curé-doyen de Néris, les a favorisées et a laissé avec la meilleure grâce, bouleverser le sol de son église. Commencées le 29 août 1921, elles se sont poursuivies jusqu'au 7 septembre. Elles ont fait l'objet d'un rapport au Comité des travaux historiques, lu en la séance du 12 décembre 1921 et imprimé dans le procès-verbal de cette séance.

(2) A. Blanchet, *Enceintes romaines*, p. 246.

en place, d'autres étaient brisés ; ce sont de petites briques de carrelage, de 0 m. 04 d'épaisseur, qui ne paraissent pas très anciennes. Si le carrelage est moderne, au moins le lit de mortier marque-t-il le niveau du XII[e] siècle. En effet, la base des piles de la nef est aujourd'hui cachée en partie sous le sol. Chacune des trois colonnes engagées et le pilastre reposent sur un socle cubique dont la moitié supérieure est monolithe et la moitié inférieure formée de gros moellons ; mais le tout est recouvert d'un badigeon noir qui prouve que ce socle était au-dessus du sol.

Le sol de l'église est rempli de débris de squelettes, ce que nous prévoyions puisque jusqu'à la fin du XVIII[e] siècle (1) on y a fait un grand nombre d'inhumations, comme nous l'avaient appris les registres paroissiaux. Certains seigneurs de fiefs situés en la paroisse, tels que ceux de Pérassier, Montassiégé, Bloux et Ferrières avaient le droit de chapelle et de sépulture dans l'église ; et, de plus, on y enterrait tous ceux qui en avaient exprimé le désir et faisaient des fondations pieuses. Même il arrivait que dans l'impossibilité de creuser des fosses dans le cimetière, à cause de la gelée, on enterrait les corps dans l'église (2). Les inhumations successives sont confondues dans un désordre inextricable ; un seul squelette était entier et en place. Les seuls témoins des cercueils sont des clous de fer à tête large et plate, longs de 0 m. 07 à 0 m. 08. Sur le sol naturel nous rencontrâmes des

(1) Ainsi nous avons relevé, encore en 1759, le 22 janvier, l'inhumation dans l'église d'une certaine Marguerite du Breuil, et le lendemain, 23 janvier, celle de Madeleine Bourjon, fille de Claude Bourjon, notaire et chirurgien.

(2) En 1691, le 26 janvier, décès d'un « pauvre mandiant enterré le landemain dans l'église de céans par charité, n'ayant pu ouvrir la terre dans le cimetière à cause du grand froid et gelée ». Le 3 février, décès d'une mendiante de Chéberne enterrée dans l'église pour la même raison. Le 19 janvier 1729, inhumation de Catherine, fille de Jean de Fontvielle, « dans l'église, à cause de la rigueur de la saison ».

cendres, de la terre brûlée et quelques morceaux de cuivre fondu.

Donc, aucune substruction, pas le moindre reste d'un mur parallèle au mur romain, d'où l'on peut inférer que l'édifice actuel n'a pas remplacé un édifice plus étroit. Des constatations subséquentes ont confirmé cette conclusion.

M. l'abbé Gerle nous fit observer que, lorsqu'on débarrassa du crépi la façade de l'église, il remarqua dans l'appareil les restes de chaînes de briques pareilles à celles du mur latéral nord. Beaucoup de ces briques étaient en mauvais état ; on les remplaça par des pierres, de sorte qu'aujourd'hui il faut y regarder de près pour apercevoir ces chaînes de briques ; on peut cependant les retrouver. A gauche de la porte de l'église, près du contrefort d'angle, on voit une brique isolée, à 1 m. 62 au-dessus du sol, qui faisait partie de la chaîne de briques répondant à la chaîne de briques inférieure du mur latéral, celle qui est cachée par le crépi ; c'était une brique du rang du milieu, car elle se trouve à 0 m. 82 sous une autre chaîne dont trois briques superposées et quelques fragments se voient plus haut ; or, au mur nord l'intervalle qui sépare les cordons de briques est de 0 m. 75 ; cette seconde chaîne répond à la première visible au mur latéral. Au-dessus, les six rangs de pierres cubiques sont conservés, surmontés d'une chaîne de trois rangs de briques, conservée sur une longueur de 0 m. 70. Au-dessus encore, six rangs de pierres. Plus haut, l'appareil a été remanié.

A droite de la porte d'entrée, nous trouvons quelques briques et fragments de briques, à 1 m. 24 au-dessus du sol plus haut de ce côté qu'à gauche de la porte, faisant suite à la chaîne inférieure dont une brique reste à gauche de la porte ; et cette chaîne vient buter contre l'amorce du contrefort de l'angle sud de la façade ; puis quelques pierres cubiques, et, au-dessus, quatre briques d'une

autre chaîne, dont une du rang inférieur, une du rang médian, et deux du rang supérieur.

Il est donc certain que le mur de front n'est qu'un mur romain remanié, de même construction que le mur nord, et que par conséquent nous sommes en présence de deux murs d'un même édifice se reliant à angle droit. Le mur de façade a la même épaisseur que le mur latéral, à un centimètre près, 0 m. 87 au lieu de 0 m. 86, et encore on doit noter que les mesures ne peuvent être que difficilement prises à travers les portes, sans compter que les enduits intérieurs peuvent rendre compte de cette différence insignifiante.

L'épaisseur du mur de front ne permet guère d'y voir un mur de refend. Il y a plus : le mur latéral ne paraît pas s'être prolongé en avant de ce mur de front ; nous n'en avons pas retrouvé les fondations dans un trou creusé au pied du contrefort de l'angle nord de la façade. Le résultat d'une fouille pratiquée au delà du contrefort d'angle, au sud, dans le prolongement du mur de façade a donné les mêmes résultats négatifs. Ainsi le mur de façade ne s'est jamais étendu plus loin que le point où il s'arrête aujourd'hui.

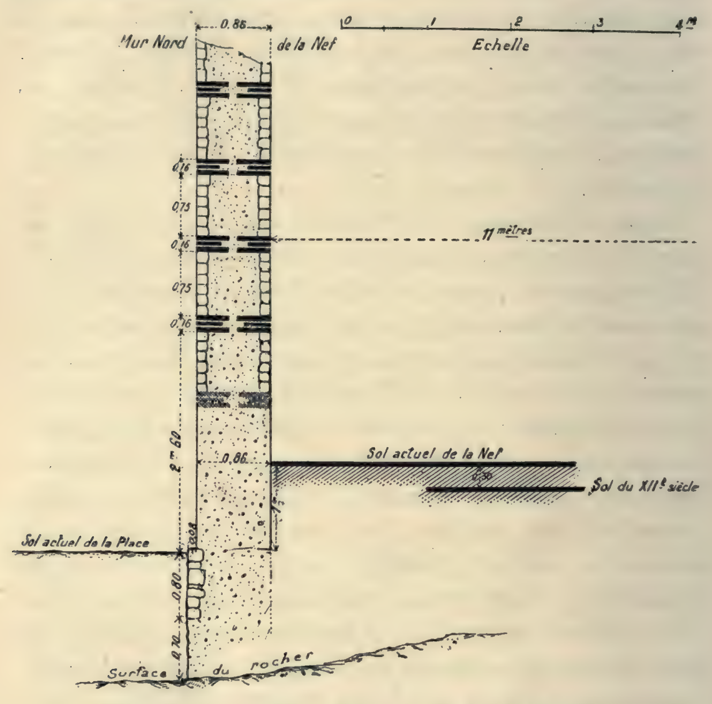
Il importait de savoir si le mur romain, au nord, ne se prolongeait pas plus loin que le chevet de l'église. Il était impossible, à cause de la sacristie accolée au mur du transept, de faire des reconnaissances entre la nef et l'abside ; mais une tranchée derrière l'absidiole nord ne nous a fait rencontrer aucune fondation de mur qui fût dans le prolongement du mur nord. Nous découvrîmes seulement un mur dirigé à peu près, mais non exactement dans le même sens qui, d'ailleurs, n'a que 0 m. 26 d'épaisseur, et dans la maçonnerie duquel entrent des briques dont nous n'avons pu déterminer la disposition ; puis un autre mur à peu près perpendiculaire à celui-là, de 0 m. 595 d'épaisseur et dont l'appareil consiste en des rangs de

moellons rectangulaires allongés, séparés les uns uns des autres par un cordon d'un seul rang de briques de même dimension que les briques du mur nord.

Toutes ces constatations concourent à prouver que le mur nord de la nef et le mur de façade formaient l'un des murs latéraux et le mur terminal d'un édifice romain de basse époque sur plan rectangulaire, le mur terminal étant selon toute vraisemblance le mur de façade ; car, comme le terrain est fortement incliné, s'élevant vers le nord-est, l'autre mur terminal butait contre la pente de la colline.

Restait à reconnaître la base du mur latéral nord ; un trou creusé entre le premier et le deuxième contrefort la mit à découvert. Le mur romain à chaînes de briques repose en retrait de 0 m. 08 sur un mur dont le parement est fait de petits moellons de grès de dimensions variables, liés par un mortier jaune. Cet appareil s'étend sur une hauteur de 0 m. 80 ; le parement, soigneusement fait, paraît indiquer que ce mur était au-dessus du sol. Plus bas, sur une hauteur de 0 m. 70 jusqu'au sol naturel, plus de parement, certains moellons étant en saillie, les autres en retrait ; ce sont les fondations. Ce mur sous-jacent diffère par la nature et les dimensions des matériaux, par le mortier et l'épaisseur, du mur qui s'élève au-dessus du sol. C'est donc la base d'un mur du haut-empire détruit sur laquelle on a monté, entre le IIIe et le VIe siècle, un nouveau mur. Ce qui le confirme, c'est qu'entre le deuxième contrefort et l'escalier moderne donnant accès à une petite porte, nous avons retrouvé la base d'un mur déjà reconnu lors de l'abaissement de la place du Marché, et dont un ouvrier nous signala l'existence, épais de 0 m. 645, de même construction que la base du mur latéral, perpendiculaire à celui-ci, et s'y rattachant si étroitement que les maçons estiment qu'il a été construit en même temps. Comme ce mur n'a pas marqué sa trace sur le mur à chaînes de

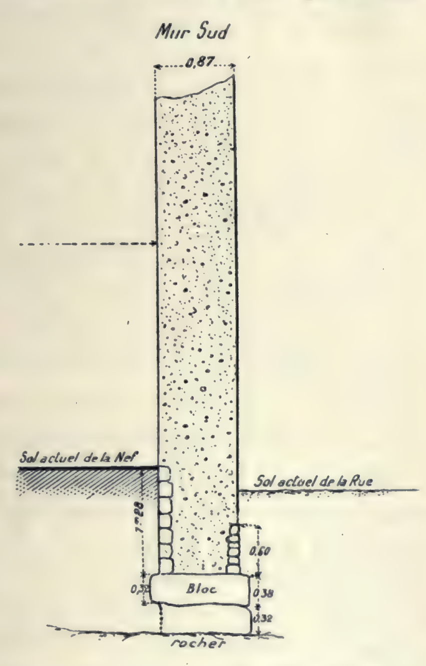
briques, c'est qu'il a été détruit en même temps que le gros mur auquel il est lié, avant la construction du mur supérieur. On peut en conclure que le soubassement du mur latéral, aujourd'hui sous le sol, appartenait à une construction du haut-empire.



Coupe schématique du mur nord de l'église.

Venons au mur latéral sud de la nef. Il a la même épaisseur, 0 m. 87, que le mur nord et que le mur de façade au-dessus du sol. Il a été profondément remanié, et il n'offre guère qu'un chaos de petits matériaux non appareillés, sauf dans la première travée où l'on retrouve les traces du parement primitif. Ce parement se composait de deux rangs de pierres cubiques alternant avec un seul rang de briques. Ces briques sont écrasées, brisées ; cepen-

dant l'une d'elles, assez bien conservée, mesurant 0 m. 25 de large sur une épaisseur de 0 m. 03 — 0 m. 04, on peut croire qu'elles étaient de même dimension que celles du mur nord. On en conclurait qu'elles sont de la même fabrique et que le mur sud est de la même date que le mur nord s'il n'était, d'autre part, invraisemblable que les constructeurs n'aient pas ici répété le même appareil qu'au mur parallèle et au mur de façade ; n'était aussi que la pâte des briques, de couleur plus claire, paraît être moins dense, et qu'enfin les pierres cubiques sont taillées et posées avec moins de soin.



Coupe schématique du mur sud de l'église.

La tranchée creusée à l'intérieur de l'église à la deuxième travée, et un trou à l'extérieur au même point, nous ont permis de reconnaître les fondations du mur. Ce mur repose sur de gros blocs de pierre de dimensions variées. Il y a deux assises de ces gros blocs.

Dans le trou extérieur, sur une longueur de 1 m. 28, nous trouvons : à l'assise inférieure, deux blocs dont l'un, entier, mesure 0 m. 70 de long sur 0 m. 29 de haut, et dont l'autre, non entièrement dégagé, a 0 m. 32 de haut ; et, à l'assise supérieure, trois blocs dont celui du

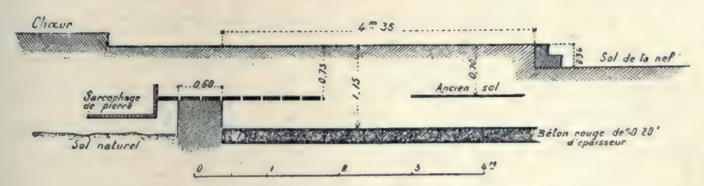
milieu mesure 0 m. 70 sur 0 m. 38 tandis que celui à droite n'a que 0 m. 30 de haut et celui à gauche 0 m. 32. Ces pierres sont posées sans mortier. Elles s'ajustent mal, il y a des vides entre elles. Il semble que ce soient là des matériaux remployés. Au dehors, l'assise inférieure est en saillie de 10 centimètres sur l'assise supérieure tandis qu'à l'intérieur de l'église elle est en retrait. Le gros bloc de la seconde assise, celui qui a 0 m. 38 de haut à l'extérieur, ne mesure que 0 m. 32 à l'intérieur. Sur la seconde assise repose le mur de 0 m. 87 d'épaisseur et des deux côtés en retrait, de 0 m. 10 à 0 m. 11 à l'extérieur et de 0 m. 16 à l'intérieur. Le parement de ce mur au-dessous du sol est formé de petits moellons, plus ou moins longs et hauts de 0 m. 07 à 0 m. 10, mais bien alignés ; le mortier n'est ni de même composition ni de même couleur que dans le soubassement du mur nord, les joints sont très larges. Nous avons compté sous le sol sept rangs de petits moellons à l'intérieur de l'église, et six à l'extérieur. De ce côté, au-dessus de ces six rangs, les lits de moellons sont bouleversés et, au-dessus du sol, il n'y a plus aucune régularité dans la disposition des matériaux.

En résumé, les gros matériaux de la base, l'inégalité des moellons, l'épaisseur des joints, la maçonnerie moins soignée que dans les fondations du mur nord, nous inclinent à croire que ce mur sud a été construit, depuis les fondations, en même temps qu'au nord on élevait un mur sur les restes d'un mur plus ancien ; puis, le mur sud ayant été ruiné au-dessus du sol, on l'aurait restauré, et de cette restauration le parement avec chaînage de briques de la première travée serait le témoin. C'est là une construction moins soignée que celle du mur nord, et malgré les dimensions des briques, lesquelles d'ailleurs peuvent avoir été tirées du mur qu'il s'agissait de restaurer, nous ne saurions la tenir pour romaine. Elle rappelle les murs attribués à l'époque carolingienne ou même au début

du XIe siècle. Ce mur fut à son tour endommagé et rebâti grossièrement tel que nous le voyons aujourd'hui.

Nous avons noté des traces d'incendie dans la tranchée de l'église ; en outre, les ouvriers qui en 1921 ont ouvert une fenêtre dans le mur sud, à la seconde travée, nous ont dit y avoir trouvé des matériaux calcinés et même des cendres.

Restait à rechercher le mur de fond de l'édifice primitif. A cet effet nous avons creusé une tranchée dans le carré du transept, suivant l'axe de l'église, depuis la face postérieure de la deuxième marche de l'avant-chœur jusqu'au ras de la marche à l'entrée du chœur. Nous rencontrâmes tout d'abord, à 0 m. 70 au-dessous de la surface du dallage actuel, un lit de mortier où nous crûmes reconnaître le



Coupe de la fouille du carré du transept.

sol correspondant à celui que nous avions découvert à 0 m. 30 de profondeur dans la nef. Mais comme le dallage du transept est de 0 m. 34 plus élevé que le dallage de la nef, ce sol aurait dû être rencontré à 0 m. 64 de profondeur. La suite des fouilles démontra que nous étions en présence d'un autre sol ; plus loin, en effet, nous rencontrâmes le lit de mortier à 0 m. 73 de profondeur et recouvert cette fois de briques absolument semblables à celles qui forment le cordon du mur latéral nord. La différence de trois centimètres s'explique par le fait que le dallage actuel n'est pas exactement nivelé, mais s'élève en montant vers l'abside.

Au-dessous de ce premier sol, on découvrit un sol de béton rouge, d'une épaisseur de 0 m. 20 ; ce béton repose

sur le rocher. A la hauteur des portes latérales de la grille de l'avant-chœur, nous trouvâmes sur le béton et encore en place, semble-t-il, quelques briques semblables à celles qui recouvrent le sol supérieur. En outre, on a recueilli, épars dans la terre, des fragments de stuc d'une épaisseur variant entre 0 m. 015 et 0 m. 035, dont quelques morceaux moulurés ou ornés de lignes parallèles en creux ; et aussi trois morceaux de marbre, marbre blanc (épaisseur, 0 m. 015), gris vert (épaisseur 0 m. 025), rose veiné (épaisseur, 0 m. 015). Notons encore, mais sur le lit de mortier du sol supérieur, une brique de 0 m. 07 d'épaisseur, et de 0 m. 24 sur 0 m. 18 de côté.

Enfin, à 4 m. 35 en arrière de la marche de l'avant-chœur, nous découvrîmes la base d'un mur, parallèle à la façade de l'église, contre lequel vient buter le sol de béton ; de l'autre côté, il n'y a plus de béton, c'est le rocher. De sorte qu'on n'hésiterait pas à y voir le mur de fond de l'édifice auquel appartenait le mur dont la base supporte le mur nord à chaînage de briques, n'était que ce mur a seulement 0 m. 60 d'épaisseur. Or on croira difficilement que le mur de fond fût moins épais que le mur latéral, épais de 0 m. 86 — 0 m. 87. Cependant c'est bien un mur terminal, puisque non seulement on rencontre au delà le sol naturel, mais qu'en outre, fait de petits moellons non appareillés, il n'est recouvert d'enduit que du côté du lit de béton ; l'enduit consiste en une mince couche d'un mortier auquel la brique pilée donne une couleur rose. Ce mur, rasé, ne s'élève plus qu'à 0 m. 38 au-dessus du sol naturel extérieur. Il est rompu au nord. Il importerait de rechercher si on le retrouve sous le bas côté et de voir s'il se relie aux murs latéraux, et de quelle façon. Chose notable : le second sol, celui qui est recouvert de grandes briques, passe au-dessus.

Puis ce sol a été crevé pour placer deux sarcophages de pierre, démunis de leur couvercle, et ne contenant plus

que de la terre. Ils s'enfoncent sous la marche du chœur. Le mieux conservé mesure 0 m. 45 de hauteur et 0 m. 65 de largeur, hors œuvre ; l'épaisseur de la paroi est de 0 m. 07. L'étude des sarcophages n'est pas assez avancée pour que de ces dimensions nous puissions conclure à la date. Nous n'avons pu d'ailleurs dégager entièrement ces sarcophages engagés sous le chœur.

En effet, malgré l'intérêt qu'il y aurait eu à pousser la tranchée plus loin sous le chœur et jusqu'au fond de l'abside, nous avons dû nous arrêter pour plusieurs raisons : la première, que des fouilles sous le chœur et dans l'abside eussent empêché la célébration des offices religieux ; la seconde, que nous avions épuisé les crédits mis à notre disposition ; et enfin que l'enlèvement des grilles du chœur et celui du carrelage de l'abside demanderaient un long travail. Notons cependant que lorsqu'en 1919 on posa le nouvel autel, M. l'abbé Gerle fit faire des fouilles qui ne mirent au jour aucune substruction.

Quels sont les résultats de nos recherches? Il est certain que l'église est établie sur l'emplacement d'un édifice romain du haut-empire, dont il reste la base du mur nord de la nef et, sous le transept, la base d'un mur perpendiculaire aux murs latéraux, et auquel nous rapportons aussi le sol inférieur de béton rouge.

C'était probablement un bâtiment rectangulaire. Ruiné sans doute lors des invasions, on l'a relevé, et Barailon, au commencement du siècle, quand le territoire de Néris était encore couvert de ruines romaines, a constaté que beaucoup de constructions avaient été réédifiées (1). On a donc, au plus tôt à la fin du IIIe siècle, et plus probablement au IVe ou au Ve siècle, relevé le mur latéral nord établi sur la base du mur précédent, construit ou reconstruit la façade, et élevé depuis les fondations le mur laté-

(1) J.-F. Barailon, *Recherches sur les peuples* Cambiovicenses... *sur l'ancienne ville romaine de Néris* (1806), p. 194.

ral sud. Le sol qui, dans le transept, est à 0 m. 70 — 0 m. 73 de profondeur et couvert de grandes briques, serait celui de ce second monument. Ce bâtiment rectangulaire dont nous n'avons pas retrouvé le mur de fond était-il une basilique civile ou une basilique chrétienne? Le problème ne saurait être résolu que si l'on retrouvait le mur terminal à l'est, car nous saurions s'il comportait une abside, ce qui ne permettrait guère de douter que nous sommes en présence d'une église. Il est possible que l'abside actuelle recouvre l'abside primitive.

A notre avis, puisque nous n'avons pas découvert de traces d'autres murs latéraux que les murs actuels, que l'église a occupé toujours le même emplacement qu'aujourd'hui, qu'il est peu probable qu'après le IIIe siècle il y ait eu nécessité de reconstruire une basilique civile pour tenir des assemblées, nous sommes persuadés que le second édifice romain a été construit pour la célébration du culte chrétien.

Cet édifice avait 10 m. 70 de large entre murs ; c'est à peu près la largeur d'un grand nombre de basiliques d'Algérie (1). On en conclura que la basilique de Néris était divisée en trois vaisseaux : une nef flanquée de bas côtés. En Algérie, la largeur des oratoires d'une seule nef varie entre 6 et 8 mètres ; elle n'atteint jamais plus de 9 m. 50 (2). Les édifices plus larges comportent une nef avec bas côtés.

(1) Voici, d'après Gsell, *Les monuments antiques de l'Algérie*, t. II, la largeur de quelques basiliques : Henchir-Bou-Takrematène, 9 m. 60 (p. 186) ; Henchir-el-Azreg, 9 m. 80 (p. 172) ; Mouzaïaville, 10 m. (p. 235) ; Kherbet-Bou-Addoufen, 10 m. 50 (p. 185) ; Kherbel-el-Ousfane, 10 m. 57 (p. 246) ; Timgad, 10 m. 60 (p. 314) ; Lambèse, 11 m. 75 (p. 219) ; Henchir-el-Azreg et Sidi-Embarck, 12 m. (pp. 172 et 257) ; Khamissa, 12 m. 20 (p. 215) ; Henchir-Bou-Takrematène et Henchir-Milen, 12 m. 30 (pp. 186 et 231) ; Gouéa, 12 m. 50 (p. 198), etc.

(2) Largeur de quelques églises d'Algérie à une seule nef, d'après Gsell, *ouvr. cité* : Henchir-Saatoud, 5 m. 90 (p. 251) ; Announa, 6 m. (p. 169) ; Henchir-Bou-Ghadaine, Henchir-Guessès, 7 m. (pp. 185 et 205) ; Méchira, 7 m. 10 et 7 m. 80 (p. 228) ; Henchir-Tabia, 8 m. (p. 262) ; Chemorra, 9 m. 50 (p. 190).

La basilique nérisienne n'était pas voûtée, puisque les contreforts ont été insérés après coup dans les murs latéraux au nord comme au midi.

On n'opposera pas à notre hypothèse l'orientation défectueuse. Nombre des églises les plus anciennes de Rome ne sont pas orientées (1), et, en Algérie, quand même elles sont orientées, il est rare, comme l'a constaté M. Gsell (2), qu'elles soient disposées exactement selon les points cardinaux, l'orientation oscillant entre le nord, nord-est et le sud, sud-ouest. Or, à Néris, l'abside regarde le nord-est, et la façade le sud-ouest.

L'absence de toute trace de fenêtre antérieure au XIIe siècle, loin d'être une objection contre notre hypothèse, la renforce au contraire. Car puisque la largeur de cette basilique suppose l'existence de bas côtés, le mur latéral nord qui maintenant s'élève à 7 m. 50 au-dessus du sol, ne devait présenter aucune ouverture, les fenêtres étant percées dans les murs de la nef, supportés par des arcades ou par une architrave, séparant la nef des bas côtés. Le mur nord ne présente pas de chaînes de briques dans la partie supérieure ; il a dû être surélevé ; les bas côtés, moins hauts qu'actuellement, pouvaient donc être couverts d'un toit en appentis.

Admettons que l'édifice du IVe ou Ve siècle dont nous avons ici les débris n'ait pas été à l'origine une basilique chrétienne, il n'en reste pas moins qu'il a été affecté au culte peu après sa construction et que nous sommes en présence de trois des murs, l'un presque intact, les deux autres remaniés, de la primitive église, celle où l'archiprêtre dont parle Grégoire de Tours, célébrait l'office au VIe siècle.

(1) R. de Lasteyrie, *L'architecture religieuse en France à l'époque romane*, p. 74.
(2) Gsell, *Les monuments antiques de l'Algérie*, t. II, p. 124.

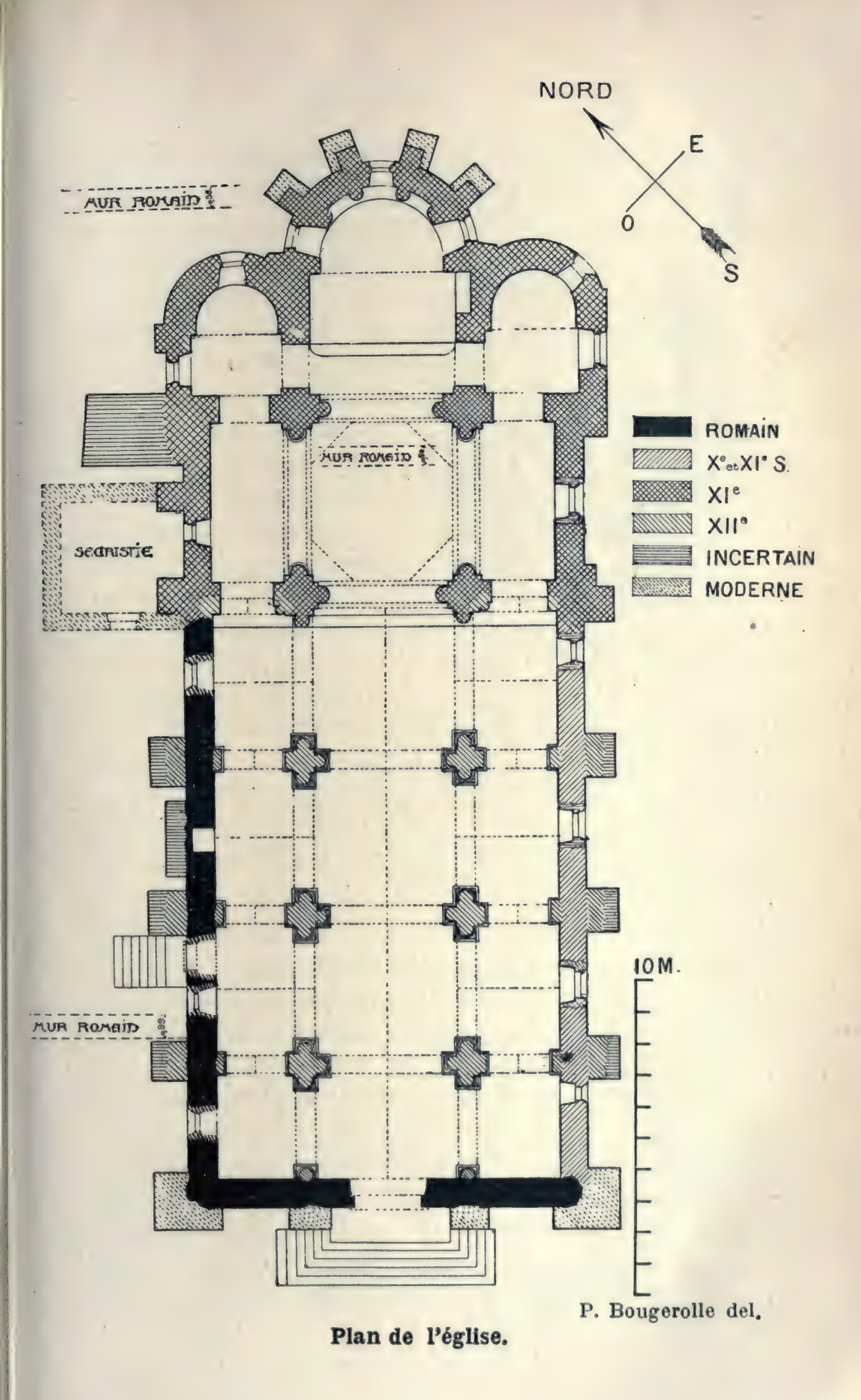
ÉGLISE ROMANE.

L'église actuelle de Néris, orientée au nord-est, à 45° de la ligne nord-sud, se compose d'une nef de quatre travées, accostée de bas côtés, d'un transept ne faisant pas saillie sur la nef, mais en retrait de 0 m. 85 sur les deux absidioles en hémicycle qui flanquent une abside de même plan et, comme elle, précédées d'une travée droite (1). Contre le croisillon nord une sacristie a été construite à une époque indéterminée et agrandie au XIXe siècle.

Abside et chœur. — L'abside, voûtée en cul-de-four, est éclairée par trois fenêtres dont le plein cintre a été déformé, ainsi que la plupart des arcades de ce monument, par suite du tassement des fondations, assises sur un lit de granit désagrégé, ce qui a provoqué un déversement des piles vers l'extérieur. L'archivolte de la baie ouverte dans l'axe est nue, mais elle retombe sur deux colonnes surmontées de chapiteaux décorés de masques, dont la bouche laisse échapper des feuillages rappelant, avec plus de souplesse, certaines palmettes que l'on relève dans l'ornementation de plusieurs églises de l'Aisne, comme celles de Trucy, de Chevregny, etc. Le tailloir, qui épouse l'angle de l'ébrasement de la fenêtre, est creusé en cavet et les bases sont moulurées de deux tores encadrant une gorge. Cette fenêtre, murée au XVIIIe ou XIXe siècle pour permettre l'établissement d'un retable, a été rouverte en 1912. Les baies latérales, quoique percées à des niveaux inégaux, semblent primitives, mais leur ébrasement, de même forme que la fenêtre du fond, est dépourvu de colonnettes.

Au-dessous des fenêtres et de leurs intervalles, règne une suite de trois arcades aveugles, dont l'archivolte,

(1) Principales dimensions : largeur de la nef et des bas côtés dans œuvre, 10 m. 70 ; largeur de la nef, 4 m. 50 ; longueur, du mur de face au fond de l'abside, dans œuvre, 31 m. 10.



P. Bougerolle del.

Plan de l'église.

en plein cintre, comme tous les arcs du chœur et du transept, est nue et s'appuie sur des colonnes monolithes, dont les marques de taille verticales prouvent qu'elles n'ont pas été façonnées au tour. Leurs chapiteaux sont grossièrement sculptés et leur style, très archaïque, doit les faire attribuer, sans aucun doute, au XIe siècle. Au-dessus d'une astragale déformée, les corbeilles sont garnies de deux rangs de palmettes et de feuillages divers accompagnés, dans la partie supérieure, de têtes d'animaux ou de serpents entrelacés sous un tailloir mouluré d'un cavet ; enfin leurs bases, variées, forment des talus, des gradins, ou sont cerclées de deux listels ou bandes de diamètres égaux comme certains types relevés à Saint-Désiré (Allier). Elles reposent sur un bahut, large de 0 m. 30 et haut de 0 m. 63.



P. Bougerolle del.

Chapiteau de l'arcature de l'abside.

La travée du chœur, couverte d'un berceau en plein cintre, est séparée du cul-de-four par un arc formé d'un seul rang de claveaux, au-dessus d'une pile prise dans l'épaisseur du mur qui donne naissance aux absidioles. Elles communiquent avec la travée du chœur par une arcade faite de blocage et dont les arêtes seules sont appareillées. Nous retrouverons plusieurs exemples du même procédé dans cette partie orientale de l'église. Ces arcs fourrés sont une nouvelle preuve d'archaïsme, car, s'il est vrai que nous avons signalé (1) dans l'église de

(1) Voyez F. Deshoulières, communication faite à la Société nationale des Antiquaires de France le 23 janvier 1918.

Châtel-Montagne (Allier) de pareils arcs dont on ne saurait faire remonter la construction plus haut que l'an 1120 environ, nous en avons surtout relevé au XIe siècle, par exemple à Saint-Cyr de Nevers bâti en 1031.

Ici les retombées se font, à l'est, sur l'extrémité du mur du chœur et, à l'ouest, sur le ressaut de la pile de l'arc triomphal, mais, des deux côtés, elles n'y sont reliées ni par un bandeau ni par une imposte. Elles s'y raccordent directement au moyen d'un glacis allongé qui rachète la légère saillie du pied-droit par rapport au sommier. L'ensemble donne l'aspect d'un arc outrepassé, forme que d'ailleurs le constructeur n'a jamais envisagée.

Notons ici une petite ouverture rectangulaire, entre le chœur et l'absidiole méridionale, donnant un regard plus direct sur celle-ci et pratiquée au fond d'une sorte d'enfeu dont l'archivolte est surbaissée. Un autre enfeu en tiers-point fait vis-à-vis, dans le mur nord du chœur.

Transept. — Il faut descendre une marche entre la travée du chœur et le carré du transept, où s'élève une coupole, dont le plan octogonal, délimité par un cordon biseauté, est tracé par quatre grands et quatre petits côtés. Le sommet de la calotte est percé d'un oculus et le côté oriental éclairé par une petite fenêtre en plein cintre. Les quatre trompes qui la soutiennent sont traversées horizontalement par une dalle, sorte d'étrésillon dont l'utilité demeure problématique. L'ensemble repose sur quatre arcades à double rouleau (1) soutenues par des colonnes engagées dans des piles cruciformes et

(1) Les arcades de l'est et de l'ouest sont seules déformées ; la déformation leur a donné un aspect trilobé qu'on avait accentué en les recouvrant de plâtre, si bien que le 1er février 1889, l'architecte Georges Darcy écrivait à M. le curé de Néris : « Ayez donc la bonté de me dire si les quatre arcs qui supportent le clocher ont tous la forme trilobée ou quels sont ceux qui ne l'ont pas. » L'enlèvement de l'enduit a fait reconnaître que cette apparence n'était que le résultat de la déformation d'un plein cintre.

dont les chapiteaux sont lisses comme ceux de Saint-Étienne de Nevers au XIe siècle ; les tailloirs sont moulurés de cavets et les bases cerclées de tores ou empattées d'un talus.

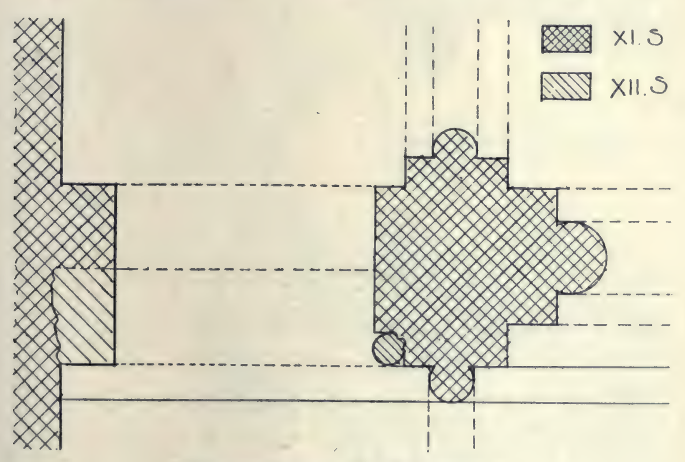
Les croisillons sont recouverts d'un berceau en plein cintre, délimité par un cordon chanfreiné et qui bute, d'un côté, contre la coupole et, de l'autre, contre les murs du fond. Chacun de ceux-ci est ajouré d'une fenêtre en plein cintre mais de dimensions inégales. Celle du sud ne paraît pas antérieure au XIIe siècle, tandis que la baie septentrionale, beaucoup plus étroite, semble remonter au XIe siècle; elle donne aujourd'hui en partie dans la sacristie, mais l'amortissement formé par un linteau monolithe, dans lequel on a découpé le cintre, est visible de l'extérieur.

Sur chaque bras du transept s'ouvre une absidiole peu profonde, précédée d'une courte travée qu'éclaire une fenêtre. La fenêtre du sud ne semble pas primitive, car elle n'est pas au milieu de la travée et son ouverture, en plein cintre, est percée dans un ébrasement intérieur irrégulièrement amorti par une ligne légèrement courbe. La fenêtre du nord est placée dans une position normale. Les absidioles sont également éclairées, au fond, par une fenêtre, mais, pour une raison inconnue, celle de l'absidiole méridionale a été bouchée lors des dernières restaurations ; dans le mur de la même absidiole, sur le côté, et près du contrefort, on voit, à l'extérieur, les traces d'une petite fenêtre à linteau monolithe.

Toute la partie de l'église que nous venons de décrire nous semble appartenir au XIe siècle : le style des chapiteaux et des bases, la grossièreté des astragales et des tailloirs, la disposition des arcades en apportent la preuve. Cependant si l'archaïsme des arcades aveugles de l'abside indiquent le commencement de ce siècle, il faut n'y voir qu'un indice de la maladresse de l'ouvrier,

car l'ensemble du chœur et du transept ne permet pas d'en reculer la construction avant 1050. On peut donc penser que c'est là l'œuvre des chanoines d'Évaux à qui l'église de Néris fut donnée par Archambaud de Bourbon entre 1078 et 1096.

Nef. — Mais, dans la nef, on trouve un changement de parti très apparent qui annonce la deuxième moitié



Pile nord-ouest de la croisée.

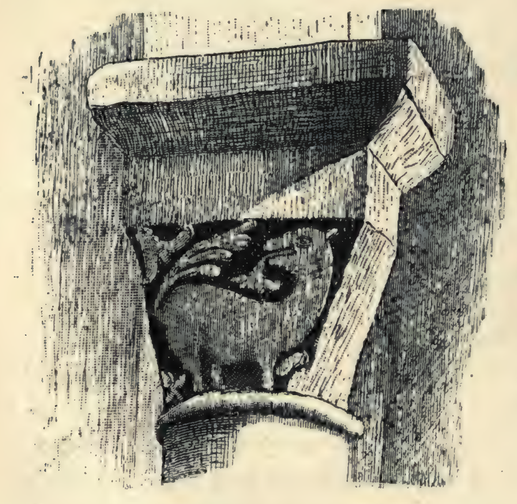
du XIIe siècle. Le point de suture est nettement marqué dans les piles de l'arc triomphal séparant la nef du carré du transept. Elles se composent d'un massif cruciforme irrégulier, flanqué de trois colonnes recevant l'arc du carré du transept, l'arc triomphal et la première grande arcade de la nef, et d'un pilastre sur lequel retombe l'arc mettant en communication le croisillon et le bas côté. Les colonnes sont engagées, ou non, dans des dosserets, suivant que les arcs qu'elles soutiennent sont simples ou doublés.

L'exhaussement du sol ne permet pas d'examiner toutes les bases, car certaines d'entre elles sont aujourd'hui



P. Bougerolle del.
Chapiteau du transept.

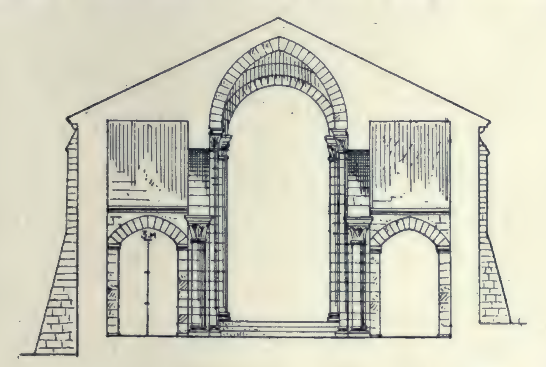
cachées par les deux marches du carré du transept; cependant l'une d'elles est visible et, dépourvue de tores, elle est creusée d'un large cavet. Les deux chapiteaux de l'ouest se font remarquer par des sculptures assez plates, mais traitées avec un véritable art, qui reste dans le style du XIe siècle. Au nord, sous un tailloir dont l'angle inférieur est coupé par un chanfrein, surmonté d'un grain d'orge et souligné d'une bande garnie d'un enroulement de feuillages, la corbeille est couverte de rinceaux et de palmettes, rappelant les sculptures carolingiennes, et qui s'échappent d'un masque, placé à l'angle méridional, au-dessus d'un astragale câblé, comme sur le tailloir du XIe siècle de l'église Saint-Savinien de Sens (1). Au sud, c'est



P. Bougerolle del.
Chapiteau du transept.

(1) Ce tailloir qui surmonte un chapiteau orné de palmettes d'une

un quadrupède qui remplit tout le champ, la patte gauche de devant levée, la queue, terminée par un rameau, et repliée sur la croupe ; il tient un autre rameau dans son muffle tourné vers le dos. De l'angle gauche sort un fleuron à trois pétales et un autre est placé à l'angle inférieur, fleurons du type carolingien, tels que les artistes du VIe au IXe siècle en ont souvent employé pour garnir des parties nues. Mais à côté, dans l'angle rentrant de



G. Darcy del.

Coupe transversale de la nef.

la pile correspondant aux collatéraux, on a intercalé, plus tard, une colonne pour recevoir la retombée de l'arcade d'entrée des bas côtés ; cette colonne est tout à fait semblable à celles de la nef : le chapiteau est garni de larges feuilles d'eau et rehaussé, sous le tailloir, par un cordon de perles ; la base renforcée de griffes est creusée par une scotie encadrée de deux tores. En face, un décrochement dans le mur goutterot indique également la reprise.

technique analogue à celle du chapiteau de Néris est exactement daté, car on y lit l'inscription inachevée *Vir clarus Balduinus et Petronilla uxor ejus han*[*c*] ; or le chroniqueur Clarius rapporte qu'en 1068 Balduinus et Petronilla firent réédifier l'église de Saint-Savinien. On trouvera une photographie de ce chapiteau dans J. Perrin, *Le martyrium de saint Savinien.* (*Bulletin de la Société archéologique de Sens*, t. XXXI, pl. IV.)

G. Darcy del.

Coupe longitudinale.

110¹



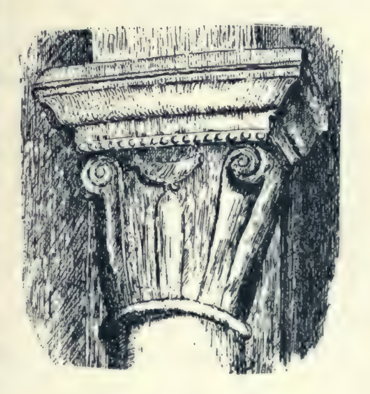
H. Heuzé phot.

Église de Néris.

Nef.

La nef est recouverte par un berceau brisé qui est sectionné par des doubleaux rectangulaires. Il prend naissance au-dessus d'un cordon biseauté qui le sépare immédiatement des grandes arcades, et cette disposition interdit tout éclairage direct. Les quatre travées (1) communiquent avec les bas côtés sous des arcs brisés, dont l'unique rang de claveaux forme une section, aux arêtes vives, retombant sur deux demi-colonnes engagées dans les dosserets de piles rectangulaires munies du côté de la nef d'une troisième, plus élevée et destinée au doubleau.

Les chapiteaux, dont plusieurs sont rehaussés d'un rang de perles, reliant la corbeille au tailloir, sont d'un style assez pauvre, mais leur sculpture méplate est moins un fait d'archaïsme que le résultat de la maladresse de l'ouvrier. Ils sont le plus souvent revêtus de larges feuilles d'eau sommairement traitées. Plusieurs cependant se font remarquer par des ornements plus originaux : la partie inférieure de quelques corbeilles est garnie d'un ou deux rangs de feuilles très étroites, à l'extrémité pointue et recourbée comme des feuilles de laurier, — troisième pile au sud et première pile au nord — ; sur cette dernière l'ouvrier a garni la partie supérieure du chapiteau de masques et de fers à cheval, sans doute pour perpétuer le souvenir d'un donateur ou d'une corporation. Sur un autre chapiteau — deuxième pile au sud — on



P. Bougerolle del.
Chapiteau de la nef.

(1) La première travée est un peu plus courte que les autres.

voit un oiseau, peut-être la colombe eucharistique ; ailleurs — première pile sud et deuxième pile nord — une croix ou fleuron à trois pétales, dont la tige traverse un losange avant de reposer sur un cordon de perles. Les tailloirs présentent une diversité qui n'est pas moindre : ils sont moulurés de cavets, de doucines, de quarts de rond, parfois allégés par des grains d'orge ou des gorges. Enfin les bases, plus ou moins cachées, suivant la déclivité du sol, sous le dallage actuel, restent, ainsi que les dernières fouilles l'ont prouvé, uniformément creusées d'une scotie entre deux tores, agrémentées de filets et cantonnées de griffes saillantes. Leur socle carré, en partie caché sous le sol actuel, est monolithe dans sa moitié supérieure et appareillé dans sa partie inférieure.

Bas côtés. — Les bas côtés se présentent avec un caractère très particulier : chaque travée y est couverte d'un berceau brisé perpendiculaire à l'axe de la nef. Ces berceaux transversaux, il est vrai, ne sont pas propres à l'église de Néris. Ayant l'avantage de contre-buter puissamment la voûte principale, on les voit souvent en France sur les collatéraux des églises romanes. On les trouve également au XIIe siècle dans la nef à Tournus et au Mont-Saint-Vincent (Saône-et-Loire). Les Cisterciens les ont utilisés à Fontenay, comme ailleurs. Dans d'autres églises, comme dans celles du Ronceray d'Angers, de Lescar (Basses-Pyrénées), de Saint-Pathus (Seine-et-Marne), de Châtillon-sur-Seine, de Saint-Gaultier et de Levroux (Indre), de Bénévent-l'Abbaye (Creuse), c'est un procédé de contre-butement qui a été envisagé. La même pensée a inspiré le constructeur de Néris : il a même cru que ce système serait assez efficace pour le dispenser d'élever, contre les murs latéraux, des contreforts extérieurs qu'il ne plaça, pensons-nous, que postérieurement. Mais son audace fut imprudente, car il s'était contenté

de placer simplement, au-dessus du collatéral, une légère charpente composée de chevrons espacés et de pannes, au lieu d'y lancer, comme à Fontenay, une sorte de mur-boutant pour étayer le vaisseau central, entre les retombées de chaque berceau (1).

Quoi qu'il en soit, les voûtes transversales de Néris sont plus élevées que les grandes arcades, car elles viennent buter à 0 m. 65 au-dessus de leur extrados, et elles n'en forment pas le prolongement, comme à Bénévent-l'Abbaye et à Châtillon-sur-Seine, mais elles sont maladroitement séparées les unes des autres par des arcs segmentaires, c'est-à-dire dépourvus de sommier, et du plus disgracieux effet, qui, vers la nef, reposent sur un dosseret de la pile et, contre le mur, sur l'imposte en quart de rond d'un pilastre engagé.

L'éclairage des bas côtés n'est pas semblablement réparti au nord et au sud. Au nord, la seule fenêtre, qui puisse remonter au XII[e] siècle, a été percée presque au sommet du mur romain, dans la première travée. Amortie en plein cintre, la baie mesure 1 m. 29 de hauteur, mais son ébrasement intérieur donne 1 m. 79, dans le même sens. Deux autres baies, placées plus bas, sont plus récentes : l'une, dans la deuxième travée, amortie en dos d'âne, ne paraît pas antérieure au XVII[e] siècle, et l'autre, dans la quatrième travée, est tracée en plein cintre, mais ne présente aucun caractère. Il faut remarquer que, de ce côté, la troisième travée n'est pas éclairée.

Au sud, on trouve, dans la première travée, une fenêtre semblable à celle qui ajoure le mur du fond septentrional du transept et qui pourrait dater du XI[e] siècle. Elle n'est

(1) Cf. L. Bégule, *L'église abbatiale de Fontenay* (Lyon, 1912), et Viollet-le-Duc, *Dictionn. de l'architecture*, t. I, p. 179. Mais ce dernier attribue des berceaux transversaux aux bas côtés de l'église Saint-Rémy de Reims. M. L. Demaison a prouvé qu'ils n'étaient recouverts que par un plafond de bois. Voir *Congrès archéologique, LXXVIII[e] session tenue à Reims*, 1911, p. 72.

pas placée aussi haut que celle qui lui fait vis-à-vis, mais à 1 m. 77 au-dessus du dallage, ni percée au milieu de la travée, ce qui peut faire conclure qu'elle se rapporte à la nef antérieure. La largeur de l'ouverture est de 0 m. 40, mais celle de l'ébrasement inférieur atteint 1 m. 16. La fenêtre de la deuxième travée a été ouverte en 1921 et celle de la troisième est amortie en dos d'âne plus ou moins déformé, comme l'une du bas côté nord. Enfin, dans la quatrième travée, nous trouvons une baie en plein cintre, à peine plus large que celle de la première et désaxée comme elle.

Une petite porte, ouverte sous un arc segmentaire, assure la communication entre la deuxième travée septentrionale et l'extérieur.

Telle est la disposition de la partie occidentale de l'église, après les remaniements effectués dans la seconde moitié du XIIe siècle. Mais comment était disposée la nef de l'édifice du XIe, dont il reste le transept et le chœur?

Ce qu'on peut assurer c'est qu'elle était accompagnée de bas côtés. On en voit la preuve au-dessus de l'arcade qui débouche sur le croisillon : l'arc segmentaire qui la forme est, en effet, bandé au-dessous d'une arcade en plein cintre, aujourd'hui aveuglée.

Comment cet ensemble était-il couvert? d'une voûte, d'un plafond de bois, d'une charpente apparente? Il est impossible de le dire, mais il est certain qu'on ne voit, sous le comble, aucun indice permettant d'appuyer la première de ces hypothèses.

Extérieur. — La façade de cette église, qui a été revêtue de joints de ciment, trop saillants, lorsqu'en 1911 on fit tomber le crépi dont elle était enduite, apparaît très sobre. Depuis 1879, époque du déblaiement de la place qui autrefois était de plain-pied avec l'église, un perron de six marches donne accès à une porte en

plein cintre surmontée d'une archivolte, moulurée d'un tore surmontant une bande terminée en doucine. Il faut remarquer trois claveaux du cintre sur lesquels sont gravés des signes lapidaires en forme de T qui paraissent remonter au moyen âge. Au-dessus s'élève un large pignon dont les rampants, qui ont été repris, débordent sur le comble de la nef, comme ceux du pignon oriental qui s'élèvent au-dessus du chevet, suivant un procédé fréquent en Auvergne. Une longue fenêtre en tiers-point éclaire la façade.

Une autre porte, plus petite, percée dans le mur septentrional, à la hauteur de la seconde travée, est contemporaine de celle de la façade, mais l'escalier de sept marches qui y donne accès est moderne ; le tympan, nu, en plein cintre, est surmonté d'une archivolte, composée de deux tores inégaux, séparés par une gorge et se prolongeant, de chaque côté, comme les amorces d'un cordon.

Le profil des jambages des fenêtres anciennes, que nous avons relevées en décrivant l'intérieur, est amolli par le cavet continu qui le creuse légèrement et peut laisser croire qu'il a été retouché postérieurement. Mais il faut surtout noter que le cintre de la première fenêtre, au sud, est taillé dans une seule pierre et qu'aucun joint simulé n'y a été gravé. Nous retrouverons un pareil procédé dans la fenêtre du bras nord du transept et dans celle de l'absidiole septentrionale.

La corniche se compose d'une tablette taillée en biseau supportée par des modillons très dégradés où l'on peut cependant encore distinguer des copeaux et des têtes d'animaux. Elle borde le comble dont le toit recouvre, sous le même rampant, la nef et les bas côtés.

Les quatre contreforts de l'abside ont été reconstruits en 1914, et on leur a donné une saillie double de celle qu'ils avaient antérieurement. On remarque, sur trois pierres de la base du contrefort placé à la naissance de l'absidiole

septentrionale, un signe lapidaire affectant la forme d'un E.

Les contreforts de la nef ont certainement été placés après la construction des voûtes et lorsqu'il a été prouvé que les berceaux transversaux étaient insuffisants pour les soutenir. Le défaut d'accord qu'ils présentent avec la position des fenêtres en témoigne. Mais leur sommet a dû être encore repris plus tard, comme l'attestent les profils en larmier et les listels dont ils sont revêtus. En outre, un empattement moderne, en talus, dénature l'aspect primitif. Il faut remarquer que les contreforts du mur septentrional sont un peu plus larges et plus saillants que ceux du mur méridional.

Tour centrale. — La tour centrale octogone, qui s'élève sur le carré du transept, en est contemporaine. Chacun de ses huit pans est revêtu d'une arcade aveugle en plein cintre, ornée de billettes et recoupée par deux autres arcs secondaires de même forme. Les colonnettes qui les soutiennent, sous des tailloirs nus ou ornés de damiers, ont leurs chapiteaux lisses et leurs bases parfois évasées comme des talus, parfois tronconiques et cerclées d'un tore. A l'est, la colonne centrale de l'arcade s'appuie sur la clé de la petite fenêtre ouverte dans la calotte du carré du transept avec une témérité qui n'est pas d'un heureux effet. Au-dessous un cordon biseauté délimite une souche très courte cantonnée de quatre blocs de maçonnerie triangulaires et couverts par un glacis pour recouvrir les trompes. L'ensemble de cette tour présente un aspect très auvergnat, mais partout, contrairement à ce que nous voyons à Néris, les arcades sont ouvertes de façon à permettre au son des cloches de s'échapper. A Mauriac, elles sont réparties en deux étages et l'étage inférieur est seul aveugle. Il est possible qu'à Néris un second étage ait été prévu avec des arcades ouvertes, sous une flèche

de pierre. Le projet, s'il a jamais existé, ne paraît pas avoir été exécuté.

Nous savons que le 22 janvier 1583 le clocher fut abattu par le vent. Celui qui existe aujourd'hui est de forme conique, divisé en trois tronçons séparés et superposés et jouant ainsi le rôle d'abat-son. Il abrite un beffroi de bois où les dates 1748 et 1825 témoignent soit de sa première construction et de sa réparation, soit probablement de deux réparations.

En résumé, l'église de Néris s'élève sur l'emplacement d'un édifice romain du haut-empire, dont il reste la base d'un mur latéral, du côté de la place, un mur de fond sous le transept de l'église actuelle, et le sol de béton. Il a été remplacé entre le IVe et le VIe siècle par une basilique à nef centrale flanquée de bas côtés, de même largeur que l'église actuelle. Elle est représentée aujourd'hui par le mur du bas côté nord, la base du mur sud et le mur de façade ; le sol répondait au sol trouvé sous le carré du transept à 0 m. 70 sous le dallage actuel, et consistant en une couche de mortier recouverte de briques semblables à celles qui forment le chaînage du mur nord. Nous ne connaissons pas le mur de fond de cette basilique. Le mur sud, sans doute endommagé par un incendie, a été relevé au Xe ou au commencement du XIe siècle. Cette église existait encore à la fin du XIe siècle quand les moines d'Évaux ont voulu la réédifier. C'est alors qu'on a construit le chevet, le transept et la tour ; puis les travaux ont été arrêtés, et ce n'est que dans la seconde moitié du XIIe siècle qu'on a renouvelé la nef et les bas côtés, en conservant de la primitive église les murs latéraux et le mur de façade qui fut profondément remanié et surhaussé.

Maurice PROU. DESHOULIÈRES.

L'ÉGLISE D'ENNERY

(SEINE-ET-OISE)

Jusqu'en 1255 Ennery faisait partie de l'exemption de Pontoise : depuis et jusqu'à la Révolution, cette paroisse relevait de l'archevêché de Rouen.

M. l'abbé Lefèvre, curé de Notre-Dame de Pontoise, a publié en 1904 (1), réunis en un petit opuscule, un certain nombre de textes qui lui ont permis d'écrire l'histoire des propriétaires successifs du château et des terres d'Ennery. Mais il ne signale et il n'a trouvé sur l'église même que deux documents, l'un de 1578 est relatif à la construction de deux piliers de la nef, l'autre, de 1779, se rapporte à des réparations de couverture, et donne la description du chœur à cette date. Ces documents sont fort intéressants, surtout le premier et nous les donnerons en annexe pour appuyer nos hypothèses.

L'énumération des nombreux possesseurs d'Ennery, les ventes, les échanges et les achats fréquents de cette seigneurie semblent indiquer que les propriétaires successifs ne tenaient pas spécialement Ennery en grande estime. D'ailleurs, la proximité de Pontoise et le peu d'importance du bourg, les hôtels que possédaient à Paris même ces propriétaires expliquent ce désintéressement. Ce ne furent donc pas de grands bienfaiteurs de l'église et les constructions entreprises aux diverses époques s'en ressentirent.

(1) *Les seigneurs et le marquisat d'Ennery*, Pontoise, 1904.

Il est à noter que fréquemment les mêmes seigneurs ont eu en toute propriété des terres à Ennery et à Épiais (1), à Rhus et à Livilliers. Il y aurait donc lieu de faire, pour ces seules raisons, un rapprochement entre l'église d'Épiais et celle d'Ennery par exemple, si d'autres ne s'imposaient, comme nous le démontrerons.

Située sur le plateau d'Ennery, l'église bordait autrefois, au nord, la vieille route de Pontoise à Hérouville, qui la séparait du château, aujourd'hui démoli, et dont il ne reste plus que quelques bâtiments à usage de communs. Au sud, se développait le cimetière, depuis transféré ailleurs.

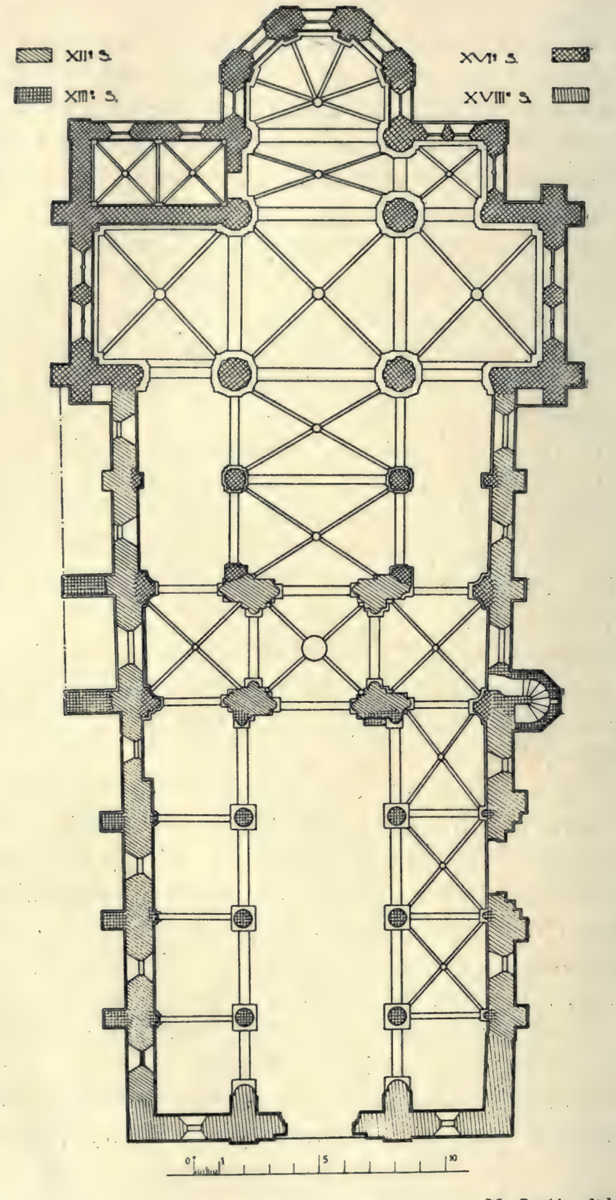
Telle qu'elle se présente actuellement, l'église comprend trois parties bien distinctes : le clocher et le mur du bas côté sud du commencement du XIIe siècle, la nef et les bas côtés du XIIIe siècle, enfin du XVIe siècle, le chœur, le transept et l'amorce d'une nef qui ne fut jamais terminée.

Cet édifice n'a donc pas été construit d'un seul jet et est loin d'être homogène. On peut distinguer au moins six campagnes dans la construction telle qu'elle nous est parvenue.

De la première, au commencement du XIIe siècle, il ne reste plus d'intact que le clocher qui faisait partie de l'église romane primitive. Il devait être au centre de l'église, car le mur sud, avec sa décoration de modillons sculptés, dont quelques-uns subsistent encore, et qui semble bien un vestige de cette église primitive, dépasse le clocher. Pour la même raison, cette église était sans transept ou ce transept, s'il existait, était placé sensiblement à l'endroit des croisillons actuels.

Au début du XIIIe siècle on entreprit de reconstruire l'église, soit qu'elle ait été détruite par un incendie, qu'au-

(1) Charles d'Ailly, Hugues II, etc.



M. Lotte del.

Plan de l'église.

cun document ne révèle, soit pour toute autre cause. On démolit l'église romane en conservant le clocher et, sans doute, le chœur qui étaient les seules parties déjà voûtées de l'église, on garda les murs des bas côtés, on y engagea les colonnes nécessaires, comme le prouve l'étude de l'appareil au droit des colonnes engagées, on construisit les contreforts pour buter les voûtes des bas-côtés et on édifia la nef actuelle voûtée d'ogives ainsi que les deux collatéraux.

La troisième campagne comprend la reconstruction du chœur et du transept entre 1570 (?) et 1578 ; comme nous le verrons, c'est l'œuvre de Nicolas et Denis Lemercier.

Dans une quatrième campagne, qu'un document trouvé par M. l'abbé Lefèvre fixe à l'année 1578, on relia la construction de la Renaissance, déjà faite, au clocher central, les ressources faisant défaut pour terminer l'église selon le plan prévu. Cette partie ne fut, elle-même, que partiellement terminée, comme en témoignent les chapiteaux ioniques restés en épannelage. La date 1584 qui est répétée deux fois, sur l'architrave et le tailloir de l'entablement, derrière l'autel, semble donc indiquer non la fin, mais l'abandon définitif du projet. La cérémonie de la bénédiction du nouveau chevet eut lieu en 1588 (1).

A la suite d'un événement inconnu, incendie? c'est peu probable, vétusté peut-être, une façade nouvelle avec pilastres doriques d'une déplorable banalité fut construite en 1703 pour remplacer celle du XIIIe siècle. C'est l'époque où Jacques Charpentier, « fils d'un boucher de Rueil, après avoir fait fortune en fournissant de viande les armées du roi » (2), achète les terres et le château d'Ennery en 1697 pour la somme de 60.100 livres et

(1) Archives de Seine-et-Oise, G. 105.
(2) L. Lefèvre, *op. cit.*, p. 18.

trois ans plus tard de nouvelles terres à Livilliers. Il nous semble donc, bien que ce ne soit qu'une hypothèse, que pour le besoin de la perspective, il perça la route bordée d'arbres, qui actuellement encore passe devant le château reconstruit en 1671. L'état des lieux autorise cette hypothèse : la route dont il s'agit est encore propriété privée. Afin d'en faciliter le tracé, on a dû abattre la façade de l'église qui était peut-être en mauvais état ainsi que la première travée et on a refait la façade actuelle, dans le goût du jour.

Quoi qu'il en soit, cette réfection, et surtout le raccordement de la façade avec la nef, est d'une insigne pauvreté et sans aucune recherche.

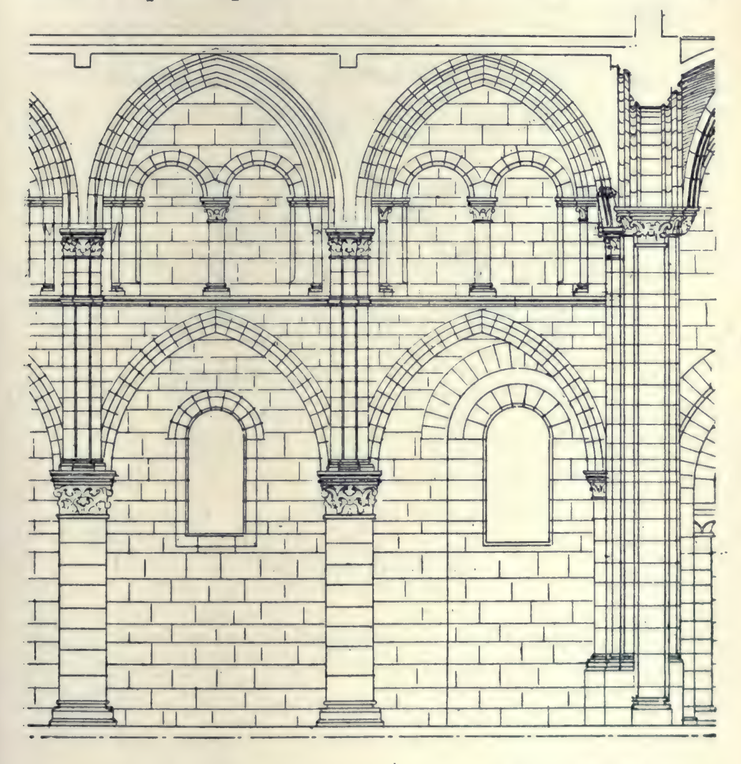
Enfin, en 1902, on voûta les travées de la nef Renaissance qui étaient encore plafonnées provisoirement et on restaura les voûtes sous le clocher.

Nef. — La nef se compose de quatre travées séparées par trois colonnes monocylindriques dont le large chapiteau supporte : les arcs en tiers-point qui les relient et qui sont composés de deux tores séparés d'un méplat par deux gorges ; du côté de la nef, un faisceau de trois colonnettes engagées une des bases étant en encorbellement hors du tailloir, colonnettes destinées à recevoir les arcs, doubleaux, formeret et ogives des voûtes, il n'en reste plus que des arrachements ; vers les bas côtés le même chapiteau reçoit les retombées de l'arc doubleau composé des mêmes éléments, enfin l'arc ogive des voûtes des collatéraux, composé d'un simple tore ou d'un boudin avec arête vive suivant les travées.

Un bandeau, se profilant en bagues autour des colonnettes, court au-dessus des arcs en tiers-point du mur goutterau, il forme dalle et sert d'assise dans chaque travée à deux arcades géminées, en plein cintre, séparées par une colonne appareillée avec le mur dans lequel elle est enga-

gée et surmontée d'un tympan plein. Ce faux triforium a, par conséquent, toujours été aveugle.

Cette nef a remplacé celle de l'époque romane, qui devait avoir son chevet en arrière du clocher pour les raisons exposées plus haut, et être plafonnée : autrement



M. Lotte del.

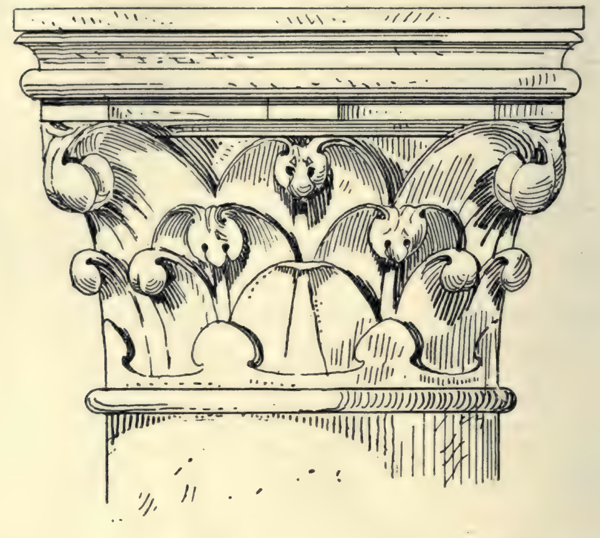
Travées de la nef.

la décoration de l'étage correspondant du clocher, composée de colonnes et d'arcades, aurait été cachée et les baies bouchées.

La troisième travée sud donne accès à un portail latéral dont aucune sculpture ne subsiste, mais dont les traces

de décoration sont encore visibles et qui s'ouvrait sur le cimetière.

La nef porte les traces de nombreux désordres. Elle est fortement désaxée par rapport à l'ancien clocher. Les



M. Lotte del.

Chapiteau de la nef.

chevauchements de la mouluration des arcs indiquent un manque de sûreté dans l'exécution, ce qui confirme les indications données par les chapiteaux et les profils, et permet d'en fixer la date aux premières années du XIII[e] siècle. Les voûtes n'existent plus, mais il est visible qu'elles ont été construites et se sont écroulées. Les murs n'ont pas souffert dans la partie basse et sont en bon état, ce qui écarte toute hypothèse d'effondrement des voûtes par insuffisance des fondations. Se sont-elles écroulées à la suite d'un incendie provoquant la désagrégation de la pierre et la chute des charpentes, ou par insuffisance de points d'appui s'opposant à la poussée des voûtes? La

reprise de la partie haute de l'arcature, mais seulement, au droit où s'exerçaient les poussées assez maladroitement d'ailleurs, et l'ouverture de chaque côté de la nef des joints des colonnettes engagées, indiquent que les murs se sont écartés, ils sont encore en faux aplomb et déversés hors nef : c'est donc plutôt l'insuffisance de butée qui fut cause de l'écroulement. D'ailleurs, on a repris immédiatement ces points de butée, mais les ressources ont dû manquer pour voûter à nouveau l'église. On l'a plafonnée et elle l'est encore.

L'état du bas côté nord, sans voûtes, le mur de ce bas côté refait, au XIII[e] siècle semble-t-il, avec des matériaux remployés, indiquent que les voûtes ont dû céder de ce côté-là et les toitures et le mur gouttereau tombant sur le collatéral voisin en ont crevé les voûtes.

Ces voûtes étaient sur plan barlong : l'arc ogive était composé de deux boudins, séparés d'un listel par deux gorges, l'arc formeret d'un seul boudin avec gorges et les arcs doubleaux de deux boudins séparés d'un filet par deux gorges.

Les arcs formerets existent encore et ont été encastrés dans les murs gouttereaux, ils portent sur une des colonnettes du faisceau et doublent l'arc en tiers-point qui encadre le tympan du faux triforium et qui repose sur une colonnette régnant avec celle de la galerie. Toute cette partie haute porte d'ailleurs les traces de remaniements grossiers faits à la suite de l'écroulement des voûtes. C'est ainsi que des pilastres ont remplacé des colonnettes, sans doute par raison d'économie, mais on retrouve quelques colonnettes avec leur chapiteau enduit de plâtre. La mouluration haute du tailloir des chapiteaux a seule été conservée pour les pilastres.

Bas côtés. — Le bas côté sud, à partir de la deuxième travée jusqu'à la quatrième, a conservé ses voûtes

d'ogives du XIIIe siècle. Elles reposent, du côté de la nef, sur les colonnes monocylindriques, du côté du mur extérieur sur des colonnes engagées directement dans le mur, sans contre-pilastre et après coup, comme en témoigne l'appareil. Ici les voûtes paraissent plus anciennes que celles de la nef, mais on ne peut se fier au profil archaïque de l'arc ogive mouluré d'un simple boudin reposant sur un amortissement en forme de tête humaine au masque grimaçant.

Les chapiteaux, dont le premier du bas côté sud, décoré de palmettes, est remarquable, et les profils des colonnettes et des arcs permettent de les placer dans la première moitié du XIIIe siècle, peut-être à l'extrême fin du XIIe siècle.

Du côté nord, les bas côtés sont plafonnés comme nous l'avons vu, la chute des toitures et des charpentes ayant amené l'effondrement des voûtes de ce bas côté. Les colonnettes sont de la première moitié du XIIIe siècle : elles sont engagées dans un contre-pilastre qui fait corps avec le mur, lui-même refait en grande partie sans doute après l'écroulement des voûtes.

Les bas côtés sont éclairés par des fenêtres hautes et des œils-de-bœuf alternés, sans mouluration. Ces baies semblent bien remonter à l'extrême fin de l'époque romane et être les derniers vestiges de l'ancienne église, du moins du côté sud.

A l'extérieur, les contreforts ont été refaits, ceux du nord postérieurement à ceux du sud. Le mur du bas côté nord semble en effet n'avoir été conservé qu'en partie. Le mur sud seulement présente encore les traces de sa décoration romane à modillons.

Travée sous le clocher. — La nef est rétrécie en son centre par une travée romane placée sous le clocher. Cette travée s'ouvre d'une part, sur la nef du XIIIe siècle, par des arcs en tiers-point peu aigus, moulurés de deux tores

entre lesquels court un large méplat allégé par deux gorges. Ils reposent sur des colonnes montant de fond avec chapiteaux du XIIIe siècle, ce qui indique une reprise des parties basses du clocher pour le raccorder avec la partie du XIIIe siècle. Elle s'ouvre d'autre part sur la nef du XVIe siècle, dont nous allons parler, par des arcs semblables et semblablement disposés. Elle donne accès aux bas côtés par deux arcs en plein cintre semblables, dont les deux rangs de claveaux, au profil carré, retombent sur des colonnes engagées par l'intermédiaire de chapiteaux du XIIe siècle. Ils sont décorés de grosses volutes d'angle retombant en palmettes, qui viennent se perdre, soit au nu de la corbeille, soit dans une couronne de godrons.

Il y a lieu de rapprocher ces chapiteaux, ornés d'une couronne décorative grossière, au-dessus de l'astragale, des chapiteaux de l'église de Cormeilles-en-Vexin (1) et de la crypte de la Trinité de Caen. L'écu assez lourd, qui décore le centre de la corbeille, se retrouve dans les chapiteaux des deux églises. Les chapiteaux d'Ennery semblent appartenir à une époque postérieure à ceux de Cormeilles-en-Vexin et remonter au commencement du XIIe siècle.

Les voûtes, sur plan carré avec ogive composée d'un simple boudin retombant sur des culs-de-lampe à tête humaine, ont été refaites récemment, mais les culs-de-lampe ont été conservés.

Nef Renaissance. — La nef se prolonge au delà du clocher par deux travées construites au XVIe siècle avant d'aboutir au transept et au chœur de la même époque. Car dans la seconde moitié de ce siècle on voulut reconstruire l'église sur un plan nouveau et dans le goût du jour.

(1) E. Lefèvre-Pontalis : *L'église de Cormeilles-en-Vexin,* dans le *Bulletin Monumental,* 1911, p. 267.

A ce moment-là toutes les églises de la région étaient en transformation : Pontoise, Cergy, Marines, Genicourt, Épiais, Cormeilles-en-Vexin, Livilliers. La fabrique d'Ennery ne voulut pas se laisser devancer et fit appel à un maître d'œuvre renommé, Nicolas Lemercier.

Les Lemercier, Pierre et son fils Nicolas, originaires de Pontoise, y avaient élevé la tour de Saint-Maclou en 1552, car en 1546 Nicolas avait succédé à son père qui mourut en 1570. Ces maîtres d'œuvre avaient commencé Saint-Eustache de Paris, ils travaillaient à Pontoise tout près d'Ennery, ils avaient déjà amorcé la construction de l'église d'Épiais, ils travaillaient peut-être à l'église de Livilliers. Toujours est-il que c'est à eux qu'on s'adressa pour reconstruire l'église d'Ennery. Ils firent les plans d'un nouvel édifice qui devait être semblable à l'église d'Épiais et dont le beau chœur et le transept sont les seules parties qui aient été exécutées et qui subsistent aujourd'hui. A quelle date eut lieu cette reconstruction? Probablement vers 1570, car nous voyons dans un texte trouvé par M. Séré-Depoin et publié par M. Regnier et par M. l'abbé Lefèvre qu'à la date du 29 août 1578 Nicolas et Denis Lemercier passent marché pour élever « deux « pilliers carés entre la massonnerye neufve et la tour « savoir l'un du costé vers le presbytère et l'aultre vers « le cymetière de la grosseur de deux pieds et demy com- « prins entre quatre pilastres qui se feront autour de « chacun des dits pilliers, lesdits pilliers et pilastres garnis « de bases et chapiteaulx de la haulteur et selon l'ordre « des aultres qui sont faits à présent tant pour l'estaige « d'en hault que pour l'estaige d'en bas ». Le texte précise plus loin qu'il s'agit des deux piliers qui portent les retombées des arcs de la nef entre la tour et le transept. Les dimensions ainsi que la description concordent avec les piliers existants qui n'ont jamais été terminés, car les volutes des chapiteaux ioniques sont épannelées.

Plus loin dans le même texte (1) il est dit que les Lemercier devront « estouper les boulins estant en la massonnerye de la dicte église par eux cy devant faite ». Il faut donc conclure qu'après l'achèvement du chœur et du transept on manqua de ressources. Ne pouvant terminer l'église, on dut se contenter d'utiliser ce qui était fait en reliant la nouvelle construction à celle qui existait déjà. C'est l'œuvre de 1578.

Ces deux travées se composent d'arcs prévus pour recevoir des voûtes semblables à celles du chœur. Les profils de ces arcs se pénètrent et coupent même l'architrave. L'emplacement du pilier non prévu à cette place a obligé des constructeurs à surbaisser les arcs qui ne sont pas plein-cintres. Au-dessus s'ouvrent deux baies qui dépassent la toiture actuelle ; elles ont probablement été bouchées lors de la construction, elles ont un profil à peu près semblable à celui des baies du chœur. Elles ne sont pas terminées et dans cette partie de la construction on a utilisé, par raison d'économie, tous les fûts de colonnes comme moellons de remplissage.

Chœur et transept. — Le chœur et le transept sont donc antérieurs à 1578 : on peut en conclure que le plan fut conçu vers 1750 et son exécution commencée, puis il y eut un arrêt, et en 1578 on renonça au plan grandiose qui avait été prévu d'abord et on relia les parties anciennes aux nouvelles.

Les travaux devaient être terminés à Pâques 1579, mais sans doute les fonds manquèrent encore, car ils ne furent pas exécutés complètement et ne furent achevés qu'en 1584, date tracée deux fois sur le monument.

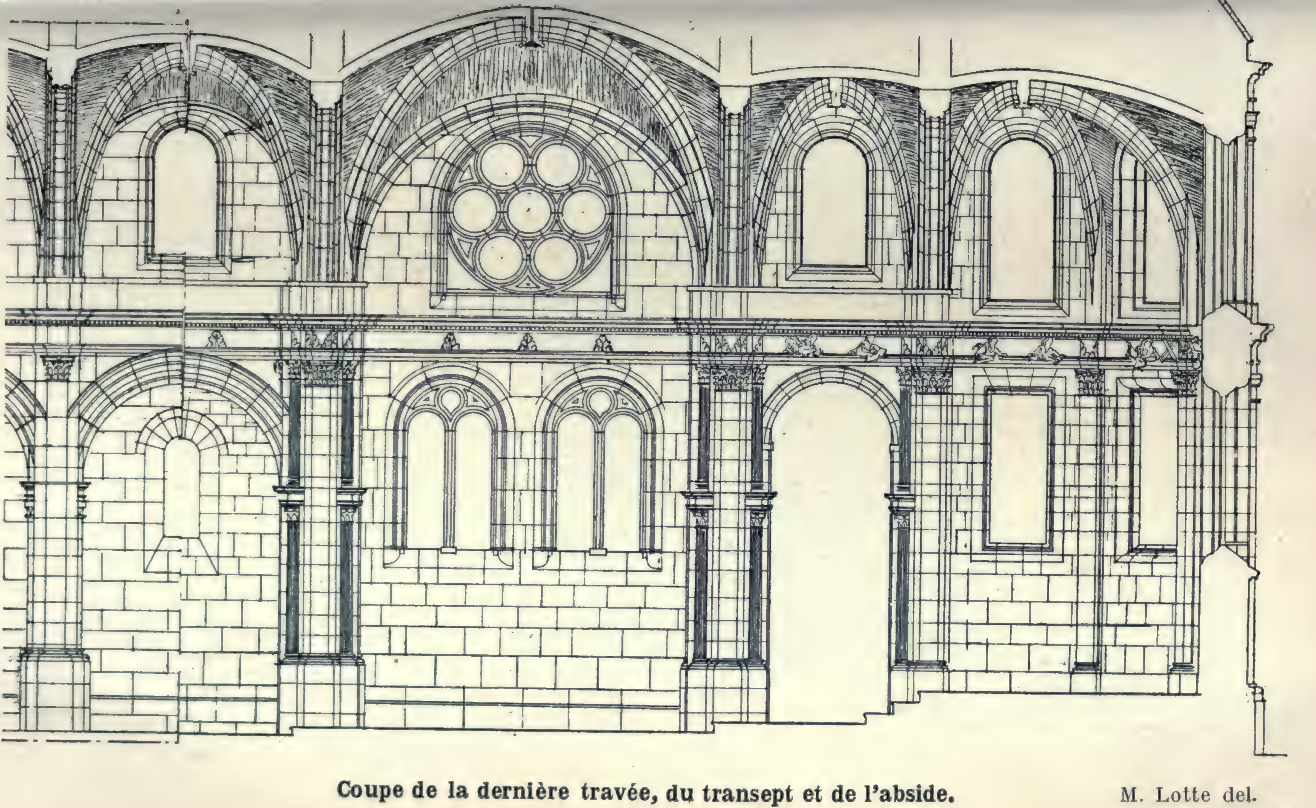
Il y a peut-être lieu de remarquer ici qu'entre 1560 et 1570, au moment de la conception du plan et du début

(1) Le texte original se trouve en l'étude de Me Gendrot, notaire à Pontoise. Voir ci-après, en annexe ce texte intégralement transcrit.

des travaux, Hugues II, seigneur d'Ennery, Lerouville et Montgeron, est seigneur d'Épiais par sa mère, et qu'il vient s'établir à Ennery, qu'en outre, en 1573 il était mort et que c'est vers cette date que les travaux semblent avoir été arrêtés, tandis qu'à Épiais au contraire, l'église construite d'un seul jet fut sans doute fortement dotée par les Montmorency dont les armes figurent dans la décoration. Il est impossible de ne pas rapprocher ces deux églises qui sont presque la copie l'une de l'autre.

Le transept et le chœur furent donc bâtis pendant la même campagne, pourtant il est possible qu'une certaine interruption ait eu lieu entre leur construction Le chœur seul était voûté, mais l'élégante conception, d'échelle un peu petite, des ordres superposés, que l'on retrouve à Saint-Maclou de Pontoise, appartient certainement au plan primitif. Le maître d'œuvre ne se renouvelle guère et se contente de recopier ce qu'il a déjà fait soit à Épiais, soit à Pontoise.

Les voûtes du carré du transept sont supportées par quatre piliers, ornés de pilastres et de contre-pilastres entre les angles desquels sont disposées deux colonnettes monolithes superposées, l'une, celle du bas, d'ordre ionique, l'autre d'ordre composite, galbées et cannelées toutes deux ; elles sont séparées par une petite partie d'entablement dans le style de J. Bullant. C'est un entablement complet, classique, comprenant architrave, frise décorée de palmettes et de feuilles d'acanthe formant trigliphes, corniche sans modillons couronnant l'ensemble, au-dessus duquel partent les voûtes. A chaque pilastre correspond un doubleau, chaque contre-pilastre se prolonge verticalement et fait pénétration dans le doubleau ou dans la voûte, les arcs ogives reposent sur l'entablement, mais à l'aplomb des colonnettes qu'ils prolongent. L'ensemble est décoratif. Les piliers des bras du transept sont de même composition, mais aux murs du transept la



Coupe de la dernière travée, du transept et de l'abside.

M. Lotte del.

corniche se retourne sur de simples pilastres d'angle.

Ce transept est éclairé, au nord et au sud, par deux baies en plein cintre avec remplissage par meneaux en plein cintre avec rose.

Au-dessus de l'entablement, une grande verrière encadrée dans une arcade en plein cintre, de même hauteur que son diamètre, se compose de six lobes entourant un lobe central et de deux triangles à la base, agencement très spécial qui se répète à peu près semblable dans l'église d'Épiais dont le transept et le chœur sont décorés de la même façon. Cette disposition se retrouvant à une même époque pour deux églises si voisines, bâties sur des terres appartenant aux mêmes seigneurs, indique bien la même direction et il n'est pas douteux que les Lemercier, qui ont bâti Ennery, soient les auteurs de l'église d'Épiais.

Chœur. — Le chœur se compose d'une partie polygonale précédée d'une travée droite. Dans chaque angle rentrant se trouve un pilastre d'ordre composite qui soutient une corniche semblable à celle du transept. Dans la travée sud, en avant du chœur, la disposition du transept avec ses ordres superposés est conservée, mais elle ne se continue pas autour du sanctuaire.

Chaque pilastre du chœur se prolonge au-dessus de l'entablement par un arc ogif. Les arcs se butent au centre contre une clef ornée d'un écusson timbré d'une couronne et chargé d'une croix latine au centre. De chaque côté du chœur s'ouvrent deux chapelles, l'une dans le même style avec des colonnes superposées faisait partie du chœur et du transept sur lesquels elle s'ouvrait, l'autre rectangulaire a été refaite et offre beaucoup moins d'intérêt. La première était peinte et les restes d'un beau vitrail font regretter la disparition de la plus grande partie de cet ensemble.

Ce chœur, qui est éclairé, dans chaque travée, de deux étages de baies, est d'une remarquable beauté. Dans la hauteur de la frise, les apôtres et les évangélistes non apôtres sculptés en ronde bosse sortent de la frise comme d'une fenêtre suivant une conception fréquente à la Renaissance. Ils s'appuient d'un bras sur l'architrave, la



Frise des apôtres.

main tenant un livre, l'autre bras, hors de l'entablement, soutient l'instrument de leur supplice, ce qui permet d'identifier les personnages. Le Christ est au centre au-dessus de la date : 1584, de la main droite il bénit, de la main gauche il tient la sphère terrestre. Il occupe toute la hauteur de l'entablement ; la tête touche le tailloir, la main qui tient la sphère est au niveau des chapiteaux et occupe toute la hauteur de l'architrave. Les apôtres sont groupés autour du Sauveur, ils sont un peu plus petits que lui, ce qui est conforme à la tradition, et groupés deux à deux dans chaque travée, ils sont placés plus ou moins obliquement suivant la travée

qu'ils occupent et sont tous tournés vers le Maître qu'ils semblent consulter du regard. Dans les deux dernières travées on trouve un seul apôtre et un des évangélistes.

Ces quinze personnages sont d'une facture un peu froide, lourde et molle, mais ils forment pourtant une



Le Christ et saint Pierre.

frise très colorée et très vivante et donnent au chœur une richesse que n'arriveraient pas à lui constituer les seuls pilastres composites qui le décorent.

Cette frise des apôtres ressemble beaucoup à celle d'Epiais ; celle du chœur de Triel a été mutilée, sauf le buste du Christ.

L'église est pavée de dalles parmi lesquelles quelques

pierres tombales subsistent dont il est impossible de déchiffrer les inscriptions.

Sur les murs et sur les colonnes se voit encore la litre funèbre aux armes de Victor Charpentier, seigneur d'Ennery, mort en 1774 (1).

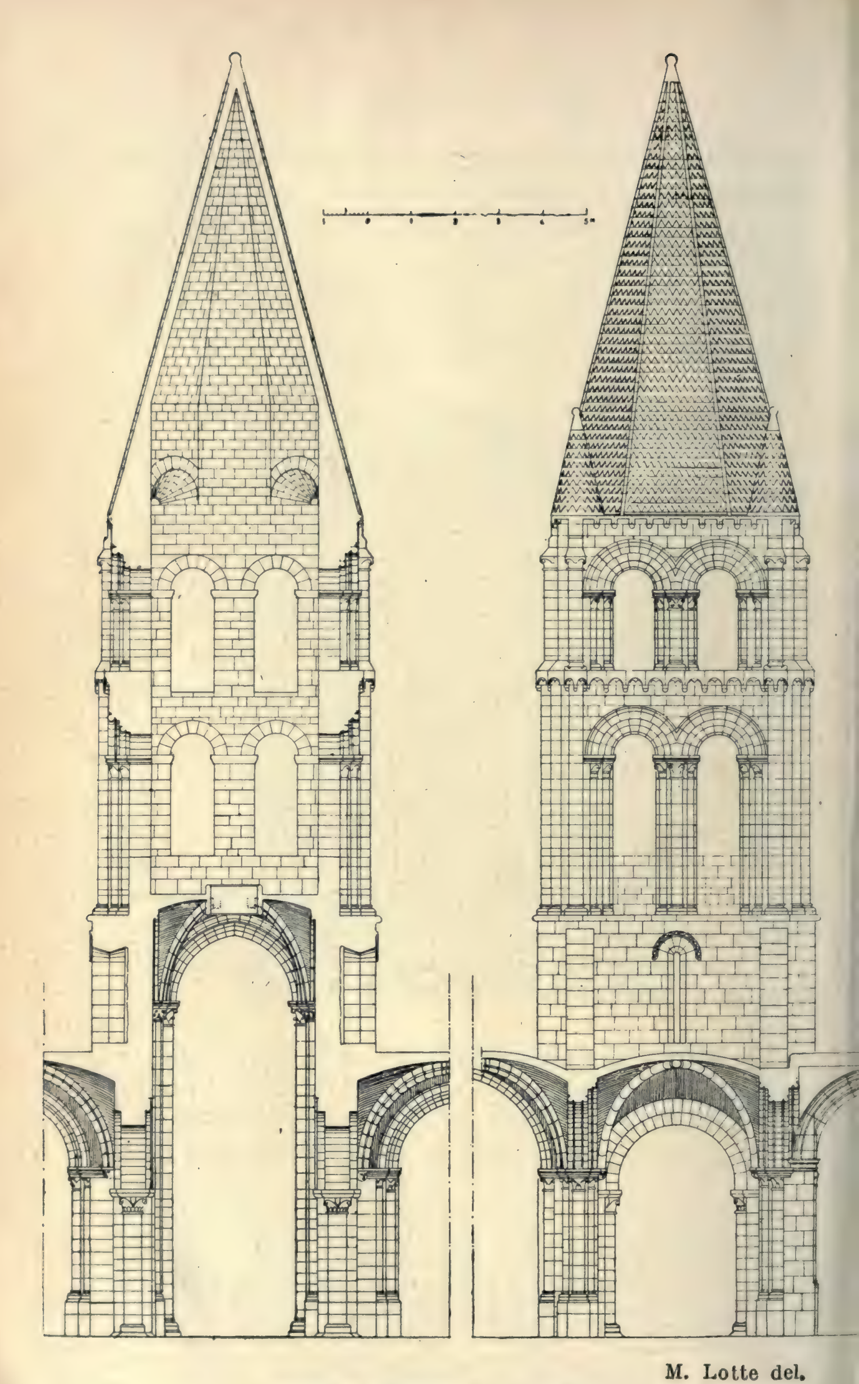
Extérieur. — La façade principale date de 1703 et n'offre aucun intérêt.

Le mur du XIIe siècle subsiste en partie sur le bas côté sud. Quelques modillons, dont la sculpture est très abîmée, donnent encore l'idée de ce que pouvait être la corniche : un simple bandeau rachetait, par une gorge, le nu du mur et les modillons faisaient saillie dans cette gorge, en amortissant un champ plat prolongeant le bandeau. Les contreforts qui existent encore ont été repris et remaniés et un oculus ainsi qu'une fenêtre plein cintre datent seuls de la construction du mur. Les autres baies ont été refaites.

Un grand toit d'un seul égout couvre à la fois les bas côtés et la nef. Il pénètre dans la décoration et les substructions du clocher qui, de ce côté, n'est étayé par aucun arc-boutant ; de simples contreforts butent les voûtes à hauteur du premier étage, reposent sur les arcs doubleaux et s'élèvent dans la hauteur du comble. Une tourelle octogonale donne accès aux combles du bas côté d'où on accède au clocher.

Clocher. — Au-dessus des combles le clocher comporte deux étages de baies. Sur les côtés nord et sud les toitures des collatéraux ne pénètrent que la partie basse des colonnes décorant les arcades, et l'étage inférieur est ainsi

(1) Le monument funéraire de Victor Charpentier d'Ennery est dû au ciseau de Houdon. Il était destiné à l'église mais paraît n'y avoir jamais été placé. Longtemps considéré comme disparu, ce mausolée a été conservé par la famille et est actuellement placé dans un château breton. V. *Bulletin de la Société de l'Histoire de l'Art français*, 1920, p. 236.



M. Lotte del.

Coupe et élévation du clocher.

visible. Il se compose de deux baies géminées rétrécies par une double arcature, portant sur deux groupes de colonnes, dont l'une, celle du centre, reçoit la retombée des deux arcs. Deux autres colonnes d'un plus fort diamètre montent le long de toute la hauteur de l'étage et reçoivent le décrochement d'une corniche qui courait autour du clocher. Ce décrochement en forme le chapiteau et n'est que la corniche courante mais circulaire en plan. Celle-ci a été coupée pour agrandir les abat-sons. Elle était composée d'une série d'arcades reposant sur des corbeaux à l'intérieur desquelles se découpaient deux autres petites arcatures, motif qui se retrouve si fréquemment dans l'Ile-de-France.

Les angles sont amortis par une colonne qui monte de fond comme les précédentes et reçoit, comme elles, le décrochement de la corniche qui lui sert de chapiteau. L'étage supérieur est composé de même façon, mais est plus bas et est couronné d'une corniche à modillons dont quelques-uns ont été refaits. On lit sur l'un d'eux la date de 1766, date d'une restauration.

Au-dessus de la corniche supérieure s'élève une très belle flèche octogone de pierre décorée de dents de scie. Un boudin accuse les arêtes et quatre clochetons, pleins et coniques, comme à Jouy-les-Moutier et à Santeuil, près de Pontoise, s'élèvent sur les angles au-dessus de quatre trompes intérieures.

Au-dessous de ces deux étages existent deux baies, une au nord, l'autre au sud, très étroites, en plein cintre et de plan tronconique. Elles sont bouchées et actuellement cachées par le comble du bas côté prolongé. Il n'y a dans la hauteur de cet étage, qui correspond à la hauteur du comble, aucune trace d'ancienne toiture, ce qui nous fait supposer que les voûtes sous le clocher étaient plus basses qu'aujourd'hui, qu'elles ont dû être relevées au XIIIe siècle quand on reprit la partie basse de ce clocher pour le

relier avec la nef et qu'à l'origine cette partie de la tour était visible sur tous ses côtés. Un cordon encadre cette baie du XIIe siècle.

Au nord, le clocher est épaulé par deux arcs-boutants qui traversent le bas côté et viennent reporter, sur deux



M. Lotte phot.

Façade du croisillon sud.

culées extérieures, les poussées des voûtes. Les rampants de ces deux arcs-boutants sont couronnés d'une dalle terminée par un fronton L'arc rachète le sommet du fronton par une partie circulaire d'un effet assez malheureux et d'une construction dont le principe est douteux.

Au droit de ces arcs-boutants, les reprises avec la seule partie du mur nord, qui paraisse remonter au XIIIe siècle, sont faites assez grossièrement avec une maladresse qui donne l'impression, déjà reçue dans la nef du XIIIe siècle, que cette église a été, sauf dans sa partie du XVIe siècle, très mal construite par un maître d'œuvre hésitant encore dans ses méthodes.

Le mur du bas côté nord a été refait et remanié plusieurs fois. Il ne peut donner aucune indication. Seule la partie comprise entre les deux arcs-boutants paraît ancienne. Les contreforts, également reconstruits, ne butent aucune voûte puisque ce bas côté n'a jamais été revoûté après l'écroulement probable des voûtes primitives.

La partie du XVIe siècle émerge des toitures des bas côtés. Dans la longueur de la nef elle laisse voir le sommet des baies. Une corniche court tout le long et pourtourne le transept et le chœur. Il n'y a ni contreforts ni arcs-boutants. Les toitures encore plus hautes que celles de la partie du XIIIe siècle obstruent presque complètement la décoration de l'étage du clocher.

Il est intéressant de rapprocher encore le chevet d'Ennery de celui d'Épiais qui est tout à fait identique. Nous en concluons que les églises d'Ennery et d'Épiais sont dues aux mêmes auteurs, les Lemercier.

Maurice LOTTE.

Marché passé entre Nicolas et Denis Lemercier maîtres maçons et les notaires représentant la fabrique d'Ennery (1).

« Du xxixe aoust 1578. Par devant Levasseur et Moreau, notaires à Pontoise, furent présents Nicolas et Denis Les Merciers, m^{es} massons tailleurs de pierres demourant en ceste ville de Pontoyze, d'une part, et Charles Tupin, laboureur à Ennery, à présent marguiller de l'église et fabrique Saint-Aulbin dudit lieu, d'aultre part. Lesquelles partyes ès dits noms mesmes les dits marguillers en la présence et par l'advis et délibération de messire Guillaume Poisson pbrê curé dud. Ennery, Pierre Bouresche dit le Coq, Pierre Deboissy, Charles Bouticourt, Jehan Daras et François Desmarets, laboureurs demeur^{t} audit lieu recongnurent et confessèrent avoir faict et par ces présentes font entr'eux le marché de massonnerye tel qu'il s'ensuyt — c'est ass^{r} que lesdits Les Merciers ont promis et par ces présentes promettent faire et parfaire bien et deument pour ladite fabrique de l'église Saint-Aulbin d'Ennery ce qu'il s'ensuyt. Premier^{t} faire deux pilliers carés entre la massonnerye neufve et la tour, savoir l'un du costé vers le presbytère et l'aultre vers le cymetière de la grosseur de deux pieds et demy compris entre quatre pilastres qui se feront autour de chacun des dits pilliers, lesdits pilliers et pilastres garnis de bases et chapiteaulx de la hauteur et selon l'ordre des aultres qui sont faits à présent tant pour l'estaige d'en hault que pour l'estaige d'en bas.

Au-dessus desquels chapiteaulx et ornements des moulures se feront les arachements et tas de charge des voultes

(1) Marché signalé par M. Seré-Depoin et dont l'original se trouve en l'étude de Me Gendrot, notaire à Pontoise. — Quoique publié par M. Régnier, *La Renaissance dans le Vexin*, p. 96 et par M. Lefèvre, ouvrage cité p. 48, nous croyons utile de le reproduire ici.

des allées et doubleaux au dessus desquels doubleaux se fera et plantera ung corps de mur de l'espaiseur des harpes et atendans de la neufve massonnerye et de hauteur semblable. Et se continuera depuis la dicte massonnerye neufve jusque à la tour et au dessus des rethumbées des voultes cy dessus dictes, se plantera un pilastre par dehors œuvre qui aura d'espaisseur vingt poulces, et de saillie oultre le dit corps de mur neuf poulces. Lequel pilastre se amortira au dessus de la corniche, qui se fera en la haulteur de l'aultre faicte de présent. Se fera aussy au dessus des dits doubleaux des encorbellements pour porter à l'advenir des dalles. Davantaige seront tenus lesdits Les Merciers faire continuer le pillastre de dedans œuvre de haulteur compétente pour planter les araschements des voultes de la nef. Item de faire dedans les dicts deux corps de murs quatre vitres, scavoir : deux par chacun corps de mur en hauteur et largeur qui se trouvera bon estre. Seront encore tenus de faire à la perfection de l'œuvre les clostures de bloc et terre dessoubs les d. doubleaux cy-dessus déclairés ensemble tous les d. doubleaux faisant la séparation de la croisée et des allées, à rompre la closture estant de présent sous le doubleau de la tour.

Seront aussi tenus les dicts Les Merciers de estouper tous les boulins estant en la massonnerye de la dicte église par eux cy devant faicte. De plus les dits ouvraiges cy dessus faictes et parfaictes bien et deument, seront tenus fournir et livrer toute matière à ce faire requises et nécessaires ; assavoir : chaulx, sable, pierre de taille de Sainct-Leu de Serans, de laquelle pierre se fera toute ladicte massonnerye cy dessus déclarée à la réserve des clostures qui se feront de bloc des abatis pu'il conviendra faire, des quelz les dits Les Merciers se pourront servir et des pierres de taille et abattaiges à leur commodité en la rédification des dits pilliers et aultres grosses massonneryes, et rendront les dits Les Merciers tous les ouvraiges

cy dessus déclairez parfaictes dedans le jour de Pasques prochain venant, sy plus tot ne se peuvent faire et ce moyennant la somme de cent soixante six escus et deux tiers d'escu que le dit Tupin au dit nom a promis et sera tenu païer aux dits Les Merciers de ceste manière, assavoir, trente trois escus et un tiers d'escu quand la besogne sera hors terre, pareille somme au jour de Noël en suivant et aultre pareille somme de trente troys escus et un tiers d'escu quand la dicte besogne sera faicte et parfaicte et le reste de la dite somme montant à soixante six escus et deux tiers d'escu ung an après les dictes ouvrages faictes et parfaictes. Sans comprendre ung escu pour le vin du présent marché que le dict marguiller a païé pour laquelle somme cy dessus, le dict marché fut ainsy convenu, sy promettent les dictes partyes ès dicts noms l'ung envers l'antre.

Signé : POISSON ; D. MERCIE ; N. MERCIE ; Pierre DE BOISSY ; Charles BOUTICOURT ; François DESMARESTS ; MOREAU (*notaire*) ; LEVASSEUR (*notaire*).

***

Description du chœur en 1779 (1)

..... Le 3 mars 1779, les experts se font ouvrir l'église Saint-Aubin par M. Hervieu, curé, et reconnaissent que le chœur contient trente-six pieds de long sur dix-huit et demy de large, dans œuvre, y compris le sanctuaire, lequel est séparé de la nef par une balustrade en bois formant grille, dont les barreaux sont des colonnes d'architecture de l'ordre composite... item, remarquent que le chœur est éclairé par trois grands vitraux dans le rond-point derrière le maître-autel. Lequel est à la romaine, construit en pierres, décoré de deux colonnes de chaque côté, avec

(1) Texte publié par M. l'abbé Lefèvre, *ouv. cit.*, p. 51.

baze chapiteau et corniche dessus... item, reconnaissent que le gradin et tabernacle sont en menuiserie de bois doré ; au dessus de l'entablement sont deux grandes figures ; l'une représentant la Sainte Vierge et l'autre saint Aubin... item, remarquent que l'autel est élevé au-dessus du chœur de cinq marches en pierres et que le marche-pied est en bois, ledit chœur et sanctuaire pavés de dalles en pierres ; le tout voûté en maçonnerie de pierres avec pendans d'ogive en plein cintre... item, reconnaissent qu'aux deux costés du chœur sont deux grandes chapelles, faisant partie dudit chœur, de même construction, contenant chacune dix-huit pieds de long sur seize de large ; celle qui est à droite est la chapelle de la Vierge, et celle qui est à gauche est la chapelle de la Résurrection, occupée par le Seigneur ; toutes deux éclairées par deux grands vitraux et une rose au-dessus ; l'aire des dites chapelles est plancheyé en planches de sapin ; elles sont voûtées toutes deux comme le chœur et décorées de corniches d'architecture dans leur pourtour ainsi que le chœur, avec pilastres et colonnes cannelées sur les pilliers et retour avec leurs bases, chapiteaux et piédestaux ; elles sont séparées du chœur par une balustrade pareille à celle de la nef.....

L'ÉGLISE DE BRIE-COMTE-ROBERT

(SEINE-ET-MARNE)

La ville de Brie-Comte-Robert (1), dont le surnom est dû au comte Robert de Dreux, qui tint ce fief de la libéralité du roi de France Louis VII, son frère, ne signale au loin son emplacement, parmi les monotones cultures du plateau briard, que par le beau clocher de son église paroissiale dédiée à Saint-Étienne.

Un accord (2), conclu en janvier 1209 entre le fils de ce comte, Robert II de Dreux, et le chapitre de Notre-Dame de Paris, fournit des renseignements précis sur les droits et la juridiction du chapitre à Brie-Comte-Robert. Toute justice appartenait à l'évêque sur la terre de Notre-Dame et le seigneur du lieu lui devait l'hommage féodal. Dans la suite, la reine Jeanne d'Évreux, qui posséda ce fief en dot, parvint à se soustraire à cet usage, qu'elle considérait comme contraire à la « majesté et dignité royales » et se fit remplacer en 1333 par un tiers.

Elle fit une grande libéralité à l'église de Brie-Comte-Robert en y fondant, pour le repos de son âme, un service solennel qui était encore célébré régulièrement à la fin de l'ancien régime.

Le 13 février 1327, Agnès La Vanière, dame de Bien-Assise, fonda dans l'église une chapelle dédiée à la Vierge (3). Une autre fondation de chapelle, ou chapel-

(1) Michel (Edmond). *Histoire de la ville de Brie-Comte-Robert...* — Paris, Dujarric, 1902. in-8°.

(2) Guérard (B.). *Cartul. de N.-D. de Paris*, I, 299, dans la collect. des documents inédits.

(3) *Ibid.*, III, 186.

lenie, est rapportée dans une pièce conservée aux Archives Nationales, sous la date de 1338 (1). Or, il n'existe dans l'église qu'une seule chapelle présentant les caractères du XIVe siècle. Dans ces conditions, il est clair que l'une des deux fondations mentionnées ci-dessus ne peut être qu'une chapellenie ne comportant pas construction d'un édifice spécial. Quoi qu'il en soit, cette chapelle du XIVe siècle est mentionnée en ces termes dans un appendice au *Pouillé* de 1205, rédigé au début du XIVe siècle : « *In ecclesia de Braya, quedam capellania de* 16 *ll que pertinet ad cellararia dicti domini episcopi* (2) ».

L'église ne fut dédiée qu'en 1363 (3), probablement après l'achèvement du triforium dans les deux premières travées, et de la façade, qui présentait primitivement une claire-voie de style rayonnant.

Le jour de la dédicace, l'évêque de Paris, Jean de Meulan, ancien archidiacre de Brie, publia solennellement dans l'église les pardons et indulgences octroyés à cette occasion par le pape Innocent VI.

Le millésime de 1545 gravé sur un contrefort voisin de la façade permet de dater avec précision les parties de l'église empreintes du style de la Renaissance. Au sommet de la rose du chevet, on lit la date de 1785 qui se rapporte sans doute à une restauration contemporaine. Pendant la Révolution, l'église fut convertie en magasin à fourrages. Elle fut classée monument historique dans le courant du XIXe siècle.

Les baies de la nef, du côté méridional, furent complètement restaurées de 1890 à 1892, ainsi que la rose du chevet de 1890 à 1896 sous la surveillance de M. Blondeau, architecte. Enfin par arrêté du Ministre des Beaux-

(1) Arch. Nat., L 424. Publ. par Michel (E.), *op. cit.*

(2) Longnon (A.). *Pouillés de la province de Sens* (1904), p. 448, dans *Rec. Hist. de la France.*

(3) Michel (E.), *op. cit.*, p. 449.

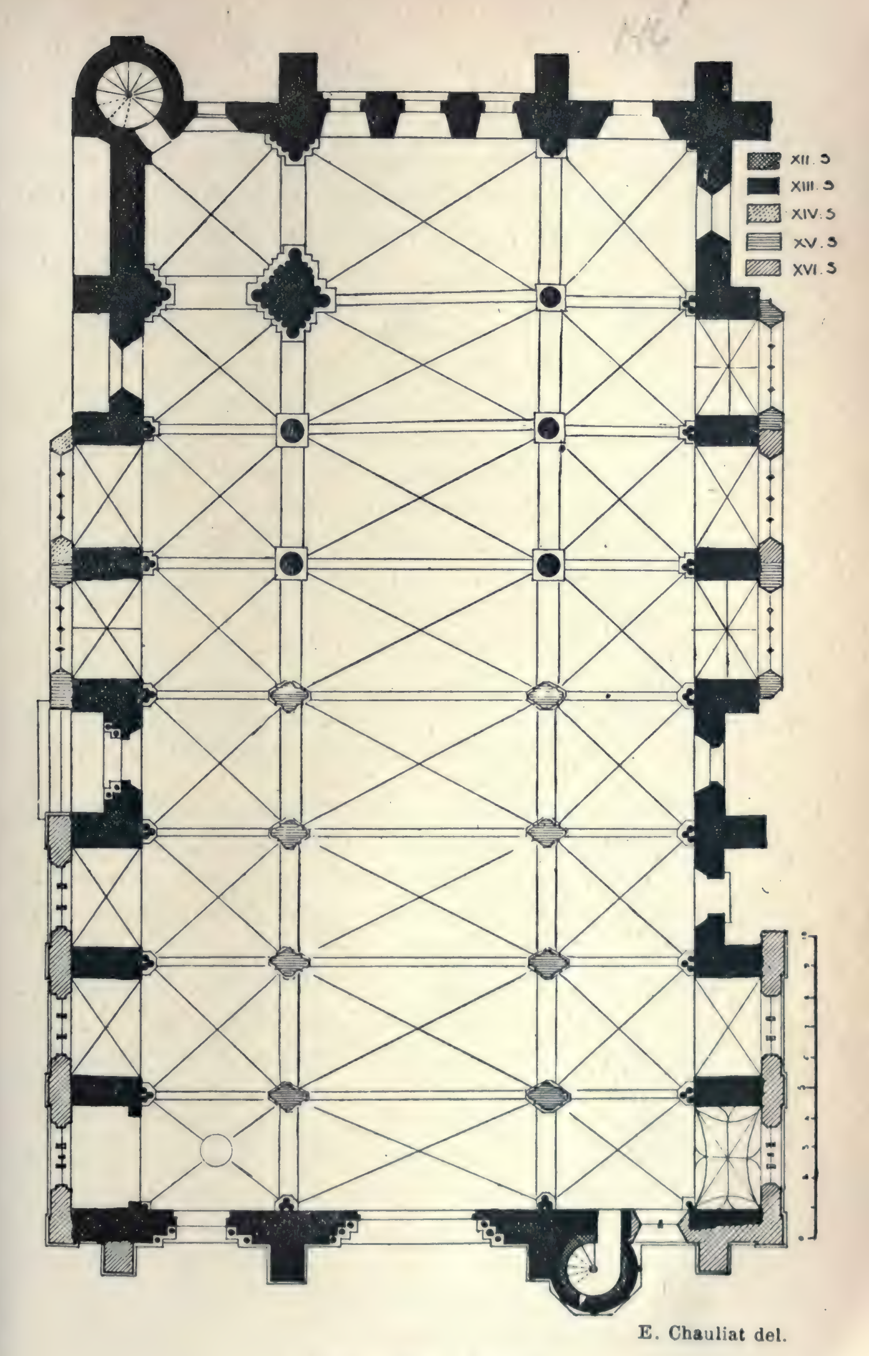
Arts en date du 5 décembre 1905, plusieurs objets mobiliers, dont il sera question plus loin, ont été classés.

Tels sont les maigres renseignements historiques concernant cette église. Nous essaierons d'y suppléer par un examen archéologique détaillé (1), que nous ferons précéder d'une vue d'ensemble sur le plan et les campagnes de construction.

Plan. — L'église Saint-Étienne de Brie-Comte-Robert comprend une nef de huit travées voûtées d'ogives, des bas côtés voûtés de même, et flanqués de chapelles latérales et un chevet plat, comme à Louveciennes, Longjumeau, Mareil-Marly, Montreuil-sous-Bois, Jouy-le-Moutier, Cormeilles-en-Vexin (Seine-et-Oise), Servon (Seine-et-Marne), etc..., De même qu'à Mantes, à Saint-Leu d'Esserent (Oise), à Beaumont-sur-Oise, à Gonesse, à Poissy, à Saint-Sulpice de Favières (Seine-et-Oise), il n'y a pas de transept.

La tour du clocher s'élève sur la dernière travée du bas côté nord. On sait que des clochers bâtis sur une travée du bas côté se voient également à Saint-Maur-des-Fossés, à Montreuil-sous-Bois, à Antony, à Châtenay, à Vitry-sur-Seine, à Nogent, à Champigny (Seine-et-Oise), à Beaumont-sur-Oise (trace d'un ancien clocher), etc... Le chevet plat, l'absence de transept, la plantation caractéristique du clocher constituent le plan normal d'un groupe assez nombreux de petites églises des environs de Paris, dont le style, aussi bien que certains détails, se réclame de l'influence de l'église métropoli-

(1) Nous signalons les notes archéologiques consacrées à cette église par l'abbé Lebeuf. *Hist. de la Ville et de tout le diocèse de Paris*, V, 256-276 (Réédition de 1883) ; par Guilhermy : Bibl. nat. fr. n. a. 6.112 et par les auteurs de plusieurs articles parus dans le *Bullet. et compte rendu des travaux de la Soc. d'hist. et d'archéologie de Brie-Comte-Robert,* MM. le baron J. de Noirmont, E. Blondeau, etc...



Plan de l'Église.

taine. Il ne saurait être question, à propos de ce groupe d'églises, d'une école dans l'école de l'Ile-de-France, mais tout au plus d'une « famille », suivant l'heureuse expression d'Anthyme Saint-Paul.

Nous verrons plus loin, en étudiant l'élévation intérieure, combien sont nombreux les points de comparaison que l'on peut établir entre l'église que nous décrivons et ses sœurs des environs de Paris.

Située aux frontières orientales de l'ancien diocèse de Paris, l'église Saint-Étienne de Brie-Comte-Robert est, avec la célèbre collégiale de Champeaux, visiblement inspirée de Notre-Dame de Paris, un des derniers monuments empreints de style parisien, en face des représentants de l'école champenoise. Il n'est pas sans intérêt d'observer que ces influences parisiennes sont assez exactement renfermées, du moins de ce côté, dans les limites de l'ancien archidiaconé de Brie, l'un des trois archidiaconés qui constituaient l'ancien diocèse de Paris.

Campagnes de construction. — L'église actuelle qui occupe vraisemblablement l'emplacement d'une église antérieure, comme le prouve la souche romane de l'escalier compris dans la tourelle qui flanque la façade occidentale, compte au moins cinq campagnes de construction.

I. Début du XIIIe siècle. — Construction du clocher dont la face méridionale, qui forme au nord la travée voisine du chevet, se fait remarquer par l'existence d'une fausse tribune.

II. Vers 1230. — La fausse tribune est abandonnée pour un triforium. L'église est presque complètement achevée à cette époque, moins les voûtes des trois premières travées et le triforium des deux premières. Les bas côtés sont conduits jusqu'à la façade, dont la partie inférieure date également de cette époque.

III. XIVe siècle. — Le triforium des deux premières

travées et l'étage intermédiaire de la façade (état ancien) remontent à cette époque, ainsi que la chapelle qui s'ouvre sur la sixième travée du bas côté nord. Les travaux devaient être terminés en 1363, date de la dédicace de l'église.

IV. xve siècle. — A la suite d'un accident dont le souvenir n'a laissé aucune trace dans la chronique locale, les piles des quatre premières travées sont reprises en sous-œuvre; construction de trois chapelles latérales.

V. Milieu du xvie siècle. — Établissement du système de contre-butement correspondant au voûtement des trois premières travées. Construction de quatre chapelles latérales.

La façade subit un remaniement complet qui permet d'ajuster les parties déjà construites avec celles qui restaient à élever : transformation de l'ancienne claire-voie ; montage de la rose ; continuation et achèvement de la tourelle d'escalier. Le millésime de 1545 gravé sur la culée du contrefort nord, voisin de la façade, donne la date de cette dernière série de travaux.

Nef. — Bien qu'appartenant à des époques diverses, la nef n'en est pas moins d'une unité réelle, car, seul, le décor diffère dans les parties les plus récentes, alors que le plan et les grandes lignes restent conformes au dessein initial. Triforium régnant au-dessus des grandes arcades et large baie en tiers-point sous le formeret : telle est l'élévation des travées de la nef, élévation normale des édifices religieux dans la première moitié du xiiie siècle.

Suivant l'ordre des temps, nous étudierons d'abord les travées les plus anciennes, voisines du chevet, puis celles qui leur font suite.

La dernière travée limitée par le mur du chevet présente du côté nord une fausse tribune, du côté sud, au contraire, un triforium, comme dans le reste de la nef.

Cette différence suffit à nous prouver que la construction commença par le côté nord, qui n'est d'ailleurs, comme nous l'avons fait remarquer, que l'une des faces du clo-



J. Vallery-Radot phot.

Dernières travées du nord.

cher. De ce côté, la grande arcade en tiers-point, dont le profil présente deux bandeaux plats en retrait, moulurés aux angles par des boudins, retombe sur un puissant pilier de plan irrégulier, cantonné de colonnettes logées

dans les angles rentrants : c'est l'un des supports du clocher.

Au-dessus s'ouvre la fausse tribune. Un grand arc brisé, au tympan percé d'un oculus, encadre trois arcs secondaires en tiers-point, qui retombent sur des colonnettes d'un diamètre assez fort, dont les chapiteaux à crochets sont surmontés de tailloirs carrés. A l'étage supérieur, une simple lancette, aujourd'hui aveuglée, donnait primitivement dans la cage même du clocher.

Contrairement à ce que l'on pourrait croire, les joints concordent presque partout entre cette travée et la suivante. Mais le style de la fausse tribune, le repentir qui existe à son niveau et rend impossible la circulation entre cette dernière et le triforium de la travée voisine, enfin le manque de symétrie du pilier, prouvent suffisamment qu'il s'agit bien ici de la réalisation partielle d'un programme initial qui ne devait pas être poursuivi.

La seconde campagne est en effet caractérisée par la présence du triforium. De cette série de travaux date la majeure partie de la nef, moins les refaçons, les reprises en sous-œuvre et les voûtes des premières travées. Les grandes arcades en tiers-point retombent sur des colonnes monocylindriques, appareillées en tambours. Leurs bases, dont le profil présente une scotie et un tore aplati, s'appuient sur un socle carré, aux angles abattus, auquel les rattachent quatre griffes d'un modelé puissant. Du côté sud, le socle de l'une de ces colonnes est polygonal et dépourvu de griffes. De ce côté également, la mouluration des grandes arcades ne comprend qu'un bandeau, alors qu'on en compte deux sous l'intrados des grandes arcades du côté opposé. Ces quelques différences laissent supposer que les travaux de la seconde campagne reprirent à la suite de la travée précédente, du côté nord, ce qui est d'ailleurs normal.

La corbeille des chapiteaux est décorée d'une flore très

ornementale traitée par un ciseau à la fois élégant et souple. On y remarque de larges feuilles plates roulées à leur extrémité et la feuille polylobée du chêne si simple et d'un effet toujours sûr. De très beaux crochets empruntant l'aspect de boutons de feuillages qui semblent gonflés de sève, se recourbent sous les angles du tailloir. Ce dernier sert de support, face à l'axe de la nef, à un faisceau de trois colonnettes, qui reçoit, à l'étage des voûtes, la retombée des ogives et du doubleau de chaque travée.

Prenant appui, à une faible hauteur au-dessus des grandes arcades, sur un bandeau mouluré, le triforium forme d'une extrémité du vaisseau à l'autre une arcature d'une rare élégance, dont le dessin comprend, dans chaque travée, deux arcs brisés encadrant chacun deux arcades tréflées surmontées d'un quatrefeuilles. On peut le comparer à ceux du chœur des cathédrales de Troyes et d'Amiens, du transept de Saint-Quiriace de Provins, de La Chapelle-sous-Crécy, de Cambronne (Oise), de Saint-Denis et des premières travées de Saint-Séverin de Paris. Les tailloirs à bec de ses colonnettes correspondent au profil en amande des moulures des arcs.

Le triforium est fermé, du côté du comble, par une mince cloison de pierre reposant sur la voûte du bas côté. Cet usage est assez particulier aux constructeurs de la région de l'Ile-de-France. En effet, cette disposition rudimentaire diffère, comme on l'a fait remarquer (1), du « parti adopté dans d'autres provinces, notamment en Bourgogne, où les clôtures de pierre sont indépendantes de la voûte et portent sur des arcs spéciaux disposés longitudinalement et soulagés par des encorbellements disposés au droit des piles ».

Au-dessus du triforium s'ouvre une grande baie en tiers-point, ajourant complètement l'espace compris entre

(1) Baudot (A. de) et Perrault-Dabot (A.). *Arch. de la Commission des Mon. Hist.*, t. I, p. 3.

l'arc formeret et le cordon mouluré qui affleure le sommet des arcs du triforium. Son élégant fenestrage comporte deux arcs en lancette supportant un cercle.

Les voûtes d'ogives, savamment appareillées, possèdent de très curieuses clefs dont les bouquets de feuillages sont flanqués de masques grotesques ou de bustes de personnages couronnés. Il ne faut pas chercher dans ces figures autre chose qu'un motif purement ornemental. Il est plus sage, au lieu d'y voir la représentation de personnages historiques, comme on l'a prétendu à tort, de constater ici la persistance d'une mode ayant débuté au XIIe siècle (1) et qui fut encore courante pendant une bonne partie du suivant.

Les ogives et les doubleaux, de section inégale, présentent le même profil : un boudin en amande réuni à deux tores par des cavets.

Nous ne quitterons pas l'étude du triforium sans aborder le problème chronologique qu'il soulève. Cette galerie aux arcs si légèrement découpés semble avoir atteint un des suprêmes degrés de l'évolution qui aboutit normalement à la claire-voie, tandis qu'à l'étage inférieur les supports des grandes arcades apparaissent d'un archaïsme déconcertant ; avec leurs chapiteaux à tailloir très saillant servant d'appui au faisceau de colonnettes qui reçoit la retombée des voûtes.

Ces piliers monocylindriques ne sont-ils pas en effet, au volume près, les fidèles copies des robustes piliers du chœur de Notre-Dame de Paris commencé vers 1163? Si l'on remonte plus haut, ne les voit-on pas déjà au chœur de Saint-Germain-des-Prés, à celui de Noyon, etc... ?

Il semble qu'il y ait dans ce défaut de parallélisme entre l'évolution de la pile et celle du triforium, un manque évident de synchronisme.

(1) Cf. les belles clefs de Notre-Dame d'Étampes.

152[1]



F. Martin-Sabon phot.

Église de Brie-Comte-Robert.

Nef.

Lorsque les piliers, du genre de ceux qui viennent d'être décrits, se rencontrent dans des églises du début du XIIIe siècle, dont le triforium très simple se compose d'une suite de petits arcs brisés, comme à Nesles, Mareil-Marly, Bougival, Auvers-sur-Oise, Louveciennes, Jouy-le-Moutier (Seine-et-Oise), comme à Ferrières (Seine-et-Marne), ils nous paraissent à leur place dans l'ordre des temps.

Encore une fois ils le semblent moins, ou pour mieux dire ils ne le semblent pas du tout, dans des églises telles que Saint-Séverin de Paris (premières travées) et de Brie-Comte-Robert, dont le triforium au dessin particulièrement élégant, semblerait devoir réclamer à l'étage inférieur la présence d'une pile ayant subi une évolution comparable.

D'où vient ce désaccord apparent? La raison doit en être cherchée, sans aucun doute, dans l'influence de Notre-Dame de Paris, dont les files solennelles de colonnes hantèrent longtemps les architectes de la région, comme l'a si bien démontré notre confrère M. Marcel Aubert dans sa récente thèse (1).

Nous signalons une légère différence dans ce triforium, au niveau des troisième et quatrième travées. Le galbe en est moins net et le dessin semble alourdi ; mais c'est une différence, à tout prendre, minime si on la compare à celle qui se remarque aux deux premières travées. Le décor change complètement, sinon le dessin qui reste réalisé par des combinaisons de quatrelobes supportés par des arcs tréflés. La sécheresse des profils, la maigreur des colonnettes, leur chapiteau réduit, simple bague décorée d'un grêle feuillage, attestent le style du XIVe siècle.

Au revers de la façade, ce triforium faisait place à

(1) Aubert (M.). *Notre-Dame de Paris*... Paris, Laurens, 1921. In-8°.

une claire-voie, très belle réplique, de style rayonnant, de celle du chevet. Comme nous le verrons plus loin, en étudiant la façade, cette claire-voie fut malheureusement transformée au XVIe siècle en une galerie ouverte sur l'extérieur. On ne saurait trop le regretter, surtout lorsqu'on prend la peine d'examiner, derrière les orgues, les beaux restes qui subsistent : quatre élégantes arcades comprises dans un encadrement rectangulaire décoré d'un bandeau de feuillage.

Un accident, dont on ignore la nature, nécessita la reprise en sous-œuvre des quatre premières travées. Ce travail date du XVe siècle comme le prouvent à la fois le profil caractéristique des grandes arcades et le tracé ondulé du plan des huit premières piles qui sont dépourvues de chapiteaux.

On ne voûta les trois premières travées qu'au XVIe siècle. Une courte colonnette dont le chapiteau est de style Renaissance prolongea la colonne engagée qui s'arrêtait au niveau du sommet des arcs du triforium. Elle était destinée à recevoir la retombée de ces nouvelles voûtes. Le remplage des grandes baies correspondantes, dont le dessin manque de vigueur, est également caractéristique du style de la Renaissance. Dans la quatrième travée qui suit, également reprise en sous-œuvre, cette colonnette amortissant la colonne engagée était inutile, puisque, avec l'ancienne voûte, avait été conservé, dans la partie supérieure, le faisceau de trois colonnettes du XIIIe siècle prévu, pour la retombée de cette dernière,

Chevet. — Le chevet plat largement éclairé par une charmante galerie à claire-voie, au-dessus de laquelle s'ouvre une belle rose, était plus lumineux encore, avant que le triplet de la partie basse n'ait été masqué par un grand retable de style Louis XVI.

Un arc de décharge en segment de cercle est bandé

entre le triplet et la galerie. Cette dernière, dont le niveau est supérieur à celui du triforium, comprend cinq arcs,



E. Durand phot.

Grande rose du chevet.

dont le dessin reproduit, dans des proportions réduites, celui du triforium.

La rose enrichie de vitraux du XIIIe siècle, aux magni-

fiques tonalités rouge et bleue, est étrésillonnée par un élégant remplage, qui est une exacte réplique, moins le second ordre de colonnettes, de la célèbre rose percée dans la façade de Notre-Dame de Paris entre 1220 et 1225. Autour d'un petit oculus central à redents rayonnent douze légères colonnettes reliées par des arcs trilobés. Comme à Notre-Dame, les rayons sont tournés vers l'intérieur.

Non loin de Brie-Comte-Robert, à Servon, s'élève une église assez peu connue dont le chevet plat, percé d'une belle rose au-dessus d'une claire-voie, présente de remarquables analogies avec le chevet de l'édifice que nous étudions. Seul, le dessin de la rose est différent. Il semble inspiré de la rose de Notre-Dame de Mantes. Pourquoi? C'est que le chevet de cette église est légèrement antérieur, selon nous, à la date d'apparition de la rose de Notre-Dame de Paris. Mais aussitôt que celle-ci fut montée, l'architecte de Brie-Comte-Robert n'eut plus besoin comme son confrère de Servon d'aller chercher au loin son modèle et s'empressa de copier la rose de la cathédrale parisienne. C'est une preuve à ajouter à toutes celles qui ont déjà été fournies, de l'influence décisive de Notre-Dame sur l'ensemble des églises de la région parisienne.

La claire-voie du chevet de Brie-Comte-Robert mérite d'être signalée à cause de sa précocité. On sait que la claire-voie combinée soit avec la rose dans les façades, soit avec les fenêtres hautes dans l'élévation latérale des nefs, est un des principaux éléments du style rayonnant. Généralement, on attribue le mérite de cette invention à Pierre de Montereau, le célèbre architecte de la nef et du transept de Saint-Denis, mais l'invention intégrale en matière artistique est bien rare. Le rôle de l'artiste ne consiste-t-il pas avant tout à combiner d'une manière géniale des formes préexistantes?

La claire-voie était une solution trop heureuse pour

n'avoir pas été tentée bien avant Saint-Denis. C'est ainsi que le principe même de cette combinaison de construction existe déjà en Normandie, dès l'époque romane, notamment dans les chœurs de Cerisy-la-Forêt, de Saint-Nicolas de Caen, de Saint-Georges de Boscherville.

A l'époque gothique, la nef de Saint-Leu-d'Esserent présente à l'état embryonnaire l'un des plus anciens exemples de claire-voie. Mais c'est dans quelques églises des environs de Paris, à Taverny, à Servon, à Brie-Comte-Robert notamment que se trouvent les antécédents les plus caractérisés de la claire-voie de Saint-Denis. Il est équitable de signaler ces intéressantes initiatives de nos modestes églises rurales de l'Ile-de-France, car dans ces tentatives timides, mais d'un mérite infini, le génie créateur a déposé un puissant germe de vie et c'est de ces humbles essais que procèdent les audacieuses innovations de nos cathédrales.

Bas côtés et chapelles latérales. — Les voûtes d'ogives des bas côtés remontent au XIIIe siècle, sauf celle de la première travée au nord et celle de la deuxième travée au sud. Ces bas côtés font partie, comme nous l'avons dit, de la seconde campagne de construction. Les profils des ogives et des doubleaux sont indifféremment composés d'un boudin en amande ou d'une arête abattue entre deux tores. Les faisceaux de trois colonnettes, qui correspondent à la retombée des voûtes, sont adossés aux contreforts, qui ont formé en partie les clôtures des chapelles latérales.

La première en date de ces chapelles remonte au XIVe siècle. Elle s'ouvre sur la sixième travée du collatéral nord. On remarquera son remplage rayonnant et les beaux culs-de-lampe sculptés représentant des personnages demi-couchés analogues à ceux qui décorent les piliers du double bas côté de Saint-Séverin. Les chapelles qui s'ou-

vrent sur la cinquième travée du bas côté nord et sur les cinquième et septième travées du bas côté sud, remontent à la fin duxv[e] siècle. Les autres sont du xvi[e] siècle. La première du bas côté nord est surmontée d'un lanternon qui fut réparé en 1791 et 1811, comme l'indique une inscription.

Extérieur. — Moins élégante que celle d'Othis, d'un art moins savant que celles de Belloy et de Sarcelles (Seine-et-Oise), la façade de Brie-Comte-Robert est cependant un spécimen intéressant du style de la Renaissance dans la région parisienne. Flanquée au sud d'une tourelle d'escalier, cette façade se divise en trois étages qui ne sont pas contemporains : le portail, la galerie et la rose.

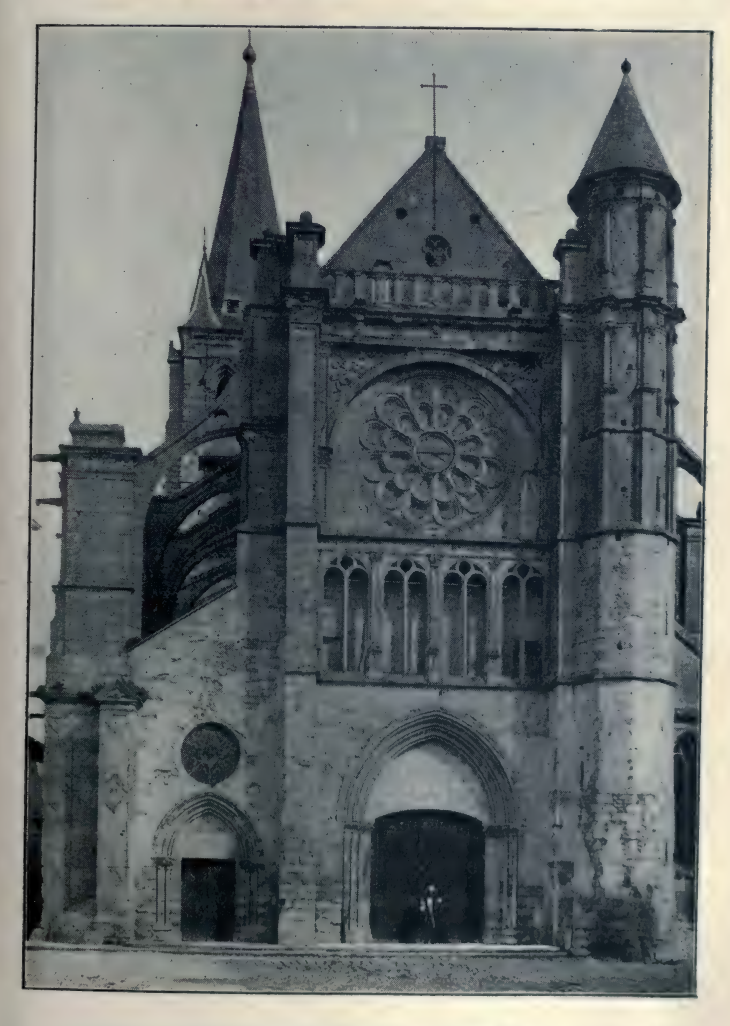
Le portail comprend un arc en tiers-point à trois rangs de moulures retombant sur autant de colonnettes aux chapiteaux à crochets, logées dans des angles rentrants. Il est flanqué à gauche d'une petite porte de même style qui donne accès au collatéral.

Ce portail du xiii[e] siècle fut surmonté, au siècle suivant d'une claire-voie, dont les vestiges les plus importants sont surtout visibles à l'intérieur, mais dont on peut également relever la trace à l'extérieur. En effet, les bases de l'arcature actuelle, qui date de la Renaissance, sont les anciennes bases du xiv[e] siècle. Les feuillures, nettement visibles dans le meneau intermédiaire des quatre arcs actuels, prouvent que cette claire-voie était jadis fermée par des vitraux du côté extérieur. Enfin les deux ouvertures latérales, dont l'une est aveuglée, permettaient d'y circuler.

Au xvi[e] siècle, on prit une solution diamétralement opposée. La claire-voie fut transformée en une galerie à jour, ouverte à l'extérieur et fermée du côté de l'intérieur par une cloison. Mais cette conception nouvelle demeura solidaire de l'ancienne, car le meneau intermédiaire

de chacun des arcs n'est pas autre chose que l'ancienne colonnette du XIVe siècle remployée.

Au-dessus de la galerie s'ouvre une grande rose dont le



E. Durand. phot.

Façade.

dessin, composé de deux rangs de lobes arrondis autour d'un oculus central, accuse la mollesse caractéristique des remplages du XVI[e] siècle. La rose est inscrite sous un grand arc de décharge en plein cintre aux écoinçons décorés de nœuds et d'entrelacs. Enfin, au bas du pignon, dans lequel est percé un quatrelobe inscrit dans un oculus, témoin de l'époque gothique, passe une coursière bordée d'une charmante balustrade qui rappelle celle de la façade de Belloy (Seine-et-Oise).

La tourelle d'escalier, comme la façade, présente un étage du XIV[e] siècle, compris entre une base du XIII[e] siècle et la partie haute qui date de la Renaissance. Les premières spires de la vis sont encore couvertes d'une voûte romane sur couchis; mais cette souche primitive de la tourelle du XII[e] siècle a été rhabillée extérieurement au XIII[e] siècle.

Cette façade avec sa galerie et sa rose est, d'une manière générale, le pendant du chevet, symétrie sans doute voulue, intéressante en tous cas au point de vue architectural. S'il est vrai qu'une façade doit être en quelque sorte la préface du monument qu'elle décore, les trois étages de celle-ci annoncent clairement les trois étages de la nef et ceux du chevet.

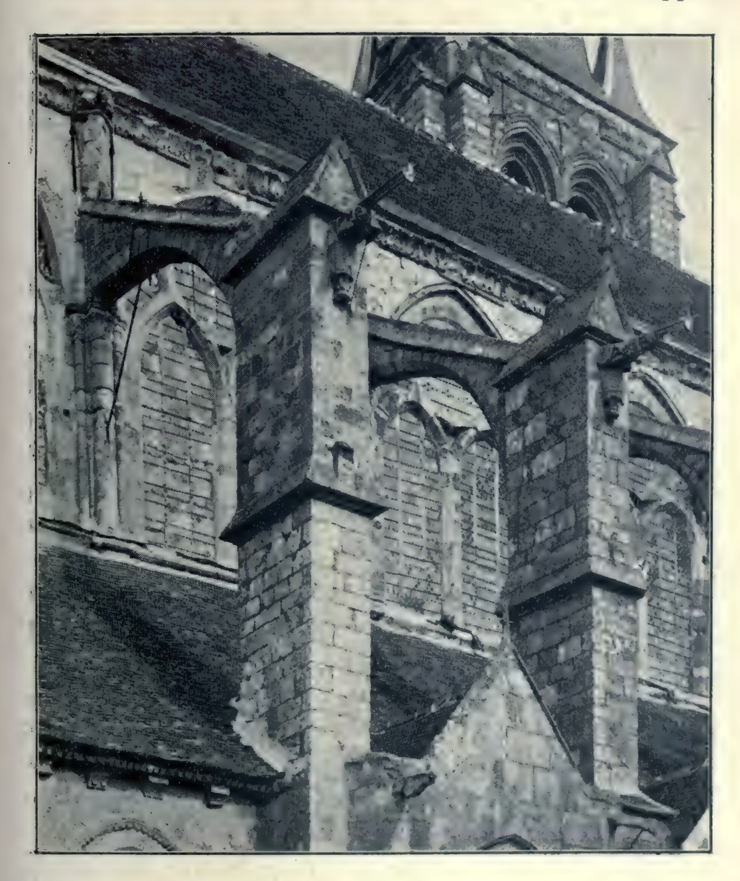
Une abondance d'ornements presque excessive, un échange rigoureux du décor gothique contre des ornements empruntés à l'art antique signalent extérieurement les trois travées de la Renaissance. Une courbe et une contre-courbe dessinent la forme des arcs-boutants. La corniche est décorée de motifs isolés.

L'adjonction des chapelles latérales ne laisse qu'en peu d'endroits apparaître le mur extérieur du bas côté du XIII[e] siècle, dont la corniche est décorée de dents de scie.

Une de ces chapelles du côté méridional est construite en appareil polychrome qui dessine un damier de pierres

blanches alternant avec de la brique, appareil assez rare dans la région.

L'élévation des travées du XIIIe siècle peut être rappro-



E. Durand phot.

Arcs-boutants de la nef.

chée de celle de Saint-Séverin : même corniche à crochets, mêmes arcs-boutants prévus dès le début, mêmes fenêtres.

Au-dessus de la grande rose du chevet, on remarquera le bel oculus polylobé du pignon, dont le cadre circulaire

est décoré de crochets. La tour, flanquée au nord-est d'une tourelle d'escalier, se divise en deux étages séparés par une belle frise de crochets dont le niveau ne concorde pas avec la corniche du côté nord de la nef. De hautes baies jumelles en tiers-point ajourent le second étage, où l'on remarque visiblement une différence d'appareil. Leurs arcs retombent sur une pile intermédiaire dont les colonnettes engagées sont pourvues de bagues. Quelques chapiteaux présentent des tailloirs à bec.

Vitrerie. Mobilier. Épigraphie. — Le plus bel ornement de l'église est sa magnifique rose décorée de vitraux du XIIIe siècle (1). Au centre trône le Christ qui préside l'assemblée des apôtres. A la périphérie, une série de quatrelobes contient la représentation des travaux agricoles ou des diverses occupations, qui caractérisent les douze mois de l'année. Certains restes d'anciens vitraux représentant des évêques ont été remontés dans les fenêtres hautes de la nef. Enfin quelques vitraux du XVIe siècle très restaurés se voient aux fenêtres des chapelles latérales. On remarque dans la chapelle de la sixième travée du bas côté sud la Prédication de saint Jean-Baptiste et le Baptême du Christ auquel assiste le Père Éternel. Une banderole sur laquelle se lisent les paroles tirées de l'Évangile, se déroule au milieu de la scène : *Hic est filius meus dilectus.* Sur une autre inscription on lit : *Plenitudo legis est dilectio.* Au sommet du vitrail se voit le décollement du Précurseur.

La chapelle de la cinquième travée du bas côté nord contient une partie d'un vitrail du XVIe siècle représentant l'Échelle de Jacob.

La chapelle de la cinquième travée du bas côté sud est lambrissée d'une très belle boiserie de la fin du XVe siècle,

(1) Blondeau (E.). *La vitrerie à l'église de Brie-Comte-Robert,* dans *Brie et Gâtinais,* 1re année, p. 288.

sur laquelle est gravée plusieurs fois la devise : *Spes mea Deus.*

Le devant du maître-autel est décoré d'un bas-relief de bois qui représente la lapidation de saint Étienne, scène bien traitée avec une architecture de ville dans le fond, à droite.

Un gisant décapité, de proportions inférieures à la stature humaine, est adossé à la paroi de l'avant-dernière travée du bas côté nord. Cette statue tombale, qui semble appartenir au XIVe siècle, fut retrouvée, vers 1856, derrière un panneau de bois (1).

Il serait juste de mettre également en bonne place une intéressante dalle, reléguée dans la première travée du bas côté sud, découverte au milieu du XIXe siècle, lors d'une fouille pratiquée au nord de l'église sur l'emplacement de l'ancien cimetière (2). Cette pierre qui formait la base d'une croix est gravée au trait sur ses deux faces. D'un côté on voit le donateur, Pierre Germain, à genoux, accompagné de ses quatre fils en prière. De l'autre, c'est la mère avec ses trois filles. Saint Étienne et sainte Catherine patronnent les humbles représentants de cette famille française du XVe siècle.

Deux tableaux ont été récemment classés parmi les objets d'art historiques : un Bon Samaritain, aux couleurs fort éprouvées, signé Delamotte, 1742 (dernière chapelle du bas côté nord) et le Martyre de saint Étienne (3) par Despeigne, daté de 1723 et portant l'inscription suivante : « *Donné en* 1723 *par le cher d'Agoty escuyer, peintre de la Cour et de Madame, de l'Académie Royale de Toulouze et de Dijon* ». Ce tableau, dont la toile est crevée en plus d'un endroit, a déjà subi une première restauration

(1) Guilhermy (F. de). *Inscriptions de la France*, t. IV, p. 342, dans *Coll. des Doc. Inéd.*

(2) *Ibid.*

(3) Lhuillier (Th.). *A propos du martyre de saint Etienne*... dans *Bullet. et Comptes rendu des trav. de la Soc. d'hist. et d'arch. de B. C. R.*

en 1785, probablement à l'époque où il fut encadré dans le grand retable de style Louis XVI adossé au chevet.

Dans son beau recueil des *Inscriptions de la France* (1), Guilhermy a publié toutes les inscriptions qu'il a relevées à l'intérieur et à l'extérieur de l'église. Nous les transcrivons ci-dessous.

A l'extérieur, sur le premier contrefort de la première chapelle au nord :

1545

Paul. I. Cori. 3 *cap.* (2)

Templum Dei Sanctum est quod estis vos.

Du même côté, sur un pilastre, entre la première chapelle et la seconde :

Act. 13.

Notum. sit. vobis. fratres. quod. ab. omnibus. a. quibus. non. potuistis. per. legem. Mosis. iustificari. in. hoc. omnis. qui. credit. iustificatur. (3).

Au pignon de la dernière chapelle, au sud :

Au temps
De Mr Cibour
Et Mr Petit.

Dans les combles, sur une des poutres transversales posées pour arrêter l'écartement des voûtes de la nef, on lit :

*Mr Ergnault. M^r^* [arguillier] *nous. a. faict. poser. tous. huict. en.* 1685.

JEAN VALLERY-RADOT.

(1) *Op. cit.*, t. IV, p. 342.
(2) *Première épître aux Cor.*, III, 17.
(3) *Actes des Apôtres*, XIII, 38, 39.

LES ŒUVRES DE L'ARCHITECTE NICOLAS DE SAINT-MICHEL

EN PARISIS AU XVIe SIÈCLE

Autour de Paris, surtout au nord et à l'ouest, dans les environs d'Écouen et de Pontoise, se trouvent en grand nombre des églises de la Renaissance. Cette floraison très localisée d'un art nouveau a vivement intéressé les historiens de l'art. On a voulu y voir l'influence d'un architecte des plus célèbres du XVIe siècle, de Jean Bullant qui fut assez longtemps au service du connétable de Montmorency et qui demeura de longues années à Écouen. Mais une étude plus approfondie des monuments et de leur histoire ne permet pas en aucune façon, d'admettre cette théorie. Les églises du Parisis et du Vexin ont été élevées par des architectes locaux qui ont mis en pratique, de leur mieux, les théories qu'ils trouvaient dans les éditions de Vitruve (1) de Van Aelst, de Serlio et de Jean Martin. Parmi ceux-ci, il faut placer au premier rang, pour l'originalité de son style, Nicolas de Saint-Michel.

Cet architecte a beaucoup travaillé. Il a construit, en tout ou partie, les églises de Luzarches, d'Attainville, de Mareil-en-France, du Plessis-Gassot, du Mesnil-Aubry, de Fontenay-en-Parisis. Il a mis la main vraisemblablement à quantité d'édifices qu'une exploration raisonnée du Parisis permettrait de préciser. Toutes ces constructions offrent ce double caractère d'avoir une grande originalité, qui les fait distinguer de toute autre au pre-

(1) Edition publiée à Venise en 1537.

mier coup d'œil et de présenter entre elles des ressemblances parfaites.

Je vais rapidement passer en revue l'œuvre de Nicolas de Saint-Michel. J'esquisserai ensuite sa biographie, qu'il serait assez aisé de compléter en examinant les archives paroissiales et notariales de certaines localités du Parisis ; je dirai enfin quelques mots sur son art et sur ses sources d'inspiration.

Église de Luzarches.

C'est une charmante église, adossée du côté nord au flanc d'un coteau verdoyant. Elle est fort ancienne ; l'abside à trois pans et l'étage inférieur du clocher datent, en effet, du XIIe siècle. L'édifice fut très remanié au XVIe siècle. Le dernier étage du clocher fut refait ; on entreprit une reconstruction totale de la nef qui, sans doute, ne correspondait plus aux besoins des paroissiens. Les travaux, malheureusement, prirent fin après l'achèvement de la façade.

Nous avons, au sujet de tous ces travaux, des documents d'archives. Ils nous donnent le nom du maître-maçon qui, en 1537, dirigea la construction de l'étage supérieur du clocher, œuvre d'ailleurs remarquable ; il se nommait Jean Guillot (1). Ils nous donnent aussi le nom de l'archi-

(1) Le 10 mars 1537, Jacques Gletraye et Guillaume Leroux, marguilliers, passaient marché en premier lieu avec Jean Lefebvre, plâtrier, pour « cuire la chaux qui conviendra faire, pour faire le portail de l'église », et en second lieu, avec Guillaume Jamet, carreyeur, demeurant à Lassy pour « tirer dans les carrières de Luzarches toute la pierre bonne, loyale et marchande pour faire le portail et croisées de l'église Saint-Damien » ; le 13 avril suivant, le marché passé avec Guillaume Jamet était ratifié par « Jean Guillot, maçon et tailleur de pierre demeurant à Luzarches ». — Ces documents étaient autrefois en possession du greffier de paix de Luzarches, M. Hahn, qui avait réuni une quantité de pièces relatives à l'histoire du bourg. J'ai demandé vainement communication de ces dossiers à M. Hahn fils. Mais M. L. Régnier a heureusement publié des extraits de ces documents à la fin de son ouvrage, *La Renaissance dans le*

tecte de la façade, Nicolas de Saint-Michel. Le 22 juin 1551, François de Cenesme, seigneur de Luzarches, Guillaume Le Bel, curé et les marguilliers de Saint-Damien « transportaient à Nicolas de Saint-Michel, maître maçon et tailleur de pierres, demeurant à Luzarches, une certaine quantité de blé froment et d'avoine à recevoir de divers, jusqu'à concurrence de quatre cents livres qui étoient dûes au dit Saint Michel pour les ouvrages par lui faits au portail nouvellement construit et édifié en laditte église ».

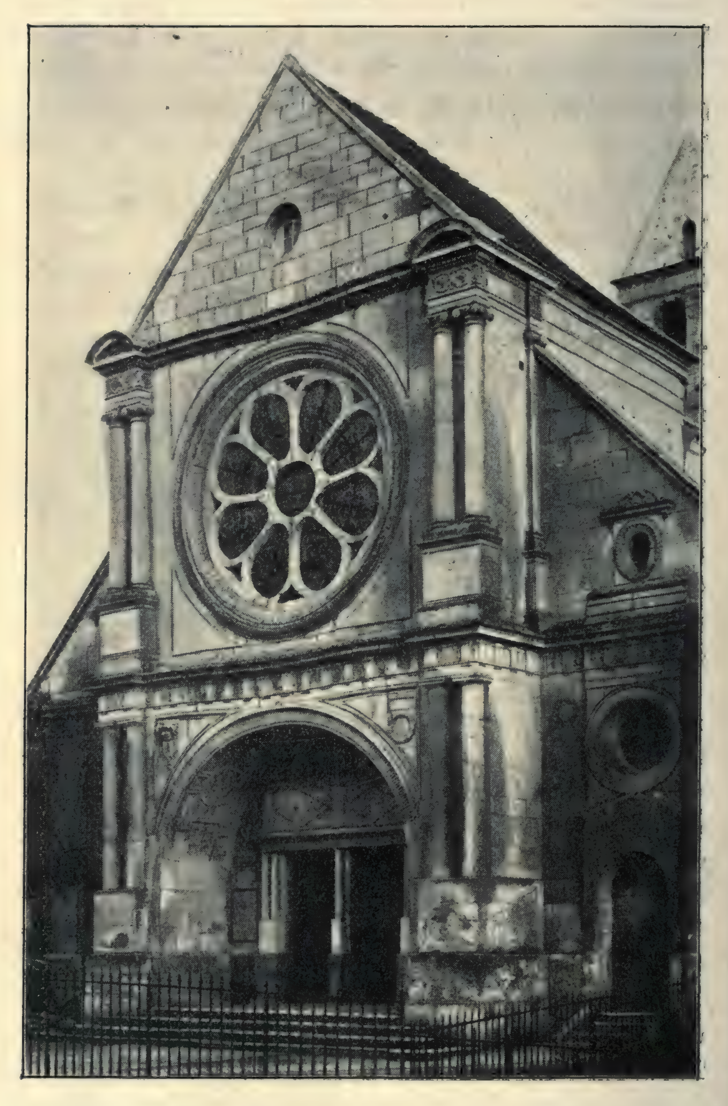
Cette façade est une des œuvres les plus harmonieuses de la Renaissance (1). Bâtie en pierre du pays, de moyen appareil, elle est divisée en trois parties par deux contreforts. La partie centrale est percée d'un portail précédé d'une profonde voussure formant porche : au-dessus s'ouvre une rose de grandes dimensions. Les parties latérales sont épaulées, aux angles, par deux contreforts disposés en équerre. Elles sont chacune percées au centre d'une porte surmontée d'un œil-de-bœuf. Les pignons à un seul rampant sont ajourés de baies ovales.

L'ordonnance de la partie centrale de la façade est fort remarquable. Elle se compose de deux ordres complets, de styles dorique et ionique superposés, portés par des colonnes géminées adossées aux contreforts, le premier encadrant le porche, le second, la rose. La frise dorique se continue sur les parties latérales de la façade et sur les contreforts.

Le portail comprend deux baies rectangulaires séparées par un trumeau. Le tympan est orné d'un portique dorique très stylisé, composé d'un entablement, avec

Vexin et dans une partie du Parisis (p. 93-94). Ce sont ces extraits que je cite ici. M. Régnier n'a pas, selon nous, fait un emploi judicieux des documents qu'il avait en main, et malgré toute évidence il a fait prévaloir une opinion personnelle contre des pièces d'archives.

(1) Elle est très bien conservée. Les sculptures sont à peu près intactes. L'édifice a été classé au nombre des monuments historiques le 13 juillet 1912.



E. Durand, phot.

Façade de l'église de Luzarches.

fronton triangulaire, porté par cinq colonnes, dont une adossée au trumeau et les autres géminées. La frise, de très grande dimension relativement et hors de proportions, est ornée de deux cartouches plats en forme de losanges. La voussure du porche, en plein cintre, est décorée de cartouches de diverses formes et de médaillons dont les bordures sont ornées d'oves et d'arceaux ou d'ornements en forme de tresse, de guillochis et de figures diverses. Un médaillon, accosté de deux satyres barbus, renferme les instruments de la Passion ; un autre, de même genre, flanqué de satyres féminins, encadre le pélican symbolique et ses petits. Au sommet de la voûte, Dieu le Père, portant la tiare, revêtu d'une chape, de la main droite bénit et de la main gauche soutient le globe crucifère. Autour de lui sont les emblèmes des Évangélistes. Deux bas-reliefs rectangulaires occupent les parties inférieures de la voussure. Ils représentent des scènes difficiles à identifier et qui se rapportent peut-être à la vie des patrons de l'église, les saints Cosme et Damien. L'archivolte est ornée de petites cannelures.

Aux écoinçons du porche se voient deux écussons : celui de gauche est surmonté d'un casque et entouré de branches de laurier ; celui de droite est entouré d'une guirlande de fleurs et de fruits. Ce sont probablement les armoiries du seigneur de Luzarches qui avait contribué de ses deniers à la construction de l'église, François de Cenesme et celles de sa femme, Suzanne de Mainemares (1).

Le porche est encadré par des colonnes géminées soutenant un entablement de style dorique. Les bases ont disparu, de même que les moulures des socles. Les chapiteaux sont formés d'une échine taillée d'oves et d'un tailloir rectangulaire dont le plafond est orné aux angles

(1) Hahn, *Essai sur l'histoire de Luzarches et de ses environs*, p. 58.

de rosaces. L'astragale est orné de perles. Au plafond de l'architrave, dans les entre-colonnements on remarque deux croissants entrelacés. On sait que les croissants sont l'emblème du roi Henri II. L'architrave est nue. La frise comprend des diglyphes et des métopes ornées de patères de saintes-faces, de chérubins. Le plafond de la corniche est décoré de losanges aux côtés évidés, encadrant une rosace et flanqués de quatre gouttes ou besants, séparés par des tableaux de douze besants. Cette corniche est directement inspirée des dessins du Vitruve de Van Aelst et de Serlio.

La rose est divisée en huit lobes rayonnant autour d'une baie ronde. La bordure en est très moulurée et entourée d'un boudin circulaire décoré de beaux rinceaux qui forment autour une guirlande continue. Elle est encadrée de colonnes géminées de style ionique, portées sur un socle et surmontées d'un entablement complet, dont la corniche seulement court horizontalement au-dessus de la rose. Il faut remarquer les détails savants de cet ensemble. Les moulures des piédestaux sont très exactes ; les bases sont de style et composées de deux scoties séparées par deux baguettes surmontées d'un tore : c'est là un dessin que l'on trouve dans Serlio. Les fûts des colonnes sont lisses. Le gorgerin des chapiteaux est orné de feuilles d'acanthe, l'échine est taillée d'oves avec dards. Les coussinets du tailloir sont en forme de balustres et décorés de feuilles. Les faces de l'architrave sont séparées par des chapelets de perles, la frise est ornée de très beaux rinceaux. Les moulures de la corniche sont décorées d'oves et de denticules ; la cymaise est ornée de palmettes de faible relief. Au droit des colonnes, la corniche est surmontée de frontons courbes. Le pignon est ajouré par une baie ronde.

Les parties latérales sont semblables du côté nord et du côté sud. Chacune des portes s'ouvre dans un avant-

corps de très légère saillie sur le mur, couronné d'un fronton. Au-dessus, un oculus, aménagé aussi dans un avant-corps, dont la bordure est moulurée, est percé en tronc de cône. Plus haut, deux bandeaux rappellent l'ordre de la décoration ; ils sont surmontés de la frise dorique dont j'ai parlé. Une baie ovale, à l'étage supérieur, aère les combles. Sa bordure est décorée d'entrelacs et d'oves. Au-dessous, on remarque un ornement fréquent à l'époque, mais ici d'une largeur extraordinaire et qui est un glacis à trois pentes. Un détail prouve l'usage constant et fidèle que Nicolas de Saint-Michel fait du Vitruve de Serlio : au-dessus de la baie se trouve une petite corniche portée par deux consoles, surmontée d'un motif décoratif formé d'une coquille entre deux ailes. Le dessin de ce motif se trouve dans le Vitruve de Van Aelst au folio 61.

Les contreforts d'angle sont décorés de niches amorties par des coquilles, surmontées d'un chapiteau ionique très stylisé couronné par un fronton tringulaire. Sur ce fronton prennent place divers ornements et un pot à feu flanqué de deux volutes. Au sommet des contreforts court la même frise dorique ci-dessus décrite. Ils sont couronnés d'un fronton circulaire, surmonté d'un acrotère qui porte une boule d'où s'échappent des flammes ou des vapeurs. On a donné des explications bien diverses de cet ornement si fréquent à l'époque de la Renaissance. Il faut en chercher encore l'origine dans les ouvrages didactiques d'architecture. C'est là une interprétation du fameux éolipile, ou « boule à souffler feu ». Des boules enflammées à peu près semblables se voient dans le Vitruve de Van Aelst (1) ; on les rencontre dans un ouvrage plus ancien, dans le Vitruve de Cesare Cesariani, paru à Côme en 1521, sous le titre : *Aeolipilarum figura* (2).

La nef de l'église de Luzarches est moderne, mais le

(1) Fol. 25, 51, 54, 58.
(2) Fol. XXIII.

mur de fond de la façade et les amorces du collatéral nord fournissent la matière d'observations utiles.

La rose est encadrée d'une arcade en plein cintre dont la voussure, très profonde, est décorée de deux grands cartouches. Les supports adossés au mur de fond seuls furent montés ; encore certaines parties ont-elles été refaites. Néanmoins, les témoins qui subsistent prouvent que les piliers projetés par Nicolas de Saint-Michel devaient être composés d'un massif central de forme rectangulaire, flanqué de quatre colonnettes destinées à recevoir les retombées des doubleaux et des grandes arcades. Du côté de la nef, d'autres colonnettes, montées au droit des précédentes, devaient recevoir les retombées des doubleaux et des ogives. Les ordres employés étaient le dorique et le ionique. C'est la forme et la décoration des piliers des églises d'Attainville et de Mareil-en-France.

Église d'Attainville.

Vers l'année 1570, les paroissiens d'Attainville décidèrent de faire reconstruire leur église. Les travaux ne furent pas menés d'abord activement, sans doute à cause du manque d'argent de cette pauvre paroisse. Mais, vu l'urgence de faire terminer le monument, les habitants du bourg, autorisés par le curé Denis Tissier et par les frères d'Orléans et Du Corroy, procureurs des Célestins, seigneurs d'Attainville, donnèrent pouvoir aux marguilliers Jean Typhaine et Pierre Vacher, d'emprunter sur les biens de l'église jusqu'à dix-huit cents livres (1). Cette somme permit de bâtir en partie l'édifice.

(1) « Procuration passée devant Jean Cachet, tabellion d'Attainville, le 8 aoust 1572 par laquelle les habitants d'Attainville, autorisés par messire Denis Tissier, curé dudit lieu, et les frères Dorleans et Du Corroy, procureurs des Célestins, seigneurs dudit Attainville,

Nicolas de Saint-Michel fut l'entrepreneur des travaux. Son nom nous a été conservé par un inventaire des titres de l'église rédigé au XVIII[e] siècle (1).

Les travaux, repris avec ardeur en août 1572, furent bien menés. Le chœur était terminé en 1574 ; cette date se lit sur une des clés de voûte. Un an plus tard malheureusement, le manque de ressources fit abandonner l'entreprise, avant l'achèvement complet de l'église. Le 4 avril de cette année, les curé et habitants se reconnaissaient débiteurs envers Saint-Michel de la somme de deux cent cinquante livres tournois, somme qui devait lui être payée à raison de vingt livres seulement par an, la fabrique « se trouvant pour lors, dépourvue d'argent » (2).

donnent pouvoir et autorité à Jean Typhaine et Pierre Vacher, marguillers de la ditte église de prendre et recevoir les deniers qui sont et seront dûs à ladite fabrique et attendu le besoin que lesdits marguillers ont d'argent pour faire et continuer le bâtiment commencé, à faire à laditte église qui menace de tomber si on ne pense à y remédier, de l'avis et conseil desdits seigneurs les autorise à prendre et emprunter d'une ou plusieurs personnes jusqu'à la concurrence de la somme de dix-huit cent livres à la charge d'en faire la rente selon le taux du Roy, et pour ce faire obliger tous et chacun les biens de laditte église présens et à venir, aux charges de rachapt, etc. » Inventaire des titres de l'église Saint-Martin d'Attainville, fol. 12. *Arch. départ. de Seine-et-Oise*, G. 453. Cet inventaire a été rédigé au XVIII[e] siècle. La pièce originale existe, elle est conservée sous le dossier G. 454. Cf. *Inventaire sommaire des archives départementales de Seine-et-Oise, série G.*, p. 278.

(1) *Arch. départ. de Seine-et-Oise*, G. 453. Voyez la note suivante.

(2) « Contract passé par devant Jean Cachet, tabellion d'Attainville le 4 avril 1575, par lequel les curé, vicaire, marguillers et habitants d'Attainville se reconnoissent débiteurs envers le sieur de Saint-Michel, entrepreneur des ouvrages de maçonnerie faits à l'église dudit lieu de la somme de deux cent cinquante livres tournois, et que laditte fabrique se trouvant pour lors dépourvue d'argent, attendu les dépenses qu'elle a été obligée de faire à laditte église pour rester et demeurer quittes envers ledit Saint-Michel de laditte somme, ils sont convenus avec lui qu'il lui seroit payé chaque année par le marguiller sur le revenu temporel de laditte fabrique la somme de vingt livres tournois jusqu'à fin de paiement et que dans le cas où il recevroit quelque autre somme, laditte somme seroit imputée en déduction sur le principal. Enfin duquel contract sont deux quittances dudit de Saint-Michel. » *Inventaire* cité, fol. 13. *Arch. départ. de Seine-et-Oise*, G. 453.

Le 9 septembre 1576, la dédicace de la nouvelle église était faite par « Henri Le Meignen, évêque de Digne, assisté de Noël Tissier, curé d'Attainville et de Denis Tissier son vicaire, en présence de Jean Du Corroy, sous-prieur, Jacques Dorléans, procureur, Simon Carré, son parent, Jean Rossignol et Josse Leconte, religieux Célestins du couvent de Paris et seigneurs temporels dudit Attainville » et d'un grand nombre de paroissiens (1).

L'édifice se composait alors de l'abside et du chœur flanqué de ses collatéraux. La nef ne fut élevée ou terminée que plus tard et ne fut pas voûtée (2). La façade est très postérieure (3) et la tour du sud n'existait pas, semble-t-il, au temps de l'abbé Lebeuf (4).

L'église, malgré ses dates de construction très espacées, présente une certaine harmonie. Le chœur, simple et clair, offre un ensemble agréable à l'œil. La tour, décorée à son sommet de quatre immenses pots à feu, est originale. Seule, la façade est pauvre et triste.

En plan, l'édifice comprend une nef et un chœur flanqués de collatéraux et terminés par une abside à cinq pans. Les collatéraux sont terminés par un mur droit. La nef et le chœur, divisés en cinq travées, sont couverts

(1) *Inventaire sommaire des Archives départementales de Seine-et-Oise, série G.*, p. 278.

(2) Cette partie de l'église était en piteux état en 1667, et Robert Le Vaillant, curé d'Attainville, ayant remarqué « de grands désordres arrivés tant au subject de ce que on n'avoit pas eu soing d'entretenir le bastiment de l'esglise, qu'on l'avoit laissé tomber et démolir en partie, que parce qu'on avoit faict de mauvais employs du revenu de l'œuvre » demandait à faire assigner les débiteurs comptables envers la fabrique. *Arch. départ. de Seine-et-Oise*, G. 457. Cf. *Inventaire sommaire, série G.*, p. 279.

(3) M. de Guilhermy lui assigne la date de 1682, mais je ne sais pourquoi. Bibl. nat. mss. *Description des localités du diocèse de Paris*, t. XIX de la collection, fol. 80.

(4) « La tour ou clocher de cette église est basse mais très bien bâtie. » Lebeuf. *Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris*, t. II, p. 191. Ces mots s'appliquent difficilement à la tour actuelle, assez haute pour qu'on l'aperçoive de loin.

par une série de croisées d'ogives (1) avec liernes transversales et longitudinales séparées par des doubleaux en arc brisé très ouvert. Les nervures et les arcs retombent sur deux colonnettes superposées, la colonnette supérieure adossée au mur, la colonnette inférieure formant partie constitutive des supports de la nef. Le profil des ogives, ainsi que celui des doubleaux, accuse deux bandeaux séparés par un quart de rond et une baguette logée dans un angle rentrant, ménagé à cet effet ; l'intrados est plat. Les clés de voûte sont des disques décorés de feuillages et de palmettes. Les sommets des doubleaux sont décorés des mêmes motifs plaqués contre l'intrados de l'arc. Au doubleau qui forme l'arc d'encadrement de l'abside figure un écusson martelé qui présentait peut-être anciennement les armoiries des Célestins, seigneurs d'Attainville (2).

Chaque travée est formée par de grandes arcades en arc brisé très ouvert, dont le profil comprend un filet, un quart de rond, deux larges bandeaux en retrait l'un sur l'autre et une baguette dans un angle rentrant. Cet arc est soutenu par des piliers carrés flanqués de demi-colonnes. Le mur de la nef ne comporte aucune décoration et n'est pas percé de fenêtres ; il faut voir là une raison d'économie, car l'ouverture de baies eût nécessité l'établissement de toits à double rampant au-dessus des collatéraux au lieu d'un toit en appentis.

Chacun des piliers de la nef est constitué par un massif carré flanqué de quatre demi-colonnes de style

(1) La nef est voûtée par deux croisées d'ogives, construites sous la Restauration, dans le même style que les autres. Guilhermy rapporte que la date de 1817 était inscrite sur une des clés de voûte. Elle a disparu depuis. Au XVIII[e] siècle, d'après l'abbé Lebeuf, cette église était « cintrée en plâtre ».

(2) Les Célestins possédaient depuis l'année 1386 la seigneurie d'Attainville, qu'ils avaient acquise de Philippe de Trye. *Arch. nat.* S. 3813, fol. 2 v°.

dorique, dont le chapiteau est surmonté d'un morceau d'entablement complet, architrave à deux bandeaux, frise à diglyphes et gouttes et corniche. L'ornementation des colonnettes inférieures est simple. Celles-ci comportent chacune une base attique, portée sur un socle carré et un chapiteau dont l'échine est garnie d'oves. Les canaux (glyphes) de la frise sont au nombre de deux et les gouttes, en forme de pyramides, au nombre de cinq. Un quart de rond décoré d'oves sépare la frise de la corniche. Celle-ci est ornée, aux angles du plafond, de rosaces à huit branches et de quatrefeuilles sculptés en creux. Les colonnettes supérieures qui soutiennent les arcs de la voûte sont plus richement travaillées. Elles sont d'ordre ionique et comportent chacune une base attique avec son socle et un chapiteau dont les coussinets sont en forme de balustres et décorés de feuilles d'acanthe qui en épousent les contours ; les gorges des balustres sont bordées de chapelets de perles. L'échine est ornée d'oves. Au-dessus, prend place un morceau d'entablement, comprenant une architrave à trois bandeaux, une frise, dont le massif est galbé et orné d'un plastron à sa face antérieure et de feuilles d'acanthe aux angles, enfin, une corniche avec denticules qui soutient des pommes de pin.

Cette ordonnance est bien conçue, et bien rendue. Il y a une réelle élégance dans cette construction. Une description détaillée convenait ici : c'est que la description que nous venons de faire de l'architecture de l'église d'Attainville peut s'appliquer d'une façon presque parfaite à l'architecture des églises de Mareil, du Plessis-Gassot, enfin de toutes les constructions de Nicolas de Saint-Michel. Les différences de plan sont secondaires. On sait d'ailleurs que l'art du moyen âge était essentiellement pratique et que les architectes surent plier la forme aux disponibilités du terrain.

Les collatéraux sont couverts chacun par cinq voûtes sur simple croisée d'ogives, séparées par des doubleaux en arc brisé très ouvert, qui sont soutenus par les demi-colonnes des piliers de la nef, d'une part, et par des demi-colonnes de même architecture adossées au mur de fond, de l'autre. Les profils, l'ornementation des supports sont



F. Martin-Sabon phot.

Chœur de l'église d'Attainville.

semblables à ceux de la nef. Les intersections des ogives sont décorées de touffes de palmettes et de cartouches rectangulaires d'un dessin curieux ; la tablette semble retenue par deux petites volutes qui se recourbent sur elle ; une palmette se trouve entre ces volutes. Il semble

bien que cet ornement, créé par la fantaisie du sculpteur, soit un plastron déformé et renversé. Chaque travée est ajourée par une grande fenêtre en plein cintre divisée en trois « jours » par deux meneaux reliés par trois arceaux en plein cintre de même (1).

L'église se termine par une abside à cinq pans couverte par une voûte portée sur sept branches d'ogives, dont une lierne longitudinale retombant sur des colonnettes doriques et ioniques superposées, de même dessin que celles qui soutiennent les arcs de la nef. Les colonnettes inférieures ont été supprimées dans la partie centrale de l'abside et remplacées par des culots. La lierne du compartiment central de la voûte est recroisetée en son milieu et ornée d'une couronne d'épines à l'intersection. Chacune des cinq travées de l'abside est ajourée par une grande baie en plein cintre qui en occupe toute la largeur ; le remplage est formé de deux arceaux en plein cintre portés par un meneau central, surmontés d'un cœur.

L'élévation latérale sud et l'abside présentent une grande simplicité de ligne, avec une ornementation des mieux comprises.

Les contreforts qui résistent à la poussée des doubleaux des collatéraux sont habillés d'une décoration dorique complète comportant base attique avec socle, frise et corniche ; le chapiteau et l'architrave sont rappelés par des moulures. Au-dessus de la corniche prend place un fronton arrondi surmonté d'un dé ou acrotère qui supporte une

(1) Un assez beau vitrail occupe la fenêtre du mur de fond dans la dernière travée du collatéral méridional. Il porte la date de 1572. (Cette date est moderne ainsi que la partie du vitrail qui la porte.) Il représente la Vierge entourée de tous les emblèmes des litanies, le soleil, la lune, le lys des vallées, le cèdre, la tour de David ; ces emblèmes sont expliqués par des légendes. Au-dessus de la Vierge apparaît le Père Eternel, avec une banderole portant les mots : *Tota pulchra es, amica mea, et macula non est in te.* Ce vitrail est le seul qui subsiste aujourd'hui. Du temps de l'abbé Lebeuf, le « sanctuaire » était orné de vitraux qui portaient la date de 1575 (Lebeuf, *loc. cit.*).

boule enflammée. Ces contreforts sont à rapprocher de ceux de Luzarches, mais leurs proportions sont meilleures.

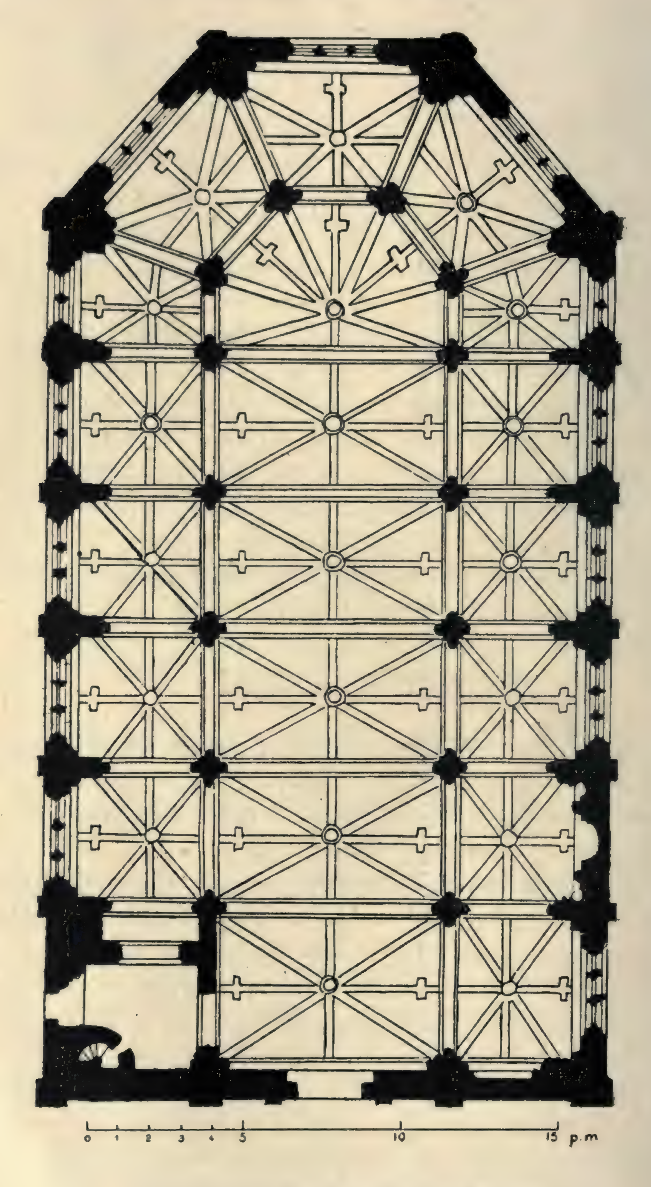
Le mur des collatéraux est décoré, au-dessus des fenêtres, d'un cordon garni d'oves. La couverture est un simple toit en appentis qui vient s'appuyer au mur de la nef, un peu au-dessous de la toiture de celle-ci ; les arcs-boutants sont par conséquent cachés. Au haut des murs de la nef, le droit des doubleaux est marqué d'un petit pilastre ionique surmonté d'un morceau d'entablement avec frise à plastron. Entre ces pilastres, le mur est décoré de longs cartouches rectangulaires séparés de branches de laurier croisées. Un cordon d'oves longe le faîte. L'élévation de l'abside est très simple. Les contreforts, très hauts, sont rectangulaires et amortis par une console. A mi-hauteur court un bandeau de postes et contre-postes feuillées. Sous la corniche qui suit la partie supérieure des murs sont suspendues des pommes de pin.

Église de Mareil-en-France.

A deux lieues environ au sud de Luzarches se trouve le petit bourg de Mareil-en-France. L'église, charmante, a été reconstruite entièrement, sauf la façade et la base de la tour, à l'époque de la Renaissance.

Elle se compose d'une nef flanquée de bas côtés, d'un chœur également avec bas côtés, d'une abside entourée d'un déambulatoire. Un clocher s'élève sur la première croisée du collatéral nord. L'intérieur de l'édifice est gracieux et clair. L'extérieur n'a point d'apparence et ne vaut que par la simplicité des lignes. La façade, très postérieure au reste de l'édifice, n'est qu'un mur percé d'une porte.

Sur un cartouche du déambulatoire on lit la date de 1581. Aucun document n'a donné jusqu'ici le nom de



Plan de l'église de Mareil-en-France.

l'architecte. Je vais avancer un nom, celui de Nicolas de Saint-Michel. Voici l'exposé rapide des raisons qui militent en faveur de cette attribution.

Lorsque l'église d'un village menaçait ruine, les curé et fabriciens s'assemblaient selon l'usage et délibéraient sur le parti à prendre. Ou bien ils remettaient à plus tard les réparations, ou bien ils appelaient le « maistre masson ». Où l'allaient-ils chercher ? Évidemment au plus près : dans le pays même, s'il y avait maçon établi au bourg ; au village voisin, dans le cas contraire. Ainsi ont fait les paroissiens de Mareil-en-France. Leur église tombait, ils décidèrent de la faire reconstruire, et mandèrent le maçon qui demeurait au bourg voisin de Luzarches. Ceci pour l'ordre naturel des événements. D'autre part, le style de l'église offre-t-il des ressemblances avec celui d'une église voisine dont l'auteur soit connu? Il se rapproche à tel point de celui de l'église d'Attainville que les membres d'architecture et les motifs décoratifs seraient, pour ainsi dire, superposables, au sens géométrique du mot. Les dessins d'après lesquels ont été construites les églises de Mareil et d'Attainville sont les mêmes : il est difficile de ne pas attribuer ces deux édifices au même auteur.

Cette hypothèse ne peut que prendre consistance lorsqu'on connaît la personnalité de l'architecte d'Attainville qui est en même temps, il ne faut pas l'oublier, celui de Luzarches. Il est l'homme d'un seul type, ou d'une « formule », si l'on peut employer cette expression. Il a créé à Luzarches certain type d'architecture, certains motifs décoratifs qu'il reproduira dans ses œuvres postérieures avec une fidélité véritablement étonnante. Il a orné les clefs de voûtes de touffes de palmettes, de cartouches rectangulaires, qui se retrouvent exactement semblables dans les édifices qu'il a bâtis. Il affectionne le plastron, ornement qu'il semble avoir été le seul à employer. Il serait facile de multiplier les points de res-

semblance que peuvent nous offrir les moulures, le plan des supports, la disposition et la décoration des contreforts.

Si toutefois ces raisons ne suffisaient pas, si on ne convient pas que Nicolas de Saint-Michel soit le constructeur



E. Durand. phot.

Chœur de l'église de Mareil-en-France.

de l'église de Mareil-en-France, on ne peut refuser d'admettre cette proposition : que l'église de Mareil a été construite par un maître maçon, d'après les plans et dessins des églises d'Attainville et de Luzarches, qui furent bâties par Nicolas de Saint-Michel.

Le plan de l'église est exceptionnel. Il comprend en

effet un déambulatoire. Cet exemple est le seul qu'on puisse citer dans la région du Parisis. Déjà, cette disposition avait frappé l'abbé Lebeuf : « L'architecte, écrit-il, a tellement ménagé le terrain que l'on tourne facilement derrière le sanctuaire, ce qui est peu commun dans les paroisses de la campagne (1). » Ce déambulatoire est à cinq pans coupés, qui correspondent à ceux de l'abside. L'édifice entier, dans sa structure générale et dans son ornementation, présente avec l'église d'Attainville des analogies si parfaites que je ne peux mieux faire que renvoyer, pour la description de l'architecture et de la décoration de l'église de Mareil-en-France, à la description de l'église d'Attainville.

J'ai déjà signalé le plan remarquable de l'église. Celui de chacune des travées des bas côtés mérite attention. L'architecte a non seulement supprimé les arcs-boutants, mais il n'a pas voulu que les contreforts fissent saillie sur le mur extérieur. Il a logé les masses dans l'intérieur de l'église, sans pour cela changer l'épaisseur des murs, ce qui donne aux croisées une profondeur égale à celle des contreforts. Les supports, du côté du mur, sont semblables par leur composition à ceux de la nef, mais les proportions ne sont pas les mêmes. Le massif central devient oblong. Les colonnettes d'angle soutiennent les formerets en plein cintre sous lesquels s'ouvrent des fenêtres qui éclairent l'édifice, car la nef est dépourvue de baies. Elles étaient jadis, dit le baron de Guilhermy, garnies de vitraux qui furent détruits à coups de gaule par l'armée révolutionnaire.

Le déambulatoire est voûté par cinq croisées d'ogives sur plan trapézoïdal. Les supports affectent une forme appropriée au plan de cette partie de l'église. Les piliers isolés de l'abside sont établis avec un massif tra-

(1) Lebeuf, *ouvr. cit.*, t. II, p. 232.

pézoïdal dont le plus grand côté est tourné naturellement vers l'extérieur. Les contreforts sont disposés sur le même plan, de manière à réduire la largeur des voûtes à lancer.

L'église est d'une extrême simplicité à l'extérieur. Les contreforts, à peine saillants, sont décorés d'une frise dorique. Quelques métopes sont ornées de têtes d'enfants joufflues entourées de guirlandes, de rosaces variées, de têtes d'ange.

*
* *

Les observations que j'ai faites au sujet de l'attribution certaine de l'église de Mareil à Nicolas de Saint-Michel sont à répéter au sujet de plusieurs églises des environs de Luzarches.

Au Plessis-Gassot, l'église, en grande partie Renaissance, a été agrandie ou remaniée vers 1575. Le collatéral nord porte cette date. On y reconnaît, dans l'architecture et la décoration, la main de Saint-Michel. Non loin de là, au Mesnil-Aubry, se trouve une église qui est une des plus grandes et des mieux construites de la région. Le bas côté sud est encore l'œuvre du même architecte. Un cartouche porte la date de 1582.

Le maître maçon de Luzarches a conduit des entreprises moins considérables. La façade de l'église de Fontenay-en-Parisis est décorée en partie d'une élégante frise dorique où se voient des saintes faces et des figures animales et monstrueuses, têtes de béliers et de satyres. A l'intérieur de l'édifice, une fenêtre d'escalier est enrichie de sculptures assez remarquables : figures d'enfants avec guirlandes de fruits et de fleurs. Ces ouvrages peuvent être datés approximativement de 1570. C'est encore ici une œuvre de Nicolas de Saint-Michel, et il n'est pas douteux qu'une étude plus approfondie des monuments religieux — et civils — du Parisis ne nous révèle d'autres

œuvres de cet architecte. Il est certain aussi que les documents d'archives qui doivent exister dans ces différentes paroisses apporteraient des renseignements importants.

*
* *

J'ai essayé de reconstituer la biographie de ce maître-maçon. Les quelques recherches que j'ai faites permettent de se faire de lui une idée générale. Il est évident qu'on pourrait les compléter assez facilement.

Il nous faut prendre pour point de départ la construction de la façade de Luzarches, car il semble bien que ce soit là la première entreprise de Nicolas de Saint-Michel. On peut lui assigner au moins à cette époque un âge voisin de trente ans, ce qui reporterait la date de sa naissance à l'année 1520 environ. L'accord de 1551 fait mention d'un paiement en nature, en blé froment. En effet, Nicolas de Saint-Michel exerçait en même temps que le métier de maçon, celui de marchand, et tout nous porte à croire que sa principale profession était le commerce des grains. Il figure dans un bail de ferme conclu entre le curé de Luzarches, Guillaume Le Bel, et le laboureur Jean Arnoul, sous la dénomination de « marchant demourant audict Luzarches » (1). De 1552 à 1554 il était marguillier de l'église, et devait déjà être un des notables habitants du bourg, tel qu'il nous apparaîtra dans la suite. Peu après, je perds sa trace, et jusqu'en 1569. Peut être voyagea-t-il. Mais en 1569 il était à Luzarches et faisait l'acquisition d'un demi-arpent et de deux quartiers de terre sis « au

(1) *Archives paroissiales* de Luzarches. Je n'ai pu prendre connaissance des archives de l'église, conservées dans « l'armoire aux trois clefs » qu'après bien des démarches. Je n'ai d'ailleurs pu consulter les dossiers que rapidement, en quelques heures à peine. L'examen de ces papiers m'a permis cependant de trouver quelques renseignements. Il doit y en avoir beaucoup d'autres. Il serait à souhaiter que ces documents entrassent aux Archives départementales.

terroir de Luzarches, au lieu dit près la Chaufour (1) ». Il est alors qualifié du titre de « marchant, tailleur de pierre, demourant à Luzarches » (2). Dès lors, nous le suivons d'assez près. Il est appelé à Attainville par les marguilliers et paroissiens, et il achève l'église en 1574. En 1575, il dirige au Plessis-Gassot la construction du collatéral nord de la paroisse. Un peu plus tard, il élève l'église de Mareil-en-France, et se rend ensuite au Mesnil-Aubry où il travaille au collatéral sud. Il semble bien que ce soit là sa dernière entreprise. Il devait être alors très âgé, et ne quitte plus Luzarches. Il y vit bien, étant fort riche. Il était assez grand propriétaire foncier, car on ne trouve pas moins de trente-huit articles de cens dus par lui au seigneur de Luzarches en 1590, ce qui représente au moins en sa possession trente-huit pièces de terre distinctes (3), plus trois maisons lui appartenant en tout ou en partie à Luzarches même (4). Il habitait vraisemblablement l'une de ces maisons. C'était une belle demeure ainsi décrite : « Une autre maison, jardin à verdures et arbres fruitiers siz en la rue du Tremblay, contenant un arpent trois quartiers, tenant d'ung costé à la ruelle de la fontaine d'aultre au sieur de Roquemont, d'ung bout à l'estang de Monsieur et d'aultre à la rue du Tremblay (5). » La date de sa mort ne m'est pas connue : mais elle ne peut être de beaucoup postérieure à 1590.

L'art de Nicolas de Saint-Michel se distingue par son originalité, par l'élégance et l'harmonie des formes et

(1) *Arch. paroiss.*

(2) *Inventaire des titres de rentes*, fol. 102. *Arch. paroiss.*, chemise marron cotée 2e *série.*

(3) *Cœuilloir de Luzarches*, fol. 310 v°-313. *Arch. départ. de Seine-et-Oise*, E. 2173. Cf. *Inventaire des titres de rentes*, fol. 78 v°-79. *Arch. paroiss. de Luzarches.*

(4) *Cœuilloir de Luzarches*, fol. 140 v° et 403. *Arch. départ. de Seine-et-Oise*, E. 2173.

(5) *Ibid.*, fol. 140 v°, 403. Le cens dû par N. de Saint-Michel était de vingt s. t.

par une science très poussée de l'adaptation de la sculpture décorative à l'architecture.

L'originalité des constructions de cet architecte, je l'ai signalé déjà, est telle qu'elle permet des attributions à peu près certaines. Il eût été possible de déterminer l'architecte de l'église d'Attainville, en connaissant celui de l'église de Luzarches. Ce n'est pas dans l'invention de motifs nouveaux que se manifeste cette originalité, mais bien dans la manière de traiter des motifs courants. Ce n'est pas dans la disposition générale de membres d'architecture que sa main se reconnaît, mais dans les proportions et le style qu'il a su leur donner.

L'élégance de ses constructions est frappante. A une époque du siècle où l'architecture tend vers l'alourdissement, — il suffit de parcourir la région du Vexin pour s'en convaincre — Nicolas de Saint-Michel bâtit des édifices légers et clairs. Il aime les supports minces, les voûtes simples, les grandes fenêtres, les ornements délicats. Il s'est rendu compte que la diminution systématique des proportions de certains membres d'architecture donnait à l'ensemble une plus grande légèreté ; par exemple, la réduction des chapiteaux. A l'encontre des architectes qui appliquaient trop rigoureusement les proportions classiques, il a négligé la théorie pour obtenir un ensemble meilleur. En cela il se rapproche directement des maçons gothiques. C'est un artiste des plus intéressants, parce qu'il a su s'affranchir des règles étroites de la théorie, parce qu'il a su asservir sa science à son goût.

Il ne faudrait pas croire que Nicolas de Saint-Michel n'ait pas cherché à se perfectionner. En chacune de ses constructions nous avons des recherches intéressantes à signaler. L'église de Luzarches possède une façade que l'on peut considérer comme une des plus belles créations de la Renaissance ; à Attainville, la nef, et surtout l'abside de l'église sont très étudiées. La partie méridionale de

l'abside présente des contreforts très remarquables. A Mareil-en-France, c'est le plan de l'église qui mérite attention. J'ai déjà dit que ce plan était unique dans la région. Il est intéressant de noter que l'on ne trouve pas en Ile de France cette méthode de loger les contreforts dans l'édifice lui-même, et qu'au contraire c'est là une disposition courante dans le Midi. Ainsi l'architecte dont nous parlons ne cessait pas de se perfectionner dans son art.

On peut se demander à quelle école Nicolas de Saint-Michel s'est formé. Le style des édifices bâtis sous sa direction, et surtout certains motifs décoratifs, offrent des analogies frappantes avec les projets et dessins d'architecture que l'on trouve dans les livres de Sébastien Serlio. Les références précises et nombreuses que nous avons pu fournir ci-dessus prouvent que les ouvrages de l'architecte italien ont été connus et étudiés par Saint-Michel. A-t-il connu Serlio lui-même, qui arriva en France en 1540, et qui fut regardé par les maîtres d'œuvre français comme un oracle, ainsi que nous l'apprend Jean Goujon? Il est possible. Nous sommes encore mal renseignés sur la vie de Serlio en France. Tout tend à prouver cependant, que son influence dans la région parisienne a été considérable.

Nicolas de Saint-Michel est un des types parfaits de ces bons maîtres d'œuvre ruraux, à qui nous devons tant d'édifices harmonieux et délicats. Praticien émérite, théo ricien savant, il a su être original et il fut véritablement un créateur.

Charles Terrasse.

UN CHAPITEAU DE LA CRYPTE DE SAINT-DENIS

Dans la partie nord-est de la crypte de Suger à Saint-Denis, on voit sur un chapiteau de la première moitié du XIIe siècle, une charrette attelée d'un cheval, qui



Chapiteau de la crypte de Saint-Denis.

transporte un reliquaire, tandis que des personnages étagés assistent au défilé de l'équipage.

Ce bas-relief, très fruste, n'a guère, jusqu'ici, retenu l'attention et pourtant, il offre l'intérêt d'un document historique. C'est la plus ancienne figuration en pierre de l'attelage rationnel du cheval, qui constitue, avec

l'attelage du bœuf, l'une des conquêtes les plus importantes de l'homme sur la nature.

Pareille assertion surprendra peut-être, car nul n'ignore que la domestication des animaux remonte très haut dans l'histoire, et que les figurations d'attelages, égyptiennes, grecques, romaines, etc., sont nombreuses. Mais, ce que l'on sait moins, c'est qu'en réalité, le problème de l'attelage ne reçut dans l'antiquité qu'une solution défectueuse et provisoire et que la solution complète et définitive ne fut donnée qu'au moyen âge, par l'attelage moderne, invention géniale d'un inconnu, qu'enfin le passage de l'un à l'autre système d'attelage, fut un immense bienfait pour l'humanité.

Quelques éclaircissements sont nécessaires à ce sujet, car nulle question n'est moins connue, que celle de la force motrice animale, et de son emploi à travers les âges. En premier lieu, qu'est-ce qu'un attelage? C'est un groupe d'animaux, ou un animal, dont la force est captée, appliquée à la traction et dirigée, au moyen d'un appareil spécial, le harnachement. Un bon système d'attelage doit permettre d'utiliser au mieux la force de chaque animal, et de favoriser l'effort d'ensemble. Dans l'attelage moderne, ces conditions sont entièrement remplies : son organe de traction, collier ou bricole, prend son appui sur la base osseuse de l'épaule, et s'adapte ainsi normalement à la configuration de l'animal ; la ferrure à clous protège les pieds, et le dispositif en file permet d'accumuler les efforts d'un nombre indéterminé d'animaux. Il en est de même de l'attelage du bœuf, avec cette seule différence, que l'organe de traction est le joug, de cornes ou de garrot. Ces trois conditions nécessaires et suffisantes, — système de traction rationnel, protection des pieds, et dispositif en file, — donnent à l'attelage moderne une grande souplesse d'adaptation, et un rendement dont la puissance n'est limitée que par le but à atteindre.

C'est ce que nous démontrent les équipages variés, que nous voyons journellement circuler sous nos yeux, et dont le rendement s'échelonne entre quelques centaines et des milliers de kilogs, vingt, trente mille et davantage au besoin. Citons par exemple, les fardiers, attelés de cinq à six chevaux en flèche, qui transportent, à travers Paris, des pierres de taille de dix à quinze tonnes.

Ceci dit, qu'est-ce que l'attelage antique, ou plutôt, que désigne-t-on habituellement ainsi? D'après l'opinion courante, l'attelage antique est un attelage différent du nôtre, dans son aspect extérieur et dans les organes de son harnachement, mais susceptible de fournir un rendement utile, analogue. Conformément à cette opinion, tous les historiens et archéologues contemporains admettent, sans exception, que dans l'antiquité les attelages de chevaux et de bœufs exécutaient, selon les besoins, de lourds transports, au moyen de puissants chariots, comme de nos jours. Or, cette opinion unanime ne repose sur rien, et l'erreur qu'elle propage est gravement préjudiciable à l'histoire. Les anciens, nous ne saurions trop le dire, n'arrivèrent jamais à capter efficacement la force motrice des animaux, et leurs attelages différaient des nôtres, non seulement dans leur aspect extérieur, mais, ce qui est beaucoup plus important, dans leur principe essentiel et leur rendement effectif.

Les documents figurés et les textes que les anciens nous ont légués, fournissent à cet égard toutes les précisions désirables, sans même tenir compte du résultat des expériences pratiques poursuivies par nous en 1910, avec le harnachement antique exactement reconstitué. Quant à la bibliographie moderne relative à l'attelage et à son histoire, on ne saurait la consulter avec fruit. Le seul enseignement positif que l'on puisse en tirer, en effet, c'est que depuis sa disparition, l'attelage antique est tombé dans l'oubli, bien qu'on ait continué à le repré-

senter *de chic*, et que nul ne l'a plus compris ni représenté avec exactitude.

Jetons un coup d'œil rapide sur ce que nous enseignent les documents originaux, en commençant par l'attelage du cheval

L'attelage antique du cheval. — Pendant l'antiquité tout entière, et chez tous les peuples (1), l'attelage du cheval fut d'un type unique immuablement fixé.



Attelage égyptien de la XVIII[e] dynastie.

Quel que fût son aspect extérieur, il se composait effectivement de deux chevaux placés de front, de chaque côté du timon, et reliés au joug par le collier et la sangle (2). Le harnachement comprenait cinq organes : collier, sangle, joug, timon et frein, et ces organes, combinés entre eux,

(1) Sauf la Chine.
(2) Les chevaux en surnombre ne participaient pas à la traction.

assuraient le jeu des fonctions nécessaires à tout attelage, savoir : la traction, la gouverne, le reculement et la conduite.

L'attelage antique, ainsi composé, fonctionnait à toutes les allures, mais, trois défauts graves nuisaient à son efficacité : le mauvais rendement du collier, l'absence de ferrure à clous et l'absence du dispositif en file.

Le collier, organe essentiel de traction, s'adaptait aussi mal que possible à la conformation de l'animal. Par une curieuse inadvertance en effet, les anciens ne tinrent nullement compte de la conformation du cheval, qui appelle la traction par les épaules, et, chose à peine croyable, s'obstinèrent à lui faire traîner les voitures par la gorge. La bande souple et sans armature qui constituait le collier antique au lieu de prendre appui, comme le collier et la bricole modernes sur la base osseuse de l'épaule, cravatait l'encolure au-dessus des épaules et comprimait la gorge, à l'endroit même où la trachée artère passe au voisinage de la peau. Le cheval ne pouvait, comme dans l'attelage moderne, se pencher en avant, peser sur le collier, vousser l'échine et se cramponner au sol pour développer son effort. Dès qu'il baissait la tête, au contraire, les muscles de la gorge, détendus et flasques, cessaient de protéger la trachée contre la pression du collier, et, l'animal, pour échapper à la gêne respiratoire, prenait instinctivement l'attitude de tout cheval d'attelage sur les documents figurés antiques. Cette attitude caractéristique, encolure haute, dos creux, et poids du corps rejeté en arrière, est très défectueuse pour la traction, mais elle était indispensable, pour tendre les muscles de la gorge, les raffermir, et protéger la trachée contre la pression du collier.

De son côté, l'absence de ferrure était, pour l'attelage antique, une cause de faiblesse très grave, en raison de l'usure des pieds.

Enfin, l'absence du dispositif en file, limitait à deux le nombre des chevaux attelés effectivement au char.

L'attelage antique du cheval se trouvait donc réduit, en somme, à deux animaux non ferrés, et tirant par la gorge, dans les conditions les plus défectueuses, aussi, son rendement n'atteignait-il pas, à beaucoup près, celu de notre attelage moderne à un seul cheval.

L'attelage antique du bœuf. — L'attelage antique du bœuf se composait, comme celui du cheval, de deux animaux disposés de front. Son organe principal, le joug de cornes ou de garrot, analogue à celui de nos bœufs, captait rationnellement la force de l'animal, en sorte que pour le labour l'attelage était efficace. Mais, en dehors du terrain meuble, et pour la traction sur route, l'absence de ferrure réduisait considérablement le pouvoir de traction du bœuf, dont les pieds sont plus sensibles encore que ceux du cheval. En outre, l'absence du dispositif en file réduisait à deux, comme pour le cheval, le nombre des animaux attelés. Dans ces conditions, le rendement sur route de l'attelage antique du bœuf égalait à peine celui de l'attelage du cheval.

Des textes anciens auxquels on n'a jusqu'ici prêté qu'une attention distraite indiquent le rendement exact de l'attelage antique ; ce sont : le *de cursu publico* du *code Theodosien* d'après lequel le chargement des plus puissantes voitures des messageries romaines, l'ibugaria et la clabula, attelées de chevaux, de mulets ou de bœufs, est fixé au maximum de 1.500 livres soit 492 kil. et un passage de la *Cyropédie*, d'après lequel Xénophon évalue le chargement normal du chariot à bœufs à 25 talents, soit 480 kil. Ainsi, contrairement à la croyance générale, l'attelage antique, quel qu'il fût, était bien loin d'égaler le puissant attelage moderne. En fait, il ne constituait qu'une force motrice infime, appliquable à des transports très légers.

De là cette conséquence historique que les civilisations antiques, même les plus brillantes, en furent réduites à se développer sans le secours d'une force motrice correspondant à leurs besoins matériels. L'Egypte, la Grèce, Rome elle-même, ne furent pas, au point de vue des transports sur terre, mieux outillées que les barbares. Pourtant, ces peuples constructeurs devaient nécessairement pourvoir à des charrois nombreux et lourds. Il leur fallait à tout prix un moteur puissant, ou bien renoncer à bâtir les monuments que nous admirons aujourd'hui.

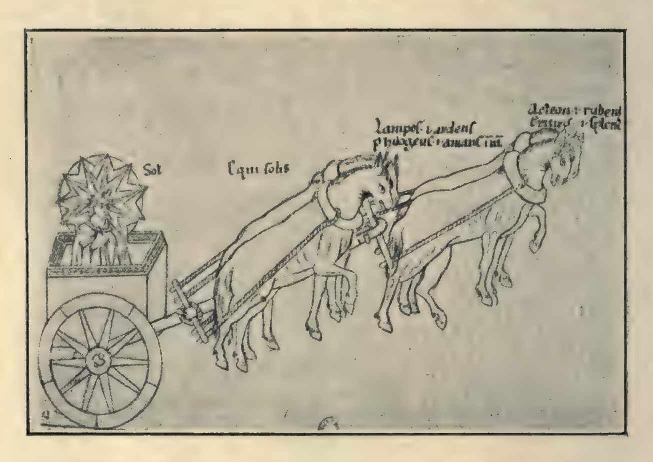


Attelage moderne du xe siècle.

Bibl. nat. Lat. 8085.

Seul, le moteur humain était disponible, il fut impitoyablement plié aux corvées nécessaires. Par la force des choses, plus un peuple était civilisé, plus grand était le nombre de ses esclaves, et plus leur sort était pénible. Pendant ce temps, les animaux effectuaient les transports légers. Si donc on veut pénétrer plus avant le secret de l'organisme social antique et de l'institution servile, peut-être ne serait-il pas inutile de faire entrer en ligne de

compte la pénurie de force motrice sérieuse autre que celle de l'homme lui-même, pendant l'antiquité tout entière. Si l'on veut, en outre, découvrir une raison plausible à la disparition de l'esclavage en Occident, du xᵉ au xɪɪɪᵉ siècle peut-être encore, ne serait-il pas inutile de savoir que l'attelage moderne apparut en France au début du xᵉ siècle, que du xᵉ au xɪɪɪᵉ siècle il chassa devant lui l'attelage antique, et qu'il révolutionna l'in-



Attelage moderne de l' « Hortus deliciarum ».

dustrie des transports, en apportant au monde une force motrice à grand rendement, plus efficace et plus économique à la fois que l'esclave.

Nul texte ne signale l'avènement de l'attelage moderne. Il apparaît pour la première fois, avec le collier muni de traits qui le caractérise, au début du xᵉ siècle sur les peintures d'un manuscrit latin d'origine française. Bibl. nat., lat. 8085.

Pendant le xᵉ et le xɪᵉ siècles, ses progrès sont lents, tout au moins sur les peintures de manuscrits, où il avoisine de nombreux attelages antiques. Au xɪɪᵉ siècle, au

contraire, il devient nombreux sur les peintures de manuscrits, et il apparaît sur les fresques, la tapisserie de Bayeux (1) et les bas-reliefs en pierre de Saint-Denis et de la cathédrale de Borgo. Au XIII[e] siècle le système nouveau l'emporte définitivement, sur les documents



Attelage moderne du XII[e] siècle.
Cathédrale de Borgo.

figurés, et l'attelage antique n'est plus que l'exception. Au XIV[e] siècle enfin, il ne reste plus qu'un seul attelage antique qui semble fait d'après nature, celui du dôme de Florence. Dès lors cet attelage disparaît, du moins en Occident, et tombe dans l'oubli. Sous la Renaissance il est vrai, et jusqu'à nos jours, on continue à le représenter *de chic*, mais nul ne sait plus le comprendre en réalité.

Ct LEFEBVRE DES NOËTTES.

(1) Exécutée probablement dans le second quart du XII[e] siècle, bien qu'une étude récente, étayée d'arguments plus nombreux que solides, ait voulu la placer au XI[e] siècle.

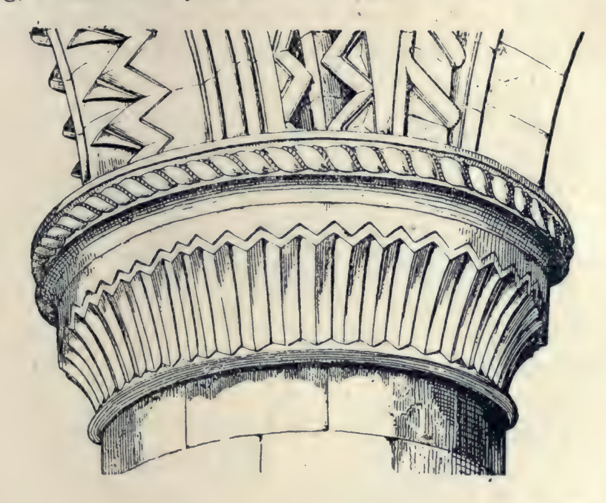
L'ORIGINE DES TAILLOIRS RONDS ET OCTOGONES AU XIIe SIÈCLE

Il est toujours intéressant de rechercher les origines des formes architecturales qui sont d'abord des exceptions et qui deviennent, peu à peu, d'un usage courant. Tel est le cas des tailloirs ronds et octogones si répandus au XIIIe siècle, mais dont il existe plusieurs exemples au XIIe siècle. Les constructeurs des églises romanes donnaient, avec raison, la préférence aux tailloirs carrés qui s'adaptaient mieux à la retombée et à l'épaisseur des grandes arcades et des doubleaux, tandis que les architectes gothiques abandonnèrent cette forme vers 1230 pour adopter les tailloirs octogones ou circulaires. Le plan des tailloirs ne coïncide avec celui des supports que sur les piles rectangulaires ou sur des pilastres et, quand il est rond, sur des grosses colonnes dans les églises anglo-normandes, mais, généralement, leur forme est différente. Ainsi, la plupart des colonnes isolées sont surmontées de tailloirs carrés ou octogones. De même, les piliers octogones du XIIe siècle des deux églises de Neuwiller (Bas-Rhin), sont couronnés de tailloirs carrés. Dans le transept et le chœur de la cathédrale de Peterborough et à Sainte-Marie de Sutton, des tailloirs cruciformes (1) correspondent à des piles octogones (2).

(1) Autres exemples du XIIe siècle à la cathédrale d'Ely (transept), à la Sainte-Chapelle de la cathédrale de Canterbury, à Tilney (All Saints), à Walsoken, à Waltham-Abbey, à Wimborne et en France à Gargilesse (Indre), à Saint-Sever (Landes), à Civaux (Vienne) et à Notre-Dame d'Etampes.

(2) Bond (F.). *Gothic architecture in England*, p. 42.

C'est vers 1120 que les tailloirs circulaires firent leur apparition en Angleterre, sur les piles rondes de la nef, dans les cathédrales de Gloucester et de Tewskesbury (1). On en rencontre d'autres exemples du XIIe siècle à Steyning, à Malmesbury, à New-Shoreham, à Ketton, à South-



J. Bilson del.

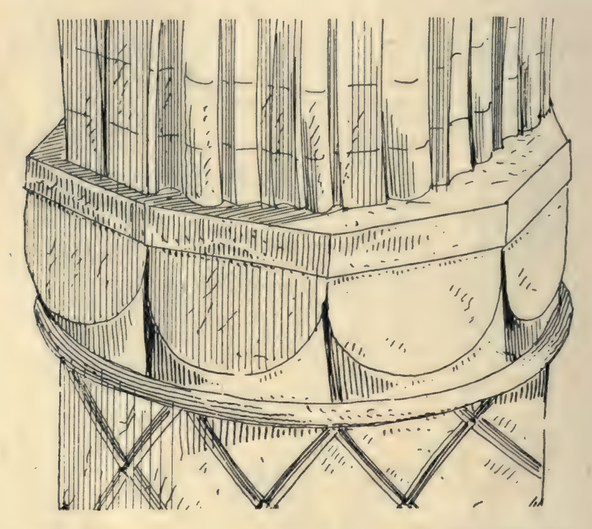
Chapiteau de la nef à Steyning.

well, à Shrewsbury, dans la crypte orientale de la cathédrale de Cantorbery (2), à Saint-Jean de Chester, à Cuddington, à Dore, à Leominster, à Old Sodbury, à Romsey et à Stock-Orchard. Vers le milieu du XIIe siècle, quelques architectes normands en font usage à Bernières, à Ouistreham (Calvados) et à Manéglise (Seine-Inférieure). Notre confrère, M. Enlart, signale dans son *Manuel* (3), d'autres tailloirs ronds du XIIe siècle, à Lanmeur, Perros-Guirec, Tréguier (Côtes-du-Nord), à Aigues-Vives, à Montrichard (Loir-et-Cher), à Avesnières (Mayenne et dans

(1) Bond (F.), *op. cit.*, p. 26 et 297.
(2) *Ibid.*, p. 273, 412, 421, 440, 520 et 521.
(3) T. I, p. 371.

le portail de Sérignac (Lot-et-Garonne). J'y ajouterai celui qui devait surmonter un chapiteau roman du musée de Soissons, cerclé de fleurs à quatre pétales (1).

Les piles formées d'un noyau cylindrique entouré de colonnettes, comme celles de la nef de Saint-Remi de Reims, qui furent élevées vers 1005, et celles de certaines églises du Poitou, comme à Javarzay, à Saint-Pierre de



E. Chauliat del.

Chapiteau de la nef à Durham.

Melle (Deux-Sèvres), à Nieuil-sur-Autise (Vendée), devraient être amorties par un grand tailloir circulaire, mais les architectes trouvèrent préférable d'obtenir un plan carré au niveau des sommiers. Cependant, le constructeur de la nef de Guérande (Loire-Inférieure), qui travaillait vers la fin du XII[e] siècle, eut l'idée de coiffer les huit chapiteaux des grosses piles rondes d'un tailloir commun de la même forme (2), comme à Bernières et

(1) *Congrès archéologique de Reims*, 1911, t. I, p. 362.
(2) Viollet-le-Duc. *Dictionnaire d'architecture* t. VII, p. 157

à Ouistreham (Calvados). On peut signaler une disposition du même genre en Angleterre au XIIIe siècle à Lichfield, à Moulton, à West-Walton, à Weston, à Whaplode et à Yarmouth (1). A cette époque, les tailloirs circulaires se répandirent également en Normandie (2) et en Champagne (3).

Les plus anciens tailloirs octogones couronnent les chapiteaux cubiques à huit faces des piles cylindriques de la nef de la cathédrale de Durham, terminée en 1128 (4), mais les colonnes à huit pans de la crypte romane de Nesle (Somme), détruite par les Allemands étaient couronnées de chapiteaux à tailloirs carrés. La nef de l'église de la maladrerie de Saint-Lazare, près de Beauvais, bâtie vers le milieu du XIIe siècle, est bordée de supports octogones (5) surmontés de chapiteaux et de tailloirs de la même forme, comme à New-Shoreham, en Angleterre (6).

Dans la salle capitulaire de l'abbaye de Fontenay (Côte-d'Or), les faisceaux de huit colonnettes qui reçoivent les retombées des voûtes d'ogives du XIIe siècle sont couronnés d'un tailloir commun à huit pans comme dans la nef de Kirkstall, en Angleterre (7). Les piles octogones d'une salle voisine ont un tailloir à huit faces très épais et dépourvu de moulures où viennent s'appuyer quatre doubleaux nus et quatre nervures toriques (8) comme

(1) Bond (F.). *Gothic architecture in England*, p. 422, 423.
(2) Absides des cathédrales de Bayeux, de Coutances, de Lisieux, de Rouen, église de Norrey.
(3) Montérender, Mouzon.
(4) On remarque des tailloirs romans demi-octogones dans le chœur de la cathédrale de Durham et dans la nef de Fountains-Abbey.
(5) M. Enlart cite les piles octogones de Bohain, de Borres et d'Haspres (Aisne) dans son *Manuel*.
(6) Bond. *Gothic architecture in England*, p. 273.
(7) Bilson (John). *Le chapiteau à godrons en Angleterre*, dans le *Congrès de Caen*, 1908, t. II, p. 643.
(8) Bégule (L.). *L'abbaye de Fontenay et l'architecture cistercienne*, p. 37, 38, 40 et 41.

dans les salles capitulaires de Noirlac et de Fonmorigny (Cher). D'autres exemples de tailloirs octogones se voyaient à Dommartin (Pas-de-Calais) sur de gros chapiteaux dont l'un est moulé au musée du Trocadéro. A Saint-Remi de Reims, les colonnes qui séparent les bas côtés doubles du chœur, terminé vers 1170, ont des tailloirs octogones au-dessus de leurs chapiteaux : l'un d'eux est entouré de feuillages et de huit figurines qui soutiennent les angles du tailloir.

Les architectes des déambulatoires de Saint-Germain-



H. Heuzé phot.

Chapiteau du déambulatoire à Saint-Remi de Reims.

des-Prés et de Notre-Dame de Paris qui furent, l'un terminé et l'autre commencé en 1163, avaient bien eu l'idée d'abattre légèrement les angles des tailloirs carrés des grosses colonnes isolées, comme Guillaume de Sens dans l'abside de la cathédrale de Cantorbery, à Auvers-sur-Oise, à Nesles-la-Vallée et dans les déambulatoires de

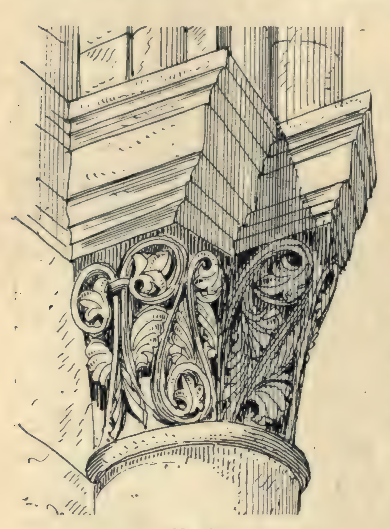
Deuil, de Gonesse et de Mantes (Seine-et-Oise). La nécessité de poser sur ces tailloirs les trois colonnettes destinées aux ogives et aux doubleaux les avait sans doute empêchés de leur donner le plan d'un octogone régulier. Cette difficulté fut résolue par l'architecte de la cathédrale de Soissons qui prit le parti d'accoler une colonnette aux colonnes du sanctuaire inauguré en 1212, afin de loger les trois fûts dans un triangle limité par deux pans coupés plus longs que les autres (1).

Une autre solution, qu'on trouve appliquée à Bagneux (Seine), à Beaumont-sur-Oise, à Triel (Seine-et-Oise), à Saint-Père-sous-Vézelay, à Notre-Dame-en-Vaux de Châlons-sur-Marne, consistait à donner aux tailloirs le plan d'un octogone irrégulier dont les grands côtés font face à la nef, aux bas côtés et aux grandes arcades et dont deux petits côtés correspondent aux ogives inférieures. Au chevet des cathédrales de Chartres et de Reims, dans les nefs d'Ambleny, de Braine, de Lesges (Aisne), de Champagne, de Gonesse, de Taverny, dans le chœur de Triel (Seine-et-Oise) et à Notre-Dame de Dijon, les tailloirs ont huit pans réguliers. La diminution de l'épaisseur des grandes arcades avait, d'ailleurs, facilité la solution du problème de la retombée des claveaux sur des tailloirs octogones.

Dans les piles rondes cantonnées de quatre colonnes de la nef des cathédrales d'Amiens, de Chartres et de Reims, les quatre petits tailloirs font saillie sur celui du gros chapiteau central, sauf dans le chœur de la cathédrale d'Auxerre où les cinq supports sont coiffés d'un seul grand tailloir octogone, comme à Sainte-Marguerite de Lynn, en Angleterre. L'architecte du déambulatoire de Villeneuve-sur-Yonne, prit le même parti pour couronner les faisceaux de colonnettes. Par contre, les piles inter-

(1) On voit une disposition du même genre à La Chapelle-sous-Crécy (Seine-et-Marne).

médiaires des bas côtés doubles de Notre-Dame de Paris sont cerclées de douze colonnettes qui ont leur tailloir particulier, comme dans les dernières travées de la nef à Notre-Dame de Laon et à la cathédrale de Bourges. Quant aux piles octogones aussi rares dans les églises gothiques que dans les églises romanes, on peut en citer des exemples au XIIIe siècle dans la nef et entre les deux galeries du déambulatoire de Chartres, dans les églises d'Etchingham et de Trunch, en Angleterre.



E. Chauliat del.

Chapiteau de la chapelle centrale à Saint-Martin-des-Champs.

Vers le milieu du XIIe siècle, l'architecte du sanctuaire de Saint-Martin-des-Champs à Paris, avait fait poser des tailloirs à deux pointes sous la première voûte d'ogives de la chapelle centrale tréflée. Ce sont les prototypes d'une variété de tailloirs en usage au XIIIe siècle, caractérisée par sa forme pointue qui s'explique par le désir de faire coïncider la pointe du tailloir avec l'arête du tore en amande qui vient y retomber. En réalité, le plan de ces tailloirs pointus est un pentagone irrégulier, car les faces latérales sont de petite dimension. On en remarque des exemples précoces dans la galerie haute de la tour du sud à Notre-Dame de Paris où les tailloirs hexagones ont deux pointes latérales. C'est une véritable anomalie, car dans l'Ile-de-France, les chapiteaux du triforium restèrent carrés pendant la première moitié du XIIIe siècle,

sauf à Brie-Comte-Robert (1), pour donner une meilleure assiette aux sommiers. Il faut signaler d'autres prototypes sous le clocher-porche de la collégiale de Saint-Quentin, dans la chapelle haute du croisillon sud à la cathédrale de Soissons et dans les chapelles rayonnantes du même édifice, ainsi que dans celles des cathédrales de Chartres, de Reims, d'Amiens et de Troyes (2), puis dans la Sainte-Chapelle de Paris, consacrée en 1248 et dans celle de Saint-



E. Lefèvre-Pontalis phot.

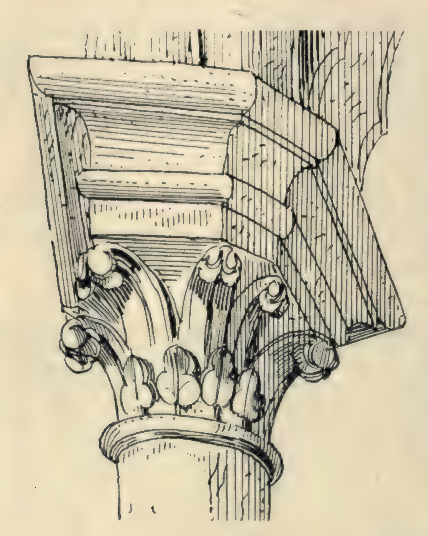
Chapiteaux de l'église de Creil.

Germain-des-Prés, dans la nef de l'abbatiale de Saint-Denis, dans le cloître de Notre-Dame de Noyon et dans beaucoup d'autres églises bâties sous le règne de saint Louis (3).

(1) Le triforium de la nef à la cathédrale d'Amiens et à Saint-Denis, comme celui du premier bas côté de la cathédrale de Bourges se distinguent également par des chapiteaux à tailloir polygonal.

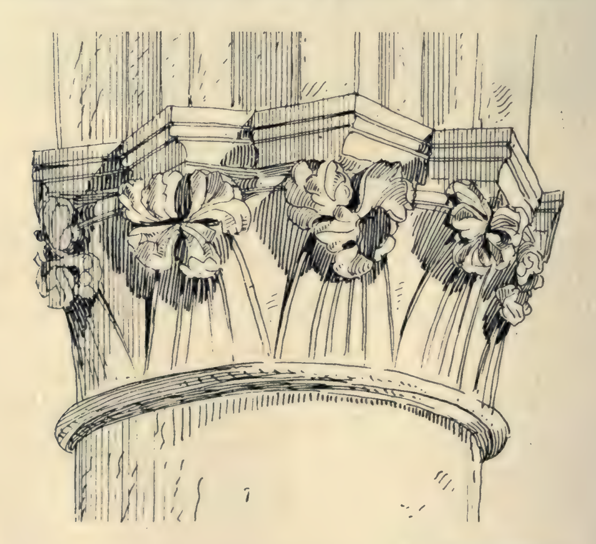
(2) A Saint-Quentin, la pointe centrale des tailloirs des colonnes qui barrent l'entrée des chapelles rayonnantes porte une colonnette, comme sous la retombée des nervures centrales des voûtes sexpartites, à Limbourg-sur-la-Lahn.

(3) Creil, Montataire (Oise), chapelles rayonnantes de la cathédrale de Beauvais, Lagny, Saint-Urbain de Troyes.



E. Chauliat del.

Chapiteau de la tour du sud à Notre-Dame de Paris.



E. Chauliat del.

Chapiteau du chœur de Nogent-les-Vierges.

En appliquant le même principe aux tailloirs qui reçoivent les boudins amincis de plusieurs arcs, l'architecte de la chapelle basse du Palais à Paris imagina les tailloirs à huit pointes qui couronnent les fûts en bordure des étroits bas côtés. D'autres tailloirs à pointes multiples se voient sous le porche du même édifice, dans le chœur de Nogent-les-Vierges (Oise) et dans les bas côtés de Saint-Jacques de Compiègne, mais ce type est de la plus grande rareté.

E. Lefèvre-Pontalis.

MÉLANGES

Tympan du portail des Minimes à Compiègne.

L'église peu connue de Saint-Pierre de Compiègne, qui devint celle des Minimes en 1607, fut vendue comme bien national en 1790. Rachetée par la ville en 1859, elle est transformée en salle de gymnastique et presque toujours fermée. C'est un monument du milieu du XIIe siècle,



Hutin phot.

Tympan du portail de Compiègne.

voûté d'ogives après coup, dont le portail flanqué de huit colonnettes fut complètement masqué par les bureaux d'une banque en 1905. Son archivolte en tiers-point surhaussé était garnie de huit anges mutilés dont les robes sont finement plissées, de trois boudins dont l'un retombait sur deux anges et d'un cordon de palmettes. Sur le linteau et sur le sommier de la première voussure, dix apôtres nimbés et pieds nus sont assis sur un banc. Au-dessus des festons qui représentent des nuages, le Dieu de majesté, dont le nimbe est crucifère, est entouré d'une gloire en amande et flanqué de l'ange et des attributs des Evangélistes, mais ces animaux sont malheureusement mutilés. Les témoins encore visibles et le quadrupède à tête de femme figuré sur un chapiteau sont d'excellent style. On peut comparer ce tympan à tous ceux de la même famille qui sont encore intacts à Chartres, comme à Saint-Loup de Naud, à la cathédrale du Mans, comme à celle de Bourges. Cette représentation ne devait pas être exceptionnelle en Picardie, mais la destruction de toutes les grandes églises romanes du nord de la France n'en laisse plus subsister que cet exemple dissimulé dans un comble. M. Hutin, photographe à Compiègne, avait eu la bonne idée d'en faire un cliché il y a vingt ans.

E. Lefèvre-Pontalis.

Porte de la chapelle du cimetière à Vizille (Isère).

Cette porte du XIIe siècle, encadrée par deux colonnes en délit dont les chapiteaux sont garnis de feuilles d'acanthes et par une archivolte en plein cintre dont la doucine est bordée d'un cordon de palmettes sur le linteau, le sculpteur a représenté la Cène avec Judas à genoux

qui met la main au plat comme à Nantua, à Charlieu, à Saint-Germain des Prés. Les figures nimbées des apôtres sont malheureusement mutilées, mais leurs vêtements aux plis élégants sont intacts. Au-dessus, le Christ assis, la



Tympan du portail de Vizille.

tête entourée d'un nimbe crucifère, bénit d'une main et tient de l'autre le livre de Vie. L'ange et l'aigle nimbés, le lion et le bœuf ailés tiennent l'œuvre des Evangélistes. Ce tympan roman se rattache plutôt par son style à l'école bourguignonne qu'à celle de la Provence.

E. Lefèvre-Pontalis.

Un chapiteau lombard.

Le musée d'Arles possède un chapiteau du XII[e] siècle orné de rinceaux à larges feuilles dentelées qui forment une spirale sur deux faces et dont on peut signaler



Chapiteau du musée d'Arles.

d'autres exemples dans la façade de Saint-Gilles-du-Gard et de Saint-Trophime d'Arles, au musée Calvet à Avignon, dans plusieurs églises de la Provence, à Saint-Genest de Nevers et même sur une pile qui sépare au sud les deux galeries du déambulatoire de Saint-Martin des Champs à Paris. Sans doute, les sculpteurs romans ont souvent

enroulé des tiges garnies de feuilles autour des corbeilles des chapiteaux, mais ces feuilles qui ressemblent à celles du chêne n'ont pas du tout le même caractère. Or il existe en Lombardie de très nombreux chapiteaux semblables à celui que nous reproduisons, notamment dans la crypte de la cathédrale de Modène. Il est donc évident que ces chapiteaux ornés de quatre volutes de rinceaux furent imités en Provence après avoir apparu de l'autre côté des Alpes.

Le chapiteau du musée d'Arles se distingue également par la présence de deux quadrupèdes à face humaine, type de harpie beaucoup plus rare que la figure à corps d'oiseau, mais dont il faut signaler d'autres exemples dans le portail de Saint-Loup de Naud et sur un chapiteau de l'abside à Saint-Germain des Prés. La base qui provient d'une autre colonne est flanquée d'une boule, de lutteurs et d'une chimère. On peut la rapprocher de celles des portails de Saint-Denis, d'une colonne du déambulatoire de Poissy et du bas côté sud de Saint-Hilaire de Poitiers. Les griffes formées de figurines ou d'animaux sont beaucoup plus rares que celles qui se composent d'une large feuille.

E. Lefèvre-Pontalis.

Un chapiteau roman trouvé à Reims.

Parmi les nombreuses sculptures de l'époque romane ou gothique exhumées dans les ruines de Reims, il faut signaler le chapiteau roman découvert dans un mur de la propriété de M. Eugène Gosset qui a bien voulu m'autoriser à le reproduire. Il devait couronner un faisceau de quatre colonnettes dans l'ancien cloître de l'abbaye de Saint-Pierre aux Dames bâti sur le même emplacement au xii[e] siècle. Les lions, adossés au centre au-dessus d'une tête humaine et affrontés aux angles, présentent comme

ceux des chapiteaux de Notre-Dame-en-Vaux, à Châlons-sur-Marne, un bon spécimen de l'art roman champenois, mais ils offrent une curieuse particularité, c'est que leur gueule s'entr'ouvre pour mordre un gros fruit conique fixé au bout de leur queue, tandis que ce motif est généralement remplacé au XII[e] siècle par des palmettes ou un fleuron qui s'épanouissent, comme sur des bas-reliefs orientaux.

Ce gros fruit qui ressemble à une pomme de pin figurée



Chapiteau trouvé à Reims.

avec ses écailles ne doit pas être confondu avec un fruit d'arum monté sur une hampe, vu ses fortes dimensions. Il faut le comparer à ceux qu'on remarque sur un chapiteau provenant du déambulatoire de Mozat (Puy-de-Dôme) et déposé dans la nef qui ressemble à un autre visible dans le chœur de Saint-Benoît-sur-Loire, sur le chapiteau d'Adam et Eve à Notre-Dame du Port de Clermont et sur l'arc en avant du transept à Urcel (Aisne). M. Edmond Pottier a étudié le rôle de ce fruit conique dans l'art assyrien où les dieux tiennent une pomme de cèdre, parfois renversée, en signe de protection (1). On le voit alternant avec des palmettes en bordure d'une dalle

(1) *Catalogue du musée assyrien*, p. 52.

de pavage provenant de Ninive au musée assyrien du Louvre. L'influence orientale s'est donc fait sentir sur ce chapiteau de Reims comme sur d'autres motifs d'ornementation romane.

E. Lefèvre-Pontalis.

Trois têtes de statuettes de la cathédrale de Reims.

Les Amis de la cathédrale de Reims qui, sous l'active impulsion de leur président M. E. Lefèvre-Pontalis et de leur dévoué trésorier M. P. Antony-Thouret, ont tant fait pour le rétablissement du culte viennent de racheter et de remettre à M. Paul Léon, directeur des Beaux-Arts, deux petites têtes ramassées dans les ruines après l'incendie du 19 septembre 1914. En même temps, M. Albert Besnard rapportait de Rome une troisième tête acquise par un amateur anglais, M. Marshall, qui s'est empressé de la rendre à la cathédrale.

Notre confrère M. Paul Vitry fut chargé de porter à Reims ces précieuses reliques. Assisté de M. Deneux, architecte de la cathédrale, il réussit à retrouver l'emplacement de deux têtes. L'une, au masque tragique sillonné de rides, est celle du marmouset placé sous les pieds de saint Jean dans la porte nord de la façade. L'autre tête barbue, de la fin du XIIIe siècle, appartenait à un prophète placé dans une niche au revers du même portail, à l'intérieur du bas côté nord.

La troisième tête aux cheveux bouclés que nous reproduisons ici n'a pu être encore identifiée. Taillée dans le calcaire à coquillages des carrières de Romain, comme la statuaire de la façade, elle provient cependant, à n'en pas douter, de la cathédrale. Spirituelle et souriante, les yeux tirés, la bouche légèrement pincée, elle est de la famille de l'ange de l'Annonciation, de l'ange de saint Nicaise ou de saint Denis, de la suivante de Marie dans

la Présentation au temple et des anges au fin sourire conservés soit à Reims, soit au musée du Louvre, soit dans les collections particulières et qui proviennent certainement des ateliers de la cathédrale.

M. Vitry a émis l'hypothèse que cette tête appartenait



P. Antony-Thouret phot.

Tête d'une statuette de la cathédrale de Reims.

peut-être non pas à un ange, mais à l'un des petits personnages sculptés sur le linteau de saint Etienne au revers de la porte nord de la façade et détruits par l'incendie de 1914. Si l'on retrouve son emplacement, elle sera reposée, sinon elle enrichira le musée lapidaire si bien organisé

par notre confrère M. Deneux qui abrite déjà tant de remarquables sculptures.

MARCEL AUBERT.

Coupole de l'église de Coltines (Cantal).

Le village de Coltines possède une église datant de l'extrême fin du XIIe siècle, et présentant différentes particularités.

La première travée du chœur, plus large que profonde, forme une sorte de carré de transept limité par quatre doubleaux dont les deux rouleaux ont une section rectangulaire.

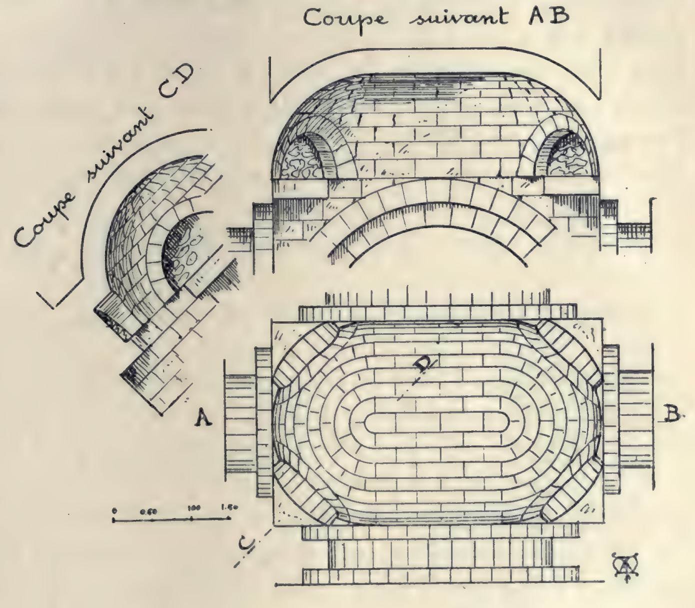
Quoique les doubleaux latéraux soient de portée moitié moins grande que celle des deux autres, leurs centres ont été surélevés de façon que les quatre sommets de ces arcs se trouvent au même niveau. Sur ce plan rectangulaire ainsi formé, le constructeur a essayé d'établir une coupole.

Il a d'abord placé, dans les angles, quatre dalles de granit, de forme triangulaire, dont les faces internes sont cintrées ; le rectangle primitif se trouve ainsi transformé en parallélogramme aux angles extrêmement arrondis. Prenant ensuite pour diamètre le plus petit côté du rectangle, il a tracé deux demi-coupoles réunies entre elles par un berceau de même diamètre.

Pour ne pas que ces coupoles retombent, dans les angles, en encorbellement sur les dalles de granit, il a édifié quatre petits arcs aveugles soigneusement appareillés, courbes en plan et en élévation, et compris dans la masse même de la coupole. Comme ces arcs auraient tendance à se déverser vers l'extérieur, le constructeur les a maintenus par un remplissage en blocage qui repose sur les dalles de granit.

Le reste de la coupole est soigneusement appareillé comme une voûte classique romaine.

Ce qui distingue cette voûte, ce n'est pas seulement la façon très parfaite dont la stéréotomie très compliquée de la voûte et des arcs en particulier, a été exécutée, mais c'est surtout la disposition adoptée qui prouve chez



A. Mayeux del.

Coupole de Coltines.

son auteur un projet sûrement établi, dessiné et étudié dès son début dans tous ses détails.

En effet, dans tous les autres exemples connus, on voit d'abord le constructeur chercher par tous les moyens à transformer le plan rectangulaire en plan octogone, puis il rattrape ce plan polygonal par des raccords plus ou moins adroits jusqu'à ce qu'il ait obtenu un cercle ou un ovale à peu près parfait et ensuite seulement il construit une coupole. Mais je ne connais pas d'autre exemple de voûte où les éléments de raccords, dalles en encorbelle-

ment et arcs soient compris dans la masse même de la coupole.

Il y a là une difficulté d'épure et de taille digne d'être comparée à celle de la fameuse vis de Saint-Gilles, à une époque où la stéréotomie était presque ignorée et il est certain que si cette petite église n'avait pas été édifiée dans un pays inconnu, les maîtres tailleurs de pierre n'auraient pas manqué de la noter dans leur tour de France. C'est pourquoi je crois qu'il est intéressant de la signaler comme un exemple rare, peut-être unique.

ALBERT MAYEUX.

Signes lapidaires du château de Pierrefonds.

Dans une précédente étude, soumise au Congrès des Sociétés savantes de 1921, j'ai signalé un certain nombre de particularités relatives aux signes lapidaires du château de Vincennes. J'ai montré notamment qu'ils étaient généralement doubles sur presque toutes les pierres. Ils se composent d'un indice général paraissant se rapporter à une partie bien délimitée de la construction et d'un signe particulier ou individuel dont l'emploi n'a pu jusqu'à présent être expliqué d'une façon satisfaisante.

Peu de temps après ma communication au Congrès, je visitais le château de Pierrefonds en compagnie de mon ami, M. Lefèvre-Pontalis ; nous retrouvâmes le même système de doubles signes, ceux-ci ne différant que par leur tracé. Ces signes se présentent sous la forme de traits ayant une largeur et une profondeur maxima de 2 millimètres, tandis qu'à Vincennes leur largeur est d'environ 4 à 6 millimètres et leur profondeur moyenne de 3 à 4 millimètres. D'une manière générale, à Pierrefonds, le trait de l'indice général est plus mince que celui du signe particulier ; à Vincennes, il n'y a pas de différence.

Deux remarques s'imposent à la suite de ces constatations :

La première, que l'accouplement des signes lapidaires était d'un usage généralisé au XIVe siècle.

La seconde, que l'importance de leur tracé a bien été toujours diminuant du XIIe siècle au XVe, époque à laquelle l'usage des signes gravés semble abandonné, ou du moins n'apparaît qu'exceptionnellement. Rappelons, à ce sujet, que la date moyenne des constructions de Vincennes est 1370, et celle de Pierrefonds 1400. Il y a entre les deux un intervalle d'environ trente ans, dans lequel d'importantes modifications dans les idées se sont produites.

Pour en revenir à Pierrefonds, notre examen a porté sur quatre parties du château :

1° Le premier étage de la cave dans l'aile sud ;

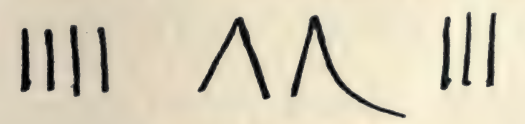
2° La paroi intérieure du pied de la tour sud du milieu;

3° L'escalier faisant communiquer le premier étage des caves avec le second ;

4° Le pied des tours et du rempart de la façade nord.

En ces quatre endroits, les indices généraux relevés sont pour les trois premiers : quatre traits et un angle à branches droites, ou avec une branche droite et une branche courbée.

Sur la façade nord, l'indice est constitué par trois traits.

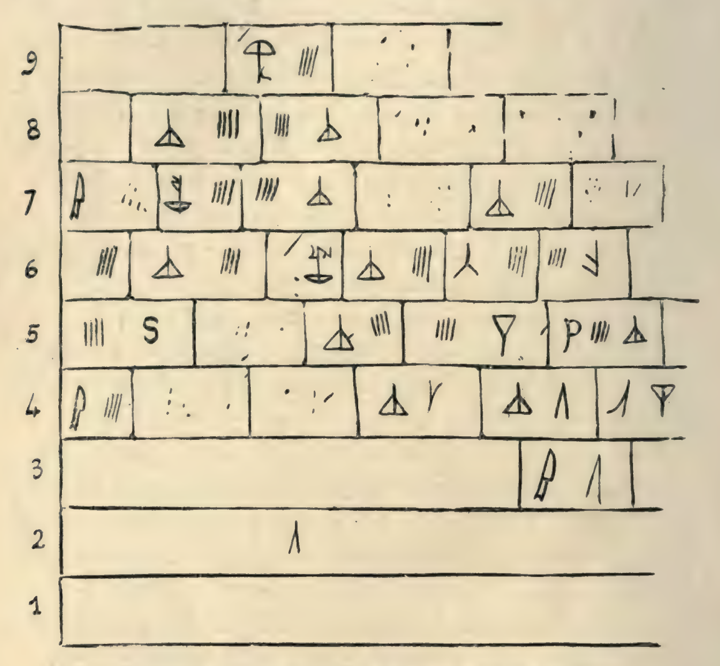


Indices généraux.

Premier étage des caves dans l'aile sud. — Les observations principales ont porté sur une longueur d'environ quatre mètres du mur nord à partir de l'entrée, et les signes ont été relevés sur les neuf premières assises.

Toutes les pierres semblent avoir été marquées du

double signe, l'usure en ayant fait disparaître un certain nombre. L'indice général constitué par quatre traits apparaît sur toutes les assises cinq à neuf. Sur les assises un à quatre cette marque n'est plus qu'une exception. La prédominance appartient à « l'angle ».



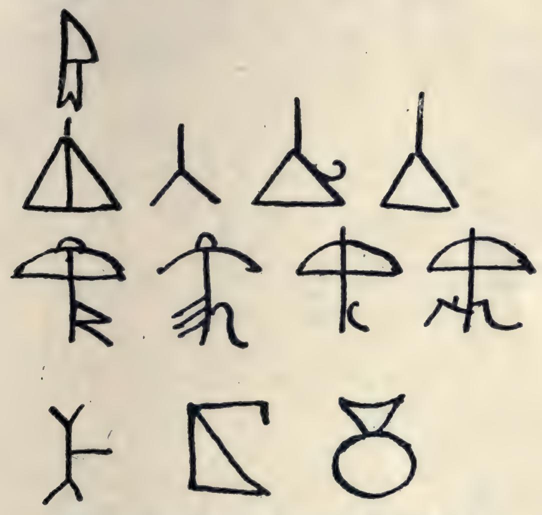
Signes doubles dans les caves de l'aile sud.

En cet endroit les signes particuliers se résument à une petite variété : le couteau, les dérivés du triangle, une sorte d'arbalète, la lettre S.

Si l'on continue l'examen du même mur, on retrouve les mêmes indices généraux ; mais aux précédents signes particuliers s'ajoutent de nouveaux types de caractère graphique.

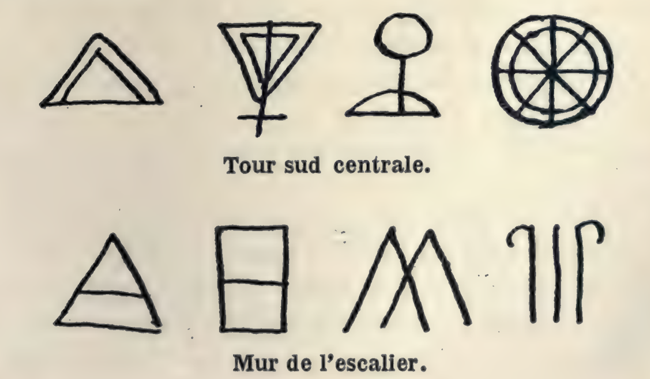
L'indice général « quatre traits », marque les assises

au-dessus de la quatrième; « l'angle » paraît réservé aux assises inférieures.



Signes particuliers. Caves de l'aile sud.

Pied de la tour sud centrale. — Indice général : quatre traits. Les signes particuliers semblent différents de ceux relevés sur les murs adjacents, mais ont encore le caractère graphique.



Tour sud centrale.

Mur de l'escalier.

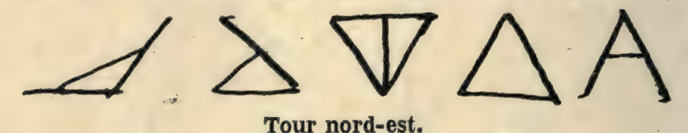
Escalier des caves de l'aile sud :

Mur. L'indice général prédominant est l'angle et les signes particuliers sont des graphiques.

Claveau de la voûte. Il n'y a pas d'indice général mais une succession de signes particuliers.

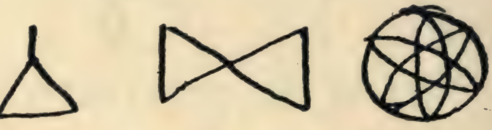
Rempart nord :

Pied de la tour nord-est. Indice général : trois traits. Signes particuliers : graphiques dérivés de l'angle.



Tour nord-est.

Tour de la chapelle. Indice général « angle ». Signes particuliers : graphiques divers et sablier.



Tour de la chapelle.

Tour nord-ouest et rempart. Cette tour ne semble porter aucun signe lapidaire, de même que les courtines, mais sur ces dernières les pierres sont généralement très dégradées, ce qui rend la constatation de l'existence des marques impossible.

A Pierrefonds comme à Vincennes, l'indice général semble indiquer les pierres destinées à certaines parties du château. Les signes particuliers diffèrent également par canton, mais pas d'une manière absolue. De nombreuses observations sont encore nécessaires pour permettre d'émettre une opinion plausible. Cette étude n'a pour but que d'apporter une contribution aux recherches qui pourront élucider le problème des signes lapidaires.

F. de Fossa.

CHRONIQUE

PAR

F. DESHOULIÈRES

Gaule romaine.

Le prétendu tombeau antique de Neuvy-Pailloux (Indre). — En 1884, notre regretté inspecteur, le marquis des Méloizes, découvrait dans cette commune, une construction souterraine que Thabaud de Linetière considérait comme le tombeau d'un druide.

Joseph Déchelette et M. Eugène Hubert reconnurent, depuis, que le monument n'était que romain et, tout dernièrement, M. Adrien Blanchet déclarait qu'il n'avait rien de commun avec un tombeau, mais devait être la demeure ou le pavillon d'un vigneron, dont le squelette a été découvert dans un angle de la salle, sous un amas de terre et de débris, ce qui prouve qu'il a été surpris par la mort à la suite d'un incendie ou de l'effondrement du toit.

Notre éminent confrère arrive à cette conclusion après l'examen du mobilier, déjà inventorié par Thabaud de Linetière : verrou intérieur — qui exclut l'idée d'un tombeau — amphores et leurs supports, masques — peut-être pour s'approcher des ruches — meules à raisin, enfin, peintures murales composées de grappes de raisin, etc. — *Revue Archéologique*, 1921.

Le dieu des sources thermales. — Héron de Villefosse avait déjà identifié Borvo, ce dieu gaulois qui a donné son nom à Bourbon-L'Archambault, à Bourbon-Lancy... etc., après avoir présidé avec Damona aux sources thermales. Les conclusions de notre regretté confrère sont confirmées une fois de plus par la découverte récente, dans les thermes de Sextius, à Aix-en-Provence, d'une pierre votive où on lit : *Pompeia Antiopa* [*B*]*orbano* *v*[*otum*] *s*[*olvit*]. — *Journal des Débats* du 21 juillet 1921.

Un chapiteau du théatre d'Orange. — En étudiant ce chapiteau de marbre blanc, M. J. Formigé montre l'influence grecque qui se manifeste sur plusieurs monuments romains du Midi de la France. Il voit, dans son galbe et dans sa décoration, une ressemblance frappante avec certains chapiteaux de Corinthe ou d'Athènes et, particulièrement, avec ceux qu'il a relevés, dans cette dernière ville, sur le temple de Dyonisios et sur les porches de la Tour des Vents, construite, au premier siècle avant Jésus-Christ, par le Syrien Andronikos Kyrrestès. Il conclut que le chapiteau d'Orange est, à la fois, un souvenir du goût raffiné des Grecs et la préoccupation de luxe propre aux Romains, qui s'y manifeste par diverses additions. C'est la caractéristique des monuments de la Provence. *Bull. de la Soc. Nat. des Antiquaires de France*, 1920, p. 315.

L'occupation du Rhin sous la domination romaine. — Notre même confrère montre les précautions prises par l'empire romain pour se mettre à l'abri de l'invasion des Germains. Le *limes* de Germanie laissait sur la rive droite du Rhin une zone d'occupation profonde de cinquante kilomètres, protégée par des ouvrages de terre — la tranchée moderne — qui reliaient des points fortifiés.

Si l'on met à part ceux de Trèves, résidence impériale, les monuments qui restent montrent qu'ils sont l'œuvre de soldats plutôt que d'artistes raffinés. Les tombeaux militaires sont nombreux et des dépôts de matériel ou d'approvisionnements attestent la présence d'importantes troupes de couverture. « Tant que cette disposition a duré, ajoute M. Formigé, l'empire a connu la paix ; quand elle a cédé, ça a été le torrent dévastateur des invasions. » — *L'Architecture*, 10 novembre 1921.

La Noviodunum des Suessons. — Où se trouvait cette ville gauloise devant laquelle César vient s'établir après sa victoire sur l'Aisne? M. Vauvillé l'avait placée au nord de Pommiers et à l'ouest de Pasly, sur le plateau du Villet. Il le prouvait, non seulement par un système de retranchement qu'il croyait y avoir trouvé, mais aussi par la découverte de nombreuses monnaies, de trois habitations gauloises et par l'existence de dix-sept puits.

Notre confrère, M. le colonel Maquet, combat énergiquement cette affirmation qui a contre elle des raisons stratégiques qu'il expose. Il prétend que les retranchements invoqués n'ont jamais existé, que l'âge des monnaies découvertes est problématique, que les habitations gauloises sont postérieures à la conquête et que les dix-sept puits ne sont que des poches de décalcification ou puits naturels.

Sans nier que l'enceinte du Villet ait été occupée, il soutient qu'il ne s'agit là que d'un refuge temporaire et il affirme que le Noviodunum des Gaulois était la ville actuelle de Soissons, avant de devenir l'Augusta des Romains.—*Imprimerie du Nouvelliste de Rennes*, 1er août 1921.

Les souterrains-refuges. — Dans le très intéressant discours prononcé, le 2 avril 1921 à la Sorbonne, par

M. A. Blanchet, pour clôturer le Congrès des Sociétés savantes, notre éminent confrère a traité la question des souterrains-refuges : galeries qui tantôt possèdent des puits et des silos ou des auges pour les animaux, tantôt livrent des outils de silex, des poteries, des fragments de métaux, parfois encore elles semblent avoir été pourvues d'un système défensif. On les trouve sur tous les points de la France, aussi bien en pleine campagne que sous des villes, comme Chartres, Orléans, Arras, Senlis, Bourges, etc., et là les galeries se succèdent jusqu'à une profondeur importante sans qu'il soit possible d'y voir le résultat de l'extraction de la pierre. Ce sont bien des refuges qui ont servi à des époques indéterminées et plus ou moins lointaines. M. A. Blanchet invite les Sociétés savantes à poursuivre sur ce sujet une enquête qui sera longue mais certainement fructueuse. — *Imprim. nat.*, 1921.

Architecture religieuse.

L'ÉGLISE DE SASSIERGES-SAINT-GERMAIN (INDRE). — M. A. Mayeux signale le curieux procédé employé pour voûter cette église après coup : élevée vers 1150 et recouverte primitivement d'un lambris de bois, la nef reçut, vers 1175, des voûtes sur croisée d'ogives. Mais, pour les appuyer, ces murs latéraux furent revêtus, à l'extérieur, d'un placage de renforcement, supporté par une arcature. Il n'en résulta pas moins un écartement qui nécessita la pose de puissants contreforts. Malgré ces précautions, les voûtes s'effondrèrent et il fallut les reconstruire il y a une cinquantaine d'années. — *Bull. de la Soc. Nat. des Antiquaires de France*, 1920, p. 295.

L'ÉGLISE DE LIGNIÈRES (CHER). — Nous ne voulons que mentionner l'étude que nous venons de faire paraître

sur ette église du XIIe siècle qui offre un exemple de ces étroits passages latéraux, reliant la nef au transept et de ces *secretaria*, placés entre l'abside et les absidioles, que nous avons plusieurs fois signalés dans les églises du Berry. En revanche, cet édifice, par le contrebutement de sa coupole centrale au moyen de demi-berceaux, n'a pas échappé à l'influence de l'Auvergne. — *Mém. de la Soc. des Antiquaires du Centre*, 1921.

La cathédrale du Puy. — Dans une publication, consacrée au Velay et au Puy, M. Jacques Langlade donne une bonne description de la cathédrale Notre-Dame. Il étudie l'histoire avec critique et analyse la construction avec méthode. On a le sentiment que l'auteur est un archéologue averti, qui sait déterminer les campagnes de construction et retrouver les influences. L'illustration permet de suivre, avec fruit, cette savante description, mais il faut regretter qu'un plan teinté et une coupe n'accompagnent pas le texte.

Dans le même ouvrage, M. Jacques Langlade donne, sur d'autres églises du Velay et du Puy, sur les monuments civils et le musée de la ville, des notices, malheureusement trop courtes, car ce livre a dû faire une part à l'histoire et aux arts industriels. — *Le Puy et le Velay*, dans la *Collect. des villes d'art célèbres*. Paris, Laurens, 1921.

L'église de la Maison-Dieu de Givry (Saône-et-Loire). — Il ne reste de cette église, transformée en métairie, qu'une abside en cul-de-four, précédée d'une travée barlongue, qui devait être le transept. Ce qui en fait l'originalité, c'est que le carré est voûté d'un berceau en plein cintre sur lequel repose la tour du clocher et qui est épaulé par des croisillons très courts. M. Pierre Besnard, qui indique cette disposition, la compare à celle

des églises de Massy et d'Ougy, dans la même région, auxquelles nous pouvons ajouter quelques petites églises du Berry, entre autres celle de Saint-Janvrin (Cher). — *Bull. archéol. du Comité des trav. hist. et scient.*, 1920.

L'ÉGLISE DE LUCHÉ (SARTHE). — Un incendie, causé par la foudre, a détruit, au mois de juin dernier, la nef et la partie haute de la tour centrale de l'église de Luché, qui ne remontaient qu'au XVIe siècle. Le chœur, heureusement, est demeuré intact. C'était, ainsi que nous l'apprend notre inspecteur général, M. Robert Triger, la partie la plus intéressante de l'église et on peut l'attribuer au premier quart du XIIIe siècle. Divisé en trois vaisseaux de deux travées, par deux minces colonnettes centrales, il est recouvert de ces voûtes angevines dont l'abbaye d'Asnières et l'église Saint-Serge, d'Angers, font apprécier l'élégance. — *Revue historique et archéologique du Maine*, 1921.

L'ABBAYE DE REIGNY-LES-VERMENTON (YONNE). — Cette abbaye, fondée en 1104, rattachée à Cîteaux en 1123, vendue en 1791 et presque entièrement démolie aujourd'hui, a été étudiée par M. Charles Porée, qui, grâce à un plan du XVIIIe siècle et à des fouilles, récemment entreprises par M. Le Blanc-Duvernoy, propriétaire actuel, peut en faire revivre la physionomie.

Ce qui frappe tout d'abord, c'est la disposition de l'église primitive. On n'y voit ni ce chevet plat, ni ces nombreuses chapelles, serties dans un déambulatoire, qui sont de tradition dans les établissements cisterciens. L'église se compose d'une nef, de bas côtés, d'un transept et d'une abside en hémicycle, accostée de quatre absidioles de profondeur inégale.

La salle capitulaire n'est pas reliée, comme d'ordinaire, au croisillon sud, mais le bâtiment qui la contient

est placé au sud-est de l'église et il faut, pour l'atteindre, user d'un escalier coudé qui descend du dortoir et aboutit à l'une des absidioles.

En revanche, nous retrouvons à leur place habituelle le réfectoire, la cuisine, le chauffoir et cette école, que dernièrement nous avons pu situer dans l'abbaye de Noirlac, grâce à un document inédit trouvé dans dom Estiennot.

Il faut savoir gré à notre savant confrère d'avoir restitué ce plan, un peu anormal, et d'avoir retracé la vie des religieux dans cet établissement. — *Bull. de la Soc. des Sciences histor. et nat. de l'Yonne*, 1920.

Le prieuré de Saint-Romain-des-Iles (Saône-et-Loire). — A la suite d'une étude historique, aussi complète que documentée, sur ce prieuré, un des plus anciens de France, M. le comte G. de Leusse donne une description, malheureusement trop courte, de son église. Celle-ci serait du XI[e] siècle, d'après notre confrère, qui s'abrite sous l'autorité de M. J. Virey, bien que les trop rares dessins, qui accompagnent cette monographie, ne nous en donnent pas l'impression complète. Son plan, qui montre une nef unique, dont les murs sont revêtus d'une haute arcature, et un transept dépourvu d'absidioles mais surmonté d'une tour centrale et suivi d'une abside en hémicycle, offre cette particularité d'avoir, entre la nef et les croisillons, une communication par ces étroits passages latéraux que nous avons signalés dans certaines églises du Berry où ils sont plus communs qu'ailleurs.

La nef, large de sept mètres, est aujourd'hui recouverte d'un plafond de bois. Fut-elle jadis voûtée ? M. le comte de Leusse le croit et il en donne pour raison l'épaisseur de ses murs qui atteint 1 m. 10. Le carré du transept est surmonté d'un berceau et les croisillons de demi-berceaux. Mais ce que ceux-ci ont de plus remarquable ce sont leurs

peintures murales, découvertes en 1918 par M. l'abbé Gelet, curé de la paroisse, et que notre confrère date de 1230 environ. On y voit les scènes de l'enfance du Christ et la légende de saint Nicolas. — *Annales de l'Académie de Mâcon*, 3e série, tome XXII.

L'ARCHITECTE DE L'ÉGLISE DE SAINT-NICOLAS DU CHARDONNET A PARIS. — La première pierre fut posée le 19 juillet 1656. Mais c'était le troisième sanctuaire élevé sur cet emplacement, concédé par les moines de Saint-Victor à l'évêque de Paris, en 1230, lieu garni de vignes, ce qui détruit la légende qui fait venir son nom des chardons qui l'auraient encombré.

Quel en fut l'architecte? Lebrun, a-t-on dit. Mais M. Jean Perrin ne le croit pas. Il pense plutôt, à la suite de la découverte de certains documents trouvés par M. l'abbé Schoner dans la bibliothèque d'Orléans, qu'il faut en attribuer le plan à Jacques Lemercier qui travailla aux chapelles du Val-de-Grâce, de la Sorbonne, à l'église Saint-Roch, etc.

Mais à vrai dire, dès 1662, Lebrun intervenait dans le décor de cet édifice : c'est lui qui dessina la forme de ses chapiteaux, d'un genre si particulier, les reliefs de la porte latérale, dont le fronton est probablement l'œuvre de Nicolas Legendre, le tabernacle, aujourd'hui disparu. Enfin, c'est lui qui ne cessa d'embellir la chapelle Saint-Charles, qu'il avait acquise en 1667, où il fit enterrer sa mère et où, le 15 février 1690, il devait trouver sa dernière demeure. — *Commission du Vieux Paris*, 8 décembre 1917.

PIERRE DE MONTEREAU. — M. de Mély, reprenant les théories de M. l'abbé de Launay, veut identifier l'architecte Pierre de Montereau avec *Petrus de Musterolo, miles*, que l'on rencontre dans les textes du XIIIe siècle. Il nie

sa participation à la construction de la basilique de Saint-Denis et veut le faire mourir en 1266.

M. Stein prouve que cette identification est inadmissible : *Petrus de Musterolo, miles,* était châtelain de Montreuil-sous-Bois, près Paris, et le qualificatif de *miles* est incompatible avec celui de *magister* que porte l'épitaphe de l'architecte ; la date de la mort de ce dernier est 1267 et non pas 1266, enfin, sa participation à la construction de Saint-Denis est une vérité, admise par tout le monde. La science philologique, ajoute notre savant confrère, aurait pu apprendre à M. de Mély que Montreuil et Montereau ne sont qu'un seul et même nom « ce qui, conclut-il, aurait dû le dispenser d'entrer dans une discussion stérile et sans portée ». — *Bull. de la Soc. Nat. des Antiquaires de France,* 1921, p. 172 et 196.

MONUMENTS BRETONS. — M. Roger Grand vient de réunir en un élégant volume, les savantes notices qu'il avait déjà publiées en 1914, dans le *Congrès archéologique de Brest-Vannes.* Il les a complétées et les a enrichies de nouvelles illustrations que les nécessités de notre format n'avaient pu accueillir. Ces études sur Largoët, Josselin, Saint-Gildas-de-Rhuis, Suscinio et Vannes sont précédées d'un chapitre intitulé : *Y a-t-il un art breton ?* Sa conclusion se résume ainsi : s'il n'y a pas une école bretonne, il y a un art, naïf, populaire, plein de poésie, fait d'imagination et de traditionnalisme chrétien, qui séduit les touristes et intéresse les archéologues. Ce volume n'est qu'une première série qui nous fait, avec impatience, désirer les autres. — *Mélanges d'archéologie bretonne,* 1re série, 1 vol. in-8°. Paris, Picard, 1921.

Architecture civile et militaire.

Les dates de l'hôtel de Cluny. — Dans une communication très étudiée, M. Gaston Brière s'est efforcé de retrouver les dates de l'hôtel de Cluny, devenu aujourd'hui le célèbre musée.

On en attribuait généralement la construction aux abbés Jean de Bourbon (1456-1485) et Jacques d'Amboise, son successeur. Notre confrère pense qu'elle est l'œuvre de ce dernier, seul, et il le prouve, non seulement par le témoignage de Pierre de Sainct-Julien, en 1588, mais aussi par le style de la décoration et par la présence d'armoiries existant encore sur le monument ou dont le souvenir demeure.

L'hôtel aurait donc été commencé après 1485 et M. Gaston Brière estime qu'il était terminé en 1498, date de la mort de Charles VIII, car un chapiteau de la chapelle porte encore, à côté de l'écusson des d'Amboise, un K couronné, initiale du monarque.

Cette solide argumentation est suivie de l'histoire du Musée, à laquelle nous ne pouvons que renvoyer le lecteur, qui y trouvera un brillant exposé destiné à ouvrir un jour nouveau sur l'histoire de l'art. — *Commission du Vieux Paris.* Nov. et déc. 1917.

Les façades des maisons de Rouen. — Dans son discours de réception à l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen, notre confrère, le commandant Quenedey, passe en revue le type des vieilles maisons de cette ville : la maison de bois, dans son type archaïque, avec ses pans de bois remplis d'un hourdis de plâtre et ses fenêtres rectangulaires ; la maison de la fin du moyen âge, dont les étages sont placés en encorbellement, sous des pijards ou consoles de bois formées par des poteaux et des sablières assemblés et dont le pignon, en arc brisé,

forme auvent ; enfin, la maison du XVIIe siècle, que nivellent les règlements de voirie, mais dont l'ordonnance classique demeure décorative. — *Rouen, imprim. Cagniard,* 1916.

Le siège du Chateau-Gaillard, en 1203-1204. — Le commandant Quenedey, qui possède la science de l'architecture militaire comme celle de l'architecture civile, dans un travail composé avant la guerre, mais que les circonstances nous ont empêché de signaler, étudie cette forteresse, en examine les points forts et les faiblesses, pour en tirer des conclusions exposées avec autant d'érudition que de clarté.

Sur un emplacement judicieusement choisi, le château s'élevait, construit d'un blocage formé de silex et de pierres calcaires, mais recouvert d'un trop mince parement. Malheureusement, encore, au pied des remparts, le fossé, au lieu d'être vertical, demeurait incliné, dans la crainte des éboulements.

Voilà déjà un ou deux points faibles, mais la construction en présentait d'autres. L'ouvrage avancé du sud était disposé — le terrain l'exigeait — sur un plan effilé qui donnait un secteur privé de projectiles et que Philippe-Auguste sut habilement utiliser pour diriger un cheminement permettant de saper la tour qui s'écroula.

Savamment comprise par son constructeur, Richard Cœur de Lion, la seconde enceinte fut gâtée par une fenêtre de latrines que Jean sans Terre y fit imprudemment percer à trois mètres au-dessus du sol. C'est par là que pénétrèrent le soldat Bogis et ses compagnons.

Mais il restait la dernière enceinte, si originale dans son tracé elliptique, festonné d'une suite de segments de cercle, séparés par des courtines. Viollet-le-Duc, Dieulafoy et M. Coutil ont vu là une disposition permettant un flanquement continu et le Château-Gaillard serait

ainsi devenu le prototype des tracés bastionnés, adoptés depuis le XVIe siècle jusqu'au XIXe. Mais notre confrère observe que la forme des créneaux ne permettait pas ce flanquement et que la pensée du constructeur n'avait été que de donner, en multipliant les talus des tours, une épaisseur plus grande au pied de la muraille, surtout encore, d'allonger les espaces destinés à être garnis de défenseurs. Vaines précautions, car le gouverneur de la place, Roger de Lascy, négligea de la munir d'un nombre suffisant de soldats. C'est ce qui causa sa perte.

Ainsi fut neutralisé le redoutable réduit formé d'un mur cylindrique, dans sa partie supérieure, très épais, dans son empattement inférieur, où pénétrait le pied de contreforts triangulaires, destinés à soutenir les arcades du parapet, placé en encorbellement, et qui constituait un ensemble de machicoulis, les plus précoces peut-être, que l'architecture militaire ait encore connus.

Une dernière remarque : faut-il, avec Dieulafoy, voir dans ce plan elliptique une origine orientale? On ne saurait admettre le rapprochement, car cette forme a été connue en Occident, dès les temps les plus reculés ; le commandant Quenedey le prouve. Nous ne pouvons en dire plus ici et nous renvoyons le lecteur à ce travail plein de considérations neuves et d'une lecture aussi attrayante qu'instructive. — *Bull. de la Soc. des Amis des monuments rouennais,* 1913.

Sculpture, peinture, mobilier.

INFLUENCES ORIENTALES DANS L'ART ROMAN. — Au cours d'une suite d'articles, écrits avec autant de charme que de précision, M. Emile Mâle apporte de nouvelles preuves de l'influence exercée par l'Orient sur nos artistes

romans, en même temps qu'il interprète certaines œuvres expliquées, jusqu'ici, d'une façon insuffisante.

Par exemple, les êtres étranges qui se superposent contre la colonne de Souvigny, le *sciapode*, avec son pied énorme, le *cynocéphale*, avec sa tête de chien ; l'*éthiopien*, avec ses quatre yeux, etc., sont nommés pareillement par Isidore de Séville, mais bien après le Grec Ctésias, qui avait recueilli le récit de merveilleux voyages faits dans l'Inde, peuplée, pensait-on, d'êtres fantastiques. Le souvenir s'en était perpétué par Pline l'Ancien, Solin et, plus tard, par Raban Maur et Honorius d'Autun.

Ces curieuses révélations géographiques trouvent une autre application dans les sculptures du portail de Vézelay, où l'on voit les Apôtres recevant le Saint-Esprit. Autour d'eux, en effet, dans des panneaux et sur le linteau, on distingue les cynocéphales de l'Inde, l'homme à la grande oreille, qu'Isidore de Séville dit appartenir à une peuplade scytique, comme il cite les pygmées, que l'on voit égalementuser d'une échelle pour se hisser sur un cheval. Plus haut sont des personnages dont la chaussure a la forme d'un petit banc. Or, un manuscrit grec du musée britannique montre les mêmes chaussures aux pieds d'Arméniens évangélisés par saint Barthélemy.

Les groupes énigmatiques de Vézelay représentent donc les peuples auxquels les Apôtres vont prêcher l'Évangile et les miracles qui accompagnèrent leur conversion, mais il faut savoir gré à notre éminent confrère de l'avoir prouvé et d'avoir retrouvé l'origine du thème.

De même, c'est par le *Physiologus* grec, devenu le *Bestiaire*, qu'il convient d'expliquer le symbolisme de certains chapiteaux où l'on voit, par exemple, la chouette attaquée par des passereaux — emblème du peuple juif ami des ténèbres et objet de dérision des autres peuples.

Il y a encore plus : ces animaux placés des deux côtés de l'arbre de vie, ces aigles à deux têtes, ces

oiseaux symétriques aux cous entrelacés, ces monstres au corps double et à la tête unique, viennent de bien plus loin que la Grèce. M. Mâle nous apprend que le prototype en existe sur des cylindres chaldéens, comme cette scène du lutteur entre deux lions, identifiée souvent avec Daniel, mais qui n'est que le Gilgamès de l'épopée chaldéenne. — *Revue de Paris*, 1er et 15 juin 1921.

La statue funéraire de Carentour. — M. Roger Grand étudie cette statue du xiiie siècle, qui représente un chevalier de Saint-Jean-de-Jérusalem ou un Templier étendu en gisant. Ce qui en fait le grand intérêt, c'est qu'elle est de bois de chêne et que, jadis, on y trouvait encore des traces de peinture. Ce n'est donc pas une « âme de bois », destinée à être revêtue de plaques de métal. Or, de telles statues, nombreuses en Angleterre, sont très rares en France. Mais il ne faudrait pas en conclure que les nôtres sont dues à une importation ou à une influence anglaise, car chez nos voisins, ces représentations visent plutôt à donner l'illusion de la vie, tandis que chez nous, elles s'attachent à reproduire l'image du sommeil du juste, endormi dans la paix du Seigneur. — *Bull. de la Soc. des Antiquaires de France,* 1921. p. 212.

La fontaine de Diane du chateau d'Anet. — Le célèbre bas-relief, qui représente Diane appuyée contre un cerf, tenant son arc, et escortée de deux chiens, a été attribué à Jean Goujon avec une telle ténacité, que la salle qui l'abrite, aujourd'hui, au Louvre, a pris, grâce à lui, le nom du sculpteur.

M. Maurice Roy, pour qui les œuvres de la Renaissance n'ont plus de secret, cherche l'origine de cette fausse attribution, repoussée par M. Paul Vitry, et il la trouve dans le rapport, au Ministre de l'Intérieur, fait par Lenoir,

au moment où il recueillait dans son musée des Monuments français ce beau morceau, venu du château d'Anet.

Si notre confrère renonce à soulever le voile qui cache encore le nom de l'artiste qui a sculpté le groupe, tout au moins il en donne la date — la fin du règne de François Ier — et il raconte les péripéties qui l'ont amené au Louvre. — *Gazette des Beaux-Arts*, 1921.

Les Vierges de Cusset. — A l'occasion d'une excursion archéologique, notre confrère, M. le chanoine J. Clément, étudie deux vierges noires conservées à Cusset.

L'une, placée dans l'église, mais dont il ne reste plus d'ancien que le visage et une main, appartient au commencement du XIIIe siècle et représente la Vierge assise, tenant, sans doute, l'enfant Jésus.

L'autre, qui fait partie d'une collection particulière, est du même type quoiqu'un peu plus ancienne. C'est une Vierge reliquaire, comme celle de Souvigny, car on voit, dans le dos de la statue, une cachette pratiquée pour y mettre des reliques. — *Bull. de la Soc. d'émulation du Bourbonnais*, 1921, nos 7-9.

La fausse Jeanne d'Arc du musée de Versailles. — Il s'agit d'une peinture sur bois, cataloguée sous le no 5051, datant du XVe siècle et où l'on voit la Vierge allaitant l'Enfant et entourée de deux personnages debout et nimbés. L'un est incontestablement saint Michel, mais l'autre, beaucoup moins distinct, semblait devoir être identifié par une inscription, où Longperrier, Quicherat, puis MM. de Nolhac et Peraté avaient cru pouvoir déchiffrer le nom de Jeanne d'Arc. Cette opinion avait déjà été combattue par Bordier et Courajod, mais M. Ch. Samaran, après une nouvelle étude des plus consciencieuses et des plus approfondies, vient de conclure définitivement qu'il est impossible de voir, dans la peinture de Versailles, une

représentation contemporaine de Jeanne d'Arc. Il faut y trouver simplement un tableau de piété, exécuté en l'honneur de la Vierge, de saint Michel et de saint Georges. — *Bibl. de l'Ecole des Chartes,* 1920.

LES PEINTURES MURALES DE L'ÉGLISE DE NOTRE-DAME DU BOURG A DIGNE. — M. Camille Blanchard étudie les fresques de cette église, ancienne cathédrale de Digne. On y voit saint Pierre, introduisant les justes auprès du Christ, les Vertus, figurées par des femmes qu'identifie une inscription, l'enfer, où les damnés sont maltraités par des démons qui offrent une singulière ressemblance avec le diable du tableau de Memling, conservé au musée de Strasbourg, enfin, le supplice des Vices.

Ces fresques sont une œuvre de la fin du XVe ou du début du XVIe siècle, dont l'auteur est inconnu mais qui était plutôt français qu'indigène, si l'on en juge par les inscriptions écrites en langue vulgaire provençale avec des erreurs de lettres très caractéristiques. — *Bull. de la Soc. d'études histor., scient. et litt. des Hautes-Alpes,* 1921.

LES SUJETS ANTIQUES DANS LES TAPISSERIES DE LA RENAISSANCE. — Sous ce titre, Mme Roblot-Delondre publie le catalogue de plus de 2.200 pièces de tapisserie, dont elle arrête la liste à la fin du XVIe siècle, époque où la fabrication de ces tentures semble subir un ralentissement pour reprendre, quelques années plus tard, à Bruxelles, aux Gobelins, à Aubusson et à Beauvais.

Dans une introduction du plus grand intérêt, l'auteur montre comment les haut-liceurs cherchèrent d'abord leur inspiration dans les manuscrits du moyen âge, qui leur fournirent le sujet des séries de la *guerre de Troie,* de l'*histoire d'Alexandre,* de l'*évanouissement d'Esther.*

A la fin du XVe siècle, c'est l'Italie qui sert d'initiatrice à l'Europe et l'on voit les suites des *Triomphes,* des *Vertus*

et des Vices, des *Moralités,* sous l'influence de Pétrarque et de Mantegna.

En 1520, l'atelier de Bruxelles entre en relations avec les peintres de l'école romaine et de l'école de Fontainebleau, mais, en même temps, les artistes de Florence et de Ferrare donnent naissance aux suites de l'histoire de *Psyché* et des *Métamorphoses d'Ovide.*

C'est ainsi que ce simple catalogue ouvre un aperçu tout nouveau sur l'histoire de la tapisserie. — *Revue archéologique,* 1919.

Les vitraux de la Creuse. — M. Albert Lacrocq recherche les vitraux de la Creuse qui ont pu échapper aux forces destructives des siècles, ou même les disparus dont le souvenir n'est pas encore perdu. Il ne peut mentionner que ceux des églises de Chamberaud, de Saint-Pierre de Fursac et de la chapelle de Notre-Dame de la Borne, mais là il décrit un intéressant arbre de Jessé qui semble se rattacher à l'école de Beauvais. — *Mém. de la Soc. des Sciences nat. et archéol. de la Creuse,* juillet 1921.

Grille en fer forgé de Selincourt. — Un fragment de cette grille, provenant sans doute de l'ancienne abbaye de Saint-Pierre-de-la-Sainte-Larme, est décrit et dessiné par M. Hackspill. C'est un travail de la fin du xiv[e] siècle, composé de fers méplats, contournés à chaud et disposés en forme d'S adossés que relient des nœuds ; au milieu, émergent des fleurs de lis rapportées. Ce curieux échantillon fait aujourd'hui partie d'une collection particulière et il est heureux que M. Hackspill l'ai fait connaître. — *Bull. de la Soc. des Antiquaires de Picardie,* 1920.

Le dernier chef-d'œuvre de Peter Vischer. — Parmi les objets exposés dans le musée Léon Marès, installé dans le château de Montrottier, près d'Annecy, on admire deux longues frises et deux bas-reliefs à cire perdue.

L'une des deux frises représente le passage d'un fleuve par une foule de peuple, poursuivie par des centaures ; l'autre, le combat de deux guerriers. Enfin, sur chacun des frontons, dont le relief est plus accusé, on voit un écu timbré des armes de Nuremberg ou d'une harpie. L'écusson place ces sculptures dans l'art allemand, mais une certaine inspiration italienne s'y mélange qui n'est pas sans troubler.

Il faut se souvenir que le château de Montrottier a été légué à M. Léon Marès par sa sœur, Mme Frèrejean et que celle-ci y avait apporté ces bronzes qu'elle tenait d'un parent de son mari, fondeur à Lyon, sous le premier Empire. Mais on ne savait rien sur ces bronzes, lorsque M. Sérand, conservateur du musée, et M. Ch. Buttin eurent l'idée de feuilleter l'ouvrage de notre confrère M. Louis Réau sur Peter Vischer. Ils y apprirent que l'artiste avait exécuté, vers 1520, pour les frères Fugger, banquiers à Augsbourg, une grille destinée à leur tombeau, que cette grille avait été achetée en 1530 par le Conseil de Nuremberg pour décorer l'hôtel de ville, que depuis longtemps elle avait disparu mais qu'un croquis du musée germanique en conservait le souvenir. C'est grâce à ce fil d'Ariane que MM. Buttin et Sérand ont pu identifier ces sculptures et en terminer l'histoire. Peter Vischer avait exécuté le travail — qui devait être sa dernière œuvre — à l'aide de documents rapportés d'Italie par ses fils, mais qui lui avaient donné une note profane telle, que les auteurs de la commande n'en voulurent pas pour leur tombeau. De là la vente des frises à la ville de Nuremberg et l'adjonction des frontons armoriés exécutés par Hans Vischer, fils de Peter alors décédé.

A la suite de la victoire d'Austerlitz, Nuremberg fut incorporé à la Bavière et les bronzes vendus de nouveau, mais, cette fois, pour la fonte. L'acquéreur, le fondeur Frèrejean, séduit par leur charme, au lieu de les trans-

former en canons, les conserva pieusement, ce qui nous permet de les admirer aujourd'hui.

L'identification de ce remarquable ensemble fait grand honneur à MM. Buttin et Sérand, mais son histoire montre une fois de plus une œuvre d'art condamnée par le vandalisme allemand et sauvée par le goût éclairé d'un Français. — *La Revue savoisienne*, 1921.

Le cadran solaire de l'église Saint-Bénigne de Dijon. — Ce cadran solaire étudié, par MM. Gasser et de Rey-Peilhade, offre cette particularité qu'il est divisé pour marquer les heures ecclésiastiques et donner le signal de la récitation des divers offices. Un cadran solaire analogue existe à Kirkdale, près d'York, en Angleterre : on l'attribue au milieu du XI[e] siècle, tandis que celui de Dijon n'aurait été construit qu'au XIII[e] siècle. — *Mém. de la Commission des Antiquités du départ. de la Côte-d'Or*, 1916-1918.

Le tabernacle de Saint-Quentin (Manche). — Il appartient à ce type de tourelles de bois, de pierre ou de bronze qui, à la même époque que les armoires eucharistiques, succéda, pour conserver la Sainte-Réserve, à la colombe suspendue et disparut à la fin du XVI[e] siècle, devant le tabernacle-retable. Celui-ci est une tour hexagone, cantonnée de colonnettes et de statuettes et enrichi de peintures. Les initiales des donateurs, qui y sont tracées, permettent de le dater du milieu du XVI[e] siècle.

Les tabernacles de ce genre sont fort rares et il faut savoir gré à notre confrère M. J.-H. Dalimier de l'avoir signalé et si bien décrit.

Deshoulières.

Toutes les nouvelles archéologiques concernant la Chronique doivent être adressées à M. Deshoulières, *directeur adjoint de la Société française d'archéologie*, 49, rue de la Tour, a Paris (XVI[e]).

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ARCHÉOLOGIE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 20 février 1922.

M. le Directeur adresse ses félicitations et celles du Conseil à M. Martin-Sabon qui vient d'être nommé Chevalier de la Légion d'honneur.

Sont reçus membres de la Société :

M. Germain BAZIN, 4 *bis*, rue du Bac, à Suresne (Seine), présenté par MM. E. Lefèvre-Pontalis et E. Mâle.

La Bibliothèque de Metz, présentée par MM. R. Clément et A. Boinet.

M. Jean BONNAFOUS, 123, boulevard Saint-Germain, Paris (VIe), présenté par MM. E. Lefèvre-Pontalis et Marcel Aubert.

M. le Dr Joseph BONNET, médecin chef de l'asile de la Maison-Blanche, à Neuilly-sur-Marne (Seine-et-Oise), présenté par MM. P. Michel et Burthe d'Annelet.

Mme A. BOUILLIANT, 22, rue du Général-Foy, Paris (VIIIe), présentée par M. et Mme A. Ramet.

Mme Henri CHESNAU, 86, rue de l'Université, Paris (VIIe), présentée par M. le marquis de Sayve et Mme la comtesse de Sayve.

M. Paul CHEVALLIER-RUFIGNY, lieutenant-colonel en retraite, 4, rue du Lycée, à Poitiers (Vienne), présenté par MM. E. Ginot et le vicomte de Grimouard.

M. Paul-Hubert CLAPARÈDE, architecte, 106, rue du Connétable, à Chantilly (Oise), présenté par MM. J. Berthelé et A. Collin.

M. Olry COLLET, ingénieur, 73, boulevard du Montparnasse, Paris (VIe), présenté par MM. Marcel Aubert et le Dr Plivard.

M. René DACBERT, architecte, 6, rue de Navarin, Paris (IXe), présenté par MM. E. Lefèvre-Pontalis et L. Prieur.

Mlle Suzanne DECK, élève à l'Ecole des Hautes-Etudes, 17, rue Saint-Pierre, Neuilly-sur-Seine (Seine), présentée par MM. P. Michel et Burthe d'Annelet.

M. Georges DELAHACHE, conservateur de la Bibliothèque, 8, place de l'Hôpital, à Strasbourg (Bas-Rhin), présenté par MM. E. Lefèvre-Pontalis et P. Vitry.

M. l'abbé Adrien DOUISSARD, curé d'Heume-l'Eglise, par Roche-

fort-Montagne (Puy-de-Dôme), présenté par MM. Charvillat et du Ranquet.

M. Joseph DUBOIS, 25, rue Franklin, à Paris (XVIe), présenté par MM. E. Cormeray et Albert Martin.

M. DUVIGNAU DE LANNEAU, 31, rue de Liége, Paris (VIIIe), présenté par MM. Alexis Godillot et Paul Legrand.

M. François EYGUN, 12, rue Th.-Renaudot, à Poitiers (Vienne), présenté par MM. E. Ginot et le vicomte de Grimouard.

M. Etienne FELS, à Hielle, par Vécoux (Vosges), présenté par MM. F. Deshoulières et l'abbé Walter.

M. Henry FÉRET DE LONGBOIS, avocat à la Cour d'Appel, 59 *ter*, rue Bonaparte, Paris (VIe), présenté par MM. P. Morel-Freppel et P. Girard.

Mme la vicomtesse ALAIN DE FERRON, 98, rue de Rennes, Paris (VIe), présentée par MM. E. Lefèvre-Pontalis et Jean Courtot.

M. Abel GALLOPIN, ancien magistrat, place du Maréchal-Foch, à Montoire-sur-le-Loir (Loir-et-Cher), présenté par MM. E. Lefèvre-Pontalis et Alfred Gérard.

M. Emile GENET, architecte à Perros-Guirec (Côtes-du-Nord), présenté par MM. E. Lefèvre-Pontalis et L. de Crèvecœur.

M. Henri GILLOT, à Saint-Florentin (Yonne), présenté par MM. Paul Gillot et Sabatier.

M. Henri GOUÏN, abbaye de Royaumont, par Asnières-sur-Oise (Seine-et-Oise), et 4, avenue Velasquez, Paris (VIIIe), présenté par M. Alexis Godillot et Mme Verdé-Delisle.

M. André GRENOUILLOT, architecte des monuments historiques, le Paradis, à Ménars le-Château (Loir-et-Cher) et 181, avenue du Maine, Paris (XIVe), présenté par MM. le Dr Parmentier et A. Collin.

M. Léon GUINEBRETIÈRE, élève à l'Ecole des Beaux-Arts, 65, rue Solférino, à Laval (Mayenne), et 137, rue de Vaugirard, Paris (XVe), présenté par MM. E. Lefèvre-Pontalis et H. Duchemin.

M. Adrien GUITTON, ingénieur, 5, rue Mi-Carême, à Saint-Etienne (Loire), présenté par MM. Noël Thiollier et Dumas.

M. Adrien HAVART, 29, rue du Clos, Paris (XXe), présenté par MM. H. Olivier et R. Thouet.

M. le Dr Jean LACAVE-LAPLAGNE, 8, rue Pasquier, Paris (VIIIe), présenté par MM. le comte Durrieu et E. Lefèvre-Pontalis.

M. Henry LEDERLIN, 155, avenue Victor-Hugo, Paris (XVIe), présenté par MM. Alexis Godillot et Paul Legrand.

M. Alfred LE ROUX, 157, boulevard Haussmann, Paris (VIIIe), présenté par MM. E. Lefèvre-Pontalis et Mme de Bousquet.

Mlle Jeanne LOUBAUD, rue de la République, au Blanc (Indre), présentée par MM. E. Lefèvre-Pontalis et L. Demenais.

M. Ernest MAILLOT, 195, rue de l'Université, Paris (VIIe), présenté par MM. J. Banchereau et A. Arpentinier.

M. Marx MAUSSANG, architecte, 11, villa Cœur-de-Vey, Paris

(XIVe), présenté par MM. E. Lefèvre-Pontalis et Ch.-Henri Besnard.

M. Paul-Louis Michels, 17, rue Saint-Pierre, à Neuilly-sur-Seine (Seine), présenté par MM. A. Boinet et Burthe d'Annelet.

M. le baron Etienne de Moidrey, commandant en retraite, 19, rue Louis-Hervé, à Versailles (Seine-et-Oise), présenté par MM. E. Lefèvre-Pontalis et A. Rhein.

M. le Dr André Noël, 31, rue Marbeuf, Paris (VIIIe), présenté par Mme N. Noël et le Dr Besançon.

M. Paul Normand, architecte, 34, rue des Martyrs, Paris (IXe), présenté par MM. Mayeux et Lalanne.

M. Pierre Paquet, architecte en chef des Monuments historiques, 1, square du Croisic, Paris (XVe), présenté par MM. E. Lefèvre-Pontalis et F. Deshoulières.

M. Gabriel Paulin-Paris, sculpteur, rue du Marché, à Avenay (Marne), présenté par MM. H. Deneux et René Thomas.

M. Stéphane Piot, 85, boulevard Haussmann, Paris (VIIIe), présenté par MM. E. Lefèvre-Pontalis et Lucien Roy.

M. Maurice Pouliot, 6, rue Saint-Denis, à Poitiers (Vienne), présenté par MM. le vicomte de Grimouard et E. Ginot.

Mlle Hélène Reullier, 15, rue de Châtenay, à Fontenay-aux-Roses (Seine), présentée par M. et Mme Leboucq.

M. Edmond Rony, 7, place du Palais-de-Justice, à Montbrison (Loire), présenté par MM. E. Lefèvre-Pontalis et N. Thiollier.

M. le comte Marcel de Rougane de Chanteloup, 47, rue de Gergovie, à Clermont-Ferrant (Puy-de-Dôme), et 5, rue de Boccador, Paris (VIIIe), présenté par MM. E. Lefèvre-Pontalis et du Ranquet.

M. Jean Sanson, architecte, 25, rue de Lubeck, Paris (XVIe) présenté par MM. E. Lefèvre-Pontalis et le marquis de L'Estourbeillon.

M. Charles Sarazin, 24, rue Kellermann, à Reims (Marne), présenté par MM. H. Heuzé et H. Deneux.

M. Paul Savy, 5, rue de Courcelles, à Reims (Marne), présenté par M. H. Deneux et Ch. Sarazin.

Mlle Thérèse Sebert, 11, rue du Regard, Paris (VIe), présentée par MM. le Dr Crouzet et Bellet.

Mlle Marguerite Simette, 28, rue Boissy-d'Anglas, Paris (VIIIe), présentée par M. Lucien Roy et Mme Thoinot.

Mme C. Sissel, 6, cité Rougemont, Paris (IXe), présentée par M. E. Lefèvre-Pontalis et Mme Lyon.

M. Henry Skepper, 103, avenue Parmentier, Paris (XIe), présenté par MM. H. Heuzé et E. Delaunay.

M. Henri Surre, capitaine d'infanterie coloniale, 6, rue Thibaud, Paris (XIVe), présenté par M. A. Rhein et Mlle Surre.

M. Adolphe Thiers, architecte, 56, rue de Rome, Paris (VIIIe), présenté par MM. E. Lefèvre-Pontalis et A. Collin.

M. René Thomas, ingénieur, 5, rue Ernest-Renan, à Reims (Marne), présenté par MM. Paul Savy et Sarazin.

M. Lucien Tillion, juge de paix, à Donnemarie-en-Montois (Seine-et-Marne), présenté par MM. E. Lefèvre-Pontalis et N. Thiollier.

M. Maurice Valton, 29, rue de la Paix, à Troyes (Aube), présenté par MM. Paul Gillot et Sabatier.

M. Pierre Vandermarcq, 14, rue Mirabeau, à Limoges (Haute-Vienne), présenté par MM. Louis Lacrocq et A. Demartial.

M. le général Albert de Vaulgrenant, commandant la division aérienne, à Metz (Moselle), présenté par Mme Harlé d'Ophove et M. J. Guiffrey.

M. Paul Vigneron, attaché aux mines de la Sarre, Heingarten, 22, à Sarrebruck (territoire de la Sarre), présenté par Mme N. Noel et M. A. Noel.

Mlle Madeleine Vimont, 158, rue de Rivoli, Paris (Ier), présentée par MM. E. Lefèvre-Pontalis et Marcel Aubert.

Mme la comtesse de Waresquiel, 7 *bis*, place du Palais-Bourbon, Paris (VIIe), présentée par M. F. Deshoulières et Mme la marquise de Maillé.

Et à titre étranger :

M. Walter-R. Rudd, secrétaire de la Société Archéologique Norfolk et Norwich « The Mount », Thorpe Hamlet, à Norwich (Angleterre), présenté par MM. H. Skepper et E. Delaunay.

Le Conseil prend ensuite une délibération permettant d'entrer en possession du legs de Mme Travers (Prix Le Senécal).

CONFÉRENCES ET EXCURSIONS

La Société française d'Archéologie a organisé, au cours de l'hiver, plusieurs conférences à la Sorbonne.

La première a été faite par M. Marcel Aubert, conservateur adjoint au musée du Louvre.

Notre confrère a expliqué comment, au début du moyen âge, les Clunisiens d'abord, les Cisterciens ensuite, ont couvert le monde civilisé de leurs abbayes. Les premiers déploient, pour le service divin, tout le luxe possible, les seconds au contraire, affectent la plus grande simplicité et les constructions, en particulier les églises, reflètent ces tendances opposées.

Au XIIIe siècle se fondent deux ordres nouveaux, les Frères Prêcheurs de Saint-Dominique et les « Petits Frères » de Saint-François, qui viennent habiter dans les villes, et la disposition de leurs couvents se trouve entièrement changée.

Une suite d'excellentes vues photographiques, dues aux beaux clichés de MM. E. Lefèvre-Pontalis, Martin-Sabon et Heuzé projettent sur l'écran les principales dispositions des grandes églises monastiques et des cloîtres qui s'y appuient, massifs et trapus au XIIe siècle, légers et élancés aux XIIIe et XIVe siècles.

M. Aubert, après avoir souligné la parfaite concordance des bâtiments à leur usage, termine cette conférence par une visite à l'abbaye du Mont Saint-Michel.

Le 28 janvier dernier, notre directeur, M. E. Lefèvre-Pontalis, faisait une conférence sur l'architecture rhénane au XIIe siècle. Après avoir rappelé que les plans à deux absides opposées, et à chevet tréflé, si fréquents en Allemagne, ont une origine antique comme les rotondes, qui s'élevèrent en Orient avant de se répandre en Occident, il explique la genèse de l'école rhénane par des influences lombardes et par des traditions carolingiennes. Le type de la basilique lambrissée, dont la nef est bordée de colonnes ou de piliers, est très répandu sur les bords du Rhin. L'alternance s'y rencontre très souvent, comme en Italie, mais les architectes firent usage des grandes voûtes d'arêtes sur plan carré dès le début du XIIe siècle dans quelques grands édifices. Quand la voûte d'ogives pénétra en Alsace vers 1150, elle se présenta sous l'aspect d'une voûte d'arêtes

à nervures toriques, d'autant plus que les compartiments de remplissage sont faits de blocage et que l'arc en plein cintre persiste dans les doubleaux.

Les églises rhénanes sont caractérisées par des galeries hautes qui contournent les absides et les croisillons arrondis à l'intérieur et à l'extérieur, par les tours jumelles qui s'élèvent sur les flancs du chœur, comme à San Abondio de Côme, par des clochers ronds et octogones, par les quatre pignons qui couronnent les clochers carrés, disposition qui pénètre au XIIIe siècle en Champagne. Les chapiteaux cubiques, qui se retrouvent en Lombardie et en Angleterre et qui sont parfois ornés de palmettes et d'animaux affrontés, se répandirent également dans quelques églises du Nord de la France. La cathédrale de Tournai, dont les croisillons en hémicycle ressemblent à ceux de Sainte-Marie du Capitole à Cologne, est un excellent exemple de l'influence rhénane qui se fit également sentir dans les vallées de l'Oise et de la Marne, par exemple sur le clocher roman de Saint-Remi de Reims.

La décoration est extrêmement pauvre, car les sculpteurs de la Lombardie ne vinrent pas donner des leçons aux imagiers rhénans. Le portail d'Andlau, dont les bas-reliefs sont dépourvus de modelé, ceux de Guebwiller, de Saint-Jean-des-Choux, de Sigolsheim ne peuvent se comparer aux portes romanes de la Bourgogne et de l'Italie, mais le portail de la cathédrale de Bâle est une œuvre remarquable. L'abus des bandes lombardes qui tapissent les murs extérieurs contribue à donner aux églises rhénanes une certaine monotonie, mais leurs grandes dimensions, leur masse imposante et les clochers qui les surmontent ne manqueront pas de frapper les membres de notre prochain Congrès.

La dernière conférence, que notre éminent confrère, M. Paul Léon, directeur des Beaux-Arts, avait honorée de sa présence, a été faite le 4 mars dernier par M. Jules Formigé sur les monuments romains de la Provence. L'orateur a commencé par se plaindre de la défaveur dont jouissent, en général, les monuments romains de la France.

Ils présentent cependant des intérêts multiples au point de vue de l'urbanisme, de l'hydraulique, de l'hygiène, de la salubrité, du confort et aussi de leurs caractères artistiques.

La Gaule nous a légué trois groupes de monuments romains : ceux de l'est, militaires, ceux du centre et du nord, sobres mais très originaux, enfin ceux du midi, plus riches et certainement influencés par la Grèce.

Ces derniers sont, en général, construits de gros blocs, posés à sec, avec moellons et briques.

A partir des invasions de la fin du IIIe siècle, l'appareil se modifie, car les gros blocs disparaissent et la brique est mêlée aux moellons.

Les projections qui ont accompagné la conférence ont montré l'intérêt de ces constructions. Aussi l'effort fait par la Direction des Monuments historiques pour les conserver est-il parfaitement justifié. Il est du reste secondé par des archéologues avertis comme nos confrères MM. l'abbé Sautel et Véran, des Sociétés savantes, des entrepreneurs intelligents, des ouvriers soigneux et, ajoutons-le, par M. Jules Formigé auxquel est confié un service qui ne pouvait être placé en meilleures mains.

Le dimanche 2 avril, les membres de la Société française d'Archéologie habitant Paris se réunissaient au Conservatoire des Arts et Métiers où M. E. Lefèvre-Pontalis leur faisait visiter l'ancien réfectoire et l'ancienne église du prieuré de Saint-Martin-des-Champs.

Notre directeur a retracé l'histoire de ce monument et en a analysé l'architecture, en développant, sur place, les considérations qui ont donné matière à l'article publié par lui dans le volume du *Congrès Archéologique* tenu à Paris en 1919.

Le 6 mai 1922, une excursion en autobus permettait à nos membres de visiter successivement les églises de Sarcelles, de Fontenay, de Mareil-en-France, de Luzarches, de Belloy et du Mesnil-Aubry dont M. Lefèvre-Pontalis leur détailla la construction.

Au milieu de la journée ils étaient reçus à Royaumont par M. et Mme Gouïn qui leur firent les honneurs de la célèbre abbaye du XIIIe siècle. Notre directeur insista surtout sur l'architecture du cloître, du réfectoire et de l'église, malheureusement démolie, mais que des fouilles, habilement conduites par le propriétaire actuel, permettent de reconstituer.

Enfin, pour clore la campagne du printemps, la dernière excursion fut dirigée par M. Deshoulières, directeur adjoint, qui, le 23 mai suivant, conduisit à Provins un groupe important de membres de la Société. Reçus par une délégation de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Provins, nos confrères visitèrent successivement les monuments civils, religieux et militaires de cette ville dont M. Deshoulières fit ressortir les principaux caractères archéologiques.

BIBLIOGRAPHIE

St MARY'S CHURCH, BEVERLEY. Extrait du YORKSHIRE ARCHŒOLOGICAL JOURNAL, vol. XXV, 1921. 80 pages, 20 dessins, 2 phot., 1 plan, par *M. John Bilson.*

Cette monographie consacrée à l'église Sainte-Marie, qu'il ne faut pas confondre avec la célèbre cathédrale de Beverley, est un excellent exemple de la fécondité et de la sûreté des résultats qu'apporte la précision dans l'étude d'un monument, en même temps que de l'incroyable fertilité de ressources qui peut se déployer dans l'analyse proprement archéologique.

Actuellement, le plan de l'église comprend dans ses grandes lignes un chœur plat de cinq travées bordé de collatéraux, avec une sacristie au nord, un transept à croisillons de trois travées, celui du nord agrandi d'une grande chapelle vers l'orient, une tour centrale sur la croisée, une nef à collatéraux de six travées dont l'entrée est au sud, sous un porche voûté.

Mais bien loin d'être le plan originaire, ce n'est que le résultat d'une série de transformations où l'auteur montre près d'une douzaine de campagnes. L'apparence d'unité n'est d'ailleurs pas un des moindres mérites de la part d'architectes dont les travaux ont influé les uns sur les autres dans un enchaînement qui s'étend sur près de cinq siècles.

Au milieu du XIIe siècle, le chœur et la nef séparés par la tour centrale n'ont point de collatéraux. La construction du croisillon nord, suivie presque aussitôt de celle du croisillon sud, dote l'église d'un transept vers la fin du XIIe siècle le commencement du XIIIe, et, dans le second quart de ce siècle, à l'ancienne nef se substitue une nouvelle, bordée de collatéraux. Ni la longueur de la nef ni celle du chœur n'atteignent, semble-t-il, à ce moment les dimensions qu'elles auront définitivement. Vers 1280 le collatéral est du croisillon nord disparaît quand on bâtit une grande chapelle sur crypte, et les travaux continuent au XIVe siècle par la reconstruction du collatéral est du croisillon sud liée à l'établissement d'un colla-

téral au sud du chœur. On rebâtit en même temps les collatéraux de la nef. Enfin s'élèvent au nord du chœur une magnifique chapelle voûtée, de style flamboyant, véritable joyau du second quart du XIVe siècle, et la sacristie. Leur accès entraîna un remaniement de la grande chapelle de 1280.

A ce moment, l'église a bien atteint dans son plan son extension définitive, mais pour acquérir sa silhouette actuelle, il lui reste à grandir en élévation par son étage des fenêtres hautes. Les vingt dernières années du XIVe siècle et les premières années du XVe seront employées à cette œuvre pour la nef, et comme conséquence à la construction de la façade occidentale et du porche, ensuite ce sera le tour du chœur. Au milieu du XVe siècle le projet s'achève par la transformation du transept, dont les parties basses des murs semblent néanmoins avoir subsisté. Dans cette campagne les travaux durent [entraîner probablement la surélévation du clocher, et peut-être faut-il voir là une explication du désastre de 1520 : l'écroulement de la tour vers la nef. La tour fut reconstruite en commençant par les piles, et dans la nef il fallut réédifier non seulement l'étage supérieur mais encore les grandes arcades. L'église a dès lors son aspect actuel.

On se demande comment l'auteur est parvenu à discerner une pareille succession de campagnes. Il est impossible en effet que certaines n'aient pas manqué de disparaître en grande partie, témoin la nef, où au vaisseau simple du XIIe siècle succède la nef du XIIIe, agrandie au XIVe, surélevée au XVe, effondrée partiellement sous les décombres de la tour et relevée au XVIe.

Pour y réussir l'auteur n'a jamais abandonné le terrain archéologique proprement dit ; les pierres elles-mêmes ont répondu à sa pénétrante investigation en livrant leur secret. Ici, ce sera un parement extérieur, resté à sa place, qui, aujourd'hui devenu intérieur prouvera l'adjonction des collatéraux ; ailleurs ce sera une anomalie de plantation qui signalera la conception postérieure des croisillons et leur construction successive. Mais il est impossible de procéder par des exemples tant ces travaux ne peuvent se comprendre que par leur enchaînement ; et chercher à résumer ces démonstrations serait une vaine tentative, car seule l'analyse en détail permet de déterminer l'antériorité d'une partie par rapport à une autre, or ces détails multiples varient à l'infini. Ce ne sera pas seulement le plan qui sera scruté dans ses mesures, ses proportions, ses singularités, mais encore les matérianx, daus leur nature, dans la régularité de leur emploi ou l'irrégularité, qui vient alors indiquer un remploi, une suture. L'ordre dans la succession des campagnes ne s'impose pas toujours de lui-même, aussi voit-on soigneusement recherchés et signalés tous les indices qui par comparaison avec les éléments analogues d'autres monuments peuvent devenir des points de repère dans le temps, comme par exemple les profils, les mou-

lures, le caractère de la décoration, de la sculpture, le tracé des réseaux dans les fenêtres. La description en est faite si minutieuse qu'elle pourrait rendre les dessins superflus, et c'est une véritable éducation pour l'œil qui non seulement constate les différences, mais s'affine jusqu'à percevoir les moindres nuances. Bien loin également d'en être lassée comme par un inventaire fastidieux et desséché, l'attention se fixe sur ces détails qui forment les éléments de la discussion et la justification des conclusions. Car c'est à leur propos que sont envisagés les travaux qui ont causé l'apparition de ces témoins, ceux qui les ont respectés ou ceux qui les ont modifiés. Discutant alors du point de vue technique toutes les hypothèses des travaux possibles, l'auteur montre celle qui explique le plus complètement toutes les traces qui nous sont parvenues. Ne se rallierait-on pas, par impossible, aux suggestions proposées, aucun élément ne manque pour en imaginer de nouvelles, car il n'est rien qui ait échappé à la vue pénétrante de M. Bilson, ni dans le monument, ni même ailleurs ; il a su retrouver dans des propriétés privées des fragments importants de l'église, comme les parties supérieures des tours de la façade occidentale. Et partout, jusque dans le mobilier, comme par exemple dans la composition des peintures au plafond du chœur, il a su puiser des éléments chronologiques.

C'est ainsi que nous voyons, et suivant leur ordre d'apparition, les différentes parties de l'église s'élever, s'ajouter à celles déjà debout et s'y ajuster, se modifier devant de nouvelles constructions ou leur laisser la place ; nous voyons les témoins, nous comprenons les anomalies qu'ont entraînées les transformations. Les travaux s'ordonnent les uns par rapport aux autres dans un enchaînement qui semble impossible à contester ; en un mot le monument se date, et par lui-même, dans toutes ses parties, dans ses accessoires.

Est-ce à dire pour cela que les documents écrits aient été négligés? Nullement, les preuves abondent du soin avec lequel cette source d'information a été exploitée ; mais ils restent toujours à leur place. C'est qu'en effet les documents ne font pas corps avec les monuments, et que, si établie que puisse être leur valeur, il reste toujours à démontrer qu'ils s'appliquent exactement à la construction envisagée, ce qui est par trop souvent oublié. Au contraire, corroborer l'attribution à une période déjà déterminée par les caractères archéologiques, préciser des dates, tel est exactement leur rôle et il semble bien que ce soit ainsi qu'ils apparaissent dans cette étude. Preuves archéologiques, preuves documentaires constituent deux ordres différents avec leurs caractères propres, leurs certitudes propres, et tenter de prouver les unes par les autres, c'est tout brouiller. Mais de la concordance qu'elles témoignent ressort une incomparable sécurité. Or le prix de cette sécurité est incalculable si on songe à la richesse d'informations que nous apporte pareil classement de si nombreux éléments minutieusement décrits, soit qu'on envisage

simplement les formes dans leur évolution, soit qu'on les prenne comme termes de comparaison pour d'autres monuments.

La condition indispensable à une pareille entreprise, et M. Bilson insiste, sans en citer d'autres, c'est l'exactitude la plus rigoureuse dans les mesures des plans. Il est bien certain en effet que l'œil n'aurait pu dans cette église rien percevoir de la discontinuité des axes, du manque de concordance des travées et des contreforts, des différences d'écartement des piles, des changements de direction de certains murs, toutes choses dont l'auteur a tiré un surprenant parti dans la discussion des campagnes, si elles n'avaient été accusées par l'extraordinaire précision de ses relevés. Mais il fallait encore savoir en tirer parti ; de là quelques autres conditions que l'auteur n'indique pas, mais qu'il nous permettra de ne point passer sous silence, ce sont les qualités constitutives de sa maîtrise : la perspicacité du coup d'œil, une sagacité pénétrante servie par l'information la plus étendue, par une science technique consommée et par le jugement le plus sûr. Rien d'étonnant alors que ne soient rares des œuvres de ce genre, pourtant seules bases solides de la science, surtout si on ajoute qu'elles ne se font pas en un jour. C'est de 1895 que date le premier mémoire consacré à cette église par M. Bilson, aujourd'hui nous en avons l'histoire dans sa perfection achevée. Nul doute qu'elle ne rencontre une extrême faveur, celle-là même avec laquelle ne manquait jamais d'être accueilli l'éminent savant, lors de ses apparitions dans nos Congrès.

Robert MICHEL-DANSAC.

SAINTE-CROIX D'ORLÉANS, HISTOIRE D'UNE CATHÉDRALE GOTHIQUE RÉÉDIFIÉE PAR LES BOURBONS, 1599-1826, par *M. l'abbé Chenesseau*. Paris, Champion, 1921. 2 vol. in-8°, 390-224 pages et 1 album in-8° de 218 fig.

La construction d'une grande cathédrale gothique, conduite en plein XVIIe siècle, continuée au XVIIIe et terminée en 1826, n'est certes pas une exception, car on ne cessa jamais de construire en style gothique, mais elle est digne d'attention en raison surtout de l'importance du monument et de la valeur des architectes et des artistes qui y ont travaillé. Nous devons être reconnaissants à M. l'abbé Chenesseau qui a choisi comme sujet de thèse de doctorat et publié en librairie l'histoire de la reconstruction de la cathédrale actuelle d'Orléans.

L'édifice remontait au début du XIe siècle. On avait à la fin du XIIIe repris le chevet et, au milieu du XVIe siècle, le chœur, une partie du transept et deux travées de la nef étaient presque achevés en style flamboyant, mais les extrémités des croisillons, la nef et le portail romans avaient été conservés. Le passage des armées de la Réforme, si funeste aux églises d'Orléans, fut cause de la quasi-destruction de la cathédrale dont les voûtes s'écroulèrent

et dont il ne resta que des pans de murs. Les habitants sollicitèrent le concours du roi Henri IV, pour relever les ruines et une légende que détruit M. Chenesseau voulait que ce souverain eût entrepris la reconstruction à la suite d'un vœu ou plutôt d'une sorte de pénitence imposée lors de son abjuration.

L'auteur, qui a patiemment dépouillé les nombreux documents d'archives relatifs à l'œuvre de Sainte-Croix, nous fait toucher du doigt les tâtonnements des architectes qui se sont efforcés d'élever le monument dans un style si peu conforme à leurs goûts et à leurs méthodes, copiant fidèlement les élévations et les profils encore existants, mais fort embarrassés lorsqu'il s'agit de faire œuvre nouvelle. Martellange est appelé en consultation pour édifier les extrémités des bras du transept, et, celui qui fut, sinon l'inventeur, du moins le grand propagateur de ce style connu sous le nom de style Jésuite, conseille de bâtir dans le goût ancien et de ne rien ajouter qui ne soit gothique ; et cependant, les portes qui s'ouvrent à l'extrémité des croisillons sont classiques de forme et de décoration. C'est Robert de Cotte et Gabriel qui étudient les projets des tours ; ce dernier commence leur construction qui sera achevée par Trouard, Legrand et Paris, non sans reprises et sans additions.

Le premier volume de M. l'abbé Chenesseau nous fait connaître l'histoire des projets, les travaux du chantier, l'œuvre de chacun des architectes et des sculpteurs qui coopérèrent à cette œuvre longue et difficile. Dans le second sont exposés, avec de nombreux documents justificatifs, les moyens financiers adoptés, les dispositions prises pour assurer les ressources suffisantes, le concours apporté maintes fois par la cassette personnelle du souverain qui s'intéressa toujours aux chantiers de Sainte-Croix, y envoyant ses plus habiles architectes, ses meilleurs sculpteurs, ses menuisiers et ses ébénistes pour les stalles et les hauts dossiers. Je ne puis m'étendre ici sur ce bel exemple de bonne et prévoyante administration, la lecture de cette seconde partie est fort instructive, et, dans les deux volumes, la plume de M. Chenesseau se montre claire et attrayante. Nous sommes toutefois obligés d'adresser un léger reproche à l'auteur, qui a limité son étude à l'histoire de la reconstruction et nous laisse tout ignorer des édifices antérieurs ; il y a là une lacune ; il est à souhaiter qu'il la comble un jour et nous décrive la cathédrale romane et les constructions gothiques de Sainte-Croix, sur lesquelles aucun travail d'ensemble n'a encore été publié.

La présentation des volumes est agréable, on a cherché à leur donner l'apparence d'un ouvrage du XVIII[e] siècle et des reproductions de bois, empruntées à des impressions orléanaises, sont placées en têtes de chapitres et en culs-de-lampe. Il était difficile d'y insérer une illustration suffisante et celle-ci est renfermée dans un album qui constitue un troisième volume. On y trouve des plans, des fac-similé de dessins et de documents et un grand nombre de

photographies qui nous montrent l'édifice sous différents aspects et nous révèlent de nombreux détails insoupçonnés ; ces photographies, fort bien prises, témoignent en outre de l'habileté et du sentiment artistique du principal opérateur.

J. BANCHEREAU.

L'ART ET LES ARTISTES DE L'ILE-DE-FRANCE AU XVI[e] SIÈCLE (BEAUVAIS ET BEAUVAISIS), D'APRÈS LES MINUTES NOTARIALES, par le *D[r] V. Leblond*. Paris, Champion. Beauvais, Imprim. départ. de l'Oise, 1921. In-8°, 252 pages et 80 marques, signatures et monogrammes.

M. le D[r] Leblond nous donne le fruit d'un travail considérable. Il a eu la patience de rechercher, dans les études de deux notaires qui possèdent les plus anciennes minutes de Beauvais, les marchés concernant les édifices de la région et les œuvres d'art qu'ils renferment. Il a relevé tous les renseignements qui intéressent les artistes du Beauvaisis, et il publie l'ensemble.

La tâche était malaisée, car les archives de l'un des notaires, M[e] Jouan, qui remontent à l'année 1554, empilées dans un grenier, rongées par la poussière et l'humidité, étaient d'une lecture éprouvante. Tel, par exemple, un marché, passé le 27 mai 1571, entre Nicolas le Prince, tailleur d'images, et les marguillers, les habitants et le curé de la paroisse de Muidorge, pour faire un retable où figureraient les Apôtres « sur le modèle ce qui est de présent à l'église de Niviller », et dont notre érudit confrère nous donne un fac-similé.

Les archives de l'autre notaire, M[e] Reculet, sont aussi anciennes mais elles sont bien classées. Cependant si le D[r] Leblond a pu les publier en 1921, il faut s'en féliciter, car, en juin 1918, une bombe allemande incendiait la maison voisine de l'étude qui fut heureusement épargnée.

Ce fait montre combien est utile la publication des archives notariales, car mille dangers les guettent qui peuvent les anéantir. Et pourtant que d'intéressants documents elles renferment ! Celles qui nous sont ouvertes aujourd'hui révèlent plus de 400 pièces, concernant des bâtisseurs, des peintres, des huchiers, des tailleurs d'images, des verriers, des orfèvres, des horlogers, des fondeurs de cloches, etc. dont nous voyons les travaux se succéder de 1547 à 1595. Nous y retrouvons les noms de Jean Thorin, de Michel Lalict, de Chambige, de Le Prince, de Pinaigrier, d'Eustache Lheureux, de Le Pot, etc. et avec leurs marchés nous avons les actes de naissance d'œuvres nombreuses, telles le transept de la cathédrale de Beauvais, les vitraux de Saint-Etienne, les retables de La Fraie, de Marissel, de Rochy-Condé, etc.

Quand nous aurons ajouté que l'ouvrage du D[r] Leblond est accompagné d'un index iconographique et d'une table des noms de lieux et d'artistes, quand nous aurons rappelé quel travailleur, savant, érudit et consciencieux est l'auteur, nous aurons dit que son livre

est un instrument de travail indispensable à tous ceux qui s'intéressent à l'art du xvie siècle dans le Beauvaisis.

DESHOULIÈRES.

LE CIMETIÈRE BARBARE DE LEZÉVILLE, par *Edouard Salin*. Nancy-Paris-Strasbourg, Berger-Levrault, 1922. In-4°, 143 pages, 8 pl. en couleur, 8 pl. en noir et 29 fig.

C'est en 1911 qu'un cultivateur de Lezéville, petit village situé aux confins de la Meuse, de la Haute-Marne et des Vosges, en labourant, non loin de la voie romaine de Reynel à Gondrecourt, mit à jour, dans le champ dit du « Croûy », un sarcophage de pierre. Prévenu, M. Edouard Salin put se rendre facilement compte que ce tombeau était celui d'un chef barbare et qu'il faisait partie d'une importante nécropole. Il entreprit, dès lors, des fouilles méthodiques qui, interrompues par la guerre, ne furent achevées qu'en 1920, et il en rend compte aujourd'hui dans ce beau livre.

Nous y apprenons que le cimetière de Lezéville a fourni une vingtaine de sarcophages de pierre, nue, se rétrécissant vers les pieds, et, à côté, en rangs, comme eux, dans un ordre régulier, un grand nombre de squelettes d'hommes et de femmes qui reposaient directement dans des fosses entourées simplement de pierres plates.

Le mobilier recueilli dans ces sépultures est important : il consiste en armes, boucles de ceinturon et de baudrier, plaques, porte-objets, fermoirs d'aumônière, monnaies gauloises, romaines et franques, fibules, amulettes et accessoires de costume, clés, serrures, vases de terre et de poterie, etc. Par l'examen de ces différents objets, M. Edouard Salin a été amené à conclure que le « cimetière de Lezéville a dû être choisi par les Francs comme lieu de leur sépulture à leur arrivée dans le pays, c'est-à-dire sans doute dès le milieu du ve siècle et qu'il a dû être abandonné par eux vers le milieu du viie siècle ».

Nous ne pouvons suivre l'auteur dans le détail de son exploration minutieuse et complète, mais nous tenons à faire remarquer la technique et la décoration de plusieurs des objets recueillis, les plaques de ceinturon et les fibules par exemple, qui permettent de faire les observations les plus instructives. On y trouvera une nouvelle preuve de cette influence orientale qui a été un élément si puissant dans l'épanouissement de l'art roman.

Beaucoup de ces objets sont revêtus de feuilles d'argent parfois demeurées uniformes, mais, souvent aussi, découpées pour laisser apparaître sur le bronze des incrustations de laiton, un décor géométrique, des entrelacs ou des animaux plus ou moins stylisés, dont les têtes accolées émergent parfois sur les bords. Signalons en particulier une bague, dont le large chaton, incisé en creux, montre une sorte de griffon qui tourne la tête vis-à-vis de sa croupe et saisit, de la gueule ouverte, sa queue renversée. Ne sommes-nous pas là

en face d'une figure que nous avons souvent rencontrée dans la sculpture romane et une étude publiée dans ce même numéro du *Bulletin Monumental* ne la décrit-elle pas sur un chapiteau de l'église de Néris?

D'autres observations méritent une mention particulière : sur divers morceaux on relève certains signes qui attestent le souvenir des pratiques religieuses du paganisme, comme des rouelles-amulettes, des figurations solaires, le swastika ou croix gammée, à côté d'emblèmes chrétiens. Dans une sépulture de femme, qui semble ne pas être antérieure au VIIe siècle, M. Edouard Salin a recueilli un assez grand nombre de fragments d'argent en forme de cornières et de plaquettes dont l'assemblage a été détruit par le temps, mais en les réunissant, il a acquis la conviction qu'ils pouvaient constituer les éléments de la couverture d'un livre.

Si un livre de cette époque n'est pas pour surprendre — l'évangéliaire de Monza peut rassurer les incrédules — sa présence dans une tombe n'en est pas moins étrange. Quoi qu'il en soit, ce que nous retenons ici, c'est la présence, sur une des plaques, de la swastika, avoisinant une croix nettement chrétienne. Curieuse association, témoignant que la foi nouvelle ne se sent pas encore assez affermie pour oublier les mauvais génies du paganisme, qu'elle cherche encore à apaiser, par prudence.

Nous n'avons pu ici qu'indiquer, et un peu au hasard, les enseignements qui se dégagent de ce travail. Nous y renvoyons le lecteur qui, dans une documentation rédigée avec méthode, illustrée avec scrupule, trouvera une étude que la haute probité de l'auteur rend précieuse et instructive, et que justement, l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres vient de récompenser d'une mention honorable au concours des Antiquités de la France.

DESHOULIÈRES.

PARIS. — SOC. GÉNÉR. D'IMPR. ET D'ÉDIT., 71, RUE DE RENNES.

LES NEFS SANS FENÊTRES

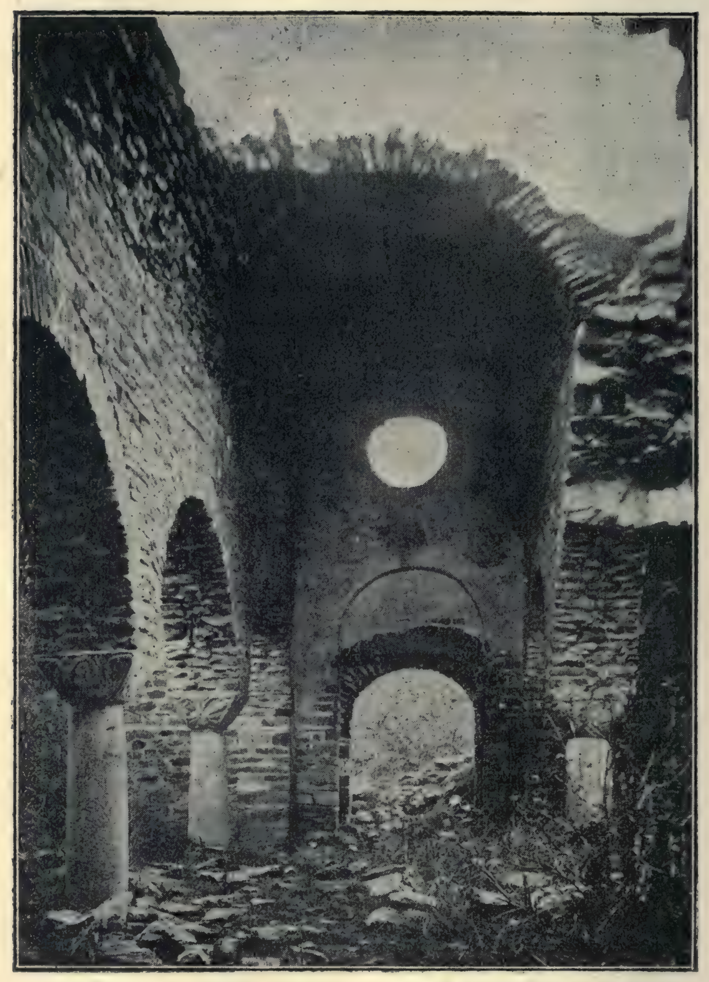
DANS LES

ÉGLISES ROMANES ET GOTHIQUES

Quand les architectes du XIIe siècle voulurent voûter la nef d'une église romane flanquée de bas-côtés, ils eurent le choix entre deux partis : renoncer à l'éclairage direct par mesure de prudence et d'économie ou percer des fenêtres hautes pour faire pénétrer la lumière dans le vaisseau central, comme en Bourgogne (1). Une théorie traditionnelle consiste à localiser le premier mode de voûtement dans le Poitou et l'Auvergne. Or, je me propose de démontrer que le principe des nefs obscures, imaginé dès le XIe siècle, se répandit dans toutes les écoles romanes situées au sud de la Loire, qu'il fut appliqué au delà de nos frontières et qu'il persista pendant toute la période gothique, parce que ce système permettait d'éviter la construction des arcs-boutants. L'épaulement des voûtes de la nef par celles des collatéraux offrait de tels avantages de stabilité qu'il ne faut pas s'étonner de le voir pratiqué depuis le XIIe siècle jusqu'à la fin du XVIIIe siècle. D'ailleurs, dès le premier siècle de notre ère, la basilique

(1) Un grand nombre de nefs obscures m'ont été indiquées par nos confrères les chanoines Aimond et Clément, MM. d'Arbois de Jubainville, Aubert, Bourde de la Rogerie, Broche, Collin, Courtot, Doré, Durand, Dulong de Rosnay, Formigé, Ginot, l'abbé Grélier, Guérin-Boutaud, Kalf, Labande. Le Cacheux, le Dr Lesueur, Macqueron, le chanoine Macre, Malo, Mayeux, Nodet, Paquet, Philippe, Du Ranquet, Rapine, Regnier, Rhein, Rodière, Sallez, l'abbé Sarrête, Serbat, Thellier de la Neuville, Thiollier, Tournoüer, Verrier, Virey, Waquet. Je tiens à les remercier très cordialement.

païenne et souterraine de la Porta Maggiore (1), décou-



E. Lefèvre-Pontalis phot.

Nef de Saint-Martin du Canigou

(1) F. Cumont. *La basilique souterraine de la Porta Maggiore,* dans la *Revue archéologique,* 1918, t. II, p. 52. On peut la comparer aux cryptes romanes de la cathédrale de Strasbourg et de Saint-Eutrope de Saintes dont la nef est flanquée de bas-côtés.

verte à Rome en 1917, offre un exemple de trois vaisseaux parallèles voûtés en berceau, comme le temple de Diane à Nîmes dont la voûte est contrebutée par celles des deux escaliers latéraux et comme les deux confessions à double nef de Saint-Front de Périgueux.

La plus ancienne nef dépourvue de baies est celle de Saint-Vorles de Châtillon-sur-Seine, bâtie vers 991, mais était-elle lambrissée ou voûtée en berceau à cette époque, c'est un problème insoluble, car ses voûtes d'arêtes actuelles remontent au XVIIe siècle. Le narthex inférieur de Saint-Philibert de Tournus, voûté dès la fin du Xe siècle, renferme une nef obscure comme la tribune occidentale de Romainmotier, en Suisse. L'un des premiers constructeurs assez hardi pour recouvrir une nef d'un berceau plein cintre fut le moine Selva qui bâtit l'abbatiale de Saint-Martin du Canigou consacrée en 1009, mais il s'était bien gardé d'ouvrir des fenêtres au-dessus des grandes arcades et l'architecte de la chapelle en ruines de Saint-Quentin à Amélie-les-Bains imita sa prudence. A la cathédrale d'Elne, voûtée après coup, et à Saint-Michel-de-Cuxa, on se contenta de lancer des arcs-diaphragmes sous la charpente de la nef.

Notre confrère M. Puig y Cadafalch, dans son excellent ouvrage, attribue au XIe siècle neuf nefs obscures de la Catalogne, comme celles de Saint-Père-del-Burgal et de Saint-Clément de Tahull, couvertes d'un plafond de bois, et celles de Sant-Père de Cacères et de Sant-Llorenç-del-Munt, voûtées en berceau (1). Vers la fin du XIe siècle, cette solution fut adoptée dans les deux dernières travées de la nef à Saint-Loup-de-Naud (Seine-et-Marne), à Saint-Martin-de-Laives (Saône-et-Loire), à Lesterps (Charente) et sans doute à Montierneuf et à Sainte-Radegonde de

(1) Autres exemples à Sagars, Sant-Quirse de Culera, Sant-Miguel de Cruilles, Gualter, Ovarra. Cf. *L'arquitectura romanica a Catalunya*, t. II, p. 106, 147, 187, 207, 220, 222, 225, et 231.

Poitiers, dont les nefs furent l'une remaniée au XVIIe siècle et l'autre reconstruite au XIIIe siècle. Ainsi, avant le XIIe siècle, des maîtres d'œuvre du Roussillon, de la Catalogne, de la Champagne, de la Bourgogne (1), du Poitou et du Périgord imaginent le même procédé de voûtement qui a pour conséquence la suppression de l'éclairage direct du vaisseau central, sauf par la fenêtre de la façade.

Les nefs obscures vont se multiplier au XIIe siècle, surtout dans le Bourbonnais, ce qui peut paraître singulier. En étudiant leur répartition dans le sud-ouest où j'avais remarqué depuis longtemps que les plans basilicaux étaient beaucoup plus rares que les églises à nef unique, sans doute parce qu'ils étaient plus coûteux, j'ai voulu en dresser la liste pour évaluer le nombre des nefs sans fenêtres latérales. Cette statistique qui pourrait sans doute s'augmenter de quelques unités ne donne que vingt-deux exemples dans la Vienne (2), neuf dans les Deux-Sèvres (3), six dans la Vendée (4), onze dans les Charentes (5). On peut y ajouter quelques églises détruites, comme celles de Saint-Laurent-sur-Sèvre, Verrines-sous-Celles, Saint-Florent de La Rochefoucauld, ou reconstruites à l'époque gothique, comme Saint-Laurent de Parthenay, Saint-Maixent, Benet, Ruffec et Corme-Royal ou celles

(1) Il est bien probable que la nef primitive de Châtel-Censoir (Yonne) était obscure, comme le chœur du XIe siècle.

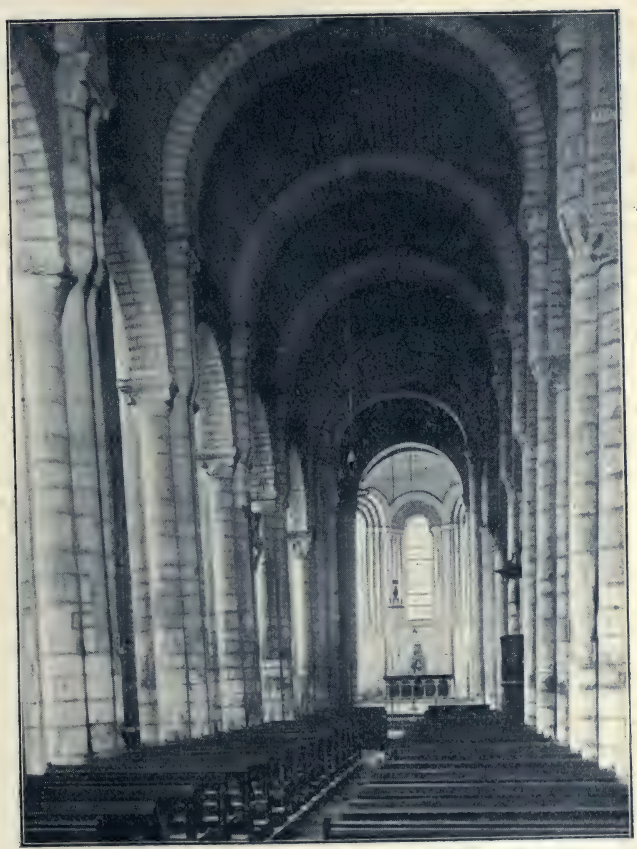
(2) Blanzay, Bouresse, Brux, Château-Larcher, N.-D. et Saint-Pierre de Chauvigny, Civaux, Civray, Ingrandes, La Roche-Pozay, Lencloître, Lusignan, Loudun, Morthemer, Nouaillé, Oyré, Plaisance, N.-D. la Grande de Poitiers, Saint-Benoit, Saint-Maurice-de-Gençay, Saint-Savin, Villesalem.

(3) Champdeniers, Javarzay, Saint-Pierre et Saint-Savinien de Melle, Sainte-Croix de Parthenay, Parthenay-le-Vieux, Saint-Jouin-de-Marnes, Sainte-Soline, Secondigny.

(4) Les Moutiers-les-Maufaits, Maillezais, Mortagne-sur-Sèvre, Nieul-sur-Autise, Saint-Hilaire-des-Loges, Vouvent, reconstruite.

(5) Cellefrouin, Châteauneuf, Lesterps, Lichères, Ronsenac, Saint-Amand-de-Boixe, Saint-Maurice, Aulnay-de-Saintonge, Saint-Eutrope de Saintes, Sainte-Gemme, Varaize.

dont les voûtes primitives se sont écroulées, comme Vendeuvre (Vienne), Airvault et Mauzé-le-Mignon (Deux-Sèvres). C'est donc sur un total d'une cinquantaine d'édifices que se trouve fondé le prétendu caractère essentiel



Phot. Mon. Hist.

Nef de Nieul-sur-l'Autise (Vendée)

de l'école dite du Poitou qui consiste à épauler la voûte d'une nef sans éclairage direct par celles des bas-côtés. Sans doute, cette disposition très solide et très ingénieuse

se rencontre aussi bien dans des grandes églises, comme à Saint-Savin, que dans des paroisses rurales, comme à Civaux (Vienne), mais en réalité elle est exceptionnelle, vu l'énorme proportion des églises à nef unique entre la basse Loire et la Garonne.

Les architectes romans du sud-ouest adoptent tantôt la nef basse, comme à Civray, à Champdeniers, à Cellefrouin, à Aulnay-de-Saintonge, tantôt la nef élancée, comme à Notre-Dame la Grande, à Saint-Pierre de Chauvigny, à Saint-Savin, à Nieul-sur-Autise, à Saint-Hilaire de Melle. Trois types de voûtes montées sur les bas-côtés leur permettent de contrebuter le berceau central ; la voûte d'arêtes, comme à Notre-Dame la Grande, la voûte en berceau brisé, comme dans les deux églises de Melle, la voûte en quart de cercle, comme à Parthenay-le-Vieux et à Secondigny. Le seul défaut du système, c'est d'abord la hauteur exagérée des bas-côtés trop étroits et le fait que les voûtes latérales sont souvent trop basses pour résister à la poussée du berceau de la nef qui s'est écroulé à Airvault et à Saint-Jouin-de-Marnes (1). Il est vrai que le parti de recouvrir les trois vaisseaux d'un toit à deux rampants assez inclinés rendait cette solution nécessaire. Seul le constructeur de l'église de Cellefrouin (Charente), qui présente un type très précoce de nef voûtée, fit monter les berceaux plein cintre des bas-côtés au même niveau que celui de la nef. On peut également considérer comme des exemples archaïques les nefs sans fenêtres de Notre-Dame la Grande (2), de Saint-Savin et de Champdeniers. Pour remédier à l'obscurité du vaisseau central, les architectes du Poitou eurent seuls l'idée de donner une grande hauteur aux fenêtres des bas-côtés et une grande largeur à la baie centrale de la façade.

(1) Cet accident a bien failli se produire à Saint-Hilaire de Melle où les murs des bas-côtés sont très déversés.

(2) La façade de cette église est bien postérieure à la nef.

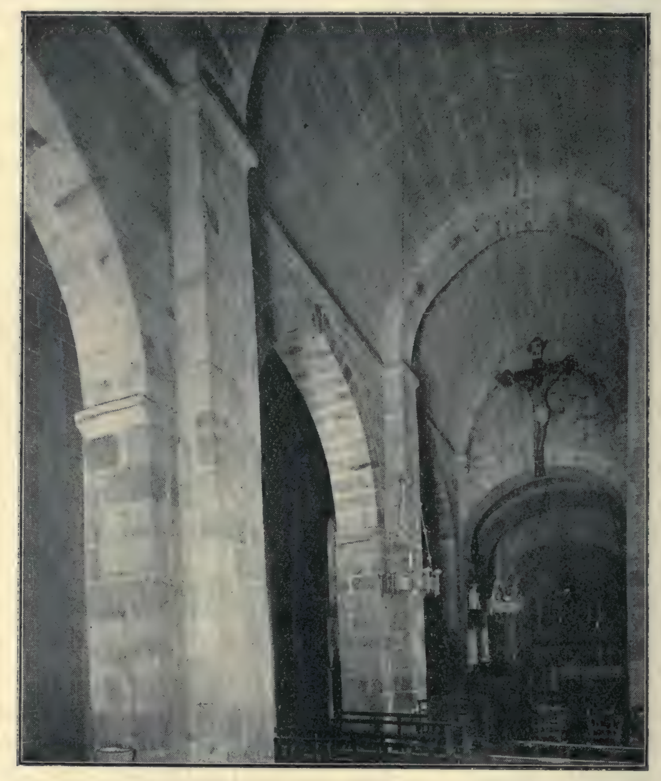
Dans la basse vallée de la Loire, les dernières travées romanes de la nef de Cunault, en Anjou, sont dépourvues de fenêtres et si les architectes de Fontevrault, de Saint-Ours de Loches et de la Trinité d'Angers n'avaient pas dû interrompre les travaux après l'achèvement du sanctuaire, la nef de ces églises serait semblable à celle de Notre-Dame la Grande. Les architectes tourangeaux s'efforçaient d'éclairer les nefs, en renonçant au besoin à les voûter, sauf à Fay-la-Vineuse, à Preuilly et à Beaulieu-les-Loches. Dans cette dernière église, on adopta le même parti qu'à Château-Larcher et à Nouaillé (Vienne), en recoupant la nef du XIe siècle par des piles et par trois berceaux parallèles. A Saint-Christophe de Suèvres, près de Blois, trois travées romanes sont dépourvues de fenêtres, comme la nef d'Aigues-Vives (Loir-et-Cher). Que l'influence poitevine se soit répandue jusqu'à la Loire et qu'elle ait atteint le Périgord où il faut signaler les nefs sans éclairage direct de Bussière-Badil, de Cadouin et de Saint-Privat-des-Prés, le Bordelais où les églises de Soulac et de Vertheuil (1) en offrent d'autres exemples, l'Agenais où l'on peut citer Moirax et Le Mas-d'Agenais, c'est une opinion très soutenable. Il faut rattacher à ce groupe les églises de Burlats (2), de Las Planques, de Roumanou (Tarn), de Varen (Tarn-et-Garonne) et de Flaran (Gers).

Dans le Berri où les églises voûtées sont en petit nombre, on ne compte que huit nefs obscures à Chézal-Benoit, à Dun-sur-Auron, à La Celle-Bruère, à Plaimpied, à Saint-Amand (Cher), à Châtillon-sur-Indre, à Ruffec-le-Château et à Saint-Gautier (Indre). Le Bourbonnais possède plus de nefs romanes obscures que le Poitou, l'Angoumois et la Saintonge. La liste ci-dessous que je dois à l'obligeance

(1) L'église de Guîtres (Gironde), très remaniée à l'époque gothique, devait avoir une nef obscure au XIIe siècle.

(2) La nef de cette église est en ruines.

de M. le chanoine Clément en renferme 55 (1), qui se trouvent presque toutes dans l'ancien diocèse de Bourges, entre Moulins, Montluçon et Gannat. On peut y ajouter

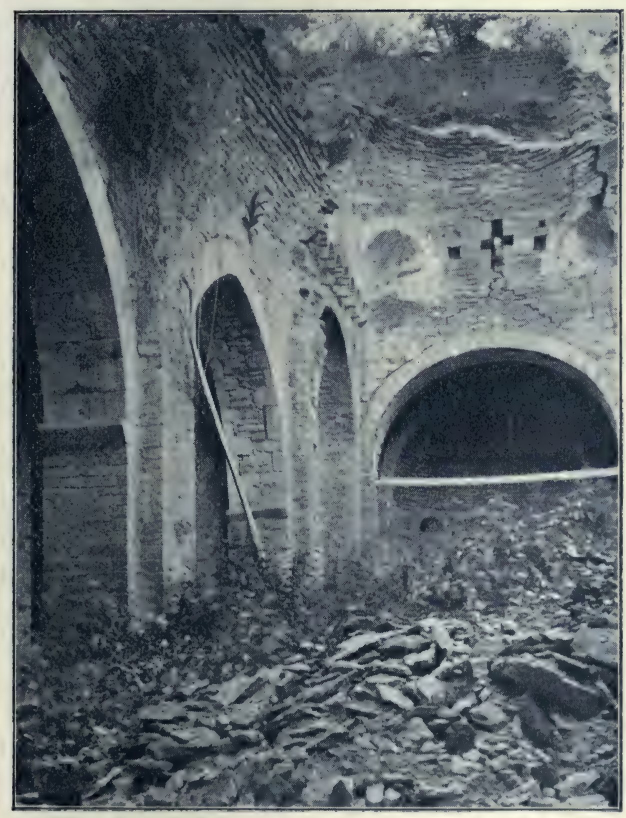


H. Heuzé phot.

Nef de Meillers (Allier)

(1) Bellenaves, Bessay, Besson, Bresnay, Billy, Bizeneuille, Bourbon-l'Archambault, Biozat, Branssat, Brout, Brugheas, Buxière-la-Grue, Cerilly, Chantelle, Chappes, Charroux, Châtillon, Chemilly, Colombier, Cosne, Couleuvre, Cusset, Deux-Chaises, Droiturier, Domerat, Etroussat, Fleuriel, Franchesse, Gipcy, Jaligny, Jenzat, La Chapelle-Aude, Malicorne, Marcillat, Mazerier, Meillers, Montmarault, Néris, Noyant, Rongères, Saulzet, Saint-Désiré, Saint-Germain-des-Fossés, Saint-Plaisir, Saint-Pourçain, Saint-Priest, Le Theil, Tronget, Urçay, Vallon-en-Sully, Veauce, Vicq, Vieure, Ygrande, Yzeure.

la nef de l'abbatiale de Souvigny qui n'était pas éclairée directement au XII[e] siècle : ses fenêtres et ses voûtes actuelles ne sont pas antérieures au XV[e] siècle. Comment



Cliché Malo

Nef du Puley (Saône-et-Loire)

expliquer cette abondance sinon par une double influence auvergnate (1) et surtout bourguignonne qui se propagea

(1) Cette influence apparaît sur les églises de Chatel-Montagne, d'Ebreuil, de Veauce qui faisaient partie de l'ancien diocèse de Clermont. Par contre l'influence bourguignonne s'est exercée sur l'église de Saint-Hilaire-la-Croix (Puy-de-Dôme).

dans la vallée de l'Allier ? Or, les nefs obscures du Berri, dont les piles sont très hautes, se rattachent plutôt à celles du Poitou, tandis que celles du Bourbonnais, beaucoup plus basses, ressemblent à celles de Mars-sur-Allier (Nièvre) et d'Herment (Puy-de-Dôme). Il n'est pas douteux que les ouvriers qui ont taillé des pilastres cannelés à Autry-Issards, à Saint-Menoux (1), à Souvigny, à Yzeure, près de Moulins, étaient originaires de la Bourgogne, où l'on compte vingt nefs obscures, mais pour voûter d'une manière économique des églises rurales flanquées de bas-côtés, ils renoncèrent à éclairer la nef.

Si les nefs obscures sont exceptionnelles en Bourgogne, celle de Fontenay, épaulée par les berceaux transversaux des bas-côtés, catégorie dont je m'occuperai plus loin, servit de prototype à d'autres constructeurs guidés par des raisons d'économie, comme à Druyes (Yonne), à Bar-le-Régulier, à La Rochepot, à Vix (2) (Côte-d'Or), à Lieu-Dieu et à Montbenoit (Doubs), à Brancion (3), au Puley, à Saint-Germain-des-Bois, à Varennes-l'Arconce (Saône-et-Loire), à Mars-sur-Allier à Saint-Didier et à Saint-Révérien (Nièvre).

Dans le Forez, on rencontre des nefs obscures à Chandieu, à Pommiers, à Pouilly-les-Feurs, à Saint-Rambert-sur-Loire et à Valbenoite. Notre confrère, M. René Fage, dont la remarquable étude sur les églises limousines vient de paraître (4), a développé les raisons qui ne permettent pas de les considérer comme des répliques de celles du Poitou, vu la différence de leur structure et de leurs pro-

(1) La frise du sanctuaire, ornée d'une grecque, indique bien une influence bourguignonne.

(2) La voûte de la nef s'est écroulée, mais on voit encore les sommiers des doubleaux.

(3) On peut encore citer Bourg-de-Thizy, démolie, Farges, Iguerande, Saint-Point, Saint-Vincent-des-Prés, Sigy-le-Châtel (Saône-et-Loire).

(4) *Eglises rurales du Limousin*, dans le *Bulletin archéologique*, 1920, p. 335.

266'



H. Heuzé phot.

Nef de Saint-Germain-des-Bois
(Saône-et-Loire).

portions, mais plusieurs architectes du Limousin qui donnaient aux nefs une grande largeur ont trouvé prudent de renoncer à percer des fenêtres sous la voûte au Dorat, à Saint-Junien (Haute-Vienne), à Lubersac, à Obazine



Phot. Mon. Hist.

Nef de Mars-sur-Allier

(Corrèze) (1), système appliqué dans certaines églises du Quercy, comme celles de Carennac, de Duravel et du Rouergue, comme à Bozouls (2).

En Auvergne, les nefs obscures se rencontrent dans des églises avec ou sans tribunes, comme à Bellaigue, à Besse, à Brousse, à Cébazat, à Courpière, à Culhat, à Herment, à Menat, à Miremont, à Moissat-Bas, à Saint-Dier (3), à Tauves (Puy-de-Dôme). Celles du Cantal (4) et du Velay (5), où s'élève la remarquable église de Dunières, dont les voûtes d'arêtes centrales et latérales arrivent au même niveau, se rattachent au groupe du plateau central, comme celles de Chirac, d'Ispagnac, de La Canourgue (6) et du Monastier (Lozère).

Entre le Rhône et les Alpes, l'éclairage direct de la nef fait défaut à la cathédrale de Valence qui ressemble à une église romane poitevine, à Chantemerle (Drôme), à Cruas, à Mazan (Ardèche), à Caromb, à Cucuron, à Vaucluse, à Pernes (Vaucluse), à Silvacane, à Saint-Victor de Marseille, à Saint-Laurent-des-Arbres (Gard), à Sisteron, à l'abbaye de Lérins et à Saorge, près de Nice (7). Il faut rattacher à ce groupe méridional Espondeilhan (Hérault), Saint-Nazaire de Carcassonne, les églises de Fontfroide,

(1) Autres exemples à Couzeix, Eymoutiers (Haute-Vienne), Jarnage, Lupersat, Moûtier d'Ahun, Moûtier-Rozeille, Nouzerines, Sagnat, Toul-Sainte-Croix (Creuse), Cornil, Uzerche (Corrèze).

(2) Autres nefs obscures à Lapanouse-de-Séverac, La Roque-Sainte-Marguerite, Le Cambon, Montjaux, Rieupeyroux, Sainte-Eulalie d'Olt, Saint-Saturnin (Aveyron).

(3) Autres exemples à Antoing, Arlanc, Bort, Bulhon, Combronde, Dore l'Eglise, Luzillat, Marsat, Montpensier, Saint-André-le-Coq, Saint-Germain l'Herm, Saint-Myon, Thuret, Yronde.

(4) Allanche, Brageac, Dienne, Lanobre, Les Anglards-de-Salers, Menet, Riom-es-Montagnes, Trizac (Cantal).

(5) Le Monastier, Polignac, Prades, Riotort, Saint-Maurice-de-Roche (Haute-Loire).

(6) Autres exemples à La Malène, Le Rozier.

(7) Il faut ajouter : Beaumont-les-Valence, Etoile, Saint-Marcel-les-Sauzet (Drôme), Valréas, Velorgues, Vénasque (Vaucluse), Saint-Laurent de Marseille, Saint-Etienne-des-Grès, Saint-Paul-de-Mausole (Bouches-du Rhône), N.-D. de Salagon, Saint-Martin de Brôme Basses-Alpes).

de Mercus, de Sabart, d'Unac, de Verdun-les-Cabannes (Ariège), de Valcabrère (Haute-Garonne), de Nogaro (Gers), de Sère et de Saint-Engrace (Basses-Pyrénées).



Phot. Mon. Hist.

Cathédrale de Valence

Les églises romanes obscures du Roussillon forment un groupe de trente édifices. Celles qui se composent d'une nef unique, comme à Hix, à Llo, à Saint-Martin de

Fenouillar (1), n'étaient éclairées au XII[e] siècle que par les fenêtres de la façade et de l'abside, car leurs baies latérales ont été percées après coup. Quelques autres renferment trois vaisseaux, comme à Corneilla-de-Conflent et à Marcevol (2), ou deux nefs de même hauteur, comme à Taxo



Phot. Mon. Hist.

Nef de Sainte-Engrace (Basses-Pyrénées)

d'Avail (3). Tous ces monuments, comme les églises

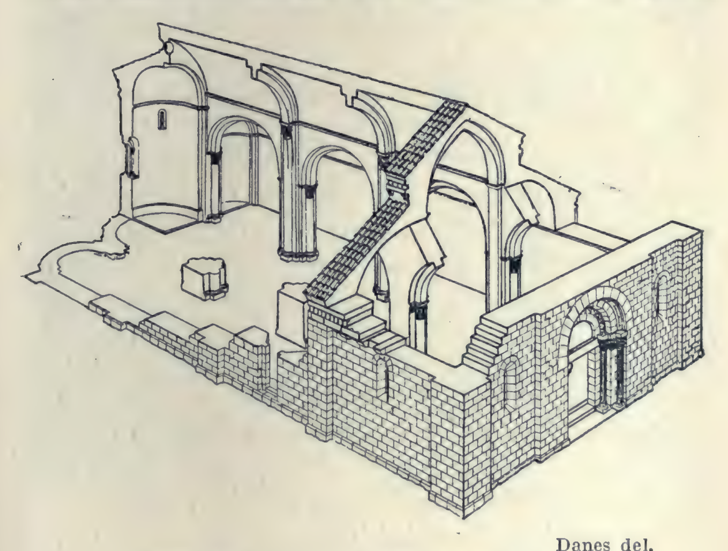
(1) On peut ajouter Brouilla, Cabanes, Espira-de-Conflent, Estavar, N.-D. de Riquer, Sahorre, Saint-Genis-des-Fontaines, Saint-Jérôme d'Argelès, Saint-Laurent-del-Mont, Saint-Martin-d'Angoustrine, Saint-Martin-de-Montbran, Serrabone, Tresserre, Villeclara, Chapelle de Villeneuve de la Raho.

(2) Autres exemples à l'Ecluse-Haute, Elne, Fuilla, Saint-Jean le Vieux, à Perpignan, Saint-Jean-Pla-de-Cors, Torreilles.

(3) Les nefs obscures de Bellpuig, de Castel-Roussillon et de Villefranche-de-Conflent sont flanquées d'un seul bas-côté.

romanes de la Catalogne, présentent les mêmes caractères que ceux de l'école provençale au point de vue de leurs proportions et du type de leurs voûtes. L'influence lombarde ne s'est exercée dans le bassin du Rhône et autour du golfe du Lion que sur les motifs d'ornementation, sur les portails, les clochers et sur les arcatures de quelques absides.

Les architectes catalans qui avaient voûté des églises



Danes del.

Eglise de San-Joan-les-Fonts (Catalogne)

dès le XIe siècle avaient continué à bâtir au XIIe siècle des nefs étroites sans fenêtres hautes dont notre confrère, M. Puig y Cadafalch cite vingt exemples (1). Leur voûte

(1) Santa Maria de Tahull, Arties, Vilach, Bossost, Besalu, Sant-Cristo de Palera, Caldes de Malavella, Salardu, Llado, Sant-Joan-les-Fonts, Sant Miguel de Fluvia, Abella de la Conca, Sant-Joan d'Isil, Sant Llorenç, Gerri, Alao, Agramunt, Sant-Pere de Roda, San Juan de les Abadesses. Cf. *L'arquitectura romanica à Catalunya*, p. 78, 81, 84, 85, 88, 91, 94, 98, 148, 153, 158, 159, 161, 164, 169, 174, 179, 362, 369 et 379.

en berceau est épaulée par la voûte en quart de cercle des bas-côtés, si bien qu'entre des églises, comme celles de Gerri et de Llado, près de Barcelone, de Saint-Marcel-les-Sauzet (Drôme) et de Parthenay-le-Vieux, il n'existe en réalité aucune différence de structure. Dans les autres provinces d'Espagne, on trouve des exemples des trois types de nefs obscures françaises. A Saint-Martin de Fromista, berceau plein cintre contrebuté par des voûtes latérales de même forme ; à Saint-Martin de Salamanque, berceau brisé épaulé par des voûtes d'arêtes ; à Saint-Martin de Ségovie, berceaux transversaux sur les bas-côtés, comme à Fontenay (1).

Il faut signaler aussi quelques nefs obscures en Allemagne. La plus ancienne, recouverte de coupoles qui s'appuient sur des colonnes isolées, se trouve dans la chapelle de Saint-Barthélemy, à Paderborn, que M. Dehio date du XIe siècle, comme celle de Donaustauf, en Bavière. On peut attribuer à la fin du XIIe siècle le vaisseau central de l'église de Kirchlinde, surmonté de deux coupoles et flanqué d'étroits bas-côtés, celui de Balve, voûté d'arêtes et celui de Melverode, voûté en berceau, qui sont dépourvus de fenêtres (2). En Italie, où la tradition des basiliques lambrissées et des arcs-diaphragmes persista jusqu'au XIIIe siècle, les nefs voûtées sans éclairage direct de San Lorenzo, à Vérone, de Saint-Babilas, de Saint-Celse et de Saint-Eustorge à Milan, de Montiglio d'Asti et de la Martorana à

(1) Autres nefs obscures à San Pedro d'Huesca, à San Miguel d'Olmedo, à Santo Tome de Soria, à la chapelle du château de Turregano, à Santa Maria de la Corticella et à Santa Maria del Sar de Santiago. Cf. Lampérez y Romea. *Historia de la arquitectura cristiana espanola en la edad media*, t. I, p. 430, 505, 513, 576, 578, 683 et 713.

(2) Dehio (G.). *Geschichte der Deutschen Kunst*, t. II, pl. 116 à 122. Autres exemples : Saint-Pierre d'Augsbourg, Bergen, Prull, Saint-Léonard de Ratisbonne, Saint-Nicolas de Walburg, Walderbach. Les archéologues allemands confondent sous le nom de *Hallenkirchen* des églises romanes et gothiques sans fenêtres hautes; mais de type très différent.

Palerme, constituent de véritables exceptions. Notre confrère M. Enlart a signalé des nefs obscures dans l'église de Tarse, en Cilicie, et dans la cathédrale de Tortose qui remontent au XII[e] siècle et M. Strygowski a reproduit



H. Heuzé phot.

Nef de Branles (Seine-et-Marne)

dans son ouvrage celles d'Eghiward, d'Aschtarak, de Kassach et de Manazkert, en Arménie (1).

Ces nombreux exemples, dont la liste pourrait facilement s'allonger si l'absence de fenêtres dans des nefs voûtées avait été indiquée dans les répertoires ou dans les notices archéologiques, suffisent à prouver que la plupart des nefs romanes obscures de la France se trouvent en

(1) *Die Baukunst der Armenier und Europa*, t. I, p. 144, 146, 148 et 152.

dehors de la région du sud-ouest qui n'en a donc pas du tout le monopole, mais je ne connais que deux nefs sans fenêtres voûtées d'arêtes, à Branles, près de Souppes



Nef de Cavagnolo

(Seine-et-Marne) et à Sacy (Yonne). Partout ailleurs l'emploi du berceau s'associe au défaut d'éclairage direct. Un système intermédiaire spécial à la Bourgogne où il est du reste très rare consistait à percer des baies

dans les reins des voûtes en berceau, sans doute par raison d'économie, comme dans le croisillon sud de Fontenay, à Bussy-le-Grand, à Thil-Châtel (Côte d'Or), à Châteauneuf (Saône-et-Loire), à Castelnau-de-Levezou (Aveyron) à Arles-sur-Tech, en Roussillon, et dans le transept de Fontgombault (Indre). Cette disposition dont il existe d'autres exemples à Avignon dans l'église Notre-Dame des Doms et dans l'abbatiale de Cavagnolo, en Piémont, se retrouve aussi dans la cathédrale de Beyrouth, suivant la remarque de notre confrère M. Enlart. Il ne faut pas confondre ce système d'éclairage avec les baies d'aération des combles des bas-côtés qui s'ouvrent à la naissance de la voûte centrale dans les églises de La Celle-Bruère (Cher), de Bénévent (Creuse), du Dorat (Haute-Vienne) et de Silvanès (Aveyron).

La grande majorité des nefs obscures se distingue par sa faible hauteur, sauf en Poitou et en Berri, puisque l'étage des fenêtres fait défaut, mais ce caractère est constant dans le groupe des quarante-sept églises dont la voûte centrale est contrebutée par les berceaux transversaux des bas-côtés. Elles constituent, non pas une école, mais seulement une famille dont les origines remontent au système employé pour recouvrir les grandes salles du palais des Achéménides à Tag-Eivan, en Perse, et qui fut également appliqué sur les trois nefs romanes de Saint-Philibert de Tournus, du Mont-Saint-Vincent (Saône-et-Loire) et de Palognieu (Loire).

Dès le VIIIe siècle, d'après Strygowski (1) ou le Xe siècle, suivant d'autres archéologues, la coupole centrale de nombreuses églises d'Arménie, comme celle de Thalin (2), est précédée d'une courte nef voûtée en berceau et

(1) *Die Baukunst der Armenier und Europa*,, t. I, p. 163 à 200.

(2) Autres exemples : cathédrales d'Ani, de Kutais, de Mren, de Thalisch, de Schirakarvan, églises d'Akori, d'Ani, d'Astapat, de Bagawan, de Bolnissi, de Divin, d'Horomos, de Marmarchen, d'Odzun, de Tekor et de Wagharschapat.

contrebutée par les berceaux transversaux des bas-côtés, comme dans plusieurs églises byzantines et à Sultan-Han.

Au IXe siècle, l'architecte de la chapelle Palatine, à Aix-la-Chapelle, consacrée en 804, avait eu l'idée de voûter les tribunes par des berceaux tronconiques juxtaposés. L'église octogone d'Ottmarsheim, en Alsace, réplique de la précédente, offre la même disposition qui se retrouve au XIIe siècle dans les tribunes de l'abbatiale de Maillezais (Vendée) et au XIIIe siècle dans celles de la collégiale de Mantes-sur-Seine, mais c'est dans trois églises bénédictines qu'il faut signaler les premiers exemples de berceaux transversaux montés sur les travées des bas-côtés, tout d'abord dans le narthex de Saint-Philibert de Tournus, œuvre du Xe siècle, puis dans les croisillons de Saint-Remi de Reims, bâtis au XIe siècle et flanqués d'étroits collatéraux, enfin dans l'abbatiale de Saint-Michel-de-Cuxa, en Roussillon (1).

Les Cisterciens qui avaient contrebuté la nef obscure de leur église de Fontenay, consacrée en 1147, par le même système de voûtes (2) contribuèrent sans doute à le répandre dans quelques-uns de leurs édifices religieux, comme à Saint-Pathus (Seine-et-Marne), à Trois-Fontaines (Marne), à La Bussière (Côte-d'Or), à Bonneval, à Silvanès (Aveyron), au Thoronet (Var), à Bonmont, à Hauterive, à Wettingen, en Suisse, à Santa-Maria-di-Galena, en Italie, à Saint-Nicolas de Girgenti, en Sicile, à Fountains, en Angleterre et à Alvastra, en Suède, mais d'autres constructeurs imaginèrent ou copièrent cette disposition à la fois solide et économique (3). En effet, dans toutes les autres églises énumérées dans le *Manuel*

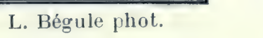
(1) A Saint-Front de Périgueux, les bas-côtés de l'église primitive étaient voûtés par le même procédé.

(2) Cette nef est éclairée à l'est par des baies percées au-dessus du sanctuaire, comme à Notre-Dame de Châtillon-sur-Seine.

(3) On en trouve une application sur le déambulatoire de Vertheuil (Gironde), et sur la tribune occidentale de Saint-Servais de Maestricht.

L. Bégule phot.

Nef de Fontenay.



H. Heuzé phot.

Nef de Gourgé.

276'

de M. Enlart (1), en y ajoutant deux exemples, la voûte centrale en berceau brisé, épaulée par une série de berceaux perpendiculaires, n'a subi aucun tassement, bien que la largeur de la nef soit souvent assez grande, comme à Silvanès où elle mesure 14 mètres. Il est curieux de constater que les voûtes d'ogives de deux nefs gothiques, celles de Saint-Seurin de Bordeaux et de Levroux (Indre) sont encore flanquées de berceaux transversaux montés sur les bas-côtés. Cette tradition se perpétue encore à Magné et à Saint-Médard de Thouars (Deux-Sèvres), où les chapelles latérales d'une nef unique du xve siècle sont voûtées de la même manière.

Une catégorie plus restreinte de nefs voûtées dépourvues de fenêtres comprend une vingtaine de vaisseaux qui renferment des tribunes au-dessus des bas-côtés, comme en Auvergne où cette disposition caractérise les églises de Notre-Dame du Port, à Clermont, de Cournon, d'Ennezat, d'Issoire, d'Orcival, de Riom, de Saint-Nectaire et de Saint-Saturnin. Des témoins prouvent que celles de Chauriat et de Mozac (Puy-de-Dôme) se rattachent à ce groupe, mais dès le xie siècle l'architecte de Saint-Martial de Limoges avait eu plus d'audace que les constructeurs normands et champenois qui n'osaient pas voûter des nefs de ce genre. Cette célèbre abbatiale fut le prototype de la cathédrale de Compostelle, de Saint-Sernin de Toulouse, de l'église de Conques-en-Rouergue, tandis que les proportions des travées de Beaulieu (Corrèze) et de

(1) Saint-Etienne-au-Mont (Pas-de-Calais), Néris (Allier), Saint-Genest de Nevers, Notre-Dame et Saint-Nicolas de Châtillon-sur-Seine, Isches (Vosges), Saint-Gautier (Indre), Benévent (Creuse), Saint-Léonard, Les Salles-Lavauguyon (Haute-Vienne), Saint-Sauveur-en-Rue, démoli (Haute-Loire), Renaison (Loire), Banassac (Lozère), Saint-Dalmazi, Saint-Sauveur de Liaucous (Aveyron), Le Ronceray d'Angers, Gourgé (Deux-Sèvres), La Caillère (Vendée), Mimizan (Landes), Agonac (Dordogne), Lescar, Oloron (Basses-Pyrénées), Le Thoronet (Var), Saint-André de Sorède, Saint-Michel-de-Cuxa (Pyrénées-Orientales) San Miguel de Almazan, Saint-Martin de Ségovie (Espagne), Warnhem (Suède).

Champagne (Ardèche) se rapprochent davantage de celles des églises auvergnates, (1) sans qu'il faille attacher d'importance à la présence de voûtes en quart de cercle sur les tribunes des nefs obscures, car on retrouve le même parti à Saint-Etienne de Caen et dans le chœur de la cathédrale de Gloucester.

D'autres architectes du XIIe siècle n'osèrent pas percer des baies au-dessus des tribunes, comme dans le narthex de Vézelay, à Saint-Sauveur de Figeac (2), dans les églises abbatiales de Maillezais (Vendée), de Marcilhac (3), en Quercy, et d'Alet (Aude), à Saint-Gaudens, dans les cathédrales de Lugo et de Tuy (4), en Espagne, à Saint-Laurent de Vérone, à Saint-Ambroise et à Saint-Eustorge de Milan, à l'ancienne cathédrale de Novarre et à Saint-Michel de Pavie. Le maître de l'œuvre de Saint-Etienne de Nevers fut plus hardi en ouvrant des fenêtres au-dessus des tribunes à la fin du XIe siècle, tandis que celui de la chapelle de la Tour de Londres, consacrée en 1081, y renonça.

Ainsi l'absence de fenêtres dans les nefs romanes est intimement liée au parti de contrebuter la voûte centrale par celles des bas-côtés ou des tribunes, mais ces deux solutions qui furent adoptées dans plus de 350 églises romanes réparties dans toutes les provinces du centre, du sud-ouest et du midi de la France ne suffisent pas à caractériser telle ou telle école. Si les nefs obscures du XIIe siècle sont fréquentes dans le Bourbonnais, l'Auvergne, le Poitou, le Roussillon et la Catalogne, les architectes de la Provence qui donnaient aux fenêtres hautes une très étroite ouverture avaient

(1) Dans son état primitif, la nef de l'église de Chambon (Creuse) devait ressembler à celle de Beaulieu. On voit encore des tribunes dans le transept.

(2) Cette église a été surhaussée et revoûtée à l'époque gothique.

(3) Les ruines des travées voisines de la façade permettent de reconstituer la nef.

(4) La nef de cette cathédrale fut éclairée et revoûtée d'ogives au XIIIe siècle.

certainement reconnu que l'éclairage direct d'une nef se fait aux dépens de sa stabilité.

La crainte de la poussée des voûtes ne fut pas, comme je l'ai déjà fait observer, la seule raison qui explique l'absence de fenêtres hautes dans beaucoup d'églises romanes. Certains constructeurs du XIIe siècle obéirent à la nécessité de réaliser une économie de matériaux, même dans des nefs recouvertes d'un plafond de bois qui sont obscures, comme celles des mosquées arabes de Cordoue, du Caire et de Kairouan. Telle fut la disposition adoptée à Saint-Aubin de Guérande et à Saint-Gildas-des-Bois (Loire-Inférieure) avant les restaurations modernes, à la chapelle de Penhors, en Pouldreuzic (Finistère), à Merlévenez (Morbihan), à Oucques (Loir-et-Cher), à Saint-Géneroux (Deux-Sèvres), à Lescure (Tarn), à Notre-Dame d'Ainay (1), à Lyon, à Saint-Chef (Isère). En Espagne, on peut signaler des nefs obscures lambrissées à San Antolin de Bedon, à San Salvador de Leyre, à Santa Maria Cambre de la Corogne, à San Millan de Ségovie, à San Justo de Sepulveda (2). On peut comparer ces églises aux greniers de l'hôpital Saint-Jean d'Angers et aux granges monastiques, mais il ne faut pas les confondre avec celles dont les baies hautes furent aveuglées par l'exhaussement des combles inférieurs, par la construction de voûtes faites après coup ou par l'addition de collatéraux, comme en Bretagne et en Angleterre.

D'autre part, certains chœurs bordés de bas-côtés sont dépourvus de fenêtres latérales, comme à Vignory (Haute-Marne), à Châtel-Censoir (Yonne), à Lavardin (Loir-et-Cher), à Perrusson, à Reignac, à Rivière (Indre-et-Loire), à Cunault (Maine-et-Loire), à Sauzé-Vaussais (Deux-

(1) La voûte en berceau de cette église est moderne et se compose de lattes recouvertes d'enduit.

(2) Il faut en citer quelques exemples en Italie à Fontanella al Monte, à Porte allo Spino, à Saint-Marcel de Stradella, à Santa-Maria Antiqua de Vérone.

Sèvres), à Château-Ponsac (Haute-Vienne). Enfin la timidité de quelques architectes peut seule expliquer les absides obscures de Chambon (Creuse) et de Loctudy (Finistère) où le déambulatoire est surmonté d'une fausse tribune, d'Uzerche (Corrèze), de Saint-Gildas-de-Rhuys (Morbihan) et de Saint-Hilaire de Melle où la lumière ne pénètre que par les fenêtres des chapelles rayonnantes, comme à Deuil (Seine-et-Oise) au XIIIe siècle.

*
* *

L'architecture gothique semble incompatible avec le défaut d'éclairage, bien que cet inconvénient fut toujours sensible à Notre-Dame de Paris, comme l'a si bien démontré notre confrère M. Marcel Aubert. Comme la voûte sur croisée d'ogives facilite le percement des fenêtres en reportant sur quatre points la poussée des voûtes, on s'imagine volontiers qu'une église du XIIIe siècle doit toujours être claire. Or les nefs gothiques obscures présentaient deux avantages : diminution du cube de pierre, vu la faible hauteur des murs goutterots et suppression des arcs-boutants, grâce à l'épaulement de la voûte centrale par celle des bas-côtés.

Le plus ancien vaisseau gothique obscur se trouve dans l'axe du narthex de Saint-Denis, consacré en 1140, qui était séparé de la nef par trois portails dont il reste encore quelques traces : ses trois travées sont flanquées de bas-côtés moins élevés, comme à Mont-Saint-Martin (Meurthe-et-Moselle), mais dans la seconde moitié du XIIe siècle, les traditions romanes du sud-ouest firent éclore un sytème plus audacieux qui consistait à porter à la même hauteur les voûtes de la nef et des collatéraux. Le chevet plat de la cathédrale de Poitiers, commencé vers 1166, en offre le premier exemple et ses hautes piles cantonnées de colonnettes sont les aïeules de celles des *Hallenkirchen* gothiques alle-

280'



Phot. Mon. Hist.

Cathédrale de Poitiers.

mandes qui apparurent vers 1235 quand on commençait à construire Sainte-Elisabeth de Marbourg.

La grande salle de l'hôpital Saint-Jean à Anger, recoupée par deux files de colonnes et bâtie au milieu du XII[e] siècle, présente la même disposition qui se répète au XIII[e] siècle dans l'infirmerie d'Ourscamp, dans la salle capitulaire de la cathédrale de Noyon, dans le porche de Notre-Dame de Beaune. A la même époque s'élevaient les nefs sans fenêtres hautes de Candes (Indre-et-Loire), de Cunault, du Puy-Notre-Dame (1), en Anjou, de Saint-Cerneuf de Billom (Puy-de-Dôme) de l'église abbatiale de La Couronne (Charente) consacrée en 1201 (2) qu'on peut comparer aux chœurs d'Asnières, près de Saumur, de Saint-Serge d'Angers et de Luché (Sarthe), si remarquables par leur élévation et le faible diamètre de leurs colonnes. La même élégance se retrouve dans les nefs lambrissées, mais obscures, de Pont-Croix, de Kérinec-en-Poullan, de Languidou-en-Plovan, de Mahallon (Finistère) (3) qui ont subi des influences angevines et dans les églises à deux nefs (4) qui sont une réplique des réfectoires monastiques où la voix du lecteur se faisait bien entendre.

Les architectes de l'Ile-de-France qui avaient trouvé moyen de concilier l'éclairage de la nef et l'économie en perçant des oculi au-dessus du triforium, comme à Bougival, à Champagne (Seine-et-Oise), à Ferrières (Seine-et-Marne), étaient hostiles aux nefs obscures dont je cite-

(1) Dans cette église, les petites baies qui s'ouvrent sous les formerets de la nef ne servent qu'à l'aération des combles des bas-côtés.

(2) Comme les fenêtres du bas-côté nord, encore intactes, s'ouvrent à une grande hauteur au-dessus du sol, on peut supposer que la nef était dépourvue de baies.

(3) On peut signaler d'autres nefs sans fenêtres à l'abbatiale de Saint-Mathieu qui est en ruines comme l'église de Lambourg à Pont-l'Abbé, à la Trinité-en-Plozévet.

(4) Eglises des Jacobins de Paris, d'Agen, de Toulouse et églises de Pouilly-en-Auxois, de Rocamadour, de Heume-l'Eglise (Puy-de-Dôme).

rai quelques exemples à Ennery (1), à Etréchy, à Feucherolles (Seine-et-Oise), à Héricy, à Moisenay-le-Grand et à Vaudoy (Seine-et-Marne). Il existe même une petite nef gothique obscure à Paris, dans la chapelle basse du



Nef de Pont-sur-Yonne

Palais, qu'on peut comparer à celle de l'évêché de Laon, bâtie vers le milieu du XII[e] siècle. Le même principe se trouve appliqué dans les cuisines de l'évêché de Meaux,

(1) Les voûtes de la nef se sont écroulées, mais on voit leurs amorces au niveau de l'arcature. La nef romane d'Haravilliers fut recoupée au XIII[e] siècle en trois vaisseaux de même hauteur. A Osny, près de Pontoise, la nef était lambrissée, mais celle de Vernouillet est voûtée.

Phot. Mon. Hist.

Nef de Billom.

Phot. Mon. Hist.

Nef de Pont-Croix.

282

les salles capitulaires, les chapelles Saint-André et Saint-Jean-Baptiste à la cathédrale de Strasbourg, la Grange-aux-Dîmes et le caveau du Saint-Esprit à Provins, la salle des Chevaliers au Mont-Saint-Michel, dans les nefs de Quettehou et de Sainte-Mère-Eglise (Manche) et dans celle de Juaye (Calvados) qui est lambrissée. En Bour-



Nef et tribunes de Flavigny

gogne (1) et dans l'est de la France (2), par exemple à Saint-Martin de Langres, quelques constructeurs d'églises rurales eurent également l'idée de faire retomber les voûtes d'ogives au-dessus des grandes arcades en renonçant à ouvrir des fenêtres hautes, comme à Michery, à Pont-sur-

(1) Bezonotte, Cussey-les-Forges, Gurgis-le-Château (Côte-d'Or), Saint-Vivant (Jura).

(2) Andelot, Aubigny, Poulangy (Haute-Marne), Vigneulles-les-Hattonchâtel (Meuse), Allamps, Waville (Meurthe-et-Moselle), Dombrot-le-Sec; Martigny-les-Bains et Saint-Nicolas de Neufchâteau (Vosges).

Yonne, à Vermenton (Yonne), à Is-sur-Tille et à Mirebeau (Côte-d'Or). A Flavigny, les croisées d'ogives de la nef obscure sont contrebutées par celles des tribunes, suivant une disposition exceptionnelle.

L'église d'Anzème (Creuse) est dépourvue de baies dans la nef, comme à Augerolles et au Crest, en Auvergne. A Gerzat (Puy-de-Dôme), la nef du XIII[e] siècle, aussi basse que les collatéraux, est voûtée d'arêtes. Les voûtes d'ogives des trois vaisseaux arrivent au même niveau à Saint-Laurent de Beaulieu, à Savonnières (Indre-et-Loire), à Feucherolles (Deux-Sèvres), à Casseneuil, à Mézin, à Port-Sainte-Marie (Lot-et-Garonne), à Saint-Louis d'Hyères (Var) et à Barcelonnette. Plusieurs nefs uniques du midi de la France, comme celles de Laroque-d'Olmes (Ariège), ne sont éclairées que par les fenêtres des chapelles latérales.

Le chœur de l'église de Saint-Junien (Haute-Vienne), qui remonte au XIII[e] siècle, malgré ses caractères romans (1), se distingue par l'absence de fenêtres latérales, comme à La Souterraine (Creuse), à Segonzac (Corrèze), à Sarcelles, à Valmondois (Seine-et-Oise), à Saint-Nicolas de Neufchâteau (Vosges) et au XIV[e] siècle à Pont-Croix (Finistère), à Duclair (Seine-Inférieure) et à Besse (Puy-de-Dôme). Tous ces sanctuaires sont flanqués de bas-côtés.

La nef obscure des églises gothiques françaises n'a pas, sauf en Anjou, l'élégance des plus anciennes *Hallenkirchen* de la Westphalie bâties au début du XIII[e] siècle. Elles ne s'élevèrent pas d'abord à plus de douze mètres, comme à Legden, où l'alternance des piles fortes et des piles faibles persiste encore comme à Methler (2), mais dans l'église Sainte-Elisabeth de Marbourg (3) commencée en 1235,

(1) Ce chevet plat se raccorde à un chœur roman du même type.
(2) Dehio. (G.) *Geschichte der deutschen Kunst*, p. 126 à 129.
(3) *Ibid.*, p. 129 a, 159 et 160.

dans les cathédrales de Paderborn et de Minden, commencées l'une après 1262 et l'autre vers 1270 qui ressemblent à la cathédrale de Poitiers, la clef des voûtes de la



Nef de Marbourg

nef et des bas-côtés arrive à vingt mètres de hauteur. Pour que les ogives des trois vaisseaux atteignent le même niveau, les doubleaux en tiers-point des collatéraux sont très surhaussés, comme dans la cathédrale

de Minster (1). La chapelle de Ramersdorf, à Bonn, recoupée par deux rangs de colonnes, est plus basse, mais pour résoudre le même problème, l'architecte a lancé des doubleaux en plein cintre sur la nef et des doubleaux en tiers-point sur les bas-côtés.

Les *Hallekerken* flamandes, encore très rares au XIIIe siècle, sont également dépourvues de fenêtres hautes, comme Saint-Martin de Courtrai et Sainte-Walburge d'Audenarde. Les traditions anglo-normandes et la nécessité de l'éclairage direct sous un ciel brumeux s'opposèrent à la construction de nefs gothiques obscures en Angleterre. Cependant le chœur de l'église des Templiers, à Londres, qui fut ajouté à la rotonde et consacré en 1240, se compose de trois vaisseaux d'égale hauteur dont les voûtes d'ogives retombent sur des piles très légères (2), comme dans la chapelle de la Vierge au chevet de la cathédrale de Salisbury. Le sanctuaire de la cathédrale de Bristol, qui remonte à la première moitié du XIVe siècle, présente la même disposition exceptionnelle dont les exemples sont également rares en Italie (3). En 1222, les Cisterciens terminaient en Portugal l'abbatiale d'Alcobaça dont la nef sans fenêtres, bordée de piles très hautes, ressemble à celle de la cathédrale de Poitiers.

Les nefs obscures du XIVe siècle sont de la plus grande rareté en France, mais elles se multiplièrent dans les Flandres et en Allemagne. L'église de La Chaise-Dieu, construite en 1344 par l'architecte Hugues Morel, en offre un des meilleurs exemples : ses piles octogones où viennent pénétrer les moulures des ogives et des grandes arcades reçoivent également les doubleaux en cintre brisé de la nef et les doubleaux en tiers-point surhaussés des

(1) Autres exemples dans Dehio et Bezold : *Kirchliche Baukunst des Abendlandes*, t. I, p. 508 à 510 et pl. 471.

(2) Bond. *Gothic architecture in England*, p. 35.

(3) Casale Monferrato, cathédrale de Pérouse, San Francesco de Terni, Saint Bernard de Verceil.

286'

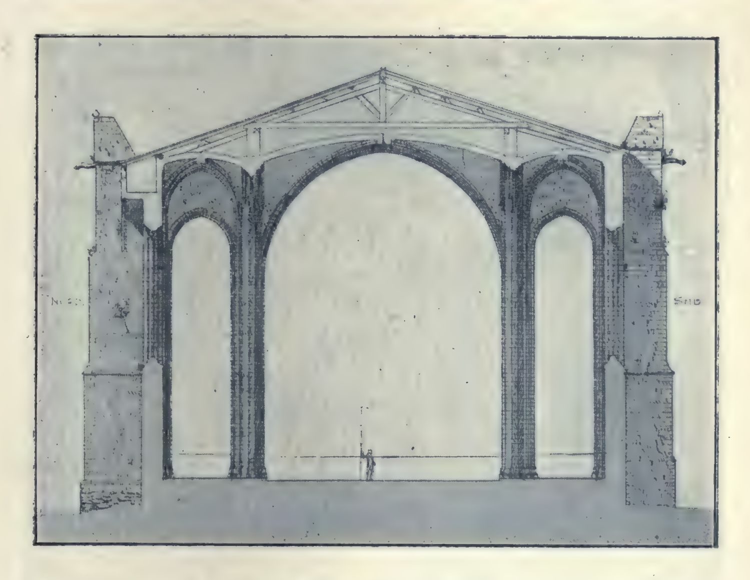


E. Lefèvre-Pontalis phot.

Église d'Alcobaça
(Portugal).



bas-côtés. Bien que le vaisseau central mesure 14 m. 90 de largeur, l'équilibre est obtenu sans arcs-boutants, comme à Saint-Martin de Brive où les colonnes de la nef sont très hautes, car les voûtes d'ogives montent à 18 m. 70 au-dessus du sol. On peut encore citer Saint-Michel des



Nef de la Chaise-Dieu

Lions, à Limoges, Saint-Laurent du Puy, les églises de Chateldon, de Neuville, de Saint-Georges (Puy-de-Dôme), de Largentière (Ardèche), de Rieupeyroux (Aveyron), de Rouvres-en-Plaine (Côte-d'Or) et la cathédrale de Saint-Claude (Jura), commencée au xɪvᵉ siècle (1), Notre-Dame de Saint-Lô, l'église de Montebourg, consacrée en 1329, et celles de Marchésieux et de Vesly (Manche). Saint-Thomas de Strasbourg rentre dans la catégorie des *Hallenkirchen* qui renferme également en Alsace les églises de Saverne et de Rheinackern et le temple de Westhofen.

(1) Autres exemples : Cousancelles, Dnn, Nançois-le-Grand, Saint-Victor de Verdun (Meuse).

En Allemagne, les nefs élégantes de Saint-Etienne de Mayence, d'Erfurt, de Prenzlau, de Stendal, de Saint-Jean d'Osnabruck (1) sont uniquement éclairées par les grandes baies à meneaux des bas-côtés, comme Sainte-Catherine de Wisby, dans l'île de Gotland et la cathédrale de Linköping, en Suède.



Nef de Montebourg (Manche)

En Belgique, les *Hallekerken* de briques de la Flandre maritime et du bassin de l'Yser sont caractérisées par leur plan qui comprend une nef flanquée de collatéraux comme le chœur, un transept non saillant et une abside polygonale. Les trois pignons de la façade correspondent à des

(1) Autres exemples : XIVe siècle, Soest, Friedberg, Saint-Etienne de Vienne, Saint-Lambert de Munster — XVe siècle, Hirzenham, Cornelimunster, Weil der Stadt, Ingolstadt, Saint-Martin de Landshut, collégiale de Stuttgart, Annaberg. Cf. Dehio et Bezold. *Kirchliche Baukunst des Abendlandes*, pl. 472 à 478.

berceaux de bois. Toutes ces dispositions permettent de les distinguer des granges monastiques dont le plan est un rectangle divisé en trois vaisseaux et dont les étroits bas-côtés sont beaucoup moins hauts que la nef obscure.



Nef de Belem

Parmi les meillleurs exemples de la *Hallekerk* flamande dont le type persista dans les campagnes au XVIIe et au XVIIIe siècle, il faut citer les églises de Dixmude, d'Elverdinghe, de Kemmel, de Nieuport, de Reninghe, détruites par les Allemands, celles d'Alveringhem, de Beveren,

d'Eessen, de Loo, de Pollinchove, les trois églises de Poperinghe, celles d'Oost et de West-Vleteren, de Woesten. Dans la Flandre occidentale et dans la Flandre orientale, on rencontre des *Hallekerken*, à Bruges, à Gand, à Nevele, à Renoix, à Syrghem, à Worteghem, à Zomerghem. Enfin l'absence de fenêtres hautes et d'arcs-boutants caractérise également Sainte-Croix de Liége, la collégiale de Chimay et l'église de Bastogne, dans le Luxembourg.

En Catalogne où les grandes églises gothiques sont des répliques des cathédrales du Midi de la France (1), des fenêtres hautes ou des roses s'ouvrent dans la nef des cathédrales de Barcelone et de Gérone (2), mais à Castellon-de-Ampurias, les sept premières travées sont dépourvues de baies et dans l'île de Madère, la cathédrale de Funchal ressemble à une *Hallekirche*, comme La Seo de Saragosse et comme l'abbatiale de Belem, près de Lisbonne, œuvre très élégante du XVIe siècle dont les voûtes aux nervures ramifiées retombent sur deux files de colonnes.

*
* *

Les architectes du XVe siècle reprirent la tradition des nefs obscures en leur donnant tantôt la même hauteur, tantôt plus d'élévation qu'aux bas-côtés. Ces deux types qui se perpétuent au XVIe siècle sont beaucoup plus répandus en Flandre, en Artois, en Picardie, en Champagne, en Lorraine et en Bretagne que dans les autres provinces. Les nefs lambrissées se rencontrent surtout dans le nord de la France et en Bretagne, mais on en voit quelques exemples en Normandie, à Conches, au Marais-Vernier (Eure), à Harfleur, à Dives, à Laigle, à La Chapelle-Montligeon, à Regmalard (Orne) et dans le Perche,

(1) Cf. Puig y Cadafalch. *El problema de la transformacio de la cathedral del nord importada a Catalunya*. Barcelone, 1921.

(2) Cette disposition n'existe que dans les deux travées qui précèdent l'abside.

comme à Saint-Hilaire et à Saint-Laurent de Nogent-le-Rotrou (1).

La Flandre possède un grand nombre d'églises sans fenêtres hautes. Les plus remarquables sont celles de Saint-



Nef de Saint-Maurice de Lille.

Maurice de Lille et de Saint-Eloi de Dunkerque qui sont divisées en cinq vaisseaux par quatre files de colonnes. Celles de Bouchain, de Notre-Dame de Douai, d'Escaudain, de Flines-les-Roches, de Hardaing, de Mastaing,

(1) Les voûtes d'ogives de ces deux églises sont modernes.

de Morbecques, de Gravelines, bâtie en 1594, sont encore debout, mais celle de Bailleul a servi de cible aux canons allemands et celle de Saint-Sauveur de Lille a été détruite par un incendie avant la guerre (1).

Dans les Pays-Bas, notre confrère M. Jan Kalf, qui a bien voulu me documenter, constate que les véritables *Hallenkirchen* n'apparurent qu'au XVe siècle, car l'église d'Ootmarsum, construite au commencement du XIIIe siècle, près de la frontière allemande, ne fit pas école. Aucune fenêtre ne s'ouvre sous ses croisées d'ogives montées sur plan carré. Plusieurs architectes du XVe siècle transformèrent des nefs uniques par l'addition des bas-côtés, comme à Amersfoort, à Deventer, à Nimègue (2), mais à Zwolle l'église de Saint-Michel, terminée vers 1495 et bâtie d'un seul jet, se compose de trois vaisseaux d'égale hauteur dont les voûtes d'ogives retombent sur des colonnes. Les églises de Venlo et de Weert, consacrées à saint Martin, l'une en 1429, l'autre au XVIe siècle sont du même type et Saint-Pancrace d'Enkhuisen, élevé de 1423 à 1450, se divise en deux nefs terminées par des absides à cinq pans.

Peu à peu, les architectes hollandais donnèrent la préférence aux lambris en forme de berceau brisé ou de voûtes d'ogives, comme à Vianen et à Noorburg et dans l'église des Dominicains de La Haye dont les bas-côtés sont recouverts de berceaux de bois transversaux qui s'appuient sur des arcades intérieures en tiers-point et sur des pignons extérieurs. Ce système ingénieux permettait de donner une grande largeur aux travées et de percer de très hautes fenêtres à meneaux dans le mur de fond. On en voit un remarquable exemple à Saint-Jacques de La Haye, rebâti

(1) Parmi les églises lambrissées, on peut citer Bergues, Esquelbecque, Hazebrouck, Hondschoote et Quædypre.

(2) Autres exemples à Delden, Edam, Kampen, Monitrendam, Roermond, Schiedam, Wrecht, Zutfen. A Hoorn, les bas-cotés du XVe siècle furent reconstruits vers 1500 pour leur donner la même hauteur que la nef.

en 1539, où la large nef n'est soutenue de chaque côté que par trois colonnes qui portent de fausses nervures. En Finlande, les nefs sans fenêtres du xve siècle sont voûtées d'ogives ramifiées (1).



Nef de Saint-Jacques de La Haye

Les églises flamboyantes de Cormette, d'Étaples, de Saint-Saulve de Montreuil et de Verton (Pas-de-Calais), qui remontent au xve siècle, sont dépourvues de fenêtres hautes, mais dans la première moitié du xvie siècle, les architectes du Boulonnais adoptèrent le parti de la nef unique, tandis que ceux de l'Artois imitèrent les *Halle-*

(1) Finström, Hattula, Kimito, Lohja, Maaria, Pernio, Pyttis, Taivassalo, Ulvila, Uusikirko. *L'art religieux finlandais au moyen âge*, 1921, pl. 18, 29, 61, 72, 88, 96, 100, 112, 123, 124.

kerke flamandes, en donnant aux trois nefs la même largeur et la même hauteur et en élevant des façades à trois pignons. Les uns voûtaient ces églises d'ogives, comme celle d'Aix-Noulette, datée de 1552, les autres les recouvraient de plafonds de bois, comme à Beuvry, à Embry et à La Buissière. Il faut classer dans une autre catégorie les églises du XVIe siècle à nef obscure dont les bas-côtés sont plus étroits que le vaisseau central. L'une des plus élégantes, celle d'Ablain-Saint-Nazaire, construite en 1527, est une victime de la dernière guerre. Elle était voûtée d'ogives, comme celles d'Agnez-les-Duisans, d'Avesnes-le-Comte et d'Auchy-les-Moines, mais celles d'Auxy-le-Château, de Chocques, de Courrières, de Desvres et d'Hesdin sont lambrissées (1). Les obus allemands ont détruit vingt-trois églises des deux types (2).

En Picardie, on compte une trentaine de nefs obscures de style flamboyant, surtout autour de Montdidier, généralement plus hautes que les bas-côtés. Elles sont tantôt lambrissées, comme celles de Saint-Leu d'Amiens, de Saint-Gilles et de Saint-Paul d'Abbeville, de Bouvaincourt, de Domart-sur-la-Luce (3), tantôt voûtées d'ogives, comme à Davenescourt, à Saint-Martin de Doullens et à Harbonnières (4), mais l'église de Péronne, ruinée par

(1) Autres exemples : Houchain, La Bassée, La Comté, Magnicourt.

(2) Églises voûtées : Angres, St-Nicolas d'Arras, Bapaume, St-Waast de Béthune, Écoust-Saint-Mein, Vaux-Vraucourt.

Églises lambrissées : Auchy-les-La-Bassée, Beugny, Bus-en-Artois, Courcelles-le-Comte, Fleurbaix, Inchy-en-Artois, La Couture, Lestrem, Liévin, Locon, Richebourg, Ruyaulcourt, Sailly-sur-la-Lys, Sapignies, Thélus, Villers-les-Cagnicourt, Vimy.

(3) Nefs lambrissées : Camon, St-Denis d'Airaines, Bouttencourt-les-Blangy, Crécy-en-Ponthieu, Faverolles, détruite, Fieffes, Hangest-sur-Somme, Licourt, détruite, Lihons-en-Santerre, détruite, Mailly-Maillet, Piennes, détruite, Plessis-Rozainvilliers, détruite, Saint-Gilles de Roye, détruite, Toutencourt, Villers-Bocage, Vismes-au-Val,

(4) Nefs voûtées : Beuvraignes, détruite, Caix-en-Santerre, Cayeux-sur-Mer, démolie, Croix-Molignaux, détruite, Herleville, Monchy-Lagache, St-Pierre et St-Sépulcre de Montdidier, détruites, St-Pierre de Roye, détruite. A Huppy, à Dompierre-sur-Authie et à Fontaine-sur-Somme, les voûtes se sont écroulées.

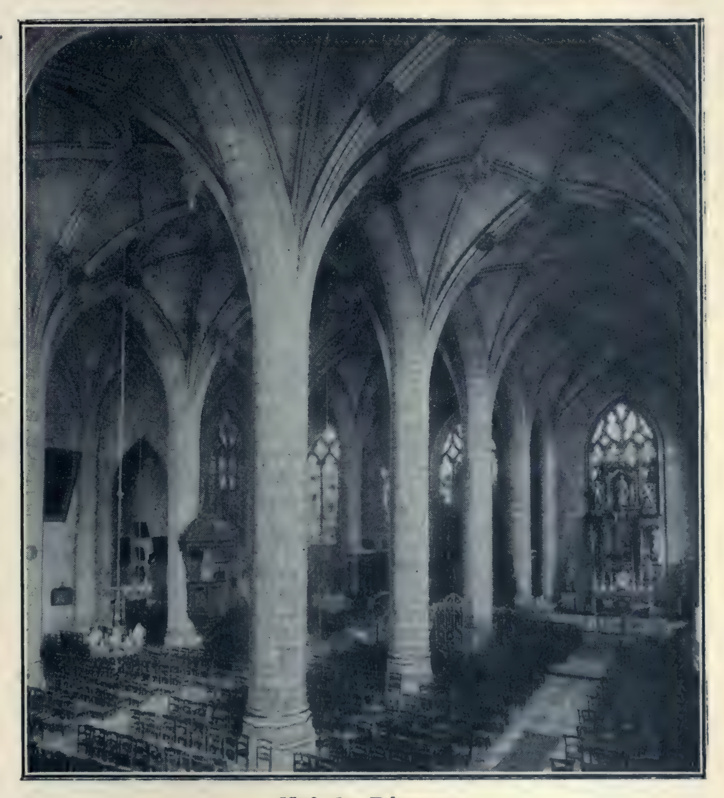


Phot. Mon. Hist.

Nef d'Avesnes-le-Comte
(Pas-de-Calais).

294'

les barbares, offrait un remarquable exemple de trois vaisseaux dont les voûtes s'élevaient à la même hauteur.



Nef de Péronne

On peut joindre à ce groupe qui se compose d'édifices du xv[e] et du xvi[e] siècle une soixantaine d'églises de l'Oise et de l'Aisne, par exemple celles de Baron, de Bulles, de Chevrières, de Pont-Sainte-Maxence, voûtées d'ogives (1),

(1) Autres exemples : Autrèches, détruite, Avrechy, Canny-sur-Matz, Fresne-Léguillon, Hautefontaine, Jaulzy, Jaux, Lassigny, détruite, Monchy-Humières, Moulin-sous-Touvent, La Neuville-en-Hez, Parnes, Plessier-de-Roye, détruite, Raray, Remy, Ressons-sur-Matz, Saint-Crépin-aux-Bois, Verneuil (Oise). La nef romane d'Attichy ne devint obscure qu'au xvi[e] siècle, comme à Tracy-le-Mont.

de Saint-Pierre de Senlis, d'Autheuil-en-Valois et de Croutoy dont la nef obscure est recouverte de charpente, de



Façade d'Autrèches (Oise)

Château-Thierry (1), de Guny, d'Hartennes, de Neuilly-Saint-Front (Aisne). A Pierrefonds, une file de colonnes

(1) Chaudun, Saint-Martin de Chauny, Chézy-en-Orxois, Chézy-sur-Marne, Chouy, Coucy-le-Château, détruite, Courboin, Cutry, Dommiers, Épagny, Faverolles, Fère-en-Tardenois, Fossoy, Gandelu, La Ferté-Milon, Louâtre, Lucy-le-Bocage, Marchais-en-Brie, Montfaucon, Montgobert, Nogentel, Pavant, Retheuil, Sermoise, Saint-Remy-Blanzy, Taillefontaine, Vézaponin, Villers-Hélon (Aisne).

sépare deux nefs lambrissées (1) qui sont voûtées à Bitry, à Brunvillers-la-Mothe, à Cannectancourt, à Cauvigny, à Montigny-en-Chaussée. Il faut signaler aussi quelques



Phot. Mon. Hist.

Nef de Pont-Sainte-Marie

chœurs divisés en trois vaisseaux d'égale hauteur à Fresnoy-la-Rivière et à Orrouy (Oise).

Dans l'Ile-de-France, les nefs flamboyantes sans éclai-

(1) Autres exemples : Saint Remy d'Amiens, Liercourt, Lignières-Châtelain, Mézières-en-Santerre (Somme).

rage direct sont toujours plus élevées que les bas-côtés (1), comme à Aubervilliers (Seine), à Belloy, à Montmorency, à Sarcelles (Seine-et-Oise), mais, dans la Champagne, les nefs obscures, très rares autour de Reims (2), sont en très grand nombre autour de Troyes où l'on en compte 65. Notre confrère M. Doré les a étudiées dans sa thèse à l'École des Chartes. Tantôt les voûtes de la nef et des bas-côtés atteignent le même niveau sans dépasser huit mètres de hauteur (3), comme à Creney, Luyères, Pont-Sainte-Marie, Saint-Germain, Saint-Léger, Saint-Parre-les-Tertres (4), tantôt le vaisseau central est plus élevé que les collatéraux (5), par exemple à Courteron, à Merrey, à Polisot, à Saint-André, à Sainte-Savine (6), mais cette disposition se rencontre plus rarement. On en trouve un exemple dès le XVe siècle dans l'église de Sainte-Maure. Comment expliquer l'abondance des nefs basses et obscures dans cette région de la Champagne? Tout d'abord par une raison d'économie, car presque toutes les paroisses du diocèse de Troyes rebâtirent leur église au XVIe siècle, puis parce que ce système évitait la construction d'arcs-boutants de craie dont la résistance aux intempéries était

(1) Stains, Thiais (Seine), Cléry-en-Vexin, Dampierre, Fourqueux, Longjumeau (Seine-et-Oise), Augers, Avon, Crouy-sur-Ourcq, Chenoise, Egreville (Seine-et-Marne).

(2) Chapelaine, Loisy-en-Brie, Savigny-sur-Ardre, Saint-Ouen, Sompuis, Villers-en-Argonne (Marne).

(3) La nef d'Assencières et celle d'Auzon ne mesurent que 5 m. 50 de hauteur.

(4) Autres exemples à Besson, Bessy, Bourguignon, Bouy-Luxembourg, Celles, Chapelle-Vallon, Charmont, Chennegy, Dierrey-Saint-Julien, Dierrey-Saint-Pierre, Ervy, Estissac, Granville, Laines-aux-Bois. Les Grandes Chapelles, Lesmont, Les Noes, Longré. Lusigny, Maizières, Marolles, Méry, Mesnil-Sellières, Molins, Montaulin, Montbey, Montreuil, Nogent-sur-Aube, Onjon, Rhèges, Rigny-le-Ferron, Rilly, Rouilly-Saint-Loup, Saint-Remi, Sainte-Syre, Vaucogne, Verrières, Voué (Aube).

(5) Dans ce cas, la hauteur moyenne de la nef est de dix mètres.

(6) Autres exemples à Avant, Avirey, Balignicourt, Boulage, Laubressel, Mesnil-Lettre, Montangon, Montgueux, Montmorency, Saint-Julien, Saint-Lupien, Saint-Martin-de-Bosseney Vendeuvre (Aube).

très précaire, comme on peut le constater autour des chevets de la Madeleine, de Saint-Jean et de Saint-Nizier de Troyes.

Les églises de bois voisines de la forêt d'Othe, comme celles de Drosnay et d'Outines (Marne), décrites par notre confrère M. Tillet (1), ne sont éclairées que par les fenêtres des collatéraux, comme à Saint-Marcel (Eure) où notre inspecteur M. Regnier m'a signalé une nef unique recoupée au XVIe siècle par trois vaisseaux de bois, mais dans les Ardennes (2) et la Haute-Marne (3) on peut signaler quelques nefs obscures du XVIe siècle, voûtées d'ogives, qui ressemblent à celles de la Champagne. M. le chanoine Aimond a bien voulu me communiquer une liste de soixante églises flamboyantes du diocèse de Verdun où les fenêtres hautes font défaut, comme à Saint-Antoine et à Saint-Étienne de Bar-le-Duc (4), à Commercy, à Marville, à Sampigny, à Saint-Étienne de Saint-Mihiel (Meuse). La même disposition se rencontre à Blénod-les-Toul, à Dieulouard, à Saint-Laurent de Pont-à-Mousson (5), à Varangéville (Meurthe-et Moselle), dans quelques nefs de la Moselle (6) dans vingt et une églises des Vosges (7) et dans l'église des Dominicains de Colmar dont la nef et les bas-côtés ne sont pas voûtés.

En Bourgogne, les nefs obscures de style flamboyant

(1) *Congrès archéologique de Reims* 1911, t. II, p. 372.

(2) Attigny, Carignan, Mohon, Rethel, Renvez, Sainte-Vaubourg, Saint-Morel, Verpel.

(3) Donjeus, Éclaron, Poissons, Tremilly.

(4) Autres exemples : Ancerville, Beauzée, Behonne, Bouconville, Contrisson, Dagonville, Damvillers, Écurey, Foucaucourt, Génicourt-sur-Meuse, Gironville, Jouy-sous-les-Côtes, Laimont, Longeville, Nettancourt, Nubécourt, Resson, Saint-Pierrevillers, Sorcy Tremont-sur-Saulx, Triaucourt, Véel, Vignot.

(5) Autres exemples : Belleville, Custines, Nomeny, Vandières.

(6) Bousse, Craincourt, Fossieux, Morhange, Zetting.

(7) Aouze, Aroffe, Attigny, Autreville, Autrey, Domèvre-sur-Durbion, Fréville, Greux, Gugney-aux-Aulx, Lignéville, Martinvelle, Monjécourt, Punerot, Relanges, Remoncourt, Removille, Ville-sur-Illon, les deux églises de Vittel, Viviers-le-Gras, Vouxey.

sont assez rares, mais j'en citerai quelques exemples à Autricourt, près de Châtillon-sur-Seine, où les dernières travées ne sont pas éclairées, à Meursault, à Meilly-les



H. Heuzé phot.

Nef de Meursault (Côte d'Or)

Rouvres, à Saint-Jean-de-Losne (Côte-d'Or), à Escamps, à Neuvy-Sautour (1), à Saint-Privé, à Notre-Dame de Tonnerre, à Turny (Yonne) et à Tannay (Nièvre). La Franche-Comté renferme quelques églises du même type à Mouthiers Saint-Pierre et à Ornans (Doubs) dont la nef est très basse, comme dans plusieurs paroisses du Jura (2). Le groupe du Forez, plus important, comprend quinze

(1) Autres exemples à Annéot, Chevannes, Courlon, Joux-la-Ville, Nitry, Senan, Vault-de-Lagny (Yonne).

(2) Grandvaux, Longchaumois, Mièges, Moirans, Nozeroy.

églises, comme celles de Bard, de Feurs, de Saint-Bonnet-le-Château, de Saint-Galmier et de Sury-le-Comtal (1) qui ressemblent à l'abbatiale de La Chaise-Dieu.

Les architectes de la Normandie qui bâtirent de si belles églises flamboyantes ne recherchaient pas l'économie et c'est par exception qu'ils élevèrent des nefs obscures à Annetaut, à Appeville, à Berthenonville (2), à Saint-Aubin-d'Écrosville (Eure), à Criel, à La Bouille, à Saint-Martin-le-Gaillard, à Varengeville (Seine-Inférieure (3), à Caen dans l'église de Vauxelles, à Carentan, à Périers, à Saint-Sauveur-le-Vicomte (Manche) à Bretoncelles, à Céton, à Dancé et à Notre-Dame de Mortagne (Orne).

L'absence de fenêtres hautes est une règle générale en Bretagne au xve et au xvie siècle dans les nefs recouvertes d'un berceau de bois dont le nombre dépasse certainement 150, mais je n'en connais que six exemples dans des nefs voûtées, à Saint-Jean de Lannion, au Folgoet, à Locronan, à Pont-l'Abbé (Finistère), à la chapelle de Kernascleden (Morbihan) et au Bourg-de-Batz (Loire-Inférieure), tandis que cette disposition fut adoptée dans les églises lambrissées qui sont flanquées soit d'un seul bas-côté au nord (4), comme à Saint-Jean-Balamant, à Saint-Laurent de Lannourec, soit de deux collatéraux, comme à La Martyre, à Saint-Herbot, à la chapelle de Notre-Dame du Murier au Bourg-de-Batz au xve siècle, à Guengat et à La Forêt-Fouesnant au commencement du xvie siècle.

(1) Essertines-en-Châtelneuf, Gumières, Luriecq, Pérignen Sainte-Agathe-la-Bouteresse, Roche, Saint-Jean-Soleymieux, Saint-Sixte, Trelins, Verrières (Loire).

(2) Dans cette église une large nef fut recoupée après coup par trois vaisseaux.

(3) Guerbaville-la-Meilleraye, Longueil, Saint-Vigor d'Imonville, Saint-Vivien de Rouen, Vatteville-la-Rue. A Montivilliers, les travées nord de la nef, reconstruites au xve siècle, sont dépourvues de fenêtres.

(4) Ce plan se rencontre aussi au xvie siècle, à La Guerche et à Louvigné-du-Désert (Ille-et-Vilaine) mais le bas-côté s'élève au sud.



Phot. Mon. Hist.

N.-D. du Mûrier au Bourg-de-Batz.



Nef de Locquirec.

Après 1520, les exemples se multiplient et je me borne à citer les églises à nef obscure de Guimiliau, de Locquirec, de Pleyben, de Ploaré, de Roscoff (Finistère), de Carnac, de Kervignac, de Malestroit, de Ploermel (Morbihan), de Guingamp, de Paimpol, de Trégastel (Côtes-du-Nord), de Bais, de Domalain, de Saint-Léonard et de Saint-Sulpice de Fougères, de Messac, de Notre-Dame de Vitré (Ille-et-Vilaine) où la charpente s'appuie sur les grandes arcades et dont les trois vaisseaux sont abrités sous le même toit (1). Cette tradition économique persiste au XVIIe siècle à Sizun (Finistère) et dans d'autres paroisses bretonnes. A Sainte-Mélaine de Morlaix, à Ploujean et à Plougonven, la pénétration de deux petites baies dans le lambris éclaire le milieu de la nef. L'addition de collatéraux a supprimé l'éclairage direct d'une nef unique primitive dans un certain nombre d'églises bretonnes, comme en Beauce, dans le Perche et ailleurs, mais ces édifices ne rentrent pas dans la catégorie que j'étudie.

Dans la basse vallée de la Loire et de ses affluents, la construction de nefs obscures doit s'expliquer par le défaut de ressources comme à Saint-Jean de Châteaudun, à Saint-Hilaire et à Saint-Laurent de Nogent-le-Rotrou, à Beaune-la-Rolande, à Boynes (Loiret), à Sury-en-Léré (Cher), à Chaumont-sur-Loire, à Monthou-sur-Cher, à Onzain (Loir-et-Cher), mais l'église de Saint-Symphorien de Tours présente la même particularité, comme Saint-Maurice de l'Isle-Bouchard (2). Dans l'église pré-romane

(1) On peut encore citer : Argol, Berrier, Berven, Bodilis, Brasparts, Clohars-Fouesnant, Dirinon, Druhon, Esquibien, Kerfeunten Lampaul-Guimiliau, Lannedern, La Roche-Maurice, Le Juch, Pluguffan, Saint-Jean-du-Doigt, Trémaouezan, Tréoultré-Penmarch, (Finistère), Saint-Jean de Lamballe, Ploubazlanec, Port-Blanc, Saint-Gilles (Côtes-du-Nord). Saint-Gildas d'Auray, N.-D. de Larmor, Noyal-Muzillac, N.-D. de Quelven, Rochefort-en-Terre, Saint-Nicodème (Morbihan).

(2) Autres exemples : Anet (Eure-et-Loir), Doué-la-Fontaine, Les Ponts-de-Cé, lambrissée (Maine-et-Loire), Cellettes, Cour, Mont, Saint-Dyé-sur-Loire (Loir-et-Cher).

d'Averson, près de Vendôme, un architecte du XVIe siècle fit la même opération qu'à Beaulieu-les-Loches au XIIe siècle. Il recoupa la nef unique par deux files de piliers pour la diviser en trois vaisseaux qui sont recouverts par la même charpente.

Dans le centre et dans le sud-ouest de la France, les nefs obscures gothiques furent l'imitation logique de celles du XIIe siècle, d'autant plus qu'il s'agissait souvent de reconstruire au XVe siècle une nef romane écroulée, comme à Château-Ponsac (Haute-Vienne) et à Saint-Angel (Corrèze (1), à Catus (Lot), à Allanche (Cantal), à Ruffec (Charente), à Corme-Royal (Charente-Inférieure), à Guîtres (Gironde), mais l'abbatiale de Celles-sur-Belle, près de Niort, présente un très remarquable exemple d'une nef flamboyante très élevée et sans fenêtres, flanquée de bas-côtés de la même hauteur. L'architecte dut s'inspirer de la cathédrale de Poitiers. Au contraire, l'église de La Mothe-Saint-Héray (Deux-Sèvres) se compose de trois vaisseaux assez bas du XVIe siècle : c'est le type économique, comme à Charroux (Vienne), à Benet, à Fontenay-le-Comte, aux Épesses, à Mouilleron-en-Pareds, à Pouzauges (Vendée), à Prahec, à Saint-Martin-de-Sauzay (Deux-Sèvres), à Angoulins (Charente), à Barsac, à Sainte-Eulalie de Bordeaux, à Saint-Gervais de Langon, à Saint-Léger-du-Balson (Gironde), à Rouffignac (Dordogne), à Grenade (Haute-Garonne), à Lombez (Gers), à Saint-Paul d'Hyères (Var) et dans le chœur d'Aubin (Aveyron).

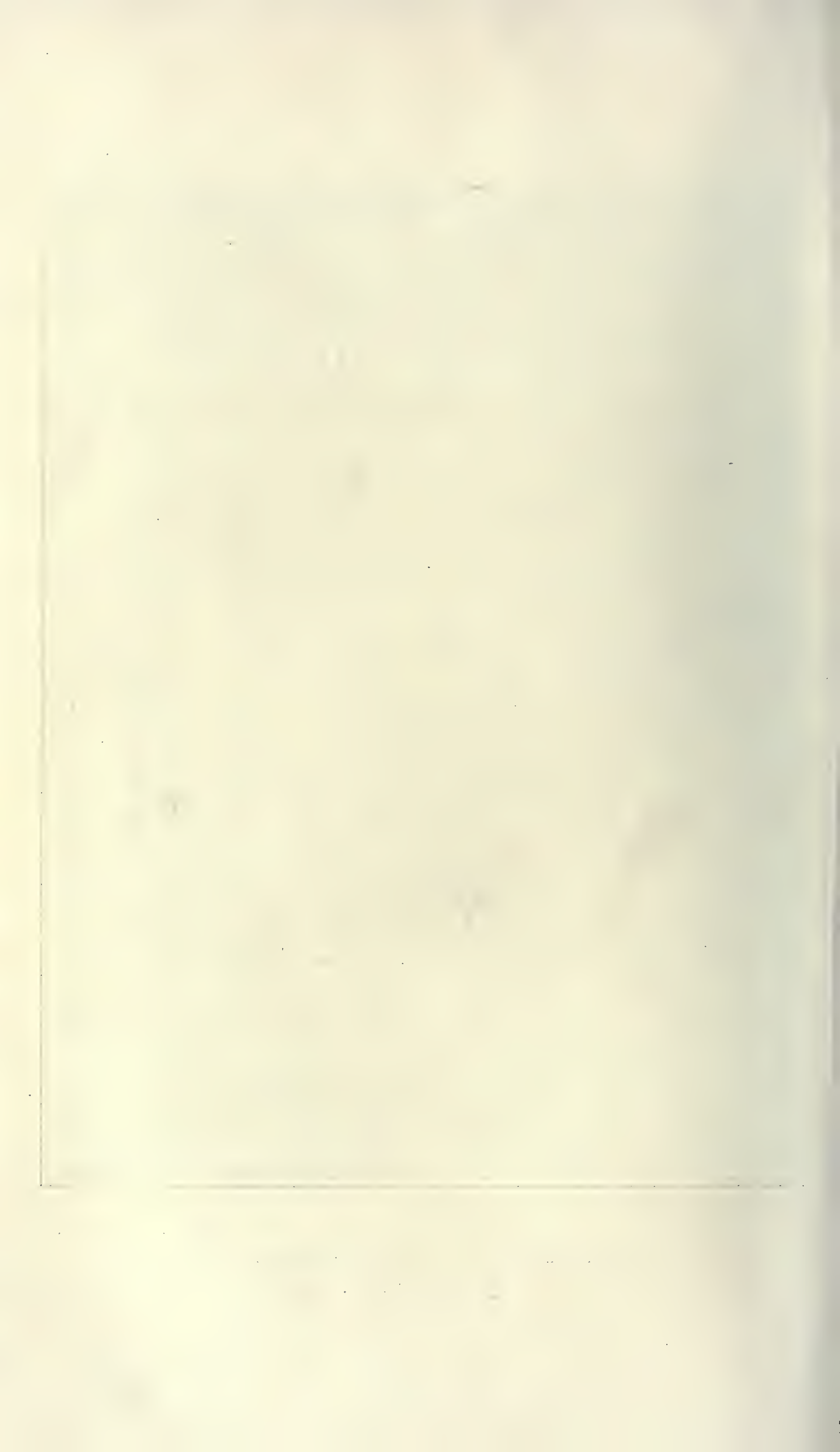
Le style de la Renaissance, qui s'implanta si rarement dans les paroisses rurales, sauf dans les environs de Paris et dans le Vexin, s'accommodait mieux des nefs éclairées que des nefs obscures dont je ne puis citer que peu

(1) Autres nefs obscures : Saint-Pierre-de-Fursac (Creuse), Aixe-sur-Vienne, chapelle du pont de Saint-Junien (Haute-Vienne), Bugeat, Saint-Remy, Treignac, Vegennes (Corrèze), Ambert, Le Monestier, Marsac, Saillant, Saint-Amant, Saint-Germain-Lembron, Saint-Gervais, Sauxillanges, Saint-Jean de Thiers (Puy-de-Dôme).



Phot. Mon. Hist.

Nef de Celles-sur-Belle
(Deux-Sèvres).



d'exemples. L'architecte Nicolas de Saint-Michel, dont notre confrère M. Terrasse vient d'étudier les œuvres (1), prit le parti de construire des nefs basses et sans fenêtres, à Attainville, en 1570, à Mareil-en-France, en 1581, au Plessis-Gassot (Seine-et-Oise) et s'il avait terminé celle



Phot. Mon. Hist.

Nef de Mareil-en-France.

de Luzarches dont il n'éleva que la façade, en 1551, on y remarquerait la même disposition, comme le prouve la première travée. La nef obscure du Mesnil-Aubry, près d'Écouen, est plus haute que celles d'Épiais, de Goussainville, de Marines, de Nucourt, de Saint-Gervais (Seine-

(1) *Bulletin Monumental,* t. LXXXI, 1922, p. 165

et-Oise) et de Montjavoult (Oise). A Saint-Mihiel (Meuse), l'église de Saint-Michel qui porte l'empreinte du style de la Renaissance est dépourvue de baies dans la nef, comme celles de Saint-Calais (Sarthe) et de Châtel-Censoir (Yonne). A Cravant, près d'Auxerre, l'abside obscure du XVIe siècle n'est éclairée que par les fenêtres des chapelles rayonnantes.

Au XVIIe et au XVIIIe siècle, la voûte en berceau revint en faveur, mais comme il fallait l'épauler dans les églises flanquées de bas-côtés et éclairées par des fenêtres hautes en pénétration, les architectes montèrent des contreforts qui se relient par une contre-courbe à un mur boutant. La suppression de l'éclairage direct qui était beaucoup plus économique fut adoptée en Flandre, en Artois et en Lorraine où l'on peut signaler les églises de Bavai, de Saint-Jacques de Douai, de Solesmes, de Saint-Nicolas de Valenciennes et la chapelle du grand séminaire de Cambrai (1), celles de Duisans, de Grévillers, de Pont-à-Vendin (Pas-de-Calais), d'Herleville (Somme), d'Aix-en-Othe et de Saint-Mards-en-Othe dans l'Aube, de Saint-Sébastien de Nancy, de Sizun (Finistère), de Saint-Jean de Fontenay-le-Comte, de Noirmoutier (Vendée) dont la nef est obscure, comme à Monsempron (Lot-et-Garonne) où l'œuvre du XIIe siècle fut reproduite au XVIIe siècle par une persistance des traditions romanes. A la même époque, plusieurs paroisses des hauts plateaux du Jura abritèrent sous la même toiture les trois nefs de leurs églises exposées aux chutes de neige et aux grands vents (2). Dans l'abbatiale d'Andlau, en Alsace, la nef obscure, terminée en 1700, est éclairée par les fenêtres des tribunes et

(1) Notre confrère M. Serbat m'a signalé la persistance de ce type d'églises au début du XIXe siècle à Fenain et à Marchiennes (Nord). Autres exemples à Vivières (Aisne), Étival, Leschères, Mont-sous-Vaudrey, Morez, Tavaux, Saint-Laurent (Jura), Saint-Pothin, à Lyon.

(2) Bois d'Amont, Chaux-du-Dombief, Clairvaux, Mouchard, Les Rousses (Jura), Vesancy (Ain).

des bas-côtés, comme à Saint-Sernin de Toulouse : les oculi supérieurs ne servent qu'à l'aération des combles.

Quand l'architecte Chalgrin bâtit Saint-Philippe du Roule à Paris en 1769, il renonça aux fenêtres hautes (1) qui font également défaut à Saint-Pierre du Gros-Caillou.



H. Heuzé phot.

Nef d'Autricourt (Côte-d'Or)

Un groupe d'églises de l'Artois, datées du XVIII[e] siècle, présentent la même disposition, mais la plupart ont été détruites par les Allemands (2), sauf celle de Carvin, datée de 1724 et voûtée en berceau avec doubleaux (3), et celle de Petit-Servin, construite en 1786, qu'on peut comparer

(1) Les baies actuelles furent ouvertes en 1894.

(2) Beaulencourt, Buisy, Dainville, Fouquières-les-Lens, Frémicourt, Grosville-Rivière, Haplincourt, Havrincourt, Méricourt, Noyelles-Godault, Rocquigny, Rouvroy, Sauchy-Lestrée, Villers-au-Flos, Vis-en-Artois.

(3) Même disposition à Harnes et à Hébuterne (Pas-de-Calais).

à l'église d'Athies (Somme). Dans la Meuse, la nef obscure d'Aubreville, de Fresne-en-Woëvre, de Goussaincourt, de Milly-devant-Dun, de Romagne-sous-Montfaucon est bordée de colonnes et recouverte de charpente. A Sivry-sur-Meuse, les fûts sont reliés par des poutres et à Autricourt (Côte d'Or) par des plates-bandes qui passent sous les doubleaux du lattis cintré : dans cette dernière paroisse, il s'agissait d'allonger une nef obscure du xve siècle. Malgré la présence de voûtes d'arêtes centrales, l'église de Limy-devant-Dun (Meuse), celle de Saint-Martin de Montmédy, bâtie en 1756, et la chapelle du collège de Verdun sont dépourvues de baies supérieures, comme La Madeleine et Saint-Pierre de Besançon.

Ainsi depuis le xie siècle jusqu'à la Révolution, le système qui consiste à contrebuter la voûte d'une nef par celles des bas-côtés ou à poser une charpente sur les grandes arcades, en renonçant à l'éclairage direct du vaisseau central, fut employé dans plus de 1200 églises de la France, surtout au xiie, au xve et au xvie siècle, mais il ne se répandit en Allemagne qu'au xiiie siècle, puis en Belgique et en Hollande. Les architectes gothiques qui s'étaient contentés d'épauler les voûtes d'ogives de la nef par celles des tribunes dans les cathédrales de Noyon et de Senlis, sans avoir recours aux arcs-boutants dont ils ignoraient l'utilité, reconnurent souvent qu'on pouvait faire jouer le même rôle aux voûtes des collatéraux, en leur donnant la même hauteur qu'à celle de la nef (1). De là une réelle économie qui se traduisait par la suppression des arcs-boutants si fréquente dans les petits édifices religieux, sauf dans le nord de la France, en

(1) Cette hauteur, subordonnée aux ressources des paroisses, ne dépasse pas 5 m. 50 à Auzon (Aube) pour atteindre 18 m. 70 à Saint-Martin de Brive et 27 m. 60 à la cathédrale de Poitiers dont les bas-côtés ont 23 m. 20 sous leurs voûtes.

Normandie et en Bourgogne (1), par l'absence des murs supérieurs et par la simplification des toitures et de l'écoulement des eaux.

Si la question des écoles romanes et gothiques est encore très discutée, c'est qu'on ne tient pas assez compte des plans et des proportions des églises rurales qui se modifient d'une province à l'autre et de leur élévation qui varie suivant l'éclairage ou l'obscurité de la nef et suivant la hauteur des piles. Ainsi c'est la nef unique et non pas tel ou tel type de voûte, sauf en Bourgogne, qui doit servir de base à la classification, non seulement dans le sud-ouest de la France et dans le Bas-Languedoc, mais aussi en Beauce (2), en Poitou, en Berri, en Velay. On a tort de bâtir des théories qui ne s'appliquent qu'aux grands monuments et aux cathédrales, au lieu d'étudier un nombre considérable de petits édifices dont les caractères communs peuvent servir de fondations solides à tel ou tel groupement. L'archéologie du moyen âge doit élargir ses enquêtes et tracer de nouveaux sillons si elle ne veut pas piétiner sur place.

E. Lefèvre-Pontalis.

(1) Je ne crois pas qu'on puisse évaluer à plus de 250 le nombre des églises rurales de la France flanquées d'arcs-boutants.

(2) Notre confrère M. Jusselin ne compte que 37 églises flanquées de bas-côtés dans Eure-et-Loir.

LES CLOCHERS-MURS DE LA FRANCE

(*Fin*)

CHAPITRE IV

Emplacement du clocher-mur.

Il semble bien que le clocher-mur ait été conçu pour servir de façade à l'église. En réalité le mur sans épaisseur qui le constitue et qui n'est percé de baies que dans sa partie haute, est une clôture. Cela est vrai du clocher-mur rectangulaire et à plus forte raison du clocher à pignon qui, par son dessin, rappelle la coupe d'une nef. Aussi croyons-nous que les premiers monuments de ce genre ont été bâtis en façade.

Il est probable que les plus anciens ont disparu ; mais il en reste un certain nombre qui remontent à une époque reculée, peut-être au début de la période romane. D'après M. Tholin (1), celui de l'église Saint-Jean-Baptiste, annexe de Saint-Léger, à Monluc (Lot-et-Garonne), pourrait dater du xe siècle. Sans le vieillir autant, en fixant même sa construction à la fin du xie, il n'en resterait pas moins un des doyens des clochers-murs. Or, il est bâti en façade. Forment également la façade de l'église les clochers de Montsaunès (2) (Haute-Garonne) et de Prunières (Lozère), que M. de Lasteyrie (3) classe parmi les plus anciens ;

(1) *Etudes sur l'architecture religieuse dans l'Agenais*, p. 142.
(2) *Archives des monuments historiques*, t. V, pl. 56.
(3) *L'architecture religieuse en France*, t. I, p. 381.

comme aussi celui de Saint-Pierre-Eynac (Haute-Loire) qui paraît être de l'époque romane (1). Il faut se garder, toutefois, de tirer de ces quelques exemples la preuve décisive de l'antériorité des clochers-murs de façade, car ceux de Cuzorn et de Courbiac (2) (Lot-et-Garonne) et celui de Bauzac (Haute-Loire), qui s'élèvent sur l'arc triomphal, semblent dater du commencement ou du milieu du XIIe siècle.

La priorité du clocher de façade reste donc à l'état d'hypothèse ; mais la conjecture est des plus vraisemblables parce que les constructeurs primitifs, qui cherchaient la simplification du travail, avaient plus vite fait de fonder leur clocher dans le sol que de le monter sur l'extrados d'un grand arc bandé entre deux piliers de l'église.

Emplacement logique, construction plus facile, persistance très probable d'une ancienne tradition, telles sont les causes de la prédominance numérique des clochers-murs sur les façades occidentales.

Si telle a été la première règle et la plus généralement suivie dans la suite des temps, il faut reconnaître qu'elle a subi, depuis le XIIe siècle tout au moins, de très fréquentes exceptions. Dans toutes les provinces où le clocher-mur a été en vogue, nous en voyons qui s'élèvent sur l'arc triomphal ou sur un des arcs doubleaux de la nef (3).

(1) Noël Thiollier. *L'architecture religieuse*, p. 20.

(2) G. Tholin : *Etudes sur l'architecture religieuse en Agenais.*

(3) Voici une liste de clochers-murs, rectangulaires ou à pignon, s'élevant sur l'arc triomphal ou sur un arc doubleau de la nef ; elle est très incomplète, mais suffisante pour montrer la fréquence de cette disposition :

Château-Verdun (Ariège) ; — Montredon (Aude), *moderne* ; — Pers (Aveyron) ; — chapelle de la Maladrerie (Calvados) ; — Andelat, Chalmargues, Jabrun, Jou-sous-Monjou, Lascelle, Reilhac, Roffiac, Saint Bonnet-de-Salers, Saint-Cirgues-de-Jordanne, Les Ternes, Virargues (Cantal) ; — église Saint-Surin de Châteauneuf, Saint-Léger, Les Nouillers, Saint-Simon (Charente et Charente-Inférieure) ; — Saint-Bonnet-Avalouse (Corrèze) ; — Le Folgoët (Finistère) ; — Bagas, Bieujac, Brannens, Monclaris, Moulietz, La

Les uns remontent à l'époque romane, comme ceux de Cuzorn, de Courbiac, de Bauzac, que j'ai déjà cités, comme ceux de Lisse, de Lusignan-le-Grand et de Montesquieu (Lot-et-Garonne), et beaucoup d'autres dont il est impossible de préciser la date, mais dont l'ancienneté n'est pas douteuse. Les autres, plus légers et plus ornés, portent l'empreinte de l'art gothique, comme ceux de Broualan (Ille-et-Vilaine) et de Champeaux (Manche). Quelques-uns sont modernes, comme ceux de Montredon (Aude) et de Bains (Haute-Loire).

Pour résister à un tel poids il a fallu donner à l'arc une moins grande portée, augmenter son épaisseur et renforcer ses piliers. A Moulietz (Gironde) l'arcade n'a que trois mètres vingt ; à Brannens, dans le même département, elle est plus étroite encore (1). A Courbiac et à Montesquieu (Lot-et-Garonne) elle est très basse et très massive. Les piliers de l'arc triomphal sur lequel s'élève l'humble clocher de Saint-Bonnet-Avalouze (Corrèze) n'ont pas moins d'un mètre vingt d'épaisseur.

Les clochers-murs qui prennent pour base un arc de la nef sont si nombreux que je n'ose pas qualifier d'anormal cet emplacement. Je réserve cette qualification pour ceux qui sont accolés à la façade en dehors de l'axe de la nef, ou bien implantés sur le chevet, sur le pignon du transept ou sur un des murs latéraux de la nef, ou enfin isolés de l'église.

Parmi les clochers de façade bâtis en dehors de l'axe

Rivière (Gironde) ; — Broualan, Saints (Ille-et-Vilaine) ; — Pont-de-Ruau (Indre-et-Loire) ; — Saint-Romain-de-Roche (Jura) ; — Carcarès (Landes) ; — Saint-Aignan, chapelle Saint-Lazare de Noyers (Loir-et-Cher) ; — Ecotay-l'Olme, Saint-Haon-le-Chatel (Loire) ; — Bains. *moderne*, Bauzac, Borne, Ceyssac (Haute-Loire) ; — Courbiac, Lisse, Lusignan-le-Grand, Montesquieu, Saint-Chaliès (Lot-et-Garonne) ; — Julianges, La Rouvière, Le Born, Saint-Jean-la-Fouillouse (Lozère) ; — Champeaux (Manche) ; — Esteil, Saint-Hérem (Puy-de-Dôme) ; — Sainte-Léocadie (Pyrénées-Orientales) ; — Saint-Martin-de-Lixy (Saône-et-Loire) ; — Valréas (Vaucluse).

(1) Brutails. *Les vieilles églises de la Gironde.*

je signale comme particulièrement intéressants : 1° Celui de la chapelle Saint-Roch aux Escoyères-de-Queyras (Hautes-Alpes), très haut et très étroit, dont les côtés sont légèrement obliques, et que recouvre une toiture à deux pentes ; 2° Celui de Mongaillard (Lot-et-Garonne) qui occupe la moitié de la façade du côté nord ; 3° Celui de Mazières (Indre-et-Loire), qui se distingue par ses deux pignons, moins large que celui de Mongaillard et en forte saillie sur la façade. Ces trois clochers ne sont pas de la même date que leurs églises ; celui des Escoyères est plus ancien ; les deux autres sont plus jeunes. Le gracieux petit clocher gothique à trois baies de la chapelle Notre-Dame-du-Pont à Saint-Junien (Haute-Vienne), fiché sur un des côtés du pignon de façade, est de la même époque que l'édifice. A Douzens (Aude) le clocher déborde la façade au sud, de telle sorte qu'une chapelle a pu être logée sur son revers contre la première travée de la nef ; la porte d'entrée s'ouvre au midi dans la deuxième travée.

Le chevet porte le clocher de Saint-Martin-en-Vercors (Drôme), et le bras nord du transept celui de Vaucluse, près d'Avignon. La curieuse petite église de Planès (Pyrénées-Orientales) n'ayant pas de façade, le clocher a été posé sur le mur circulaire, entre deux absidioles, au-dessus de l'angle dans lequel s'ouvre la porte.

A Villefranche (Aude), à Arzenc-d'Apcher (Lozère), à Cépet (Haute-Garonne), à Saint-Jean-Ligoure (Haute-Vienne), le clocher s'élève sur le mur latéral sud de l'église. Le petit clocher de Luz (Hautes-Pyrénées) et celui de la Cloche d'Argent au palais des Papes d'Avignon, sont aussi des clochers latéraux. Le plus important de tous est celui de l'église Saint-Valier à Saint-Girons (Ariège), avec ses deux étages de baies et les neuf merlons qui découpent sa crête.

Ne dois-je pas rappeler ici, quoiqu'il soit normalement en façade, l'étonnant clocher de Montgeard (Haute-



1. Clocher de Blond
2. Clocher de Poucharramet
3. Clocher de Montgeard
4. Clocher de Pibrac.

Garonne) qui domine un grand donjon carré, couronné de créneaux, véritable forteresse construite en avant de l'église? On peut en rapprocher celui de Saint-Cyprien (Pyrénées-Orientales) qui se dresse sur la face d'un clocher-tour carré. Du même genre aussi est celui de Molitg-Village, en Roussillon, greffé sur la face plane d'une tour demi-circulaire.

Enfin, trois clochers, dont j'ai eu déjà l'occasion de parler, se distinguent par leur emplacement tout à fait extraordinaire : celui de Saint-Quentin (Creuse) qui est placé à cinq mètres environ en avant de la façade ; celui de Palisse (Corrèze) et l'un des clochers jumeaux de Magnat-L'Etrange (Creuse) qui forment un retour d'équerre en avant de la façade, dans le prolongement du mur septentrional de la nef.

CHAPITRE V

Les clochers-murs fortifiés.

Je ne crois pas qu'on puisse assigner aux fortifications de nos clochers-murs une date antérieure au XIVe siècle. Quelques-uns de ceux qui ont été construits pendant la guerre de Cent Ans et les guerres de Religion ont été pourvus d'appareils militaires ; quelques autres, qui avaient échappé à la destruction, ont été organisés alors pour résister aux attaques.

Leur défaut d'épaisseur n'était pas une condition favorable à l'établissement d'un système de défense. L'accès des parties hautes du clocher était difficile. Les galeries et les abris ne pouvaient se poser et se développer que sur encorbellement. Ces obstacles n'en ont pas moins été surmontés ainsi qu'on va le voir par les exemples suivants.

Le portail de l'église, ouvert dans le clocher-mur, était commandé souvent par un machicoulis établi dans l'étage rectangulaire. A Angoulins (Charente-Inférieure) la ligne des corbeaux subsiste encore à la base du pignon. A Lamothe-Fénelon (Lot) une galerie à machicoulis règne sur toute la largeur de la façade, à mi-hauteur entre le portail et les baies campanaires ; on y accède par une tour octogonale accolée à la tranche nord du mur.

Le clocher de Poucharramet (Haute-Garonne) s'élève entre deux tours carrées, reliées par une galerie et conduisant au chemin de ronde en encorbellement qui couvre les murs latéraux de l'église. A Marcenais (Gironde) nous constatons que les murs latéraux ont été surélevés dans un but de défense ; des machicoulis se développent au-dessous du pignon.



Clocher de Villenouvelle

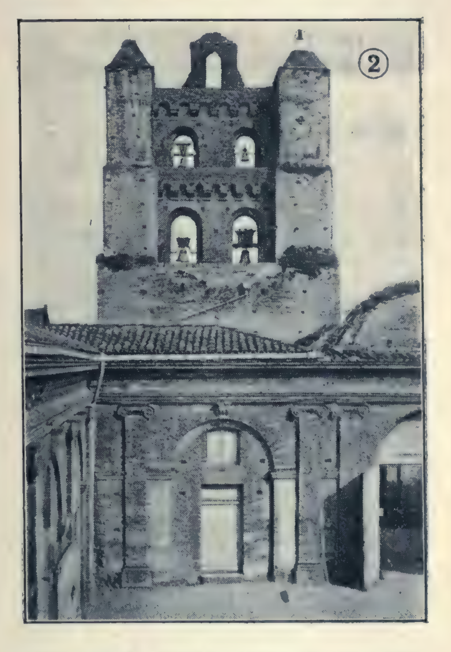
Ces galeries en saillie, portées sur des corbeaux ou sur des arcades, pourvues d'un parapet plein ou percé de meurtrières, sont un des éléments défensifs les plus usités. Nous en voyons à Mourens (1) (Gironde), à Montjoie et aux Pujols (Ariège), à Montagnac-sur-Lède et à Villeréal (Lot-et-Garonne). Il y en a deux

(1) Publié par M. Brutails : *Les églises de la Gironde.*

étages à Villenouvelle, trois à Montesquieu-Lauragais (Haute-Garonne) et à Saint-Sulpice (Tarn).

Quelquefois les contreforts latéraux sont surmontés d'échauguettes, comme à Saint-Antoine et à Saint-Jean-de-Blaignac (Gironde), à Compreignac et à Blond (Hte-Vienne).

Un avant-corps en pierre de taille, porté sur des corbeaux et percé de deux petites fenêtres, masque les baies campanaires du clocher de Bidart (Basses-Pyrénées).



Clocher de Montesquieu-Lauragais

A Daubèze (Gironde) la porte de l'église s'ouvre au nord dans la première travée, entre deux grosses tours arasées dont l'une s'appuie au clocher. Les tours rectangulaires qui encadrent le clocher-mur d'Antaignac (Lot-et-Garonne) pouvaient abriter des défenseurs.

La crête des clochers-murs rectangulaires des Pujols (Ariège), de Tayac (Dordogne), de Noueilles et du Plan (Haute-Garonne), de Bernac-Dessus (1) et de Soulom (Basses-Pyrénées) sont couvertes par une galerie crénelée.

Le petit clocher-pignon à deux baies de Saint-Saturnin (Puy-de-Dôme), qui s'élevait sur l'arc triomphal, est

(1) Démoli.

devenu le côté plat d'une tour semi-circulaire, bâtie sur l'abside.

A Roquesteron (Alpes-Maritimes), l'abside de l'église, très pittoresquement posée sur un rocher à pic, a été

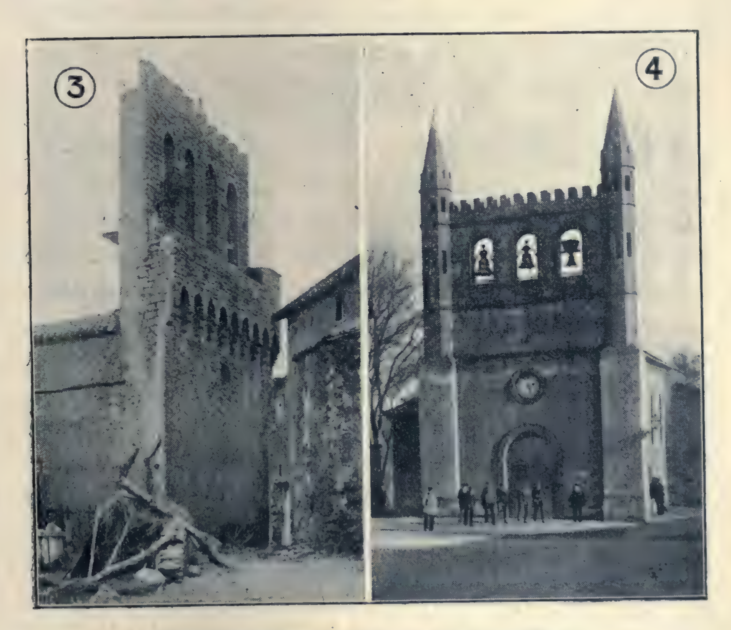


Clocher de Soulom

surélevée, et le petit clocher-mur rectangulaire domine cet exhaussement percé d'étroites fenêtres. A Mourens (Gironde) et à Montjoie (Ariège), le mur, surépaissi dans le milieu de la façade, conserve les vestiges d'un machicoulis ou d'une galerie.

Les clochers des Saintes-Maries-de-la-Mer, de Montgeard, de Luz, dont j'ai déjà parlé plusieurs fois, s'ils

ne portent pas eux-mêmes de fortifications, appartiennent du moins à des églises fortifiées. Ceux des chapelles de Vals (Ariège) et de Sisteron (Basses-Alpes) dépendent de véritables citadelles.



Clochers des Pujols et de Noueilles

CHAPITRE VI

Répartition géographique des clochers-murs.

Je n'essayerai pas de déterminer l'étendue du domaine des clochers-murs pendant le moyen âge. Combien de ceux qui avaient été bâtis à l'époque romane ont disparu sans laisser aucune trace ! Les guerres anglaises, les guerres de religion ont ruiné, dans certaines contrées, ceux qui dataient de la première période gothique. Dans le Viva-

rais beaucoup d'églises sont postérieures à l'édit de Nantes ; d'autres ne datent que du règne de Louis XIV. Le XVIe et le XVIIe siècles ont vu se relever, dans la Gascogne et le Lauragais, un grand nombre d'édifices ruraux que les luttes féodales et religieuses avaient dévastés. Dans le Languedoc oriental, où ces guerres ont été particulièrement violentes, dans le Dauphiné, dans la Provence, il faut aller chercher sur les montagnes, loin des villes et des grands chemins, les clochers-murs antérieurs au XVIIe siècle ; partout ailleurs ils ont été anéantis. En maints endroits la Révolution a fait aussi son œuvre destructive. Enfin, le XIXe siècle est venu avec sa manie de rénovation, de reconstruction, de transformation. Que de vieilles petites églises rurales, que de clochers-murs, que de clochetons à pignon sont tombés entre 1820 et 1850, par le fait des curés, des conseils de fabrique et des paroissiens qui ont voulu des monuments neufs et des flèches de pierre ou d'ardoise ! Cette campagne acharnée contre les plus modestes et les plus rustiques édifices religieux s'est continuée jusqu'à nos jours. Le Cantal, l'Isère, les Landes, la Loire et la Haute-Loire, le Puy-de-Dôme, la Haute-Vienne, d'autres départements — il faudrait peut-être n'en omettre aucun — ont vu disparaître des clochers plats. C'est à peine s'il en est resté quelques rares spécimens dans le Cher, l'Indre, la Sarthe et la Vendée. L'érection du diocèse de Laval, en 1855, a été, dans la Mayenne, le signal d'un grand mouvement de démolition et de reconstruction. Si l'on ne jetait pas à terre le clocher-mur, on le transformait en clocher sur plan carré ou barlong en y ajoutant trois autres côtés et en couvrant cette tour d'une toiture pointue ou en pavillon. On a procédé ainsi à Reigny (Cher), à Auriac, à Chasteaux, à Saint-Paul (Corrèze), dans plusieurs localités de l'Allier et de la Loire.

M. Brutails cite, sans vouloir faire une énumération

complète, dix clochers à pignon de la Gironde qui ont subi la même transformation (1).

Comment retrouver les sites de tant de clochers disparus? Les documents écrits, l'iconographie et les pièces d'archives qui ont conservé le souvenir de quelques-uns sont très rares. Une vague tradition nous dit que les clochers-murs ont été nombreux dans le Bourbonnais, le Berry, le Maine, le Dauphiné, et presque inconnus dans le nord-est de la France. Avec de si pauvres indications on ne saurait émettre que des hypothèses sur leurs groupements aux époques anciennes. Il est plus prudent de n'envisager que l'effectif actuel, facile à contrôler, dont nous connaissons les cantonnements. Quand ce repérage et cette délimitation seront faits, nous pourrons, peut-être avec moins d'incertitude, juger, d'après l'état présent, ce que devait être, dans le passé, le domaine du clocher-mur.

Aucun édifice, en effet, n'a gardé mieux que lui sa forme et sa simplicité primitives. Il a si bien résisté aux évolutions de l'art architectural, les modernes ressemblent si parfaitement aux anciens qu'il est impossible, je l'ai déjà dit, d'en présenter un classement chronologique. Certaines contrées se sont attachées à conserver le type qui leur est propre. Le clocher détruit a été remplacé souvent, jusqu'au milieu du XIX[e] siècle tout au moins, par un clocher du même genre. Dans les campagnes surtout une survivance s'est établie. Aussi pourrons-nous dire que le terroir actuel ne doit pas différer beaucoup du terroir d'autrefois, que les départements où ce clocher est le plus rare aujourd'hui, correspondent aux provinces où il a été rare en tout temps, qu'aucun de ses foyers ne s'est complètement éteint, que nulle part il n'a été fait table rase du clocher-mur. Ce regard en arrière nous

(1) *Les vieilles églises de la Gironde*, p. 208.

donnera une vision conjecturale, sans doute, mais assez exacte, croyons-nous, du domaine où n'a cessé de fleurir depuis le moyen âge le clocher plat qui fait l'objet de cette étude.

Si je reporte sur une carte le nombre des clochers-murs dont mes recherches et les renseignements recueillis m'ont permis de constater l'existence dans chaque département, je remarque tout d'abord qu'ils se répartissent très différemment suivant les dix régions naturelles de la France. Ils sont très rares dans la région de Paris, plus rares encore dans les régions du nord-est et de l'est. Une colonie compacte occupe la région du nord. Celles du nord-ouest, des Alpes et du midi-maritime en ont gardé un certain nombre d'exemplaires. Dans les régions du Centre, du sud-ouest, du midi-pyrénéen, ils sont chez eux ; ce vaste domaine leur appartient sans conteste.

Les chiffres sur lesquels je me base pour faire cette répartition ne sont pas définitifs ; ils pourront être considérablement augmentés, car malgré l'aide et l'obligeance que j'ai rencontrées dans la plupart des départements, je me rends compte des lacunes que présente mon dossier. Mes relevés ne donneront pas moins une juste idée de la densité des clochers-murs dans les trois régions de la France (Centre, sud-ouest, midi-pyrénéen) qui constituent, pour ainsi dire, leur métropole.

J'en connais 397 dans la région du Centre, 291 dans celle du sud-ouest, 448 dans celle du midi-pyrénéen, soit au total 1.136 clochers rectangulaires ou à pignon triangulaire, sans tenir compte des clochetons à une seule baie (1).

(1) Voici, à titre d'indication, le nombre des clochers-murs dont mes renseignements m'ont permis de constater l'existence dans les départements des trois grandes régions qui constituent leur pays d'élection.

I. Région du Centre :

Allier	36
Ardèche	9

Les indications que j'ai recueillies, sans pouvoir les vérifier, notamment pour les départements de la Haute-Garonne, du Tarn, du Tarn-et-Garonne et de l'Aveyron, m'autorisent à croire que ce total pourrait s'élever à plus de 1.300. Ce qui n'est pas douteux, c'est qu'il était encore plus considérable au commencement du siècle dernier.

La colonie du nord s'étend sur un territoire assez étroit entre les plaines de la Flandre et de la Normandie. Elle

Aveyron	5
Cantal	50
Corrèze	118
Creuse	21
Loire	16
Haute-Loire	21
Lot	20
Lozère	54
Puy-de-Dôme	14
Haute-Vienne	33
TOTAL	397

II. RÉGION DU SUD-OUEST :

Charente	14
Charente-Inférieure	11
Dordogne	35
Gers	36
Gironde	122
Landes	12
Lot-et-Garonne	32
Tarn	13
Tarn-et-Garonne	16
TOTAL	291

III. RÉGION DU MIDI-PYRÉNÉEN :

Ariège	121
Aude	94
Gard	14
Haute-Garonne	93
Hérault	11
Basses-Pyrénées	38
Hautes-Pyrénées	24
Pyrénées-Orientales	53
TOTAL	448

Pour tous les autres départements réunis, je n'arrive qu'à un total de 263 clochers-murs ; et, dans ce nombre, 65 appartiennent à l'importante colonie de la Somme et du Pas-de-Calais.

ne comprenait pas moins, à ma connaissance, de 65 clochers-murs, dont 24 ont été démolis ou transformés.

Dans la région de la Méditerranée et des Alpes, (Languedoc, Provence, Comtat et Dauphiné), nos clochers sont plus espacés, mais n'ont disparu nulle part. Je peux faire la même constatation dans la région du nord-ouest en observant qu'ils se sont conservés surtout dans la partie qui avoisine la Manche. A ces deux extrémités de la France, Bretagne et Provence, au lieu de se grouper en colonie, comme dans l'Artois, nos clochers sont épars sur une vaste étendue, assez nombreux encore pour qu'on puisse les considérer comme les membres survivants de vastes groupes décimés par les hommes et le temps.

Sans être inconnus dans la région de Paris dont l'immense territoire se développe entre la Manche et le Nivernais, entre l'Anjou et les Vosges, ils sont si rares qu'on peut les dire exceptionnels et adventices. Je n'y en connais qu'une quarantaine, presque tous d'importance secondaire.

Quelles sont les influences qui ont déterminé le groupement des clochers-murs? La géologie, qui est la grande maîtresse des constructions, y paraît étrangère. Toutes les natures de terrain se rencontrent, en effet, dans les régions du Centre, du sud-ouest et des Pyrénées, depuis les granits, les schistes et les gneiss du Vivarais, du Limousin et du Rouergue, jusqu'aux calcaires du Périgord et du Quercy, jusqu'aux roches friables de la Guyenne et aux alluvions du pays toulousain. Quand la pierre n'était pas assez résistante, quand elle était rare, les constructeurs employaient la brique. L'Ile-de-France, la Champagne, la Lorraine et la Franche-Comté, si riches en matériaux, n'ont élevé qu'un très petit nombre de clochers plats.

Si la nature du terrain n'explique pas le groupement

par région, il ne faut pas, non plus, en chercher la cause dans l'altitude du sol. Les clochers-murs, il est vrai, sont plus abondants dans les montagnes du Dauphiné et de la Provence que dans les plaines des mêmes contrées ; mais cela ne tient-il pas à la plus ou moins grande pauvreté du pays? Les bourgades riches ont rebâti leurs églises ; les villages de la montagne ont conservé les leurs. La montagne a été conservatrice et non créatrice du clocher-mur. Pour n'envisager que son domaine propre, nous en trouvons autant dans les plaines de Guyenne que sur les revers des Pyrénées et les montagnes du massif central.

Les rivières ont été, depuis les temps les plus reculés, de grandes voies de communication. Le commerce n'a pas été seul à remonter leur cours ; elles ont servi de véhicule à la civilisation, aux idées, à l'art, au langage ; elles ont fixé sur leurs rives des modes de construire et des modes de parler, tracé des frontières entre divers idiomes et diverses écoles d'architecture. Sur l'objet de cette étude leur influence paraît incontestable.

Le bassin de la Gironde et les deux bassins secondaires de la Charente et de l'Adour, du côté de l'Océan, ceux de l'Aude et de l'Hérault, du côté de la Méditerranée, comprennent la plus grande partie du domaine des clochers-murs, mais ils ne le renferment pas tout entier. Du massif central sortent la Loire et ses principaux affluents, l'Allier et la Vienne. Or, tant que ces cours d'eau ne sont pas descendus d'une altitude de 400 mètres, ils arrosent encore le domaine de nos clochers. Les sources de ces rivières s'enchevêtrent, pour ainsi dire, avec celles des affluents de la Gironde, dans le massif montagneux du Centre, dans de vieilles provinces qui avaient les mêmes mœurs, le même genre de vie, presque le même langage. L'expansion d'un bassin à l'autre devait se faire naturellement.

Cette expansion n'a guère dépassé la tête du bassin de

la Loire ; elle s'est arrêtée parce que les influences ont plus de tendance à monter qu'à descendre ; parce que les conditions du sol et du climat changeaient brusquement, et parce que d'autres provinces s'étaient découpées sur ce sol différent. Là seulement nous constatons que le cadre des bassins a cédé sous des influences multiples.

Si je voulais tracer sur la carte une ligne délimitant entre l'Océan et la Méditerranée le terroir propre du clocher-mur en France, la vaste région où il s'est conservé très nombreux, je la ferais partir de la Charente, suivre le nord des départements de la Haute-Vienne, de la Creuse, de l'Allier, le nord et l'est du département de la Loire jusqu'au Rhône ; de là, enfin, elle longerait le fleuve jusqu'à la mer.

Cette ligne ne marque pas une barrière ; elle indique seulement que la famille de nos clochers plats, malgré toutes les atteintes qu'elle a subies, reste en deçà extrêmement nombreuse, tandis qu'au delà elle est fort réduite, tend à disparaître, et même, dans certaines régions, a complètement disparu si elle y a jamais été représentée. La branche qu'elle a poussée vers les Alpes conserve une certaine vie. Le curieux groupe de l'Artois, qui s'étend de Boulogne à Abbeville et se perd dans les environs de Doullens et d'Amiens, est gravement menacé ; un tiers de ses *campenards* ont été démolis ou transformés depuis cinquante ans (1).

Connaissant la géographie générale des clochers-murs, il reste à en faire la géographie régionale, c'est-à-dire à rechercher les caractères propres à certaines provinces.

Ces édifices se classent, comme on le sait, en deux catégories bien distinctes : les clochers rectangulaires ou à crête horizontale et les clochers à pignon triangulaire.

(1) Je dois à MM. Georges Durand et Henri Macqueron d'utiles renseignements sur ce groupe de clochers.

Retrouve-t-on sur le sol ces deux catégories cantonnées séparément, ne se mêlant pas, répondant chacune à un mode de construction traditionnel? Y a-t-il un pays des clochers rectangulaires et un pays des clochers à pignon? Telle est la première question qui se pose.

J'y réponds en n'envisageant tout d'abord que le véritable domaine du clocher-mur, le centre, le sud-ouest, le midi-pyrénéen, et j'y étudie la distribution de nos clochers. L'unité de type n'y règne pas. Certaines régions ont adopté la forme rectangulaire ; d'autres, plus nombreuses, ont donné la préférence au pignon triangulaire ; la coexistence des deux types se rencontre dans la plupart des provinces. Il semble que la nature du sol n'ait pas eu plus d'influence que les divisions administratives et ecclésiastiques sur cette répartition des genres de clochers-murs.

On a remarqué que la puissante école architecturale d'Auvergne n'a exercé aucun pouvoir sur la partie de cette province qui a formé le département du Cantal. Cette indépendance des deux départements auvergnats, en matière de construction religieuse, est extrêmement frappante quand on considère les clochers que j'étudie. Tandis que le Puy-de-Dôme ne nous montre que des clochers à pignon, le Cantal a adopté presque exclusivement la forme rectangulaire. Faut-il demander à l'orographie de ces deux départements l'explication de ce contraste? Presque toutes les montagnes du Cantal versent leurs eaux dans la Dordogne, alors que presque toutes celles du Puy-de-Dôme alimentent les affluents de l'Allier. Le cours des rivières a pu, dans une certaine mesure, déterminer les relations et partager les influences. Toujours est-il que les clochers-murs du Cantal ont une physionomie très particulière. Hauts et larges, robustes et massifs, ils se distinguent, au premier coup d'œil, des édifices plus étriqués du Boulonnais et de ceux plus coquets et plus mièvres du Gévaudan.

On peut croire que dans la Haute-Auvergne se trouve le foyer du clocher rectangulaire. D'après ma statistique, sur dix clochers-murs dans le Cantal, on en compte neuf rectangulaires ; dans la Lozère, deux sur trois. De ces deux départements il semble que le clocher à crête horizontale se soit répandu dans les régions voisines, surtout à l'ouest, au sud et à l'est. Les départements de la Corrèze, de l'Aveyron, du Gard et de la Haute-Loire sont ceux qui devaient être le plus facilement influencés. J'en trouve un sur deux dans la Haute-Loire et le Gard, un sur trois dans la Corrèze. La proportion diminue lorsqu'on s'éloigne du foyer. L'Ardèche et la Loire se ressentent assez vivement de la proximité du lieu d'agglomération. Dans la Dordogne, le Lot-et-Garonne, l'Ariège et jusque dans les Hautes-Pyrénées, l'influence est encore manifeste. Elle se chiffre dans la Haute-Vienne et la Gironde par un treizième, dans l'Aude et la Haute-Garonne par un quinzième. Les autres départements ne connaissent guère que le clocher à pignon triangulaire.

Mon recensement est forcément trop incomplet pour qu'on puisse tirer de l'aperçu qui précède autre chose qu'une idée générale. Des enquêtes complémentaires pourront modifier les proportions ci-dessus ; elles ne changeront pas sensiblement le tableau.

En situant dans le Cantal le foyer du clocher rectangulaire, je n'affirme pas que cette région ait été son berceau. Les origines du clocher-mur sont si incertaines qu'on ne peut pas dire où il est apparu pour la première fois. Je constate seulement que là se trouve le centre actuel, le noyau, le rassemblement le plus compact du clocher à crête horizontale ; que son type s'y montre à peu près invariable ; je constate, en même temps, que dans une partie du pourtour il ne se rencontre qu'à l'état de diffusion et que sa physionomie y est assez diverse. J'ai parlé de foyer et d'influence en raisonnant d'après cet état

actuel ; si ce n'est qu'une hypothèse, ne paraît-elle pas très vraisemblable?

Le clocher de la Lozère est plus ajouré que celui du Cantal. Sa crête est surmontée, assez souvent, d'un clocheton plat, percé d'une ou de deux baies. Celui de l'église Saint-Privat au Malzieu a trois étages de baies et les piliers qui séparent les arcades sont d'une ténuité excessive. Ces détails caractérisent les édifices de la Lozère, mais ne suffisent pas à effacer l'air de famille qui les rapproche de ceux de l'Auvergne. Nous trouvons, en effet, dans le Cantal, des clochers qui paraissent être les frères des clochers de la Lozère, ceux d'Andelat, notamment, dont le seuil des baies est au niveau du faîtage de l'église, de Roffiac dont les piliers sont extrêmement minces, de Saint-Rémy-de-Salers, enfin, qui porte sur sa crête un clocheton très étroit à une baie. Si les extrémités de son arête horizontale n'étaient pas abattues, on prendrait le clocher de Prévenchères (Lozère) pour un pur clocher auvergnat. Entre l'Auvergne et le Gévaudan, le contact était trop direct pour qu'on ne rencontre pas dans leur architecture rurale ces saisissants rapports.

Pareille remarque peut être faite dans les autres départements limitrophes du Cantal. Les clochers rectangulaires de la Corrèze, de la Haute-Loire, de l'Aveyron ressemblent tellement, dans leurs grandes lignes, à ceux de l'Auvergne et ont entre eux une telle conformité qu'il est plus difficile encore qu'en Lozère de spécifier leurs signes distinctifs.

Quand on s'écarte de cette zone, les différences s'accentuent. Les relations se conservent entre régions voisines, les influences agissent encore, mais moins sensiblement. Les édifices à crête horizontale de l'Ardèche rappellent ceux de la Lozère. Le clocher de Payzac porte un clocheton sur sa crête. Aux tranches de celui de Sainte-Marguerite-la-Figère sont accolés d'élégants contreforts

dont le glacis va rejoindre le double glacis de l'arête horizontale. Cette disposition se retrouve dans les clochers du Gard, à Concoules et à Génolhac notamment.

Plus loin, les influences de l'Auvergne et du Gévaudan semblent disparaître. Ce qui caractérise les clochers-murs rectangulaires de l'Ariège, c'est la découpure de la crête. On trouve le même procédé à Bascous (Gers) et à Grépiac (Haute-Garonne). Les petits massifs de maçonnerie, plus ou moins hauts, plus ou moins rapprochés, qui se dressent sur l'arête horizontale, donnent aux clochers d'Andressein, de Saint-Valier à Saint-Girons, de Bascous et de Grépiac, une physionomie très différente de celle des clochers auvergnats.

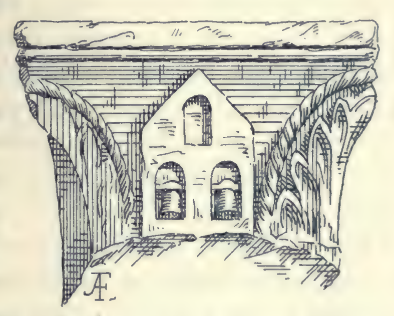
Ils ont aussi leur aspect original et sont d'une race à part les grands clochers rectangulaires du Lauragais, Montesquieu, Villefranche et Villenouvelle, avec les tours qui les flanquent et les galeries qui coupent leurs façades en plusieurs étages. On dirait — et ils ont été en réalité — des constructions militaires. Ceux de Saint-Sulpice-le-Pointe (1) (Tarn), du Plan et de Noueilles (Haute-Garonne) sont construits d'après les mêmes données, mais plus raffinés et moins sévères.

Si nous voyons dans la Haute-Auvergne et même dans le Gévaudan un foyer caractérisé du clocher-mur rectangulaire, pouvons-nous assigner au clocher à pignon triangulaire des cantonnements spéciaux? Dans certains départements il règne seul. L'Allier, la Charente et la Charente-Inférieure, les Landes, le Puy-de-Dôme, les Basses-Pyrénées, le Tarn-et-Garonne n'ont conservé, à ma connaissance, aucun clocher à crête horizontale. Il est vrai que, dans le domaine général du clocher-mur, ce sont, à l'exception des Basses-Pyrénées, les départements les moins

(1) Publié par M. Enlart, *Manuel d'archéologie,* t. I, p. 568.

riches en édifices de ce genre, et que — toujours à l'exception des Basses-Pyrénées, — leurs clochers ne se distinguent par aucune particularité. L'Ariège, l'Aude, la Creuse, la Haute-Garonne, le Gers, la Gironde, le Lot, le Lot-et-Garonne, les Pyrénées-Orientales, le Tarn, la Haute-Vienne, où les clochers-murs sont nombreux, nous présentent une très importante majorité de clochers à pignon. C'est dans ce groupe de départements qu'il faut les étudier pour mettre en relief leurs caractères régionaux.

Un chapiteau conservé au musée de Foix, que l'on peut dater de la fin du XIIe siècle, nous donne l'image d'un clocher-mur à pignon. L'angle est moyennement aigu. Deux arcades, munies de leurs cloches, sont percées dans l'étage rectangulaire ; une arcade de même dimension, mais sans cloche, ajoure le pignon. Cette sculpture reproduit-elle le type général du clocher-mur de cette époque reculée? Je crois que, dès le XIIe siècle, la physionomie de ces édifices était aussi diverse qu'aujourd'hui. Nous voyons, en effet, dans un certain nombre de départements, des clochers, contemporains ou à peu près du chapiteau du musée de Foix, qui n'ont entre eux que de faibles liens de parenté. Nous connaissons plusieurs clochers dont la construction doit remonter au moins au XIIe siècle, notamment ceux de Prunières (Lozère), de Cuzorn et de Monluc (Lot-et-Garonne). D'autres ne sont pas beaucoup plus jeunes, par exemple ceux d'Ousse, de Pimbo et de Suzan (Landes), de Courbiac et de Montesquieu (Lot-et-Garonne), de Saint-Etienne-de-Braguse (Cor-



Chapiteau du cloître de Saint-Volunden à Foix

rèze). Je peux citer encore, parmi les plus anciens, les clochers de Castelmaure, de Cumiès et de Mazerolles (Aude), de Lavergne (Lot), de l'Ecluse-Haute et de Marcevols (Pyrénées-Orientales), qui ne semblent pas postérieurs au XIIIe siècle. Il serait téméraire de dire que le clocher sculpté sur le chapiteau du musée de Foix est leur image fidèle. Même dans l'Ariège, les clochers d'Ambert et d'Ourjout s'en distinguent, l'un par l'acuité du pignon, l'autre par le nombre des arcades.

Dès l'époque romane avaient donc apparu les différences d'aspect que nous constatons encore aujourd'hui. Nous ne voyons pas de groupement d'un même type dans une même région. La diversité est partout. Aussi ne peut-on pas déterminer le foyer du clocher-mur à pignon et dire d'où sont parties les influences qui en ont réglé les évolutions.

En admettant qu'à l'origine chaque région ait adopté un type propre, elle ne lui est pas restée fidèle. Des pénétrations ayant eu lieu de province en province, le mélange des races s'est effectué de bonne heure. Le clocher à pignon n'a pas conservé, aussi bien que le clocher rectangulaire, sa physionomie régionale.

Il ne faudrait pas, toutefois, prendre ces considérations dans un sens absolu et méconnaître les traits communs qui apparentent les clochers à pignon de certaines provinces. Des rapprochements s'imposent, en effet, et l'on peut même constater, en maints endroits, des affiliations manifestes.

Le plus apparent des caractères distinctifs qui nous aidera dans cet essai de groupement, c'est l'acuité plus ou moins grande du pignon. La forme aiguë est fréquente dans l'Aude, où je la rencontre à Ajac, à Baraigne dont le grand pignon appuie sa base au niveau des murs gouttereaux de l'église, à Donazac, à Fonters-du-Razès, à Malviès, à Saint-Camelle, à Salles-sur-l'Hers et à Ville-

neuve-les-Montréal. Dans le même département nous trouvons des pignons obtus à Conilhac-du-Razès et à Griffeil. L'Ariège nous fournit les deux types : aigu à Ourjout et à Saverdun (1), obtus à la Bouche, Salau, Ussat-les-Bains et Vals. Dans la Haute-Garonne le type aigu est le plus répandu ; on le voit notamment à Thil, à Saint-Cézert, à Montsaunès, à Mourvilles-Hautes, à Poucharramet et à Renneville. Il est très aigu à Boussens, à Montclar, à Montoussin, à Salies-du-Salat, et obtus à Saint-Michel-de-Lanes. La Gironde semble avoir donné la préférence au modèle élancé : tels les clochers d'Arbanats, d'Arbis, de Sadirac; mais dans le même département nous avons des exemples de pignons si obtus, à Auriolles, à Flaujacq et à Franes, qu'on peut les assimiler à de simples frontons. Dans la Corrèze, le type obtus est très rare ; le clocher de Chavanac est un des seuls de ce genre dont la construction soit ancienne. Par contre, une trentaine d'églises de ce département ont conservé leur pignon aigu. Les façades de la chapelle des Pénitents de Beaulieu, des églises d'Eyrein, de Laroche-près-Feyt, de Saint-Martial-Entraygues peuvent figurer parmi les plus belles. Les deux genres sont également répandus dans la Haute-Vienne ; mais, dans le Puy-de-Dôme, les Pyrénées-Orientales et la Vendée, le Loiret et la Loire-Inférieure, la forme obtuse est à peu près la seule connue.

Il ne faut pas chercher à établir une ligne de démarcation entre le domaine des clochers-murs à pignon aigu et celui des clochers à pignon obtus, tant il y a de pénétrations, d'enclaves, de mélange, tant est variable le degré d'acuité des pignons.

On peut remarquer toutefois que les pignons sont généralement plus aigus dans le sud-ouest et le centre, en Limousin, en Guyenne et Gascogne, dans le Béarn et le

(1) La pointe a été tronquée et surmontée d'un petit campanile en fer.

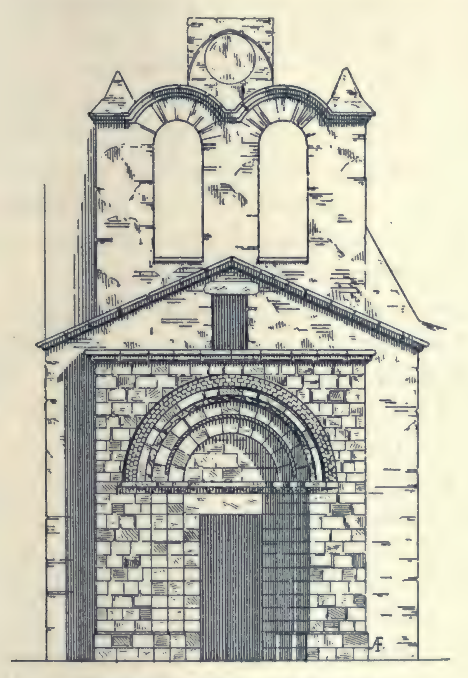
sud du Languedoc. Ce domaine est enserré par une zone où dominent les pignons obtus, formée par le Poitou, le Bourbonnais, une partie de l'Auvergne, la majeure partie du Languedoc, le Roussillon et le comté de Foix.

L'emploi de la brique pour la construction des clochers-murs a donné aussi une physionomie spéciale à ces édifices. On les rencontre surtout dans le département de la Haute-Garonne où ils ne dépassent pas les limites de la région pierreuse du Bas-Languedoc. Ils empiètent à peine sur le Gers. Généralement leur pignon très aigu est flanqué à sa base de deux petits massifs en forme de pyramide. Moins large que le mur rectangulaire et moins épais, il s'élève avec hardiesse. Ces clochers de briques sont, presque toujours, plus importants que les clochers en pierres des régions voisines. Je peux citer comme les plus caractéristiques ceux de Montclar, de Nailloux, de Pibrac, de Renneville, de Sabonnères, de Saint-Cézert et de Thil.

Un autre groupe, qui a échappé plus encore à toute influence voisine, s'est formé sur le territoire de l'ancien Roussillon. Les églises qui le composent sont peu nombreuses et très modestes. Leurs clochers sont étroits comme des clochetons. Ce qui leur donne une silhouette très particulière, c'est qu'ils n'ont, pour amortissement, ni la crête horizontale ni le pignon triangulaire. Les extrados des arcades, ne portant aucune surélévation, terminent le clocher par leurs lignes convexes. Pour décorer la courbure de cette crête, on a eu recours à des blocs ou à des massifs de pierre, posés sur les montants latéraux et sur le pilier central quand le clocher est percé de deux baies. De cette petite famille roussillonnaise font partie les églises ou chapelles de Catllar, de Notre-Dame de Pène, de Cospron et de la Rectorie de Banyuls-sur-Mer. On peut y rattacher l'église de Laurac-le-Grand (Aude).

Notre zone frontière ne se signale pas seulement par les curieux petits clochers-murs des Pyrénées-Orientales.

Tout près d'eux, dans le même département, et un peu plus loin, dans les Hautes-Pyrénées, nous voyons apparaître les pignons en escalier auxquels les façades des



Clocher de Banyuls-sur-Mer

églises doivent un aspect si original. Nombreuses sont les vieilles maisons, dans les montagnes de la Cerdagne française et de la Bigorre dont les pignons se découpent en degrés. Les clochers de ce pays ont donné ou suivi la mode ; leurs tranches sont entaillées par des retraites plus ou moins nombreuses, plus ou moins profondes. Les plus remarquables de ce groupe sont ceux de Sainte-Léocadie et de Fourmiguières (Pyrénées-Orientales). Dans ce dernier clocher, on voit des rétrécissements successifs de la partie rectangulaire du mur qui préparent la décou-

pure du pignon triangulaire. Par une série de marches on monte, en quelque sorte, du niveau du sol jusqu'à la pointe du triangle. A Luz, à Villelongue, au Plan près Aragnouet (Hautes-Pyrénées), les rampes des pignons sont entaillées par des ressauts du même genre, mais plus rapprochés et moins profonds, ressemblant tout à fait aux degrés d'un escalier. Je connais peu de chapelles aussi rustiques que celles de Saint-Pastous et de Sainte-Marie-de-Castets, près d'Argelès-de-Bigorre ; la première est du type à pignon, la seconde du type rectangulaire ; leurs façades, découpées suivant la mode du pays, suffisent à les rendre pittoresques et attachantes.

En dehors de la région pyrénéenne les pignons en escalier sont très rares. J'ai eu l'occasion ci-devant de mentionner ceux de Saint-Pierre de l'Arrier à Bourganeuf (Creuse), de Palazinges (Corrèze) et des Varennes (Haute-Garonne), qui paraissent peu anciens.

Encore dans cette zone des Pyrénées qui a si bien su se soustraire aux influences de voisinage et donner à ses constructions un aspect si caractéristique, nous trouvons la plus étrange famille des clochers-murs, la famille basquaise des clochers à trois pignons. Il y a peu de foyers aussi bien circonscrits et plus étroitement limités que le leur. Dans le pays Basque, leur domaine ne dépasse pas les bornes de la petite contrée connue sous le nom de La Soule dont les cantons actuels de Mauléon et de Tardetz ont emprunté le territoire. Tous ces édifices, d'une si singulière physionomie, sont situés sur les rives mêmes ou à peu de distance du gave de Saison.

J'ai énuméré et décrit, dans un précédent chapitre, ces curieux clochers à trois pignons des Basses-Pyrénées, et signalé ceux que l'on rencontre en dehors de ce département. Je n'ai pas à y revenir ici.

Telles sont, au point de vue de la répartition géogra-

phique des diverses variétés de clochers-murs, les seules remarques que nous pouvons faire : domaine assez mal délimité et non exclusif des clochers à pignons aigus ; terroir, enfermé dans des limites plus nettes, des clochers en briques ; enfin groupes très distincts des clochers pyrénéens.

Ces observations ne concernent que les trois régions de la France où subsistent encore en très grand nombre les édifices que j'étudie dans ce mémoire.

Si je parcours maintenant les provinces qui sont en dehors du principal domaine de nos clochers plats, je constate que la colonie compacte du Boulonnais, de l'Artois et du Ponthieu ne comprend aucun clocher à pignon triangulaire. Tous ceux dont on garde le souvenir, tous ceux qui existent encore sont du type rectangulaire. La nature du sol et les matériaux employés n'ont pas eu d'influence sur leur style. Très étroits, du moins dans la partie haute, car quelques-uns arrivent à ce rétrécissement par un ou deux étages de rampants, ils sont percés de deux baies (1) au plus et arrêtés par un glacis en bâtière. Qu'ils soient construits en pierres ou en briques, leur aspect ne varie pas. Ils ont un air de famille manifeste et ne ressemblent pas à ceux des autres régions. Des dessins de M. O. Macqueron nous conservent, entre autres, la silhouette des clochers disparus de Neuville-sous-Montreuil et de Beaumerie-Saint-Martin, qui étaient de bons spécimens de ce type spécial. Celui de Rue-Saint-Pierre (2) (Oise) est le seul, peut-être, qui puisse leur être apparenté. On les appelle les *campenards* ; ce nom leur est aussi propre que leur forme.

(1) Celui de Maresville, canton d'Etaples, est le seul, à ma connaissance, qui ait eu trois baies (2 et 1) ; les deux baies de l'étage inférieur ont été aveuglées.

(2) Publié par M. Enlart, *Manuel d'archéologie*, t. I, p. 332.

Dans le nord-ouest, en Bretagne et en Vendée, on ne trouve pas un exemple de clocher rectangulaire ; le type à pignon triangulaire y est seul connu. Ces clochers-murs du moyen âge, très peu nombreux, ceux de Puyravault et de Tiffauges (Vendée), de La Madeleine de Clisson et de Monnières (Loire-Inférieure), de Villarnée (Ille-et-Vilaine), de Pléhérel (Côtes-du-Nord), réunissent quelques caractères communs qui permettent de les grouper comme des membres d'une même famille : ils sont peu élevés, percés de deux baies, l'angle du pignon est obtus, le rétrécissement de la façade est fortement accusé au-dessous de l'étage des baies.

En Provence, en Dauphiné et dans le Comtat, nous ne voyons que des clochers à pignon (1). Le type en est moins uniforme, moins caractérisé qu'en Bretagne. En général ils s'élèvent assez haut, portant leurs baies bien au-dessus du faîtage de la nef. Mais quelques-uns sont larges et trapus, celui de Caderousse (Vaucluse) notamment, qui est percé de six arcades, dont trois dans le triangle du pignon. L'angle des rampants est de moyenne ouverture, le plus souvent ; nous n'en trouvons pas ailleurs de plus obtus qu'aux Etages et à Méolans (Hautes-Alpes). Les uns ont deux arcades campanaires ; plus nombreux sont ceux à trois baies ; quelques-uns en ont quatre ; je viens d'en signaler un à six baies.

Tous les types des clochers à pignon se rencontrent donc dans le sud-est. A un seul signe on peut les distinguer des édifices de même genre si abondants dans le centre de la France : le rétrécissement de la façade ne se produit pas au-dessus du niveau des pentes de la toiture par le moyen de rampants parallèles et supérieurs à ce niveau. Lorsqu'il a dépassé la ligne des toits de la nef, le

(2) Le petit clocher rectangulaire à deux baies qui domine l'abside de l'église de Roquesteron (Alpes-Maritimes) n'a que l'importance d'un clocheton.

clocher s'élève droit, sans retraite, jusqu'au pignon. Je ne connais pas, dans le sud-est, un seul exemple de façade à double rétrécissement.

En dehors de ces trois colonies du nord, du nord-ouest et du sud-est, il ne faut pas chercher un type spécial de clocher-mur. Dans l'immense territoire qui s'étend entre la Bretagne et le Rhin, entre l'Artois et le Berry, je ne connais que deux clochers rectangulaires, celui de Rue-Saint-Pierre, qui est un descendant direct de ceux de l'Artois, et celui de Chandelles (Eure-et-Loir) qui me paraît très moderne. Les autres sont des clochers à pignon, sans caractère propre, sans importance, ne formant aucun groupe, perdus comme des étrangers dans la foule des clochers-tours que coiffent des flèches aiguës ou des toits en bâtière.

René Fage.

L'ABBAYE DE MASSAY

(CHER)

HISTORIQUE

L'origine de Massay (*Maciaco* au XIe siècle, *Masciaco* en 1272) (1) remonte à la période romane, puisqu'on a trouvé, sur son territoire, des sépultures qui en sont contemporaines.

A une époque indéterminée, une paroisse, dédiée à saint Paxent, existait à un kilomètre au nord de l'emplacement actuel du bourg, où, en 738, un monastère d'hommes était fondé, s'il faut en croire la chronique et le cartulaire de l'abbaye, malheureusement détruits pendant la Révolution, mais dont quelques extraits nous sont connus par une histoire manuscrite de Vierzon qu'écrivit Bechereau au XVIIe siècle.

Nous savons que cet établissement, déjà réformé en 814, par saint Benoît d'Aniane, peut-être aussi déjà dédié à saint Martin, fut ruiné par les Marcomans en 873 et complètemment détruit dans un incendie en 1128.

Cependant, entre temps, il avait reçu la règle bénédictine et il se trouve ainsi être parmi les premiers qui la suivirent en France, car on voit les noms du Bourg-Dieu et de Massay-en-Berry parmi les abbayes qu'Odon, second abbé de Cluny, plaça sous la règle de son ordre. On peut, au point de vue architectural, en conclure que ces deux

(1) Arch. du Cher. cartul. de Vierzon, f° XXVI, et fond Saint-Sulpice, prieuré de Semur, cités par Buhot de Kersers, *Hist. et statistique monumentale du Cher,* canton de Vierzon.

monastères durent adopter, dans leurs constructions, des dispositions comparables.

Ce fut sans doute après l'incendie de 1128 que l'abbaye de Massay fut rebâtie, sur un plan considéré comme définitif. Mais de ces travaux, il ne reste, dans la grande église, que quelques vestiges demeurés apparents et, sans doute, l'étage inférieur du clocher central, ainsi que certains pans de mur bordant la tour de l'entrée, puis, dans les bâtiments réguliers, ce qui était le cellier, enfin la chapelle de l'abbé, demeurée intacte.

Il y eut certainement des travaux entrepris au XIIIe siècle, car la deuxième travée de l'église, avec ses fenêtres en lançette, doit dater de cette époque. On voit également, au nord du parement extérieur de l'édifice, au delà de la grande arcade, aujourd'hui bouchée, jadis communiquant avec l'ancien croisillon, des bases de colonnes moulurées de tores très aplatis. Elles sont d'ailleurs taillées, non pas dans le grès de Nohant-en-Graçay, ici généralement employé, mais dans un grès rouge que l'on retrouve dans certaines parties des bâtiments réguliers, datant du XIIIe siècle. Ces débris étaient sans doute les amorces d'une chapelle ou d'une absidiole. Les constructions conventuelles conservent encore une salle capitulaire, qui certainement appartient à la même époque, comme ses annexes contigus, plus ou moins délabrés.

Cependant les Anglais, qui occupèrent Massay jusqu'en 1360, date du traité de Brétigny, y causèrent des ruines dont nous ne connaissons pas les détails, mais qui furent importantes, car il fallut reconstruire l'église dans des proportions moins vastes et sur le plan que nous retrouvons aujourd'hui, avec sa nef dépourvue de transept et alors voûtée.

Ce n'est qu'au XVe siècle que l'abbé Bertrand de Chamborant élevait le clocher-porche, ainsi que le prouve la date de 1483 inscrite sur la balustrade.

Les protestants envahirent l'abbaye à deux reprises différentes : en 1562 et 1567. Ils la pillèrent et forcèrent le frère Louis le Bloy à leur révéler le lieu où était caché le trésor, c'était la salle du bas de la tour, dite prison des moines (1).

Depuis lors l'abbaye ne devait plus connaître de périodes propices à son développement. Nous n'y trouvons aucune trace de ces importants bâtiments monastiques de l'époque de Louis XIV que l'on rencontre ailleurs, comme à Vierzon et à Bourges.

Ainsi les travaux entrepris à Massay, durant le cours du XVII[e] siècle, sont-ils peu importants. On peut cependant leur attribuer le logis du chambrier situé à l'est du petit cloître, et au nord de l'église. C'est aujourd'hui le presbytère. Aussi dom Estiennot, qui venait de visiter l'abbaye, pouvait-il écrire en 1763 : « les monuments réguliers tombent en ruine, et bientôt, si Dieu n'y ayde, ce noble et antique monastère n'existera plus (2). »

Cependant Massay chercha à se développer au XVIII[e] siècle, ainsi que le prouve un plan déposé aux archives du Cher et qui, avec la date de 1716, porte ce titre : *plan fait par Constant, religieux de la Charité, pour rendre régulière l'abbaye de Massay en se servant ou non du logis abbatial.* Le projet n'eut pas de suite, car en 1636 il n'y avait plus de religieux dans le monastère, l'abbé ayant consenti à céder aux habitants l'église abbatiale, pour remplacer celle de la paroisse en ruines ; en même temps, il donnait le logis du chambrier pour en faire la cure (3).

Le grand cloître fut détruit pas la Révolution qui fit passer sur son emplacement la route de Reuilly à Massay.

(1) *Enquête faite le* 28 *avril* 1626, *devant le lieutenant du bailly de Massay*, arch. du Cher, cité par Raynal, *Hist. du Berry*, t. IV, p. 31.

(2) Estiennot. *Antiquités bénédictines du Berry*, t. I, ch. v, *Bibl. nat. ms. lat.* 1274.

(3) Arch. du Cher, acte notarié du 27 juillet 1736, signé « Berthelot » dernier abbé de Massay, etc.

A l'église et à la chapelle de l'abbé, déjà classées, le décret du 4 février 1915 joignit, au titre de monument historique, la salle capitulaire.

PLAN GÉNÉRAL

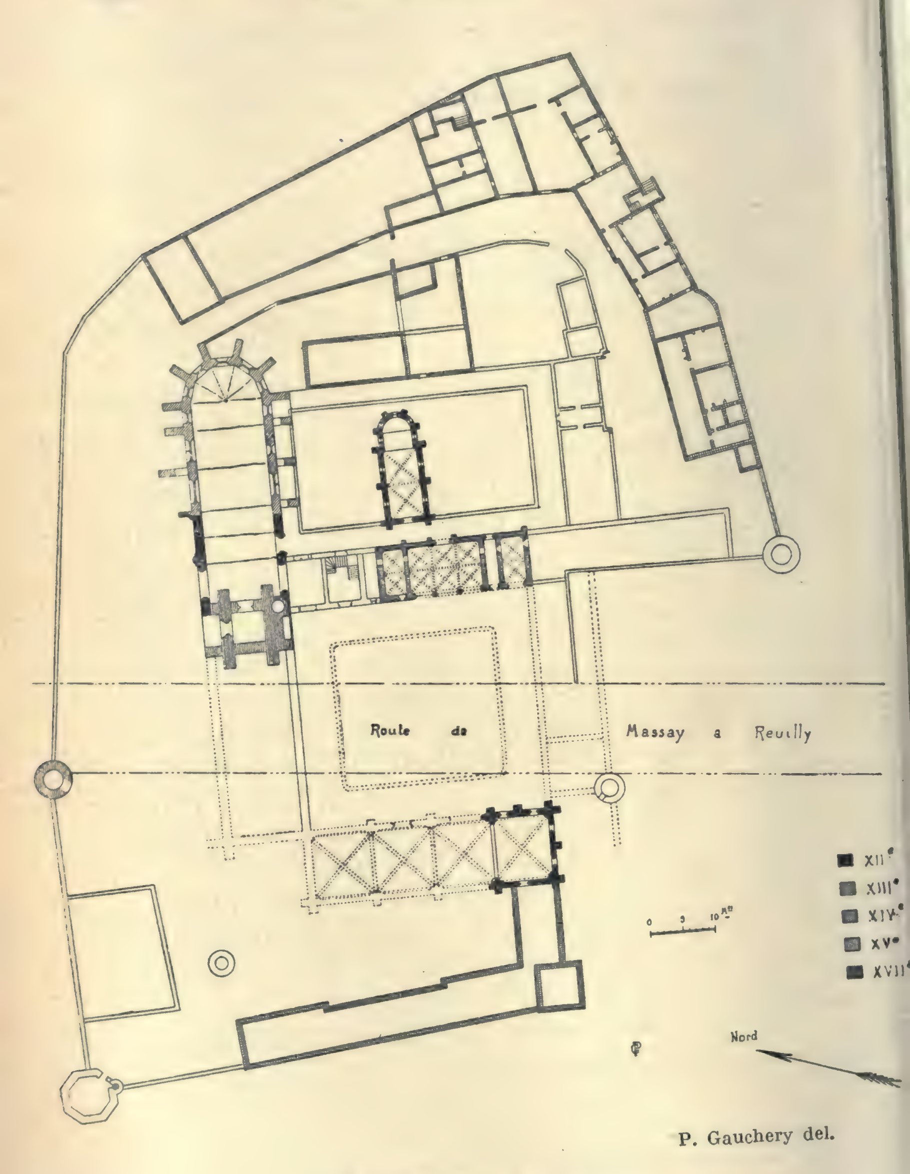
Il résulte de cet aperçu historique, qu'à l'époque de son plus grand développement l'abbaye de Massay occupait une surface considérable sur le versant du petit ruisseau de l'Herbon.

Défendue par des fossés et des tours dont on retrouve quelques restes, qui semblent remonter au XIVe siècle, elle se composait essentiellement de deux cloîtres autour desquels étaient groupés divers bâtiments ; l'église abbatiale s'élevait au nord et communiquait avec le petit cloître, placé au sud, par une galerie qui le reliait au chœur, tandis que, de ce même côté, le grand cloître se rattachait au bras du transept par la sacristie, suivie de la salle capitulaire et de ses dépendances. Au-dessus de celles-ci était le dortoir. Le chauffoir et le réfectoire, placés sur le même alignement, mais au delà des cloîtres, venaient ensuite. Le grand cloître était limité à l'ouest par d'importants bâtiments voûtés comprenant les celliers et les granges, établis en avant et perpendiculairement à la façade — aujourd'hui détruite — de l'église.

Plus à l'ouest encore se trouvaient les jardins et le logis de l'abbé qui semble ne s'y être installé qu'au XVIe siècle, car, au XIIIe siècle il devait habiter au sud, entre les deux cloîtres, où l'on voit encore sa chapelle (1).

Enfin un certain nombre de bâtiments annexes occupaient le midi et une partie du sud de l'enclos.

(1) Auprès de ce logis on trouvait un petit bâtiment qui aurait été l'atelier monétaire, car au XIIIe l'abbé avait le privilège de battre la monnaie de billon.



P. Gauchery del.

Plan de l'abbaye de Massay

Intérieur.— L'église actuelle se compose de l'ancien chœur précédé d'une tour et terminé par une abside à cinq pans, mais la nef primitive s'étendait vers l'ouest au delà de la route actuelle et les deux arcades en tiers-point bouchées qui se voient derrière le clocher encadraient l'entrée des bras du transept. Buhot de Kersers y voyait à tort les témoins d'un passage traversant l'église. Le clocher jadis central a été repris en sous-œuvre vers 1880, en allongeant les arcades inférieures en tiers-point et en supprimant les onze marches qui descendaient du porche dans la nef à cause du remblai.

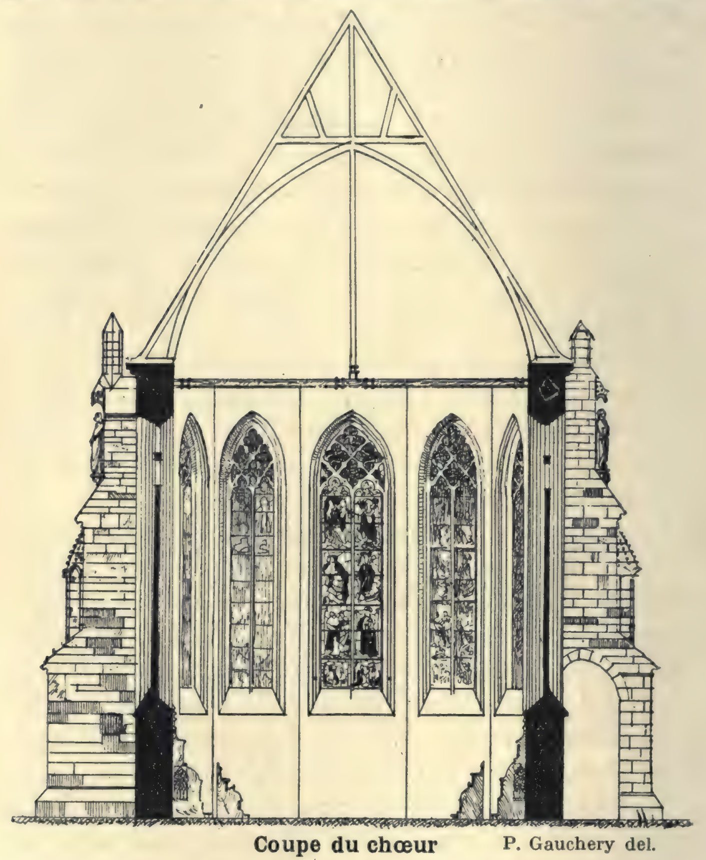
Ce sont les seuls vestiges de l'église construite à la suite de l'incendie de 1128. Cependant la travée, faisant suite à l'ancien transept, est encore éclairée par des lancettes géminées qui accusent le XIIe siècle et dont l'appui est relevé pour dépasser, pensons-nous, le toit des collatéraux de l'église primitive, terminée à l'orient pas une abside flanquée d'absidioles. Il ne resterait de traces des absidioles que dans les bases des colonnes déjà signalées au nord sur le parement extérieur du monument.

Lorsqu'après l'invasion anglaise, il fallut réparer le désastre, l'église, amputée de sa nef, prit au cours du XIVe siècle un tout autre aspect : son large et unique vaisseau, flanqué de chapelles latérales, fut ajouré de hautes et larges fenêtres qui, par leur profil et par leur réseau, composé de trois ou de quatre lobes, rappellent le grand housteau de la cathédrale de Bourges. On peut établir ici une comparaison avec les saintes chapelles de la même époque.

C'est alors que dans le mur méridional fut ouverte une porte donnant sur une petite salle construite entre les contreforts du chœur. Une partie de ses moulures a disparu dans un ravalement maladroit (1), mais on voit encore quelques colonnettes de la fin du XIVe siècle destinées à porter un tympan, près d'une crédence.

(1) Le grès tendre de Nohant-en-Graçay, dont elles étaient faites, a facilité cette opération.

Les parties hautes étaient sans doute surmontées de voûtes, d'ogives soutenues par des supports engagés (1). Cette disposition ne se retrouve plus depuis les guerres de religion. On a voulu faire des surfaces nues pour les recouvrir



Coupe du chœur P. Gauchery del.

d'enduit et on a bouché les fenêtres ouvertes à diverses époques, enfin les voûtes ont été remplacées par un berceau de bois et une charpente, dont les entraits et les abouts apparents sont un travail de la fin du XVIe siècle.

(1) L'épaisseur des murs et l'importance des contreforts le prouvent.

Extérieur. — La tour qui a été élevée en 1493 dans la travée de l'ancienne nef précédant le transept, est un véritable clocher-porche. Elle est construite sur un plan carré de 8 m. 80 de côté. Ses murs, de 1 m. 30 d'épaisseur, sont solidement contrebutés par huit contreforts qui, à l'est, pénètrent dans l'église dont ils étrésillonnent les murailles septentrionales et méridionales.

Son élévation est divisée en quatre étages séparés par un cordon, creusé d'un larmier et qui épouse les contreforts. Le rez-de-chaussée est percé de deux grandes portes en tiers-point ; l'une, au nord, forme l'entrée extérieure du monument (1), et l'autre, à l'est, assure la communication avec l'intérieur. Au-dessus de la première, un cartouche porte un écu chargé d'un lion — armes des Chamborant — et la légende suivante écrite en minuscules gothiques : « Révérend père en Dieu, frère Bertrand de Chamborand, abbé de l'abbaye de Massay, a fait faire ceste présente tour l'an mil CCCCLXXXX et trois. »

Un escalier à vis a été établi à l'intérieur du contrefort du sud-est, et, entre celui-ci et son voisin du sud-ouest, on a aménagé la salle dite « la prison des moines ».

Le deuxième étage est ajouré de fenêtres rectangulaires, coupées par un meneau cruciforme, et, à cette hauteur, les contreforts portent des niches soutenues par des culs-de-lampe et abritées par des dais fleuronnés. Le troisième étage demeure très sobre et n'est percé que de petites fenêtres sans caractère, mais le dernier est beaucoup plus riche : non seulement les contreforts, qui se terminent à son niveau, sont amortis par des pinacles ornés d'accolades et de fleurons, mais les murs sont ajourés par de grandes fenêtres géminées dont les profondes voussures sont enri-

(1) La seule entrée du clocher se trouve donc être au nord. Cette disposition a été nécessitée par l'existence de bâtiments adossés à la galerie septentrionale du grand cloître et qui figurent au plan des Archives nationales.

chies de choux frisés, comme les contrecourbes qui les surmontent. Au-dessous et au-dessus, une balustrade semblable qui règne tout autour est formée d'arcatures trilobées, sauf sur la face septentrionale dominant la porte d'entrée où l'arcature est remplacée par des lettres rappelant le nom de Bertrand de Chamborand. Un toit en pavillon couronne l'ensemble.

Les contreforts de l'élévation latérale sont d'un très beau style : terminés par une bâtière, ils ont été puissamment établis pour soutenir les voûtes qui n'ont cédé que devant la poussée des hommes. Ils sont renforcés par deux ressauts que termine chacun un glacis bordé d'un larmier. Le glacis inférieur porte, engagé contre le contrefort, un prisme triangulaire dont les deux faces apparentes sont décorées d'une arcature brisée et d'un pinacle pyramidal décoré de crochets frisés. Le second glacis soutenait des statues malheureusement mutilées, mais dont on retrouve la disposition sur l'un des contreforts du chevet.

On y voit la statue d'un personnage, aujourd'hui décapité, mais demeuré debout sur un cul-de-lampe qui peut servir à l'identifier. Là est un autre personnage assis, à la figure jeune et fine, qui, de la main gauche, soutient une sorte de ciboire, et, de l'autre, serre l'anse d'une amphore. Il est assez curieux de se souvenir qu'à Cluny, la chapelle de Bourbon est ainsi ornée de statues disposées de même au-dessus de consoles formées par des têtes, qu'une inscription désigne être les prophètes de l'ancienne loi soutenant les apôtres, représentant la nouvelle loi. Il faut donc supposer que ce thème iconographique, assez commun, se retrouve à Massay et que la statue qui nous occupe est celle de saint Jean placé au-dessus de Melchisédec offrant le pain et le vin. La même concordance devait se retrouver sur les onze autres contreforts.

On doit observer que les contreforts du midi sont traversés par des passages en arcs brisés destinés à faciliter la

circulation dans le petit cloître et qu'au nord le deuxième contrefort est évidé comme un arc-boutant, disposition imposée par la chapelle du XIIIe siècle qui se trouvait au-dessous.

On retrouve sur le mur méridional la porte ouverte à la fin du XIIe siècle sur le petit cloître. Son ébrasement extérieur est composé de trois pilastres placés en retrait les uns par rapport aux autres et dont les angles sont amortis par des colonnettes aux chapiteaux revêtus de feuillages, de rinceaux et d'entrelacs. Les tailloirs, moulurés d'une baguette, d'un listel et d'une bande, reçoivent l'archivolte brisée dont les tores, au lieu de reposer directement sur le tailloir en sont séparés par un congé ou arrêt d'épannelage, suivant un procédé fréquent en Bourgogne.

Mobilier. — Le seul vitrail ancien de l'église de Massay est celui qui domine le maître-autel, et encore, a-t-il subi certaines restaurations. Il date du XVIe siècle et rappelle ceux de l'école rhénane.

Divisé en quatre registres, il représente différents saints et saintes identifiés par des inscriptions, comme saint Nicolas, sainte Gudule, etc.

Les stalles, avec leurs dossiers, sont malheureusement très mutilées, mais il faut mentionner une belle cloche, haute de 1 m. 10 et large de 1 m. 20 à la pince et sur laquelle on lit, en gothique, l'inscription suivante disposée sur quatre lignes qui commencent par une crucifixion, se terminent par le sceau de l'abbé et sont chacune limitées par deux écus de Chamborand :

L'AN MIL Ve ET XXII LE XXIIIe JOUR DE MAY REVEREND PERE EN DIEU Fre BERTRAND DE CHAMBORAND L'HUMBLE ABBE DE MASSAY M'A FAIT FAIRE A L'HONNEUR DE SAINT MARTIN.

Suivent les deux initiales M. P. qui sont celles du fondeur M. Patureau, auteur des cloches et du timbre de

Vierzon et de la Motte-Preuilly, où l'on retrouve son nom écrit en toutes lettres.

Enfin, il ne reste plus dans l'église aucune pierre tom bale, mais le musée du Berry à Bourges conserve celle de Jeanne du Verdier, damoiselle, datée de 1294, qui provient de l'abbaye de Massay.

CHAPELLE DE L'ABBÉ

La chapelle de l'abbé, dite aussi chapelle de Saint-Loup, est placée au milieu du petit cloître, parallèlement à l'église abbatiale. Il est intéressant de se souvenir qu'à Déols une chapelle de même forme et de même destination occupait un emplacement semblable. Elle a malheureusement été détruite, mais on voit encore ses fondations.

A Massay, au contraire, ce petit édifice, élevé d'un seul jet dans la deuxième moitié du XIIe siècle, est absolument intact et n'a subi aucune restauration. Construit entièrement de pierres de taille de Nohant-en-Graçay admirablement appareillées, il forme un plan rectangulaire de deux travées, dépourvu de transept et se termine, à l'est, par une abside en hémicycle précédée d'une partie droite. Ses dimensions intérieures sont de 3 m. 50 de large, sur 15 mètres de long.

Les deux travées de la nef sont voûtées de quatre branches d'ogives, de même section que les doubleaux séparatifs des travées et qui se croisent autour de clefs ornées de fleurettes et bordées d'un entrelac. Leur profil se compose de trois boudins disposés en ressauts, séparés par des arêtes et rehaussés, sur les filets, d'un ruban plissé, ornement très fréquent sur les monuments angevins.

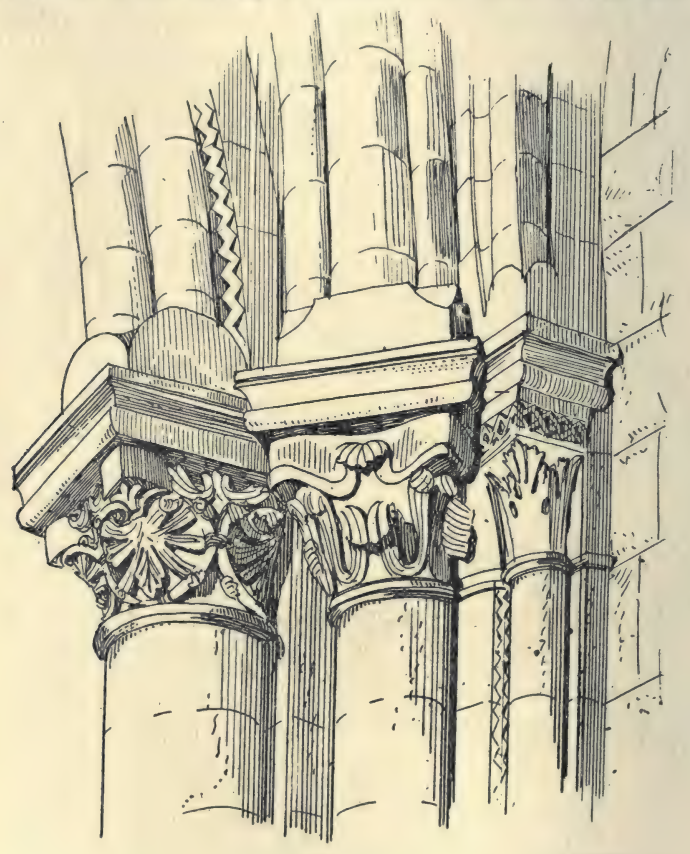
Ces nervures, ainsi que les formerets toriques qui garnissent les murs, reposent, par l'intermédiaire d'un congé bourguignon, sur un groupe de cinq colonnes, dégagées devant un pilastre ou placées dans un redent, sur lequel descend le ruban plissé des ogives. Des tailloirs, moulurés

0 1 2 3 4 5 M

P. Gauchery del.

Coupe de la chapelle

d'une gorge creusée entre une baguette et d'une bande allégée d'un filet, surmontent de beaux chapiteaux décorés de palmettes, de feuilles d'acanthe et d'entrelacs, au-dessous d'une astragale cerclée d'un grain d'orge. Les



E. Chauliat del.

Chapiteaux de la nef

bases sont formées d'une scotie entre deux tores également cerclés d'un filet, le tore inférieur, plus aplati est rattaché par des griffes à un socle mouluré.

Mais ce qu'il est très important d'étudier, c'est la forme

des voûtes de ces deux travées : établies sur un plan carré, elles ont leurs clefs très élevées, aussi a-t-on prétendu les assimiler aux voûtes angevines dérivant de la coupole nervée de l'Aquitaine. Or, M. E. Lefèvre-Pontalis nous a signalé de nombreuses églises du XII[e] siècle dont les ogives sont ainsi relevées, comme celles de Gaillon (Seine-et-Oise), du Thor (Vaucluse), de Bury, de Cambronne, de Foulangues, de Saint-Germer (Oise) ; pareille disposition se retrouve encore dans le chœur de Morienval et le porche de Saint-Ours de Loches.

D'ailleurs, en examinant les compartiments de remplissage, appareillés avec un grand soin, on s'aperçoit que ces voûtes ont une autre origine et on y retrouve le principe de la voûte d'arêtes romaine posée sur une membrure ndépendante. Quant à la coupe des arcs d'encadrement, nous n'avons pas pu l'obtenir en la traçant par la méthode de deux centres. Si nous suivons cette courbe point par point, nous constatons que, pour la tracer, il faut d'abord relever les naissances par une partie droite et poursuivre ensuite les arcs par des segments de cercle à quatre centres.

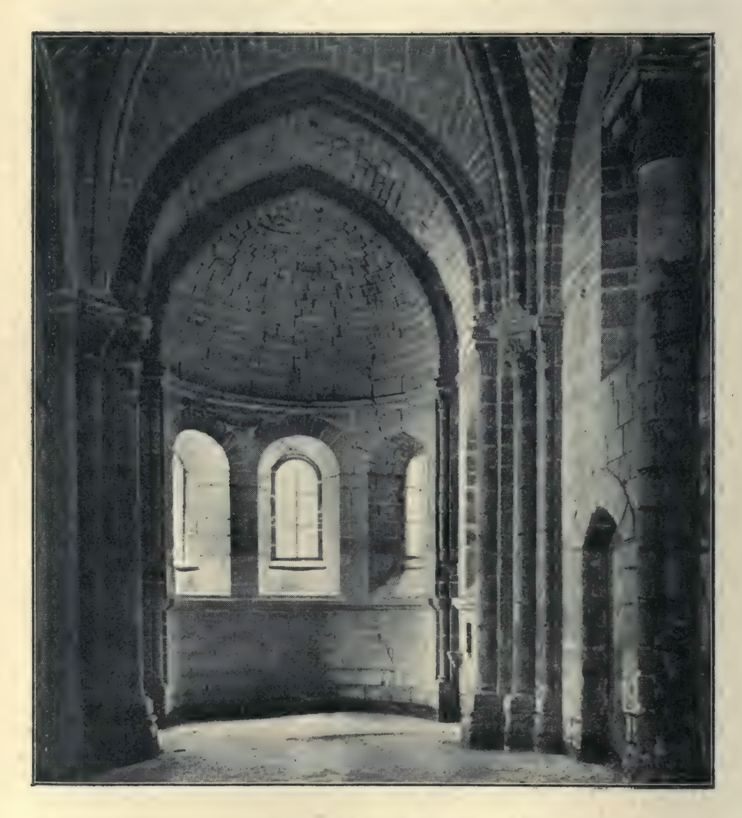
Tous les arcs brisés de cette chapelle sont semblables ainsi que celui de la porte qui fait communiquer l'église avec le petit cloître. Ce tracé nous semble très particulier au monument que nous étudions.

La travée du chœur est recouverte d'un berceau brisé et le cul-de-four de l'abside prend, comme le berceau, naissance sur un cordon mouluré. Il s'agit ici d'une demi-coupole dont la section d'entrée est un arc brisé et la surface est composée de pierres taillées, suivant, dans chaque rang, un contour circulaire qui va en diminuant jusqu'à la clef.

L'éclairage est assuré, dans la nef, par quatre fenêtres, par deux dans le chœur et par trois dans l'abside. Elles sont toutes tracées, en plein cintre, dans un large ébrasement pratiqué au dedans comme au dehors. Les ouvertures de l'abside sont soulignées par un second cordon mouluré, orné du ruban brisé angevin.

Enfin, une porte placée au sud de la travée du chœur la fait communiquer en descendant une marche avec le petit cloître.

L'extérieur très sobre de cette chapelle n'est pas moins



Abside de la chapelle

soigné que l'intérieur. Cependant la baie d'accès, sous le pignon occidental, s'ouvre dans un arc très légèrement brisé, dépourvu de tympan. L'archivolte se compose d'un rang de claveaux nus sur lequel s'étagent trois rangs de bâtons brisés, décoration qui se retrouve dans le Cher, par

exemple, sur le portail de Parassy (1). Le tout, terminé par un cordon qui se compose d'une gorge ornée de boutons fleuris et par un rang de palmettes, repose sur deux colonnes. Leurs chapiteaux, décorés de feuillages, sont



Archivolte du portail

placés sous des tailloirs toriques, dont la moulure se continue dans une frise rehaussée du ruban angevin jusqu'aux contreforts qui jalonnent l'extrémité de la façade. On

(1) La petite porte septentrionale de Saint-Genès de Chateaumeillant est également décorée de bâtons brisés.

relève, sur toute cette partie de l'édifice, des signes lapidaires, représentant des lettres ou des signes plus compliqués, finement et soigneusement gravés.

Les contreforts qui soutiennent l'élévation latérale et ceux du chevet sont montés à plomb, et sectionnés, au milieu de la hauteur, par un ressaut que termine un glacis qui se répète au sommet, sous une corniche droite placée sur des corbeaux dégradés. Entre eux s'ouvrent les fenêtres dont l'archivolte moulurée d'un filet, d'une gorge et d'un boudin, se prolonge dans l'amorce de deux cordons.

Enfin, au-dessus du chevet s'élève le haut pignon oriental de la nef, dont les rampants se terminent par un encorbellement tréflé d'un côté, cintré de l'autre, établi sur des modillons, ce qui est très rare. Il faut remarquer que l'égout des toits a été abaissé, car les pans de tuiles ne suivent pas l'inclinaison de ces ramperolles.

BATIMENTS RÉGULIERS

Des bâtiments réguliers de l'abbaye de Massay il ne reste que des tronçons. Comme à Déols, on y comptait deux cloîtres, le petit, dont la galerie orientale communiquait avec le chœur de l'église abbatiale, et la galerie occidentale avec le transept, a été détruit totalement et le grand cloître qui a subi le même sort.

Mais l'emplacement de ce dernier est encore jalonné à l'est par les bâtiments de la salle capitulaire qui a laissé d'importants vestiges datant des premières années du XIII[e] siècle, et à l'ouest par des celliers dont une travée intacte atteste qu'ils furent construits au cours du XII[e] siècle.

Salle capitulaire. — Sur le côté sud de l'église abbatiale le bras du transept rejoignait un grand corps de logis. On y voyait encore, il y a vingt ans, deux petites pièces des-

tinées à la sacristie et au logement d'un escalier, mais les voûtes en avaient été détruites bien auparavant. A la suite, deux pièces couvertes de voûtes d'ogives existent encore et devaient renfermer probablement le trésor et les reliques.

La partie principale du bâtiment, qui vient après, était occupée par la salle capitulaire longue de 16 m. 50, large de 11 m. 50 et haute de 4 m. 40 sous la clef. Elle est divisée en trois travées doubles, séparées, contre le mur, par de petites colonnettes dressées sur un haut piédestal carré et, au milieu, par deux colonnettes rondes dont la corbeille est revêtue de feuilles de chêne au-dessous d'un court tailloir polygonal. Les bases sont moulurées de deux tores superposés, aplatis et débordant sur un socle octogone. Un boudin, allégé de deux cavets, est découpé sur les doubleaux et les formerets en tiers-point comme sur les quatre branches d'ogives qui, dans chaque travée, se croisent autour de clefs diversement ornées — agneau crucifère, moine en prières, feuillages.

C'est en faisant tomber l'enduit qui en masquait les ouvertures qu'il a été possible, il y a quelques années, d'identifier cette salle. En effet, dans le mur de l'ouest et donnant sur le grand cloître, on a retrouvé une large baie, formant au centre une porte, et, de chaque côté, une fenêtre. On n'y relève aucune trace de scellements destinés à fixer clôture et vitraux : nous sommes bien dans une salle capitulaire, librement accessible, comme le voulait la règle.

Les cintres brisés de la porte et des deux autres baies reposent sur deux piles cylindriques, flanquées de huit colonnettes rondes surmontées de petits chapiteaux à crochets peu développés qui reçoivent les retombées des différentes nervures de la salle en même temps que les membres d'un archivolte composée de gorges et de tores. Ils se dressent sur un bahut par l'intermédiaire d'une base

semblable à celle des colonnes de l'intérieur. Au-dessus un réseau divise l'espace en deux baies secondaires, brisées, reliées par des colonnes jumelles et surmontées d'un large oculus.

Mais la salle capitulaire communiquait également à l'est avec le petit cloître par une porte, dont l'arc en tiers-point s'élevait sur un sommier que dégage un congé bourguignon.

A la suite de cette salle un couloir voûté en berceau brisé, assurait la communication entre les deux cloîtres. Enfin une dernière pièce, composée de deux travées voûtées d'ogives, était peut-être le parloir des moines ou un magasin. Il faut remarquer ici que les arcs formerets, bandés contre le mur, au lieu d'être angulaires sur la clef, sont arrondis, sans doute à la suite d'un défaut d'appareil. Une porte en tiers-point, où l'on retrouve les mêmes profils que dans la salle capitulaire, s'ouvre sur le grand cloître.

Réfectoire et dortoirs. — Cette salle est la dernière partie intacte de ce corps de bâtiments qui devait se prolonger encore, car on retrouve l'amorce des parements de pierres d'une pièce plus grande et que l'on peut identifier avec le chauffoir.

Cependant en ce point commençait aussi la construction en retour d'équerre sur laquelle s'appuyait la galerie méridionale du grand cloître. Elle n'existe plus, mais on remarque, à l'angle, une colonne dont la base torique accuse le XIIIe siècle, comme les crochets de son chapiteau, retenant les amorces de trois arcs — le formeret oriental, le formeret septentrional et une ogive. A huit mètres cinquante, au delà, sur le prolongement du mur oriental, on voyait encore, il y a quelques années, une autre colonne soutenant l'extrémité d'un formeret et donnant la largeur de la salle qui devait être le réfectoire.

Au-dessus de la salle capitulaire et de ses annexes on retrouve une grande partie du dortoir qui s'allongeait sur une étendue de cinquante mètres, s'il faut en croire le plan que nous avons déjà mentionné, et dont vingt-huit mètres existent encore avec une charpente en arc brisé, formée de chevrons portant ferme dont l'écartement est maintenu par de maîtresses fermes, établies tous les quatre mètres et assemblées avec leurs tirants et leurs poinçons moulurés.

Des fenêtres en tiers-point hautes et étroites, fortement ébrasées sur les deux parements, éclairent le dortoir à l'est et à l'ouest, mais, de ce côté, on les a élargies au XVIe siècle, quand on en a percé de nouvelles, plus grandes et coupées par des meneaux cruciformes.

On voit encore, près de la sacristie, les traces d'un escalier à vis qui montait au dortoir et a dû remplacer un escalier primitif. Au XVIIe siècle, des marches en paliers y avaient été substituées.

Celliers. — Il résulte de ce qui précède que le grand cloître était bordé, au nord, par la nef, aujourd'hui démolie, de l'église abbatiale, à l'est par les bâtiments de la salle capitulaire, au sud, par une construction disparue que nous avons identifiée avec le réfectoire.

Quant à la partie méridionale, elle était délimitée par les celliers, bel ensemble que nous avons encore vu, il y a trente ans (1), et dont il ne reste plus que la travée du sud qui est le remarquable échantillon d'une robuste architecture du XIIe siècle.

Les trois travées détruites avaient une largeur de onze mètres sur vingt-huit mètres de long, comme celle qui reste.

(1) Nous avons pu alors constater, dans la travée septentrionale, une grande cheminée du XVe siècle qui prouve qu'à cette époque elle avait servi d'habitation.

Cette travée, dépourvue de pile centrale, ce qui est exceptionnel dans les celliers de cette époque, est recouverte d'une voûte très bombée reposant sur quatre branches d'ogives de section carrée, ayant 0 m. 48 de côté, mais dont les arêtes sont amorties par des boudins encadrant une bande ornée de rosaces. Elles reposent sur des colonnes dont les corbeilles sont revêtues de feuillages rudimentaires et d'entrelacs, tandis que les formerets et les doubleaux sont reçus par des pilastres dépourvus de chapiteaux. Tous ces arcs sont maladroitement lancés et leur courbe est irrégulièrement tracée. Au-dessus sont des greniers.

On voit encore, à l'extérieur, de puissants contreforts soutenant les angles et le pignon occidental et demeurés dans leur état primitif. Mais, lors des travaux exécutés il y a trente ans, on a doublé, sans nécessité, les contreforts de cette travée, ce qui lui donne l'aspect lourd qu'elle a gardé.

Tels sont les seuls vestiges apparents de cette grande abbaye. Il faut cependant, pour être complet, mentionner que la cure actuelle, placée à l'est du petit cloître, conserve encore quelques parties anciennes d'un pignon amorti par un personnage placé debout près de la tête de la cheminée dont il montre le tuyau ; de l'autre côté, un chien tient un écu écartelé, auquel il manque un quartier. C'était jadis le logis du chambrier, seul échantillon des rares travaux exécutés à Massay au XVIIe siècle.

P. GAUCHERY. DESHOULIÈRES.

L'ÉGLISE DE GOURDON

(SAONE-ET-LOIRE)

Gourdon est une petite localité pittoresque située sur une colline de la chaîne du Charollais à faible distance de la route de Cluny à Autun. Elle comprenait autrefois un prieuré relaté par Courtépée dans sa description du duché de Bourgogne (1), « Gurthonense monasterium » dont il ne reste que quelques vagues vestiges. L'église des moines sous le vocable de « Notre-Dame », est demeurée, jusqu'à nos jours, dans un très bon état de conservation et sera le sujet de l'étude archéologique qui va suivre :

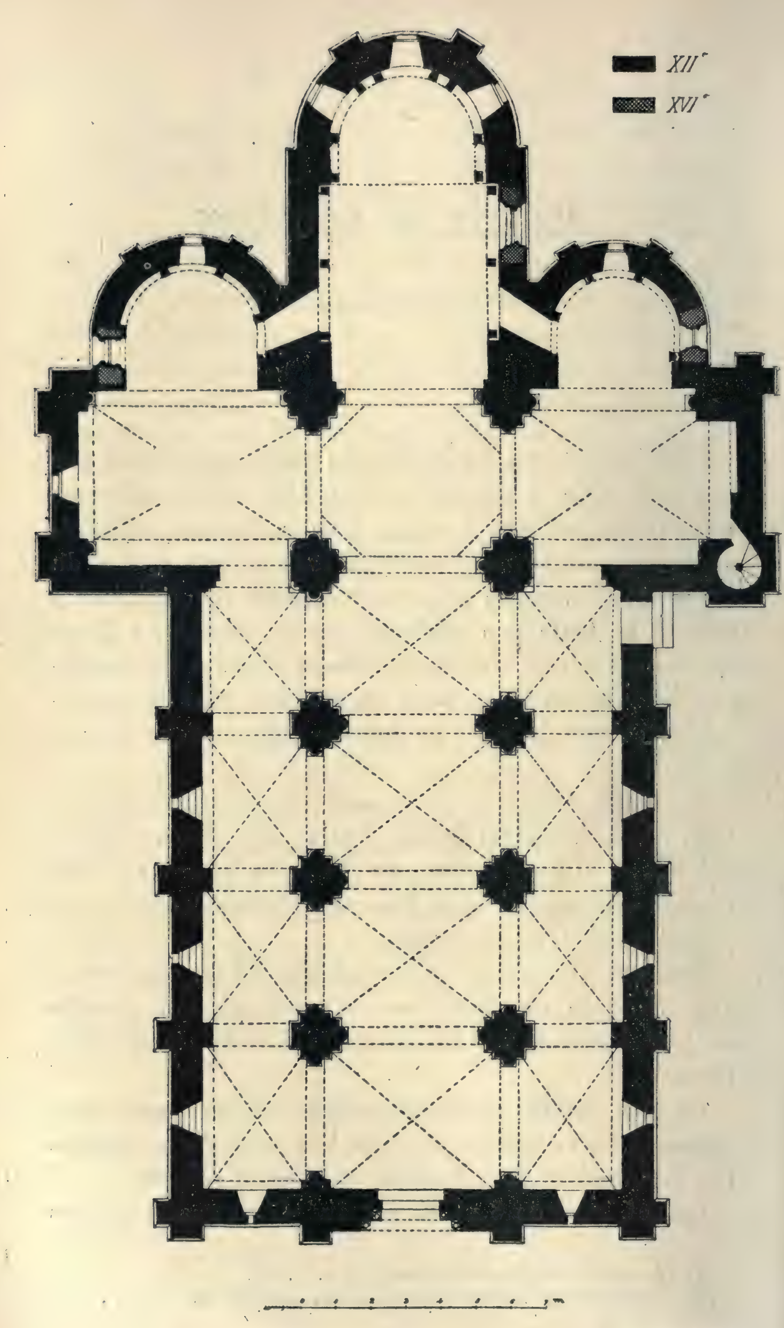
Il est fort difficile de dater exactement cette construction. M. J. Virey (2) la fait figurer au groupe régional des églises d'Anzy-le-Duc, de Toulon-sur-Arroux et de Bragny-en-Charollais que l'on peut faire remonter à la première moitié du XIIe siècle.

Intérieur. — Le plan comprend une nef de quatre travées flanquée de bas-côtés, un transept qui précède deux absidioles et une abside profonde terminée en hémicycle.

Ce plan semble avoir été exécuté en une seule campagne. Au XVIe siècle, on perça une baie dans chacune des absidioles et dans l'abside dn côté de l'Épître.

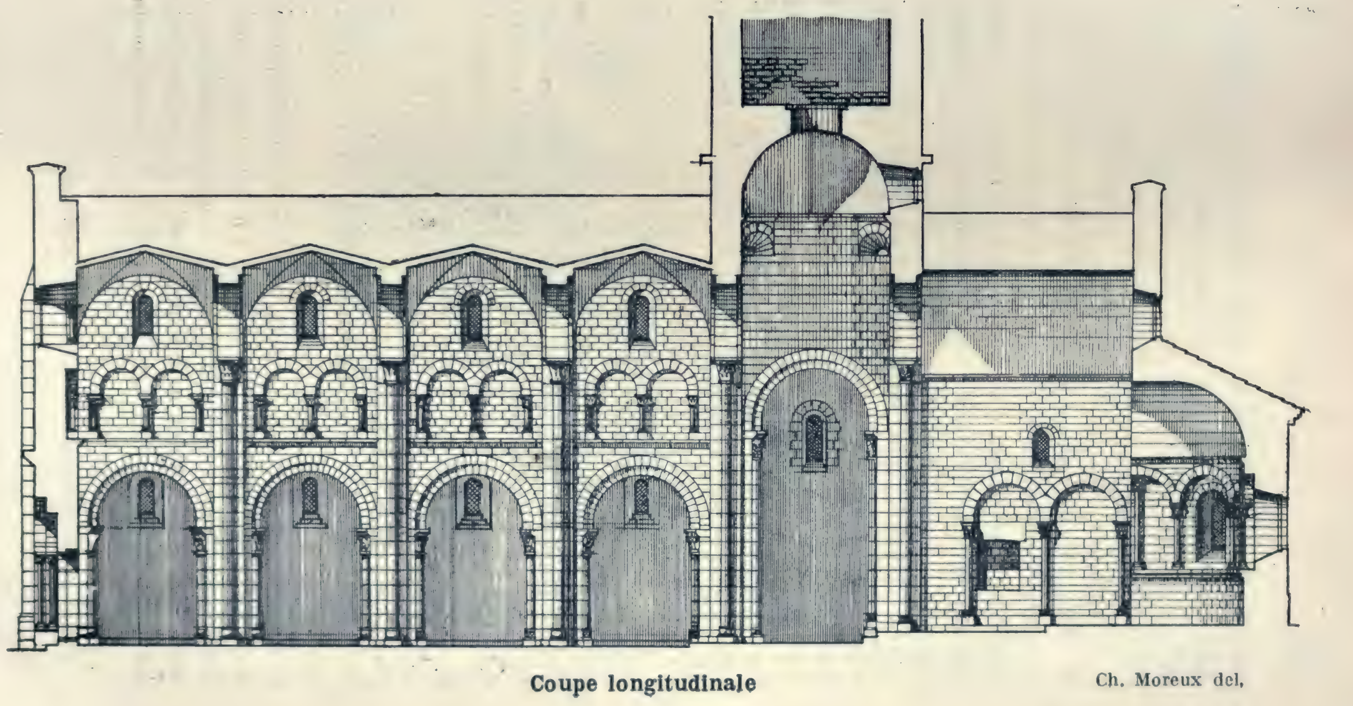
La nef, large de 3 m. 60, est divisée en quatre travées

(1) *Description du Duché de Bourgogne.* T. IV.
(2) *L'architecture romane dans l'ancien diocèse de Mâcon.*



Ch. Moreux del.

Plan de l'église



Coupe longitudinale

Ch. Moreux del.

voûtées d'arêtes suivant un de ces caractères les plus marquants de l'école romane de Bourgogne. Les doubleaux se composent de deux rouleaux sans moulures, comme les arcades en plein cintre légèrement outrepassé qui s'appuient sur des piles cruciformes flanquées de trois colonnes. Au-dessus de ces arcades le mur est décoré d'une arcature composée de deux fausses baies géminées encadrées par deux petits arcs en plein cintre retombant sur des colonnettes à chapiteaux ornés. Chaque travée est éclairée par une fenêtre haute.

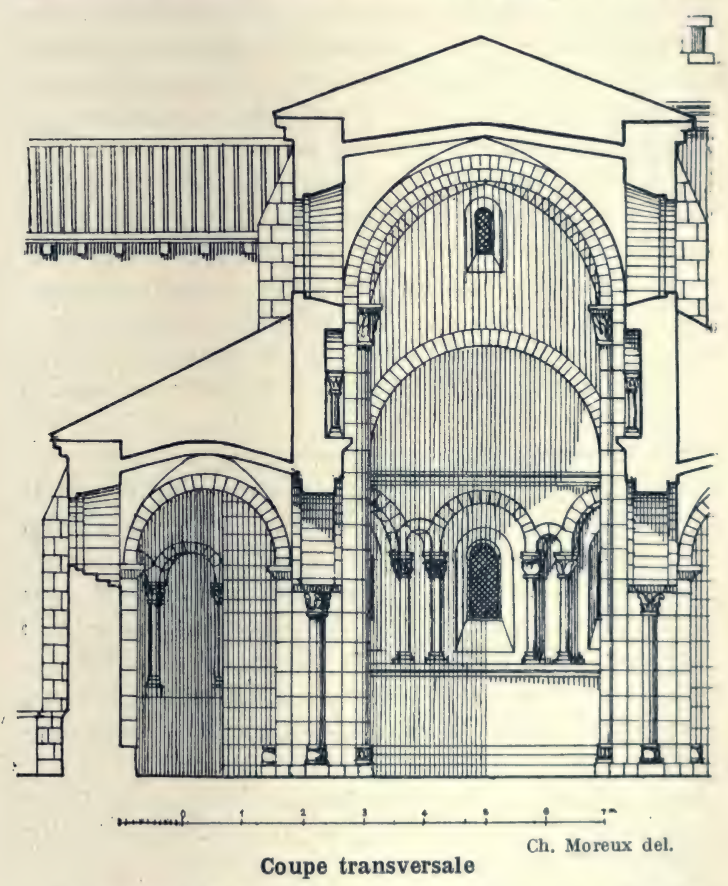
Les bas-côtés sont voûtés d'arêtes. Ces voûtes sont séparées par des doubleaux en plein cintre s'appuyant d'un côté sur le pilastre de la pile de la nef et de l'autre sur un dosseret faisant corps avec le mur extérieur. Les fenêtres éclairant ces bas-côtés sont ébrasées vers l'intérieur seulement et leurs appuis sont formés de trois gradins successifs.

Une coupole sphérique en blocage, soulignée d'une moulure biseautée, s'élève sur le carré du transept à 13 m. 60 de hauteur. Elle est percée en son centre par un oculus et éclairée par une petite baie en pénétration dans la calotte. Elle rachète le plan carré au moyen de quatre trompes à trompillons. Les quatre doubleaux, formés de deux rangs de claveaux, portant la coupole, n'ont ni la même hauteur ni le même mode de cintrage : les deux doubleaux axés sur la nef sont en tiers-point, tandis que les doubleaux des croisillons sont plus bas et en plein cintre.

Les croisillons sont couverts par une voûte fortement bombée avec plis aux retombées. Ce genre de voûtes semble justifier la dénomination de « voûtes domicales » employée par certains archéologues (1). On peut ouvrir ici une parenthèse au sujet des voûtes de Notre-Dame de

(1) Choisy, *Histoire de l'architecture*, t. II, p. 225.

Gourdon et faire remarquer que celles de la nef et des bas-côtés présentent un bombement très caractérisé qui s'accentue en allant vers les croisillons du transept ; elles évoquent la technique des voûtes de l'église de Vézelay.



Ch. Moreux del.

Coupe transversale

Sur chacun des bras du transept s'ouvre une absidiole voûtée en cul-de-four, décorée d'une arcature ajourée de deux fenêtres, mais les baies latérales ont été percées au XVIe siècle : et une baie oblique donne une vue sur le chœur — particularité rare et curieuse.

Le chœur est recouvert d'une voûte en berceau brisé sur la partie droite et d'une voûte en cul-de-four sur l'hémicycle qui sont soulignées d'un bandeau mouluré et qui se raccordent par un décrochement. La moitié de la partie rectiligne du chœur et l'hémicycle sont décorés d'une arcature analogue à celle des absidioles. On remarque dans l'arcature du fond de l'abside une alternance heureuse de grands et de petits arcs plein cintre retombant sur des colonnettes qui se dressent sur un mur bahut.

Les chapiteaux sont ornés de feuillages qui se recourbent en volutes, d'animaux affrontés ou de personnages. Les chapiteaux des colonnes des arcatures sont particulièrement archaïques ; leurs pans sont abattus comme pour passer de la forme prismatique des tailloirs à la forme cylindrique des colonnes. Il faut remarquer que plus on avance vers le chœur, plus la sculpture se perfectionne dans ses recherches décoratives.

On retrouve à plusieurs reprises, parmi les chapiteaux, l'indication d'un monstre unipode, à corps de serpent et à tête humaine, qui semble jouer un rôle dans différentes scènes iconographiques. C'est ainsi que nous le retrouvons au chapiteau de la troisième pile du bas-côté nord, dans une scène qui paraît être le « châtiment de l'Impureté » : une femme très archaïque a le sein gauche dévoré par le monstre déjà cité et un homme, grossièrement indiqué, s'enfuit en retournant la tête, terrifié... Est-ce une allusion aux paroles du Livre de Job ?

« Caput aspidum fuget et occidet eum lingua viperæ (1). »

D'autres chapiteaux reproduisent des scènes qu'il serait difficile de commenter sans risque de tomber dans un symbolisme plus littéraire qu'archéologique.

Les bases des colonnes sont composées d'une scotie déformée dans le sens de la hauteur, ornée d'un quadrillage en creux et comprise entre deux tores.

(1) Job. XX, C. 16.

Les modillons sont ornés de masques grimaçants, de besants, de billettes ou de feuilles stylisées.

Extérieur. — La façade d'un style très simple présente un appareil mixte de moellons de grès. La partie centrale est bâtie par assises de 0 m. 33 à 0 m. 42 de hauteur ; elle est coupée au niveau de l'archivolte du portail par un bandeau biseauté butant contre deux contreforts. Les ailes latérales, correspondant aux bas-côtés, sont épaulées de contreforts et chaînées en grand appareil ; le remplissage est en petit appareil presque carré. Le portail en plein cintre comprend deux voussures dont le deuxième rouleau seulement est orné d'un boudin continu.

Ces voussures retombent sur des colonnes monolithes dont deux sont quadrilobées. Le tympan est nu, contrairement à la tradition bourguignonne ; un linteau de grès, très épais, repose sur deux corbeaux biseautés.

Les façades latérales construites en appareil irrégulier sont épaulées par des contreforts amortis, suivant la coutume régionale, par un glacis, au-dessous de la corniche portée sur des modillons diversement décorés.

Sur la croisée du transept s'élève une tour carrée flanquée au midi d'une tourelle amortie en glacis à hauteur de la corniche où se développe l'escalier desservant l'étage du beffroi et la plate-forme supérieure. Le clocher actuel a été reconstruit par M. l'architecte Selmersheim en 1889 (1) à la suite d'un accident, survenu le 6 septembre 1881 et dû à la poussée considérable d'une voûte en berceau portant la terrasse (2). Un relevé déjà ancien dressé par

(1) « Reconstruction du clocher dont une partie s'est effrondrée le 6 sept. 1881 et dont le surplus a dû être dérasé. Construction de charpentes neuves pour les combles de la nef et des bas-côtés. Couvertures de ces combles et de ceux du transept et absides. » *Devis descriptif*, 1er *mars* 1883. Archives des Monuments historiques.

(2) Rapport de M. Boeswillwald. Archives des Monuments historiques.

M. Narjoux (1) nous montre ce qu'était le clocher avant l'accident de 1881 ; il était couronné d'une balustrade en pierre pleine et une tourelle ronde coiffée d'un bonnet de pierre se découpait sur le ciel. Cette tourelle et cette couverture en terrasse existaient-elles à l'origine de l'église? La réponse est assez difficile ; mais étant donné la corniche et d'après les exemples régionaux, il semble que cet édifice devait être coiffé d'une toiture ou d'une flèche à quatre pentes.

Une dernière remarque est encore à faire au sujet de la couverture. Un rapport des archives des Monuments historiques nous indique que l'église était entièrement couverte de dalles de pierre ou « laves » et que n'en ayant pu trouver au moment de la restauration de 1889 on leur substitua des tuiles creuses. Il existe encore à l'abside et aux absidioles un exemple de cette couverture régionale si pittoresque.

Charles Moreux.

(1) Relevé de l'église N.-D. de Gourdon, par Narjoux. Archives des Monuments historiques.

LA GRANDE SALLE DE L'HOPITAL SAINT-JEAN D'ANGERS

La chronologie des voûtes angevines du XIIe et du XIIIe siècle aurait besoin d'être fixée définitivement, même après l'étude importante que M. Berthelé a consacrée à l'*Architecture Plantagenet* (1), et dans laquelle il a essayé de dresser pour la première fois la « généalogie archéologique » des admirables voûtes de l'Anjou et des provinces voisines. On sait, en effet, que les voûtes de la cathédrale d'Angers ont été construites sous l'épiscopat de Normand de Doué, entre 1149 et 1153 (2) ; mais pour tous les autres édifices on n'a proposé que des dates approximatives.

Il existe cependant, à Angers, un monument remarquable, que les textes, si on les étudie de près, permettent de « situer » à sa date et à sa place, dans la liste des édifices à voûtes angevines : nous voulons parler de la salle des malades de l'ancien hôpital Saint-Jean, qui abrite aujourd'hui les collections d'un musée archéologique.

L'histoire de la fondation de l'hôpital Saint-Jean l'Evangéliste d'Angers a été dégagée, par les soins de Célestin Port, des légendes qui l'avaient obscurcie (3).

(1) *Recherches pour servir à l'histoire des arts en Poitou*, Melle, 1889, p. 110-160.

(2) « MCLIII. IV° nonas maii, dit l'*Obituaire de la Cathédrale*, obiit bone memorie Normandus de Doë, episcopus noster, qui de navi ecclesie nostre trabibus pre vetustate ruinam minantibus ablatis, voluturas lapideas miro effectu edificare cepit, in quo opere VIIIc libras de suo expendit. »

(3) C. Port, *Cartulaire de l'hôpital Saint-Jean d'Angers, précédé d'une notice historique sur cet Hôtel-Dieu*, Angers et Paris, 1870.

Les pièces authentiques sur lesquelles elle s'appuie sont connues. Personne ne soutient plus aujourd'hui que le vieil hôpital angevin a été fondé en 1083, ni même en 1153 (1) ; personne ne voudrait affirmer qu'il est l'œuvre exclusive de Henri II Plantagenet. Le rôle de chacun des personnages qui ont contribué à la création de cette « maison de Dieu et des pauvres » a été mis en bonne et définitive lumière. Etienne de Marsai, sénéchal de Henri Plantagenet pour l'Anjou, à une date qui doit être fixée en 1174 ou 1175 (2), se procure le terrain nécessaire à l'œuvre charitable qu'il veut établir, lequel appartenait aux religieuses du Ronceray (3) ; il construit les premiers bâtiments et confie la nouvelle fondation à une association liée par des vœux au service des pauvres et des infirmes. Entre 1179 et 1182 (4), Henri Plantagenet, touché du dénuement auquel sont réduits les « frères » et les pauvres qu'ils recueillent, renouvelle les exemptions et les privilèges dont ils jouissaient déjà et leur donne des biens importants. En 1181, le pape Alexandre III met sous la protection de saint Pierre et la sienne « l'aumônerie construite par le sénéchal Etienne », l'exempte des droits de dîme et défend à l'évêque de rien prendre des revenus qui lui appartiennent. En 1183, l'abbesse du Ronceray, Emma, concède

(1) L'historien angevin Ménage, dans son *Histoire de Sablé,* p. 144 et 297, avait proposé ces deux dates. La dernière avait été communément admise.

(2) Ces dates ont été acceptées par tous les historiens, parce que l'on croyait que Etienne de Marsai, sénéchal de Henri Plantagenet pour l'Anjou, n'était entré en fonction qu'en 1174 ; mais on le trouve en charge dès 1168 (Cf. L. Delisle, *Recueil des actes de Henri II, roi d'Angleterre,* introduction, p. 460). Néanmoins, nous pensons qu'elles sont exactes et, en tout cas, aussi reculées que possible. Autrement, il serait difficile d'admettre comment, entre 1179 et 1182, Henri Plantagenet peut revendiquer le titre de fondateur de l'hôpital : « quam domum ego... de propriis elemosinis fundavi » (Cf. C. Port, *op. cit.*, p. IV).

(3) Le Ronceray ou Notre-Dame-de-la-Charité d'Angers, monastère de femmes, fondé par Foulque Nerra, comte d'Anjou, et Hildearde, sa femme, en 1028.

4) D'après L. Delisle. C. Port avait daté l'acte de 1181.

à Etienne de Marsai et à ses héritiers le droit de choisir quatre prêtres ou chapelains pour l'administration spirituelle de la maison. En 1188, elle lui vend le terrain dont il a besoin pour élever des constructions nouvelles.

L'acte qui relate cette dernière acquisition est particulièrement curieux. On y trouve désignés avec précision tous les bâtiments dont l'ensemble magnifique, malgré des mutilations regrettables, fait encore l'honneur de la ville d'Angers : la salle des malades, la chapelle et les deux cloîtres, que le texte appelle le cloître antérieur et le cloître postérieur. La charte signale d'autres dépendances de l'aumônerie qui n'existent plus aujourd'hui, telles que la cuisine et la maison du sacriste ; mais elle ne fait aucune allusion aux vastes magasins, connus sous le nom de greniers Saint-Jean, bien qu'ils soient, à n'en pas douter, de la même époque que le « cloître postérieur ». Toute la première partie de ce document mérite d'être reproduite :

« *Emma, Dei gratia, humilis abbatissa ecclesie beate Marie de Karitate, presentibus et futuris perpetuam in Domino salutem. Ne ab humana memoria per multorum successiones temporum evanescat, omnibus insinuamus et hac presenti carta confirmamus, quod nos, pio intuitu et devotione, consilio quidem et assensu capituli nostri et canonicorum et capellanorum nostrorum, ad petitionem Stephani, senescalli Andegavensis, fundatoris elemosinarie, donavimus in perpetuum libere et absolute et quiete totum illud spatium terre, ubi nunc sita seu fundata est ipsa elemosinaria cum apenditiis suis, scilicet capella beati Joannis et claustro anteriore et loco ubi est vivarium et claustro posteriore et coquina et thalamo Ogerii sacriste et cameris privatis que sunt in apendiciis elemosinarie...* (1) ».

D'Espinay, dans ses *Notices archéologiques*, constate

(1) C. Port, *op, cit.*, p. XIV.

« qu'il est difficile de trouver un texte plus clair et plus précis » (1).

Que l'acte de 1188 soit, en effet, d'une clarté et d'une précision qu'on rencontre rarement dans les documents de l'époque, nous le reconnaissons volontiers ; mais les conclusions que d'Espinay en a tirées et que Godard-Faultrier, dans son *Inventaire du Musée d'antiquités Saint-Jean et Toussaint* (2), a acceptées de confiance, ne paraissent pas admissibles. Elles sont en contradiction manifeste avec certains détails des constructions qui existent encore et avec le texte même de la charte d'Emma.

Ecoutons d'Espinay : « La chapelle existait avant 1188, puisqu'elle est mentionnée dans la charte de cette époque, mais ce ne pouvait être que la partie gauche, celle de droite étant une addition évidemment postérieure. Le cloître existait aussi d'après le même texte ; ces deux édifices ne peuvent remonter toutefois à une date antérieure à 1174, époque de l'entrée en fonction du sénéchal (3) ; c'est donc entre 1174 et 1188 qu'il faut en fixer la construction première. La charte mentionne deux cloîtres ; je ne sais ce qu'il faut entendre par le cloître postérieur ; mais le le cloître antérieur doit être le cloître qui est situé devant la porte de la chapelle (4)...

« Reste la grande salle. Elle n'est pas mentionnée dans la charte et il paraît même résulter des termes de ce document qu'elle n'existait pas encore en 1188. Prosper Mérimée avait parfaitement reconnu qu'elle était plus récente que la chapelle, et que ses ogives et ses chapiteaux à ornementation végétale annonçaient le XIIIe siècle et non le XIIe. »

(1) G. d'Espinay, *Notices archéologiques*, 1re série : *Monuments d'Angers*, Angers, 1876, p. 238.

(2) Angers, 1884, p. 10 et suiv.

(3) Ainsi que nous l'avons dit plus haut, il était sénéchal dès 1168.

(4) C'est le cloître postérieur, situé du côté de l'ouest, à l'extrémité de la grande salle. Le cloître antérieur était à l'entrée, du côté de l'est.

D'Espinay conclut en affirmant que la grande salle « est la dernière construite des parties anciennes de l'hôpital ». Voyons s'il a raison.

Quand on examine attentivement, de l'intérieur, le mur qui limite, à l'ouest, cette salle splendide, de 1.350 mètres de surface, on constate qu'il était percé, comme celui de la façade actuelle, de trois grandes fenêtres en plein cintre, lesquelles éclairaient l'extrémité des trois nefs où s'alignaient les lits des malades. L'une de ces fenêtres, celle qui s'ouvrait dans l'axe de la nef septentrionale, devenue inutile à partir du jour où elle fut aveuglée par une construction plus récente, fut fermée complètement ; mais le défaut de liaison entre la maçonnerie qui la remplit et le mur de la salle permet d'en retrouver et la place et la forme. Or, la construction adossée à cette partie de l'ancienne salle des malades n'est autre que la chapelle, dont la charte de 1188 signale l'existence.

Si l'on veut pousser plus loin les recherches et monter dans les combles des deux bâtiments, on remarquera que la communication s'établit entre le grenier de la salle et celui de la chapelle par une porte basse, qui n'était à l'origine qu'une des trois baies étroites, ébrasées à l'intérieur, que l'on avait ménagées dans le pignon de la salle pour permettre à la lumière de pénétrer au-dessus des voûtes. De plus, le mur de la chapelle, du côté de l'est, repose, dans une partie de sa hauteur, sur le rampant du pignon de la salle, où la reprise est très apparente. Ces détails, à eux seuls, suffiraient à prouver que la salle existait déjà en 1188 et qu'elle avait été construite avant la chapelle.

Nous reviendrons tout à l'heure à la chapelle. Mais comment d'Espinay, après avoir reconnu que l'un des cloîtres cités dans la charte de 1188 « doit être le cloître actuel situé devant la porte de la chapelle », peut-il admet-

tre que ce cloître ait été bâti avant la salle ? Le cloître de l'hôpital Saint-Jean se compose d'arcades en plein cintre, retombant sur des colonnettes géminées, qui ne reçoivent qu'une partie du poids de la charpente. Pour tenir debout, il a besoin d'être appuyé. Et sur quoi s'appuie-t-il, du côté de l'est ? Sur la salle, qui, par conséquent, existait déjà quand il fut construit.

Il en est de même de l'autre cloître, dont il ne reste plus, du côté de l'entrée actuelle du musée, qu'un soubassement, d'où partaient des faisceaux de colonnes, qui devaient porter des arcades ouvertes et probablement une coupole ajourée. Comme le porche qui l'a remplacé, il a son point d'appui sur le pignon oriental de la salle des malades.

En vain, objectera-t-on que Mérimée a attribué la salle de Saint-Jean, non pas au XIIe siècle, mais au XIIIe siècle (1). Mérimée, dont le *Voyage dans l'Ouest* a été publié en 1836, a eu le grand mérite d'attirer l'attention sur des édifices que l'on n'estimait pas à leur juste valeur ; il a, pour une très large part, imprimé à l'archéologie l'impulsion qui l'a portée au point où elle est parvenue ; mais il est permis d'appliquer à son livre la réflexion qu'on prête à un archiviste désabusé : « Le progrès des sciences rend inutiles les ouvrages qui ont le plus aidé à ce progrès (2). » Depuis longtemps Mérimée a cessé d'être une autorité incontestée en archéologie.

En fait, la salle de Saint-Jean a tous les caractères d'un édifice du dernier quart du XIIe siècle. Les trois nefs dont elle se compose sont séparées pas des colonnes, qui reposent sur des bases garnies de griffes et moulurées d'une scotie entre deux tores ; le tore inférieur est légèrement aplati, mais il est loin de déborder le socle. Les chapiteaux de ces colonnes sont ornés, dans les trois premières travées, de feuilles lisses dont les volutes se

(1) *Notes d'un voyage dans l'Ouest de la France*, Paris, 1836, p. 337.
(2) Brutails, *L'archéologie du moyen âge*, p. IX.

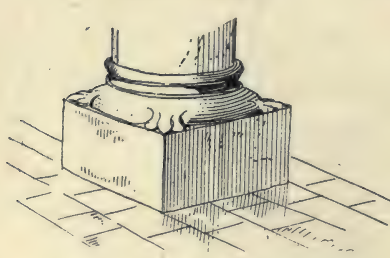


Grande salle de l'hôpital

Verdier del.

dégagent à peine des angles, et, dans les autres travées, de feuilles nervées, dont la pointe ne forme, sous le tailloir, qu'un bourgeon enroulé, d'un faible développement. Les voûtes sont des voûtes angevines, portées par quatre nervures toriques ; les doubleaux et les formerets sont eux-mêmes réduits à l'épaisseur d'un tore. Mais, d'après la tradition primitive des constructeurs angevins, les nervures de la voûte ne sont que les quatre branches de la croisée d'ogives, sans adjonction de liernes. Le croisillon sud de la cathédrale d'Angers, qui fût bâti sous l'épiscopat de Raoul de Beaumont (1177-1197) (1), indique un art beaucoup plus avancé et aussi une date plus récente, avec ses voûtes à huit nervures d'une délicatesse esquise, ses chapiteaux historiés ou décorés de crochets fleuris, et les bases de ses colonnes creusées de gorges profondes.





E. Chauliat del.

Chapiteau et base de la grande salle

Pour toutes ces raisons, nous pourrions, tout d'abord, fixer entre 1174 et 1188 la construction de la salle de l'hôpital Saint-Jean et affirmer qu'elle a précédé la construction des cloîtres et de la chapelle. Mais par chapelle

(1) Ces dates, données par tous les historiens, sont celles de l'épiscopat de Raoul de Beaumont ; mais la construction du croisillon sud de la cathédrale ne doit pas être antérieure à 1190.

nous n'entendons que les quatre murs et la charpente de l'édifice, qui fut d'abord recouvert d'un plancher ou d'un lambris, et dont les voûtes n'ont été établies que plus tard, vers la fin du XIII[e] siècle. Les remaniements qu'elle a subis



P. Brichet phot.

Chapelle de l'hôpital

sont visibles à l'intérieur, où l'une des travées a été aménagée après coup pour abriter une sorte d'abside, qui ne se soude que difficilement avec la travée voisine, recouverte d'une voûte à voutains nervés. Ils apparaissent non moins nettement dans les combles, où la charpente à chevrons

portant fermes, avec ses assemblages à queue d'aronde et à mi-bois et qui sont la caractéristique du XIIe siècle, a été en partie mutilée pour laisser place aux voûtes (1). Deux des entraits, sur quatre qui existaient tout d'abord, ont été sciés et l'une des voûtes a été déformée pour passer sous l'un des entraits qui ont été conservés.

Si la salle des malades a précédé la chapelle et les cloîtres, si elle existait en 1188, que faut-il penser du silence de la charte de l'abbesse Emma?

Relisons attentivement ce passage du texte de 1188 : *...ubi nunc sita seu fundata est ipsa elemosinaria cum apenditiis suis, scilicet capella beati Joannis et claustro anteriori et loco ubi est vivarium et claustro posteriori...* » Nous y retrouvons les dépendances que nous connaissons déjà : la chapelle dédiée à saint Jean, le cloître antérieur et le cloître postérieur. Mais nous y retrouvons aussi la salle des malades ; c'est même le principal, et le reste n'est que l'accessoire : *ubi fundata est ipsa elemosinaria cum apenditiis suis.*

Ce mot *elemosinaria* ou *aumônerie* est un des nombreux vocables qui désignent une maison hospitalière, un établissement charitable, où l'on reçoit les pauvres et les malades. Quoique l'expression n'ait pas eu la même fortune dans l'ensemble de la France que les noms de maison-Dieu ou d'hôtel-Dieu, il a été cependant assez répandu et on le rencontre plus souvent que celui d'hôpital. Il a joui, en particulier, d'une grande vogue dans l'ouest et le sud-ouest. On ne peut lui attribuer d'autre sens que celui de maison de charité.

A Angers, l'appellation de *elemosinaria* est celle que les

(1) Les charpentes anciennes, quand elles sont intactes, permettent de dater sûrement les édifices qu'elles recouvrent. La charpente du cloître de Saint-Jean remonte au dernier quart du XIIe siècle. La charpente de la salle conserve encore des assemblages du XIIe siècle, mais elle fut remaniée au XIIIe siècle et les pannes ne sont que du XVe ou du XVIe siècle.

textes primitifs appliquent presque exclusivement à notre ancien hôpital. Tous les documents voisins de la fondation le désignent sous le titre de *elemosinaria Andegavensis* ou *elemosinaria Sancti Johannis Andegavensis* (1).

Dans la charte de 1188, le mot a même un sens plus étroit. Il désigne non seulement la maison hospitalière entendue dans son ensemble, mais plus particulièrement la salle qui abrite les pauvres et les malades, car c'est elle, à proprement parler, qui est l'hôpital, et les autres pièces n'en sont que les dépendances : *elemosinaria cum apenditiis suis.*

Tel est aussi le sens qu'il faut attribuer à ce mot, dans la bulle d'Alexandre III, datée de 1181 et adressée *fratribus domus elemosinarie Andegavensis, a Stephano, senescalco Andegavensi constructe* (2). Par conséquent, ce n'est pas seulement avant 1188, mais aussi avant 1181, qu'il faut reporter la construction de la grande salle de l'hôpital Saint-Jean.

Nous pourrions donner comme conclusion à cette note les deux lignes qui terminent l'article que d'Espinay a consacré au vieil hôpital d'Angers : « Une étude approfondie amène presque toujours à reconnaître que les chartes bien comprises donnent raison aux vrais archéologues. » Nous préférons avouer que, sur la foi de d'Espinay, nous avions cru au silence de la charte de 1188 et, parlant de la salle de Saint-Jean, nous avions écrit que, « commençée après 1188, cette superbe construction n'a dû être terminée qu'à la fin du XII[e] siècle, ou, plus probablement même dans les premières années du XIII[e] siècle » (3). Aujourd'hui, nous n'hésitons pas à la vieillir de plus de vingt ans.

Chanoine CH. URSEAU.

(1) Dans les chartes antérieures au XIII[e] siècle, il est appelé dix-sept fois « elemosinaria Andegavensis » ou « elemosinaria beati Johannis Andegavensis », quatre fois « domus hospitalis » ou « hospitale » et une fois « domus Dei » Cf. C. Port, *op. cit.*, p. I-XXXIV.

(2) C. Port, *op. cit.*, p. II.

(3) *Angers*, dans le *Congrès archéologique de France*, LXXVII[e] session, 1911, t. I, p. 242.

LES DEUX TYMPANS DE SAINT-BÉNIGNE DE DIJON ET DE TIL-CHATEL

(COTE-D'OR)

On conserve à Dijon, au musée de la Commission des Antiquités de la Côte-d'Or, deux tympans romans provenant de l'église Saint-Bénigne, l'un représentant la Cène, mais avec cette particularité que dix apôtres seu-



Remy Georget phot.

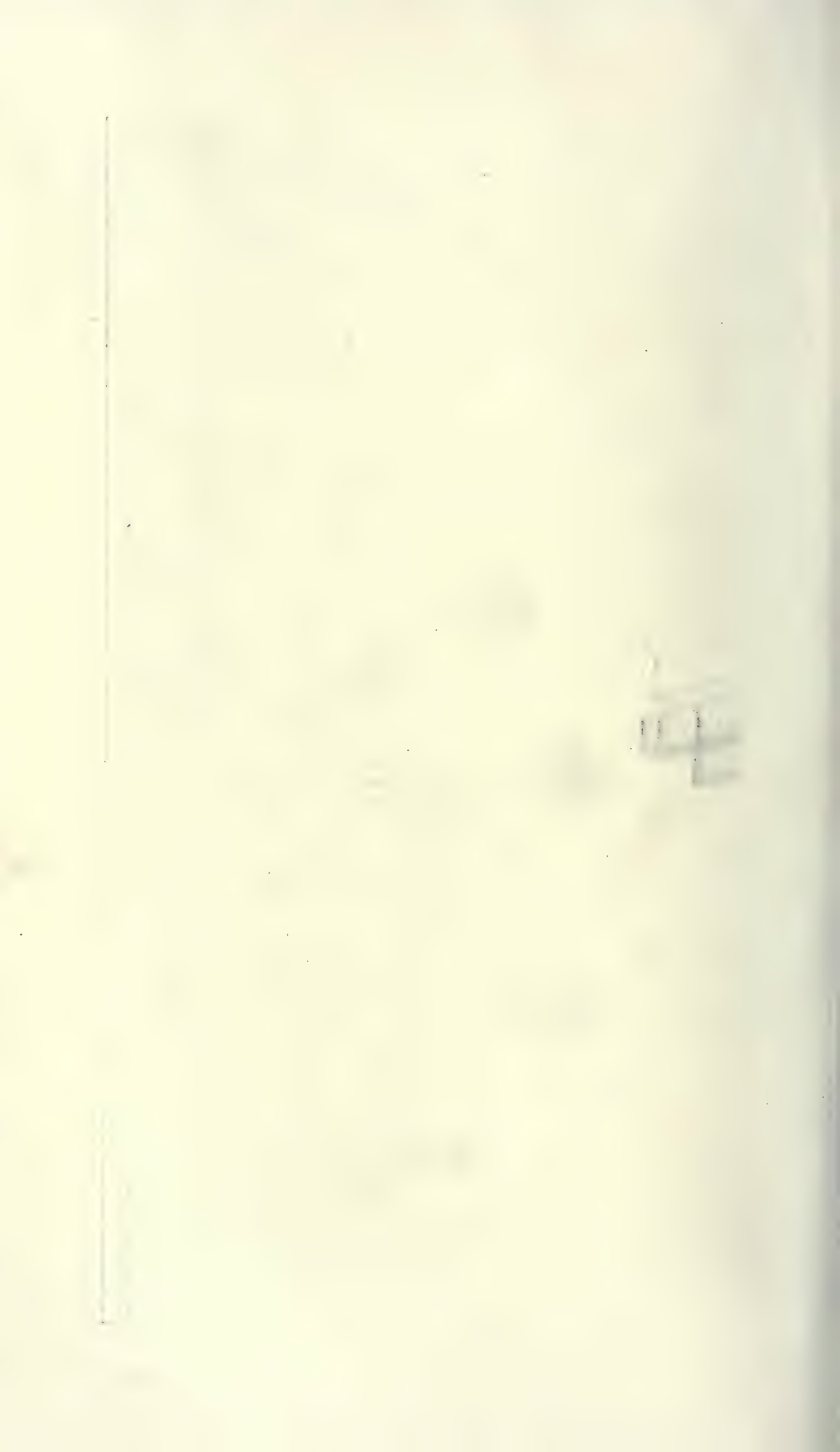
Tympan de Saint-Bénigne

lement y sont représentés. On remarquera que saint Jean appuye sa tête sur la poitrine du Christ et que Judas, qui porte sa main au plat, est agenouillé devant la table, comme sur une plaque d'ivoire de la chasse de San Millan



Remy Gorget phot.

Tympan du portail de Saint-Bénigne à Dijon.



de la Cogolla (Espagne) sur le linteau de la porte de la chapelle du cimetière de Vizille (Isère) et sur les tympans des églises de Bellenave (Allier) et de Saint-Julien de Jonzy (Saône-et-Loire). Sur l'autre tympan de Saint-Bénigne on voit le Christ en majesté (1).

Ces bas-reliefs sont bien connus : tous deux sont ornés d'inscriptions en lettres capitales mêlées d'onciales ; certaines de ces lettres, plus petites, sont enclavées dans les autres. Sur les deux tympans, une première inscription est disposée sur l'archivolte en plein cintre : c'est une invocation à la gloire de Dieu dont le texte a été publié par dom Plancher (2). Mais une seconde inscription occupe toute la largeur de la pierre sous les personnages sculptés : en des termes à peu près identiques sur les deux tympans, l'inscription mentionne un personnage du nom de Pierre, qui, par l'exécution de ces bas-reliefs, donna plus de beauté au portail qu'ils décoraient. On lit sur le tympan de la cène : *cum rudis ante forem, dedit michi Petrus honorem + mutans horrorem forma meliore prio[rem]* et sur l'autre : *Reddidit a missum michi Petri cura decorem + et dedit antiqua formam multo meliorem.*

Les auteurs qui ont fait allusion, dans leurs travaux, à ces deux tympans, ont pensé que l'inscription placée sous les figures concernait un abbé de Saint-Bénigne de Dijon qui aurait fait exécuter ces sculptures, et comme ils constataient une assez grande différence de style entre ces deux œuvres, certains ont émis l'opinion qu'il s'agissait de

(1) Le premier se trouvait au-dessus de la porte du réfectoire ; le second fut trouvé en 1833, encastré dans les substructions d'un contrefort butant, du côté du levant, le pignon nord de l'église actuelle. M. l'abbé Chomton (*Histoire de l'église Saint-Bénigne de Dijon* (Dijon, 1900) croit qu'il ornait la porte mettant en communication le cloître avec l'église.

(2) *Histoire... de Bourgogne*, t. I, p. 520. *Catalogue du musée de la Commission des Antiquités du département de la Côte-d'Or* ; Dijon, 1894, nos 1138 et 1139, p. 185 et 186 et pl. XVIII.

deux abbés du même nom, l'un ayant vécu au milieu du XIIe siècle, l'autre à la fin du même siècle (1). Cinquante ans de distance environ auraient donc séparé l'exécution de ces deux monuments. On a aussi pensé qu'il s'agissait d'un sculpteur auteur de ces bas-reliefs (2).

A quelques kilomètres de Dijon, la petite église romane de Til-Châtel (3) possède, outre une série de chapiteaux fort archaïques, deux tympans dont le principal, au portail occidental, orné du Christ en majesté entre les symboles des évangélistes, ne présente plus guère d'intérêt pour l'archéologue, car il fut au siècle dernier restauré d'une façon excessive par un sculpteur qu'avait amené l'architecte Ouradou.

L'autre tympan décore une petite porte placée au côté méridional de l'église ; il est également orné du Christ en majesté et porte l'inscription suivante placée sous les figures sculptées :

Petrus Divionensis fecit istum lapidem.

Plusieurs érudits qui l'ont relevée se sont bornés à constater la chose en se demandant s'il n'y avait pas lieu de faire un rapprochement entre ce tympan et ceux de Saint-Bénigne du fait que ce même nom de Pierre s'y retrouvait ; mais l'obscurité persistait par suite des différences de style assez considérables qu'on remarquait entre ces trois tympans. Une étude plus approfondie de ceux-ci permettra peut-être d'éclairer la question.

(1) On a ainsi nommé Pierre Ier (1129-1141 ou 1142), Pierre II (1141 ou 1142-1145), Pierre III (1188-1204), Pierre IV (1225-1228) ; voir notamment : André Michel, *Histoire de l'Art*, t. I, 2e partie, p. 644-645 ; abbé L. Chomton, ouvr. cité p. 165-169 et pl. XVII ; abbé V. Terret, *La sculpture bourguignonne aux* XIIe et XIIIe *siècles... Cluny* (Autun, 1914, p. 124-125 et pl. XL et XLI ; A. Kingsley Porter, *La sculpture du XIIe siècle en Bourgogne*, dans *Gazette des Beaux-Arts*, août-sept. 1920, p. 91-92.

(2) R. de Lasteyrie, *L'architecture religieuse en France à l'époque romane*, p. 674.

(3) Til-Châtel, Côte-d'Or, arr. de Dijon, canton d'Is-sur-Tille.

Le tympan de la porte sud de Til-Châtel est très étroit ; il n'a pas plus de 1 m. 50 de largeur (1) ; ses figures sont par conséquent de très petite dimension. Comme aux deux tympans de Dijon on voyait à sa partie supérieure une seconde inscription dont il ne subsiste plus que quelques lettres. Il est tout à fait curieux de remarquer, ce que l'on n'a pas fait jusqu'ici, que ce tympan semble être une réplique réduite de celui du Christ en majesté de Saint-Bénigne.



Tympan de Til-Chatel

Ce sont les même figures placées dans une position exactement semblable, avec les mêmes attitudes :

Le Christ assis dans une gloire en amande tient de la main gauche un livre ouvert (2) et placé debout sur son genou gauche : de la droite il bénit. Quatre anges (3) tiennent la mandorle, les deux du haut sont debout, les deux

(1) Les tympans de la Cène et du Christ en majesté de Saint-Bénigne ont respectivement 2 m. 44 et 2 m. 26 de largeur ; leur hauteur est de 1 m. 20.

(2) Sur le livre du tympan de Saint-Bénigne on lit : *Sum finis sum principium, mundique Creator.* Sur le livre de Til-Châtel on voit l'A et l'Ω.

(3) Il est assez rare de voir quatre anges soutenir la mandorle dans les tympans du XIIe siècle. Il n'y en a en général que deux et plus souvent encore les quatre symboles seuls se trouvent aux côtés du Christ en majesté.

du bas sont agenouillés. L'homme, le lion, l'aigle et le veau, tous les quatre portant des ailes, la tête tournée vers le Christ, remplissent le reste du tympan. Qu'on remarque comme témoignages de cette similitude frappante, de cette disposition absolument identique des deux tympans, l'aigle tenant entre ses serres une banderole tandis que l'homme et les deux autres animaux tiennent un livre, la tête retournée du veau et le mouvement du cou, la façon dont apparaît la plante des pieds des anges agenouillés, le pied de l'homme qu'on aperçoit sous le ventre du lion.

Les figures de Til-Châtel paraissent à première vue fort archaïques. Mais il faut observer que le temps a rongé la pierre et que les figures constamment exposées à la pluie ont perdu leur relief et leur modelé.

Au contraire, le tympan du Christ en majesté de Dijon a conservé toute sa beauté et l'on pourrait croire, tant son état de conservation est parfait, que le sculpteur vient d'achever son travail et de déposer son ciseau.

Si l'on compare les deux tympans de Dijon, il n'est pas contestable que celui de la Cène est d'un art beaucoup plus fruste que l'autre. Mais ne peut-on penser qu'il est l'œuvre d'un débutant qui se perfectionna dans la suite et mit tout son talent dans l'admirable bas-relief du Christ en majesté de Saint-Bénigne. Il faut également observer que la Cène était un sujet beaucoup moins fréquemment traité, tandis que pour l'autre sujet, les modèles étaient nombreux et bien déterminés ; l'artiste n'avait donc pas à improviser. Aussi nous ne croyons pas que les différences d'exécution, par exemple les plis des vêtements raides et parallèles au tympan de la Cène alors qu'ils sont souples et harmonieusement drapés au tympan du Christ en majesté de Saint-Bénigne, et aussi ces plis des manteaux près de l'aisselle et sur les bras qu'on remarque sur le tympan de la Cène et non sur l'autre, empêchent de penser

que ces deux œuvres ont été exécutées par un même sculpteur à un certain nombre d'années de distance.

Qu'on oppose d'ailleurs à ces différences les ressemblances curieuses qu'on constate entre les trois tympans : mêmes dispositions pour chacune des deux espèces d'inscriptions ; aux deux tympans de Dijon, rédaction semblable dans le texte des inscriptions et mêmes procédés épigraphiques qui font penser que le même graveur a tracé ces deux séries de caractères. Enfin cette disposition absolument identique des personnages du tympan du Christ en majesté de Dijon et du tympan de Til-Châtel et le nom de Pierre inscrit sur les trois tympans.

A Dijon, où il est connu comme un grand artiste, le sculpteur s'intitule seulement Pierre; à Til-Châtel, il ajoute l'indication de la ville dont il est originaire. Cette dernière remarque nous fait penser que ce Pierre ne pouvait être un abbé, qui se serait fait désigner sous le titre de Petrus abbas, ou Petrus abbas sancti Benigni monasterii.

D'autre part, c'est bien, semble-t-il, l'artiste lui-même qui est désigné par cette inscription de Til-Châtel : *fecit istum lapidem* (1).

S'il en est ainsi, les dates de l'abbatiat des abbés de Saint-Bénigne de Dijon ne nous servent plus de rien pour chercher la date d'exécution de ces tympans.

Mais nous savons que la construction de Saint-Bénigne fut reprise après l'incendie qui eut lieu le 28 juin 1137 et poursuivie activement jusqu'en 1147, date de sa consécration par le pape Eugène III (2). En cette année les travaux, et en particulier la décoration, ne devaient pas être complètement terminés. C'est donc vers ce moment ou, pour le

(1) On ne peut admettre non plus qu'il s'agisse d'un bienfaiteur autre que l'abbé et que *fecit* signifie ici *fecit fieri*, car on ne saurait expliquer les ressemblances qui existent entre le tympan de Til-Châtel et celui du Christ en majesté de Saint-Bénigne, qui sont toutes naturelles s'il s'agit de l'artiste.

(2) Le 31 mars 1147 (n. st.).

plus beau d'entre eux, quelques années plus tard, que durent être exécutés ces tympans, c'est-à-dire à une époque voisine du milieu du XIIe siècle.

Il semble que le tympan du Christ en majesté de Saint Bénigne, qui, grâce à son état de parfaite conservation, peut être étudié facilement, marque une nouvelle étape dans le développement de la sculpture française ; on n'y voit plus ces figures démesurément allongées, ni au bas des vêtements ce retroussis bizarre qu'on observait jusque-là à Saulieu, à Avallon, à Vézelay, à Autun et dans d'autres sculptures bourguignonnes.

Notre conclusion sera donc la suivante : le tympan du Christ en Majesté de Saint-Bénigne de Dijon et le tympan de la porte sud de l'église de Til-Châtel ont été exécutés par un sculpteur du nom de Pierre, originaire de Dijon, à une date voisine du milieu du XIIe siècle. Il est très vraisemblable que ce Pierre est aussi l'auteur du tympan de la Cène à Saint-Bénigne qu'il aurait exécuté un certain nombre d'années avant les deux autres.

Paul DESCHAMPS.

LE MOBILIER CIVIL AU MOYEN AGE
LA TABLE ET LE COUVERT DU REPAS

Dans le mobilier du moyen âge la table joue un rôle restreint et peu varié. Ni le bureau, ni le secrétaire, ni la table à écrire ne correspondent aux besoins d'une société de gens trop souvent illettrés. Pour la copie des manuscrits et l'exécution des miniatures, écrivains et enlumineurs se contentent du « scriptionale », simple planche rectangulaire placée sur les genoux du dessinateur. Le pupitre suffit, à l'exclusion de tout autre meuble, pour la lecture des lourds ouvrages écrits sur parchemin. Les actes et papiers d'archives ne sont point rangés dans des tiroirs de tables, mais enfermés dans des coffres, avec les bijoux. Les menus objets nécessaires aux femmes pour les travaux de broderie ou de couture restent déposés sur des bahuts, des bancs, des coussins, et non point sur un petit meuble à quatre pieds ; et l'absence de bibelots rend superflu tout guéridon destiné à leur placement dans un coin de la salle.

En réalité, la table, confectionnée presque toujours en bois blanc, rarement en noyer ou en chêne, exceptionnellement en essence de cyprès, sert presque exclusivement à l'usage des repas. Elle n'est point, comme la cathèdre, le bahut ou la crédence, ornée de sculptures ou recouverte de ferronneries et de peintures. C'est un meuble modeste, sans décoration, souvent relégué, en dehors des heures du dîner, dans les dépendances des appartements, ou même des cuisines. Et cependant, malgré l'indifférence artis-

tique révélée dans son exécution, la table eut au moyen âge des formes assez singulières pour mériter d'être signalées.

*
* *

Ces formes se rapportent à deux types bien distincts : la table montée sur tréteaux mobiles, et celle disposée sur pieds fixes.

La table sur tréteaux mobiles est de beaucoup la plus usitée pendant les deux premiers siècles de la période médiévale. Ce modèle de meuble essentiellement léger et démontable, s'adapte tout spécialement aux besoins de l'époque féodale. La juxtaposition bout à bout de ses plateaux permet d'augmenter le nombre des couverts selon les nécessités du jour et la quantité des convives. Ces tables peuvent être rangées dans la grande salle tantôt à la suite les unes des autres, tantôt en croix, en fer à cheval ou en potence (1). Le plus souvent les miniatures les représentent adossées à la muraille garnie, en cet endroit, d'une tapisserie servant de dorsal. Les invités sont assis sur des bancs, d'un seul côté, les trois autres faces restant libres pour le service (2).

Un des plus anciens modèles, d'inspiration byzantine, est celui d'une table semi-circulaire dont les convives occupent la partie rectiligne, et dont le côté découpé en demi-cercle se trouve inoccupé. Un de ces meubles du xe siècle, figurant dans le festin de Balthazar, a été reproduit par Viollet-le-Duc (3). Il repose sur cinq tréteaux, et affecte la forme d'un demi-cercle longé sur tout son parcours, par un rebord en galerie d'où pendent des draperies suspen-

(1) « La table d'honneur est placée en potence. Elle est plus haute que les autres. On y accède par plusieurs marches. Elle est surmontée d'un dais garni d'un drap d'or. » Olivier de la Marche. *Mémoires,* III, p. 119.

(2) L'usage d'offrir un siège mobile et indépendant à chaque convive ne remonte qu'au XVIe siècle.

(3) *Dictionnaire du mobilier,* voir au mot *table.*

dues à des anneaux. A Vézelay, un chapiteau du narthex représentant le même sujet, fournit également une table semi-ronde du XIIe siècle. Un autre meuble du même modèle se voit sur une sculpture de l'église de Charlieu. Une



Chapiteau de Vézelay

miniature de l'*Hortus deliciarum* de Herrade (XIIe siècle) reproduisait une table entièrement circulaire, surmontée d'une galerie saillante garnie d'une tringle, le long de laquelle glissait une draperie retombant jusqu'à terre. Ce type de table ronde montée sur tréteaux se rencontre encore exceptionnellement à la fin du moyen âge (1). Il constitue le symbole de l'égalité en suppri-

(1) *Una mensa rotunda cum tribus tretoriis*, 1504. Inv. de Marguerite d'Autriche au château de Pont d'Ain, chambre de Mercure.

mant toute place d'honneur, et par conséquent toute préséance.

« A ce rond qui n'a point de bout
« La place d'honneur est partout (1). »

A lui seul le titre du roman des « Chevaliers de la Table Ronde » indique en quelle haute estime est tenue cette forme de meuble.

Le modèle semi-circulaire, incommode et tout d'apparat, paraît à peu près abandonné dès la fin de la période romane, et fait place à un simple plateau rectangulaire monté sur chevalets ; *mensa ad comedendum cum duobus tretellis*, est une rubrique fréquemment employée par les rédacteurs des inventaires. C'est, en réalité, le type de meuble maintenu jusqu'à nos jours dans les ateliers de dessin, de lingerie et de couture.

Malgré leur extrême simplicité de construction et leur minime valeur, ces tables à manger ne figurent qu'assez rarement dans le mobilier des gens de condition inférieure. Leurs inventaires après décès, tout en signalant les objets de la plus faible importance, tels que les escabeaux et les bancs, mentionnent exceptionnellement des tables. Sans doute, les paysans et les ouvriers plaçaient, pendant leurs repas, les plats à côté d'eux, sur un coffre ou une banquette.

Même dans le mobilier des habitations bourgeoises ou féodales, les tables sont signalées en nombre relativement restreint. En 1302, Guillaume-as-Faives, clerc parisien, possède dans sa chambre à coucher quatre tables à tréteaux. L'inventaire de l'archidiacre Jacques Orsini, à Sens, mentionne sept tables à manger avec dix-huit tréteaux (2). Le château de Taney (Rhône) ne renferme, en

(1) Blavignac, *Histoire des enseignes*, p. 431.
(2) 1312, *Decem et octo tretelli..., septem tabule ad comedendum tam magne quam parve. Bulletin archéologique,* 1902, p. 306.

1313, que trois tables à tréteaux (1). En 1337, le testament de Bertrand Rostaing, de Grignan (Dauphiné), ne cite qu'une seule table (2). Les comptes de la cathédrale de Digue, en 1341, font figurer *duas tabulas magnas ad comedendum*, ainsi que cinq tables placées contre le clocher et louées aux marchands, les jours de foire, pour y exposer leurs produits ; nul doute que ces tables démontables ne fussent à tréteaux (3). Geoffroy-le-Meingre, évêque de Laon, possède, en 1370, sept tables déposées *in aula bassa*, par conséquent reléguées dans une pièce du rez-de-chaussée et dressées seulement au moment des repas (4). Leur désignation de *mensas tam novas quam veteres* indique suffisamment un médiocre état de conservation et d'entretien, peu conforme aux sages conseils donnés par Gilles Corrozel (5) :

« La table, tous les jours frottée,
« Table sur deux tréteaux portée. »

En 1372, le mobilier de Jean Bertin, prêtre à Montech, comprend une seule table à tréteaux pour les repas, avec deux escabeaux. Le 18 juillet 1375, Guillaume de la Barde, bourgeois à Moissac, laisse dans sa succession quatre tables pliantes avec leurs escabeaux. En 1377, le mobilier d'un paysan des bords de la Garonne comprend une seule table pliante, et une autre table de chêne pour le repas (6). Le château de Cornillon (Gard) renferme, en 1380, une table exécutée en bois de cyprès (7). La même

(1) 1313. *Inventaire de Simonin de Taney. Bulletin archéologique*, 1909, p. 344.

(2) Fillet. *Le mobilier au moyen âge*, p. 87.

(3) *Bulletin archéologique*, 1913, p. 144.

(4) Le même évêque Geoffroy-le-Meingre possède dans son château de Presles quatre tables à tréteaux, et dans sa résidence d'Anizy, quatre autres meubles du même modèle. *Bulletin archéologique*, 1892, p. 284, 288 et 292.

(5) *Blason domestique*, 1538.

(6) *Bulletin archéologique*, 1893.

(7) « Una mensa de cipressa cum tretellis. » *Inv. du château de Cornillon*.

année, Laurent Audibert, propriétaire à Grignan (Dauphiné), laisse deux tables longues, et, deux ans plus tard, l'inventaire de Guillaume Gachon mentionne une table avec ses deux tréteaux (1). En 1391, les biens des héritiers de Dalmatius de Novaysano comprennent deux tables du même modèle, exécutées en noyer. Une table à tréteaux est signalée dans la « grande salle » de Jean de Rochefort, chanoine à Saint-Pierre de Beauvais. Ce même ecclésiastique possède également une petite table dans sa « chambre sur la rue » (2).

Au xve siècle, le nombre des tables n'est guère plus considérable. L'inventaire de Pierre Cachevent, grand vicaire de Saint-Pierre de Beauvais, mentionne, en 1401, « en la sallette par bas », une table à deux tréteaux devant la cheminée. La relation des dégâts occasionnés dans l'abbaye de Saint-Remi de Reims par l'incendie de 1420 cite des tables à tréteaux sans indication de nombre (3). En 1428, Estève Thibaut, riche marchand de Périgueux, ne possède dans son immeuble que trois tables : l'une dans la grande salle (*aula*), une seconde dans la chambre contiguë à cette salle, et une troisième placée dans un corridor. Elles sont toutes à tréteaux.

En 1439, dans son château de Thuyset (Savoie), Robert de Montvuagard possède : une grande table de sapin, une table à tréteaux dans sa cuisine et une table en noyer à l'étage supérieur. La vente du mobilier d'Avignon Nicolaï, archevêque d'Aix, comprend : une petite table en noyer sur deux tréteaux, une table à manger en noyer, une table à manger en cyprès, et une large table *pro ponendo vestel* (4). Cet exemple d'un meuble servant à déposer des vêtements mérite d'être signalé.

(1) Fillet. *Le mobilier du moyen âge*, p. 81.
(2) *Inv. de* 1397. *Bulletin archéologique*, 1911, p. 48
(3) *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*, 1884, p. 177.
(4) 1443. *Vente du mobilier d'Avignon Nicolaï, archevêque d'Aix. Bulletin archéologique*, 1884, p. 27 et 39.

L'inventaire de Guérin Meton, curé de la Basse-Œuvre de Beauvais, mentionne, en 1452, « en la chambre de derrière » deux tables de bois blanc avec tréteaux, et, dans la salle d'en bas « une petite tablecte de quesne ». L'hôpital de Charlieu (Loire) possède en 1460, sous les combles, une table en sapin sur deux tréteaux (1).

En 1520, Jehan de Louvegny, apothicaire à Amiens, utilise dans le laboratoire de sa salle basse, une petite table en bois de chêne, et, en la chambre haute, « une table de bois de quesne avec II trétaulx, prisée six sols ». On voit par ce texte que les deux mots *table* et *tréteaux* restent encore, au XVIe siècle, généralement associés.

En 1524, le château fort de Gayette (Allier) renferme dans sa grande salle ainsi qu'en la garde-robe près de la dite salle, une table à tréteaux (2). En 1532, le mobilier permanent du château de Jougne (Jura), appartenant au prince Jean de Châlon, ne comprend qu'une seule table à tréteaux (3), et le rédacteur de l'inventaire après décès ajoute, non sans mélancolie, que ce prince si prodigue « n'était point renommez d'être grand trésorier ».

L'usage des tables à tréteaux s'est longtemps maintenu. En effet, l'inventaire du château de Limours, en 1626, signale encore, conjointement avec des tables à quatre pieds, une grande table, longue de vingt-sept pieds, avec quatre tréteaux, et douze autres tables de moindres dimensions mais du même modèle (4).

*
* *

La table à pieds fixes, de dimensions moindres que celle à tréteaux, est employée plus particulièrement dans les

(1) *Inventaire du mobilier de l'hôpital de Charlieu. Bulletin archéologique,* 1900, p. 68.
(2) *Revue Bourbonnaise,* 1885, p. 362.
(3) *Bulletin du Comité des Travaux Historiques,* 1882, p. 263.
(4) *Bulletin archéologique,* 1883, p. 206.

intérieurs bourgeois, et comprend plusieurs types pouvant être ramenés aux modèles suivants : la table montée sur pied unique ou sur colonne, la table à quatre pieds, la table fixée sur deux montants en charpente découpée, et celle à renversement.

La table montée sur pied unique, ou sur colonne, semble une conception particulière au moyen âge. Sa forme ne pouvait naître qu'à une époque où l'art du charpentier, arrivé à un réel degré de perfection, se sentait capable de réaliser des œuvres parfois assez difficiles.

Le type le plus simple de ce meuble se trouve représenté sur le « Verger du Paradis », tableau du xve siècle au musée de Francfort. C'est une table de jardin, à six pans, montée sur un socle fixé directement dans le sol, à la façon d'un pieu fiché en terre. Une table destinée aux mêmes usages se voyait déjà, pendant le xive siècle, au château de Rouvres. Son plateau, de forme circulaire et monté sur colonne, était entouré de bancs de pierre permettant, à la belle saison, de dîner ou de souper en plein air dans le préau attenant à la demeure féodale : « et est y celle pierre faite pour mettre la vaisselle, toutes et quantes fois que monseigneur et madame vouldront digner ou soupper audit préaul (1) ».

Un modèle aussi imparfaitement équilibré ne pouvait convenir aux tables d'appartements et devait nécessiter pour sa stabilité que la colonne reposât elle-même sur une base. Un semblable dispositif se trouve adopté à la table représentée sur une fresque de l'église de Saint-Bonnet-le-Château (Loire) ; le plateau hexagonal est fixé sur une colonne tournée au tour et torsadée à sa partie supérieure. Le pied repose sur deux poutres placées en croix.

Toutefois, cette disposition de pied unique fixé sur patin cruciforme est assez peu gracieuse. Aussi, pour

(1) E. Picard. *Les jardins du château de Rouvres au* xive *siècle*, p. 163.

donner plus d'élégance à la base du meuble, les ouvriers de la fin du moyen âge emploient des procédés divers dont l'un des plus usuels consiste à faire porter la partie inférieure de la colonne sur plusieurs poutres obliques s'écartant vers le sol. A ce type appartient la table en bois de chêne représentée sur un tableau des débuts du XVIe siècle (*La Sainte Famille*) au Landes-Museum de Hanovre ; son plateau à douze pans est soutenu par un pied de section hexagonale, porté par trois branches aux profils capricieusement découpés à la scie.

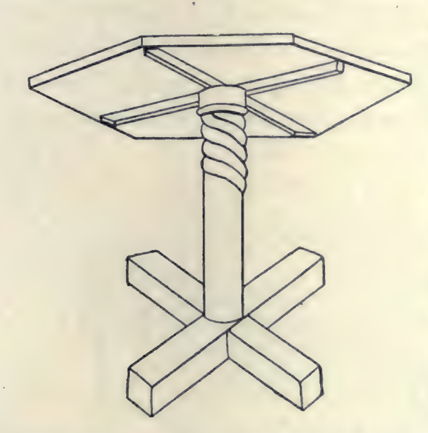


Table de la fresque de Saint-Bonnet

La table à quatre pieds, déjà connue des Romains, se trouve figurée sur une peinture murale de la nécropole d'Hadrumète (Afrique du Nord) (1). Une miniature du manuscrit de Herrade, représentant les meubles et ustensiles réunis par Salomon dans le Temple de Jérusalem, reproduisait une table carrée, ornée de têtes de rois, et reposant sur quatre pieds à colonnes. Un Psautier illustré de la Bibliothèque nationale (2) fournit, sur une de ses miniatures du commencement du XIVe siècle, le modèle d'un petit meuble fort simple aux quatre pieds garnis de clous. En 1313, l'inventaire de Simonin de Taney mentionne *unam mensam cum pedibus ad comedendum* (3).

(1) *Bulletin archéologique*, 1892, planche XXIX, p. 458.
(2) N° 8846.
(3) *Bulletin archéologique*, 1909, p. 344.

La liste des meubles du château de Rouen, en 1338, fait figurer : dans la chambre dessous la salle au bailly, deux tables à quatre pieds, et une de dix pieds de long ; dans la chambre du bailly, deux tables sur pieds ; dans la chambre des clercs au bailly, une table de huit pieds de long ; en la haute chambre, une table de quatorze pieds de long ; en la chambre du trésor, deux tables, l'une de seize pieds de long, et une autre de vingt et un pieds ;

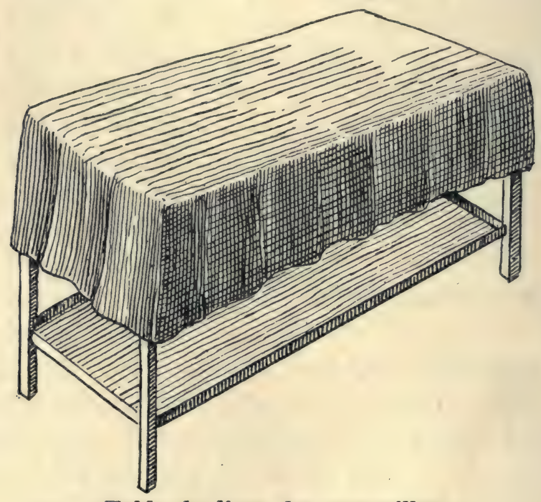


Table du livre des merveilles

enfin quatre tables en la basse chambre au vicomte. Au total, douze tables, chiffre très considérable à l'époque, même pour un château princier.

En 1348, Ponce Clair, jurisconsulte à Valence, laisse quatre tables à pieds dont une en bois de noyer (1). Le « Livre des Merveilles » (2) fournit une petite table à deux étages et à quatre pieds grêles, recouverte d'un drap. En raison de sa forme et de ses dimensions

(1) 1348. *Inventaire de Ponce Clair,* p. 13 et 22.
(2) Bibliothèque nationale, n° 2810.

restreintes, ce meuble servait sans doute plutôt aux ouvrages féminins qu'aux usages des repas. A l'hôpital de Charlieu (Loire) la salle du rez-de-chaussée possède une petite table à quatre pieds, et la grande salle du premier étage une table du même modèle en bois de chêne (1).

Au XVIe siècle, la table à quatre pieds devient plus fréquemment encore usitée. L'inventaire des armes et munitions de la ville d'Albi (2) enregistre une petite table étroite à quatre pieds, conjointement avec une table longue et à tréteaux. Dans son château de Malines, Marguerite d'Autriche possède en 1523 : « une belle riche table carrée..., une autre petite table à la mode d'Espagne..., une belle riche table fort bien ouvrée et menusée d'escailles, de parles, d'ivoire et aultres choses..., une table couverte de veloours verd et ung tappis de drapt verd par dessus (3) ». Cet exemple d'une table recouverte d'un drap d'étoffe n'est sans doute point unique. En effet, les comptes de l'époque nous apprennent que le drap rouge pour tapis de table se vend 4 sols 4 deniers l'aune, et que le drap vert destiné au même usage vaut 2 livres l'aune (4).

Le réfectoire de l'Hôtel-Dieu de Reims, ancienne salle capitulaire de l'abbaye de Saint-Remi, renferme deux tables exécutées d'un seul morceau de chêne. La plus grande des deux mesure 4 m. 90 de longueur sur 1 m. 05 de largeur et 0 m. 05 d'épaisseur. Une inscription, gravée sur l'un de ses bouts, fait connaître qu'elle fut offerte, en 1530, par Jean Godart d'Attigny, chantre de Reims (5). Une table de sapin de sept palmes avec tau-

(1) *Inventaire du mobilier de l'hôpital de Charlieu dressé en* 1460. *Bulletin archéologique,* 1900, p. 68.
(2) *Bulletin archéologique,* 1897, p. 111.
(3) *Inventaire de Marguerite d'Autriche au château de Malines.*
(4) Mantelier, *Mémoire sur les valeurs des principales denrées et marchandises.*
(5) *Mémoires de la Société des Antiquaires de France,* 1884, p. 170

leirons (rallonges) est signalée au milieu du XVIe siècle, dans un inventaire d'une maison à Saint-Gilles. Une table servie sous un dais rouge, se voit sur un tableau du XVIe siècle, actuellement au musée d'Aix-en-Provence, et représentant Salomé offrant à Hérode la tête de saint Jean-Baptiste. Cette catégorie de meubles devait d'ailleurs être



Table du Musée de Nuremberg

encore assez rare vers cette époque, car en 1591, le mobilier du château de Trémilly (Haute-Marne) ne comprend que deux tables, l'une en bois de noyer estimée III écus, l'autre « quarrée de boys madre... » prisée III livres (1).

Une table vraisemblablement destinée aux usages des repas, exposée au musée de Nurenberg, possède des formes assez particulières qui permettent de la rattacher au type à quatre pieds. Son plateau rectangulaire repose sur quatre montants obliques, coudés à angle droit et réunis, à leur point de convergence, par une courte section de colonne.

(1) *Bulletin archéologique*, 1899, p. 63.

La partie inférieure des quatre montants est longée par des traverses parallèles aux quatre faces du plateau, et formant marchepied.

Certaines tables à quatre pieds semblent avoir eu une destination spéciale. Le goût des échecs engendre en effet, dès les débuts du moyen âge, ces petits meubles connus de nos jours sous le nom de tables à jouer. L'inventaire du château de Verfeuil (Gard) mentionne déjà au XIVe siècle, deux petites tables pour jouer aux dés. En 1370, les comptes de l'hôtel de Jean, duc de Berry, citent : « Un tablier de cyprès garny de jeu de tables et eschaquier. » Robert de Montvuagard possède en 1439, dans son château de Thuyset (Savoie), une table à jeu pour les dés, et un petit meuble analogue dans une de ses propriétés en Suisse. François II, duc de Bretagne, se livre aux plaisirs du jeu sur « ung petit tablier dyvoyre, à pié, pour échicquier, garny par le dedans des eschefs qui y appartiennent » ainsi que sur « ung grand tablier dyvoyre garny d'argent, armoyé aux armes Marguerite de Bretaigne » (1).

Comme table à usage spécial, on peut citer celle servant à des travaux d'ateliers figurant, en 1491, sur la marque de l'imprimeur parisien Guyot Marchand (2) et, d'autre part, celle représentée sur un bas-relief du portail de la cathédrale d'Amiens. Ce meuble de travail, qui présente de notables analogies avec le précédent, se compose d'un plateau fixé sur un coffre à panneaux gothiques, doté de quatre pieds peu élevés.

Certains apothicaires possèdent, comme comptoirs, des tables percées d'une fente étroite, ou tire-lire, par laquelle la caisse ou épargne-maille, reçoit la menue monnaie du client (3). Parfois aussi une ardoise à écrire se trouve encastrée dans le plateau de la table pour permettre au

(1) Archives départementales de la Loire-Inférieure.
(2) Fournier, *Histoire des enseignes de Paris*, p. 168.
(3) Thorel. *Jean de Louvegny, apothicaire amiénois*, p. 43.

boutiquier de tenir à jour sa comptabilité. Cette disposition très particulière se rencontre sur plusieurs tables du xvi[e] siècle, conservées au Musée de Zurich.

Quelques tables sont entièrement recouvertes de peintures. L'une d'elles, dont les sujets représentent des scènes rustiques, se voit au Gewerbe-Museum de Berlin ; une autre, au Musée de Zurich, a pour particularité d'avoir été entièrement peinte par Holbein.

*
* *

La table reposant sur *deux montants en charpente découpée*, perpendiculaires à ses grands côtés, obtient

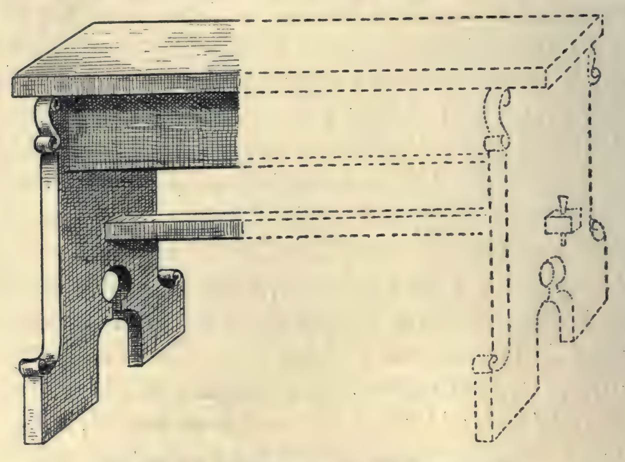


Table du triptyque de Wohlgemuth

vers la fin du moyen âge toutes les préférences d'une riche bourgeoisie, qui aux longs plateaux pour nombreux commensaux, préfère substituer un dispositif plus intime, groupant autour de ses quatre faces, les divers membres de la famille. Sa forme, inspirée par celle du banc, permet de découper les deux montants en alternances de courbes concaves et convexes, avec effets d'ombres et de lumières. Malgré leur extrême variété, ces profils qui possèdent entre eux un réel degré de parenté doivent être attribués à

l'époque s'étendant du xve siècle jusqu'au milieu du siècle suivant.

Une table de ce genre se voit sur un triptyque de Wohlgemuth, né en 1414, figurant la naissance de saint Jérôme, et actuellement au Musée Lorin, de Bourg-en-Bresse. Ce meuble se compose d'un plateau posé sur deux montants fort gracieusement découpés et réunis entre eux par une



Table du XVe siècle

traverse (1). Dans un manuscrit à miniatures peint pour Philippe le Bon, duc de Bourgogne, au xve siècle, on voit un enlumineur assis devant une table du même genre (2).

Le Musée de Bâle renferme une table de bois blanc, rectangulaire, aux quatre pans échancrés et qui repose sur un coffre peu élevé, dont l'emploi, généralisé vers la fin

(1) La partie ombrée est seule représentée sur le tableau.

(2) *Miracles de la Vierge*, t. II, Bibl. Bodléienne, à Oxford, fonds Douce, nº 374.

du xv[e] siècle, engendrera plus tard la table à tiroir. Ce coffre se trouve placé sur deux montants de bois, reliés entre eux par deux traverses parallèles. La même collection publique possède un tableau, exécuté en 1556, et reproduisant une table fort basse sur pieds, reposant directement sur deux montants découpés à la scie, réunis entre eux par une traverse. Un meuble tout à fait semblable, mais d'une allure plus dégagée, se voit au musée germanique de Nuremberg ; un autre, provenant de Uberlingen (lac de

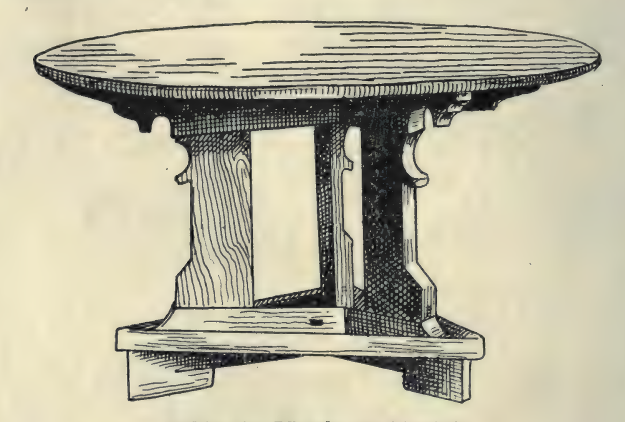


Table du Musée de Zurich

Constance), figure au Kestner-Museum de Hanovre. Enfin, un des spécimens les plus connus est celui dit « table de Luther », conservé au château de la Wartburg en Thuringe ; son plateau, placé sur un coffre, se trouve maintenu par deux montants de charpente aux profils fortement évasés vers le sol. La traverse reliant entre eux ces deux montants est constituée, non par une simple poutre, mais par une large planche formant un second plateau au-dessous du premier qui permet d'y déposer des livres ou des objets divers.

Dans ce modèle de table, les montants ne se composent d'ailleurs pas toujours exclusivement de deux pièces en

charpente. Un dispositif assez différent se rencontre en effet, sur un meuble du commencement du XVIe siècle, actuellement au Musée de Zurich. La table est formée d'un plateau circulaire fixé sur trois montants. Ces supports, au lieu de reposer directement sur le sol, sont disposés sur une banquette triangulaire servant de marchepied d'après Graul.

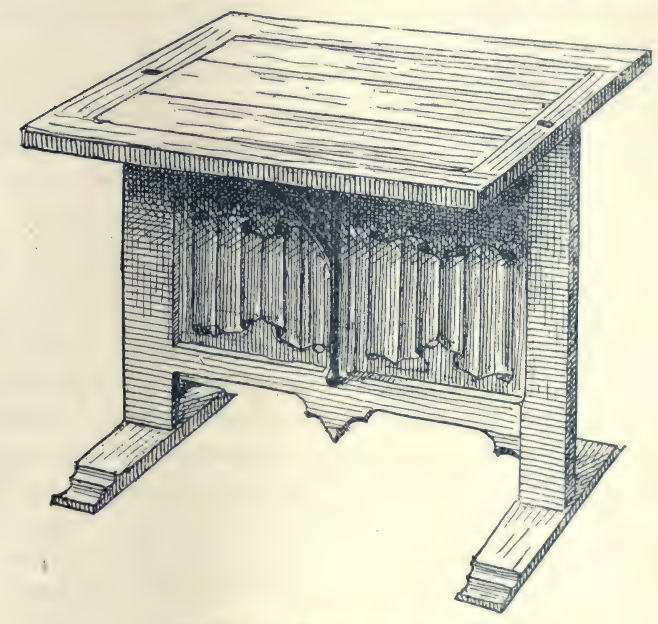


Table du Musée de Münster

* * *

Le type de la table *à renversement* correspond à un besoin d'économie de place dans les appartements parfois exigus de la bourgeoisie. Au lieu de démonter, après chaque repas, une table à tréteaux, on préfère la replier sur elle-même pour la reléguer dans un coin de la salle. Ce modèle, sans être général, est cependant assez souvent reproduit. D'une part, en effet, un triptyque du XVIe siècle, au musée de Münster, offre le modèle d'une de ces curieuses tables

pouvant à volonté être redressée lorsqu'on en veut faire usage, ou abaissée quand on la range dans une partie écartée de la pièce. D'autre part, une table pliante, en bois de chêne, se voit au musée industriel de Leipzig. Ce singulier meuble comprend un plateau carré reposant en équilibre assez instable sur un large panneau vertical, décoré de serviettes roulées, et terminé par deux patins reposant sur le sol. La fixité du plateau est obtenue au moyen de deux potences en fer forgé, fixées au panneau vertical et pivotant sur charnières.

Aucune table du moyen âge n'est munie de tiroirs.

* * *

La table du repas est dressée chaque jour, deux fois ; pour le dîner, entre neuf et dix heures du matin, et au souper, un peu avant la tombée de la nuit. Les objets et ustensiles nécessaires aux convives sont peu nombreux. Une nappe, des tranchoirs servant d'assiette, des gobelets, quelques couteaux, des petits pains ronds, des salières et un moutardier constituent tout le couvert. Ni serviettes individuelles, nulle carafe à eau, aucune bouteille de vin, pas de fourchettes. Les cuillères ne sont apportées qu'en cas de besoin, pour l'absorption des plats liquides ou des sauces. Sur le sol, une corbeille en osier tressée contenant une réserve de petits pains ; à côté, des cruches remplies de vin ou d'eau. Un chien se voit presque toujours sous la table, dévorant un os ou quelque morceau de viande abandonné par les convives.

La *nappe* épouse exactement la forme du plateau supérieur, comme une housse recouvrant un meuble. Lorsque la table est polygonale, cette toile est taillée suivant la même forme, avec côtés tombants. Généralement elle est rayée de bandes rouges ou bleues, comme le sont encore de nos jours certaines serviettes. Le musée du Cinquantenaire, de Bruxelles, renferme une nappe blanche, d'ori-

gine italienne, de la fin du XIVe siècle, tissée de décors en lin bleu, avec inscriptions et animaux stylisés à ses deux extrémités. L'inventaire de Guérin Meton, curé de la Basse-Œuvre de Beauvais (1452), mentionne une nappe rayée de fil noir, prisée et vendue VI sols. En 1476, les nappes possédées en son hôtel de Cambray par le connétable de Saint-Paul sont à grands losanges. Bien que leur longueur moyenne varie entre cinq à vingt-huit aulnes, on constate, dans un grand coffre de cette résidence, des nappes de 48 aulnes. Une nappe à trois larges et doubles bandes de couleur, parallèles à ses grands côtés, se voit sur une tapisserie flamande du XVe siècle, au musée germanique de Nuremberg. Dans son château de Malines, Marguerite d'Autriche possède, en 1523, « deux riches nappes damassées de grandes fleurs ».

La possession de nombreuses nappes est toujours considérée comme un signe d'aisance. En 1348, Ponce Clair, jurisconsulte à Valence, laisse dans sa succession, dix-sept nappes. Leur valeur varie, à cette époque, de 7 livres 6 deniers à 10 livres (1).

La nappe, étendue en double (*doublier*), et parfois recouverte elle-même d'un napperon (petite nappe de milieu), retombe en larges plis verticalement jusqu'à terre pour dissimuler les tréteaux de la table et peut-être aussi afin de permettre aux convives de s'essuyer les doigts. « Le sommellier, dit Olivier de la Marche, doibt couvrir la table de deux nappes, et redoubler la nappe devant le prince (duc de Bourgogne), comme un doublier. » L'emploi de ces toiles se trouve lié au singulier usage de la chevalerie, de couper la nappe devant le personnage auquel on veut faire un affront. Alain Chartier raconte à ce sujet de Bertrand du Guesclin que « en mémoire de discipline et de chevalerie, quiconque homme noble se forfaisait reprouchablement

(1) Mantellier, *Mémoire sur la valeur des principales denrées*, p. 284.

en son estat, il luy venait, au manger, trencher la nappe devant soy ».

Les *tranchoirs* placés devant chaque convive sont des disques plats faisant office d'assiettes. Leur forme est de préférence ronde ou carrée, plus rarement hexagonale ou oblongue. Dans les ménages modestes, ces « palettes » en bois sont achetées un sol la douzaine. Les personnes plus fortunées se servent de disques d'étain, parfois même d'argent. Ponce Clair jurisconsulte à Valence, laisse, en 1348, dix-sept disques métalliques.

Dans sa cuisine Geoffroy-le-Meingre, évêque de Laon, dispose, en 1371, de huit ustensiles de même nature, en étain. Robert de Montvuagard possède, en 1439, dans son château de Thuyset (Savoie), vingt-deux disques de différentes grandeurs. En 1443, Avignon Nicolaï, archevêque d'Aix, utilise sept disques d'étain et deux disques d'argent. L'inventaire de Marguerite d'Autriche, au château de Malines, en 1523, mentionne douze tranchoirs ronds et quatre tranchoirs carrés en argent. L'emploi de ces objets dure jusque vers la fin du XVIe siècle, car un tableau de 1570 au musée de Brunswick, et figurant un banquet offert aux pauvres, reproduit une série de tables dressées en plein air avec autant de tranchoirs en étain qu'il existe de convives.

Sur ces plateaux métalliques sont parfois déposés des tranchoirs de pain, tranches de pain rassis, découpées en forme de disques, servant d'appui pour découper la viande, et changés à chaque service (1). Une ordonnance du dauphin Humbert II, rendue en 1336, prescrit de servir tous les jours, à la table de ce prince, « des pains blancs pour sa bouche, et quatre petits pains pour lui servir de tranchoirs». Olivier de la Marche, dont les mémoires fournissent tant d'utiles indications sur le service de la table à la cour des

(1) Au sacre de Louis XII, il s'en consomme 1.294 douzaines.

ducs de Bourgogne, s'exprime ainsi : « ... et doibt le varlet servant faire les trenchoirs de pain bis, et en doibt faire huict pilles de quatre trenchoirs. »

Ces disques métalliques ou de pain rassis ne pouvant être utilisés que pour manger les viandes rôties, sont remplacés, pour les ragoûts accommodés avec des sauces, par des plats possédant une certaine profondeur, appelés *sausserons*. Les aliments liquides, tels que les soupes, sont consommés dans des *écuelles* semblables à nos assiettes, mais plus creuses et sans rebord horizontal. Parfois elles sont munies d'oreilles ou poignées plates en forme de coquilles, et pouvant au besoin, selon le galant protocole de l'époque, servir à la fois à deux personnes (1).

Comme les tranchoirs, ces écuelles sont de buis, de tremble ou de noyer chez les pauvres, et métalliques chez les gens de condition aisée. En 1302, Guillaume-as-Faives possède, à Paris, vingt-six écuelles dont six d'argent, et, dans sa propriété d'Ivry, dix-huit écuelles d'étain. Le château de Berzé (Saône-et-Loire) en renferme trente-cinq. Ponce Clair, jurisconsulte à Valence, dispose, en 1348, de trente-quatre écuelles de bois. L'évêque Geoffroy-Meingre laisse, en 1371, douze écuelles d'étain ; Robert de Montvuagard est propriétaire, en 1439, de onze écuelles. Le château de Verfeuil renferme, au XIVe siècle, treize objets de même destination. Dans le très modeste mobilier de Perot Claves figurent, en 1409, douze écuelles et six sausserons. Le riche château de Josselin dispose, d'après son inventaire de 1407, du nombre imposant de 459 écuelles d'argent. Dans la vaisselle d'argent du connétable de Saint-Paul, se trouvent trente-cinq écuelles. Marguerite d'Autriche possède, à Malines, trente et une écuelles

(1) « Il y eust jusques à huit cent chevaliers séans à table et si n'y eust celuy qui n'eust une dame ou une pucelle à son costé ou à son escuelle. » (Perceforest, 1460.) D'autre part, dans le fabliau de la « *Mule sans frein* » par Faisans de Mézières, une dame désirant favoriser son hôte, le fait « en son escuelle mangier ».

unies ainsi que trois écuelles à oreilles. Nicolas de Cairon, gentilhomme campagnard, laisse, en 1532, dix-sept écuelles d'étain.

Le *gobelet* est une timbale cylindrique légèrement rétrécie vers la base, fabriquée en matières précieuses, en étain, en terre ou même en bois. Cet ustensile figure sur les tables les plus somptueuses, comme sur les plus pauvres, et même dans les tavernes, puisque « incontinent que Pautagruel ostoit le guobelet de la bouche, la langue lui brusloit ».

Le gobelet sert principalement à absorber le vin ; pour l'eau, ouvriers et paysans boivent à même au goulot de la cruche posée à terre. Parfois la boisson est servie dans des bols analogues à nos rince-bouches modernes et fabriqués en métal (1), en bois ou même en poterie commune. Les miniatures représentent ce récipient saisi à deux mains en vue de porter le liquide à hauteur de la bouche. Le bol vulgaire est désigné sous le nom de « caillier ».

La *coupe*, dont la forme se rapproche déjà sensiblement de celle de nos verres à champagne, se compose d'un pied et d'un vase profond, surmonté parfois d'un couvercle (2). C'est une pièce d'orfèvrerie en cristal, argent ou or émaillé, qui ne se rencontre que dans les demeures féodales ou les salles de corporations. Pour permettre à plusieurs personnes de boire sans dégoût dans ce même récipient, certaines coupes rondes, appelées « coupes à cornette » possèdent des bords festonnés et arrondis sur plan polylobé.

(1) Pierre Gogueil, évêque du Puy, laisse, en 1327, vingt-quatre bols d'argent de différentes grandeurs et vingt-deux gobelets d'argent dont un doré.

(2) « Une cope d'argent a pié et a couvercle ». Charte de Jean de Châlon Arlay donnée à Nozeray le 1er décembre 1313, n° 73 du cartulaire de Balerne, coll. Jules Gauthier.

Le *verre à boire* n'est pas absolument inconnu (1), mais l'usage de ce fragile vase reste tout à fait exceptionnel jusqu'à l'époque où les ateliers de Venise commencent à contrefaire les produits de la verrerie de l'Orient. Un grand et haut vase à boire, de forme cylindrique, avec culot intérieur terminé par un petit bouton, se trouve représenté sur une fresque de la fin du xve siècle, au cloître d'Abondance, dans la Haute-Savoie.

La *salière* est un petit récipient généralement moins haut que large, muni d'un pied et d'un couvercle. Chez les gens de condition modeste, elle est confectionnée en bois (2). Les inventaires des personnes plus fortunées mentionnent des salières d'étain. Le musée de Cluny renferme un de ces petits accessoires, attribué au xiiie siècle, et formé d'une boîte hexagonale en étain, munie d'un couvercle à charnière. Une miniature de la fin du xive siècle (3) reproduit une salière constituée par une large capsule reposant sur un pied évasé, avec couvercle surmonté d'un bouton. La fresque du cloître d'Abondance fournit deux salières d'étain, de forme cylindrique, également surmontées d'une petite boule. Sur les tables des prélats et des seigneurs, la salière est souvent de métal plus précieux. Pierre Gogueil, évêque du Puy, dispose, en 1327, dans son château d'Espaly, de six salières d'argent. Dans les résidences princières, ces petits objets constituent même parfois de véritables pièces d'orfèvrerie. L'inventaire du duc d'Anjou comprend, à lui seul, trente salières d'or, d'argent, de cristal, de jaspe et d'émail. Le duc Jean de Berry en possède un nombre égal, à personnages et sujets fantaisistes. Les comptes des joyaux laissés à sa mort par le duc de Guyenne (1416) mention-

(1) Un vase en verre du vi^e^ siècle a été découvert dans le Gotland en Scandinavie. Frédéric Nordin, *Antiquarish Ids krift för Sverige*. Del. 13 n° 3, p. 128.

(2) Unam saleriam fuste 1382. *Inv. de Guillaume Gachon*.

(3) *Le livre des Merveilles*, Bibliothèque nationale, n° 2810.

nent aussi une quantité considérable de salières, minutieusement décrites et d'une richesse extraordinaire. Dans son Glossaire, de Laborde en a transcrit les descriptions.

A côté de cet objet, et dès le XIIIe siècle, figure souvent sur la table un « baril à mettre moutarde », petit pot confectionné en bois, étain, ivoire, argent ou poterie commune.

Le coquetier, bien que d'usage peu commun, n'est pas absolument inconnu. Il s'appelle « ovier » et apparaît, dès l'année 1362, dans un inventaire du duc de Normandie.

Ce nombre assez restreint d'objets constituant le couvert de la table semble attester une certaine simplicité de mœurs et une absence relative de luxe dans le service des repas. Dans la vie ordinaire, l'attention est davantage portée sur la qualité et le nombre des mets, que sur la valeur de la vaisselle. Toutefois, le moyen âge est essentiellement une période de contrastes entre les conditions d'existence des classes pauvres ou seulement aisées, et celles des grandes lignées féodales. Cette opposition se constate également entre l'extrême simplicité du service sur les tables bourgeoises, et le luxe déployé à l'occasion des fêtes dans les demeures princières.

Dans les châteaux, le service de table s'effectue selon une rigoureuse étiquette. L'annonce du repas a lieu au son du cor. Les femmes, et même l'épouse, se lèvent lorsque le seigneur ou un étranger de distinction entrent dans la salle (1). Ceux-ci, d'autre part, saluent l'une après l'autre toutes les dames présentes (2).

A l'origine, surtout dans les pays germaniques, hommes et femmes prennent leur repas séparément, dans la même pièce (3) ; les hommes rangés le long d'un des côtés du

(1) Roman de *Flamenca,* écrit vers 1234.
(2) Roman de *Flamenca,* nº 7662.
(3) Cori, *Burgenkunde,* p. 136 et suivantes.

mur et servis par la domesticité masculine, les femmes placées le long de la muraille opposée et secondées par leurs servantes. Toutefois, dès le XII[e] siècle, l'usage français, consistant à réunir les personnages des deux sexes, devient général dans toute l'Europe occidentale.

En principe, le seigneur, sa famille et les convives de rang élevé occupent le haut bout d'une table, dressée parfois sur une estrade. L'invité prend place entre le seigneur et son épouse. Parfois il s'assied en face du maître ayant à ses côtés la châtelaine ou, en son absence, la fille aînée, qui lui présente les plats et verse à boire. Les autres convives se rangent selon leur situation dans la hiérarchie féodale ; toutefois, le héros d'un combat ou le vainqueur d'un tournoi obtiennent toujours une place privilégiée. Les invités sont disposés par couples, l'un à côté de l'autre, chaque chevalier appairé, autant que possible, à une dame ou demoiselle de son choix.

Avant de se mettre à table, chaque convive « va laver », afin que les personnes avec lesquelles on mettra les mains dans le même plat se donnent une garantie mutuelle de propreté. L'opération s'effectue dans un bassin de cuivre ou d'étain, sur lequel un serviteur fait couler d'une aiguière l'eau aromatisée de sauge, camomille, marjolaine, iris, laurier ou romarin. Cette ablution des doigts se renouvellera entre chaque service. Dès que les convives sont rangés à table, l'assistance se lève pour réciter le *Benedicite.*

Les viandes sont apportées de la cuisine dans des *plats*, vastes récipients métalliques ronds ou oblongs, parfois munis d'un couvercle (1). La crainte du poison, si répandue au moyen âge dans les cours royales et les châteaux, engendre, en effet, l'habitude de présenter aux convives

(1) L'inventaire du Duc d'Anjou mentionne des « plas d'or pour mettre viande » ; celui de Charles V cite sept douzaines de plats d'or, 157 plats d'argent, et 181 plats d'argent blanc.

les mets tout couverts sur la table, et quelquefois même bridés par une courroie ou un linge. En outre, l'usage exige qu'avant de découper une viande dans un plat, l'écuyer tranchant contrôle l'absence de toute substance vénéneuse au moyen d'un instrument spécial, ou « épreuve », jouissant, selon la croyance de l'époque, de la propriété de se modifier en présence d'éléments nocifs. Les matières les plus usitées à cet usage sont la licorne, la crapaudine, le jaspe, l'agate, le cristal de roche, et la langue de serpent dont les inventaires font fréquemment mention (1).

La *nef* constitue par excellence la pièce d'apparat placée sur la table devant le prince ou le seigneur. Construite en forme de navire et munie d'un couvercle, elle renferme des « épreuves », des vases à boire, les couteaux ainsi que certaines substances comestibles, épices d'Orient destinées à être soustraites aux tentatives d'empoisonnement. Les *entremets* et les fontaines, véritables pièces à surprises, jouent un rôle non moins important dans l'ordonnance des grands repas, pour distraire et charmer les convives. Le *hanap*, ou coupe d'honneur, affecte les formes les plus arbitraires. C'est parfois un simple récipient de bois, plus généralement une pièce de grande valeur en argent, or, cristal ou pierre précieuse, munie d'un couvercle et montée sur pied. Parfois ce récipient est offert

(1) La licorne est un animal fabuleux, ressemblant à un cheval et portant sur le fond une corne droite. Les naturalistes du moyen age admettent tous l'existence de cette bête, dont la protubérance frontale était probablement une dent de nerval. « Une pièce de licorne d'environ ung doigt de long garnie d'argent doré,... une petite licorne attachée à ung petit chesnon d'or. » *Déclaration des bagues et joyaux pris par le traître Albert au château de Nantes.* Fin XIVe siècle.

La langue de serpent est une pierre de couleur rose blanchâtré, changeante, plus foncée et luisante vers la partie qui se termine en pointe. Sa forme analogue à la dent de serpent inspirait la croyance qu'elle provenait de cet animal, et que, en devenant humide, elle découvrait les mets empoisonnés. « Une espreve d'argent dorée, garnie d'un grand langue de serpent;... deux pièces de coural rouge dont pant à une d'eux doux langues de serpent; ... une langue de serpent enchassée en argent. » 1393. *Inv. de Jeanne de Pentièvres.*

à l'hôte, comme souhait de bon voyage sur terre ou sur mer.

Des *drageoirs* sont déposés sur la table vers la fin du repas. Ce sont des plateaux largement évasés et montés sur pied, servant à contenir des dragées moulées en forme d'animaux fantaisistes. « En la fin furent portés à la grande table pleins d'espices confites, comme on dirait drageries très bien faictes en façon de cerfs, biches, sangliers, ours, singes, licornes, lions, tigres et autres bestes (1)... »

Les drageoirs, comme les nefs et les hanaps, constituent de véritables pièces d'orfèvrerie, et leur étude ne saurait rentrer dans le cadre du présent travail.

Le repas terminé, un page présente une dernière fois à chaque convive, l'aiguière ou l'aquamanile, et le bassin pour l'ablution des mains. On procède à la prière des Grâces, que l'on récite debout. Les nappes sont enlevées et les tables retirées de la salle, opérations résumées en ces termes dans la *Propriété des choses* (2) ; « ... on appareille donc les viandes pour dîner. On dresse les sièges et les tables et les dressoirs, et l'on pare l'en dedans la salle si comme il appartient. Après on assiet les hostes ou chiefs de la table avec le sire de l'hôstel ; et ne s'assient point jusques à tant qu'ils aient lavé leurs mains. Après on assiet la dame et ses filles, et les familles selon son estat. On met les salières et les cousteaulx et les culières premiers sur la table, et puis le pain et le vin. Après les viandes de diverses manières sont apportées, et servent les servants à grant diligence... et adonc on renouvelle vins et viandes et à la fin on apporte le fruit. Et quand le dîner est accomply, on oste les nappes et les reliefs et abat-on les tables quand on a lavé, et puis rend-on grâce à Dieu et à son hôte. »

(1) *Chronique de J. du Clert*, p. 107 (1467).

(2) Livre VI, ch. 22, par Barthélémi l'Anglais, religieux franciscain qui professa à Paris au commencement du règne de saint Louis.

*
* *

Ce cérémonial de table dénote une politesse délicate et raffinée, dont le protocole rigoureusement observé, égale en subtilités, les habitudes des périodes les plus civilisées de notre histoire. Dans la manière de se laver les mains, de s'asseoir et de se comporter à table, nos aïeux font preuve de savoir vivre, et c'est en cela que les personnes de haute condition se distinguent des gens du peuple.

Ces mœurs ont, plus qu'on ne le pense, survécu jusqu'à nos jours, et mainte charmante tradition, considérée comme un produit de notre civilisation moderne, n'est autre chose que la survivance d'usages très anciens. Le goût des fleurs répandues à profusion sur la nappe, remonte à la période féodale. Du moyen âge aussi l'habitude de servir du vin doux à la fin du repas. L'usage de la moutarde et de la salière, pour rehausser la saveur des mets, date de bien des siècles ; et l'utilisation de nos modernes rince-bouches dérive directement des ablutions de mains opérées jadis, dans des bassins, au moyen d'eau parfumée dans une aiguière. Enfin, si l'assiette s'est substituée à l'ancien disque de pain rassis, ce dernier n'a pas totalement disparu, et Viollet-le-Duc fait ingénieusement observer, à ce sujet, que la coutume de placer sous le menu gibier rôti des petites tranches de pain grillé, dérive d'une habitude du moyen âge, conservée jusqu'à nos jours.

Lieutenant-Colonel DERVIEU.

UNE RÉPLIQUE DU PUITS DE MOISE A DIJON

On sait quelle profonde impression produisit, en Bourgogne, l'étrange et superbe monument, dû au magique ciseau de Claux Sluter, que Philippe le Hardi fit élever dans le cloître de la Chartreuse de Champmol, près de Dijon.

A peine l'œuvre était-elle achevée en 1402 que sa réputation, dépassant les limites du duché, s'étendait au loin, provoquant vers la capitale bourguignonne un véritable exode de pèlerins. De toutes parts ils accouraient, mus par la curiosité autant que par la dévotion, au double profit de l'art et de la religion.

Cet engoûment était vraiment justifié, si l'on en juge par ce qui nous reste de ce vénérable monument. Il n'est pas, en effet, parvenu intact jusqu'à notre époque. Sans parler des restaurations qu'il a dû naturellement subir, les injures du temps, et, peut-être, le vandalisme l'ont dépouillé du calvaire à quatre personnages qui le surmontait, et dont le massif hexagonal actuel, entouré de six statues de prophètes de l'Ancien Testament, ne formait que la base grandiose, accessoire devenu maintenant le principal.

La destruction de ce calvaire est d'autant plus regrettable qu'il était intéressant à un haut degré, d'apprendre, en examinant le corps du Christ, de quelle manière Claux Sluter savait traiter le nu, ce que ne suffit pas à nous révéler le buste de ce Christ, seul débris subsistant des statues dont le calvaire se composait.

L'essentiel, il est vrai, nous reste, puisque les merveilleuses effigies des prophètes ont été conservées à notre admiration.

Dans ces conditions, toutefois, il est bien difficile de s'imaginer l'aspect que l'ensemble du monument présentait à l'origine. On n'y parviendrait certes pas à l'aide de l'essai de reconstitution, tenté au siècle dernier et dont la maquette en plâtre, au tiers de la grandeur naturelle, a été exécutée sous la direction de M. Févret de Saint-Mémin, alors conservateur du musée de Dijon (1), par J.-B. Louis-Joseph Moreau, décédé en 1855.

De mauvaises proportions et de dimensions trop restreintes, cette maquette, malgré les louables efforts de son auteur, est absolument impropre à donner une idée juste de ce que pouvait être le monument dans son intégrité complète.

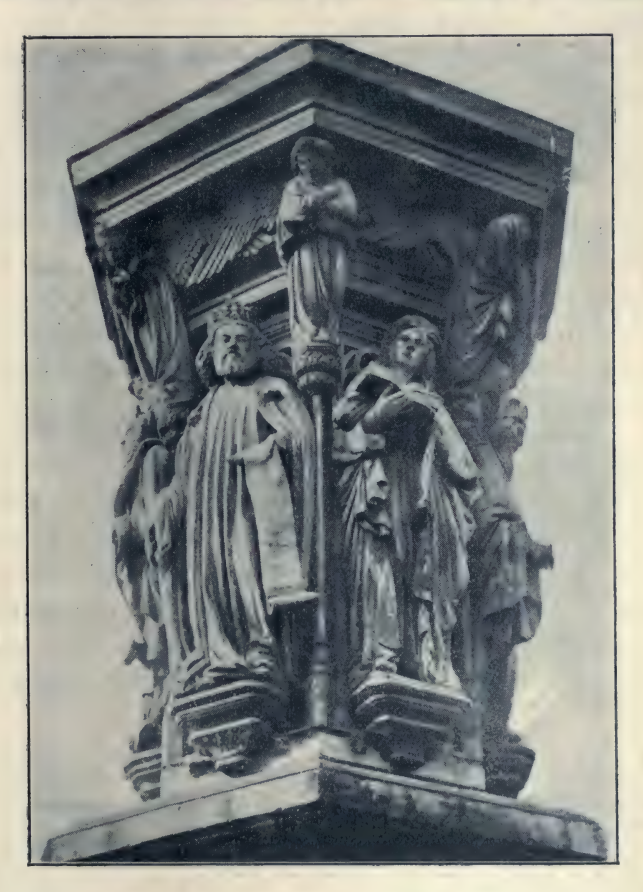
On nous aura donc gré de faire connaître qu'une réplique du Puits de Moïse existe à Dijon même, depuis le commencement du XVI[e] siècle, à peu de distance de l'ancienne Chartreuse, devenue un asile départemental d'aliénés, où se trouve enclavé le monument original.

C'est au milieu du jardin de l'hôpital général, véritable parc, traversé par la petite rivière d'Ouche, que se trouve cette réplique, au fond d'une allée de platanes, sur une esplanade, où l'on accède par un escalier de dix marches.

On se trouve là en présence d'une exacte reproduction du monument de la Chartreuse, mais tandis que l'original est à moitié enfoui dans un puits et dissimulé par un pavillon d'abri, la réplique surgit du sol, droite et fière, sans rien qui la dérobe aux regards. Au lieu d'être surmontée du traditionnel calvaire, elle se termine par une haute croix fleuronnée, à double traverse.

(1) Cette maquette figure actuellement au Musée archéologique de Dijon, dans une salle où sont réunis les moulages des plus notoires sculptures subsistantes, conservées dans les ruines de la Chartreuse de Champmol.

Entre l'original et la copie, il faut signaler deux différences. A la Chartreuse, les culs-de-lampe qui soutiennent



Statues du puits de l'hôpital de Dijon.

les statues des prophètes sont ornés de feuillages, tandis qu'ils sont plus saillants et garnis de moulures à l'hôpital. En outre, au-dessus de la corniche, le sol rocheux qui se trouvait sous le calvaire de la Chartreuse n'existe pas sous la croix de l'hôpital.

Un précieux manuscrit du XVIIIe siècle, conservé aux archives de l'hôpital général, nous apprend à qui est dû ce deuxième puits de Moïse.

Ce manuscrit, orné de trente-cinq dessins au lavis, est intitulé : « *Histoire de la maison magistrale, conventuelle et hospitalière du Saint-Esprit de Dijon*, par le frère François Calmelet, dernier commandeur de l'établissement (1739-1773). » Il a été transcrit sur le travail original de François Calmelet, par le P. Augustin de Besançon, capucin, en 1772, comme en fait foi une mention, de la main du copiste (1).

L'histoire en question rapporte qu'une croix en pierre, ornée de différentes figures, fut construite dans le cimetière dudit hôpital, devant la chapelle dite de Saint-Jean de Jérusalem alors chapelle mortuaire, en 1508, sous le magistère et par les soins du frère Guillaume Sacquenier, commandeur dudit hôpital et abbé de Bauluses. Cette fondation et les titres de celui à qui elle était due se trouvaient consignés en une inscription latine, gravée en caractères gothiques, qui s'apercevait encore en 1772 tout autour des pans du piédestal hexagone de la croix, mais la mousse et le temps l'avait déjà en partie rongée et effacée (2).

(1) « Cette histoire, dont M. Calmelet est l'auteur, vient d'être transcrite par moi soussigné le 1er mars 1772 ; le R. P. Jacques de Villeneuve étant alors provincial, le R. P. Joseph Marie de Montcenis, ex-provincial et gardien actuel de cette maison.

L'auteur a bien voulu communiquer l'original pour en tirer copie et a eu la complaisance de l'orner de planches et vignettes. C'est une obligation bien grande que nous avons à ce digne et respectable commandeur, qui a toujours affectionné notre ordre d'une façon particulière. A Dijon, le 1er mars 1772. »

Signé : P. Augustin de Besançon, capucin.

(2) La transcription du P. Augustin donne la traduction française du texte de l'inscription :

« L'an du Seigneur 1508, au mois de juin, Guillaume Sacquenier, natif de Dijon et d'abord commandeur de cette sainte maison durant quinze ans, ensuite abbé du monastère de Bauluses, et, de par disposition du pape Alexandre VI, fait maître commandataire de la susdite maison, a fondé cette croix. »

Quel maître sculpteur a exécuté cette copie? L'inscription ne le dit pas et le chroniqueur non plus. Qu'importe, l'école de Bourgogne n'était pas encore éteinte ; c'était bientôt l'époque où Sambin allait surgir, et l'artiste anonyme a produit une œuvre consciencieuse autant que fidèle, qui, sans être contemporaine, bénéficie suffisamment du recul du temps, pour être considérée comme une parfaite réplique.

Le P. Augustin ne mentionne pas que cette croix est la copie de celle des Chartreux. Il paraît même ignorer l'existence de celle-ci.

Le couvent fut d'ailleurs supprimé en 1790 et la croix n'était certainement plus intacte dès cette époque, puisque M. de Saint-Mémin atteste, au moment de la restauration de cette croix, qu'aucun des habitants de Dijon ayant eu l'occasion de visiter la Chartreuse avant 1842, n'avait conservé le souvenir d'un groupe existant sur la plate-forme du puits de Moïse (1).

La suite du récit du P. Augustin nous apprend que le cimetière de l'hôpital ayant été désaffecté en 1703, la croix fut transportée dans un nouveau cimetière, situé sur le chemin de Larey, entre l'Ouche et le canal de Bourgogne. Elle ne devait pas y rester longtemps. Dans le courant du XVIIIe siècle, elle fut de nouveau déplacée et transférée dans le cimetière du pont des Tanneries ; puis, finalement, ramenée, en 1840, dans le jardin de l'hôpital, où elle se trouve actuellement (2).

Vers cette époque elle fut restaurée par Jouffroy, pour

(1) *Rapport sur les restes des monuments de l'ancienne chartreuse de Dijon*, dans les *Mémoires de la Commission des Antiquités de la Côte-d'Or*, 1832-33 et 1842.

(2) N. Fétu, *Index analytique des objets d'art et d'archéologie existant en* 1892 *dans les églises, hospices, couvents, places et établissements publics de la ville de Dijon.* Dijon, imprimerie Jobard, 1892, in-8° (Publication de la Commission des Antiquités de la Côte-d'Or.)

les statues, et pour la partie ornementale, par Forey, tous deux sculpteurs dijonnais. Ce dernier ajouta la croix fleuronnée à double croisillon qui la surmonte, pour remplacer la croix primitive depuis longtemps détruite.

Il est aisé de concevoir que tant de déplacements avaient altéré profondément l'intégrité du monument. Si le primitif puits de Moïse, d'un siècle plus ancien, avait subi de pareilles vicissitudes, il n'en resterait plus à présent que les débris.

Fort heureusement le P. Sacquenier avait fait exécuter sa copie en excellente pierre d'Asnières, à l'imitation de l'original, et la restauration de cette réplique ayant été exécutée avec tout le soin désirable, elle est parvenue jusqu'à nous en très bon état.

Cette restauration eut lieu à l'occasion du travail de même nature, dont le puits de Moïse des Chartreux fut l'objet en 1842, et qui était lui-même compris dans l'ensemble des travaux commencés en 1840 pour la construction d'un asile départemental d'aliénés, sur l'emplacement des ruines de la Chartreuse.

Les mesures de protection destinées à sauvegarder le chef-d'œuvre de Claux Sluter furent très intelligemment prises.

Le pavillon octogonal à douze arcades, élevé en 1638 pour abriter le puits de Moïse, fut isolé au milieu du grand préau, de manière à permettre la vue et l'accès du monument sans apporter aucune gêne au service de l'asile. Quant à la restauration proprement dite, elle fut confiée à François Jouffroy après sévère enquête sur la façon dont il entendait y procéder.

Cet artiste dijonnais (1), l'un des meilleurs élèves de Rude, était particulièrement qualifié pour mener à bien, sous le contrôle de la Commission des Monuments histo-

(1) Décédé en 1882, professeur à l'école des Beaux-Arts de Paris et membre de l'Institut.

riques (1), cette tâche aussi délicate qu'importante, dont il s'acquitta avec infiniment de talent.

Ce fut alors que, par surcroît, il fut également chargé de la restauration du puits de Moïse de l'hôpital. Soit que l'état de vétusté de ce dernier fût moins avancé puisqu'il était d'un siècle moins ancien, ou bien que sa valeur artistique paraissant moins grande, la restauration fut jugée moins importante que celle du puits de Moïse des Chartreux, elle ne fut pas signalée à l'administration des Beaux-Arts. Elle eut donc lieu sans le concours financier de l'État et sans aucune ingérence de la Commission des Monuments historiques.

Il était à présumer que l'artiste qui venait de s'acquitter avec une réelle habileté de son premier travail, ne manquerait pas d'apporter au second autant de conscience et de respect.

La croix de Guillaume Sacquenier n'ayant jamais été recouverte de peintures, il n'y avait pas lieu d'observer à son égard les mêmes ménagements. On eut tort cependant de procéder à une remise en état de neuf trop complète, que l'exposition du monument au plein air n'a pas même encore suffisamment atténuée.

Quant au sculpteur Forey, sur lequel on manque de documents biographiques, c'était assurément un remarquable ornemaniste. La croix, par laquelle il a remplacé le calvaire détruit, est d'heureuses proportions et d'un galbe plein d'élégance. Bien que la largeur de la plateforme du piédestal destiné à recevoir des statues autour de la croix fasse paraître un peu grêle la base de cette croix, elle n'en produit pas moins, vue dans son entier développement, un excellent effet.

(1) Le puits de Moïse n'était pas classé comme monument historique, car la première liste de classement date seulement de 1862, mais il figurait sur la liste, dressée en 1840, des monuments pour lesquels des secours étaient demandés et qui avaient été jugés dignes d'intérêt.

L'ancien calvaire ne fut pas plus reproduit à l'hôpital qu'il n'avait été reconstitué aux Chartreux, Jouffroy ayant sans doute trouvé qu'une telle opération était trop téméraire en présence du petit nombre d'éléments anciens subsistant. C'eut été une reconstruction plutôt qu'une restauration.

Sans imiter absolument la sage réserve dont on avait fait preuve dans le précédent travail, en laissant le piédestal tout seul, tel qu'on le voyait depuis si longtemps, on se contenta de le surmonter d'une croix sans personnages, conçue dans le style gothique, tel qu'on le comprenait à cette époque, de manière à satisfaire autant le coup d'œil que le sens esthétique du moment. Le résultat cherché est obtenu.

Pourquoi cette croix fut-elle, à l'imitation de celle de Lorraine, munie d'une double traverse? La raison ne s'en conçoit pas facilement. A-t-on voulu en augmentant son volume à la partie supérieure, équilibrer le manque de pondération qui se remarque à la base? Ou bien faut-il voir là quelque allusion à la croix qui forme la pièce principale des armoiries de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem (1)? Ce détail que des recherches dans les archives de l'hôpital pourraient peut-être élucider, est d'ailleurs de peu d'importance.

Le puits de Moïse de l'hôpital de Dijon, s'il ne restitue pas intégralement l'œuvre de Claux Sluter, peut donc aider à la reconstituer par la pensée ; il fournit en même temps une preuve incontestable de l'engoûment pour cette œuvre dont nous parlions au début de cet article, puisque cent ans après la mort du génial artiste, bien que l'époque de la Renaissance ait produit en Bourgogne

(1) Ces armoiries sont sculptées en haut relief sur la façade de la chapelle des morts de l'ancien cimetière de l'hôpital, devant laquelle, ainsi qu'il est dit plus haut, Guillaume Sacquenier avait édifié sa copie du puits de Moïse.

de fort belles croix monumentales (1), on n'a pas cru pouvoir mieux faire que de reproduire le chef-d'œuvre du maître.

Enfin. en cas de perte ou d'avarie de l'œuvre primitive, l'utilité d'une réplique devient encore plus grande. A ce point de vue, il est regrettable que celle-ci n'ait pas été signalée plus tôt. On aurait pu alors exécuter sur elle le moulage destiné au musée de sculpture comparée en évitant ainsi de faire courir à la patine et aux restes de polychromie ancienne de l'original les risques de détérioration auxquels les exposait une opération de cette nature, toujours dangereuse quelles que soient l'expérience et l'habileté du praticien chargé de la conduire.

A tous ces titres, la croix fondée par Guillaume Sacquenier à l'hôpital de Dijon, devenue avec le temps presque aussi précieuse que son célèbre modèle, mérite assurément d'être tirée de l'oubli où elle paraît avoir été injustement plongée.

A. Perrault-Dabot.

(1) Les croix de Couchey, Pagny et Turcey (Côte-d'Or), entre autres, sans atteindre l'importance des calvaires bretons, forment des monuments de la plus grande richesse ornementale, et d'une disposition architecturale aussi rare que variée.

MÉLANGES

Base carolingienne conservée au musée de Cluny.

Nous croyons intéressant de signaler un fragment d'architecture qui ne paraît pas avoir retenu l'attention autant qu'il le mérite, bien qu'il soit, depuis plus de trente ans, exposé dans la salle des Thermes.

Ce fragment, d'époque carolingienne, qui peut dater du VIIIe ou du IXe siècle, est constitué par une masse monolithe, de forme quadrangulaire, dont toute la partie inférieure, simplement épannelée, s'engageait dans le sol ou dans la maçonnerie ; chaque côté ne mesure pas moins de 0 m. 65 de haut sur 1 m. 20 de large. Si, à première vue, les fonctions architectoniques de ce volumineux massif n'apparaissent pas très clairement, il semble difficile, après examen, d'y voir autre chose qu'une base de colonne.

Aux quatre faces verticales, le décor, circonscrit par un tore aplati, est constitué par des tiges sinueuses portant des feuilles cannelées et de gros fruits à grains ; sur deux faces, ces tiges, symétriquement incurvées, s'échappent d'un cratère à panse godronnée. A la face horizontale, même décor de vases et de feuillage reproduit sur deux angles, les deux autres étant frustes. L'arête que forme cette face horizontale avec les faces verticales est abattue en large cavet et présente une suite de feuilles entablées, cannelées et arrondies, constituant comme une bordure d'oves stylisés. La face horizontale est en outre creusée, en son milieu, d'une cavité circulaire qui a été

ultérieurement et très irrégulièrement agrandie, mais dont le fond, garni de ciment, conserve encore l'empreinte d'un fût qui ne mesurait pas plus de 42 cent. de diamètre. Il est visible d'autre part que le décor, aujourd'hui mutilé,



E. Lefèvre-Pontalis phot.

Base carolingienne

se prolongeait jusqu'à l'orifice du trou : le fragment qui nous occupe formait donc à la fois socle et base.

Les rinceaux qui constituent le décor diffèrent nettement des rinceaux du XIIe siècle par la facture sèche des tiges, par la mollesse et l'allongement des courbes, par le faible relief du feuillage cannelé. Une ornementation très analogue et de même style se retrouve sur un panneau en marbre remployé dans la façade de Saint-Quenin, à Vaison (Vaucluse).

De la provenance originelle de cet intéressant document, nous ne savons malheureusement rien. Il nous est

venu de Saint-Denis, en 1890, avec un grand nombre d'autres fragments d'architecture que la Commission des Monuments historiques avait attribués au musée dès 1881. Ces fragments, d'origines très diverses, s'étaient accumulés, au cours du XIXe siècle, dans les chantiers et magasins de l'église abbatiale, pêle-mêle avec les épaves de l'ancien musée des Monuments français.

F. DE MONTREMY.

Deux chapiteaux romans de Parthenay.

Les chapiteaux taillés dans le granit, matière ingrate et rebelle aux finesses du ciseau, semblent toujours très archaïques, mais celui qui couronne une pile romane de



H. Heuzé phot.

Chapiteau de Saint-Laurent de Parthenay

Saint-Laurent de Parthenay, église agrandie et voûtée d'ogives au xve siècle, n'est cependant pas antérieur au xiie siècle. L'imagier y a représenté assez grossièrement le pèsement des âmes. Le démon au nez épaté, aux lèvres charnues, s'agenouille pour appuyer sa main sur le fléau de la balance, tandis que saint Michel est assis de l'autre côté. On remarquera l'arête de l'astragale et les feuilles recourbées qui se présentent en perspective sur le chan-



H. Heuzé phot.

Chapiteau de Notre-Dame de la Coudre

frein du tailloir. Le même sujet qui forme le principal thème des grands portails du xiiie siècle est reproduit ou xiie siècle sur les chapiteaux de Glennes (Aisne), de Saint-Martin de Brive, de Saint-Eutrope de Saintes, sur le tympan des portails d'Autun, de Saint-Basile d'Étampes et du prieuré d'Anzy-le-Duc (Saône-et-Loire). Dans tous ces exemples, Satan et l'archange se tiennent debout, tan-

dis qu'à Parthenay leur attitude exceptionnelle méritait d'être signalée.

Dans la même ville, un chapiteau roman de Notre-Dame de la Couldre, remployé dans les pilastres d'une grille de jardin, derrière le beau portail encore intact, représente le sacrifice d'Abraham d'une manière très originale. Le patriarche à genoux, armé d'un grand coutelas, tient Isaac par les cheveux et se retourne vers l'ange qui apparaît au-dessus du bélier. Il porte une barbe à longues mèches et un bonnet côtelé, comme une statue du portail royal de Chartres.

E. Lefèvre-Pontalis.

La croix couverte de Villeneuve-les-Avignon.

La valeur des vieilles pierres ayant augmenté en même temps que le prix de la vie, il faut s'attendre à voir disparaître toutes celles qui ne figurent pas sur les listes de classement. Tel est le cas de l'édicule du xiv[e] siècle qui recouvrait la croix de Villeneuve-les-Avignon. Sa voûte d'ogives et ses quatre grands arcs en tiers-point retombaient sur des piles d'angle ornées de trois niches et d'un grand pinacle. Ses ruines qui se composaient de deux massifs reliés par un arc mouluré appartenaient à un menuisier qui les a vendues au prétendu délégué d'une école d'architecture américaine, sans vouloir accepter le prix offert par la Commission des Monuments historiques. Les pierres, numérotées et mises en caisses, ont attendu longtemps dans le port de Marseille l'abrogation récente de la loi tutélaire qui interdisait l'exportation des œuvres d'art. La croix couverte de Beaucaire, heureusement classée, est un monument du même type, spécial au Midi de la France, mais il n'en est pas moins déplorable que la pittoresque cité de Villeneuve-les-Avignon ait perdu le pré-

cieux témoin d'un édicule gothique d'excellent style. Le vandalisme n'est plus représenté par des démolisseurs, mais par des antiquaires et des spéculateurs.

E. Lefèvre-Pontalis.

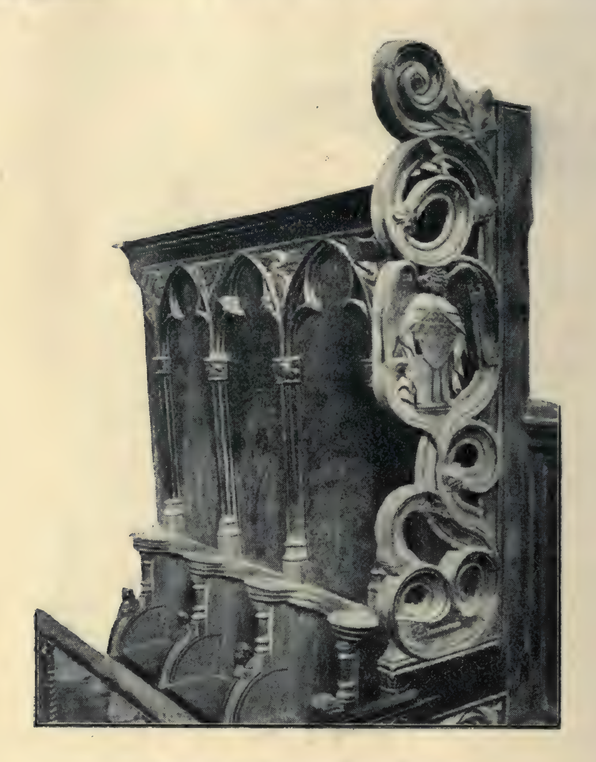


Croix couverte de Villeneuve

Les stalles de Nanteuil-en-Vallée.

Les derniers restes de la riche abbaye charentaise de Nanteuil, près de Ruffec, se composent d'un bâtiment du xiii[e] siècle qui a conservé des témoins de son ancienne charpente et d'un monument carré du xii[e] siècle, appelé trésor, qui menace ruine : ses deux salles superposées sont recouvertes de quatre voûtes d'arêtes fort bien appareillées

qui retombent sur un pilier central. L'église abbatiale a été détruite pendant la Révolution, mais huit stalles du XIVe siècle, recueillies dans l'église paroissiale, devaient faire partie de son mobilier. Les sièges, munis d'accoudoirs



Stalles de Nanteuil-en-Vallée

moulurés, sont séparés par de courtes colonnettes qui s'élèvent au-dessus de charmantes petites têtes d'anges. Sur les dossiers se détachent des arcs trilobés qui retombent sur un faisceau de colonnettes à chapiteau commun.

Au nord, les écoinçons se trouvent ornés d'un cerf, d'un lévrier, d'un bouquet de feuillages, d'un buste d'homme qui crie et qui lève le bras, d'une figure humaine. La jouée

forme d'élégantes volutes terminées par de larges feuilles. Au centre, un ange aux ailes éployées porte sur sa poitrine l'écu de la famille Regnault : *d'azur à trois pommes de pin d'or*, chargé d'un lambel et timbré d'une crosse. Deux membres de cette famille furent abbés de Nanteuil, mais c'est au premier qui portait le prénom de Pierre qu'il faut attribuer le don de ces stalles, car il gouverna le monastère de 1380 à 1387, tandis que son parent remplit les mêmes fonctions de 1440 à 1448, date qui ne coïncide pas avec le style des boiseries. Du côté sud, les belles volutes de la jouée s'élèvent au-dessus de deux moines dont le buste émerge du pavage du chœur. Dans les écoinçons, le huchier a représenté un sonneur de trompe, un grand lévrier, une tête d'homme et une figure de moine. La décoration de ces stalles gothiques qu'on peut comparer à celles de Bar-le-Régulier (Côte-d'Or) et de La Chaise-Dieu est du meilleur style, car les motifs de leurs dossiers ressemblent beaucoup à ceux des stalles de la cathédrale de Poitiers qui remontent à la seconde moitié du XIIIe siècle.

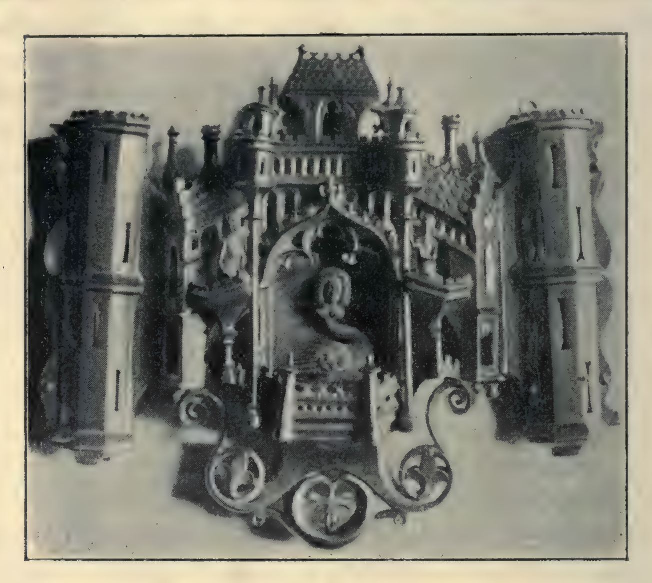
E. LEFÈVRE-PONTALIS.

Une plaque de ceinture gothique trouvée en Roumanie.

M. Draghileanu, directeur du Secrétariat de la Commission des Monuments historiques de Roumanie, a entrepris, sous les auspices de la Commission, des fouilles intéressantes dans la chapelle du château de Courtea de Arges, au cours desquelles il retrouva quatorze tombeaux princiers, malheureusement en partie profanés. Un seul sarcophage de pierre était encore intact ; il renfermait les restes de Radu Voda Bassarah, qui vivait dans la deuxième moitié du XIVe siècle. Il était vêtu d'une tunique étroite, et chaussé de souliers à la poulaine, comme en portaient alors les seigneurs de la cour de France.

Dans ce tombeau et dans quelques autres ont été trouvés des bijoux d'or qui avaient échappé aux profanateurs : bagues, bracelets, fibules, décorés d'inscriptions et de monogrammes niellés, et d'écussons émaillés, boutons ornés de figures d'origine byzantine et orientale, comme le motif persan des deux lions affrontés.

Un de ces objets est particulièrement intéressant, par ses dimensions, et par le sujet qu'il représente. C'est une plaque de ceinture en forme de château fort flanqué de



Plaque de ceinture roumaine

deux tourelles polygonales percées d'archères. Sur le devant du château, une galerie couverte, portée par des colonnettes, forme balcon à sa partie supérieure ; au milieu, la porte dont l'arc en accolade est tréflé est surmontée d'échauguettes et d'un balcon crénelé. On voit, sous la porte, un cygne à tête de femme, et sur les balcons, de chaque côté, une femme et un chevalier en conversation.

Un motif en forme de rinceaux soutient la pièce dont le haut se hérisse de tourelles crénelées, de clochetons, de fleurons et de crêtes de toitures, comme dans les plaques d'ivoire des coffrets français et italiens du XIVe et du XVe siècle, avec laquelle elle n'est pas sans présenter de curieuses analogies.

Les bijoux de cette dimension sont rares, et l'on ne trouve guère à comparer celui-ci qu'à ceux du trésor de Chalcis en Eubée, conservés aujourd'hui au British et à l'Ashmolean museum (1) où les influences orientales se mêlent à celles de l'Italie du Nord, comme dans les bijoux vénitiens de la fin du XIVe siècle. La plaque de ceinture de Courtea de Arges a peut-être une origine semblable, mais le style des motifs d'architecture et de la décoration ne permet pas de la faire remonter au delà du XVe siècle.

Marcel AUBERT.

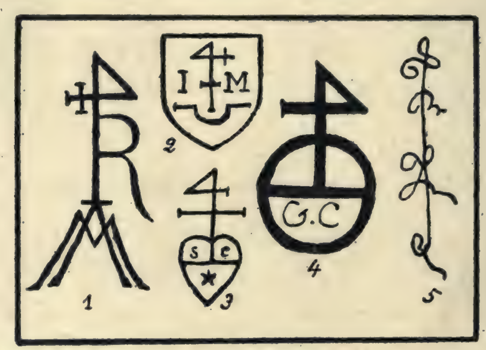
Origine du monogramme des tapissiers.

Le musée de Chartres possède (salle B) cinq tapisseries figurant l'histoire de Moïse. Elles ne sont pas d'un très beau travail, mais ont depuis longtemps attiré l'attention non seulement parce que Félibien assure qu'elles auraient été exécutées sur des dessins faits par Raphaël pour les Loges, mais aussi parce que les historiens chartrains pensent qu'elles auraient été données à la cathédrale de Chartres par l'évêque de Thou. Par acte du 3 novembre 1578, les représentants du chapitre reconnaissent avoir « receu de révérend père en Dieu monseigneur messire Nicollas de Thou, évesque de Chartres, onze pièces de tapisserie, qui luy a pleu donner à ladicte église pour parer le chœur d'icelle, en l'une desquelles sont portraictz les Troys Roys adorant Nostre Seigneur « (Arch. d'Eure-et-

(1) O. M. Dalton. *Mediaeval personal ornaments from Chalcis in the British and Ashmolean Museums*, dans *Archaeologia*, t. LXII.

Loir, G. 471); il n'est pas fait allusion à l'histoire de Moïse, aussi l'identification de cette donation avec les tapisseries du musée de Chartres est-elle seulement traditionnelle.

Parmi ces cinq tapisseries du xvi[e] siècle, quelques-unes portent sur la lisière l'écusson de gueules flanqué de deux B, obligatoire à Bruxelles depuis 1528 ; elles sont donc des œuvres bruxelloises. Nous remarquons en outre un monogramme, marque du fabricant (fig. 1), qui n'a pas encore été identifié, mais est absolument semblable au monogramme connu de Martin Reymbouts (1) ; aussi pouvons-nous croire que ces panneaux sont sortis de la maison illustrée par ce maître tapissier.



Monogramme des tapisseries du musée de Chartres.

Le sommet de ce monogramme est constitué par un signe qui a paru énigmatique aux meilleurs historiens de la tapisserie. M. Jules Guiffrey se contente de faire observer qu'il rappelle le chiffre 4 (2), mais Wauters, plus affirmatif, dit ce que signe indique que la pièce a été faite soit pour un marchand, soit par un tapissier faisant le commerce de la tapisserie.

Nous pensons qu'il faut chercher une explication d'un caractère plus général. En effet, les tapissiers n'eurent

(1) E. Müntz. *La Tapisserie,* p. 365 et 374.
(2) *Les tapisseries,* p. 160.

pas seuls l'habitude de tracer ce signe au sommet de leurs monogrammes, puisque cet usage fut observé à la fois par les imprimeurs et par les peintres-verriers. Des centaines d'exemples pourraient être présentés, mais il suffit, pour mettre cette remarque en évidence, de placer côte à côte les monogrammes de l'imprimeur lyonnais Jacques Maréchal, tiré d'un livre imprimé en 1524 (fig. 2), de l'imprimeur parisien Cramoisy, tiré d'un livre imprimé en 1614 (fig. 3), et d'un peintre-verrier, figurant sur des fragments de vitraux du XVIIe siècle et de travail allemand, enchâssés dans une fenêtre de la salle M au musée de Chartres (fig. 4). Cette coïncidence n'étonnera pas ceux qui savent combien l'histoire de l'art à chaque époque révèle d'inspirations communes à tous les corps de métiers, et rendra, d'autre part, hypothétique toute explication uniquement tirée des usages du métier de tapissier.

Nous cherchons plus loin l'origine de ce signe et nous pensons qu'il n'est pas autre chose que le *Chrismon* figurant en tête des anciens documents (fig. 5, IXe siècle). Le monogramme constantinien, librement interprété par les scribes mérovingiens et carolingiens, entremêlé de courbes et de fioritures, accompagné de notes tironiennes signifiant : *Ante omnia Christus* ; *Christus* ; *Amen* ; se retrouve au cours des siècles dans le seing manuel de quelques notaires et ne fut jamais oublié. Les exigences du dessin industriel firent abandonner les lignes courbes et il subsista sur les tapisseries, sur les livres et sur les vitraux ce dessin en forme de 4 orienté dans un sens ou dans l'autre, et dont la barre transversal est coupée parfois vers son extrémité par un trait perpendiculaire qui esquisse ainsi le signe de la Croix.

Telle est, pensons-nous, l'explication de ce signe dont nous constatons l'emploi dans les monogrammes d'artistes de plusieurs corps de métiers au moins dès le XVIe siècle.

Maurice JUSSELIN.

CHRONIQUE

PAR

F. DESHOULIÈRES

Gaule romaine

Substructions romaines a Amiens. — D'importantes substructions romaines viennent d'être mises à jour, rue de Beauvais, à Amiens. Ce sont des murs construits de pierres taillées en « tête de clou » et reliées par des chaînages de larges briques. A côté, un puits a livré une fibule digitée, des débris de peintures murales et des ossements. Enfin, le long d'un de ces murs, on a recueilli d'importants fragments de bas-reliefs qui ont permis à notre éminent confrère M. Espérandieu de dater ces constructions du premier siècle de notre ère. — *Réforme du Bâtiment*, 30 *mars* 1922.

Découvertes a Bordeaux. — M. Camille Jullian a signalé la découverte faite à Bordeaux, dans les fouilles entreprises par la Chambre de Commerce, d'un autel votif élevé par un citoyen d'Éburacum (York) à l'occasion de son voyage dans cette ville, à la date consulaire de 237. On y voit, sculptés, le dieu fluvial de la Garonne et un sanglier, arme parlante d'York. — *Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, *avril* 1922.

Les origines de Cachan (Seine). — M. Camille Jullian a également retrouvé les origines de cette localité

dans un habitat des temps néolithiques, dont on a découvert les foyers et les cabanes au sommet des Hautes-Bruyères. Là se trouvait la fameuse *fontaine couverte* qui fut captée par les Parisiens en 1671 et auquel le village dut son nom, *Caticantus*, qui, dans l'ancienne langue gauloise, est un qualificatif de source. — *Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, avril* 1922.

Le pont romain de Domqueur (Somme). — M. Ponchon attire l'attention sur ce pont situé à environ 300 mètres à l'ouest de Domqueur, au-dessus d'un ancien cours d'eau, près de la cote 120. Il semble, d'après une description, malheureusement trop courte, être composé d'une arche unique, en plein cintre, et construit en grand appareil. Mesurant 13 m. 95 de long, 2 m. 30 de large et 2 mètres de hauteur, M. Ponchon estime que ce pont aurait été bâti sous Auguste. — *Bull. de la Soc. des Antiq. de Picardie*, 1921, 3 *et* 4.

La Tour Magne. — Tout le monde connaît cet énigmatique monument qui s'élève à Nîmes, au-dessus d'une colline dominant le beau jardin de la fontaine. C'est une tour octogone, haute de 30 mètres et divisée en trois étages placés au-dessus d'une base. A l'intérieur un escalier conduit jusqu'au sommet, mais, pour diminuer le poids de l'ensemble, des vides demi-cylindriques allègent les murs sur chaque côté de l'octogone et en arrière de l'escalier. Enfin, cet édifice est entouré de remparts élevés en l'an 16 avant notre ère.

Mais quelle était la destination de cet édifice qui fut fort dégradé au xviie siècle par un chercheur de trésors? Un phare de l'époque où la mer se serait avancée jusqu'à Nîmes? une tour de guet? ou mausolée?...

M. Espérandieu, qui publie sur la Tour Magne une notice très instructive, croit qu'elle devait plutôt être un trophée

comparable, par exemple, à ceux de la Turbie et d'Adam-Clissi (Roumanie).

Cette hypothèse avait déjà été envisagée par Isidore Gilles et M. Adrien Blanchet, mais le colonel Espérandieu la précise en montrant que la Tour Magne a pu être dressée à la suite de la campagne conduite en 121 avant J.-C. par Domitien contre les Allobroges. — *E. Espérandieu, la Tourmagne, Nîmes,* 1922.

La Maison Carrée de Nimes. — C'est encore notre confrère, M. le colonel Espérandieu, qui, dans une seconde notice illustrée avec soin, a résumé ce qu'il a déjà publié sur ce monument. Il y a même ajouté quelques renseignements nouveaux et il a ainsi formé une monographie définitive, contenant une description méthodique et détaillée du plan de cette belle construction et de ses ornements sculptés dans l'excellente pierre de Lens.

La Maison Carrée fut construite vers l'an 20 avant J.-C., mais ce n'était jadis que le temple d'un ensemble beaucoup plus vaste, composé de portiques, ouverts sur l'intérieur, et qui entouraient trois de ses côtés. Probablement élevée pour honorer Caius et Lucius César, elle devint bientôt un capitole, puis, à la suite de vicissitudes nombreuses, elle fut, en 1670, la propriété de moines Augustins, et enfin, en 1823, un musée. — *E. Espérandieu, la Maison Carrée, Nîmes,* 1822.

Les voies romaines du Berry. — Le tracé des voies romaines du Berry a été maintes fois décrit. Raynal en avait donné un premier tableau d'ensemble en 1845 et D. Mater l'avait refait, dans le *Congrès archéologique de France,* tenu à Bourges en 1898.

Mais tout, n'était pas dit, car M. Émile Chénon, avec un soin et une science qui défient toute critique, vient de refaire le travail, en rectifiant divers parcours déjà indi-

qués et en en faisant connaître de nouveaux, comme celui reliant *Mediolanum* (Châteaumeillant) à *Ernodurum* (Saint-Ambroix).

Ainsi l'auteur arrive à démontrer qu'*Avaricum* (Bourges) était relié à tous les chefs-lieux des *civitates* voisines : *Cæsarodunum* (Tours), *Limonum* (Poitiers), *Augustoritum* (Limoges), *Mediolanum Santonum* (Saintes), *Augustonementum* (Autun), *Autricum* (Chartres), *Genabum* (Orléans).

Il y a plus, un réseau secondaire unissait Avaricum aux grandes villes celtiques des Bituriges : *Carobriva* (Chabris), *Gabatum* (Levroux), *Argentomagus* (Argenton), *Aigurandia* (Aigurande), *Mediolanum* (Châteaumeillant), *Aqua Neriomagensis* (Néris), *Aqua Bormonis* (Bourbon-l'Archambault), *Nevirum* (Nevers chez les Éduens), *Castrum Gordonis* (Saint-Satur), *Brivodorum* (Briare chez les Éduens), *Salobriva* (Salbris), enfin *Noviodunum* (Neung-sur-Beuvron chez les Carnutes).

Ce réseau fut si heureusement établi, conclue l'auteur, que bien des routes modernes, bien des chemins de fer suivent à peu près le même tracé, comme les voies romaines elles-mêmes avaient souvent remplacé d'anciens chemins créés par les Celtes. — *Emile Chénon. Les voies romaines du Berry, Paris, Sirey édit.*, 1922.

MARQUES DE POTIERS ROMAINS. — M. P. Clément signale les marques de potiers romains trouvées dans les fouilles du Vieil-Artins, près de Montoire (Loir-et-Cher). Les noms de Passenus, Petrecus, Élius, Cracius ont été déjà relevés par M. Déchelette, mais les marques INGEN, AVUC, CVCI, PRIMI, IVCVNDI, MEC semblent inédites ainsi qu'une rosace à dix pétales. Plusieurs marques ont été lues et publiées par M. l'abbé Cérès, mais le catalogue de M. Clément est plus complet. L'atelier de Lezoux est largement représenté au Vieil-Artins où les poteries unies

sont plus nombreuses que les poteries sigillées. — *Bull. de la Soc. archéol. du Vendômois, mai* 1922.

Architecture religieuse.

La chapelle de Mellecey (Saone-et-Loire). — M. Armand Caillat étudie cette chapelle préromane englobée dans une construction moderne et où une inscription romaine se trouve incrustée. Ses murs en *opus spicatum* ressemblent à ceux de la chapelle Saint-Martin, près de Tournus. — *Mémoires de la Soc. d'archéologie de Chalon-sur-Saône.*

A propos de Saint-Philibert de Tournus. — Notre savant confrère, M. J. Virey, écrivait en 1903 que, s'il pouvait attribuer au xe siècle quelques parties de l'église de Saint-Philibert de Tournus, il ne parvenait pas à y découvrir le moindre vestige du ixe siècle, témoin des constructions primitives. Or, d'importants travaux de restauration, exécutés de 1908 à 1915 par M. Ventre, architecte en chef des Monuments historiques, ont mis à jour, à l'angle sud-ouest du bas-côté sud, un fragment d'appareil d'une technique identique à celui de Saint-Philibert de Grandlieu et caractéristique du ixe siècle : alternance d'un lit de pierres blanches de moyen appareil et de deux rangs de pierres rouges, ayant l'apparence de la brique que l'on voit à Grandlieu.

M. J. Virey, à la suite de considérations du plus haut intérêt, mais que nous ne pouvons reproduire ici, arrive alors à discerner, dans cette église, les dates de construction suivantes antérieures au xie siècle : ixe siècle, quelques fragments de la nef ; milieu du xe siècle, plan général et importantes parties du chevet ; troisième quart du xe siècle, étage inférieur du narthex ; fin du xe siècle,

murs extérieurs de la nef dans la partie correspondant aux bas-côtés.

Cette découverte ne mériterait-elle pas d'être l'occasion d'une nouvelle étude sur l'église Saint-Philibert de Tournus, étude complète, revenant sur tout ce qui a été écrit, depuis Mérimée jusqu'à Robert de Lasteyrie et M. Camille Enlart et l'auteur désigné pour ce travail n'est-il pas M. Jean Virey ? — *Revue Mabillon, avril-juillet* 1922.

L'Église de Notre-Dame de Rugles (Eure). — M. Léon Coutil, dans un volume qui est un véritable répertoire archéologique où il énumère toutes les découvertes concernant les époques gauloise, romaine, franque et carolingienne faites dans l'arrondissement d'Évreux décrit avec quelques détails l'église de Rugles, qu'il déclare carolingienne.

Les fouilles entreprises par lui en 1921, à l'intérieur de l'édifice, lui ont permis de retrouver des murs romains qui ne semblent pas avoir de rapports avec l'église chrétienne. Celle-ci se compose d'une nef rectangulaire plus large que le chœur et l'abside demi-circulaire. Mais ce qui est caractéristique, c'est le petit appareil des murs, interrompu par des chaînages de briques doubles ou triples épousant les contreforts et *l'opus spicatum* qui en couronne le sommet.

Détail singulier : M. Léon Coutil avance que la nef, dans son état primitif, ne recevait le jour que par la porte.

A cette description très minutieuse, mais qui aurait gagné à être plus méthodique si l'abondance des sujets traités l'eût permis, l'auteur, ajoute des comparaisons entre l'église de Rugles et les édifices similaires. Il ne faut cependant pas oublier que, dans certaines régions, l'emploi de la brique mêlée à l'appareil a été en usage

jusqu'à une époque tardive. — *Léon Coutil. Archéologie gauloise, gallo-romaine, franque et carolingienne dans l'arrondissement d'Evreux.* — *Evreux* 1921.

La crypte de Saint-Germain de la Truite a Ézy (Eure). — C'est dans le même ouvrage que nous trouvons la description de cette curieuse crypte dont le plan est une ellipse. L'une des extrémités du grand axe est flanquée de trois petites absidioles et, à l'autre extrémité, d'absidioles semblables encadrant la porte d'entrée. L'autel est placé contre le petit axe et à l'opposé d'une source miraculeuse.

Malheureusement, M. Coutil donne peu de détails sur cette modeste construction qui mériterait une étude plus complète. — *Léon Coutil, ibid.*

La tour Charlemagne a Tours. — Ce débris de l'église Saint-Martin de Tours, dont il était un des clochers, est considéré par quelques archéologues comme un reste de la construction due au trésorier Hervé, ce qui le ferait remonter aux environs de l'an 1000.

M. l'abbé Plat, qui l'étudie de nouveau, démontre que c'est une addition nettement postérieure, faite à l'extrémité du croisillon nord, un peu après 1050. Il y a remarqué une coupole montée sur nervures cruciformes et l'arrachement d'une voûte en berceau, reposant sur un arc engagé, dont les deux rangées de claveaux se trouvent sur le même plan perpendiculaire.

Notre confrère a relevé cette disposition dans un certain nombre d'édifices du xie siècle de la Touraine. Nous pouvons également la lui indiquer dans l'église Saint-Savinien de Sens, qui est datée de 1068. — *Bull. de la Soc. nat. des Antiquaires de France*, 13 *nov.* 1921.

La confession de Plauzat (Puy-de-Dome). — La confession de Plauzat, qui peut remonter au commence-

ment du XIe siècle, n'est en réalité qu'un caveau barlong, établi perpendiculairement au grand axe du chœur de l'église supérieure. M. du Ranquet a pu y pénétrer et a reconnu qu'il était construit en moellons smillés, posés par lits horizontaux très réguliers, voûté d'un berceau en plein cintre, éclairé par deux petits soupiraux en forme d'oculi et qu'il contient un puits circulaire. Un détail intéressant est à noter : l'intrados de la voûte est séparé des deux murs du fond par une rainure, sans doute destinée à supporter l'extrémité des couchis ayant servi à la construction du berceau. Pareille disposition, observe notre confrère, se retrouve dans la crypte de Saint-Aignan à Orléans. — *Bull. de la Soc. des Sciences*, *Lettres et Arts de Clermont-Ferrand.*

L'Église de Coustouges (Pyrénées-Orientales). — Consacré en 1142, l'édifice est dépourvu de collatéraux et de transept, mais la travée du chœur, qui précède une abside demi-circulaire, est flanquée de deux petites chapelles rectangulaires et un clocher-donjon se dresse au midi contre l'élévation latérale.

Notre confrère M. René Fage a relevé, dans cette église, deux curieuses particularités. D'abord des trompes, logées dans les angles des murs de la nef et du sanctuaire ; ce ne sont pas des trompes de coupoles, mais leur rôle consiste probablement à résister à la poussée produite par les arcades et les voûtes des chapelles. Puis un massif de maçonnerie, en forme de parallélipipède, surmonte le clocher. Dans quel but? Il a servi, à une certaine époque, à porter les chevrons d'un comble en pavillon. Mais est-ce bien pour cela qu'on a surchargé la voûte du clocher d'un pareil poids? M. René Fage n'ose se prononcer. — *Bull. de la Soc. nat. des Antiquaires de France*, 30 *nov.* 1921.

L'Église d'Usson (Puy-de-Dome). — M. Salveton, qui publie une notice sur cette église, ne consacre mal-

heureusement à son architecture que quelques lignes trop brèves. Il semble que la nef du monument, couverte d'un berceau brisé du XIIe siècle, soit dépourvue de doubleaux. Ce serait un sixième exemple de ces berceaux continus que l'on disait être très fréquents en Auvergne et qui, — M. E. Lefèvre-Pontalis le démontrait naguère dans cette revue, — ne se retrouvent que dans les églises de Saint-Nectaire, de Chauriat, d'Ennezat, de Mozac et de Saint-Amable de Riom. Le reste de l'étude de M. Salveton est consacré à quelques statues de bois et à quelques tableaux dont l'intérêt nous paraît être de second ordre. — *Bull. hist. et scientif. de l'Auvergne, avril* 1922.

Les dates de l'église de Souvigny (Allier). — A la suite de l'étude que nous avons publiée sur l'église de Souvigny en 1914 dans le volume du Congrès de Moulins-Nevers, M. Louis Bréhier, tout en adoptant certaines de nos conclusions comme l'existence primitive de deux transepts contigus, veut voir, dans la construction du monument, quatre campagnes successives : 1° avant 1064, un narthex dont il ne reste que les débris visibles encore devant le porche, la base des tours, la nef et ses deux collatéraux immédiats ; 2° fin du XIe siècle ou commencement du XIIe, le collatéral extérieur sud ; 3° vers 1130-1160, le collatéral extérieur nord, le déambulatoire et ses chapelles ; 4° vers 1170, le remaniement du transept occidental et l'élévation du transept oriental.

Dans une réponse, courtoisement publiée, nous avons cru devoir réfuter cette théorie et affermir nos anciennes conclusions, à savoir que les débris du mur dont il s'agit n'appartenaient pas à un narthex, mais à une église primitive consacrée en 1064 et remplacée, au commencement du XIIe siècle, par un autre édifice dont la nef et les deux collatéraux immédiats furent, vers 1150, agrandis par la construction des deux bas-côtés extrêmes, des deux

transepts et du déambulatoire. — *Revue Mabillon, janvier et avril* 1922.

L'ÉCOLE NORMANDE ET LES DÉBUTS DE L'ARCHITECTURE GOTHIQUE. — Sous ce titre, notre savant confrère M. John Bilson reprend la question des origines de la croisée d'ogives en Angleterre. Il critique l'opinion de M. R. de Lasteyrie sur l'âge des voûtes du chœur de la cathédrale de Durham qui n'ont pas remplacé un plafond de bois porté sur des arcs-diaphragmes et qui sont bien antérieures à celles de Saint-Denis, comme celles du croisillon nord de la cathédrale de Winchester, bâties après 1107, et des bas-côtés de la cathédrale de Péterborough, commencées en 1117 ou 1118. Il n'est pas douteux que les architectes normands firent usage de la croisée d'ogives dès la fin du XIe siècle. Leurs principes de construction des voûtes de ce genre sont très caractéristiques ainsi que le profil des nervures qui se compose d'un seul boudin ou de trois tores accouplés : le tore en amande flanqué de deux cavets n'apparaît que vers le milieu du XIIe siècle dans les salles de la tour Saint-Romain, à la cathédrale de Rouen.

M. John Bilson étudie ensuite les deux voûtes d'ogives à huit branches de la tour-lanterne à Montivilliers et de la salle du trésor à Cantorbéry. La première fut montée après coup vers 1150 et la seconde n'était certainement pas prévue, car l'architecte avait l'intention de faire retomber des voûtes d'arêtes sur un pilier central. Ces deux voûtes d'ogives, si différentes des voûtes octopartites de Saint-Quiriace de Provins et de Voulton (Seine-et-Marne), sont disséquées avec la méthode d'observation si consciencieuse qui est familière à l'auteur. Des coupes et des photographies justifient ses remarques ingénieuses. Il est d'avis que la voûte à sept branches de la chapelle du Petit-Quevilly, près de Rouen, est postérieure à celle de la tour Saint-Romain. Sa conclusion, c'est que l'école

de l'Ile-de-France, où le style gothique s'est affiné, est redevable de la croisée d'ogives à l'école normande et que ses progrès rapides au XII[e] siècle s'expliquent par l'absence de traditions romanes. *The archæological Journal*, t. LXXIV.

L'ÉGLISE DES SAINTS-APOTRES DE LÉONARDI (PÉLOPONÈSE). — Elle aurait été construite, d'après M. C. Orlandos, au XIV[e] siècle. Son plan est rectangulaire et se termine à l'est par une abside pentagonale accostée de trois absidioles à cinq pans, tandis qu'à l'ouest il est précédé d'un narthex. La nef et ses bas-côtés forment en réalité une croix voûtée de berceaux, mais dont le centre et les angles formés par les branches sont surmontés de coupoles ou plutôt de simples calottes plates et pleines montées sur des pendentifs. L'élévation est partagée par une tribune. Sur le narthex on retrouve la tribune, la calotte centrale, mais les bas-côtés sont voûtés de berceaux transversaux.

Si la disposition de cette église lui donne l'aspect des basiliques hellénistiques, telles que les décrit Millet, avec leur forme rectangulaire, leur division en deux étages et en trois travées, M. Orlandos y trouve également une influence constantinopolitaine, due à sa coupole centrale reposant sur quatre colonnes, à ses quatre coupoles d'angle — les coupoles sont, il est vrai, remplacées ici par des calottes — et à cet espace carré précédant le sanctuaire, recouvert par un berceau plus bas que la nef. — *Revue des études grecques, avril, juin* 1921.

L'ÉGLISE SAINT-NICOLAS DE NEUFCHATEAU. — Ce qui fait l'originalité de cette église, c'est que sa nef, flanquée de bas-côtés — celui du nord supporte un clocher — n'est formée que d'une seule travée. Cette disposition est d'ailleurs commandée par la déclivité du terrain. A la suite

s'étend le transept et un chœur de quatre travées. Toute cette partie de l'édifice, qui a pour point d'appui une église basse, appartient au XIIIe siècle, mais c'est aux XVIe et XVIIe siècles que furent construites un certain nombre de chapelles latérales au chœur et le chevet polygonal.

Mais quelle était la disposition primitive? il serait intéressant de la connaître et certainement M. François de Liocourt, auteur de la monographie de cette église, aurait été capable de la faire revivre, car sa notice prouve qu'il est un archéologue averti. Cependant elle aurait gagné à être conçue avec plus de méthode. On y trouve, un peu trop entremêlées, la description de l'intérieur et celle de l'extérieur, et, au lieu de désigner par leurs noms les différents éléments qu'il étudie, M. de Liocourt les indique par des lettres multiples se rapportant à un plan, d'ailleurs très soigné. La difficulté qu'éprouve le lecteur à suivre l'auteur lui aurait été épargné, si celui-ci s'était conformé aux conseils que M. E. Lefèvre-Pontalis donnait en 1909, dans cette revue, à ceux qui veulent écrire une monographie d'église. — *Mém. de la Soc. d'archéologie lorraine*, 1920-1922.

LES VOÛTES DE L'ÉGLISE DE MONSEMPRON (LOT). — *L'Union des Sociétés historiques et archéologiques du Sud-Ouest*, dont notre inspecteur général, M. le marquis de Fayolle, est le président, a tenu, cette année, son septième Congrès à Agen. Il faut signaler que parmi les édifices visités on trouve la belle église romane de Monsempron, qui, lors du Congrès tenu à Agen en 1901 par notre Société, avait attiré l'attention de nos confrères. A cette époque, les voûtes de la nef les avaient fortement intrigués et ils hésitèrent à les attribuer au XIIe siècle, comme le voulait l'opinion généralement admise. Les congressistes de *l'Union duSud-Ouest* viennent d'acquérir la preuve qu'elles

ont été refaites au XVIIe siècle. La découverte prouve le caractère scientifique de cette Société qui, en dehors des excursions qu'elle entreprend, publie un bulletin bibliographique des plus utiles.

L'ANACHRONISME DE L'ÉGLISE DE FRANCS (GIRONDE). — Il peut se faire que certaines églises construites à une époque déterminée portent l'empreinte du style d'une époque antérieure. Si notre éminent confrère, M. Paul Léon, directeur des Beaux-Arts, dans son livre *Les Monuments Historiques*, en cite quelques exemples, ceux-ci sont cependant très rares. Néanmoins M. Brutails avance, dans *Les vieilles églises de la Gironde*, que tel est le cas de l'église de Francs. M. A. Bontemps, architecte des Monuments historiques de la Gironde, relève cette affirmation qu'il considère comme une erreur et il prétend prouver que l'édifice remonte bien au XIIe siècle. Après les guerres de religion, il fallut la reconstruire, mais on se servit pour cette opération des matériaux anciens eux-mêmes. Si certaines parties portent l'empreinte du XVIIe siècle, c'est qu'elles ont été reprises avec des pierres neuves qui ne sauraient nuire à l'authenticité du reste. Tel est le sens d'une note de M. Bontemps, dont la guerre avait empêché la publication jusqu'à ce jour, mais qu'il était intéressant de placer en face de l'opinion de l'archéologue averti qu'est notre confrère M. Brutails. — *Bull. et Mém. de la Soc. archéol. de Bordeaux*, 1917, 2e *partie.*

L'ANCIEN COUVENT DES BERNARDINS A PARIS. — Ce couvent, dont on voit encore, rue des Bernardins, des restes importants, fut fondé en 1245. Notre confrère, M. Edgard Mareuse, en donne une bonne description : les bâtiments du collège formaient un quadrilatère dans lequel on entrait, de la rue actuelle, au moyen d'un étroit passage qui conduisait, d'une part à l'église et de l'autre au préau sur lequel s'élevait, à l'est, le bâtiment qui sub-

siste et qui comprenait le réfectoire, la cuisine des classses et la salle des actes. Le tout était enfermé dans des murailles fortifiées par des machicoulis. — *Commission du Vieux Paris, avril* 1918.

L'ancien couvent des Cordeliers a Paris. — Notre éminent confrère, M. Adrien Blanchet, consacre une intéressante étude à ce couvent dont on peut voir les derniers vestiges, 7, rue de l'Ecole-de-Médecine et qui fut fondé vers la même époque que le précédent.

Le réfectoire, qui subsiste encore dans son intégralité, fut reconstruit à la fin du xve siècle ou au début du xvie, par Anne de Bretagne. C'est une vaste salle de quatorze travées, étayée par des contreforts extérieurs et divisée par une file de poteaux de bois, moulurés à la base et au sommet, et soutenant les solives apparentes d'un plafond également de bois. On y voit encore la chaire du lecteur.

Il est probable cependant que le réfectoire primitif était dans une cave creusée à gauche de la façade, dont les voûtes d'ogives aux puissantes nervures toriques peuvent appartenir au xvie siècle.

M. Blanchet donne une description du cloître et de l'église, construits probablement par Eudes, fils du célèbre Pierre de Montereau, ainsi que des vitraux, des tableaux et des monuments funéraires qu'elle contenait. — *Commission du Vieux Paris, février* 1918.

Architecture civile et militaire.

Les caves de Senlis. — Il existe à Senlis de nombreuses caves, dont plusieurs — telles celles situées aux numéros 17 et 18 de la rue de Beauvais — remontent aux xiiie et xive siècles, ainsi que le prouvent leurs piliers arrondis, leurs chapiteaux sculptés, leurs bases octogones, leurs baies en plein cintre, leurs voûtes reposant sur des nervures

prismatiques. Certaines caves ont deux étages superposés, et on y voit parfois des puits, ce qui a pu donner à penser qu'elles avaient servi d'ateliers de drapiers. La chose est possible, mais il est possible aussi qu'elles aient été utilisées comme refuges. Ce qui est certain, c'est que leur existence est due à l'exploitation des carrières qui ont servi à bâtir la ville. — *Soc. d'hist. et d'archéol. de Senlis*, 8 *janvier* 1920.

Enceinte d'Aigues-Mortes. — Notre confrère, M. Bothamley, a publié récemment un très important article sur l'enceinte de cette célèbre ville neuve fondée en 1248. Il étudie successivement la tour de Constance, les courtines et les créneaux, les tours et leurs archères remaniées, les portes percées dans des tours carrées ou entre deux tours rondes. Le Génois Guillaume Boccanegra qui mourut en 1274 est faussement qualifié d'architecte des remparts, mais vu les fonctions municipales qu'il remplissait à Gênes en 1257 et le texte de l'accord conclu entre lui et Philippe le Hardi en 1272, il faut le considérer comme un bailleur de fonds qui avance 5.000 livres tournois au trésor en échange de la perception de la moitié des revenus de la ville et du port. Le rapport d'Adam de Montcéliard, sénéchal de Beaucaire, daté de 1289, prouve que plusieurs maîtres d'œuvre dirigeaient alors les travaux vérifiés par l'expert Nicolas Cominelli. L'abondance des plans, des coupes et des photographies donne au mémoire de M. Bothamley une grande valeur archéologique. *The archæological Journal*, t. LXXIII, p. 217-294.

L'hotel de ville de Jean de Houdreville, a Neufchateau. — Notre confrère M. Germain de Maidy avait jadis avancé que cet hôtel fut construit en 1578 par Jean de Houdreville. M. Pierre Marot vient de découvrir dans les archives des Vosges un document qui confirme entiè-

rement la thèse de M. Germain de Maidy. Il est intéressant de constater que, pour l'archéologue, le langage des pierres est parfois aussi précis que les textes eux-mêmes. — *Bull. de la Soc. d'émul. du départ. des Vosges*

Sculpture, peinture, mobilier.

LES PLAQUES DE CHANCEL DE CARENNAC (LOT). — M. E. Lefèvre-Pontalis a étudié ces deux plaques de marbre blanc trouvées dans une cave de Carennac et qui sont conservées dans le château de Castelnau-de-Bretenoux.

La première est uniquement décorée d'entrelacs, mais la seconde devait être ornée, au centre, de croix pattées qui ont été défoncées pour ajourer la plaque et la placer dans une baie. On y retrouve encore des tores attachés par des liens, des fruits d'arum, des croix de Saint-André et une torsade formant bordure.

Notre directeur voit dans ces fragments une œuvre du IXe siècle et il rappelle que le prieuré bénédictin de Carennac doit son existence à la donation de l'église paroissiale à l'abbaye de Beaulieu en 932. Si l'église romane ne conserve plus aucun mur de cette époque, son petit portail qui s'ouvre au fond du porche présente une inscription faisant connaître qu'il est l'œuvre *de Girbertus cementarius*. — *Bull. de la Soc. nat. des Antiquaires de France*, 26 *oct.* 1921.

LA CLÔTURE DU CHŒUR DE NOTRE-DAME DE PARIS. — D'après une inscription connue, le tour du chœur de Notre-Dame de Paris aurait été exécuté vers 1320-1351 par Jean Ravy, qui « ...commença cet novelles histoyres:.. » et par son neveu, Jean le Bouteiller.

M. Marcel Aubert n'était pas sans avoir quelques scrupules devant cette date qu'il ne pouvait accorder avec le style de l'ensemble. Il vient de démontrer que l'œuvre de

ces deux artistes ne s'applique qu'à la partie sud de la clôture, mais que la partie nord doit être de Pierre de Chelles, alors maître de l'œuvre de la cathédrale et qui exécuta avec Pierre d'Arras le monument de Philippe le Hardi, dans la basilique de Saint-Denis. — *Bull. de la Soc. nat. des Antiquaires de France*, 28 *déc.* 1921.

La statue funéraire d'Albert Pie de Savoie, comte de Carpi. — On connaît cette belle statue de bronze conservée aujourd'hui au musée du Louvre, après avoir surmonté, dans l'église des Cordeliers de Paris, le mausolée du défunt et avoir fait un séjour dans le musée des Petits-Augustins.

Elle représente un personnage d'apparence robuste, à la physionomie grave, revêtu d'une armure romaine, à demi couché sur un lit de repos en méditant devant un livre.

Mais quel en est l'auteur ? Alexandre Lenoir l'attribuait à un certain Paul Ponce qui n'a jamais existé et M. Venturi y voit, sans donner aucune preuve, l'œuvre de Prospero Spani detto el Clemente. Notre confrère M. Maurice Roy croit pouvoir écrire, avec une certitude presque complète, qu'elle fut exécutée sur un dessin du Rosso et coulée, sans doute, par le fondeur Gilles Jourdain, en relations étroites avec Francis Sibec, menuisier du roi et exécuteur du comte. Cette conviction résulte d'un marché découvert par M. Roy aux Archives nationales et dont il tire d'ingénieuses conclusions pour appuyer sa thèse. — *Bull. de la Soc. de l'histoire de l'Art français*, 1921.

Les ateliers parisiens d'ivoiriers au xiv[e] siècle. — Les ivoires furent parmi les articles de Paris les plus réputés de la fin du xiii[e] siècle jusqu'au commencement du xv[e]. M. Raymond Kœchlin cite les noms de plus de vingt artistes que les textes lui ont révélés entre 1311 et 1488

et dont les travaux étaient favorisés par les commandes d'une riche clientèle, composée de grands seigneurs et d'ecclésiastiques. Leurs œuvres eurent une telle vogue qu'elle exercèrent une réelle influence sur la grande sculpture étrangère.

Mais c'est au xve siècle, conclut notre confrère dont toute l'étude est à lire, que l'ivoirerie parisienne disparut, d'abord en raison des difficultés du commerce avec l'Orient qui envoyait la matière première du Soudan par l'Egypte et Famagouste, et surtout parce que les ivoiriers n'avaient pas pris garde de se renouveler. La mode alla ailleurs. — *Commission du Vieux Paris, février* 1918.

Rodin et les restaurations de la cathédrale de Reims. — Dans le discours d'ouverture prononcé par M. Louis Demaison à la séance de l'Académie nationale de Reims, le 9 juillet 1914, notre inspecteur général avait voulu conduire ses auditeurs dans la cathédrale de sa ville en compagnie de Rodin, qui venait de faire paraître son livre sur ce monument. Les événements survenus au lendemain de la séance avaient empêché la publication du discours de M. Demaison qui n'a été imprimé que cette année. Mais, après les malheurs que l'on sait, il n'a rien perdu de son actualité.

Il est curieux de constater, avec notre confrère, combien Rodin, à côté de l'émotion que ressentait l'artiste en présence du monument, laisse paraître d'extraordinaire défaillance de goût et de critique. Il proclame l'incomparable beauté de la cathédrale, il vibre devant sa grandeur, sa majesté, sa poésie, il se lamente à la vue de certaines restaurations contestables, il condamne, en passant, la théorie qui a trop souvent fait détruire pour sacrifier à l'unité du style... mais aussi, il arrive à Rodin d'avoir d'étranges méprises qui ne sont pas sans influencer son jugement.

C'est ainsi qu'il a admiré sans réserve, parce qu'il les croit anciennes, les statues du pignon du portail de droite, alors qu'en réalité elles ont été restaurées vers 1737, avec un succès relatif. En revanche, il déclare modernes les chapiteaux de la nef, admirables cependant dans leur grâce et leur délicatesse, et il les dénigre sans pitié... car il n'a pas dû les regarder.

N'aurait-il pas regardé avec plus d'attention les splendides vitraux de cette même nef, œuvre du XIIIe siècle? Et pourtant ses « yeux en ont été blessés » et s'il excuse leur « platitude », c'est qu'il affirme qu'ils sont neufs.

Nul plus que M. Demaison n'était désigné pour relever ces stupéfiantes méprises, et il le fait avec cette émotion qu'il nous a souvent communiquée lorsqu'il parlait devant nous de la cathédrale de Reims. — *Travaux de l'Académie de Reims*, *t. CXXXIV.*

Les fresques de Porrentruy (Suisse). — On vient de découvrir, à Porrentruy, dans la partie basse de la ville, une crypte de la fin du XVe siècle qui est décorée de fresques admirablement conservées. On y voit les apôtres Pierre et Paul, saint Christophe, la Vierge, etc., au milieu de superbes rinceaux. On a émis l'hypothèse que le peintre était peut-être un des artistes qui travaillèrent à Bâle dans les premières années du XVIe siècle avec Hans Holbein. — *Les Débats*, 31 *août* 1922.

Peintres montpellierains et avignonnais. — Montpellier fut, au moyen âge, un centre d'art important, mais il est intéressant de déterminer l'influence que, grâce sans doute à Urbain V, les peintres d'Avignon y exercèrent au XIVe siècle. Notre inspecteur, M. Emile Bonnet, vient de démontrer qu'elle fut réelle et il en donne la preuve en publiant un contrat d'association de 1347 (nouveau style) qui règle la collaboration d'un certain

nombre de ceux-ci : Nicolas Chelondi de Lucques et Jean Nuchii de Sienne, tous les deux peintres, résidant à Avignon avec Michel Minhani de même nationalité et Raymond Pélegrin, probablement originaire de Montpellier mais y résidant certainement comme le précédent. D'autres contrats similaires sont cités par notre confrère qui énumère de nombreux travaux exécutés par les artistes dont il cite le nom.

Mais Montpellier donna l'hospitalité à des peintres venus d'ailleurs, par exemple les picards Pierre Paris et Jean Maumes, que M. Prosper Falgairolle retrouve également à Montpellier au XVI[e] siècle, dont il trace la vie et énumère plusieurs œuvres. — *Mém. de la Soc. archéol. de Montpellier*, 1922.

Les vitraux de Notre-Dame de La Ferté-Milon. — Notre confrère M. Eugène Royer nous fait part de la remise en place des deux beaux vitraux de La Ferté-Milon, connus sous le nom de vitrail de Saint-Hubert et vitrail de la Passion.

Il convient de rappeler que, si nous pouvons encore les admirer aujourd'hui, c'est grâce à M. l'abbé Devigne, curé de La Ferté-Milon et membre de la Société française d'Archéologie, qui leur avait déjà consacré un article dans le volume du Congrès tenu à Reims en 1911.

Durant le terrible bombardement de La Ferté-Milon, en juin 1918, M. l'abbé Devigne ne craignit pas, au péril de sa vie, et malgré la défense de l'autorité militaire, de pénétrer dans l'église et de recueillir les fragments de ces verrières à mesure qu'elles tombaient sur le sol, ébranlées par la mitraille. C'est ainsi que ces chefs-d'œuvre du XVI[e] siècle ont pu être recueillis, être restaurés et, au mois de mai dernier, reprendre leur place primitive. M. l'abbé Devigne a acquis de la part des artistes et des archéo-

logues un titre de reconnaissance qu'on ne saurait oublier.

DESHOULIÈRES.

Toutes les nouvelles archéologiques concernant la chronique doivent être adressées à M. DESHOULIÈRES, *directeur adjoint de la Société Française d'Archéologie*, 49, RUE DE LA TOUR, A PARIS (XVIe).

Églises et monuments classés

La Commission des Monuments historiques, au cours de l'année 1921, a classé les édifices dont les noms suivent :

Ain. — Pérouges, remparts et façades des maisons qui y sont incorporées, dans les limites indiquées par l'arrêté de classement du 24 novembre 1921.

Aisne. — Agnicourt-et-Sechelles, Andelain, églises ; Armentières, château et sa poterne ; Augy, Barenton-Bugny, Blanzy-lès-Fismes, Blérancourt, Bonneil, Breny, Brenelle, Bruyères-sur-Fère, Camelin, églises ; Château-Thierry, porte Saint-Jean ; Chaourse, Chouy, Coincy, églises ; Condé-sur-Aisne, chapelle du prieuré de Saint-Ouen ; Crécy-sur-Serre, tour ; Crépy-en-Laonnois, église Saint-Pierre ; Cugny, église ; Dhuizel, Essises, églises ; Fère-en-Tardenois, halles ; Guignicourt, Grand-Rozoy, églises ; Hautevesnes, ruines de l'église ; La Fère, église Saint-Montain ; Laon, porte de l'ancien Hôtel de ville ; Laval, Longueval, Louâtre, Lucy-le-Bocage, Marigny-en-Orxois, églises ; Monnes, église de Cointicourt ; Montaigu, église ; Montigny-Lengrain, église et croix placée devant le porche ouest ; Montreuil-aux-Lions,

Noyant-et-Aconin, églises ; Oulchy-le-Château, prieuré ; Pancy, Ployart-et-Vaurseine, Pommiers, Ribemont, Ressons-le-Long, Saconin, Saint-Gobain, Saint-Remy-Blanzy, églises ; Soissons, chapelle Saint-Médard ; Tannières, église.

Allier. — Billy, château.

Alpes (Basses). — Castellane, tour du XIVe siècle ; Entrevaux, porte, pont-levis et pont de l'entrée de la ville ; Jausiers, église ; Moutiers, chapelle Notre-Dame de Beauvoir ; Riez, fontaine de la colonne, les deux portes de l'avenue principale et du faubourg Saint-Sébastien, abside de la chapelle Sainte-Maxime ; Saint-Martin-Bromes, tour de l'horloge ; Saint-Paul-sur-l'Ubaye, église.

Alpes-Maritimes. — Escragnolles, dolmen des Claps ; Nice, chapelle de la Miséricorde ; Saint-Paul-du-Var, église.

Ariège. — Lapenne, église ; Pamiers, tour des Cordeliers ; Vic-d'Oust, église.

Aube. — Bar-sur-Seine, chapelle d'Avalleur ; Sainte-Savine, église ; Soulaines, chapelle.

Aude. — Fanjeaux, église.

Aveyron. — Sainte-Radegonde, église d'Inières.

Bouches-du-Rhône. — Aix, façade et cour d'honneur de l'Hôtel de Ville ; Alleins, les deux chapiteaux de l'entrée de la chapelle du cimetière ; Arles, abbaye de Montmajour, ancienne commanderie de Malte, chapelle du collège ; Barbentane, porche et clocher de l'église ; Graveson, abbaye de Saint-Michel de Frigolet (cloître, crête et clocher de la chapelle du cloître, chapelle de Notre-Dame du Bon-Remède, ses boiseries et son retable) ; Marseille, chapelle du baptistère de l'église Saint-Laurent ; Noves, nef, travée à coupole et sanctuaire de l'église ; Orgon, chapelle Saint-Véran ; Saint-Andiol, chapelle du cimetière, dite « Sainte-Croix » ; Saint-Remy-en-Provence, clocher de la chapelle

Sainte-Marie-de-Pierredon, tour des Cardinaux et son puits.

Calvados. — Billy, église ; Bretteville-sur-Laize, clocher et flèche de l'église de Quilly ; Burcy, église ; Caen, la Tour-ès-Morts et tour demi-circulaire qui lui est voisine et est adossée à la courtine du front sud-ouest ; Cambremer, clocher de l'église ; Les Ifs, église ; Lisieux, bâtiment situé place Thiers et bâtiment contigu à l'église Saint-Pierre faisant partie de l'ancien palais épiscopal ; Troarn, ancienne abbaye.

Cantal. — Loupiac, château de Brouzac ; Molompize, chapelle de Vauclair ; Montvert, abside de l'église ; Raulhac, château de Messilhac ; Rouffiac, église ; Saignes, église et chapelle du château ; Saint-Urcize, église ; Vic-sur-Cère, tourelle d'escalier de la chapelle des princes de Moraio.

Charente. — Oradour-Fanais, église.

Charente-Inférieure. — Marans, clocher de l'église en ruines ; Mirambeau, façade occidentale, chevet et chœur de l'église du Petit-Niort ; Saint-Martin-de-Ré, clocher de l'église ; Saint-Romain-de-Benet, église.

Cher. — Bourges, arc situé près de la cathédrale, à l'extrémité du « passage de l'église. » ; Ennordres, église ; Nohant-en-Graçay, travée du clocher de l'église ; Saint-Georges de Poisieux, église, portail de la chapelle de Soye.

Corrèze. — Chamboulive, église.

Côtes-du-Nord. — Kergrist-Moelou, église et calvaire ; Laniscat, clocher de l'église ; Paule, chapelle de Lausalaun de Notre-Dame du Folgoët, calvaire et les ifs en clôture du cimetière ; Ploumilliau, église.

Côte-d'Or. — Antigny, chapelle, tour sud et courtine du château ; Arnay-le-Duc, tour de la Motte-Forte ; Beaune,

église Saint-Nicolas, Hôtel de Saulx, ancien oratoire; Bezouotte, clocher et portail occidental de l'église; Dijon, charpente romane du bâtiment contigu à l'ancien cellier de Clairvaux; Saint-Jean-de-Losne, église.

Creuse. — Ahun, chevet de l'église; La Celle-Dunoise, porte et abside de l'église; Saint-Michel-de-Veisse, chapelle de la Borne.

Dordogne. — Sergeac, croix de carrefour.

Doubs. — Besançon, fontaines des Dames de la rue Roncheaux; Montbéliard, façades sur rue et sur cour de la maison dite « des Princes ».

Drôme. — Bathernay, Mours, églises; Valence, temple protestant.

Eure. — Damville, Le Plessis-Sainte-Opportune, Louversey, églises; Rugles, église Notre-Dame; Saint-Denis-le-Ferment, porte d'entrée du château.

Eure-et-Loir. — Anet, calvaire du cimetière; Chartres, façade de la maison sise 29, rue Chantault; Gatelles, église.

Finistère. — Carhaix, clocher de l'église Saint-Treineur; Menez-Goarum, dolmen de Lecouillen-Plobaunalec; Penmarc'h, tumulus du Poulguen; Quimper, le « Donjon de Rohan » (dans l'ancien évêché); Trémaouézan, ossuaire.

Gard. — Aigues-Mortes, terrain dit « l'Etang de la Ville » (N° 355 P et 356 P du cadastre).

Garonne (Haute). — Cazeaux-de-Larboust, église.

Gers. — Mouchan, église; Mirande, église Notre-Dame.

Gironde. — Bordeaux, église Saint-Eloi, porte de Bourgogne, porte latérale du cimetière de la Chartreuse, hôtel de l'Administration des Hospices civils; Cars, église; Lansac, abside et mur nord de l'église; Libourne, tour du Grand Pont; Saint-Jean-de-Blaignac, église; Saint-Laurent d'Arce, église de Magrigné.

Hérault. — Béziers, grillage des fenêtres de l'abside de l'église de la Madeleine ; Vic-la-Gardiole, église ; Villemagne, église Saint-Mayan.

Ille-et-Vilaine. — Marcille-Raoul, porte romane de l'église du cimetière ; Saint-Malo, fort du Petit-Bey, terrain situé entre la pointe du château et le môle des Noirs ; Vitré, plafond du premier étage du pavillon de droite du château.

Indre. — Bommiers, Chassignoles, églises ; Châteauroux, clocher de l'église Saint-Martial, restes de l'ancien château féodal ; Issoudun, façade sur rue avec escalier et tourelle du Musée municipal.

Indre-et-Loire. — Bossée, clocher et flèche de l'église ; Cormery, réfectoire, cloître, chapelle absidale, logis abbatial et cellier de l'abbaye ; Crouzilles, abside de l'église ; Leméré, clocher de l'église ; Lerné, escalier du château de Chavigny ; Neuvy-le-Roi, Richelieu, églises ; Tours, église Saint-Symphorien.

Isère. — Moirans, église ; Vienne, façade sur cour et escalier de la maison sise 7, rue Marchande, maison sise 11, rue des Orfèvres.

Loire. — Montbrison, façade de l'ancienne chapelle des Pénitents ; Saint-Marcellin, pont du Diable à Varine.

Loiret. — Boynes, église ; Ferrières, abbaye et chapelle de Bethléem.

Loir-et-Cher. — Suèvres, église Saint-Christophe ; Vendôme, chapelle du lycée.

Loire-Inférieure. — Châteaubriant, château ; Le Croisic, maison de Kervandon.

Lot. — Issendolus, salle capitulaire de l'hôpital.

Lot-et-Garonne. — Hautefage-la-Tour, Villeneuve-sur-Lot, églises.

Lozère. — Nasbinals, église.

Maine-et-Loire. — Angers, façades des maisons sises 7 et 59, rue Beaurepaire et 6, rue de l'Oisellerie ; hôtel « du roi de Pologne » ; Chemillé, chapelle du château de la Sorinière.

Manche. — Saint-Hilaire-du-Harcouët, tour de l'ancienne église ; Saint-Loup, église à l'exception de la sacristie et de la chapelle septentrionale.

Marne. — Beine, Berru, Bourgogne, Caurel, Cormicy, Crugny, Epoye, Festigny, Lhéry, églises ; Orbais-l'abbaye, tour Saint-Réol ; Prouilly, église ; Reims, bâtiments de l'entrée du Musée municipal, escalier de l'hospice, immeuble sis, 1, rue de la Grue ; Savigny-sur-Ardre, Saint-Masmes, églises ; Thillois, ruines.

Marne (Haute). — Langres, façades et toitures de l'hôtel du Breuil-Saint-Germain ; Le Pailly, château.

Meurthe-et-Moselle. — Badonviller, église, Landremont, abside et travée précédente de l'église ; Longwy-Haut, église, Hôtel de Ville et l'Intendance, puits de la Place d'Armes, remparts ; Nancy, église Saint-Sébastien, Pont-à-Mousson, chapelle de l'église, maisons sises 4, place Duroc, 19, place Saint-Laurent, 11, rue Saint-Laurent ; Vandières, Waville, Xammes, églises.

Meuse. — Bouconville, Consenvoye, Damvillers, Liny-devant-Dun, Louppy-le-Petit, églises ; Saint-Mihiel, plafond sculpté de la maison de Ligier Richier ; Verdun, chapelle du collège, hôtel dit « la Princerie ».

Morbihan. — Auray, portail de l'église Saint-Gildas ; Belz, dolmen de Kerhuen ; Erdeven, les trois dolmens ; Hennebont, porterie de l'abbaye de la Joie ; Locoal-Mendon, dolmen dit « Mané-Bras », dolmen à cabinets latéraux.

Moselle. — Vic-sur-Seille, façade et toiture de la « Vieille-Monnaie ».

Nièvre. — Amazy, Montigny-aux-Amognes, églises.

Nord. — Berlaimont, église ; Cambrai, façade de l'ancien archevêché ; Flines-les-Raches, église ; Lille, chapelle de la citadelle, cour intérieure de la Bourse de Commerce, façades et toitures des maisons sises 3, 5, 7, 9, 11, place du Théâtre, 22, 24, 28, 32, Grande Place; 1, 3, 5, 9, 11, 13, 15, rue Mameliers; 2, 4, 6, 8, 10, 12, rue des Sept Agaches ; Mastaing, église ; Saint-André-les-Lille, pavillon Louis XVI de la propriété de Mme V[ve] Charles Duisey.

Oise. — Chamant, Chiry-Ourscamps, Clermont, églises; Compiègne, ancien Hôtel-Dieu ; Jaux, Jouy-sous-Thelle, Mello, églises, Pontpoint, ancien manoir de Saint-Paterne ; Pont-Sainte-Maxence, Raray, Thiescourt, Villeneuve-sur-Verberie, églises.

Pas-de-Calais. — Agnez-lez-Duisans, église ; Arras, chapelle des Mariottes, cave sise 15, Grande-Place, façades de l'hôtel de ville et des maisons sises 5, 7, 12, 21, 33, 48, 51, 58, 62, 68, Grande-Place et 6, 8, 9, 11, 14, 16, 24, 34, 36, 39, 42, 46, Petite-Place ; Carvin, église ; Mont-Saint-Eloi, ancienne église abbatiale.

Puy-de-Dôme. — Brassac-les-Mines, Pont-du-Château, églises.

Pyrénées (*Basses*). — Navarrenx, façade de la maison dite « des Cailles ».

Pyrénées Orientales. — Prats-de-Mollo, église.

Rhin (*Bas*). — Dambach, chapelle Saint-Sébastien ; Weiterswiller, église protestante.

Rhin (*Haut*). — Rosheim, maison romane.

Rhône. — Façade de l'église Saint-Pierre-des-Terreaux.

Saône-et-Loire. — Bourbon-Lancy, maison dite « de

Sévigné », Bouzeron, camp dit romain ; Givry, chapelle et puits de la Maison-Dieu ; Saint-Gengoux-le-National, tourelles et fenêtres contiguës de la maison dite « des Concures » ; Saint-Pantaléon, les trois menhirs du « Champ de la Justice ».

Saône (*Haute*). — Luxeuil-les-Bains, maison dite du « Cardinal Jouffroy ».

Savoie. — Aix-les-Bains, thermes romains de la maison dite « de Lamartine ».

Savoie (*Haute*). — Neuvecelle, chapelle de Maraîche.

Seine. — Paris, cour d'honneur de l'Hôtel des Beaux-Arts ; escalier et chapelle du Lycée Henri IV, salle des concerts du Conservatoire de musique et de déclamation.

Seine-et-Marne. — Bussy-Saint-Martin, église ; Donnemarie-en-Montois, cloître de l'église ; Le Châtelet-en-Brie, église ; Moret, terrain longeant la façade de l'église ; Saint-Mesmes, Vaudoy, églises ; Villeneuve-le-Comte, obélisque de la forêt de Crécy.

Seine-et-Oise. — Arpajon, les halles ; Bessancourt, église ; Maisons-Laffitte, pavillon de la Muette ; Méréville, église ; Vetheuil, croix Renaissance, placée devant l'église.

Seine-Inférieure. — Dampierre-en-Braye, château dit « des Huguenots » ; Fécamp, église Saint-Etienne ; Graville-Sainte-Honorine, salles souterraines de l'abbaye ; Jumièges, trois hectares de terre autour de l'abbaye ; Sainte-Marguerite-sur-Mer, église Saint-Martin-le-Gaillard ; Roumare, les trois travées médianes de l'église, y compris le clocher.

Somme. — Berneuil, Fieffes, églises ; Rue, chapelle de l'hospice.

Tarn. — Albi, façade et petit saillant de la maison sise à l'angle des rues Timbal et des Pénitents, le vieux

pont ; Gaillac, maison dite « Pierre de Brens » ; Saint-Amans-Soult, cheminée de la gendarmerie.

Tarn-et-Garonne. — Caylus, façade de la maison dite « des Loups » ; Saint-Sardos, église sauf le porche moderne.

Var. — Barjols, porte de la maison dite du « Marquis de Pontevès » ; Brignolles, façade de la maison romane sise rue de Lamiers ; Collobrières, ruines de la Chartreuse de la Verne ; Fréjus, mur romain du boulevard du Midi ; Tourves, chapelle de Valbelle ; Saint-Tropez, entrée, courtine et bastion de la citadelle.

Vaucluse. — Buoux, prieuré de Saint-Symphorien ; Cucuron, donjon, portes de Guioux et de l'horloge ; Gordes, abbaye de Senanque ; Orange, église Notre-Dame ; Saint-Saturnin-les-Apt, château ; Vaison, mur romain (n° 890 du cadastre).

Vendée. — La Chaize-Giraud, église, sauf le clocher.

Vienne. — Loudun, églises Saint-Hilaire-du-Martroy et Saint-Pierre ; Poitiers, restes de l'ancienne enceinte.

Yonne. — Pierre-Perthuis, vieux pont ; Seignelay, église.

BARON BURTHE D'ANNELET.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ARCHÉOLOGIE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 22 mai 1922

M. le Directeur fait connaître l'état des impressions des congrès de Strasbourg et de Limoges, le premier paraîtra à la fin de la présente année et le second dans le courant de la suivante.

Le Conseil examine les propositions de médailles à accorder à l'occasion du congrès Rhénan.

Est nommé inspecteur du Gard : M. le lieutenant-colonel ESPÉRANDIEU, en remplacement de M. Bligny-Bondurand, démissionnaire.

M. le Directeur annonce que MM. HUMBLOT et André HALLAYS ont été nommés membres de la Commission des Monuments historiques et que M. Louis Réau vient de soutenir une thèse de doctorat-ès-lettres dont le sujet est le sculpteur Falconet.

Sont reçus membres de la Société :

M. Edmond ARDOIN, ingénieur, 1, rue des Archives, Paris (IVe), présenté par M. Lefèvre-Pontalis et M. Aristide Picard.

Mme Auguste ARGENTI, 21, rue La Pérouse, Paris (XVIe), présentée par M. E. Lefèvre-Pontalis et M. Rodocanachi.

Mme O. ARNAUD, 11, rue de Téhéran, Paris (VIIIe), présentée par Mmes Barbet-Massin et E. Lefèvre-Pontalis.

M. Arthur AUDOUX, 2, quai Saint-Laurent, à Orléans, présenté par M. J. Banchereau et M. René Ponroy.

M. Marcel BÉCHETOILLE, banquier, à Annonay (Ardèche), présenté par M. E. Lefèvre-Pontalis et M. Noël Thiollier.

Mlle Louise BERCHON, 14, rue de l'Armorique, Paris (XVe), présentée par M. L. Lacrocq et Mme Lefrançois-Pillon.

M. le docteur Gabriel BILLOUD, 18, rue Changarnier, à Autun (Saône-et-Loire), présenté par M. R. Gadant et M. J. Banchereau.

Mme Raoul CALARY DE LAMAZIÈRE, 4, rue Jean-Goujon, Paris (VIIIe), présentée par M. Deshoulières et Mme Lemaire.

Mlle H. CAVAIGNAC, 30, rue de Verneuil, à Paris (VIIe), présentée par M. É. Lefèvre-Pontalis et M. Babelon.

M. Maurice CHALLE, château de Losse, par Saint-Léon-sur-Vézère (Dordogne), présenté par M. R. Groud et M. l'abbé Boutin.

Mme Jean CHARVET-MATHIAS, 83, Grande Route de Béthune, à Loos (Nord), présentée par M. le chanoine Masure et M. Théodore.

Mme A. DAMAY-MATHIAS, 83, Grande Route de Béthune, à Loos (Nord), présentée par M. le chanoine Masure et M. O. Scrive.

Mle V. DANNIN, 44, boulevard de Paris, à Roubaix, présentée par M. le chanoine Masure et M. O. Scrive.

M. Edmond DECROIX, 90, boulevard Garibaldi, Paris (XVe), présenté par M. E. Lefèvre-Pontalis et M. Marcel Aubert.

M. Philibert DURET, avoué honoraire, 20, rue Vimaine, à Vienne (Isère), présenté par M. Teste du Bailler et M. Maurice Faure.

M. Paul ENJALBERT, 11, avenue Charles-Floquet, Paris (VIIe), présenté par M. E. Lefèvre-Pontalis et M. Surleau-Goguel.

Mlle Paul ENJALBERT, même adresse, présentée par les mêmes.

M. Paul FATTET, 20, boulevard Malesherbes, Paris (VIIIe), présenté par M. E. Lefèvre-Pontalis et M. Paul Delesalle.

M. Albert FEBVRE-LONGERAY, architecte, 7, rue de Montenotte, Paris (XVIIe), présenté par M. H. Olivier et M. E. Delaunay.

M. Bruno FLACHAIRE DE ROUSTAN, 5, rue Général-Plessier, à Lyon, présenté par M. E. Lefèvre-Pontalis et M. Noël Thiollier.

Mme M. GORISSE-MATHIAS, 1, place Carnot, à Loos (Nord), présentée par M. le chanoine Masure et M. O. Scrive.

Mme B. GUÉRIN, 3, place Malesherbes, Paris (XVIIe), présentée par M. Fourreau et M. Collinet.

M. Pierre HÉLIOT, 21, avenue de Paris, à Vincennes (Seine), présenté par M. E. Lefèvre-Pontalis et M. Paul Deschamps.

Mme Pierre HOUËL, 92, rue de Varenne, Paris (VIIe), présentée par M. Maurice Chotard et M. Robert Leudet.

M. Henri HUIGNARD, architecte, 1, square du Croisic, Paris (XVe), présenté par M. P. Paquet et M. Collin.

Mlle Suzanne LANGLOIS, villa Suzette, avenue d'Epineuil, à Tonnerre (Yonne), présentée par M. le Dr Moreau et Mme Campenon.

M. Bernard LECONTE, 211, Grande Rue à Vaux-sur-Seine (Seine-et-Oise), présenté par M. Jean Lafond et M. R. Balesdent.

M. le Dr P. LONDE, 15, rue d'Athènes, Paris (IXe), présenté par M. B. Leconte et M. Balesdent.

Mme Vve LOUP, 24, rue Eugène-Manuel, à Paris (XVIe), présentée par M. Ed. Verrier et M. Ruillet.

M. Alexandre MALIZARD, rue Madier-de-Montjau, 61, à Valence (Drôme), présenté par M. E. Lefèvre-Pontalis et M. Vallentin du Cheylard.

M. Guillaume MAUBERT, 45, rue Michel-Ange, à Paris (XVIe), présenté par M. E. Lefèvre-Pontalis et Mme E. Lamb.

Mme G. MAUBERT, même adresse, présentée par M. E. Lefèvre-Pontalis et Mme E. Lamb.

M. Robert MAUGER, 4, rue Emile-Zola, au Havre, présenté par M. Gustave Singher et M. E. Dupont.

M. le baron François DE MOIDREY, 40, boulevard Herbet-Fournet, à Lisieux (Calvados), présenté par M. André Rhein et M. de Moidrey.

M. le Docteur Eugène Olivier, 116, rue de Rennes, à Paris (VIe), présenté par le Dr Ad. Olivier et M. P. Thellier de la Neuville.

Mlle A. Pelay, 74, rue de Crosne, à Rouen, présentée par M. Deshoulières et M. le Docteur Coutan.

Mme M. Pellet, 78, rue Bonaparte, à Paris (VIe), présentée par M. Fourreau et M. Collinet.

M. Antoine du Peloux de Saint-Romain, 224, boulevard Saint-Germain, Paris (VIIe), présenté par M. Deshoulières et Mlle Lola Mégret.

Mme du Peloux de Saint-Romain, même adresse, présentée par les mêmes.

Mlle Marie du Peloux de Saint-Romain, même adresse, présentée par les mêmes.

M. le baron Lionel Pichon, 50, rue Gandon, à Paris (XIIIe), présenté par Mme et M. André Ramet.

Mme Marcel Plocque, 60, rue Pierre-Charron, à Paris (VIIIe), présentée par Mme Barbet-Massin et Mme Delapalme.

M. Georges Recoura, archiviste-paléographe, 2, rue Marcel-Benoit à Grenoble (Isère), et à Paris, 65, rue Madame (VIe), présenté par M. E. Lefèvre-Pontalis et M. R. Grand.

M. Jean Romieu, président de section au Conseil d'État, 5, rue Herschel, à Paris (VIe), présenté par M. E. Lefèvre-Pontalis et M. Digard.

M. Alphonse Teste du Bailler, notaire, à Vienne (Isère), présenté par M. Noël Thiollier et M. M. Faure.

Mme Charles Tiberghien, 27, rue du Dragon, à Tourcoing (Nord), présentée par M. le chanoine Masure et M. O. Scrive.

Mme Robert Tisné, 191, rue Saint-Honoré, à Paris (Ier), présentée par M. Marcel Aubert et M. Sabouret.

M. le Docteur H. Valby, 7, avenue du Parc, à Dijon (Côte-d'Or), présenté par M. le vicomte de Truchis et M. le docteur Epery.

Mme Maurice Vallery-Radot, 112, boulevard de Courcelles, à Paris (XVIIe), présentée par M. E. Lefèvre-Pontalis et M. Jean Vallery-Radot.

M. Antoine Vallat, château d'Aubigny, par Sury-le-Comtal (Loire), présenté par M. E. Lefèvre-Pontalis et M. Noël Thiollier.

M. Enguerrand de Vergie, 242 *bis*, boulevard Saint-Germain, Paris (VIIe), présenté, par M. G. de Vergie et M. Deshoulières.

Séance du 21 *novembre* 1922

M. le Directeur présente au Conseil le programme du prochain Congrès qui doit se tenir cette année, à Valence. Il annonce que l'assemblée générale annuelle de la Société se tiendra à Paris le 15 décembre 1922.

M. Marcel Aubert est nommé secrétaire général-adjoint de la Société;

M. Deshoulières, directeur-adjoint, sera spécialement chargé avec M. Marcel Aubert de la direction du *Bulletin Monumental*.

Sont nommés :

Inspecteur de la 11e *division* : M. Armand Viré.
Inspecteur de l'Ardèche : M. Auguste Le Sourd.
Inspecteur de l'Isère : M. M. Faure.
Inspecteur de la Loire-Inférieure : M. l'abbé Boutin.
Inspecteur de la Nièvre : M. L. Mirot.
Inspecteur de Seine-et-Marne : M. le baron de Noirmont.
Inspecteur du Tarn-et-Garonne : M. Dugué.

Sont reçus membres de la Société :

Mme Léonce Baboin, 28, place Bellecour, à Lyon, présentée par M. l'abbé Chagny et M. le docteur Loison.

Mme la générale Bazin, 33, rue Gambetta, à Nevers, présentée par M. E. Lefèvre-Pontalis et M. Gadaut.

M. le commandant Charles Bénard Le Pontois, Ker Poez Carn, à Penmarc'h (Finistère), présenté par M. le chanoine Abgrall et M. l'abbé Favret.

M. Joseph Bernard, architecte en chef du département de la Loire, 3, rue de la Charité, à Saint-Etienne, présenté par M. Noël Thiollier et M. Chauliat.

M. Marcel Bersat, villa Brimborion, à Arcachon (Gironde), présenté par M. E. Lefèvre-Pontalis et M. Deshoulières.

M. Joseph Bissuel, architecte, 11, place Bellecour, à Lyon, présenté par M. E. Lefèvre-Pontalis et M. Noël Thiollier.

M. Albert Bonodeau, avocat, à Preuilly-sur-Claise (Indre-et-Loire), présenté par M. le docteur Orrillard et M. Chotard.

M. le docteur Michel Brocard, rue Pierre-Durand, à Langres (Haute-Marne), présenté par Mme Noël et M. le docteur André Noël.

M. Albert Bray, architecte en chef du Palais de Fontainebleau (Seine-et-Marne), présenté par M. Chirol et M. Jean Verrier.

M. Jean Chaine, notaire, 15, rue Emile-Zola, à Lyon, présenté par M. E. Lefèvre-Pontalis et M. Noël Thiollier.

M. le docteur Henri Cusson, à Yerville (Seine-Inférieure), présenté par M. Jean Lafond et M. Robert Balesdent.

M. Robert Desgeorge, 24, rue du Plat, à Lyon, présenté par M. l'abbé Chagny et M. le docteur Loison.

M. l'abbé Joseph Dubois, curé-doyen, à Bolbec (Seine-Inférieure), présenté par M. le chanoine Jouen et M. le docteur Coutan.

M. Henri Fraisse, 57, rue Michelet, à Saint-Etienne (Loire), présenté par M. Noël Thiollier et M. Antoine Vallat, (membre fondateur.)

M. Pierre Gary, 8, rue Nicolas-Charlet, à Paris (XVe), présenté par M. E. Lefèvre-Pontalis et M. A. Viré.

Mme Daniel Geistodt-Kiener, 23, rue Jean-Viret, à Epinal (Vosges), présentée par M. Deshoulières et Mme Jacques Siry.

Mlle Marguerite Germette, 10, cité Vaneau, Paris (VIIe), présentée par M. Henri Germette et M. Paul Bigault.

M. le commandant Gimon, villa Elisabeth, rue Clément, à Nîmes (Gard), présenté par M. le colonel Espérandieu et M. le docteur Epery.

M. le docteur Henri Gougerot, 9, avenue Constant-Coquelin, Paris (VIIe), présenté par M. E. Lefèvre-Pontalis et M. Amédée Boinet.

M. Albert Grenier, professeur à l'Université, 4, rue de Turenne, à Strasbourg, présenté par M. E. Lefèvre-Pontalis et M. Babelon.

M. Guéret-Desnoyers, conseiller d'État, 29, quai Voltaire, Paris (VIIe), présenté par M. E. Lefèvre-Pontalis et M. le baron de Witte.

M. Georges Guidou, commissaire-priseur, 56 *bis*, rue de Chateaudun, Paris (IXe), présenté par M. Leboucq et M. Lagny.

M. Louis Hautecœur, conservateur-adjoint des Musées nationaux 193, rue de l'Université, à Paris (VIIe), présenté par M. E. Lefèvre-Pontalis et M. Paul Vitry.

M. Jean Herbert, 5 *bis*, impasse Thoreton (324, rue Lecourbe), Paris (XVe), présenté par M. E. Lefèvre-Pontalis et M. P. Michaut.

M. Emile Hermès, 16, place de Laborde, à Paris (VIIIe), présenté par M. Alexis Godillot et M. P. Lederlin.

M. Robert Heuzé, 8 *bis*, rue Daumesnil, à Vincennes (Seine), présenté par M. Henri Heuzé et M. E. Delaunay.

Mlle Suzanne d'Houdain, 150, avenue Victor-Hugo, Paris (XVIe), présentée par E. Lefèvre-Pontalis et M. L. Demenais.

Mlle Madeleine Lefèvre, 5 *bis*, rue Schœlcher, Paris (XIVe), présentée par M. E. Lefèvre-Pontalis et M. Surleau-Goguel.

M. Eugène Le Senne, 73, boulevard Haussmann, Paris (VIIIe), présenté par M. E. Lefèvre-Pontalis et M. E. Mareuse.

M. Emile Lesimple, ingénieur, 92, rue de l'Abbé-Groult, Paris (XVe), présenté par M. Alexis Godillot et M. Paul Legrand.

M. Just Martinet, à Mont-devant-Sassey, par Dun-sur-Meuse (Meuse), présenté par M. E. Lefèvre-Pontalis et M. H. Bénard.

M. Georges Mauboussin, abbaye d'Hérivaux, par Luzarches (Seine-et-Oise), et 29, avenue Victor-Emmanuel-III, Paris (VIIIe), présenté par M. E. Lefèvre-Pontalis et Mlle M. Charageat.

M. Pierre Michaut, 58, rue de Paris, à Boulogne-sur-Seine, présenté par M. E. Lefèvre-Pontalis et M. de Rincquesen, (membre fondateur.)

M. Jean-Charles Moreux, architecte, 11 *bis*, rue de Milan, Paris (IXe), présenté par M. E. Lefèvre-Pontalis et M. Deshoulières.

M. Paul Neveu, 149, rue de Rennes, à Paris (VIe), présenté par M. E. Lefèvre-Pontalis et M. F. Deshoulières.

Mme la Comtesse M. de Noinville, 9, avenue de La Bourdonnais, Paris (VIIe), présentée par M. le marquis de Sayve et Mme la comtesse de Sayve.

Mlle Hélène Papillon, 2, rue des Marbres, à Autun (Saône-et-Loire), présentée par M. Gadant et M. le docteur Pouzet.

M. René Prey, architecte, 82, avenue de la République, Paris (XIe), présenté par M. le chanoine Porée et M. l'abbé Chevallier.

M. Philippe Rémy, 16, rue Jules-Claretie, à Paris (XVIe), présenté par M. E. Lefèvre-Pontalis et Mlle M. Charageat.

M. Pierre-Marie Saguez, 25, rue de la République, à Amiens, présenté par M. Ad. Blanchet et M. E. Lefèvre-Pontalis.

M. Léon Taffin de Vezon, 29, rue du Trichon, à Roubaix (Nord), présenté par M. E. Lefèvre-Pontalis et M. E. Mathieu.

M. Théophile Tarchier, 26, rue Lafayette, à Lyon (Rhône), présenté par M. N. Thiollier et M. L. Bégule.

M. Victor Trolliet, 30, route d'Heyrieux, à Lyon, (Rhône) présenté par M. le vicomte de Jonage et M. le docteur Loison.

Mme Emile Turrel, haut-commissariat des Pays-Rhénans, à Coblence (Rhénanie), présentée par M. E. Lefèvre-Pontalis et M. Banchereau.

M. le docteur Maurice Vimont, 8, rue Etienne-Marcel, Paris (IIe), présenté par M. E. Lefèvre-Pontalis et M. Pépin.

M. Henri Walfard, chef d'Escadron à Grenoble (Isère), présenté par M. Henri Deneux et M. Ch. Sarazin.

M. Ch. A. Wulffleff, architecte, 96, rue de Grenelle, Paris (VIIe), présenté par M. E. Lefèvre-Pontalis et M. Laffillée.

M. Jules Yvon, notaire honoraire, 1, rue de l'Etroit-Degré, à Chartres, présenté par M. Roger Durand et M. Duparc.

Sont reçus à titre de membres étrangers :

M. Jan Kalf, directeur du bureau royal des Monuments historiques, 3, van Imhoffplein, à La Haye (Pays-Bas), présenté par M. E. Lefèvre-Pontalis et M. Babelon.

M. John Pelham Maitland, Lestrem House, Lyndhurst Road, à Hove, Sussex (Angleterre), présenté par M. E. Lefèvre-Pontalis et M. Nicq-Doutreligne.

M. Francese Martorell i Trabal, antic de S. Joan 1-3-1, à Barcelone (Espagne), présenté par M. E. Lefèvre-Pontalis et M. Puig y Cadafalch.

M. I. Hall Renton, Rowfold Grange, à Billingshurst, Sussex (Angleterre), présenté par M. Percy Cox et Miss Wilmot.

Mlle E. Van Loo, 5, rue Gay-Lussac, Paris (Ve), présentée par M. E. Lefèvre-Pontalis et Mme Piccioni.

M. L. Van Puyvelde, président de l'Institut supérieur d'art et d'archéologie, 18, rue Longue-des-Marais, à Gand (Belgique), présenté par M. Paul Vitry et M. Marcel Aubert.

M. Van Oppen, bourgmestre, à Maëstricht (Pays-Bas), présenté par M. E. Lefèvre-Pontalis et M. Babelon.

M. J. Viérin, architecte, 14, quai Long, à Bruges (Belgique), présenté par M. E. Lefèvre-Pontalis et M. Saintenoy.

CONFÉRENCES ET EXCURSIONS

La série de nos conférences d'hiver a été inaugurée, à la Sorbonne, le 21 novembre, par notre confrère, M. Jean Vallery-Radot, qui a présenté la cathédrale et la tapisserie de Bayeux.

Le conférencier a d'abord situé la cathédrale dans le décor pittoresque de la petite sous-préfecture bas-normande, puis après un bref historique du monument, il en donne la description, illustrée par de fort beaux clichés appartenant à notre directeur, à notre confrère M. Martin-Sabon, et au conférencier.

M. Jean Vallery-Radot montre comment il faut rattacher le chœur de Bayeux à ceux de la cathédrale de Lisieux et de Saint-Etienne de Caen. A propos de la nef et du passage circulant au niveau des grandes baies, il insiste longuement sur l'importance, dans l'école gothique normande, de l'élévation à deux étages qui n'est pas autre chose que le développement considérable d'un parti de construction usité dès l'époque romane et il montre la persistance de cette formule jusqu'au xve siècle. Puis, profitant de la présence, dans la cathédrale de Bayeux, de certaines parties empreintes du style de l'Ile-de-France, il résume les origines du style gothique en Normandie et prouve comment ce style, qui n'est d'abord qu'un style d'emprunt, finit par acquérir son caractère si original dans la première moitié du xiie siècle.

Dans une revue rapide de la sculpture bayeusaine, le conférencier propose une identification nouvelle d'un curieux chapiteau historié de la fin du xie siècle, rappelant, avec des variantes, la scène bien connue de la *Traditio Legis* si souvent représentée sur les sarcophages et confirme les opinions qu'il avait déjà avancées à propos de l'influence des miniatures irlandaises sur certains bas-reliefs des écoinçons de la nef.

Enfin, quant à la tapisserie, qui n'est en réalité qu'une *broderie*, il se rallie aux idées récemment émises par notre confrère, M. Sauvage, archiviste du Calvados qui, reprenant et développant la thèse de Travers, l'ancien directeur-adjoint de la Société, donne à ce curieux document une origine saxonne et le date de la fin du xie siècle.

A l'appui de cette théorie, M. Jean Vallery-Radot nous donne la primeur d'une très intéressante remarque formulée par Mgr Batiffol touchant certain détail du vêtement liturgique : Stigant, archevêque de Cantorbéry, est représenté sur la tapisserie, tenant le

manipule, alors que cette pièce du vêtement liturgique n'était portée en Normandie, au XIe siècle, que par les sous-diacres, comme nous l'apprend expressément un passage du *De officiis ecclesiasticis*, de Jean d'Avranches.

Le 22 octobre précédent, une excursion à Gisors et à Chars était dirigée par M. Deshoulières, directeur-adjoint, avec le concours de M. Marcel Aubert. M. Deshoulières a retracé l'histoire de cette forteresse antérieure au Château-Gaillard et remaniée par Philippe-Auguste qui est un des meilleurs types de l'architecture militaire du XIIe siècle.

M. Marcel Aubert a été le guide éclairé de la visite aux églises de Gisors et de Chars : il en a expliqué la construction et présenté le mobilier.

BIBLIOGRAPHIE

Arles antique, par *L. A. Constans*. Paris, de Boccard, 1921, in-8°, 426 p. et 15 pl.

Entre l'*Histoire des Antiquités d'Arles* par Lantelme de Romieu, datée de 1574, et l'exposition des dessins de M. Formigé au dernier Salon, qui a valu à notre confrère la médaille d'honneur, s'écoulèrent trois siècles illustrés par les noms de Peiresc, de Séguin, du P. Dumont, de Pierre et d'Auguste Véran, d'Estrangin, de Jacquemin, d'Edmond Le Blant et du colonel Espérandieu, sans oublier ceux des mémoires insérés dans nos *Congrès* de 1876 et de 1908, mais le temps était venu de condenser les travaux antérieurs et les résultats des fouilles anciennes et récentes. M. Constans, ancien membre de l'école de Rome, a eu soin d'intercaler dans son savant ouvrage ses opinions personnelles. Dans le premier chapitre consacré à la préhistoire et aux oppida de cette région, il n'est pas d'accord avec M. Camille Jullian qui croit à l'existence d'Arles avant la conquête gauloise, car l'absence de débris néolithiques le décide à reporter l'origine de la ville au IIIe siècle avant notre ère. L'auteur délimite ensuite le territoire de la colonie fondée en l'an 47 avant J.-C., esquisse le tableau de la vie municipale au Ier et au IIe siècle, d'après les textes et les inscriptions, et raconte les débuts du christianisme.

Au commencement du Ve siècle, Arles était à la fois la préfecture et la métropole religieuse de la Gaule. La population indigène, fidèle au culte des divinités celtiques, vivait côte à côte avec l'élément gréco-oriental qui pratiquait le culte de Cybèle et de Mithra. Trois voies romaines reliaient la ville à Aix et d'autres routes se dirigeaient vers Nîmes et Lyon. Les corporations de bateliers exploitaient les voies navigables, car la colline d'Arles était entourée de nombreux étangs d'où émergeaient l'île de Montmajour et la montagne de Cordes. Grâce au voisinage du port des Fosses Mariennes où venait aboutir le canal de Marius, dont M. Constans identifie le tracé avec celui du bras mort du Rhône, Arles devint peu à peu un grand centre économique. Les inscriptions qui conservent le souvenir de tous les corps de métier prouvent que le commerce et l'industrie y avaient pris un grand développement.

Dans la seconde partie de son livre, M. Constans étudie l'enceinte pentagonale et les principaux monuments romains qui s'élevèrent sous le règne d'Auguste. Les remparts passaient derrière l'amphi-

théâtre, se rapprochaient du Rhône, suivaient la rue Tour-du-Fabre, passaient entre l'hôpital et le Museon arlaten, longeaient la route de Marseille et remontaient celle d'Avignon qui passe en tranchée au pied des deux tours d'une ancienne porte. De 410 à 508, Arles fut assiégée sept fois par les barbares. Théodoric restaura l'enceinte qui fut très remaniée au IXe siècle. L'arc admirable, bâti au nord de la ville sur la voie romaine d'Aix, disparut avant le XVIIe siècle, mais on en a retrouvé d'importants débris en 1902. M. J. Formigé a pu restituer les voussures de ses trois arcades garnies de caissons hexagones, ses trophées et sa frise. Le second arc de triomphe, dessiné par Peiresc au XVIIe siècle s'élevait à la tête du pont du Rhône: son arcade unique était flanquée de colonnes jumelles, comme à Langres, et des taureaux accroupis se détachaient sur ses métopes. L'auteur propose une nouvelle lecture de l'inscription, en substituant le nom de Constance à celui de Constantin.

Le forum rectangulaire qui s'étendait entre le musée lapidaire et l'hôtel du Nord était bordé de portiques bâtis sur des caves à deux galeries parallèles. Quelques pierres de grand appareil portent trois lettres grecques qui sont la marque d'un ouvrier. Sur la place du Forum, deux colonnes et l'angle d'un fronton appartenaient à un monument qui a donné naissance à de nombreuses hypothèses. Etait-ce l'entrée du Forum, comme le suppose M. Formigé, ou les restes du Capitole, suivant l'opinion de M. Constans? En 1908, des fouilles faites à l'ouest du forum, dans la cour du Museon arlaten, mirent au jour un hémicycle dont les niches décorées de colonnettes abritaient des statues. Le nom d'un marbrier, nommé Philiscus, se lit sur une console. Quelle est la destination de cet édifice bâti sur une rue plus ancienne dallée de marbre blanc et terminé peut-être au nord par un autre exèdre, comme le *Forum Augustum* de Rome? Plusieurs archéologues y voient le péristyle du temple dédié au Génie de la colonie, mais M. Constans n'adopte pas cette opinion.

Au sud du forum s'élevaient des thermes comme au nord où ils sont désignés sous le nom de palais de Constantin ou de la Trouille, du mot latin *trullus*, synonyme de rotonde. Des fouilles ont dégagé les hypocaustes et un hémicycle en cul-de-four trop restauré est encore intact. La conduite partant du nymphée des Aliscamps amenait dans les piscines les eaux d'Eygalières et d'Entreconque captées dans deux aqueducs qui se réunissaient au-dessous de Fontvielle. Le théâtre, bâti en pierre de Saint-Rémy, comme les autres monuments d'Arles, n'est pas encore entièrement dégagé : ses gradins s'appuient sur des voûtes et des murs qui rayonnent autour de l'hémicycle qui était entouré de trois étages d'arcades. M. Formigé a restitué le mécanisme du rideau et la belle décoration du mur de scène dont faisaient partie deux colonnes encore intactes, l'autel d'Apollon, les niches qui renfermaient la statue d'Auguste, la Vénus d'Arles et trois danseuses.

L'amphithéâtre elliptique qui mesure 131 mètres sur 100 se composait d'un sous-sol et de deux rangs de soixante arcades qui encadraient les couloirs de précinction : les chasses y alternaient avec les combats de gladiateurs. Les quatre entrées principales s'ouvraient aux extrémités des deux axes et de nombreux escaliers donnaient accès aux gradins où les places étaient marquées par des signes en forme de fougère ou par des inscriptions. A 2 m. 30 au-dessus du sol actuel de l'arène, on voit un boudin et des encoches qui marquent le niveau du plancher de bois, suivant l'opinion de M. Constans. Le sous-sol servait de magasin d'accessoires et communiquait avec les souterrains. Ce monument, achevé dès le Ier siècle de notre ère, fut transformé en forteresse dès le IXe siècle, puis en véritable cité desservie par les églises de Saint-Genès et de Saint-Michel.

Le cirque bâti près du Rhône en dehors de la ville, sur le bord de la route de Fos, fut déblayé en 1911. Sur la *spina* centrale, large de six mètres, s'élevait l'obélisque qui se dresse devant Saint-Trophime. Un port de bateaux reliait la ville au faubourg de Trinquetaille où l'eau potable arrivait par une conduite de plomb qui traversait le Rhône. On y a découvert de belles mosaïques et une statue de Jupiter. Les temples païens d'Arles occupaient l'emplacement de l'abbaye de Saint-Césaire et de l'église Notre-Dame de la Major. Au Ve siècle, trois basiliques chrétiennes étaient déjà bâties. Le biographe de saint Hilaire raconte que le prêtre Cyrille chargé de surveiller leur construction eut le pied écrasé par un bloc de marbre qu'il faisait arracher des murs du théâtre. Saint Césaire fit élever trois autres églises.

Les Arlésiens enterraient leurs morts aux Aliscamps où s'élevait un mausolée semblable à celui de Saint-Rémy et sur la rive droite du Rhône le long de la voie Domitia. L'art funéraire païen, dont les symboles sont d'origine grecque, est représenté par les magnifiques tombeaux du musée, mais les 79 sarcophages chrétiens décrits par Edmond Le Blant ne sortirent pas des mêmes ateliers, car des sculpteurs de Rome vinrent s'établir à Arles sous le règne de Constantin.

Replacer dans son cadre la vie de l'antique *Arelate* depuis sa fondation jusqu'à la fin du VIe siècle, étudier son histoire monumentale et artistique, telle était la tâche difficile que M. Constans s'était imposée et qu'il a parfaitement remplie.

E. Lefèvre-Pontalis.

La Cité de Carcassonne. Histoire et description, t. I, par *Joseph Poux*. Toulouse, E. Privat, 1922, in-4°, 336 p., 40 fig. et 22 pl.

Sous ce titre, notre confrère M. Poux commence la publication d'un important ouvrage dont le premier volume est consacré aux origines et à l'histoire de Carcassonne jusqu'à la fin du XIe siècle et à l'enceinte du Ve siècle. L'auteur, qui n'est pas tendre pour les travaux de ses devanciers, a cependant beaucoup profité des études de MM. Blanchet,

Fonçin et Rathgen (1) et la précieuse collection de clichés pris par le chanoine Verguet de 1860 à 1865 lui a fourni des documents du plus haut intérêt. En outre, il a eu la bonne fortune d'être initié à la critique historique et archéologique avant d'être nommé archiviste de l'Aude.

Le plateau de Carsac, voisin de la Cité, fut habité à l'époque préhistorique, mais, au premier siècle de notre ère, Carcaso, cité par Pline pour la première fois, n'était qu'un *castellum* rectangulaire qui se trouvait peut-être derrière la porte Narbonnaise, car on voyait encore au XVII[e] siècle les ruines d'un édifice antique au coin dit de Notre-Dame. Ce poste militaire n'avait qu'une médiocre importance : son existence a été confirmée par la découverte du cippe du légionnaire Julius Niger à Bretzenheim, près de Mayence, et d'urnes funéraires trouvées en 1805 à 500 mètres en avant de la porte Narbonnaise ; quelques tuiles à rebords sont incrustées dans le mur d'enceinte.

L'établissement d'un atelier monétaire qui fonctionnait à Carcassonne sous Euric, roi des Wisigoths (466-484) dut coïncider avec la construction de l'enceinte assiégée par les Francs en 508. Elle ne fut pas élevée sur des remparts romains, comme Viollet-le-Duc l'a prétendu, mais ses bâtisseurs s'inspirèrent assez mal des traditions romaines, comme le prouvent l'irrégularité des cordons de briques et la liaison des tours et des courtines qui a causé des tassements dangereux. On sait que les architectes militaires du XII[e] et du XIII[e] siècle utilisèrent les soubassements wisigothiques sauf à la pointe occidentale de la Cité et dans le voisinage de la tour du Trésor. Le périmètre ovale de l'enceinte du V[e] siècle, limité par une série de pans coupés, englobe une superficie de 7 hectares, 10 ares et présente une légère dépression occidentale.

Après avoir réduit le nombre des tours à trente, M. Poux étudie la maçonnerie des courtines, épaisse de 3 m. 70 en moyenne et formée de gros blocs inférieurs, d'un noyau de moellons et de mortier qui a été monté par bancs superposés de 0 m. 80 à 1 mètre ; on voit un léger bourrelet au point de suture. Cette observation confirme celle qui fut faite à Sens en 1847 quand on démolissait une partie du mur romain. Le parement de petit appareil appliqué après coup se compose d'une couche de mortier de 0 m. 30 où viennent s'incruster de petites pierres taillées en tronc de pyramide. Les lits de briques qui jouent le rôle d'arases ne traversent pas le blocage central par exception, comme à Bordeaux, et sont repartis avec une telle fantaisie que le nombre des assises intermédiaires varie de 2 à 23. Ces cordons qui n'existent pas sur la face intérieure des murs sont

(1) L'article de cet officier allemand se trouve inséré dans les *Mémoires de la Société des arts de Carcassonne*, 2[e] série, t. III, 1907, p. 201.

plus nombreux à l'extérieur dans le secteur du moulin du Connétable au moulin d'Avar et sur les tours de la Marquière et du Sacraire Saint-Sernin, où l'on voit un exemple d'*opus spicatum* et des baies à claveaux de briques qui ressemblent à celles des tours du Mans et de Senlis. La tour Pinte avait seule la forme carrée, mais toutes les autres, espacées de 18 à 35 mètres, s'arrondissaient au dehors. La hauteur des étages variait de 3 m. 05 à 3 m. 95 au-dessus de la base pleine qui repose sur des fondations rectangulaires.

Notre confrère promène ensuite ses lecteurs autour de l'enceinte wisigothe en étudiant d'abord le mur qui passait derrière la tour du Trésau et dont il reste quelques traces. Sa description minutieuse du soubassement des courtines et des tours est un modèle de précision, mais les excellentes photographies qui illustrent le texte auraient pu souvent suppléer à l'aridité des observations sur le caractère des parements de petit et de moyen appareil. Les gros blocs encore visibles au pied des murs, sur les jambages des poternes encadrées d'un arc de décharge au-dessus du linteau et même au milieu de la tour de Davejean reprise en sous-œuvre, comme beaucoup d'autres, sont des témoins de l'œuvre wisigothe. Quelles furent les causes des lézardes du front nord entre le moulin du Connétable et la porte du Bourg et de l'inclinaison de la tour du Vieulas qui se penche sur les lices? Est-ce le déchaussement des fondations primitives par les ingénieurs du XIIIe siècle, l'affaissement de certaines couches du plateau ou un mouvement sismique? Sur le front de la poterne d'Avar à la tour Pinte, M. Poux distingue cinq murs de structure différente et rétablit une tour supprimée au XIIIe siècle entre celles du moulin d'Avar et de la Charpentière. A partir de la tour Wisigothe qui se trouve à droite de la porte d'Aude, l'enceinte du Ve siècle se dirigeait en ligne brisée sur la tour des Prisons derrière le saillant occidental du XIIIe siècle, mais il faudrait faire des fouilles pour vérifier son tracé et l'existence de quatre tours.

Chemin faisant, M. Poux critique avec raison la restauration des tours wisigothes par Viollet-le-Duc, les trop larges claveaux de leurs baies, les créneaux de leur dernier étage, les arcs surbaissés des poternes et le sabotage de la porte de l'Aude dont la bretêche est une fantaisie du célèbre architecte. Une ancienne photographie prouve qu'en voyait encore en 1850 les gros blocs de ses jambages, son archivolte de briques qui fut remplacée par de grands claveaux de pierre et son seuil qui a été baissé de 1 m. 40 environ. En se documentant ainsi aux meilleures sources et en travaillant à pied d'œuvre avec un excellent dessinateur M. Pierre Embry, le nouvel historien de la Cité de Carcassonne fait bien augurer des autres volumes qu'il se propose de publier et qui feront honneur à son éditeur Edouard Privat.

E. Lefèvre-Pontalis.

Le chateau de Blois. Notice historique et archéologique, par *Frédéric et Pierre Lesueur*. Paris, Longuet, 1922, in-12, 313 p., 37 pl. et 30 fig.

Cette importante monographie, fruit de vingt années d'études et d'une féconde collaboration fraternelle, forme le sixième volume de la collection dirigée par notre confrère Paul Vitry. M. Pierre Lesueur, auteur de la première partie, a complètement renouvelé l'histoire du célèbre édifice jadis écrite par M. de La Saussaye qui n'avait pu utiliser les documents publiés en 1894 par M. J. de Croy, sur la création des résidences royales aux bords de la Loire. Le château de Blois apparaît dans l'histoire au IXe siècle. Thibault-le-Tricheur le fit rebâtir et ses descendants fondèrent à la fin du Xe siècle la collégiale de Saint-Sauveur qui devint une grande église gothique avec tour centrale et déambulatoire. Elle s'élevait au nord de la place actuelle du château et fut détruite pendant la Révolution.

En 1230, le comté passa dans la maison de Châtillon qui fit couper le promontoire par une profonde tranchée où coule le ruisseau d'Arrou pour isoler le troisième château dont l'enceinte flanquée de tours était percée de cinq portes. La tour du Foix, la salle des Etats et le mur de refend qui divise en longueur le bâtiment de François Ier en sont les derniers témoins. Le donjon roman et trois chapelles consacrées à saint Calais, à sainte Constance et à la Vierge complétaient cette grande forteresse dont les fouilles de 1906 ont dégagé les soubassements. Le Dr F. Lesueur en a rendu compte dans le *Bulletin Monumental* de 1908. En 1391, Guy de Châtillon vendit le comté à Louis d'Orléans dont le fils Charles fit d'abord rebâtir le donjon du château, puis vers 1443 s'éleva l'aile si gracieuse du fond de la cour que Mansart démolit au XVIIe siècle, mais dont un dessin d'Androuet du Cerceau conserve le souvenir.

Louis XII, né et élevé à Blois, a donné son nom à l'aile orientale commencée en 1498 et terminée vers 1503. François de Pontbriant, commissaire de roi, surveillait les travaux, pendant que le prêtre italien Pacello de Mercoliano créait les célèbres jardins en terrasse qui furent établis à l'ouest du château sur des terrains achetés en 1499. Quel fut l'architecte de l'aile Louis XII faussement attribuée à fra Giacondo? M. P. Lesueur en fait honneur à Colin Biart, né à Amboise en 1460, qui eut sous ses ordres une pléiade de grands artistes de la Renaissance. Il travailla aux châteaux d'Amboise, de Gaillon et du Verger, au pont Notre-Dame à Paris, à la tour du nord de la cathédrale de Bourges et, lors d'une enquête faite dans cette ville vers 1508, il rappelle ses visites à Blois. La nouvelle chapelle de Saint-Calais fut consacrée vers la même époque et un bâtiment à cinq étages vint s'adosser à l'aile de Charles d'Orléans.

Entre 1515 et 1524, Raymond Phelippeaux fut chargé de payer les ouvriers qui bâtissaient l'aile de François Ier, mais ses comptes ne

citent pas le nom de Jacques Sourdeau, architecte de Chambord, qui est cependant qualifié « maistre-maçon de l'œuvre du chastel de Blois » dans un document de 1518. Dominique de Cortone habita la ville de 1512 à 1530, mais aucun texte ne prouve qu'il dirigea les travaux. Ce grand bâtiment, qui s'appuie de chaque côté à la courtine du XIIIe siècle, porte la trace de deux campagnes jadis accusées par les deux combles parallèles qui le recouvraient. On éleva tout d'abord la façade sur la cour, qui fut flanquée après coup du grand escalier, puis la façade extérieure caractérisée par ses loges et la galerie supérieure.

Quand Gaston d'Orléans, frère de Louis XIII, reçut le comté de Blois en apanage en 1626, il voulut rebâtir le château et François Mansart conçut un vaste plan dont l'original est conservé à la Bibliothèque Nationale. La cour centrale devait être bordée d'une façade et d'une galerie du côté de la Loire, une grande salle aurait remplacé le bâtiment de François Ier et trois pavillons en forme de dôme précédés de portiques se seraient substitués à l'aile Louis XII. Le corps de logis du fond de cour et ses deux pavillons, élevés de 1635 à 1638, coûtèrent 339.000 livres et ne furent jamais terminés.

Louis XIV et Louis XV abandonnèrent le château dont les frais d'entretien étaient réduits à 1.500 livres, les jardins devinrent un potager et en 1788 l'édifice fut transformé en caserne. Pendant la Révolution, la statue équestre de Louis XII fut renversée, on mutila tous les chiffres et emblèmes de la royauté et la destruction des jardins suivit de près celle de l'église Saint-Sauveur. Vers 1831, l'administration militaire fit disparaître les cheminées de l'aile Louis XII et défigura la chapelle, mais heureusement le classement du château en 1843 arrêta les progrès du vandalisme. L'architecte Félix Duban, chargé de la restauration qui se poursuivit de 1845 à 1869, débuta par l'aile de François Ier dont l'état était lamentable, comme M. P. Lesueur aurait dû le prouver à l'aide d'une ancienne photographie. Si les façades extérieures ont repris leur aspect primitif, tout en perdant bien des témoins qui auraient pu être conservés, les nouvelles cheminées et les peintures décoratives ont été l'objet de justes critiques.

Je ne puis suivre notre confrère le Dr Frédéric Lesueur dans sa consciencieuse description de toutes les parties du château qu'il étudie dans l'ordre chronologique. Le texte, rédigé avec le plus grand soin, se lit sans fatigue et l'attention est attirée aussi bien sur les dispositions générales que sur un grand nombre de détails originaux reproduits par la photogravure. Les souvenirs historiques sont évoqués en même temps que les origines de la Renaissance. Malgré l'abus des pierres neuves, il reste encore beaucoup de sculptures du XVIe siècle. Le grand escalier se rattache à celui de l'aile Louis XII et à ceux du château de Châteaudun. L'aile de Gaston d'Orléans, trop décriée parce que son style classique jure avec celui des autres bâtiments, est décrite dans le dernier chapitre. On sait que Jacques Sarrazin

et Simon Guillain décorèrent la façade de statues, mais l'auteur des panneaux du grand escalier reste encore inconnu. Bref, l'histoire de l'art français vient de s'enrichir d'un excellent ouvrage qui pourra toujours servir de modèle.

E. Lefèvre-Pontalis.

Histoire et condition juridique de la profession d'architecte, par *Geo Minvielle.* Paris, Ch. Massin, 1921, in-8°, 349 p.

L'auteur de ce livre a eu l'heureuse idée de faire précéder la partie juridique d'une étude sur la condition des architectes depuis l'antiquité jusqu'à nos jours. Cette profession, méconnue au moyen âge, parce que l'architecte était en réalité un chef de chantier qui partageait l'existence des ouvriers, avait été honorée en Egypte, en Chaldée, en Grèce, puis à Rome où Vitruve en fut l'illustre représentant. Théodoric fit appel à Aloysius et à Daniel, Justinien à Anthemios de Tralles et à Isidore de Milet qui élevèrent Sainte-Sophie. Il est impossible d'admettre que l'architecture religieuse était le monopole des ordres monastiques au xi[e] et au xii[e] siècle, mais les Bénédictins et les Cisterciens n'eurent pas besoin de laïques pour tracer le plan et l'élévation de leurs abbayes. Les textes cités par M. Mortet nous révèlent un certain nombre d'architectes de l'époque romane sans nous indiquer leur origine.

M. Mainvielle énumère seize synonymes latins du mot d'architecte employés au xii[e] et au xiii[e] siècle. Il aurait pu ajouter celui de *gubernator fabrice* qui désigne Erwin et son fils Jean dans leur épitaphe à la cathédrale de Strasbourg. Quant aux expressions de *magister operis* et de *magister fabrice* qui s'appliquent le plus souvent à des maîtres-maçons, mais parfois à des comptables dès le xiii[e] siècle, l'auteur en cite beaucoup d'exemples. Ce qui est certain, c'est que les architectes n'avaient jamais le maniement des fonds : ils étaient payés à l'année ou chaque semaine comme les ouvriers et logeaient dans la maison de l'œuvre. La fabrique leur donnait des robes, des chausses, du vin à titre de gratification. J'ai eu tort d'affirmer que Jean Langlois, désigné sous le nom de *magister fabrice*, avait construit Saint-Urbain de Troyes, car il avait détourné l'argent qui lui était confié. C'était donc un comptable, comme les maîtres d'œuvre de la cathédrale de Chartres au xiv[e] siècle dont l'office était héréditaire, ainsi que notre confrère M. Jusselin vient de le prouver. La responsabilité des architectes au moyen âge semble très atténuée, tandis qu'une stèle chaldéenne, trouvée à Suze, reproduit une loi de Hammourabi qui condamnait à la peine capitale le constructeur d'une maison quand elle s'écroulait en causant la mort du propriétaire. A partir du xiv[e] siècle, les concours et les expertises se multiplient.

Les inscriptions des deux labyrinthes d'Amiens et de Reims, quelques pierres tombales et plusieurs textes épigraphiques et manus-

crits nous font connaître des noms d'architectes de cathédrales et de grandes églises gothiques, mais nous ignorons comment on construisait une église rurale avant le xvie siècle. A cette époque apparaissent des familles d'architectes d'origine bourgeoise, dont les membres signent des marchés et cumulent souvent leurs fonctions avec celle d'entrepreneur, comme les Métezeau, les Chambige, les Lemercier. Au contraire, Philibert Delorme et Androuet du Cerceau furent de véritables artistes. Au xviie siècle, Salomon de Brosse vendait de la pierre de Saint-Leu et Mansart s'était associé avec cinq financiers pour acheter et lotir l'hôtel de Vendôme. La profession d'architecte subit donc à travers les âges une curieuse évolution que M. Minvielle a bien mis en lumière. Son ouvrage qui se recommande par la clarté du texte, l'abondance des notes et des références sera très apprécié des archéologues.

E. Lefèvre-Pontalis.

La cathédrale de Bayeux, par *Jean Vallery-Radot*, dans les Petites monographies des grands édifices de la France. Paris, Laurens, 1922, in-8°, 120 p., 51 fig.; 1 plan en couleurs.

La mission de l'archéologue consiste-t-elle uniquement à décrire les monuments avec vérité et avec méthode? Cette tâche, qui n'est d'ailleurs pas facile, ferait cependant double emploi avec celle des bons auteurs de guides — et il y en a de bons — mais elle n'apporterait à la science qu'un appoint superficiel. Autrement profitable est le travail qui consiste à disséquer l'édifice, à retrouver ses formes primitives, à exposer ses développements, successifs et à en tirer des conséquences utiles à la science, comme nécessaires à l'éducation du public.

Tel a été le but de M. Jean Vallery-Radot, et il s'en est tiré à son honneur en écrivant, dans une collection que dirige notre Directeur et dont le succès s'affirme tous les jours, le résumé d'une thèse soutenue par lui avant la guerre, à l'Ecole des Chartes, et qui n'est que le prélude d'une étude plus importante.

Nul monument, plus que la cathédrale de Bayeux, n'est apte à remplir ce programme. Depuis l'église bâtie par l'évêque Hugues II († 1049) et qui remplaça un sanctuaire incendié, jusqu'aux dernières et malheureuses restaurations effectuées en 1858, cette cathédrale fut, tour à tour, romane et gothique et subit même certaines influences de la Renaissance et du xviiie siècle.

Mais, à la vérité, c'est un édifice du xiiie siècle, rebâti en trois campagnes : la première se rapporte à la nef et à la salle capitulaire, la seconde au chœur et à l'abside, la troisième au transept. Seules quelques chapelles latérales doivent être attribuées au siècle suivant.

Il serait surprenant de voir un tel désordre dans la série des travaux d'un monument de cette importance, si l'on ne savait

qu'il s'agit d'une reconstruction succédant à la cathédrale romane livrée aux flammes par Henri I[er] de Beauclerc et Hélie, comte du Mans, lors du siège de 1105, puis si mal réparée qu'il fallut la reprendre sous l'épiscopat d'Henri II (1165-1205).

Cent ans furent nécessaires pour lui donner son aspect définitif. Mais cette lenteur des travaux effectués après un désastre de guerre n'apporta aucun préjudice à l'harmonie de l'ensemble. C'est donc avec patience qu'il convient de laisser les architectes et les artistes achever leur œuvre, et l'histoire du monument qui nous occupe est une réponse concluante à ceux qui voudraient, aujourd'hui, voir les ruines causées par la barbarie allemande, renaître en quelques mois, sous un effort hâtif et fébrile, qui serait à l'encontre de la solidité et de l'esthétique.

Les constructeurs gothiques de Bayeux, fidèles à une tradition qu'on ne devrait pas oublier de nos jours, surent conserver tous les débris de l'édifice primitif, pensant que l'existence d'une église ne saurait être interrompue et qu'il est sacrilège de faire table rase du passé.

M. Vallery-Radot nous montre tous les débris de la cathédrale romane pieusement conservés : sa crypte retrouvée en 1412, puis ses tours, qui ne furent que plus tard rhabillées et coiffées de leurs flèches mais dont une salle mérite l'attention avec ses nervures du XI[e] siècle, comparables, aurait pu dire notre confrère, à celles de Saint-Ours de Loches et de Cormery, jalon primitif, planté, comme il le remarque judicieusement, dans l'histoire encore obscure des tentatives qui ont précédé l'invention de la croisée d'ogives.

Mais ceci est apparent, ce qui l'est moins et ce qui prouve l'amour qu'avaient nos pères pour les vieilles pierres, c'est le noyau des piles de la nef qui est le support roman lui-même de l'église incendiée. Il demeure scrupuleusement respecté et soigneusement enveloppé dans une gaine gothique comme une véritable relique.

Nous ne voulons ici que tirer un enseignement de ce petit volume. Nous entendons laisser au lecteur le plaisir de le goûter tout entier, dans ses descriptions limpides et fidèles, écrites par une plume facile et élégante, comme dans les belles reproductions que la maison Laurens n'a pas craint de multiplier.

Les abonnés du *Bulletin Monumental* ont plusieurs fois apprécié les monographies d'églises rurales que M. Vallery-Radot veut bien y publier. En s'attachant à cette cathédrale ils jugeront que notre confrère peut aborder sans témérité les édifices les plus compliqués et qu'il est de taille à en résoudre les problèmes.

DESHOULIÈRES.

La cathédrale d'Amiens, par *Amédée Boinet*, dans les Petites monographies des grands édifices de la France. Paris, Laurens, 1922. In-8°, 128 p., 43 gravures. 1 plan en couleurs.

La *Collection des petites monographies des grands édifices de la France*, que dirige M. E. Lefèvre-Pontalis, nous avait donné déjà des études originales sur la plupart de nos grandes cathédrales : Chartres, Reims, Bourges, Sens, Limoges, etc. Mais la monographie de la cathédrale d'Amiens manquait, bien que ce monument soit « celui où l'architecture gothique ait montré, au plus haut point, à quel degré de puissance et de grandeur elle peut atteindre ».

La raison en est que cette cathédrale a déjà été l'objet d'un travail considérable et complet, publié par notre inspecteur général, M. Georges Durand, qui n'a rien laissé dans l'ombre.

M. Amédée Boinet a bien voulu combler ce vide et il a eu un double mérite : celui d'abord de renoncer à toute œuvre personnelle, car, après M. G. Durand, il n'est plus permis de glaner, puis de mépriser le reproche de sécheresse lorsqu'il s'est astreint à énumérer avec fidélité, mais avec laconisme, les objets mobiliers dont la cathédrale d'Amiens demeure l'asile.

Cependant il a tenu à nous rappeler tout d'abord l'histoire de ce monument qui succéda à une cathédrale romane incendiée et fut commencé en 1220 par l'évêque Evrard de Fouilloy sur les plans de l'architecte Robert de Luzarches. Il nous en décrit, ensuite, l'architecture.

La place étant mesurée, cette description est rapide, mais elle est claire et nette. D'ailleurs la cathédrale d'Amiens ne cache pas dans ses murs des problèmes difficiles. Néanmoins nous eussions été heureux de voir M. Boinet discuter quelques questions comme celle, par exemple, de la voûte du carré du transept. On y trouve des liernes et des tiercerons que notre confrère date de 1269. Cette opinion n'est pas inadmissible : l'architecte de la cathédrale du Puy n'a-t-il pas, au XIIe siècle, lancé des liernes sur un porche de l'église? Cependant j'aurais été heureux si M. Boinet avait pu insister sur ce point pour enlever les doutes de ceux qui, comme moi, après chaque visite à Amiens, demeurent hantés par une impression que le XIVe siècle a laissé là une trace.

M. Boinet a passé sous silence, — et il a eu raison, — car notre savant confrère M. J. Bilson en a fait bon marché, cette étrange théorie d'un archéologue américain, M. Goodyear, qui, remarquant un certain écartement dans le sommet des piles de la nef, a voulu voir, dans ce qu'il nomme des « raffinements », un parti voulu par le constructeur. Il n'y a là qu'un bouclement accidentel qui a nécessité un chaînage et un renforcement des arcs-boutants signalés d'ailleurs par M. Boinet, qui aurait cependant pu mettre en garde contre ces affirmations singulières.

Mais il lui fallait consacrer un grand nombre de ses pages à la

décoration. D'ailleurs notre confrère n'est-il pas là dans son véritable domaine? Ses connaissances iconographiques, dont il a puisé les principes dans l'étude des miniatures carolingiennes, lui permettaient d'identifier, ou de confirmer l'indentification déjà faite, les innombrables sujets tracés sur les tympans, les voussures, les pieds-droits, les verrières du monument.

Certainement, s'il avait eu plus de place à sa disposition, il aurait pu dans des comparaisons instructives étudier le style de ces œuvres, l'inspiration qui les a fait naître et l'influence qu'elles ont exercée. Nous en aurions tiré un grand profit.

Il aurait pu également attirer notre attention sur certaines découvertes récentes que le démontage des boiseries, durant le bombardement allemand, a permis de faire, comme les peintures du XVe et du XVIe siècles, retrouvées par M. de Guyencourt, sur le « pilier rouge » et derrière l'autel de la chapelle Saint-Jean.

Mais notre confrère a dû se borner et se contenter d'une visite de la cathédrale ; il nous en fait faire le tour et s'arrête devant chaque objet d'art, devant chaque tombe, devant chacun des détails des célèbres stalles pour les interpréter avec sa science avertie. Nous devons lui savoir gré d'avoir publié un guide qui, par ses renseignements, son format et surtout par l'autorité de son auteur, est indispensable à quiconque veut connaître la cathédrale d'Amiens.

DESHOULIÈRES.

CONTRIBUTION A L'HISTOIRE DE LA CATHÉDRALE SAINT-JUST DE NARBONNE. PROCÈS ENTRE LES CONSULS ET LE CHAPITRE. LES MAITRES D'ŒUVRE DE LA CATHÉDRALE. L'ÉGLISE CAROLINGIENNE. L'ENCEINTE PRÉ-WISIGOTHIQUE DE NARBONNE AU XIVe SIÈCLE, par *M. l'abbé L. Sigal.* Extrait du BULLETIN DE LA COMMISSION ARCHÉOLOGIQUE DE NARBONNE, année 1921, 1er et 2e semestres. Toulouse, 1922, 1 vol. in-8°, 145 pages.

Souvenons-nous que la cathédrale de Narbonne, commencée en 1272, ne fut jamais achevée. Elle ne forme qu'un chœur, accosté de bas-côtés et un rond-point entouré d'un déambulatoire, le tout enveloppé de chapelles latérales ou rayonnantes. Souvenons-nous encore que l'on attribue ce monument aux architectes Jean Deschamps, qui aurait travaillé à la cathédrale de Gérone (?) et a collaboré à celles de Clermont et de Limoges, à un nommé Henri, dit de Narbonne et à Jacques « de Faveriis ».

Pourquoi cet édifice ne fut-il pas terminé ? Les architectes que nous venons de nommer en sont-ils bien les auteurs ? Quelle église avait précédé celle que nous voyons ? Telles sont les questions de première importance que résoud le travail, très documenté et très intéressant, de M. l'abbé Sigal.

A vrai dire, c'est plutôt une étude historique qu'archéologique, car il s'agit de l'histoire d'un long procès divisant le chapitre, qui

voulait terminer la cathédrale et les Consuls, qui s'opposaient à son achèvement. En effet, pour construire la nef, il aurait été nécessaire de crever l'enceinte du IVe siècle, car, si comme à Chartres, à Bourges, au Mans, l'édifice était voisin de la muraille, son abside, par une disposition contraire, était orientée vers le centre de la ville.

Ce procès fut long ; commencé en 1345, plus heureux que l'édifice qu'il concernait, il fut terminé en 1361, tandis que le monument ne fut jamais achevé, car les Consuls eurent gain de cause. Durant ces seize années, procureurs, avocats, architectes, experts, témoins accumulèrent conclusions, plaidoiries, dépositions.

Le tout a été recueilli dans un manuscrit de trois cent quarante-six pages, négligé jusqu'ici, que M. l'abbé Sigal a eu l'heureuse pensée d'explorer et qui lui permet de répondre aux questions que nous venons de poser.

Il est certain maintenant que le premier architecte de Saint-Just de Narbonne fut Jean Deschamps, sans doute originaire de l'Auvergne, qui participa aux travaux des cathédrales de Clermont et de Limoges et qui, ici, traça le plan de l'édifice et fit exécuter les cinq chapelles rayonnantes. Son rôle cesse en 1295, mais Henri de Narbonne qui, au dire de Viollet-le-Duc, lui aurait succédé tout en travaillant à Gérone, n'apparaît pas à Narbonne, car à Jean Deschamps succéda, de 1295 à 1309, Dominique de Fauran « *de Faveriis* », auteur des collatéraux du chœur. Il aurait eu pour continuateur de son œuvre son fils Jacques. A la vérité, la tâche de celui-ci fut plus modeste, car il n'aurait fait que jeter les amorces du transept. Vinrent ensuite Raymond Aicard (1336-1349), puis Pierre Daniel et Louis Richeclerc, dont le rôle fut plutôt d'entretenir que de construire.

Quant à la basilique qui précéda la cathédrale, elle était placée parallèlement à celle-ci et un peu au sud. Nous savions que, dédiée aux saints Just et Pasteur par l'évêque Théodard, elle avait été construite en 890, mais nous apprenons avec le plus grand profit qu'elle se composait d'une nef sans collatéraux et dont l'angle sud-ouest touchait la muraille du IVe siècle, d'un transept, d'un chœur très allongé, terminé par une abside en hémicycle, enfin, d'un clocher dont la souche rectangulaire occupait l'angle formé par le chœur et le croisillon sud. Sa longueur totale était de 57 mètres, sa largeur s'étendait sur 12 m. dans le chœur, 28 m. dans les croisillons, et — dimension surprenante — 20 mètres dans la nef. Aussi celle-ci n'était-elle pas voûtée et ne reçut une voûte que dans la première moitié du XIIe siècle. Cette amélioration fut malheureuse et, au XIIIe siècle, causa la ruine de l'édifice.

Telles sont les principales précisions que dévoile le travail de M. l'abbé Sigal en justifiant la reconnaissance que les archéologues doivent à l'auteur.

DESHOULIÈRES.

TABLE DES MATIÈRES

TABLE ALPHABÉTIQUE DES PLANCHES ET FIGURES

CONGRÈS ARCHÉOLOGIQUES

Liste des Sessions (1)

	Prix des volumes
1834 CAEN (2).	
1835 DOUAI.	
1836 BLOIS ; *Vire, Alençon, Le Mans.*	
1837 LE MANS.	
1838 TOURS ; *Clermont-Ferrand.*	
1839 AMIENS ; *Le Mans.*	
1840 NIORT.	
1841 ANGERS ; *Le Mans, Cherbourg, Lyon, Vienne.*	
1842 BORDEAUX ; *Rouen, Strasbourg.*	
1843 POITIERS ; *Le Mans, Angers, Nantes, Vannes.*	
1844 SAINTES ; *Coutances, Nîmes.*	
1845 LILLE ; *Tournai, Reims, Evreux.*	
1846 METZ ; *Trèves.*	
1847 SENS ; *Tours, Angoulême, Limoges.*	
1848 *Falaise, Bernay, Trouville*	3 fr.
1849 BOURGES.	épuisé.
1850 AUXERRE, CLERMONT-FERRAND ; *Cluny.* .	6 »
1851 LAON, NEVERS ; *Gisors, Orléans*	4 »
1852 DIJON ; *Sens, Toulouse.*	épuisé.
1853 TROYES ; *Les Andelys, Bayeux, Laval* . . .	6 »
1854 MOULINS ; *Dijon, Avranches.*	6 »
1855 CHALONS-SUR-MARNE, AIX-EN-PROVENCE, AVIGNON	6 »

(1) Tous les volumes antérieurs à 1848 sont épuisés.

(2) Les comptes rendus des premiers Congrès se trouvent dans les volumes du *Bulletin Monumental* ; ceux de 1836 et de 1838 à 1844 imprimés dans le même recueil, ont été tirés à part. A partir de 1845, les *Congrès archéologiques* forment une publication absolument distincte du *Bulletin Monumental.*

Les noms mis en capitales indiquent les villes où ont été tenus des Congrès, ceux en *italiques* désignent soit les villes où ont eu lieu des séances générales, soit les provinces ou départements où la Société a organisé des excursions.